cfas

79

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences 1993

Les cahiers scientifique

Les Bâtisseuses de la Cité

Textes colligés par:

Évelyne TARDY
Francine DESCARRIES
Lorraine ARCHAMBAULT
Lyne KURTZMAN
Lucie PICHÉ

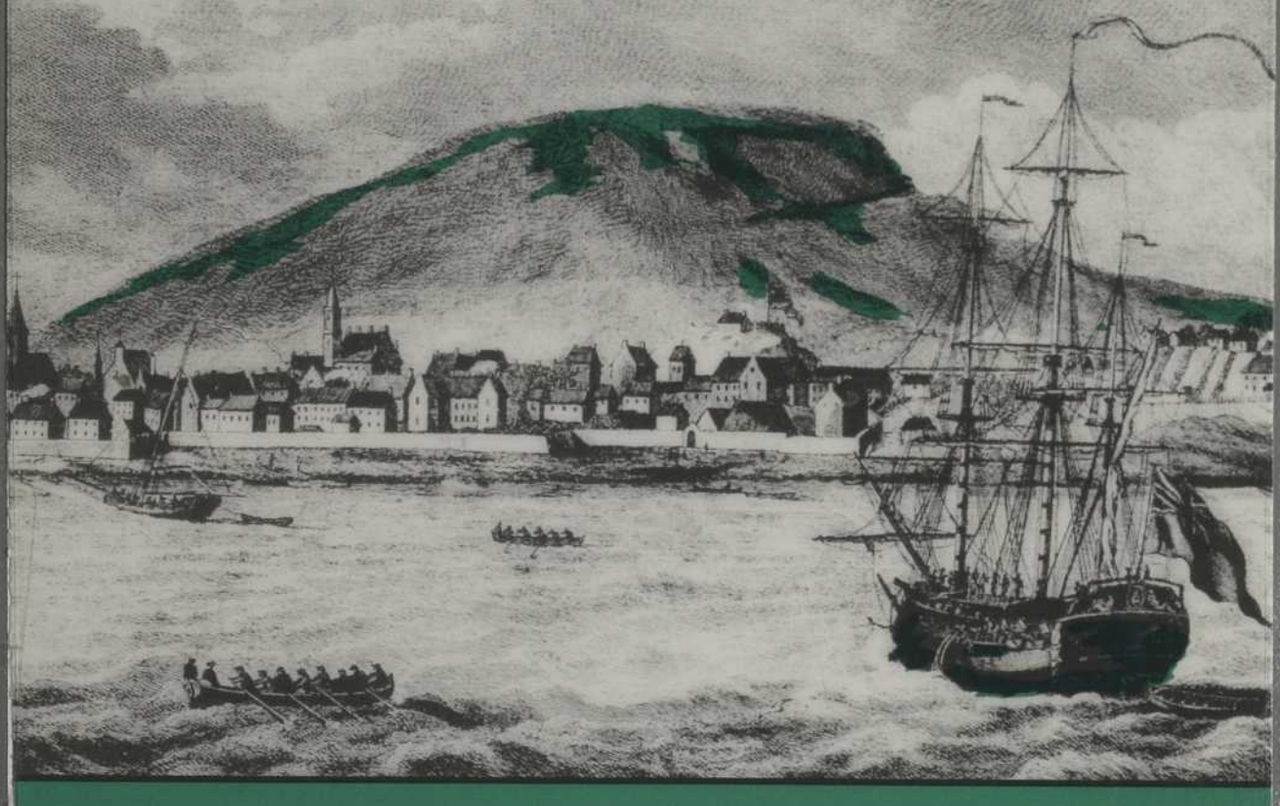

Bibliothèque Nationale du Québec

79

ociation
adienne-française
r l'avancement
sciences
3

Les cahiers scientifiques

Les Bâtisseuses de la Cité

Textes colligés par:

Évelyne TARDY
Francine DESCARRIES
Lorraine ARCHAMBAULT
Lyne KURTZMAN
Lucie PICHÉ

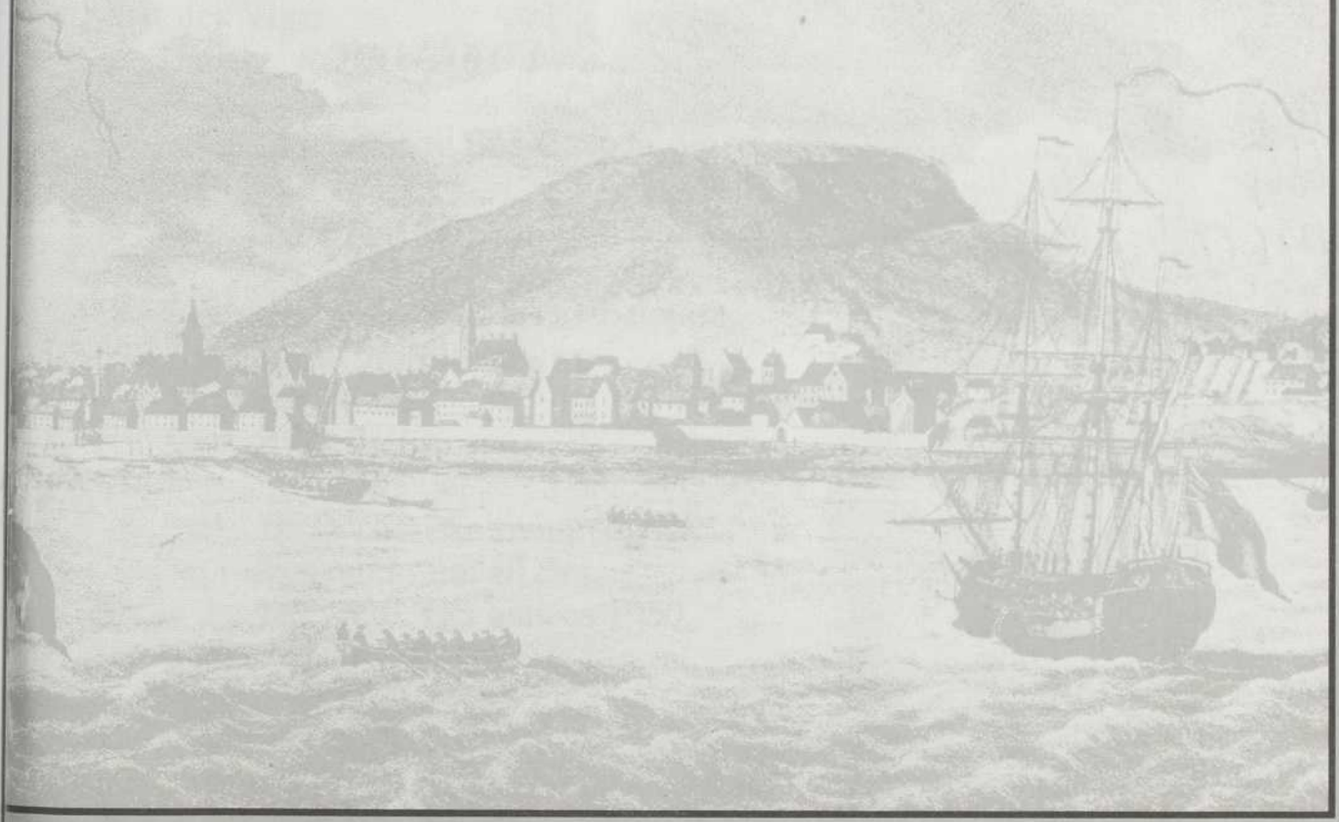

Actes du Colloque Les Bâtisseuses de la Cité dans le cadre de la Section d'études féministes du congrès de l'Acfas 1992

HQ
1460
M6C65
1993

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION
Francine DESCARRIES et Évelyne TARDY 1

Rapport des femmes à la ville et à son histoire
Catherine MARAND-FOUQUET 5

I. ENTRE LE PHILOSOPHIQUE ET LE SOCIAL: RICHESSE ET DIVERSITÉ DE L'APPORT HISTORIQUE DES FEMMES DANS LA VILLE

Présentation
Lucie PICHÉ 21

Madeleine de La Peltrie et la fondation de Montréal
Françoise DEROY-PINEAU 25

Marguerite Lacorne, conseillère de Jacques Viger
Denise ROBILLARD 37

Les femmes et le vote au Bas-Canada, 1791-1849
Nathalie PICARD 57

Le leadership féminin dans les associations privées de charité protestantes au XIXe siècle à Montréal
Janice HARVEY 65

L'animation de la paroisse montréalaise: un aspect méconnu du travail des femmes dans la ville. Les années 1950.
Agathe LAFORTUNE 79

ARTS VISUELS ET VILLE

Les femmes «peintres de la cité»
Esther TRÉPANIER 259

Le verre-écran de Marcelle Ferron,
station de métro de Champ de Mars:
la querelle des anciens et des modernes
Francine COUTURE 267

Le formalisme au féminin.
Rita Letendre, peintre et muraliste
Marie CARANI 277

ÉCRITURES DE LA VILLE

Marie Morin: vivante mémoire
des amazones de Ville-Marie
Chantal THÉRY 293

Elles disent leur dépaysement et
bâtissent leur repaysement
Lucie LEQUIN 307

Elles, dans la ville
Lori SAINT-MARTIN 319

IV. 350 ANS PLUS TARD:
LA CRITIQUE FÉMINISTE DES CONNAISSANCES

Présentation
Francine DESCARRIES 329

La critique féministe de la raison criminologique
Marie-Andrée BERTRAND 333

La critique féministe de la raison théologique
Olivette GENEST 349

La critique féministe de la raison philosophique
Louise MARCIL-LACOSTE 359

V. STRATÉGIES DES FEMMES DEVANT LA PAUVRETÉ, LA VIOLENCE ET L'INSÉCURITÉ DANS LA VILLE

Présentation
Évelyne TARDY 377

La ville: un lieu d'engagement politique privilégié pour les femmes: le cas de de Montréal
Chantal MAILLÉ 379

Les femmes et la prise de décision au niveau municipal
Lyse PELLETIER 387

Le palier local et les enjeux des femmes: l'expérience d'Ottawa-Carleton
Caroline ANDREW 395

La sécurité des femmes dans la ville
Léa COUSINEAU 401

ANNEXE I: Programme du Colloque Les Bâtisseuses de la Cité
ANNEXE 2: Texte de la chanson *Le vent dans les voiles*

INTRODUCTION

Francine Descarries* et Évelyne Tardy**

D'énormes lacunes doivent être comblées pour mettre à jour et questionner nos connaissances au sujet de l'histoire des femmes de Montréal, tant à titre de groupe social que de personnes dont il faut cerner, exposer et analyser les apports. On ne peut parler de Montréal sans y associer les noms de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys, de Marie de l'Incarnation ou de Marguerite d'Youville pour ne nommer que ces pionnières qui ont bâti écoles, hôpitaux, et hospices. Mais la ville de Montréal s'est aussi développée économiquement, culturellement et socialement grâce à l'abnégation des défricheuses du début de la Colonie, à l'énergie productive des artisanes et des "femmes collaboratrices" de leur mari, au travail de toutes ces ouvrières dans les manufactures dès le milieu du XIXe siècle, au bénévolat de milliers de citadines, au talent d'artistes féminines, au dévouement de femmes à la tête d'organismes de charité et de bénévolat et à toutes les luttes menées par les militantes et les groupes de femmes au XXe siècle.

Aujourd'hui les Montréalaises sont plus que jamais associées à l'essor de leur ville. Même si elles ne sont pas toujours reconnues pour leurs véritables contributions, leur apport dans toutes les sphères de la vie économique, sociale, culturelle et politique, de même que l'originalité de leur pensée et de leur création, ne peut plus être ignoré.

Plus que jamais, les femmes sont associées au développement de Montréal et des autres milieux urbains. Elles en marquent le paysage et l'évolution et s'impliquent de plus en plus, sous différentes bannières, dans la défense de la qualité de vie et de l'environnement. Elles n'hésitent pas non plus à

* Francine Descarries est professeure au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

** Évelyne Tardy est professeure au département de science politique et directrice du Centre de recherche féministe de l'Université du Québec à Montréal.

dénoncer le fait que les besoins des femmes et des enfants ne sont pas encore suffisamment pris en compte dans les travaux de planification urbaine et inlassablement elles réclament une plus grande sécurité dans la ville.

En organisant le colloque "Les Bâtisseuses de la Cité", notre objectif premier était certes de mettre en évidence le rôle déterminant des femmes dans la vie de la Cité et nous approprier notre histoire collective. Mais, nous voulions aussi provoquer une réflexion sur les relations que les femmes entretiennent avec la ville, identifier les principaux défis que posent le milieu urbain à l'heure actuelle et s'interroger sur la façon dont les femmes peuvent les relever, en privilégiant une approche féministe inscrite dans un contexte d'interdisciplinarité. Par l'organisation de sessions dans des domaines moins souvent associées aux thématiques présentées par la section des Études féministes à l'Acfas et en suscitant la participation de représentantes des milieux politiques et des groupes de femmes, nous voulions identifier comment les Montréalaises de toutes origines et de tous les milieux sociaux pouvaient continuer à être des bâtisseuses de la Cité.

Pour organiser nos ateliers et débats, nous avons retenu deux grands volets de réflexion et de questionnement. Ceci afin de nous permettre de mieux distinguer et mettre en évidence deux façons distinctes à travers lesquelles les femmes maintiennent une présence active dans la ville.

Le premier volet considérait l'intervention des femmes SUR la ville. Les angles ainsi abordés ont été ceux de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement et des productions artistiques. Le second, s'adressait plus directement à l'intervention des femmes DANS la ville. Les domaines ici privilégiés ont été ceux du travail, de la santé, de l'éducation, de la création artistique, de la production intellectuelle et de la vie sociale et politique.

Reflétant nos objectifs et la diversité des intérêts des participantes, le présent manuscrit regroupe un échantillon de textes issus du colloque. Du témoignage au texte scientifique, ceux-ci sont regroupés en fonction, cette fois, des thématiques abordées et des lieux d'intervention visés. Ainsi, dans la première partie, diverses contributions marquantes de Montréalaises à l'histoire de leur ville sont présentées afin, non seulement de les faire connaître mais aussi d'en réactualiser les stratégies. Reflet de la contribution toute particulière des femmes dans ce domaine, un volet

important est consacré à l'implication des femmes dans le milieu de l'éducation.

Trop souvent on semble croire que l'intervention des femmes dans le tissu urbain ne s'est limitée qu'à sa dimension charitable et sociale. Les textes réunis ici sous les chapitres Architecture et urbanisme, Musique, arts et littérature, nous montrent bien à quel point il n'en est rien. L'histoire se répète: les productions et contributions des femmes ont été et sont encore le plus souvent ignorées.

Enfin, dans la dernière partie, 350 ans plus tard, nous avons cru opportun de souligner l'intérêt de la critique féministe des connaissances comme voie de nouveaux questionnements et d'interroger les stratégies des montréalaises devant les phénomènes actuels propres aux grandes villes: violence, insécurité et pauvreté. C'est sur ces réalités que portent les derniers textes présentés.

Un colloque d'une telle envergure, plus de 70 communications y ont été présentées et diverses manifestations sociales et culturelles s'y sont greffées, n'a pu être organisé sans la collaboration généreuse de nombreuses personnes et l'aide financière de divers organismes.

Nous ne pouvons ici mentionner toutes les femmes qui se sont directement impliquées dans cet événement, mais nous ne pouvons passer sous silence les encouragements soutenus et "efficaces" que nous avons reçu de la directrice de l'Acfas, Françoise Braun, et remercier plus particulièrement les responsables de la section d'Études féministes lors du 60e Congrès de l'Acfas, Marie-Andrée Bertrand et Andrée Fagnan de l'Université de Montréal, pour leur collaboration chaleureuse et leur aide efficace. Nous tenons également à remercier Denise Piché de l'École d'architecture de l'Université Laval, Marie-Dominique Lahaise, chercheure, Josée Plessis-Bélair du Service de l'habitation et du développement urbain et Flore Dupriez de l'Université du Québec à Montréal pour leur aide à la programmation et les étudiantes graduées de l'Institut de recherches et d'études féministes pour leur implication dans l'organisation du colloque.

Rappelons également l'originalité de la contribution suscitée par Monik Grenier lors de la soirée d'ouverture du colloque, soit la présentation par des étudiantes de l'Université du Québec à Montréal de la chanson, créée

pour ce colloque, Le Vent dans les Voiles, qui reçu un accueil des plus chaleureux.

Notre université nous a appuyées dans toutes les phases de ce projet. Mentionnons, en particulier, l'appui financier du Rectorat, de l'Institut de recherches et d'études féministes, du Centre de recherche féministe et des Services à la collectivité de l'Université du Québec à Montréal. Deux départements ont également apporté une contribution financière, soit les départements de sociologie et de science politique. Nous remercions également le Mouvement des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'ouest du Québec ainsi que la compagnie Samson, Bélair, Deloitte & Touche, comptables agréés, conseillers en management.

Merci à tous et à toutes.

Rapport des femmes à la ville et à son histoire

Catherine Marand-Fouquet*

Bénies soient les commémorations. Voici trois ans, nous avons pu constater quel élan le bicentenaire de la Révolution française a redonné aux études historiques sur le rôle et la place des femmes dans l'événement politique. Béni soit le trois cent cinquantième anniversaire de Montréal qui ne donne pas seulement l'occasion de célébrer les illustres devancières mais offre aussi l'opportunité de réfléchir sur l'évolution du rôle et de la place des femmes dans la ville.

Déjà, en 1939, Jean Guéhenno écrivait, à propos du cent cinquantième anniversaire de la même Révolution: "Ce qui est historique n'est pas ce qui est passé ni ce qui est mort mais ce qui est durable, ce qui a mérité de vivre, ce qui fait la mémoire d'un peuple et ne cesse de déterminer sa volonté"[1]. J'aime cette phrase parce qu'elle suggère fortement que toute commémoration outrepasse ce qui pourrait n'être qu'une célébration complaisante du passé. Du reste, en donnant à votre colloque le titre superbe LES BÂTISSEUSES DE LA CITÉ, vous lui donnez pleinement raison.

Votre titre appelle en effet une réflexion sur le passé tout autant que des projets pour l'avenir. Il a valeur tout à la fois de manifeste et de programme. Car il n'est pas exempt d'une touche de provocation. En en prenant connaissance, il m'est revenu en mémoire ce qui s'était passé à Marseille en mai 1985. On avait organisé un ensemble de manifestations autour du thème *Les femmes et la création.* J'avais participé à un atelier

---

* Catherine Marand-Fouquet, conférencière invitée pour l'ouverture du Colloque, est historienne de l'Université de Provence et membre fondatrice de l'Association Les femmes et la ville, Marseille, France.

1 Cité par Pierre CARRIGUE, dans «À propos du 350ème anniversaire de Montréal: du bon usage des commémorations», *Historiens-Géographes*, no 333, septembre-octobre 1991, p. 111.

qui devait analyser la place et le rôle des femmes dans la recherche. Nous l'avions, non sans malice, baptisé "Les femmes fécondent la recherche", en renversant le rapport communément reçu quand il est question de femmes et de fécondation. Loin de la forme passive qui a pour habitude de vouer les femmes à être fécondées. Il s'agissait de démontrer, et ce fut aisé, que l'entrée des femmes dans les sciences s'était accompagnée, en de nombreux domaines, d'un renouvellement des problématiques[2]. De même, en 1987, dans les *Cahiers de géographie du Québec* traitant de "Femmes et espaces", Damaris Rose faisait-elle la même observation: le questionnement féministe a renouvelé la problématique sur les espaces et leurs fonctions[3]. Observons toutefois que cela ne rend pas pour autant tous les géographes féministes. Dire enfin que "les femmes fécondent la recherche" revenait à lutter contre un stéréotype. Ainsi faites-vous en évoquant les *Bâtisseuses.*

Car on n'entend pas habituellement ce terme dans une acception aussi entreprenante, quand il s'agit de femmes. On a tous entendu parler de bâtisseurs de cathédrale, de rois bâtisseurs, de bâtisseurs d'empires. Dans l'opinion commune, l'architecte évoque un homme, le maître d'oeuvre aussi. Le dictionnaire nous apprendra qu'une ouvrière bâtit, certes, un ourlet, un patron, autant dire un ouvrage de dame.

Il me plaît de saluer ici la tranquille audace des Québécoises: elles nous montrent si souvent à nous, Françaises, la voie. Trop intimidées sans doute par nos vénérables institutions dites "gardiennes de la langue", et quelque peu frileuses, nous devrions suivre plus hardiment le chemin que vous nous tracez: vous avez su féminiser les premiers les noms d'auteure, de chercheure, de professeure, et comme vous avez raison. Quand on s'y hasarde, en France, on déclenche presque toujours des haussements de sourcils, des réflexions ampoulées sur "le génie de la langue" ou bien encore un sourire apitoyé s'accompagnant d'une phrase du genre "ah! vous parlez comme nos amies Québécoises?" On ne saurait mieux souligner que le "génie" de la langue française semble bien misogyne et que les Français,

---

2 «Les femmes fécondent la recherche», Catherine FOUQUET, Martine PERRIN-BURDET, Christiane SOURIAU, dans *Femmes et créations*, manifestation coordonnée par Jeanne MAZEL, Marseille, mai 1985. Document disponible au GRAIFF, 2, rue Henri-Barbusse, 13001 Marseille.

3 Damaris ROSE, «Un aperçu féministe sur la restructuration de l'emploi et sur la gentrification: le cas de Montréal», dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 31, no 83, septembre 1987, pp. 205-224.

tout révolutionnaires qu'ils ont été, et bien qu'ils se soient dotés depuis onze ans d'un Président socialiste, sont de fieffés conservateurs.

Nous sommes donc réunis ici, d'abord, pour une célébration: celle des femmes qui, depuis trois cent cinquante ans, ont fait de Montréal ce qu'elle est. Les fondatrices (souvent des religieuses), les mères, les ouvrières, les artistes, les féministes; les unes, célèbres déjà chez vous, les autres, obscures, mais non moins bâtisseuses par leur labeur quotidien, par leur masse, par leur martyre aussi parfois, tant il est vrai que les femmes de Montréal ont payé leur tribut à la construction d'un monde plus juste. Votre démarche appelle en effet d'abord à une célébration, ce qu'on pourrait presque appeler une "épiphanie" des Montréalaises du passé, brillantes ou inconnues jusqu'ici. C'est une reconnaissance du rôle et de la place des femmes dans l'histoire de la cité.

Mais, d'autre part, elle suscite aussi une réflexion sur la pertinence du thème "les femmes et la ville". La ville construit-elle d'une façon particulière les rapports sociaux de sexe? Quelle est la place des femmes dans la ville? Tous les espaces leur sont-ils ouverts? Y a-t-il une façon féminine d'être citadine? On sait que les villes sont les laboratoires de la modernité, que plus d'un être humain sur deux, désormais, vit en ville. Or on sait aussi, depuis longtemps, que la ville attire les femmes. Toutes les grandes villes se sont nourries, se nourrissent encore de l'exode rural. Montréal ne fait pas exception qui, durant des siècles, a puisé principalement dans la fécondité des campagnes qui l'ont alimentée. Les espoirs de celles qui gagnaient la ville en quête de travail et d'une vie meilleure ont-ils été comblés - ou déçus? Celles qui avaient quitté une culture rurale dans laquelle elles ne trouvaient pas ou plus leur place ont-elles réussi en ville l'insertion recherchée? Quels métiers les accueillaient, et quelles maisons? Les femmes, en ville, construisent-elles une sociabilité spécifique, avec ses lieux de rencontre et ses modes d'échange et d'expression? Est-on Montréalaise, par exemple, aujourd'hui, par plaisir ou par nécessité? Et aussi, et encore, quelle fut la part des femmes dans le choix des institutions de la ville, dans sa gestion, dans ses aménagements? On en vient ici au concept de cité au sens politique du terme. En cette matière, il est clair qu'un rapprochement des rôles s'opère, mais très progressivement. Pourquoi si lentement? Où sont les résistances - et les réticences? Les rapports sociaux de sexe, dans la ville, tendent-ils vers l'équité? Que faudrait-il faire pour s'en rapprocher?

Toutes ces questions, qui ont alimenté vos réflexions lors de la préparation de cette rencontre, nous nous les posons, à Marseille, depuis que s'est constitué le groupe de travail qui a choisi de s'appeler "Les femmes et la ville". À l'origine de notre entreprise, comme souvent dans les actions humaines, un hasard, une opportunité. Faudrait-il s'en cacher? Le hasard rencontre parfois très opportunément la nécessité.

En 1988, le Centre d'Orientation de Documentation et d'Information Féminin (CODIF), institution à la fois féministe et para-municipale, demande à un groupe d'historiennes de l'aider à construire un numéro de sa revue - *Femmes Informations* - sur le thème "Les Marseillaises"[4]. Il s'agissait de rendre justice, en quelque sorte, aux femmes réelles dont l'existence et les exploits avaient été gommés de la mémoire de leurs concitoyens: à Marseille plus encore qu'ailleurs, peut-être, le domaine assigné aux femmes fut longtemps celui du logis, du moins dans les textes normatifs de la culture masculine dominante. La publication envisagée était modeste, destinée à un très vaste public, mais le travail exploratoire qu'elle nous a demandé a suscité chez nous l'envie d'aller plus loin: écrire à quatre, telles des mousquetaires, l'histoire des femmes de notre ville.

Nous étions donc quatre au début: Yvonne Knibiehler, qui s'est imposée dès les débuts de l'histoire des femmes en France, comme une spécialiste des questions intéressant la santé des femmes (maternité, infirmières, assistances sociales, médecine ...) avait déjà travaillé en collaboration avec moi sur certains de ces thèmes. Elle avait rédigé avec Régine Goutalier une étude sur *La femme au temps des colonies*. Elle travaillait depuis longtemps en étroite liaison avec Eliane Richard, spécialiste d'histoire du XIXe siècle et chercheure familière des archives privées de la haute bourgeoisie marseillaise. Yvonne fut donc dès le début l'animatrice principale du groupe[5].

---

4 *Femmes Informations*, no 49, novembre-décembre 1988, CODIF, 81 rue Sénac, 13001 Marseille.

5 Yvonne KNIBIEHLER, en collaboration avec Catherine FOUQUET, *L'Histoire des mères, du Moyen Age à nos jours*, Paris, Montalba 1980, Pluriel 1982; *La Beauté, pour quoi faire? Un essai sur l'histoire de la beauté féminine*, Paris, Temps Actuels, 1982. - *La Femme et les médecins, analyse historique*, Paris, Hachette, 1983. En collaboration avec Eliane RICHARD, et d'autres, *De la pucelle à la minette*, Paris, Temps Actuels, 1983. En collaboration avec Régine GOUTALIER, *La Femme au temps des colonies*, Paris, Stock/Pernoud, 1985.

Nous avons discuté longuement afin d'élaborer un plan satisfaisant pour l'*Histoire des Marseillaises* que nous projetions d'écrire. Entreprise considérable puisque la ville a été fondée voici bientôt deux mille six cents ans et se targue donc d'être la doyenne des villes de France. Autant dire que ses origines sont auréolées de mythe et qu'il est très difficile, pour ce qui est des femmes, de faire la part du réel. Reste que le mythe, en soi, a contribué à construire l'imaginaire de la ville. Il a doté l'identité marseillaise d'une aura d'exotisme et de romanesque. Selon l'historien Justin (*Histoires philippiques,* IIe siècle après J-C), le chef grec Protis, venu avec ses compagnons de Phocée, arriva sur le rivage élu alors que le roi ligure du lieu préparait les noces de sa fille Gyptis; selon la coutume, la jeune fille choisirait elle-même son époux lors d'un festin auquel seraient conviés les prétendants. Les chefs de l'expédition grecque y furent invités. Lorsqu'elle entra, portant la coupe qu'elle devait offrir à son élu, la princesse Ségobrige tendit sans hésiter la coupe à Protis. L'alliance était scellée: Protis reçut de son beau-père la terre où fonder la ville.

Spontané ou pas, le choix de Gyptis fonde l'essor de la ville sur un mélange des peuples - et ceci correspond à une réalité. Voici bientôt deux mille six cents ans en effet que des vagues successives de populations diverses se sont mêlées sur notre rivage. Toutes ne venaient pas de la mer, les montagnes proches, Alpes, Cévennes, Auvergne ont alimenté sans cesse la ville dévoreuse d'hommes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'aspect cosmopolite des foules marseillaises étonne les voyageurs de passage. Ces migrants, animés par la volonté de réussir, ont souvent fait souche. Leur saga familiale fait les beaux jours du cinéma contemporain. De *l'heure exquise* de René Allio, dont le père venait du Piémont italien, au *Mayrig* d'Henri Verneuil dont toute la famille est arrivée d'Arménie, ces migrances ont suscité des récits souvent fort émouvants. Les femmes n'en sont pas absentes, comme personnages. Mais ce sont encore presque toujours des récits d'hommes tant il est vrai qu'ils ont très longtemps monopolisé la création littéraire et cinématographique. Marcel Pagnol, l'écrivain et cinéaste contemporain qui a le plus contribué à populariser le "type marseillais" en a donné une vision très masculine. Dans son oeuvre, les femmes n'existent que relativement aux hommes: elles sont maîtresses, épouses, mères, choisies ou délaissées elles n'existent pour ainsi dire pas de façon autonome. Le héros, c'est l'homme; la femme, tout juste un faire-valoir dans le mélodrame où Margot pleure sur le sort de Fanny.

On peut bien juger secondaire ces sources romanesques qui tracent des Marseillaises un portrait stéréotypé, qu'on pourrait transposer en d'autres lieux sans beaucoup le changer. Il faut aller au-delà de ces images. Mais on ne saurait les négliger trop: elles ont modelé, façonnent encore bien des sensibilités. Jusqu'à quand? Il est difficile de corriger des stéréotypes, des images, façonnés par des siècles de connivence. Leur poids est tel sur les mentalités que certains ont pu défendre l'idée qu'il existait un domaine "immobile" de l'histoire: celui dit du "temps long" auquel se rattacherait tout ce qui touche aux moeurs[6]. Les sources dont ils disposaient pour les temps les plus reculés, sources presque toujours établies par des hommes, pour des usages à eux réservés, les ont longtemps confortés dans cette vision des choses. Une vision rassurante pour ceux au profit desquels cette société était construite: le monde est en ordre quand l'homme bâtit la maison pour que la femme s'y abrite, avec leur progéniture. Qu'elle en sorte le moins possible. À lui les dangers de la place publique, les confrontations civiques, la lutte, les honneurs. À elle la douce obscurité du foyer dont, bien évidemment, elle est la reine...

À cet égard, une étude du thème *Les femmes et la ville* devrait aborder aussi la question de la ville imaginée comme femme. On rencontre très fréquemment ce fantasme dans la littérature masculine des siècles passés. D'après certains médiévistes, une étape importante dans la constitution de l'imaginaire de la ville se place lorsqu'on représente la ville elle-même sous les traits d'une femme. De l'allégorie familière aux clercs et aux poètes, on passe à une image plus accessible au grand nombre et, en particulier, aux femmes. C'est d'abord sous les traits d'une femme réelle, vivante, qu'on aurait personnifié la ville lors d'une fête, d'une procession (Valenciennes, 1348) puis sous la forme d'une statue (Toulouse peu après 1500 mais Pise deux siècles plus tôt). Jacques Rossiaud, lorsqu'il fait ces remarques, suggère que les actes héroïques des femmes lors des sièges leur auraient été inspirés par l'honneur qu'on leur faisait en les représentant sous la forme de la ville...[7]; ces interprétations me laissent sceptique. Elles appellent toutefois à s'interroger sur les échanges entre réalités et représentations:

---

6 Fernand BRAUDEL, «Histoire et sciences sociales: la longue durée», *Annales, E.S.C.*, no 4 1958, pp. 725-753.

7 *Histoire de la France urbaine, t. 2, Le Moyen Age*, Paris, Le Seuil, 1980, pp. 600-602.

ils forment une composante essentielle de l'intelligence de l'histoire - mais n'en constituent pas la partie la plus facile[8].

Gardons-nous surtout d'attribuer exclusivement à l'imaginaire masculin ce type de représentations: c'est André Suarès qui imagine Marseille, en 1934, comme une jeune géante allongée: ses jambes sont les deux rives du Vieux-Port et celui-ci son sexe[9]; c'est Dominique Fernandez, aujourd'hui, qui évoque la féminité de Sienne et sa "conque rose"[10]. Mais nous pouvons lire aussi sous la plume d'une Québécoise, notre contemporaine, à propos de Montréal:

> la ville devient une femme rieuse, triste, musclée, fragile; la ville a une histoire insoupçonnée. La ville est tragique. La ville est excessive. La ville a des bras, des lèvres, foisonne de mamours, d'étreintes et de tremblements[11].

Car il est enfin venu le temps où, les femmes accédant massivement au savoir, il est devenu possible de connaître d'elles autre chose qu'une doxa, une leçon apprise, des modèles tellement preignants qu'elles les avaient intériorisés. C'est l'époque contemporaine, dans toute sa complexité, son mouvement tourbillonnaire, qui, en provoquant des changements sociaux radicaux, a facilité, rendu possible et nécessaire à la fois la prise de conscience des femmes. De la revendication pour l'égalité des droits, on est passé à un actif questionnement sur les effets des rapports sociaux de sexe dans les sociétés humaines. Les ethnologues ont relu les études d'autrefois, percevant leurs insuffisances; le regard anthropologique a renouvelé toutes les sciences humaines, au premier rang desquelles la sociologie. Pour l'histoire, on peut affirmer que toute étude d'histoire sociale qui négligeait ces apports perdait l'essentiel de son intérêt. À la

---

8 Mathilde DUBESET et Michelle ZANCARINI-FOURNEL concluent ainsi la présentation de leur thèse *Parcours de femmes, Réalités et représentations, Saint-Etienne 1850-1950*: "la réalité devance parfois les images qu'une société a d'elle-même, mais celles-ci peuvent, en retour, constituer un frein aux évolutions. Ces échanges sont, à notre sens, une composante essentielle à l'intelligence de l'histoire". Dans *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, Lyon, Centre Pierre Léon, 1988, no 12, p. 14.

9 André SUARES, *Marsiho*, Paris, Grasset, 1933.

10 Dominique FERNANDEZ, *Le Promeneur amoureux*, Paris, Plon, 1980, Livre de poche, 1987, pp.14-15.

11 Nicole BROSSARD, «Aura d'une ville», dans *Montréal des écrivains*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1988, p. 41.

classique critique des sources s'est ajoutée, obligatoirement, la composante du sexe de l'émetteur. Quiconque l'oubliait risquait fort l'inexactitude et l'illusion.

L'étude de l'histoire des Marseillaises telle que nous souhaitions l'entreprendre requérait donc la collaboration de plusieurs branches des sciences humaines. Il nous apparaissait aussi quasiment impossible, pour les périodes où les sources manquaient presque tout à fait, d'obtenir des réponses aux questions que nous nous posions sur les rapports entre la ville et les femmes. L'époque contemporaine en revanche nous offrait un champ de recherches presque trop vaste. Nous avons alors décidé de procéder par étapes et de faire appel à des spécialistes d'autres disciplines; des géographes, sociologues, ethnologues, archéologues, des médecins aussi ont accepté de collaborer avec nous. Dans le courant de l'année 1991, nous avons réuni des tables rondes avec ces associés ainsi qu'avec des représentantes d'associations de femmes ou d'institutions s'occupant des femmes, pour leur exposer notre projet et recevoir leurs suggestions. Les 29 et 30 novembre un colloque intitulé *Des Marseillaises, Les femmes et la ville* a tenté de faire le point des connaissances historiques sur la question. Ses actes paraîtront à l'automne 1991[12].

Enfin et surtout, au cours de nos réflexions, il nous est apparu que la pertinence des questions que nous nous posions à propos des Marseillaises ne ressortirait vraiment que d'études comparatives: comment évoquer une spécificité locale si l'on ne sait pas comment les choses se passent ailleurs? Ce que nous observons chez nous est-il sécrété par le phénomène "grande ville" ou par la civilisation méditerranéenne? 1993 devrait accomplir l'achèvement de l'unification européenne. N'était-ce pas l'occasion de rassembler des équipes de chercheurs de métropoles d'importance similaire pour en débattre?

Ainsi avons-nous fait. Et si tout se déroule selon nos voeux, un colloque international se tiendra à Marseille les 11, 12 et 13 mars 1993 sur le thème *Les femmes et la ville.* En si peu de temps, pour un sujet si vaste, nous avons dû réduire nos objectifs en fonction des équipes que nous avons pu mobiliser. Notre principal partenaire sera Bruxelles (l'Université Libre). Nous menons des investigations parallèles à celles de l'équipe belge.

---

12 Aux éditions Côté-Femmes, 4 bis rue de la Petite-pierre, 75011 Paris.

D'autres viendront d'Espagne, d'Angleterre, de Grèce, d'Allemagne mais aussi de Tunisie.

Les recherches sont presque toujours tributaires de conditions qui leur sont extérieures et les modèlent dans un sens qui n'est pas toujours conforme à ce qu'on aurait souhaité. Il y a rencontre d'individus, de projets; il y a aussi les contraintes du temps et de l'espace. C'est ce qui explique que, pour ce qu'on pourrait appeler un "premier galop" du thème, des pans entiers de la connaissance nous manquent. Ainsi de l'architecture au féminin. Nous n'avons pas réussi ou su nouer des rapports de travail avec l'école d'art et d'architecture de la ville, pas plus qu'avec des architectes en exercice. Il faudra y parvenir par la suite. De même, des organismes officiels s'occupant d'habitat social n'ont pas répondu à nos propositions. Aussi bien est-ce en grande partie sous l'effet de contraintes que nous avons dû choisir de limiter les objectifs de notre rencontre à trois thèmes. Ils sont loin de recouvrir toute l'ampleur du champ de recherche mais permettent déjà, pensons-nous, d'en aborder des aspects essentiels, et chemin faisant, d'affiner la problématique.

L'originalité de notre démarche consiste à créer une interaction entre deux domaines de recherche: celui de la ville et celui des rapports sociaux entre les hommes et les femmes dans le cadre urbain: la ville multiplie en effet les interactions sociales, pour le meilleur et pour le pire. On a dit longtemps que "l'air de la ville rend libre", certes, mais il serait plus exact, bien souvent de parler au pluriel des libertés que la ville procure; tous n'en profitent pas[13]. C'est pourquoi elle suscite aussi l'exclusion, l'isolement, la ségrégation et la révolte. Comment ces interactions jouent-elles pour les femmes? Quelles femmes sont exclues, rejetées, ou risquent de l'être et pourquoi? Quelles femmes profitent d'une meilleure sociabilité, sous quelle forme et comment s'élabore-t-elle? Où, quand, comment progresse la mixité? Quels sont les lieux topographiques mais aussi symboliques, que les femmes investissent? Quelles sont, à l'inverse, les limites à leur participation, à leur intégration et la raison des résistances?

Le cadre urbain provoque-t-il une évolution des fonctions traditionnelles de la famille? Quels en sont les enjeux pour les rôles sociaux assignés aux deux sexes? Y a-t-il, ou non, opposition entre une démocratie qui met en valeur l'individu et les cadres anciens? Comment enfin s'effectue

13 Voir introduction de Jacques LE GOFF à l'ouvrage cité note 7.

l'insertion de toutes celles qui, attirées, par la ville, s'y installent? Ces rurales ou ces étrangères, loin de représenter un problème particulier, n'offrent-elles pas un miroir grossissant des difficultés que rencontrent la plupart des femmes dans les grandes villes?

Problématique large, qui fait appel à toutes les disciplines, ensemble de questions qui invitent aussi, on le sent bien, à des résultats concrets. La compréhension d'un phénomène aussi complexe que les relations sociales entre hommes et femmes dans le cadre urbain, envisagées à la fin sous tous leurs aspects (historique, sociologique, politique, culturel, sanitaire, etc...) permettrait sans aucun doute de favoriser la cohésion sociale des citoyens et citoyennes dans l'Europe en formation. Le projet n'a pas seulement pour ambition de stimuler la collaboration intellectuelle mais aussi de formuler des propositions concrètes pour quelques uns des problèmes urgents de notre société contemporaine. Les résultats des recherches seront présentés au colloque de mars 1993 et discutés en présence d'experts internationaux venus du Canada, des États-Unis et de l'Europe de l'Est. Ainsi, l'espérons-nous, les problématiques originelles pourront être éprouvées, éventuellement réorientées. On pourra approfondir les plus fructueuses et peut-être aussi proposer des actions positives pour les problèmes analysés.

Les thèmes retenus pour cette première confrontation sont le travail/les nouvelles pratiques et les nouveaux modes de vie/la participation à la vie de la cité.

Le *travail*, thème qui s'impose d'emblée, pourrait à lui seul occuper plusieurs journées. Il sera axé sur la problématique de la tradition et de la modernité. On examinera d'une part des travaux et métiers traditionnels sous les angles de leur évolution, du recrutement, de la formation; quelles initiatives les femmes prennent-elles dans ces domaines? Quelle est la place des immigrées? Quelle ampleur y prend le chômage? On abordera aussi la question des nouveaux métiers; doit-on seulement entendre par là ceux qui font appel aux technologies nouvelles ou ne peut-on y ranger aussi des métiers nouveaux pour les femmes en ce qu'ils les font participer à des genres de vie naguère interdits à leur sexe? Comment enfin les femmes abordent-elles les nouvelles technologies? Comment y sont-elles préparées, combien sont-elles? Font-elles preuve de créativité en ce domaine?

Les *nouvelles pratiques* et les *nouveaux modes de vie* seront l'occasion d'aborder le thème des formes d'isolement: le foyer enferme-t-il encore?

Quel rôle jouent l'habitat et l'urbanisme? Quelles sont les autres formes d'exclusion que la ville perpétue (prostituées, femmes âgées, immigrées)? Mais plus immédiatement que les formes d'isolement, la ville évoque des lieux de rencontre, elle procure des formes d'intégration. On les envisagera sous deux angles complémentaires: entre femmes, la socialisation croissante de la maternité et de l'éducation des enfants, les relations culturelles et sportives; entre hommes et femmes, la mixité dans la formation, le travail et les loisirs.

Le troisième thème retenu est celui de la *participation des femmes à la vie publique dans la cité.* Ce sera le moment d'étudier le problème brûlant des rapports entre femmes et politique: quelle est leur participation dans les différentes instances du pouvoir? Il ne s'agit pas seulement du vote et des élues mais aussi des membres des administrations aux niveaux local, régional, national, européen. On étudiera enfin les associations formelles et informelles de femmes et au service des femmes.

Cette année, l'équipe initiale s'est plus particulièrement attachée à développer ce dernier thème. Au cours de rencontres en principe mensuelles avec des associations de femmes nouvelles ou déjà anciennes, elle engrange une quantité redoutable d'informations (redoutable, pour qui devra rédiger la synthèse....). Cette démarche d'investigation participante a déjà fait ses preuves pour l'étude de mouvements sociaux nés sur le terrain le plus humble: ceux-là n'ont pas pour habitude de constituer des archives et, pour peu qu'ils n'aient pas non plus encouru les foudres de la répression, ils opposent aux investigations une redoutable opacité. On retrouve ici l'importance primordiale de la récolte de récits de vie pour construire l'histoire des femmes; elle s'accompagne aussi de la collecte de documents divers et enfin, elle incite les participantes à constituer désormais des archives. L'hagiographie, l'embellissement de la réalité sont les écueils redoutés de ce genre d'enquête; toutes les précautions méthodologiques doivent être prises pour les éviter[14].

Nous ne refusons jamais un éclairage lointain, voire exotique: la présence à Aix cette année d'une chercheure japonaise, Yuko Nishikawa, nous a fourni l'opportunité d'entendre un exposé sur un groupe de femmes

14 *Femmes, familles et action ouvrière, Pratiques et responsabilités féminines dans les mouvements familiaux populaires* (1935-1958). Sous la responsabilité de Geneviève DERMENJIAN, Les Cahiers du GMRF, no 6, Villeneuve d'Asq, 1991.

d'Osaka (pour être juste, il faut préciser qu'il comporte aussi un homme). Remarquable exposé, tout à fait passionnant dans l'ordre de nos préoccupations puisqu'il nous introduisait au coeur d'un pays à urbanisation vertigineuse et dans lequel la partition des rôles entre hommes et femmes ne fut remise en cause que très récemment; les bouleversements du mode d'habitat et du groupe familial accompagnent ces transformations avec des phénomènes complexes d'interactions qu'on a pu voir à l'oeuvre d'ailleurs, étalés dans un temps plus long. Le rôle central, dans le développement de ce groupe, de la Maison des Femmes d'Osaka, sa chronologie très proche de celle du mouvement des femmes dans le monde, le fait aussi que le groupe fonctionne pour ses membres comme une autre famille nous ont rappelé bien des données connues de l'histoire du mouvement des femmes dans le monde occidental. Cet exposé enfin, comme chacun de ceux que nous avons entendus, a enrichi notre grille d'analyse. Une question nous a été posée par notre amie, qui nous a laissées coites: "quelles sont les réflexions du mouvement féministe français sur la vieillesse?"

Il faut bien avouer que, depuis le livre essentiel de Simone de Beauvoir, la vieillesse ne semble pas solliciter beaucoup les investigations de la recherche féministe. La vieillesse en soi, du moins. Il en va autrement du sort des femmes âgées dans les villes. C'est un des thèmes que nous avons retenus pour notre colloque de l'année prochaine. Peut-être nous a-t-il été suggéré, du reste, par la situation démographique particulière de Marseille: cette ville ne cesse de perdre de ses habitants au profit de l'habitat pavillonnaire des villes périphériques. Avec l'allongement de la vie, les vieilles femmes sont de plus en plus visibles dans les rues et surtout dans les jardins. Là où naguère le public s'animait surtout des jeux d'enfants, on voit de plus en plus de têtes blanches. Il en va de même des transports en commun dans lesquels, à certaines heures, la cohabitation des anciens et des jeunes pose parfois problème.

Mais il serait tout à fait faux, d'autre part, de ne considérer la présence et l'action des femmes âgées dans la ville que sous l'angle misérabiliste et doloriste. C'est parmi elles aussi, et c'est un phénomène ancien, que se recrutent les plus généreuses mécènes. Marseille n'a pas l'exclusivité de ce trait qui tient du reste pour une part (au moins autrefois) au bon usage que telle héritière ou telle veuve savait faire de son patrimoine, au bénéfice de la communauté. Mais, la tradition voulant que la discrétion caractérise les conduites bourgeoises, ces femmes ont rarement donné leur nom à leurs fondations mais bien plutôt dédié à la mémoire d'un père ou d'un mari

(dont elles portaient le nom) leur grand oeuvre. Le masculinisme ambiant a fait le reste et certaines ont tout à fait disparu de la mémoire des habitants de leur ville. Un exemple: le musée dit "Grobet-Labadié", à Marseille. Il s'agit d'une belle demeure construite par un industriel sous le Second Empire. Cet Alexandre Labadié avait une fille, Marie, qui y grandit, assista aux débuts de la collection d'oeuvres d'art et d'objets décoratifs que constitua son père. Elle y habita elle même ensuite avec son mari, Louis Grobet, continua la collection et, devenue veuve et restée sans descendance, fit don à la ville de Marseille en 1924, de la maison et de tous les trésors qu'elle contenait. Son époux aurait émis le voeu qu'une telle donation fût faite. Il n'empêche; on peut considérer que Marie Labadié en est l'auteure et qu'elle a contribué largement à l'embellissement de cette demeure-musée. Une rue du quartier a reçu le nom de .... Louis Grobet .... Et lorsque, cet hiver, une exposition déroula les fastes de "Marseille au XIXe siècle", la banderole censée attirer les visiteurs au musée portait: "Cabinet d'un amateur au XIXe siècle". Envolée, Marie? pas tout à fait: sur le mur pignon qui jouxte la maison, un artiste contemporain a peint une fresque qui représente le couple Grobet-Labadié au milieu de ses trésors. *Il* est assis, en position d'être pensant; *elle* est debout derrière lui, en parfaite posture d'égérie. Les stéréotypes sont saufs.

Cette anecdote a pour moi valeur d'exemple: elle illustre à merveille le gommage que la mémoire officielle opère trop souvent des actions positives accomplies par les femmes dans la cité. Ici, à Montréal, si j'en juge par le programme du colloque, le risque est bien moins grand. Les noms de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys, sont connus de tous. Il n'est pas impossible que cela tienne en partie au moment de la fondation: plus proche de nous que celle de Marseille, elle se produisit en un temps (le XVIIe siècle) plus favorable aux fondations d'envergure par des femmes. Elle se fit en un milieu pionnier, moins corseté dans les traditions, les habitudes. La ville n'a pas échappé pourtant à l'étouffant XIXe siècle des femmes. Perdant le droit de vote, perdant les avantages du douaire, il a fallu aux Montréalaises beaucoup de courage et de ténacité pour mener le combat en faveur de l'égalité des droits. Deux atouts fondamentaux dans leur jeu: un haut degré d'instruction (équivalent à celui des hommes), une action dynamique et assidue dans les domaines de l'éducation, de la charité, de la santé. C'est là le côté positif d'une massive présence religieuse, constante de l'histoire des Montréalaises depuis les origines. Même tenues en lisière de l'action politique proprement dite, les femmes de Montréal ont animé depuis toujours des institutions indispensables au fonctionnement de

la cité. Mais pourtant, comme en France, il a fallu vaincre l'opposition acharnée des plus réactionnaires. Contrairement aux Anglo-Saxonnes, les Québécoises n'ont précédé que de quatre ans les Françaises pour l'obtention du droit de vote.

Elles étaient prêtes, en revanche, à mener les combats féministes de ce siècle, heureusement relancés par les célébrations. Ainsi la Fédération des femmes du Québec a-t-elle vu le jour après le vingt-cinquième anniversaire, dignement fêté, du droit de vote pour les femmes. Ainsi, également, son cinquantième anniversaire a-t-il suscité l'idée de cette très passionnante visite de Montréal au féminin, que nous nous apprêtons à faire demain.

Célébration, revendication, ces termes disent assez que ces recherches sont encore faites dans un esprit militant. Comment pourrait-il en être autrement? La route est longue encore pour faire admettre le partage égalitaire des droits et ce que nous souhaitons: la collaboration équitable des sexes pour, ensemble, bâtir la cité harmonieuse dont nous rêvons tous: cette cité dont Jean-Paul Dollé écrivait dans *Fureurs de ville: seule une nouvelle civilisation urbaine pourra animer durablement désir de liberté et plaisir d'habiter*. Ne nous fixons pas d'échéance, ce serait imprudent, mais travaillons ensemble à la construire sur des bases solides: la connaissance la plus exacte possible du passé de la ville et de son présent devraient nous y aider. Mettons-nous donc à l'ouvrage.

I

ENTRE LE POLITIQUE ET LE SOCIAL: RICHESSE ET DIVERSITÉ DE L'APPORT HISTORIQUE DES FEMMES DANS LA VILLE

Participantes

Françoise DEROY-PINEAU
Denise ROBILLARD
Nathalie PICARD
Janice HARVEY
Agathe LAFORTUNE
Andrée LÉVESQUE
Danielle LACASSE
Denyse BAILLARGEON

Présentation

Lucie PICHÉ

PRÉSENTATION

Lucie Piché*

À travers l'histoire de Montréal se profilent des femmes qui ont contribué, par la diversité de leurs interventions, à l'édification de la ville. Les textes qui suivent mettent en lumière divers aspects de la contribution de ces femmes qui ont bâti Montréal.

Françoise Deroy-Pineau met ainsi en relief le rôle que tient Madeleine de la Peltrie dans la fondation de Montréal. Après avoir soutenu les Ursulines de Québec, elle apporte en effet son concours aux montréalistes, accompagnant Jeanne Mance à Ville-Marie dès 1642. Plus globalement, l'auteure esquisse le portrait d'une femme qui, en dépit des limites "propres à son sexe", ose participer à l'aventure du Nouveau monde.

Denise Robillard explore pour sa part le rapport des femmes au politique par l'analyse de la correspondance échangée entre Jacques Viger, le premier maire de Montréal, et Marguerite Lacorne, son épouse. L'examen de cette correspondance (1808-1834) dénote non seulement l'intérêt de cette femme pour la vie politique du Bas-Canada, mais aussi le rôle de conseillère qu'elle joua auprès de son mari.

Marguerite Lacorne n'était sûrement pas la seule montréalaise à s'intéresser à la politique. En témoigne, le nombre de femmes qui, à partir de 1791, exercèrent leur droit de vote et ce, jusqu'à ce qu'on ne leur retire en 1849. À partir de sources fragmentaires, Nathalie Picard dresse l'inventaire du nombre de femmes qui ont exercé ce droit dans le district de Montréal. Les sources examinées permettent de plus, de dégager certaines caractéristiques socio-démographiques des votantes, de même que le parti politique pour lequel elles ont voté.

---

* Lucie Piché est étudiante aux études avancées en histoire à l'Université du Québec à Montréal.

La présence des femmes sur la scène montréalaise se manifeste également au niveau de la mise en place d'un réseau de services sociaux. Janice Harvey explore cette réalité par l'étude de deux associations privées de charité mises sur pied au XIXe siècle par des anglophones montréalaises. Se démarquant de la philanthropie scientifique, ces femmes développent des pratiques professionnelles originales, privilégiant notamment une approche centrée sur la relation d'aide et les besoins des individus. La spécificité de leur action tire notamment sa source, affirme l'auteure, de l'expérience commune que partagent ces femmes qui, à travers leur action, poussent à leurs limites les rôles sociaux de sexe que l'idéologie victorienne leur imparti.

Les femmes sont toujours aussi présentes, dans les années 1950, dans la mise en oeuvre de services à la communauté. Elles sont notamment actives au niveau de la paroisse où elles initient diverses activités qui favorisent le développement de la vie culturelle et sociale. L'étude effectuée par Agathe Lafortune dans deux paroisses montréalaises met en relief la contribution de ces femmes qui ont façonné la vie communautaire de leur quartier, favorisant ainsi l'émergence de lieux de sociabilité et de solidarité dans la ville.

Certaines femmes s'engageront dans des voies plus inusitées. C'est le cas de Éva Circée-Côté, qui pendant plus de vingt ans, signe une chronique régulière dans un journal syndical sous le pseudonyme de Julien St-Michel. Rédigées entre 1916 et la fin des années 1930, les chroniques qu'elle publie dans *Le Monde ouvrier*, démontre Andrée Lévesque, révèlent une pensée progressiste où s'affirme un parti pris en faveur de la modernité, de la démocratie, de la justice sociale et de l'égalité sexuelle. Ses prises de position, par exemple, en faveur de l'école gratuite ou du droit de vote des femmes, ne sont pas sans forger l'opinion publique montréalaise.

C'est par ailleurs au nom de l'opinion publique qu'est mise sur pied, en 1950, une commission d'enquête visant à éliminer de la ville la prostitution. Danielle Lacasse démontre l'impact négatif, pour les prostituées, de cette enquête qui conduit à la déstructuration du "Red Light". L'élimination du bordel traditionnel, où la tenancière jouait un rôle de premier plan, entraîne en effet une détérioriation des conditions de travail des prostituées. Ces dernières sont désormais plus visibles, à la merci d'intermédiaires, parfois nombreux et généralement masculins. Cette prise en charge des structures d'encadrement et de contrôle de la prostitution par les hommes

entraîne l'émergence de nouveaux rapports de pouvoir où la violence, notamment, devient le lot de plusieurs de ces femmes.

Dans une toute autre optique, Denyse Baillargeon examine l'attitude des montréalaises face à la médicalisation des soins pré et post nataux au cours de la première moitié du XXe siècle. Son étude repose notamment sur les relevés statistiques des visites qu'effectuaient les infirmières auprès des assurées de la compagnie d'assurance-vie La Métropolitaine. Son étude démontre que loin d'être réfractaires au suivi médical que la compagnie leur offrait afin de réduire la mortalité infantile, ces femmes ont néanmoins exercé des choix face à la nature des soins qu'elles désiraient obtenir, ne requérant les services de l'infirmière visiteuse que lorsqu'elles les jugeaient utiles.

Madeleine de La Peltrie et la fondation de Montréal

Françoise Deroy-Pineau*

Le rôle clé de Jeanne Mance dans la fondation de Montréal est établi. Celui de Madeleine de La Peltrie est moins connu. Or, son exemple a autorisé Jeanne à s'émanciper d'un milieu provincial pour se mettre à la disposition de la Société de Montréal et en devenir le pivot. Madeleine, connue comme bailleuse de fonds des Ursulines de Québec, est méconnue à titre de co-fondatrice de Montréal. Tout en rappelant sa biographie, nous nous proposons de rapprocher des faits, jusqu'à présent épars, pour souligner l'influence décisive de Madeleine sur Jeanne et son apport effectif à la fondation de Montréal pendant trois hivers, de 1641 à 1644. Nous soulignerons également la solidarité et l'autonomie de ces deux femmes innovatrices, qualifiées d'«amazones» en leur temps; Madeleine ouvrant des voies que Jeanne emprunte et prolonge de façon créatrice[1].

1992: Montréal fête un anniversaire. Mais sait-on vraiment qui a fondé la métropole du Canada? «Maisonneuve» répond une mémoire collective, plus habituée à retenir les noms masculins. Pourtant, si l'on ouvre un cahier symbolique et imaginaire de la fondation officielle, les noms de deux femmes d'importance surgissent: Jeanne Mance, infirmière; Marguerite Bourgeoys, enseignante. Cependant Marguerite n'était pas à Montréal le 17 mai 1642, jour de la fondation. Elle n'y est arrivée qu'en 1653. D'autres

* Françoise Deroy-Pineau est en rédaction de thèse en sociologie à l'Université de Montréal.

1 Il s'agit d'une recherche en socio-histoire qui s'appuie notamment sur: - les écrits de contemporains de Madeleine et de Jeanne; - des travaux d'archives réalisés dans le Perche; - une brève analyse de la situation de la femme dans la Coutume de Paris; - le *Registre de la population du Québec ancien*, issu du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) du département de démographie historique de l'Université de Montréal et enfin, des ouvrages cités en bibliographie et des notes ci-dessous.

femmes accompagnaient Jeanne: une certaine Catherine Lézeau; Françoise Gadois, épouse du maître menuisier Nicolas Godé et leurs deux filles, Françoise et Mathurine; Martine Messier, femme d'Antoine Primot et leur fille adoptive, Catherine Therry; Marie Joly, conjointe d'Antoine Damiens. Sans oublier Madeleine de La Peltrie et sa suivante Charlotte Barré.

350 ans plus tard, Jeanne Mance est honorée d'une réputation bien méritée et même d'un musée tout neuf dont elle partage les honneurs avec les religieuses hospitalières de Saint-Joseph. Marguerite Bourgeoys est revêtue d'une auréole. La postérité couvre de gloire Maisonneuve. Quant à Madeleine de La Peltrie, elle s'avère inconnue au bataillon des fondateurs et fondatrices de la plus grande ville francophone d'Amérique. Elle qui était venue créer au nouveau monde, pour les femmes, une institution d'enseignement de la langue française.

Incohérence du souvenir, amnésie de l'Histoire? Ou difficulté de reconnaître une femme indépendante, difficile à classer dans les catégories sociales établies: ni célibataire, ni religieuse, ni veuve résignée. Son caractère non conventionnel, la noblesse de ses idées et l'admiration ou la haine qu'elle a suscitées chez ses contemporains, font d'elles une personnalité exposée à être contestée.

Le fait est que ses aventures n'ont rien à envier à celles de ces amazones - terme très utilisé au début du XVIIe siècle pour désigner les femmes sans homme - de tous les temps, parties outre-mer, au défi des peurs ... et des prudences. Les péripéties de sa vie - pas toujours sages - ont-elles fait peur? Au cas où de jeunes femmes se mettraient à imiter certains de ses projets qualifiés de fantasques, voire d'irresponsables, par des biographes? Seuls quelques historiens et historiennes anglophones ont vu en elle "la plus attirante des pionnières du Canada"[2].

Madeleine est née à Alençon, en 1604. Elle y mène une vie de jeune fille rangée. Toutefois, elle se fait remarquer de bonne heure dans la lutte contre la pauvreté et pour la justice[3]. On la marie à 19 ans, à Charles de La Peltrie, authentique noblesse d'épée[4].

---

2 L'expression est de Sophy ELLIOT, *The Women Pionners of North America,* Gardenvale (Qc), Garden City Press, 1941, p. 71.

3 Voir notamment les Relations des Jésuites (vol. 56, 1671-1672) dans l'édition de Thwaites, 1896-1901, p. 224: «Dès son enfance ... (sa) miséricordre et (sa) charité

Veuve lors du siège de La Rochelle, en 1628, Madeleine hérite d'un coquet douaire et des biens de son défunt époux. Mais elle est de la race des insoumises, refuse de se remarier et ne trouve pas sa place dans les modes de vie traditionnels de son époque. Bien qu'elle développe une profonde vie personnelle intérieure[5], elle n'est pas admise lors de ses tentatives pour devenir religieuse. L'aventure monastique lui étant refusée - faute de penchant pour l'obéissance, suggèrent certains - elle cherche ailleurs.

Son père, monsieur Cochon, sieur de Vaubougon - bourgeois devenu gentilhomme cherche à la remarier. Bien sûr, la Coutume permet plus d'indépendance à une veuve, mais l'autorité paternelle est tout de même puissante[6]. Madeleine refuse et scrute l'horizon des aventures philanthropiques possibles.

Dans cet horizon se profile la Nouvelle-France et pour trois bonnes raisons. Premièrement, sa ville natale, Alençon, en Normandie, est sur la route Paris-Saint-Malo. Deuxièmement, au moins l'un de ses trois frères a fait des études chez les jésuites de La Flèche, patrie du fondateur de Montréal, monsieur de La Dauversière, que le frère en question a peut-être connu (c'est par les jésuites, non encore par La Dauversière, qu'elle a pu entendre parler de Canada). Troisièmement, dès son mariage, qui l'a conduite au Perche, elle est devenue proche de Robert Giffard et des frères Juchereau, têtes de file du premier groupe de colons arrivés en 1634 à Québec. Elle est même une des meilleures amies du bailleur de fonds de cette première vague de colons. Veuve, elle aurait donc pu partir à ce moment. Mais il est impensable, en ce temps, qu'une femme seule puisse

---

envers les pauvres, dont elle ne pouvait voir la misère sans en être touchée de compassion ...»

4 Voir les travaux de madame MONTAGNE et/ou OURY, 1974, p. 23: «Charles de Gruel, seigneur de la Peltrie descendait d'une maison qui, au XIème siècle, appartenait déjà à la noblesse».

5 Voir notamment les Relations des Jésuites, vol. 56, 1671-1672, dans l'édition de Thwaites, 1896-1901, p. 224: «Le Saint-Esprit qui la conduisait ...»; voir également les propos de François-Xavier CHARLEVOIX, auteur en 1744 d'une *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, «Sa vie a été fort semblable à celle de Marie de l'Incarnation et cela suffira pour persuader aux siècles à venir qu'elle a été une des plus brillantes lumières de l'Église naissante du Canada».

6 Voir, entre autres, notre article, «La situation de la femme dans la Coutume de Paris», *Revue d'histoire de Paris et de l'Ile de France*, (à paraître). Les Coutumes régionales françaises étaient différentes les unes des autres. Toutefois, la situation de Madeleine, soumise à la Coutume de Normandie, ne différait pas de ce qu'elle aurait été, dans ce cas, si elle avait été soumise à la Coutume de Paris.

aller en Nouvelle-France, sinon pour se marier. Ce qu'elle ne veut à aucun prix.

En 1636, elle lit la Relation (de 1635) des jésuites de Nouvelle-France, cette longue lettre que les missionnaires écrivaient en France pour donner des nouvelles et recevoir des ressources. Madeleine a trouvé où miser sa fortune et son énergie. Toutefois, elle hésite encore et tombe malade. Au seuil de la mort, dans une phase agonistique, un rêve fièvreux fait surgir une décision inébranlable: elle financera la fondation d'une institution de formation pour jeunes femmes et jeunes filles amérindiennes et ira elle-même au Canada. À son réveil, les médecins abasourdis constatent: "Madeleine, vous êtes guérie, assurément votre fièvre est allée au Canada"[7]. Elle acquiesce avec un sourire.

Le projet est impensable à l'époque. On n'a jamais vu ça. À la rigueur, on tolère, on encourage même, les dons à des maisons d'enseignement dans sa région, en France, mais pas si loin, outre Atlantique. Surtout, on n'y va pas soi-même. D'autant plus que le Canada est le pire endroit imaginable. Les récits d'épouvante à son sujet circulent sur toutes les bouches.

Pourtant, envers et contre tout, Madeleine réussira; non sans mal. Commence pour elle une émancipation familiale et sociale particulièrement difficile. En cette époque, la vie des femmes est régie par un strict droit, coutumier, qui leur laisse de faibles marges de manoeuvre et nécessite, pour faire valoir les droits acquis, de longs et coûteux procès. Pour satisfaire son père, elle commence par contracter un faux mariage avec un partenaire, Jean de Bernières, qui lui fournit une couverture sociale irréprochable et un service de conseil efficace pour mener à bien ses projets. Son père meurt. Ses soeurs, demi-soeurs et beaux-frères contestent alors sa part d'héritage. Il n'est pas question pour eux de laisser Madeleine se déssaisir du moindre sou au profit des oeuvres non conformistes qu'ils soupçonnent. Ils admettraient qu'elle reçoive une part d'héritage; mais pas pour la donner, à moins de faire rejaillir sur la famille l'éclat d'une sage propagande[8].

---

7 Marie DE L'INCARNATION, *Correspondance*, lettre CCLXIX, p. 905.

8 En ce qui concerne les procès de Madeleine de La Peltrie, voir, notamment, OURY, 1974, p. 51. Pour la morgue de la noblesse de l'époque ou la vanité de certains de ceux qui s'adonnent aux oeuvres de charité, consulter les gravures d'Abraham Bosse et leurs légendes dans Jean HABERT, Sophie JOINT-LAMBERT et Annie GILLET, *Abraham Bosse, Les gravures du Musée des Beaux-Arts de Tours*, catalogue, 1985; ou

On menace de la faire interdire, on cherche même à l'enlever. Finalement, Madeleine passe à travers les mailles des filets et rencontre Marie Guyart, dite de l'Incarnation, qui devient sa grande amie. Elles unissent alors leurs projets complémentaires. Passant par Paris, elles obtiennent des encouragements de la Cour de France et finissent, avec deux autres Ursulines et Charlotte, la suivante de Madeleine, par arriver en 1639 à Québec où ces cinq femmes créent l'ancêtre des institutions d'éducation pour filles en Amérique du nord.

Un an plus tard, en 1640, Madeleine n'a que 35 ans et une énergie toujours débordante. Restera-t-elle à Québec, dans l'ombre de Marie de l'Incarnation? Plusieurs ébauches de nouvelles aventures se dessinent. Vivra-t-elle plus proche des Montagnais et Algonquins de Sillery? En effet, dès l'arrivée de deux nouvelles religieuses parisiennes, Madeleine a quitté ce qui tient lieu de monastère à Québec pour s'installer près des Amérindiens, dans la maison de monsieur de Puiseaux, qui avait fait fortune aux Antilles, très confortablement installé à l'anse Saint-Michel. Entretiendra-t-elle un flirt avec ce vieil ami de Champlain (le fondateur de Québec est mort six ans plus tôt)? C'est alors - nous sommes l'été 1641 - que débarque Jeanne Mance. Madeleine entre dans l'histoire de Montréal.

Son passage à la Cour n'était pas passé inaperçu. La reine Anne d'Autriche, la duchesse d'Aiguillon, puissante nièce de Richelieu, cardinal-ministre du roi Louis XIII, d'autres grandes dames ont été très impressionnées par son exemple. Que des religieuses s'en aillent au martyr - on était persuadé, non sans raison, que le risque était grand de mourir en mer ou au Canada - c'était dans l'ordre des choses. Mais qu'une noble, riche et jolie dame renonce à se marier pour financer une oeuvre et, de plus, aille elle-même sur le terrain, cela a fait figure d'innovation extraordinaire.

Or, une célibataire de Langres, qui avait ses entrées à la Cour par un de ses cousins nommé Nicolas Dolbeau[9], entend parler de Madeleine de La Peltrie. Il n'en faut pas plus à Jeanne Mance qui cherchait le moyen d'aller fonder un hôpital en Nouvelle-France (Madeleine venait d'y fonder une maison d'enseignement) pour saisir l'occasion d'imiter ce modèle. Forte de

---

André BLUM, *Abraham Bosse et la société française du XVIIe siècle*, Paris, Albert Morancé, 1924.

9 Frère de Jean Dolbeau, jésuite en Acadie, sans parenté connue avec le récollet du même nom.

ce précédent, Jeanne se hâte vers Paris à la recherche d'une bailleuse de fonds. Passons sur ses aventures pour réussir. La voici, l'été 1641, à Québec, intendante et première arrivée des pionniers de la future Montréal. Maisonneuve, le chef officiel, n'arrivera qu'à la fin de l'été.

Le tout-Québec, gouverneur et jésuites en tête, est contre le projet de fondation du moindre fort sur le site de Montréal. Ce n'est pas raisonnable. La guérilla iroquoise s'avère dangereuse. La grande île est un lieu où nul être sensé n'oserait s'installer. Même les Amérindiens ont déserté l'endroit. Jeanne est en but aux critiques les plus virulentes. C'est alors que Madeleine de La Peltrie la soutient de toutes ses forces et prend partie pour l'utopie "montréalisme". Lorsque Paul de Maisonneuve finit par arriver, Madeleine accompagne Jeanne et Paul auprès du gouverneur, monsieur de Montmagny, afin de défendre le projet de Montréal, point stratégique d'avenir.

L'hiver arrive. Le vieux monsieur de Puiseaux héberge alors tous les montréalistes dans sa belle et grande maison de Sainte-Foy. Il décide même de mettre sa fortune et ses moyens à la disposition de Maisonneuve. C'est grâce à ses chênes que l'on construit les deux embarcations qui transporteront le matériel à Montréal. Madeleine l'imite, sacrifiant les Ursulines de Québec pour la cause de Montréal et de son amie Jeanne qui semble lui paraître plus démunie que Marie de l'Incarnation, toujours débordante de ressources. Sur le front commun du montréalisme, Jeanne et Madeleine sont solidaires. Au printemps 1642, elles inaugurent ce qui sera la nouvelle cité. Soeur Marie Morin - fille d'Hélène Desportes, la première d'origine européenne née à Québec - elle-même une des premières élèves des Ursulines et première canadienne religieuse hospitalière de Montréal, recueillera les souvenirs de Jeanne pour raconter les premiers jours de la future ville. Tous les livres d'histoire s'inspirent de son récit pour transmettre celui de la première messe, l'autel décoré des bijoux de Jeanne et Madeleine, les lucioles tenant lieu de lampe de sanctuaire.

Après deux hivers chez Monsieur de Puiseaux, Madeleine de La Peltrie est restée deux années à Montréal, partageant les affres de la nouvelle

fondation[10]. Elle aura cotoyé Jeanne pendant trois ans, de l'été 1641 à l'été 1644.

Au début de l'été 1643, le second à Montréal, les montréalistes reçoivent du renfort de France. Mais aucun Amérindien allié (Ouendat ou Algonquin) ne désire s'installer en ce lieu constamment assailli par les Agniers (Mohawks d'aujourd'hui). Jeanne et Madeleine projettent alors de rejoindre les Amérindiens là où ils sont les plus nombreux: en Huronie, comme on disait. Elle seraient devenues les premières non-Amérindiennes à explorer les «Pays d'en Haut». Cela aurait été la suite d'une aventure pionnière dans sa splendeur et un pas en avant vers l'Ouest inconnu.

D'ailleurs, on ne semble plus avoir tellement besoin de Madeleine dans la nouvelle ville. Elle veut y fonder une école, mais il n'y a guère d'enfants. D'accord avec Jeanne Mance et monsieur de Puiseaux qui était retourné à Québec, Madeleine - après un "camping" expérimental avec les Montagnais à Tadoussac - prépare ses ballots, ses canots et ses rameurs pour accompagner les jésuites et leurs amis au bord des grands lacs et y fonder une école tandis que Jeanne fonderait un hôpital[11].

Certains jésuites tentent vainement de les décourager, de les suivre dans cette aventure - elles auraient été trois, Jeanne, Madeleine et Charlotte, suivante de Madeleine - dans la flotille de 1643. Peine perdue, rien n'effraie Madeleine; ni les Iroquois, ni les dangers naturels. La situation se modifie lorsqu'un jésuite venu de «là-haut» arrive à convaincre Madeleine qu'en raison de la guérilla iroquoise menaçante, des soldats devront accompagner l'expédition. Cette perspective amène les trois femmes à renoncer à leur projet. Par ailleurs, il sera démontré à Jeanne qu'on a encore plus besoin de son hôpital à Montréal qu'en Huronie.

Madeleine demeure donc à Québec et y reste. Elle s'y était justement fait construire une maison - l'actuel musée Marie de l'Incarnation, près du couvent des Ursulines. Peu de temps plus tard, Charlotte et elle demandent à être admises comme religieuses. Charlotte, habituée à l'obéissance,

---

10 Nous nous appuyons sur le *Registre de la population du Québec ancien* qui atteste de la présence de Madeleine à Montréal pendant cette période et sur le tome VI de *Monumenta Novae Francae*, rédigé par Lucien CAMPEAU.

11 Voir Lucien CAMPEAU, *op. cit.*

réussit son noviciat. Madeleine échoue. En fait, elle partagera la vie des Ursulines, occupant le poste de lingère.

Elle approfondit avec Marie de l'Incarnation une amitié qui ne sera jamais démentie, même aux pires moments où on l'accusa de dépouiller les Ursulines[12].

Elle accueille dans sa maison l'évêque, François de Laval, puis des "filles du roi"[13] et s'éteint, revêtue d'une réputation de sagesse, malgré les polémiques suscitées. C'était le 18 novembre 1671, précédant de six mois Marie de l'Incarnation dans une dernière traversée.

Nous pouvons dire que Madeleine de La Peltrie a, par sa présence et son argent, à différents moments et sous des formes multiples, avant et pendant la fondation, influencé la fondation de Montréal et ce à partir de cinq aspects:

> L'image qu'elle a laissée à la Cour de France a enthousiasmé l'opinion publique et suscité le départ de Jeanne Mance, dont la présence, comme on sait, a été essentielle pour la fondation de la future métropole[14].
>
> Madeleine a pris, contre tout Québec, le parti de Montréal.
>
> Non contente de soutenir idéologiquement les montréalistes, elle a, pendant deux ans, investi son propre argent au profit de la future ville, fort démunie les premiers temps.

---

12 Ici, les opinions sont partagées. Nous optons pour cette interprétation du texte de Marie DE L'INCARNATION "Correspondance", *op. cit.*, lettre LXVI, p. 172-178). Nous y sommes incitée, entre autres, par la réflexion du fils de Marie de l'Incarnation: «... Madame de La Peltrie et la Mère de l'Incarnation n'avaient qu'un coeur et qu'une âme ...» (cf. «Vie de Marie de l'Incarnation», par dom Claude MARTIN, *op. cit.*, p. 749).

13 Sur les filles du roi, voir la synthèse d'Yves LANDRY, publiée chez Léméac, *Les filles du roi, orphelines en France, pionnières en Nouvelle-France*, Montréal, 1992. En ce qui concerne l'occupation de la maison de Madeleine de La Peltrie, voir Marie DE L'INCARNATION «Correspondance», *op. cit.*, lettre XXX, p. 1008-1009.

14 Voir notamment à ce sujet, «Montréal au féminin», par Hélène-Andrée BIZIER, dans *La Gazette des femmes*, mai-juin 1992, pp. 21-23.

Elle est venue renforcer par sa présence l'équipe pionnière pendant la préparation de l'expédition et au moment de la fondation.

Elle a, enfin, séjourné deux ans avec les fondateurs, partageant leurs insécurités dans un milieu naturel rude et inhospitalier.

Sa mémoire mérite d'être honorée au même titre que les fondateurs et fondatrices de la ville.

Bibliographie

Sources imprimées:

CAMPEAU, Lucien, (1990 et 1992)
Monumenta Novae Francae, vol. V et VI, Montréal, Bellarmin.

Marie de l'Incarnation, (1971)
Correspondance, édition de dom Guy Oury, Solesmes, 1073 p.

MARTIN, Claude, (1677)
La vie de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, réédition de 1981, Solesmes, 835 p.,

THWAITES, R.G., (1896-1901)
The Jesuit Relations and Allied Documents, Cleveland, volumes de 1635-36, 24 de 1642-43 et 56 de 1671-72.

Biographies et autres études:

CHABOT, Marie-Emmanuel, (1966)
«Chauvigny de La Peltrie, Marie-Madeleine de», *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. 1, Québec, Toronto, PUL, University of Toronto Press, pp. 212-13.

CHARBONNEAU, Hubert et al., «Registre de la population du Québec ancien», issu du *Programme de recherche de démographie historique (PRDH)* du département de démographie historique de l'Université de Montréal.

DEROY-PINEAU, Françoise (à paraître)
«La situation de la femme dans la Coutume de Paris», in *Revue d'histoire de Paris et de l'Ile de France.*

ELLIOT, Sophy L., (1941)
The Women Pionners of North America, Garden City Press, Gardenvale, Québec, 300 p.

GAULIER, A.P., (1891)
Madeleine de la Peltrie, fondatrice des Ursulines de Québec, Alençon.

MATHIEU, Jacques, (1991)
La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVIe-XVIIIe siècle, Paris, Belin/Québec, Les presses de l'Université Laval, 254 p.

MONTAGNE, Françoise, (1964)
«Essai sur les raisons de l'émigration tourouvaine au Canada», in *Mémoires de la Société généalogique canadienne française*, tome XXI, p. 238-246.

MONTAGNE, madame Pierre, (1965)
Tourouvre et les Juchereau, Québec, Société canadienne de généalogie, contribution, no 13, 191 p.

(1970)
«Madeleine de La Peltrie et son milieu familial», in *Mémoires de la Société généalogique canadienne française*, tome XXI, p. 238-246.

(1972)
«Notes sur Madame de La Peltrie», in *Cahiers Percherons*, no 34, 2ème trimestre, p. 22-37.

(1973)
Bulletin no 6 de *Perche-Canada*, «destiné à honorer la grande figure de Robert Giffard», Mortagne, document polycopié.

OURY, Guy-Marie, (1974)
Madeleine de La Peltrie et ses fondations canadiennes, PUL, 167 p.

TRUDEL, Marcel, (1983)
Histoire de la Nouvelle-France, volume III, La seigneurie des Cent-Associés 1627-1663, tome 2 «La société», Montréal, Fides, 669 p.

Marguerite Lacorne, conseillère de Jacques Viger

Denise Robillard*

Marguerite Lacorne appartient à la première génération qui, après la Conquête, a dû s'adapter à la situation nouvelle. Mariage mixte, adoption de l'anglais, initiation aux lois britanniques, voyage à l'étranger, autant d'éléments qui vont permettre à des jeunes issus de l'aristocratie française d'acquérir une expérience inédite. Fille de militaire, elle est née en 1775, du troisième mariage du chevalier Lacorne de Saint-Luc (1712-1794) avec Marie-Marguerite Boucher de Boucherville. À 19 ans, le 8 mars 1794, elle épouse à l'église anglicane Christ Church de Montréal, le lieutenant John Lennox, du 100e régiment, qu'elle suit d'abord en Angleterre, puis à la Barbade et à la Jamaïque, où il obtient le grade de major. C'est là qu'il décède, le 24 juin 1802. En 1808, elle revient à Montréal avec ses quatre enfants, Marie-Anne-Marguerite, Catherine-Élisabeth, Charlotte et John Manners Kerr, âgés respectivement de quatorze, treize, neuf et six ans.

Le 17 novembre 1808, à l'église Notre-Dame de Montréal, Marguerite épouse Jacques Viger, né en 1787, de douze ans son cadet. S'il appartient à une famille qui jouera un rôle important au sein de la petite bourgeoisie montante, Jacques n'a rien de l'expérience de celle qu'il épouse. Il quitte sa mère pour la première fois au moment de son mariage. À cette époque[1], le nationalisme canadien-français s'élabore au sein de la petite bourgeoisie naissante qui prend conscience de ses intérêts et s'engage dans l'arène politique pour les faire reconnaître. Jacques Viger sera de ce groupe et son premier engagement se situe précisément à la rédaction du journal *Le Canadien*, fondé en 1806 à cette fin.

Six jours après son mariage, Jacques Viger quitte son épouse pour Québec, où il assume la fonction de rédacteur au journal *Le Canadien*. Il

---

* Denise Robillard est chercheure autonome.

1 Voir à ce sujet, Denis MONIÈRE, *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1977, p. 122.

s'embarque sur la goélette *La Marie* le 23 novembre 1808 et arrive à Québec le 26. Commence alors entre les deux époux une correspondance intermittente, étalée entre 1808 et 1834, au gré des absences de Jacques.

Jacques Viger a copié dans les cahiers *Ma Saberdache* une grande partie de sa correspondance avec sa femme. On peut regretter que les originaux n'aient pas été conservés et que le texte intégral des lettres ne nous soit pas parvenu. Mais ce qu'il en reste est révélateur à plus d'un titre. D'abord, ces lettres nous révèlent de la qualité des relations femme-homme au sein de ce couple. Mais il met également en lumière le rôle de conseillère que l'intelligence et l'expérience de Marguerite l'amènent à jouer auprès de son mari. En effet, la fonction de rédacteur au *Canadien* va parfois mettre Jacques en situation fort délicate. Marguerite veille à ce que son mari évite toute prise de position et toute compromission susceptibles de lui nuire. Elle voit aussi à ce qu'il bénéficie de tous les appuis essentiels au succès de sa carrière. Cette correspondance témoigne également de l'intérêt des femmes pour la chose politique et militaire, au cours de cette période qui a précédé les troubles de 1837-38. Chaque lettre que Marguerite reçoit de son mari lui permet de tenir en quelque sorte "salon" et de recevoir chez elle ceux et celles qui s'intéressent à la chose publique.

Rédacteur au *Canadien*, 1808-1809

Le soir du 28 novembre 1808, Jacques et Marguerite s'écrivent. Marguerite raconte les festivités qui ont eu lieu chez le cousin Denis-Benjamin Viger qui avait épousé Angélique Forretier le 21 novembre, deux jours avant le départ de Jacques. Son récit des mondanités entourant le mariage témoigne d'une singulière lucidité sur le fardeau imposé aux femmes par ces usages:

> ...les visites de noces sont dans toute leur force chez M. D.B. Viger, qui m'est venur voir Samedi. La pauvre Angélique est à son tour [...] l'esclave des usages et de l'étiquette. Voilà huit jours qu'elle n'est pas sortie, pas même pour venir chez son père, notre voisin, qu'elle n'a pas vu depuis son mariage. Toujours ajustée comme au premier jour, gantée, frisée, en robe parsemée d'étoiles, elle reçoit en grande cérémonie, comme de raison. [...] Votre cousin Louis [Viger] est venu me voir, mais je n'ai pu le recevoir. J'ai soupé, hier, chez Mad. Prevost [tante de Jacques Viger]: Mad. Viger [la mère de Jacques] et toute la

> famille y étoient. [...] J'ai vu le Baron [Fred de Schaffalzky]; il a passé la soirée avec moi[2].

Marguerite ajoute en post-scriptum qu'on lui «annonce le Baron pour ce soir». En l'absence de son mari, la vie de Marguerite n'est donc pas celle d'une recluse.

Dès son arrivée à Québec, Jacques s'est pour sa part empressé de faire les démarches que lui a conseillé de faire Marguerite auprès des fondateurs du journal *Le Canadien* afin d'obtenir des lettres de recommandation[3].

De retour de sa visite à Marguerite, le baron de Schaffalzky s'empresse de transmettre ses impressions à Jacques Viger: «Il n'y a pas de Canadienne [Marguerite Viger] qui ait plus de lecture et expérience du grand monde que votre Épouse. Croyez-moi, mon cher Monsieur, suivez toujours ses prudents conseils et vous vous trouverez toujours bien»[4].

Prudente, Marguerite s'inquiète des conséquences que pourraient avoir pour son mari les prises de position du *Canadian* qui ne craint pas de dénoncer les injustices dont sont victimes les Canadiens français. Le 7 décembre, elle lui transmet les conseils de son cousin Denis-Benjamin Viger, de «tout écouter pour bien connaître les gens, de ne point vous laisser entraîner; et de vous attacher à détruire par votre modération les préjugés que le *Canadien* a fait naître». L'ami et parent l'assure qu'on a «très à coeur de vous voir réussir et qu'il se flattoit que vous parviendriez heureusement à vous rendre utile au public et à vous-même; qu'il irait à Québec cet hiver et que, là, il s'occuperoit de tout ce qui pourroit vous être avantageux». Marguerite ajoute:

> Écrivez donc, mon cher ami, à ceux qui vous ont donné des lettres de recommandation. Ce sera une satisfaction pour moi que de savoir que vous vous êtes acquitté envers eux. La reconnaissance est un sentiment qui fait honneur; et vous avez le coeur trop bon, pour ne pas en ressentir pour ceux qui vous ont

---

2 J. VIGER, *Ma Saberdache* bleue, vol. 1, 28 novembre 1808, lettre de Marguerite Viger à Jacques Viger.

3 Le journal *Le Canadien* avait été fondé le 22 novembre 1806 par Pierre-Stanislas Bédard, Jean-Thomas Taschereau, Joseph-Louis Borgia, tous trois avocats et par le Dr François Blanchet. Tous les quatre étaient membres de l'Assemblée. Marguerite incite son mari à rencontrer les fondateurs du journal au moment où il commence sa carrière.

4 *Saberdache* bleue 1, Boucherville, 30 novembre 1808, F. de Schaffalzky à Jacques Viger.

> procuré des amis comme le Major [de Salaberry] et M. [Dr] Blanchet.
>
> Mad. Gosselin est très sensible à ce que vous me dites à son égard[5].

Jacques s'empresse de donner suite aux conseils de sa femme:

> Suivant vos désirs, j'écris enfin aux trois MM. qui m'ont donné des lettres de recommandation pour Québec. [...] Le Major de Salaberry est venu hier me voir chez moi. [...] M. Borgia y était aussi. [...] Mes tendresses aux enfants, et croyez moi toujours, Ma chère, Ma belle, Mon aimable amie, Votre sincère et affectionné. J. Viger[6].

Séparé si tôt de celle qu'il vient tout juste d'épouser, Jacques s'ennuie à Québec. «Comment je trouve Québec?», lui écrit-il le 15 décembre 1808. Même s'il est bien traité par monsieur Huot qui le loge pour seize dollars par mois, et lui sert un apéritif à tous les repas, vin blanc et rouge, poisson frais, bon bouilli, rôti, légumes, fruits, fromage, beurre frais et café, saucisses et hachis au déjeuner et au souper, il avoue à Marguerite: «Oh! je le trouverais le plus beau des lieux, si vous y étiez! mais... sans vous!... il est bien laid, bien affreux, bien ennuyant!»[7]

En janvier 1809, Marguerite adresse à Jacques une lettre dans laquelle percent ses inquiétudes:

> M. Mondelet, qui est venu me voir, m'a dit qu'il vous avait donné ses avis dans une lettre: qu'il craignoit que vous poussiez les choses un peu trop loin: il n'approuve pas tout-à-fait votre *Canadien*. Ah! mon cher Viger, soyez prudent, je vous en conjure. Je crains que vous déféries trop aux conseils de ces Messieurs qui ont fait des mécontents parmi les bons Canadiens mêmes. Ils désirent par le moyen de ce Papier satisfaire des haines personnelles et le mécontentement qu'ils ont contre le gouvernement ou quelques individus en particulier. Vous êtes vif, mon cher ami; je ne puis m'empêcher de vous laisser voir mes craintes. Votre bon ami M. François Papineau se propose de vous écrire: il vous recommande de la modération[8].

---

5 *Saberdache* bleue 1, Montréal, 7 décembre 1808, Marguerite Viger à Jacques Viger.
6 *Saberdache* bleue 1, Québec, 11 décembre 1808, Jacques Viger à Marguerite Viger.
7 *Saberdache* bleue 1, Québec, 15 décembre 1808, Jacques Viger à Marguerite Viger.
8 *Saberdache* bleue 1, Montréal, 3 janvier 1809, Marguerite Viger à Jacques Viger.

Après un court séjour à Montréal, Jacques retourne à Québec. Le 13 février, Marguerite lui fait parvenir les paroles d'une chanson dans laquelle elle lui traduit ses sentiments amoureux à la mode de l'époque, mais sur une note très personnelle. Avec une candeur sans déguisement elle lui écrit: «C'est la première chanson que j'aie jamais écrite, sans excepter pour moi-même!... Aussi j'éprouve un plaisir extrême et bien délicat, en vous l'envoyant. Le dernier couplet me plaît surtout»:

> Déjà, déjà mon coeur l'adore
> Le jour, son image me suit;
> La nuit, je la retrouve encore
> Dans mes songes - qu'elle embellit:
> Timide espoir, qu'amour inspire,
> Daignera-t-on vous confirmer?
> Daignera-t-on jamais me dire:
> Ah! je sens bien qu'il faut aimer?[9]

Mais la chose politique intéresse Marguerite sans doute davantage que la littérature romantique. Au début du mois de mars 1809, Jacques attend toujours les exemplaires de l'écrit que Denis-Benjamin Viger a consacré à la défense des Canadiens[10]; son cousin Louis-Michel Viger doit lui en envoyer pour les vendre à Québec. Des exemplaires sont également destinés à M. Mackay, par l'entremise de M. P. Lacroix, «et à Mme J. Viger la jeune». Il engage celle-ci à lire cet écrit qu'il souhaiterait être «à la portée des enfants». À Québec, «tout le monde court après cette brochure avec une grande avidité».

Chaque semaine, Marguerite reçoit la visite d'un voisin, Hugues Heney, ami et correspondant de Jacques[11]. De son côté, Jacques mène une intense vie sociale. Presque tous les soirs, il va veiller chez M. Berczy qui l'aide à faire sa correspondance; il ne manque pas de retourner visiter la Mère Saint-Martin: «Me voilà dans les bonnes grâces, jusqu'au cou, des Nonnettes sucrées de l'Hôtel-Dieu», à preuve ce «grand verre de confitures

---

9 *Saberdache* bleue 1, Montréal, 13 février 1809, Marguerite Viger à Jacques Viger.

10 Il s'agit des «Considérations sur les effets qu'ont produit au Canada la conservation des établissements du pays, ses moeurs, l'éducation & de ses habitans; et les conséquences qu'entraîneraient leur décadence par rapport aux intérêts de la Grande-Bretagne», publié chez Brown. Dans cet écrit, l'auteur prouve qu'il est dans l'intérêt de la Grande-Bretagne de maintenir les Canadiens dans la possession de leur religion, de leur langue et de leurs moeurs. J. Viger en fera état dans *Le Canadien* du 11 mars 1809. *Saberdache* bleue 1, Québec, 9 mars 1809, Jacques Viger à Marguerite Viger.

11 *Saberdache* bleue 1, Montréal, 24 mars 1809, H. Heney à Jacques Viger.

de prunes de d[D]amas» que lui a fait parvenir la supérieure qu'il avait rencontrée la veille! Mais il raconte aussi en détail à Marguerite l'ouverture du Parlement, le départ du gouverneur Craig du Château Saint-Louis pour les Chambres, l'élection de l'Orateur de la Chambre d'Assemblée et le «lever au Château» où il a été présenté au gouverneur. Il lui apprend le résultat des tractations faites par certains, dont son cousin Boucherville, pour obtenir l'emploi de traducteur des lois[12].

En avril 1809, le premier séjour de Jacques Viger à Québec tire à sa fin, de même que sa carrière de journaliste. Il est heureux de l'annoncer à Marguerite: «Je puis vous assurer, aujourd'hui, que je me joindrai, le plus vite possible, à ma belle moitié; ainsi, préparez-moi une chambre, si vous voulez bien que je descende chez vous. J'ai vu M. [Denis-Benjamin] Viger, à qui j'ai fait confidence de mon dessein de m'en retourner à Montréal et des raisons qui m'y portaient: il m'a approuvé, et je crois que je passerai un brevet avec lui, pour étudier le droit»[13].

Même remariée, Marguerite a droit à sa pension de veuve. Au printemps 1810, elle donne procuration à l'avocat Thomas Lermitte, de Londres, pour s'occuper de sa pension et de celle de ses enfants à la place de son beau-père, le colonel Alexander Lennox. Ce dernier refuse de lui verser le produit de la vente d'une commission, effectuée en sa faveur. Avec l'envoi d'un état de compte détaillé, elle termine sa lettre par un post-scriptum qui témoigne de sa détermination à s'affirmer. Elle fait état de sa décision de correspondre désormais en français, tout en acceptant de recevoir des lettres en anglais. Ce serait une procédure aussi commode qu'économique pour elle, précise-t-elle, étant donné qu'elle ne connaît pas assez l'anglais pour l'écrire facilement, même si elle le comprend parfaitement[14]. En

---

12 *Saberdache* bleue 1, 27 mars 1809, Québec, Jacques Viger à Marguerite Viger. Le cousin De Boucherville, qui se proposait, s'il obtenait le poste, de verser la moitié de ses appointements comme traducteur à Bouthillier, n'a pas réussi à remplacer Desbarats, un anti-canadien, selon J. Viger, à cette fonction d'Officier de la Chambre. Il réussira dans son projet quelques semaines plus tard, comme le révèle une autre lettre de Jacques à Marguerite, le 4 mai 1809.

13 *Saberdache* bleue 1, Québec, 28 avril 1809, Jacques Viger à Marguerite Viger.

14 Montréal, 26 mars 1810, lettre de Marguerite Viger à Mr. Ths Lermitte & Co., 4 pages ms, Fonds Verreau 51, liasse 17, Archives du Séminaire de Québec. La vente de la Commission avait rapporté la somme de 1500£. «P.S. I beg of you, Sirs, to inform me if it would not be equal to you that I should, in future, correspond with you in French on my part, which would be at the same time convenient & saving for me, - not being

1811, Marguerite est enceinte et va se reposer quelque temps chez des parents à Boucherville. En deux ans, elle donne naissance à deux filles, Eugénie et Hermine, qui mourront prématurément.

La guerre de 1812

Les préparatifs de défense contre la menace d'invasion américaine vont une deuxième fois éloigner Jacques Viger de Montréal. Le 18 juin 1812, le Congrès américain déclare la guerre à l'Angleterre, mais déjà le 25 avril 1812, Jacques avait reçu une lettre du Dr François Blanchet, l'avisant que le major De Salaberry l'avait choisi comme capitaine et qu'il recevra bientôt des instructions pour le recrutement d'une compagnie dans le corps des Voltigeurs que le Major a mission de constituer[15].

Un contingent de 264 recrues est levé, et le 22 mai, le colonel de Salaberry donne ordre aux officiers de conduire leurs engagés au Fort Chambly[16]. Le capitaine Viger n'ose traverser la rivière, «Mad. Viger étant au moment de tomber malade» [c'est-à-dire d'accoucher], mais le 23 juillet, il quitte Montréal pour Chambly[17]. De là, il écrit régulièrement à Marguerite et lui raconte la vie du camp. Privé de nouvelles, il compte sur elle pour lui faire part de ce qui se dit et se passe à Montréal[18].

Le 6 août, Jacques Viger et ses hommes sont à Saint-Philippe. Le 27, la fille de militaire encourage son mari et lui adresse des avis de modération:

> Oui, sans doute, c'est un service bien dûr que le vôtre, mais aussi, quand on a assez de courage et de patience pour le continuer dans des circonstances comme celles où nous sommes, on est vraiment un homme! Vous devez vous rappeler ce que je vous ai dit au sujet du Major et vous voyez que je ne me suis pas trompée sur son caractère; mais, mon ami, de la patience je vous prie. Tenez-vous sur vos gardes et ne lui donnez aucune prise sur vous; je serois au désespoir de vous savoir dans ses disgrâces;

---

sufficiently versed in the English language for easily writing it, although I understand it perfectly well.»

15 *Saberdache* bleue, vol. 2, Québec, 25 avril 1812, Dr F. Blanchet à Jacques Viger; Chambly, 1 mai 1812, Hertel de Rouville à Jacques Viger; Québec, 7 mai 1812, F. Blanchet à Jacques Viger.

16 *Saberdache* bleue 2, Fort Chambly, 22 mai 1812, ordre du col. De Salaberry.

17 *Saberdache* bleue 2, Montréal, 17 juillet 1812, Jacques Viger au major De Salaberry.

18 *Saberdache* bleue 2, Chambly, 30 juillet 1812, Jacques Viger à Marguerite Viger.

> jusqu'ici il parle bien de vous et il est aussi franc que brusque; croyez-moi encore. Mais il faut vous parler de moi et de la maison[19].

Marguerite est souffrante, elle vient de donner le jour à une petite fille aux yeux bleus ressemblant à Jacques, ce qui ne l'empêche pas de rapporter à son mari les activités militaires dont l'informent ceux qui la visitent: «Valade, qui revient du Champs-de-Mars me dit que le Gouverneur a inspecté les Voyageurs», un bataillon qui vient d'être formé[20].

En octobre, Jacques peut envoyer de l'argent à sa femme, mais il n'est pas encore en mesure de rembourser son cousin Michel-Louis Viger des sommes empruntées pour recruter ses hommes. Il vient d'apprendre qu'il passera l'hiver avec sa troupe dans une concession et voudrait bien que Marguerite aille le rejoindre. Mais la santé de celle-ci est loin d'être bonne, pas plus que celle de la petite Hermine[21]. Jacques revient à la charge et invite de nouveau sa femme à le rejoindre. Mais quand il lui demande encore des nouvelles le 29 octobre, Marguerite l'attend à Montréal pour enterrer la petite, décédée le 27. Il n'a pas encore reçu la lettre de Denis-Benjamin Viger porteuse de la triste nouvelle:

> Ah! mon bon ami, je n'entreprendrai pas de vous dire tout ce que je ressents: vous connoissez mon coeur, combien tout ce qui me vient de vous m'est cher et quelle devoit être ma tendresse pour votre enfant! Je ne puis consentir qu'aucun autre que vous ne m'enlève mon enfant. Hélas! vous ne l'avez pas connue, ma chère Hermine! Son cri plaintif n'a pas retenti jusqu'à votre coeur! J'attends de vous, cependant, que vous fassiez pour elle ce que vous avez fait pour notre chère Eugénie. Je vous attends - demain matin, pour la faire enterrer dans le cours de la journée. Personne, - s'il vous est possible, - ne doit remplir ce triste devoir que vous-même. J'espère donc que j'aurai la consolation de vous embrasser demain[22].

Encore sans nouvelles le 9 novembre, Marguerite adresse à Jacques une lettre déchirante:

---

19 *Saberdache* bleue 2, Montréal, 27 août 1812, Marguerite Viger à Jacques Viger.

20 *Saberdache* bleue 2, Montréal, 1 octobre 1812, Marguerite Viger à Jacques Viger.

21 *Saberdache* bleue 2, St-Philippe, 9 octobre 1812 et 12 octobre 1812, Jacques Viger à Marguerite Viger.

22 *Saberdache* bleue 2, St-Philippe, 14 octobre 1812, Jacques Viger à Marguerite Viger; St-André, 29 octobre 1812, Jacques Viger à Marguerite Viger; Montréal, 29 octobre 1812, Marguerite Viger à Jacques Viger.

> Je n'ai que le temps de vous écrire quelques lignes pour vous dire combien je suis sensible à votre silence. Quoi, mon Ami! pas un seul mot de consolation sur la mort de mon enfant. De bonnes raisons, sans doute, vous ont empêché de venir vous-même rendre les derniers devoirs à votre pauvre petite: je ne mêts pas en doute votre tendresse pour votre enfant; je connais trop votre coeur, pour vous soupçonner d'insensibilité: mais au moins vous savez combien m'eussent été chères et consolantes quelques lignes de vous dans mon affliction. Ceci est dûr, Oh! bien dûr, mon cher Viger! Vous connoissez ma tendresse pour mes enfans et combien, par conséquent, je devois être à plaindre, et qu'un seul mot du père de mon Hermine et de mon Eugénie auroit eu plus de pouvoir sur moi que toutes les consolations qui pouvoient m'être offertes par vingt autres. Ce cher Enfant vous a attendu cinq jours: au bout de ce temps, il a bien fallu avoir recours à des étrangers pour l'accompagner à son dernier gîte... mais c'en est assez sur ce triste sujet.
>
> J'ai été bien inquiète de vous dans cette dernière alarme. On disoit que vous étiez parti pour l'Ile-aux-Noix; qu'il y avait eu un combat. Je fesois chercher des occasions partout et moi-même je fus partout chez vos amis, pour avoir quelque information sur tous ces bruits; mais tous ne me disoient que des choses peu propres à me tranquilliser. Voici la seule occasion que j'ai trouvée [le Cap.ne Duchesnay], car l'on dit qu'il n'y a plus de poste pour St-Philippe[23].

C'est seulement le 13 novembre que Jacques peut enfin expliquer à Marguerite qu'il était alors en pleines manoeuvres de combat et qu'il était resté en alerte jusqu'au 5 novembre. Parti pour Saint-Philippe le 1er novembre, il avait eu à peine le temps d'avaler une soupe en guise de repas avant de se mettre en route avec sa compagnie sur un chemin de glaise détrempé par plusieurs jours de pluie. Des manoeuvres qui ont valu à sa compagnie une mention honorable à l'ordre du jour du 7 novembre, mais quelles inquiétudes elles ont causées à Marguerite! Il lui écrit enfin:

> Ma chère Amie, J'ai appris avec la douleur naturelle à un père la triste nouvelle de la perte de notre chère petite fille, et ce coup m'a été d'autant plus rude, que je me trouvois dans l'impossibilité de vous aller consoler et même de pouvoir le faire par écrit. [...] Je n'ai reçu [votre lettre] que plusieurs jours après la mort de la chère petite, et le Major [de Salaberry] était absent par suite de l'alarme dernière. Présent, il m'auroit certainement refusé la faveur d'aller à Montréal, ou plutôt, vû les circonstances où nous nous trouvions, je n'aurois pas ôsé lui

23 *Saberdache* bleue 2, Montréal, 9 novembre 1812, Marguerite Viger à Jacques Viger.

> demander de m'absenter; et, dans son absence, qui eût à son tour ôsé m'accorder cette permission? D'ailleurs, je ne me serois toujours rendu auprès de vous qu'après l'inhumation de la chère Hermine. [...]
>
> Je me flatte que vous aurez assez de force, assez d'empire sur vous-même, pour ne point vous laisser aller à un chagrin inutile. S'il est permis d'être sensible et de manifester pour un tems les déchiremens de son coeur, on doit aussi savoir mettre un terme à l'expression et à la durée d'un sentiment qui, louable à son origine et pour un certain tems, devient inexcusable lorsqu'on le prolonge de façon à le pouvoir faire qualifier de faiblesse. Ah ma chère Belle, je connois votre coeur, c'est vraiment celui d'une Mère! Quel assaut il a dû éprouver! Mais vous avez assez pleuré; rendez-vous à la raison et apprenez à vous vaincre encore une fois. Ah! la chère Hermine!... Mais non... Ne rouvrons pas une plaie que ma froide morale vient d'essayer à cicatriser![24]

Dans sa réponse, Marguerite apprend à Jacques que la ville est «dans une grande confusion» et que les «habitans arrivent de toutes parts» depuis que le gouverneur a pris le commandement général des milices. Les jeunes gens se montrent prêts au combat: «Votre cousin L[ouis] M[ichel] Viger est parti avec son Cap.ne M. L[ouis] J[oseph] Papineau. [...] je ne suis pas tranquille». Des nouvelles contradictoires circulent en effet à Montréal: «On dit que vous vous êtes battus en désespérés, que vous avez perdu 80 hommes en tués et blessés. D'autres disent que vous avez été contraints de faire retraite, mais que vous l'avez faite en braves. Enfin, mon cher ami, ce que je crois mieux que tout cela, c'est que vous souffrez beaucoup du froid...»[25].

Le 1er avril 1819, Jacques Viger quitte Saint-Philippe pour Kingston (Cataracoui), un voyage de douze jours. À Montréal, on s'inquiète[26]. Dès qu'il arrive à Kingston, Jacques Viger s'empresse de mettre ordre aux affaires de sa Compagnie dont «les demandes et les besoins continuels» lui faisaient craindre encore une fois «d'être hors d'état de mettre de côté un seul sou» pour Marguerite. Il va jusqu'à «maudire mille fois» le jour où il s'est enrôlé dans les Voltigeurs, car il fallait à Marguerite «autre chose que des jérémiades sur [sa] gueuserie pour remplir [sa] bourse». Jacques fait ensuite à Marguerite le récit détaillé de sa marche vers Kingston. C'est au

---

24 *Saberdache* bleue 2, Saint-André, 13 novembre 1812, Jacques Viger à Marguerite Viger.

25 *Saberdache* bleue 2, Montréal, 23 novembre 1812, Marguerite Viger à Jacques Viger.

26 *Saberdache* bleue 2, Montréal, 1813, Louis-Michel Viger à Jacques Viger.

capitaine qu'il revient de s'occuper des hommes, des chevaux et des boeufs, des bagages et des armements; de faire en cours de route l'achat du foin, de l'avoine et de la nourriture. Il arrive aussi qu'il ait à réquisitionner les habitants pour les corvées ou pour fournir à l'armée voitures et chevaux. Cette démarche permet à Jacques de constater l'injustice dont sont l'objet les Canadiens du Bas-Canada: «Si ces corvées sont onéreuses aux habitants de nos deux Provinces, combien m'ont-elles parues plus dures pour ceux du Bas-Canada en particulier, auxquels la loi n'alloue qu'un chelin par lieue, tandis que les Canadiens d'en haut ont trois piastres par jour pour aller et autant pour revenir.» Les derniers mots de cette longue lettre confirment le rôle joué par Marguerite auprès de la famille et des amis: «Communiquez cette épitre à Heney et mes autres amis; remettez à M. D.B. Viger le prospectus que je vous envoie sous ce pli et dites à Pasteur de me faire parvenir régulièrement son Journal par la poste»[27].

Après avoir remercié son mari de son journal de voyage et de l'argent envoyé, Marguerite lui écrit: «Nos amis à qui je l'ai communiquée, m'ont fait les compliments les plus flatteurs: jugez si j'étais fière de me voir si agréablement dédommagée du long silence dont je me plaignais»[28].

Dans une autre lettre, Jacques trace un plan de Kingston et de ses environs et situe avec précision l'emplacement du camp des Voltigeurs sur la Pointe Henri. Là, dans ces lieux où il se sent en exil, il a heureusement rencontré le missionnaire Gaulin, futur évêque de Kingston, «le seul homme avec qui l'on puisse s'associer avec agrément et profit», un homme «instruit, spirituel et aimable». Il avoue à Marguerite:

> Exilés! - direz-vous, - quel mot étrange! - Oui, ma bonne amie, il ne faut que quitter sa famille, ses amis, son lieu natal un instant; il ne faut que s'en éloigner d'une soixantaine de lieues; il ne faut surtout que rencontrer dans ces instants, à cette petite distance, un compatriote, pour éprouver qu'il est une patrie et, conséquemment, un exil! [...] Il est donc une patrie, me dis-je encore, et l'Exil est à sa porte[29].

27 *Saberdache* bleue 3, Kingston, 12 mai 1813, Jacques Viger à Marguerite Viger.
28 *Saberdache* bleue 3, Montréal, 27 mai 1813, Marguerite Viger à Jacques Viger.
29 *Saberdache* bleue 3, Kingston, 1er juin 1813, Jacques Viger à Marguerite Viger.

«Ton épouse nous a lu ton Journal; continue, tu nous feras plaisir», écrit Louis-Michel Viger[30] à Jacques Viger, au moment où circulent à Montréal des nouvelles contradictoires sur la bataille de Sackett's Harbour. Marguerite écrit à Jacques une lettre révélatrice de son goût des récits de guerre; l'inquiétude quant au sort de son mari ne réussit pas à étouffer la curiosité de la fille de militaire:

> Mon cher Ami, - Lorsque je vous ai écrit, la dernière fois, je ne savais pas encore les nouvelles de l'Expédition de Sackett's Harbour; mais comme je portois ma lettre moi-même chez M. D.B. Viger, je le trouvai qui se disposoit à venir m'annoncer les nouvelles qu'on venoit de recevoir de Kingston; et comme l'on répandoit beaucoup de faux bruits dans la Ville, il craignoit que cela ne me donnât beaucoup d'inquiétude à votre égard. Il m'assura qu'il alloit s'informer partout, et qu'il me feroit part de tout ce qu'il pourroit apprendre qui vous concerneroit.
>
> [...] Ah! mon cher Viger, je ne saurois vous dire l'inquiétude cruelle que j'ai ressentie à la première nouvelle que les Voltigeurs s'étoient trouvés à la bataille. Il me sembloit que chaque personne qui me demandoit si j'avais eu de vos nouvelles, avoit quelque chose de sinistre à m'annoncer: Cependant je suis un peu plus tranquille, depuis que l'on m'assure que les Voltigeurs n'ont pas eu un seul Officier de blessé.... Partout, on entend faire la louange de Voltigeurs et les Canadiens répètent avec orgueil la manière distinguée avec laquelle ils se sont battus...
>
> L'on m'a dit que Chrétien avait pris un Officier Américain avec son piquet. Vous ne sauriez croire avec quel empressement j'ai aussitôt dit qu'il appartenoit à votre Compagnie.
>
> Dites-moi, mon cher Ami, quelles ont été vos sensations durant le combat. Apprenez-moi quels ont été vos dangers et vos succès et les détails de cette journée. Les pauvres femmes des Voltigeurs qui sont restées ici sont continuellement à ma porte, pour me demander des nouvelles de leurs maris et me prier de faire parvenir leurs lettres: je suis obligée de les consoler, quand moi-même j'ai le coeur déchiré d'inquiétude. Votre pauvre Maman est dans un trouble extrême.... On fait circuler beaucoup de nouvelles, mais je ne sais rien de certain. Je vais sortir et recueillir tout ce que je pourrai, pour vous en faire part, avant que de fermer cette lettre. Adieu pour un peu de tems... Écrivez-moi donc au plus tôt, mon cher Ami, et croyez-moi bien sincèrement celle qui vous chérit de tout son coeur[31].

---

30 *Saberdache* bleue 3, Montréal, 4 juin 1813, Louis-Michel Viger à Jacques Viger.

31 *Saberdache* bleue 3, Montréal, 4 juin 1813, Marguerite Viger à Jacques Viger.

La confiance de Jacques en sa femme est telle qu'il joint à sa lettre du 10 juin 1813 le rapport du colonel Baynes sur l'affaire de Sackett's Harbour, un document officiel dans lequel, écrit-il à Marguerite, il a trouvé des lacunes et de petites incorrections, et qu'il lui demande de conserver:

> Vous jugerez de ce récit par le mien, que je n'ai tant tardé à vous envoyer que parce que j'ai voulu le rendre aussi complet que véridique, en le soumettant à la critique de frères d'armes présents comme moi à la bataille, mais sur des points différents de la scène. Le vrai seul est aimable à mes yeux, mais qu'il est difficile de l'atteindre!...[32]

Deux jours plus tard, Jacques transmet à Marguerite sa propre version de l'engagement à Sackett's Harbour. Sachant l'intérêt suscité par ses récits, attendus et lus avec avidité à Montréal, il ajoute, «pour vous et ceux de nos amis qui les connoissent», les noms des 39 hommes de sa Compagnie qui ont participé à l'action. Marguerite n'a sans doute pas encore reçu ce récit lorsqu'elle écrit le 23 juin 1813:

> M. D.B. Viger vous fait ses amitiés et vous prie ainsi que moi de nous donner les détails de la bataille de Sackett, car nous sommes bien persuadés que les imprimeurs ne sont pas toujours informés de toute la vérité de ces événements et que la politique préside souvent à la rédaction de ce qu'on en publie & conséquemment les défigure en partie, pour un but et par des motifs jugés bons & avantageux par nos grosses-têtes: rétablissez donc tout cela en nous disant ingénument la vérité pleine et entière, autant que vous en serez capable.
>
> Je vous prie en grâce, mon cher Viger, de m'écrire plus souvent et de me marquer si vous recevez bien régulièrement mes lettres et les gazettes[33].

Le 4 août 1813, Marguerite apprend à Jacques qu'une expédition partie de Saint-Jean aurait attaqué Plattsburg et Burlington et que les Voltigeurs «sont partis de St-Philippe pour aller à la Rivière LaColle»[34]. J. Viger invite son cousin Louis-Michel Viger à aller consulter les lettres qu'il a écrites à Marguerite les 10 et 12 juin et fait la même recommandation à son ami Hugues Heney: «Si tu es toujours assidu auprès d'elle, tu dois les avoir

---

32 *Saberdache* bleue 3, 10 juin 1813, Jacques Viger à Marguerite Viger.

33 *Saberdache* bleue 3, Montréal, 23 juin 1813, Marguerite Viger à Jacques Viger.

34 *Saberdache* bleue 3, Montréal, Marguerite Viger à Jacques Viger, 4 août 1813, Jacques Viger est à Cananocoui depuis le 27 juillet.

vues; je lui demandais de te les communiquer[35]. Le lendemain, le 20 août 1813, alors qu'il est à Prescott pour affaire, il écrit à Marguerite qu'il a le mal du pays:

> Hélas! que ne m'est-il permis de franchir l'espace immense qui se trouve entre nous tous! Que j'aurois de plaisir à revoir ma patrie et les Canadiens! car, s'il faut vous l'avouer, je me trouve ici-haut [le Haut-Canada] en pays étranger. Je ne puis me faire à vivre dans ces endroits: le Canada n'est qu'à Montréal et dans ses environs. [...] Croyez-moi, pour la vie, Ma chère belle, Votre bon ami[36].

> Dieu! que ces femmes ont de tact et que la mienne, en outre, a de discrétion! puisque ce papier n'a pas encore fait la ronde des journaux du Bas-Canada, quoiqu'en vous le transmettant, j'aie, par une inadvertance impardonnable, oublié de vous dire quelle étoit la parole donnée, et vous prier en conséquence, de la bien garder.

En effet, il avait oublié de lui dire que c'était sur promesse de ne rien publier qu'il avait obtenu copie du rapport de la bataille de Sackett's Harbour rédigé par le colonel Baynes à l'intention de Sir George Prevost. Mais Marguerite n'en avait rien révélé[37].

Jacques fournit à Marguerite certains détails de la vie des femmes qui accompagnent la garnison. L'épouse de Thomas Maid vient de donner «un fils à son mari et un soldat au Roi!»:

> C'est une jeune mariée, aux yeux bruns, au teint de rose, bonne comme la vie, propre comme une perle, aussi soigneuse de ma garde-robe que son frère - le bon Vert (mon fidèle domestique) est attaché à ma personne. [...] Vert, sa soeur et la Desprès logent avec moi; les autres femmes, savoir Mesdames Portugais, Panquet, Lavigne, Barbeau et caquet-bon-bec Délorier sont à la Redoute, chambre à part. La Panquet et la Délorier font fortune; elles sont surtout laborieuses et ont en conséquence le lavage de la Garnison de Cananocoui. La Desprès est ma Cuisinière, depuis la maladie [son accouchement] de la Maid, la Barbeau ma laveuse; mais quand la santé le lui permettra, je rétablirai ma ci-devant Éconôme [madame Thomas Maid] dans sa triple fonction

35 *Saberdache* bleue 3, Prescott, 13 août 1813, Jacques Viger à Louis-Michel Viger; 15 août 1813, Jacques Viger à H. Heney.

36 *Saberdache* bleue 3, Prescott, 14 août 1813, Jacques Viger à Marguerite Viger.

37 *Saberdache* bleue 3, Cananocoui, 20 août 1813, Jacques Viger à Marguerite Viger.

> de Ménagère, cuisinière et Laveuse en mon Hôtel; devoirs qu'elle a toujours remplis auprès de moi à ma satisfaction et que son mari, en partant, m'a prié de le lui continuer, en «ayant bien soin de sa chère petite femme. Pour moi, je désirerois qu'elle descendît à Montréal rejoindre sa famille; mais elle est utile à son frère ici et se berce de la folle espérance de monter cet automne, à Niagara[38].

Marguerite a reçu la visite de Heney qui lui fait lire la lettre reçue de Jacques, mais c'est le récit des engagements militaires qui fait fureur à Montréal: «Votre Journal n'arrête pas, c'est à qui l'aura, n'en soyez pas inquiet, je ne le confie qu'entre bonnes mains: tous m'en font des complimens»[39]. Le 26 août, Jacques adresse une dernière lettre[40] à Marguerite de Cananocoui. À la fin du mois, il obtient un congé et revient à Montréal revoir sa mère qui décède le 11 septembre 1813. Il est ensuite nommé inspecteur des chemins et ports.

Résistance au projet d'union des deux Canadas

Une fois la guerre terminée, Jacques Viger se rend à Québec avec McCord et D.-B.Viger pour travailler au comité sur les amendements à faire à l'Acte des chemins. À la suite du décès de Lecomte Dupré, inspecteur de police de Montréal, Jacques Viger avait demandé le poste. Mais c'est à un anglophone de Québec, Ross Cuthbert, qu'on le donne, le 20 mai 1820. Jacques Viger retourne travailler au sein de son comité à l'automne 1822. Il demande à Marguerite d'en informer Louis-Joseph Papineau à qui il se propose d'écrire le lendemain[41].

À Québec comme à Montréal on s'affaire, au début de l'année 1823, à recueillir les signatures à la pétition que l'on veut envoyer à Londres pour s'opposer au projet d'union des deux Canadas. Trois comités de district avaient été formés à cette fin; celui de Montréal est présidé par Louis-Joseph Papineau, puis par Louis Guy; celui de Trois-Rivières par Pierre Bédard; celui de Québec par le colonel Louis De Salaberry. Ce dernier informe Jacques Viger que «l'on est déjà en oeuvre pour annexer à vos signatures celles de ce District-ci». Il y va ensuite de son commentaire sur

---

38 *Ibid.*

39 *Saberdache* bleue 3, Montréal, 24 août 1813, Marguerite Viger à Jacques Viger.

40 *Saberdache* bleue 3, Cananocoui, 26 août 1813, Jacques Viger à Marguerite Viger.

41 *Saberdache* bleue 6, Québec, 31 octobre 1822, Jacques Viger à Marguerite Viger.

la collaboration des femmes à la confection du dossier, après avoir appris de Jacques Viger que les listes de Montréal avaient été liées les unes aux autres par les demoiselles Guy, les filles de Louis Guy, que Jacques compare aux trois Grâces:

> Elles [les signatures de Québec] ne seront pas, à la vérité, attachées comme les vôtres par la main des Grâces, mais celles-ci doivent porter le bonheur à tout ce qui leur touche: elles le communiqueront à nos adresses, par cette puissance attrayante de la beauté, qui fait ressentir partout son doux empire.
>
> Voilà donc le sort de nos braves Canadiens remis aux soins et sous la protection spéciale des Grâces: c'est assurer nos succès, car, comme vous savez bien, elles triomphent toujours. Sous quels plus heureux auspices pourroient partir nos demandes au Roi!
>
> Sexe charmant! C'est donc à lui que nous devons toujours notre bonheur. Si dans cette brillante jeunesse (à qui je demande d'offrir par vous mes respectueux hommages,) il se trouve quelqu'une des plus riantes qui lâchât quelques malignes épigrammes sur la vivacité de la reconnoissance de M. le Président, j'ôserois les braver, et je leur soutiens hardiment que cette vivacité de sentimens est encore émanée du coeur, et l'expression tracée ici sans lunettes.
>
> Ne voilà-t-il pas un beau sujet de vanité? Pas si mal après tout: n'est-ce pas, mon Capitaine? à l'époque où se trouve à présent un Vétéran, toujours admirateur des agrémens et de l'amabilité[42].

Affrontements politiques

À la fin de l'été 1831, Jacques Viger apprend à Marguerite que la sanction royale est sur le point d'être donnée «aux bills d'Incorporation des Villes de Québec et de Montréal et au bill concernant les Paroisses»[43]. À l'automne 1832, il est requis à Québec comme témoin lors de l'enquête à la suite des événements du 21 mai 1832. Lors d'une élection partielle à Montréal, des troubles éclatent, on appelle la milice qui reçoit ordre de tirer sur la foule. Trois Canadiens sont tués. Le 13 décembre, Jacques écrit à Marguerite: «J'ai mis à la poste, à votre adresse, un in-folio imprimé, contenant les documents fournis par le Gouverneur à la Chambre sur les

---

42 *Saberdache* bleue 6, Québec, 7 janvier 1823, cap. Louis De Salaberry à Jacques Viger.
43 *Saberdache* bleue 9, Québec, 24 août 1831, Jacques Viger à Marguerite L. Viger.

événements du 21 mai dernier à Montréal»[44]. Dans une série de lettres destinées non seulement à sa femme qui s'intéresse manifestement aux événements, mais aussi aux nombreux amis toujours fidèles qui vont frapper au 3 de la rue Bonsecours, Jacques Viger fait le récit détaillé des comparutions et des dépositions[45].

Comme elle l'écrit à Jacques le 25 décembre 1832, Marguerite est indignée de constater l'absentéisme des hommes politiques: «C'est une honte, en vérité, de voir un si grand nombre de Membres du District de Montréal absents dans ce moment: quel peu de patriotisme! M. Davis part, après demain pour Québec; ce sera un partisan de plus - pour vos adversaires; mais espérons que nos jeunes amis vont s'acheminer incessamment pour Québec et s'épargner ainsi la honte d'un appel nominal, dans un moment où l'honneur devroit tenir tous les Membres à leur poste, - malgré les raisons politiques qui les fait diviser tous[46].

Jacques lui écrit le lendemain: «Ma chère Amie, mes lettres sont pour être montrées, loin d'être cachées à nos amis intimes. Il peut y avoir des parties à ne pas publier, à son de cloche, dans les carrefours de Montréal, mais ils ont trop de discrétion et vous trop d'esprit pour ne pas discerner entre ce qui doit se taire et ce qui peut se dire. [...] Dites à Auger qu'il ne se formalise pas de mon silence. [...] M. Papineau et moi lisons ses lettres, qu'il soit tranquille[47]». Le 12 janvier 1833, Jacques est heureux d'écrire à Marguerite:

> Je vois à l'instant M. Papineau qui me permet de copier pour vous et nos amis, la Dépêche suivante, reçue par lui ce matin (l'annonce de la suspension de Stuart comme procureur-général du Bas-Canada). Le jeune [Charles-Ovide] Perrault en envoie copie à *La Minerve*, ainsi que de la lettre de M. [Denis-Benjamin] Viger en réponse; mais grâce à la galanterie de M. l'Orateur [L.-J. Papineau], ou de votre Voisin, vous aurez le tout - en même tems. Embrassez les enfans et saluez bien nos amis; et si la

44 *Saberdache* bleue 9, Québec, 13 décembre 1832, Jacques Viger à Marguerite L. Viger.

45 *Saberdache* bleue 9, Jacques Viger à Marguerite L. Viger, Québec, 20 décembre 1832, Québec, 22 décembre 1832; Québec, 28 décembre 1832.

46 *Saberdache* bleue 9, Montréal, 25 décembre 1832, Marguerite L. Viger à Jacques Viger.

47 *Saberdache* bleue 9, Québec, 26 décembre 1832, Jacques Viger à Marguerite L. Viger.

> voisine n'a pas la nouvelle, donnez-la lui, sans y manquer, avec mes très humbles hommages[48].

Marguerite aura encore l'occasion d'exercer auprès de Jacques son talent de conseillère. Le 1er mars 1833, elle lui écrit:

> Vous restez confiant et sans méfiance, mais lui [un adversaire, M. Forbes] ... tenez, le mieux, c'est de ne pas voir ces gens-là qui, comme le tourne-sol font toujours face au soleil... vous m'entendez. S'il a intérêt à vous trahir il le fera; je le crois au moins. Ce qui me tranquillise pourtant, c'est que je sais que vous prenez des notes de toute chose importante et que vous pouvez en avoir prises de vos conversations avec lui[49].

Elle revient sur le sujet le 5 mars, inquiète de ce que cet adversaire puisse laisser entendre que Jacques ait le dessein de «faire retomber la responsabilité et l'odieux sur les autorités civiles». Pareille interprétation ne pourrait que discréditer Jacques auprès des autorités:

> Mais sur tout cela il faut prendre son parti courageusement et ne pas reculer, comme je vous crois homme à le faire. L'on peut supporter les injustices, les persécutions, les revers de fortune, pourvu que l'on se retire de tout cela avec une réputation et un honneur sans tache. Je vous répéterai ce que je vous ai déjà dit: 'Vous vous êtes embarqué... vogue la galère. Vous ne pouvez retraiter,... mais il faut de la prudence à l'avenir',

car:

> Vous êtes quelquefois un peu trop confiant. C'est le défaut des belles âmes - de juger les autres d'après soi-même: le méchant au contraire se méfie, & il soupçonne tout le monde. [...] Mais toujours, ... soyez prudent. Il y a plus de faux amis que de vrais. Mais comme je parle! Ne me prononcez-vous par ridicule, en me voyant débiter mes conseils avec si peu de réserve et tant de confiance, - sans même en demander la permission, ou vous prier d'excuser la liberté grande. Dame aussi! c'est votre faute. Vous me demandez si souvent et avec tant d'amitié et de franchise, de vous dire 'ce que je pense', - que je me crois autorisée à vous parler avec franchise et amitié, et que je croirois trahir mon devoir et l'attachement, - l'intérêt que je vous porte, si je ne vous disois 'tout ce que je pense'. Je compte toujours sur votre indulgence, et

---

48 *Saberdache* bleue 9, Québec, 12 janvier 1833, Jacques Viger à Marguerite L. Viger.
49 *Saberdache* bleue 9, Montréal, 1er mars 1833, Marguerite L. Viger à Jacques Viger.

> finis en vous offrant les tendres amitiés des Enfans et l'assurance de l'affection sincère de Votre meilleure Amie[50].

Enfin, Jacques peut annoncer à Marguerite son retour à Montréal: «Lafontaine part vendredi, De Bleury samedi, Papineau plus tard. Demain, je parcourrai Québec, pour faire mes adieux et payer mes petites dettes; puis je ferai ma malle[51].

Le 3 juin 1833, Jacques Viger est élu par acclamation au quartier Sainte-Marie (faubourg Québec). Deux jours après, le Conseil de Ville le choisit à l'unanimité comme maire de Montréal. On le retrouve de nouveau à Québec en 1834 pour surveiller la marche des projets de loi concernant Montréal. Le 15 février il écrit à Marguerite: «Je voulois vous envoyer par la poste les Résolutions fameuses, au nombre de 92! mais j'apprends qu'elles paroîtront aujourd'hui dans le Canadien et le Mercury et je sauve les frais de poste». Il lui envoie aussi le texte de la chanson: «C'est la faute à Papineau». Quatre jours plus tard, Marguerite reçoit un paquet de papiers, une lettre et trois saumons fumés avec l'invitation à «lire le Vindicator ou La Minerve pour les coups de massue du voisin [Louis-Joseph Papineau] et la Gazette de Montréal pour les phrases de Gugy»[52].

Le 6 mars 1834, Jacques Viger fait trève aux affaires, le temps d'une sortie avec le maire de Québec pour passer «la phiole aux quelques amis»: [le maire de Québec lui dit]: «Un verre de vin? M. le Maire de M», ce à quoi Jacques Viger répond: «Volontiers, M. le Maire de Q». «Devinez si les rates se désopilèrent! Donnez ça au Dr Beaubien et à Auger, s'ils vont vous voir, mais ne l'envoyez pas à *La Minerve*... certes! Bon soir, ma Belle, et à nos bons Enfans, sans oublier voisins et voisines de près et de loin»[53]. Le 17 mars il peut enfin lui écrire:

> Ma chère et bonne Amie, [...] Demain, le Parlement sera définitivement prorogé; M. l'Orateur en a reçu, à 2h., la due notification de la part de Sa Majesté Canadienne. Ou nous partirons - Papineau et moi - aussitôt après la prorogation, qui aura lieu à 3h; pour aller coucher à St-Augustin, où le stage [la voiture] de Mercredi (le 19) nous viendra réveiller et prendre sur

---

50 *Saberdache* bleue 9, Montréal, 5 mars 1833, Marguerite L. Viger à Jacques Viger.

51 *Saberdache* bleue 9, Québec, 20 mars 1833, Jacques Viger à Marguerite L. Viger.

52 *Saberdache* bleue 9, Jacques Viger à Marguerite L. Viger, Québec, 15 février 1834 (soir); Québec, 19 février 1834.

53 *Saberdache* bleue 9, Québec, 6 mars 1834, Jacques Viger à Marguerite L. Viger.

> sa route, ou nous ne partirons de Québec même que Mercredi à 5h. du matin par ce même stage: c'est chose sur laquelle nous ruminerons entre pomme et fromage, tantôt. Toujours est-il, en contemplation d'embrasser nos femmes et petites familles jeudi soir, sans faute, accidens exceptés[54].

Au fil de la correspondance des époux Viger, on assiste à l'évolution de cette petite bourgeoisie à laquelle ils appartiennent, tout en constatant le rôle important joué par Marguerite auprès d'un époux jeune et inexpérimenté. Sa lucidité face aux contraintes sociales, la prise de conscience progressive des injustices dont sont victimes les Canadiens-français, son sens pratique, son audace, son courage et son atavisme de fille de militaire, ne l'empêchent pas de faire preuve de prudence et de sagesse, de manifester son amour maternel et des sentiments amoureux délicats, de faire connaître des détails savoureux sur la vie quotidienne et de manifester le goût pour un certain humour cocasse. Ses convictions ne se démentiront pas. On la retrouvera bientôt parmi ces femmes qui s'emploient à soulager la misère multiforme à Montréal au sein d'organisations de toutes sortes: Dames de Charité, Orphelinat catholique, École Saint-Jacques et Asile de la Providence, à côté d'Émilie Tavernier-Gamelin, cette amie intime qui sera à ses côtés au moment de son décès en 1845.

---

54 *Saberdache* bleue 9, Québec, 17 mars 1834, Jacques Viger à Marguerite L. Viger.

Les femmes et le vote au Bas-Canada 1791-1849

Nathalie Picard*

> ...Quant à l'usage de faire voter les femmes, il est juste de le détruire. Il est ridicule, il est odieux de voir traîner aux hustings des femmes par leur mari, des filles par leur père, souvent même contre leur volonté. L'intérêt public, la décence, la modestie du sexe exigent que ces scandales ne se répètent plus. Une simple résolution de la Chambre, qui excluerait ces personnes-là du droit de voter, sauverait bien des inconvenances[1].

Ces paroles sont prononcées par Louis-Joseph Papineau en 1834, quelques semaines avant le dépôt des 92 Résolutions, lorsque la Chambre d'Assemblée décide de remanier la loi des élections. Les députés se demandent si les femmes doivent avoir la possibilité de voter car cette pratique soulève des contestations. Toutes les femmes, mariées, célibataires ou veuves perdent donc le droit de vote en 1834. Mais peut-on savoir si des femmes ont effectivement joui de cette possibilité qu'elles pouvaient exercer avant 1834 et de 1836 à 1849, année où elles perdent définitivement le droit de vote?

On retrouve souvent dans la littérature concernant le droit de vote des femmes, la présence d'une femme au poll. Lors de l'élection de 1809 dans Montréal-Est, vingt-cinq ans avant l'exclusion des femmes du vote, une dame Papineau se présente au poll pour voter et déclare: "Pour mon fils, M. Joseph Papineau, car je crois que c'est un bon et fidèle sujet"[2]. Cette votante est la grand-mère de Louis-Joseph Papineau, ce même homme qui considère indécente en 1834 la présence d'une femme au poll.

---

* Nathalie Picard est étudiante aux études avancées en histoire à l'Université de Montréal.

1 *La Minerve*, Lundi 3 février 1834, p.1.

2 Laurent-Olivier DAVID, *Biographies et portrait*, Beauchemin et Valois, Montréal, 1876, p.11.

La grand-mère de Louis-Joseph Papineau n'est pas la seule femme à participer activement aux élections. À la lecture des journaux on en découvre quelques autres, mais leur vote est toujours contesté. *La Minerve*, journal qui soutient le parti patriote, signale et dénonce la présence au poll de femmes qui votent pour les candidats de l'Administration mais ne mentionne jamais clairement les noms de celles qui auraient voté pour les candidats du parti patriote.

L'historiographie ne nous donne pas beaucoup plus de renseignements sur le sujet. En étudiant la liste alphabétique de l'élection de Montréal-Ouest de 1832, Fernand Ouellet trouve 199 votantes. Cette élection reste cependant assez particulière car elle est l'objet d'une confrontation importante entre le parti patriote et l'Administration. Le nombre de femmes est important mais nous ne savons pas si cette participation féminine est occasionnelle ou normale. David DeBrou, qui étudie le vote dans la ville de Québec pour les années 1792 à 1836, ne trouve aucune femme participant aux élections. Ces données viennent donc jeter une lumière différente sur l'image d'une foule de femmes venant donner leur suffrage. On connaît aussi une lettre de Pierre Bédard qui mentionne que les femmes votent comme les hommes dans le comté de Trois-Rivières. Toutes ces informations nous donnent des indices au sujet de la participation des femmes aux élections du Bas-Canada, mais le portrait qu'on peut en dégager n'est pas très précis. On peut conclure que des femmes de certaines villes exercent leur droit de vote mais ce n'est pas le cas partout au Bas-Canada.

Une seule source peut donner des renseignements plus complets, ce sont les cahiers de scrutin. Ces cahiers sont complétés pendant les élections et contiennent plusieurs informations concernant les personnes qui se présentent au poll et votent. Aux XVIIIe et XIXe siècles, le scrutin secret n'existe pas encore (il n'existe que depuis 1874 pour le fédéral et 1875 pour le provincial). Lors de l'ouverture d'une élection, l'officier-rapporteur (la personne en charge de l'élection) demande à l'assemblée présente de se choisir un ou des représentants. Lorsque le nombre de personnes désignées est égal au nombre de députés auxquels le comté a droit (1 ou 2), l'élection se termine immédiatement. Cependant, dans les cas où l'on retrouve plusieurs candidats, l'officier-rapporteur demande aux personnes rassemblées de voter à mains levées. Si on ne réussit pas à établir un consensus l'officier-rapporteur peut passer au vote écrit (de son propre chef, à la demande d'un candidat ou de trois votants). Il ouvre un

cahier de scrutin qu'on appelle aussi Poll Book qui contient tous les renseignements concernant cette élection qui pourront servir à l'évaluation de la contestation s'il y a lieu. On y retrouve le nom des votants, leur profession, leurs qualifications, s'ils sont propriétaires ou locataires, le nom de la personne qui s'objecte à leur vote (s'il y a lieu), le serment (s'ils doivent en prêter un) et surtout, le nom du candidat qu'ils privilégient. Cette façon de recevoir les votes découle que toutes les personnes présentes connaissent le choix de chacun des électeurs. La progression des voix est connue au fur et à mesure que l'élection avance. Étant donné qu'elle se termine si un délai d'une heure s'est écoulée sans qu'une personne ne vienne donner son vote, certains peuvent essayer de favoriser leur candidat en prenant le contrôle de l'entrée du poll pour empêcher ainsi les votants (et surtout ceux de l'adversaire) de voter. On peut s'imaginer sans peine les excès de violence que ce mode de réception du vote peut entraîner.

Malheureusement, plusieurs de ces cahiers de scrutin n'existent plus. Pour ma recherche et mon analyse, je me suis concentrée sur ceux du district de Montréal. J'ai pu en consulter 57, ce qui représente environ 20 % des *poll books* qui ont pu exister pour ce district pour la période concernée ici, soit 1791-1849. Tous les chiffres qui sont donnés ici concernent exclusivement cette région. Il n'existe que quelques *poll books* pour chaque comté et on peut dire la même chose pour chaque année d'élection. La série la plus complète pour un comté est celle de Montréal-Est: on peut consulter 6 *poll books* sur une possibilité de 20; les 14 autres ont peut-être été détruits. Pour les comtés de Kent, Effingham et Surrey (avant 1829 car après cette date ces comtés changent de nom et deviennent Chambly, Terrebonne et Verchères), aucun cahier de scrutin ne semble avoir été gardé. L'année 1824 offre une série presque complète de *poll books*, avec 9 sur une possibilité de 13. Cependant, pour plusieurs années d'élection et en particulier pour toute la période de 1798 à 1816, aucun *poll book* n'a été retrouvé. On ne peut donc pas vérifier avec certitude le vote de la mère de Joseph Papineau en 1809.

L'Acte Constitutionnel de 1791, qui donne un parlement au Bas-Canada, précise toutes les qualifications que doivent posséder les personnes qui veulent participer au processus électoral. Toutes doivent avoir au moins 21 ans. Pour voter dans un comté, on doit posséder une terre ou un bien-fond de la valeur annuelle minimum de 40 shellings sterling en sus des charges et rentes. Pour voter dans une ville on doit être propriétaire d'un domicile et d'un emplacement d'une valeur annuelle de 5 livres sterling ou plus; ou

bien, être locataire et avoir payé la rente d'une année qui est de 10 livres sterling et résider dans la ville depuis au moins un an (avant l'annonce de la date de l'élection).

Le sexe des personnes qui ont droit de vote n'est pas précisé dans cet article ni dans aucun autre. Les femmes ont donc le droit de voter si elles remplissent ces critères.

Le dépouillement des *poll books* du district de Montréal m'a permis de recueillir les noms de 961 femmes qui se sont présentées au poll pour voter lors d'une élection qui se déroule entre 1791 et 1849. Des femmes votent les années où j'ai trouvé un *poll book*, à l'exception de 1834, 1822 et 1796. De ces 961 femmes toutes ne pourront pas enregistrer un vote. Il faut dire ici que lors d'une élection, un candidat peut s'objecter au vote d'une personne. Cette dernière doit alors prêter serment sur son aptitude à voter. Dans le cas où tous les candidats s'objectent au vote d'une personne, cette dernière ne peut pas voter. Des 961 femmes, 104 seront exclues. Les 857 votantes qui restent représentent près de 3 % de tous les votants. Le pourcentage du total n'est pas très élevé mais le nombre absolu est tout de même surprenant. Lors des élections, dans chacun des comtés, les pourcentages sont très différents. Les femmes peuvent être totalement absentes dans certains comtés mais dans d'autres, elles représentent jusqu'à 14 % des votants (comté de Montréal-Ouest en 1832). Certains des comtés pour lesquels j'ai pu trouver un *poll book* regroupent une partie importante des femmes votant aux élections: c'est le cas de Montréal-Ouest (1827 et 1832) et de Leinster (1827). À elles seules, les femmes qui votent lors de ces trois élections dans ces deux comtés représentent près de la moitié des votantes.

Qu'est-ce qui caractérise ces femmes? Ont-elles des points en commun? Jusqu'à quel point peut-on penser que les femmes sont intéressées par la politique? 638 des 857 votantes sont clairement identifiées comme veuves, 80 sont célibataires, 29 femmes sont mariées. Pour la plupart (18) de ces dernières on précise qu'elles sont séparées de biens ou de corps. Il reste 110 femmes dont le statut n'est pas mentionné dans le cahier de scrutin. Ces résultats confirment le fait que les veuves ont plus de possibilités légales que les femmes mariées car elles occupent une grande proportion parmi les votantes. Les personnes qui veulent voter doivent être propriétaires, comme nous l'avons vu plus haut, ou payer un certain loyer. Étant donné que les femmes mariées en communauté de biens ne gèrent pas

officiellement leur propriété, elles ne semblent pas avoir la possibilité de voter.

Environ 25 % des votantes déclarent exercer un métier. Dans les comtés ruraux, la plupart des femmes se disent "cultivateur". Dans Huntingdon en 1827 par exemple, plusieurs femmes se disent bourgeoises, certaines sont fileuses, une est couturière et seulement une "cultivateur". Une seule femme se dit "cultivatrice" (dans le comté de Vaudreuil). À Vaudreuil en 1831 par exemple, on a la surprise de trouver une aubergiste, trois journalières, une boulangère, une marchande et une cultivatrice pour les huit votantes lors de l'élection de ce comté[3].

La situation est très différente à Montréal. On constate une plus grande diversité des professions. Des femmes se disent couturière, modiste, marchande, maîtresse de pension, lavandière, institutrice, revendeuse, manufacturière, boulangère, épicière, sage-femme ou *Tavern Keeper*. Cependant, plusieurs autres femmes peuvent exercer un métier mais ne pas l'indiquer dans le *poll book*. Il arrive souvent que dans l'espace réservé à la profession, on retrouve le statut civil des femmes et le nom de leur mari. Ces informations semblent plus importantes pour certains officiers-rapporteurs qu'une quelconque profession.

Que peut-on dire de l'intérêt des femmes pour la politique? Peut-on donner à ces femmes du début du XIXe siècle l'image de femmes qui ne s'intéressent pas à la politique, mais que plusieurs ont mis de l'avant pour les femmes du début du XXe siècle? Les paroles de Julie Bruneau-Papineau dans une lettre à Louis-Joseph Papineau - son époux - nous donnent une certaine indication de cet intérêt: "...il n'y a que la politique qui m'amuse et m'intéresse quand je peux en avoir des nouvelles mais on n'en a guère. Les gazettes ne nous donnent que peu de débats et bien incorrects."[4] De plus, le dépouillement des *poll books* m'a permis de constater que 53 femmes ont voté à plus d'une élection, ce qui peut indiquer un niveau d'intérêt assez élevé. On ne peut cependant pas en conclure que les autres sont des votantes ponctuelles, car en réalité il manque trop de cahiers de scrutin.

---

3 La profession de la huitième votante est illisible.

4 «Julie Bruneau à Louis-Joseph Papineau» le 15 décembre 1835, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1957-58*, p.66; cité dans COLLECTIF CLIO, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, 2e édition, Montréal, Le Jour, éditeur, 1992, p.109.

Néanmoins, à partir des noms inscrits, j'ai pu reconstituer des liens familiaux entre plusieurs votantes ainsi qu'entre des hommes politiques connus. Le cas le plus spectaculaire est celui de Marie-Anne Tavernier-Perrault, dont sept membres de cette famille participent au suffrage. Cette femme vote en 1820 (dans Montréal-Est) tout comme sa nièce par alliance, Marie-Barbe Castagnette. La fille de Marie-Anne, Agathe Perrault-Nowlan vote en 1827. L'année 1832 est celle où l'on retrouve le plus grand nombre de femmes de cette famille: Agathe Perrault-Nowlan, sa soeur Marie-Claire Perrault-Cuvillier et Émilie Tavernier-Gamelin la nièce de Marie-Anne Tavernier-Perrault. En 1844, on retrouve encore trois membres de cette famille avec Agathe Perrault-Nowlan (pour la troisième fois), Euphrosine Lamontagne-Perrault (bru de Marie-Anne Tavernier-Perrault) et Priscille Delorme (bru d'Euphrosine). On retrouve des connaissances d'Émilie Tavernier-Gamelin en 1820, 1827 et 1832. Une bonne partie de ces dames sont très actives au plan de la charité à Montréal. Un des fils de Marie-Anne Tavernier-Perrault sera député pendant dix ans du comté de Montréal.

Ces femmes côtoient plusieurs hommes politiques, mais ce n'est pas le cas de toutes. Marie-Thérèse Chevalier, épouse de l'un des premiers Italiens immigré au Canada, vote en 1832 dans Montréal-Ouest et sa fille, Marie Delvecchio-Cajetan, vote en 1844 dans Montréal-Centre. Certains liens familiaux demeurent plus difficiles à établir, en particulier lorsque les familles restent moins connues. Les seuls liens qu'on peut alors établir sont ceux des patronymes. On ne peut donc parler que d'hypothèse dans leur cas.

Une autre grande question est de savoir si les femmes qui votent sont en majorité des francophones ou des anglophones. Cette question est particulièrement importante quand on tente d'expliquer les raisons qui poussent les élus à retirer le droit de vote aux femmes. Pour plusieurs auteurs, Louis-Joseph Papineau et les Patriotes auraient enlevé ce droit aux femmes à cause de leur tendance à favoriser les candidats de l'Administration. Si on s'en tient au strict niveau des débats autour de la question de l'exclusion, aucun partisan de l'Administration ne s'est objecté à la proposition de retirer le droit de vote aux femmes. Si le vote féminin avait été si profitable à l'Administration, on se serait attendu à ce qu'ils le défendent. Or, ce ne fut pas le cas. Austin Cuvillier par exemple, ancien Patriote, fait pourtant partie de ce groupe en 1834. Lors des débats sur l'exclusion des femmes il demande à Louis-Joseph Papineau d'expliquer ses

paroles, mais il ne s'oppose en aucun moment à ce que les femmes soient exclues du vote. Cette exclusion signifie pourtant que Madame Cuvillier ne pourra plus participer au suffrage comme elle l'avait fait en 1832.

Si on laisse de côté les débats pour vérifier l'allégeance des femmes, on remarque que 57 % d'entre elles votent pour les Patriotes. Dans certains comtés seulement, un plus grand nombre de femmes ont favorisé des candidats de l'Administration. De plus, les votantes sont pour une grande part des francophones (65 %). Ces deux proportions viennent remettre en cause les explications données par certains historiens. Nous savons bien que plusieurs cahiers de scrutin manquent à l'appel, néanmoins, les données qu'ont peut tirer de ceux qui sont à notre disposition ne permettent pas d'agréer les hypothèses citées plus haut.

Mais que s'est-il passé entre 1809, année où, selon L.-O. David, la grand-mère de Louis-Joseph Papineau vote, et 1834, année où pour la première fois les femmes perdent le droit de vote, pour que les législateurs décident d'ajouter cette nouvelle clause à la loi? Comment peut-on expliquer cette exclusion? Le contexte international peut nous donner quelques indications car on voit de plus en plus d'opposition à la participation des femmes à la vie politique. Avec la Révolution française, les femmes sont littéralement mises de côté malgré les idéaux démocratiques défendus et les demandes d'une femme comme Olympe de Gouges (Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791). Pour sa part, James Mill (Angleterre), dans un article publié en 1820[5], déclare que les femmes n'ont pas besoin de voter puisqu'elles ont toujours un homme dans leur entourage qui peut veiller sur leurs intérêts. Mary Wollstonecraft, quant à elle, croit que les femmes doivent se défendre mais ne revendique pas de représentation directe[6]. Et finalement, Jean-Jacques Rousseau, l'apôtre des sphères spécifiques à chaque sexe, ne croit pas qu'une représentation serait favorable aux femmes.

---

5 William THOMPSON, *Appeal of One Half of the Human Race Women, against the Pretensions of the Other Half, Men, to Retain them in political, and thence, in Civil and Domestic Slavery; in reply to a paragraph in Mr Mill's Celebrated Article on Government*, London (GB), Virago Press, 1983 (1820), p.i.

6 Mary WOLLSTONECRAFT, *Défense des droits de la femme*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1976 (1792), 242 p. Wollstonecraft ne revendique pas le suffrage ni l'éligibilité mais le droit pour les femmes d'être représentées adéquatement pour être protégées.

Une des rares voix discordantes dans cette première moitié du XIXe siècle, est celle de William Thompson. Dans son *Appeal...*, il allègue que toutes les femmes n'ont pas nécessairement des hommes pour les protéger et que de toute façon, elles doivent protéger elles-mêmes leurs intérêts[7]. Cet auteur n'a pas été entendu, du moins, au Bas-Canada.

On peut trouver au Bas-Canada un mouvement d'exclusion des femmes de la sphère publique qui commence avant 1834. Comme l'indique l'adoption de certaines lois qui excluent les femmes des centres de décisions[8].

Si on revient à la loi électorale de 1834, la discussion qui entoure la clause de l'exclusion des femmes est reproduite dans les journaux. Par contre, lorsque les députés refont cette manoeuvre en 1849[9], les journaux ne mentionnent rien, ni débat ni explication. Cette exclusion semble alors ne plus nécessiter aucune justification, comme si tous s'entendaient tacitement pour dire que la place des femmes n'est pas le domaine politique.

Il ne faut cependant pas oublier que lors des élections de 1844, des femmes se sont présentées aux polls et ont voté. Cela montre bien que certaines connaissent leurs droits et tiennent à les exercer. Cet exercice du droit de vote s'effectue dans un contexte où, le suffrage universel semble s'inscrire au masculin.

Néanmoins, on a pu constater que des femmes dans la première moitié du XIXe siècle ont participé activement au processus électoral, surtout dans le district de Montréal. Ces femmes étaient pour une grande part des veuves et plusieurs ont tenu à voter à plus d'une élection, ce qui démontre bien un intérêt certain pour la politique.

---

7 Thompson, qui répond à James Mill, part du fait que les femmes ne sont pas toutes protégées par un homme, en particulier les veuves et les orphelines, et étend les droits de se protéger que ces femmes doivent avoir à toutes les femmes: suffrage et éligibilité.

8 «Acte pour assurer et conférer à certains habitans(sic) de cette Province les droits civils et politiques des sujets nés Anglais», 1 Guil. IV (1831), c.53, art.1 et 2. et «Acte pour incorporer la Cité de Montréal», 1 Guil. IV (1831), c.54, art II. Dans ces lois, on accorde des droits spécifiques qu'aux seuls hommes.

9 Les députés doivent exclure à nouveau les femmes car la loi de 1834 a été abrogée en 1836 suite à des conflits entre les paliers décisionnels.

Le leadership féminin dans les associations privées de charité protestantes au XIXe siècle à Montréal

Janice Harvey*

Ce texte comprend trois parties. Dans la première, je présente le rôle des femmes dans le réseau des associations privées de charité protestantes au XIXe siècle à Montréal et je détermine les limites à l'intérieur desquelles les comités de femmes fonctionnaient. Dans la deuxième, je démontre brièvement comment elles élaborèrent des politiques professionnelles en opposition aux tendances de l'époque. Finalement, j'examine certains facteurs qui ont influencé ces choix de politiques d'aide, entre autres, leur approche féminine basée sur l'expérience et leur approche personnelle.

Cette étude a été réalisée à partir des archives de la *Montreal Ladies Benevolent Society*, fondée en 1815 et du *Montreal Protestant Orphans Asylum*, fondé en 1822. Tous les rapports annuels, les procès-verbaux des réunions mensuelles et les registres des enfants, ainsi que plusieurs journaux quotidiens ont été déposés aux Archives nationales à Ottawa[1].

Au cours du XIXe siècle, Montréal subit de profonds changements sous l'impact de l'industrialisation et de la croissance démographique. L'insuffisance du revenu ouvrier et le chômage saisonnier rendent très précaire la vie des familles d'ouvriers non-qualifiés. Un déséquilibre dans l'économie familiale, comme le décès du père, pouvait même mener à l'indigence. Devant l'absence de toute aide gouvernementale, un réseau d'aide sociale se créa pour faire face à la pauvreté au sein de la communauté protestante de Montréal, comme on l'avait fait au sein de la

* Janice Harvey est professeure au département d'histoire du Collège Dawson.

1 NAC, *Summerhill Homes*, MG 28, I 388, Montreal Protestant Orphan Asylum et Montreal Ladies Benevolent Society.

communauté catholique. Rappelons que la population protestante constituait, à l'époque, près de 30 % de la population montréalaise[2].

La charité était acceptée comme étant le devoir individuel de tout protestant; mais, en même temps, on attribuait en grande partie la pauvreté à des faiblesses d'ordre moral. Ainsi, on la considérait comme une responsabilité personnelle. De plus, on craignait de provoquer la dépendance en rendant la charité trop facilement accessible. Cette situation ambiguë a influencé vraisemblablement le développement du réseau protestant d'aide sociale.

Au XIXe siècle, ce réseau comptait trois principales composantes: les églises, les sociétés nationales et les associations privées de charité. Ces dernières, fondées par l'élite de la bourgeoisie, étaient le noyau principal du réseau. La première institution pour femmes et enfants fut créée en 1815. À celle-ci, s'ajoutèrent progressivement d'autres institutions et services, si bien qu'au XXe siècle, on peut compter sur un réseau comportant des institutions de soutien temporaire ou permanent pour les enfants, une garderie, des ateliers de travail, des institutions pour les personnes âgées démunies et des refuges pour les chômeurs. L'aide à domicile était centralisée par le *United Board of Outdoor Relief*. De plus, il existait quelques institutions spécialisées ainsi que des hôpitaux et des dispensaires, élargissant ainsi l'éventail des services offerts[3].

Dès le début, les femmes de la bourgeoisie — la plupart provenant de familles de marchands, de manufacturiers ou de professions libérales — jouèrent un rôle de leadership dans les œuvres de charité. Dans les églises, elles s'organisaient en *Ladies Aid Societies* pour fabriquer des vêtements destinés aux pauvres. Il y avait aussi des comités de femmes très actifs rattachés aux sociétés nationales. Mais, leur rôle principal était de gérer les organisations privées de charité. Ce sont des femmes qui ont mis sur pied, à Montréal, les premières associations privées de charité protestantes avec le *Female Benevolent Society,* en 1815, et avec le *Protestant Orphan Asylum,* en 1822. Pendant que les hommes demandaient des subventions à

---

2 Les recensements indiquent que les protestants à Montréal étaient, en 1851: 17 %, en 1861: 26 %, en 1871: 27 %, en 1881: 26 % et en 1891: 37 %.

3 Pour plus d'informations sur le réseau protestant d'aide sociale, voir ma thèse de doctorat qui sera déposée au département d'histoire de l'Université McGill, à l'automne 1992.

l'État ou débattaient du bien-fondé d'un système d'aide sociale étatisé, les femmes louèrent, tout simplement, des maisons et commencèrent à donner de l'aide. En effet, les femmes créèrent et dirigèrent la plupart des associations privées de charité protestantes: six institutions pour enfants, deux pour les plus âgés, un atelier de couture pour veuves, quelques services de placement pour les domestiques et un *Diet Dispensary*. Elles ont aussi travaillé, en collaboration avec des hommes, à la gestion de deux institutions pour les mères célibataires et les ex-prisonnières, ainsi que dans plusieurs hôpitaux[4].

Montréal, au XIXe siècle, s'inscrivait dans un mouvement favorisant la construction d'établissements et la mise sur pied d'organismes privés de charité[5], mais elle présentait néanmoins plusieurs particularités. Contrairement à beaucoup d'autres municipalités où les hommes se chargeaient de la majeure partie des tâches d'organisation, la plupart des organisations privées de charité montréalaises étaient administrées par des femmes[6]. De plus, Montréal ne suivit pas le modèle habituel selon lequel on établissait d'abord une maison d'industrie offrant des services centralisés, pour ensuite mettre sur pied des organisations de charité plus spécialisées à l'intention des femmes et des enfants, par exemple[7]. Au

---

4 La liste qui suit recense le nom de ces diverses institutions: le Montreal Protestant Orphan Asylum, le Montreal Ladies Benevolent Society, le Home and School of Industry (Hervey Institute), le Protestant Infants' Home, le Day Nursey et The Foundling and Baby Hospital; le Church Home et le Montreal Ladies Benevolent Society; les Industrial Rooms; le Female Servants' Home et le Woman's Protective Immigration Society; le (YWCA) Montreal Diet Dispensary; The Sheltering Home et le Home for Friendless Women et le Montreal Maternity.

5 Voir David ROTHMAN, *The Discovery of the Asylum: Social order and Disorder in the New Republic*, Toronto, Little, Brown and Co., 1971.

6 Voir, par exemple, Leanore DAVIDOFF et Catherine HALL, *Family Fortunes: Men and Women of the English Middle Class, 1780-1850*, London, Hutchinson, 1987, p. 419-30; F.K. PROCHASKA, *Women and Philanthropy in Nineteenth-Century England*, Oxford, Clarendon Press, 1980, p. 30-31 et 143-144; Mary RYAN, *Cradle of the Middle Class: The family in Oneida County, New York, 1790-1865*, Cambridge University Press, 1981, p. 109-110.

7 Toronto, qui n'avait pas non plus un système d'aide gouvernementale, suivait l'autre modèle. Voir Stephen A. SPEISMAN, «Munificient Parsons and Municipal Parsimony: Voluntary vs Public Poor Relief in Nineteenth Century Toronto», *Ontario Historical Society*, LXV, mars 1973, p. 41-43; Susan HOUSTON, «The Impetus to Reform: Urban Crime, Poverty and Ignorance in Ontario, 1850-75», Ph.D. diss., Toronto, 1975; John BULLEN, «Children of the Industrial Age: Children, Work and Welfare in Late Nineteenth-Century Ontario», Ph.D. diss., Ottawa, 1989.

contraire, lors de la construction de la première maison d'industrie permanente, la Protestant House of Industry and Refuge, en 1863[8], il existait déjà à Montréal trois organisations de charité protestantes destinées aux enfants et dirigées par des femmes, ainsi qu'un atelier de couture pour les femmes pauvres.

Finalement, l'établissement d'organisations de charité spécialisées pour les femmes et les enfants se fit beaucoup plus tôt — dès 1815 et 1822 — que dans les autres régions du Canada, où elles ne virent le jour que dans les années 1840 et 1850[9]. L'absence d'un hospice permanent pour les femmes et les enfants fut sans doute en grande partie responsable de cet important et précoce engagement des femmes montréalaises, mais il est possible que l'exemple des religieuses catholiques qui travaillaient activement avec les familles pauvres et les indigents ait aussi influencé ce modèle.

Toutefois, malgré le rôle dominant des femmes, le développement du réseau montréalais fut marqué par une répartition des tâches entre hommes et femmes : les femmes dirigeaient les institutions pour les femmes et les enfants — d'ailleurs, presque tous les organismes de charité pour femmes et enfants étaient dirigés par des femmes[10] — alors que les hommes se consacraient à la maison d'industrie ainsi qu'aux services d'aide à domicile. Mis à part le *Protestant Industrial House of Refuge* (1854 à 1856) et leur

---

8 Une maison d'industrie pour les catholiques et les protestants ouvrit ses portes à Montréal entre 1819 et 1823, 1836 et 1837 et 1842 et 1846, mais ses activités étaient limitées à l'hiver. De plus, elle offrait des services de façon irrégulière, sans la permanence d'un comité de direction régulier ni de lieu fixe. Voir Huguette LAPOINTE-ROY, *Charité bien ordonnée: le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal*, Montréal, Boréal, 1987, p. 200-203 et Jean-Marie FECTEAU, *Un nouvel ordre des choses: la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIIIe siècle à 1840*, Outremont, VLB, 1989, p. 189-97. Une maison d'industrie pour les protestants fut mise sur pied en 1863 et une institution pour les catholiques, en 1866.

9 Patricia ROOKE et R.L. SCHNELL, «The Rise and Decline of the British North American Protestant Orphans' Homes as Womans' Domaine, 1850-1930», *Atlantis*, 7, 2, Printemps 1982, p. 23; Patricia ROOKE et R.L. SCHNELL, «Childhood and Charity in Nineteenth Century British North America», *Histoire Sociale-Social History*, 15, 29, mai 1982, p. 157-159. Des comités de femmes intéressées à former des orphelinats dans plusieurs villes comme Kingston, Ottawa, London et Halifax, ont écrit au Protestant Orphan Asylum en demandant l'information sur la mise en place d'un orphelinat et des copies de leurs statuts et règlements.

10 Sauf le Montreal Boy's Home, le Society for the Protection of Women and Children et le Protestant (Mackay) Institution for Deaf Mutes and the Blind, tous organisés et dirigés par des comités d'hommes.

travail avec la Société St. Andrew, les Dames de Montréal ne s'aventurèrent pas dans le travail d'aide à grande échelle à l'image de certains groupes de femmes dans d'autres villes comme New York ou Toronto[11]. Aussi, les hommes n'ont-ils jamais essayé de prendre en charge les associations féminines de charité, ni de mettre sur pied des organisations concurrentes comme à Petersburg, par exemple[12].

Le sentiment que les hommes et les femmes devaient avoir des secteurs d'activité distincts était très répandu au XIXe siècle et il servait à limiter l'engagement des femmes à l'extérieur du foyer. Bien que la charité ait été considérée comme une activité acceptable pour les femmes, la nature publique de la gestion d'institutions de charité poussait le concept à la limite du respectable.

Ainsi, cette idéologie victorienne limitait les activités publiques des femmes. Par exemple, elles n'étaient pas censées prendre la parole lors d'assemblées publiques. Les directrices des associations de charité de Montréal respectaient cette norme. Elles assistaient aux assemblées annuelles, mais n'y faisaient même pas la lecture de leurs propres rapports. Nous savons, par contre, qu'elles s'occupaient de l'organisation de ces assemblées, tout en demandant à certains hommes de faire la lecture de leurs rapports ou de présenter leurs propositions. Tout de même, dans un esprit qui ne manquait pas d'ironie, les directrices de *Protestant Orphan Asylum* insistaient pour que les noms des femmes apparaissent dans les procès-verbaux de ces réunions comme étant les véritables auteures des propositions.

Influencées par cette idéologie des secteurs d'activité distincts, les femmes se sentaient souvent peu sûres d'elles dans certains domaines, tels le choix des investissements financiers ou les travaux de construction. Ainsi, toutes les associations féminines de charité avaient des comités consultatifs formés d'hommes pour les appuyer dans ces domaines. La plupart des directrices

---

11 Voir, entre autres, des exemples des associations de charité examinées par Keith MELDER, «Ladies Bountiful: Organized Women's Benevolence in Early 19th-Century America», *New York History*, 48, 3 juillet 1967, p. 231-254. Pour le travail du Toronto Women's Christian Association Misson and Relief Committee voir Joey NOBEL, «Class-ifying' the Poor: Toronto Charities 1850-1880», *Studies in Political Economy*, 2, automne 1979, p. 115-122.

12 Suzanne LEBSOCK, *The Free Women of Petersburg: Status and Culture in a Southen Town, 1784-1860*, New York, W.W. Norton & Co., 1986.

ne percevaient pas ces activités comme un travail de femme et elles n'hésitaient pas à demander à des hommes de le faire à leur place. Elles n'en faisaient pas une question d'indépendance.

Malgré ces quelques signes d'insécurité, ces femmes furent très indépendantes dans l'administration du travail qu'elles effectuaient auprès des enfants et des familles pauvres. Dans ce domaine, elles se sentaient plus confiantes et n'hésitaient pas à élaborer des politiques professionnelles — souvent en opposition aux tendances de l'époque — et à défendre celles-ci contre les critiques. De plus, à quelques reprises, elles ont affirmé leur autonomie contre les tentatives de rationalisation et de centralisation du réseau de charité géré par des femmes.

Même si les hommes de l'élite montréalaise ne s'opposèrent pas ouvertement aux associations féminines de charité, ils tentèrent parfois de rationaliser le réseau. En 1854, par exemple, ils proposèrent que les quatre organismes de charité dirigés par les femmes se fusionnent en deux organismes — l'un pour les enfants, l'autre pour les femmes. Les directrices refusèrent; elles ne pensaient pas que le dédoublement des services était en soi un réel problème. Elles estimèrent que tous les services existants étaient indispensables et que toute restructuration réduirait l'aide consentie.

D'ailleurs, elles avaient raison de le croire. En 1856, le *Protestant Industrial House of Refuge* ferma lorsque le *Ladies Benevolent Society* accepta d'assumer plusieurs des services qu'il offrait. Cette fusion se traduisit par la perte de nombreux services pour les veuves et leur famille, incluant la soupe populaire, les ateliers de couture et de blanchissage et le refuge pour les sans-abris[13]. Ces services ne réapparurent que sept années plus tard.

Les tentatives en vue d'éliminer la duplication des services et de rationaliser le réseau firent partie du mouvement en faveur de la charité scientifique — mouvement qui visait, par le biais de la centralisation, de la coordination et de l'enquête, à rendre la charité privée plus scientifique[14].

---

13 «The Protestant Industrial House of Refuge», *Annual Reports*, 1855, Montreal, John Lovell.

14 Judith FIDO, «The Charity Organization Society and Social Casework in London 1869-1900», dans A. P. DONAJGRODSKI, ed., *Social Control in Nineteenth Century Britain*, London, Croom Helm, 1977, p. 207-231; Charles LOCK MOWAT, *The*

En plus, ses partisans percevaient la pauvreté comme un défaut de caractère et soulignaient que l'aide devait être consentie uniquement aux pauvres qui le méritaient, pour leur permettre de s'aider eux-mêmes.

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les directrices des organisations de charité féminines comme la Ladies Benevolent Society et le Protestant Orphan Asylum rejetèrent les tentatives de rationalisation. D'abord, elles désiraient conserver tous les services en place. Ensuite, elles craignaient de perdre leur autonomie — à laquelle elles tenaient à tout prix — sur les choix d'admission, le financement et le développement des politiques. Enfin, leur approche à l'égard de la charité était plus humanitaire et se fondait davantage sur les besoins des familles et des enfants plutôt que sur la morale. Elles ne croyaient pas à la stricte application du concept du "pauvre méritant".

L'autre tendance majeure à laquelle ces directrices s'opposèrent fut le mouvement en faveur du placement des enfants dépendants de la charité dans les familles d'accueil. Dès le milieu du siècle, les philanthropes et les personnes qui œuvraient auprès des enfants en Angleterre, aux États-Unis et au Canada ont lutté en faveur de l'établissement d'institutions d'aide distinctes pour eux[15]. Toutefois, vers les années 1880 et 1890, un grand nombre de ces personnes commencèrent à critiquer l'institutionnalisation des enfants, favorisant plutôt leur placement dans les familles d'accueil — ou le *placing-out*. Les tenants de cette option estimaient que les enfants avaient besoin d'un foyer et que les institutions limitaient leur développement et créaient une dépendance[16]. Comme disait J. J. Kelso,

---

Charity Organization Society 1869-1912. Its Ideas and Work, London, Methuen Co. Ltd., 1961; Kathleen WOODROOFE, *From Charity to Social Work in England and the United States*, London, Routledge and Kegan Paul, 1962; Michael KATZ, *In the Shadow of the Poorhouse: A Social History of Welfare in America*, New York, Academic Press, 1983, p. 58-84.

15 Richard A. MECKEL, «Protecting the Innocents: Age Segregation and the Early Child Welfare Movement», *Social Service Review*, 59, 3 septembre 1985, p. 455-475; KATZ, *In the Shadow of the Poorhouse*, *op. cit.*, p. 103-108 et 193-194.

16 Susan TIFFIN, *In Whose Best Interest? Child Welfare Reform in the Progressive Era*, Westport, Conn., Greenwood Press, 1982; *History of Child Saving in the United States: National Conference of Charities and Correction, Report of the Committee on the History of Child-Saving Work to the Twentieth Conference*, Chicago, June 1893, réédité en 1971, Montclair, N.J. Patterson Smith, 1971; Robert H. BREMNER, *Children and Youth: Social Problems and Social Policy*, New York, Arno Press, 1974; Patricia ROOKE et R.L. SCHNELL, *Discarding the Asylum: From Child Rescue to the Welfare in English-Canada 1800-1950*, Lanham, University Press of America, 1983.

président du *Children's Aid Society* de Toronto et partisan du *placing-out*: "*An institution is not a home and never can be made such*"[17]. Malgré le fait que plusieurs études contemporaines démontrèrent les risques réels d'abus engendrés par ce mode de placement, le principe du placement en familles d'accueil l'emporta sur celui de placement en institution[18].

Les comités des associations de charité pour enfants à Montréal, comme ceux du Ladies Benevolent Society et du Protestant Orphan Asylum, n'ont pas changé leurs politiques pour suivre ce nouveau mouvement en faveur des familles d'accueil et ce, même en dépit de l'avis de plusieurs éminents montréalais. Le Protestant Orphan Asylum (POA) opta plutôt pour une institutionnalisation plus longue, alors que le Ladies Benevolent Society (LBS) accepta de plus en plus d'accueillir des enfants pour de courtes périodes et d'héberger des pensionnaires. Le POA a accueilli plus de 990 orphelines et orphelins âgés de deux à douze ans entre 1822 et 1900; pour sa part, le LBS a reçu, entre 1832 et 1900, près de 2 700 enfants agés de trois à douze ans, la plupart provenant de familles monoparentales[19].

Les directrices de ces associations de charité se sont servi de leur expérience dans le domaine et de leur évaluation des besoins des enfants et des familles pauvres pour élaborer leurs politiques. En tant que femmes et bénévoles, elles ont conçu leur hospice comme une maison. À l'origine, elles ont cherché à placer, le plus rapidement possible, les enfants dont elles avaient la charge dans des familles. Mais l'expérience révéla très tôt que le fait d'envoyer les enfants chez des étrangers, habitant souvent à une grande distance, pouvait entraîner des lacunes en éducation et en formation et même conduire à des d'abus. Les comités s'efforçèrent graduellement de trouver des solutions à ces problèmes.

En 1851, les directrices du POA, qui travaillaient surtout avec des orphelines et orphelins, ont modifié leur politique d'adoption afin de s'assurer que les enfants reçoivent un héritage et que seules les familles n'ayant pas d'enfants puissent en adopter. Malgré ces précautions, en 1854,

---

17 J.J. KELSO, «Neglected and Friendless Children», *The Canadian Magazine*, 2, 1984, p. 214.

18 S. TIFFIN, *op. cit.*, p. 62-94-95; KATZ, *op. cit.*, p. 127; ROOKE et SCHNELL, *op. cit.*, p. 205.

19 De 1900 à 1946, le POA a accueilli 560 autres enfants et le LBS 1 800 autres. Ces deux associations se sont fusionnées par la suite et demeurent encore actives dans le réseau d'aide sociale à Montréal.

une fillette adoptée à l'âge de cinq ans fut si sévèrement éprouvée et mal nourrie qu'elle en mourut. Cette expérience fit réaliser aux membres du comité qu'elles ne pouvaient pas réellement protéger les enfants placés en adoption. Le pouvoir de placer les enfants en adoption fut rayé de leurs statuts et règlements en 1855. Par la suite, aucun autre enfant ne fut adopté[20].

En réponse à de nombreux problèmes, elles ont aussi modifié leurs politiques concernant les enfants placés comme apprentis dans des familles. Elles ont haussé l'âge de sortie (de huit à quatorze ans), ainsi que les frais annuels (de 4$ à 10$). De plus, on a resserré les formulaires et les procédures et on a établi un système de visites annuelles des enfants (1876) ainsi qu'une visite de pré-inspection des familles (1883).

Les directrices du POA ont toutefois continué de croire que de nombreux problèmes persistaient au niveau de l'éducation et de la formation. Les apprentis continuaient rarement leurs études et le travail qu'ils faisaient ne constituait pas réellement un acquis. Elles et ils trouvaient difficilement des postes autres que ceux de domestiques de statut inférieur ou de travailleurs non-qualifiés. De plus, certains d'entre eux étaient abusés.

En 1884, les directrices du POA décidèrent de ne plus envoyer de filles en placement[21]. Elles les gardaient dans l'institution, poursuivant leur éducation et leur formation comme domestique. Ceci assurait aux enfants une meilleure protection ainsi qu'une formation plus adéquate. À l'âge de 17 ans, les filles quittaient l'institution pour occuper des emplois de domestiques spécialisées; elles touchaient ainsi des salaires plus intéressants et avaient une certaine mobilité. Les directrices ont également gardé dans l'institution plusieurs garçons, particulièrement les plus faibles, et ce jusqu'à l'âge de 17 ans. À leur sortie, elles leur ont trouvé des postes comme celui de commis dans des bureaux de médecins, etc.[22].

---

20 PROTESTANT ORPHAN ASYLUM, *Annual Reports, 1851, 1854, 1855*, (NAC, MG28, I 388, vol. 10, Dossiers 6-13, Vol. 11, Dossier 1), PROTESTANT ORPHAN ASYLUM, *Minutes of the Monthly Meetings*, February 1851, vol. 4, p. 137, September 1951, p. 171-172, December 1852, p. 250; June 1853, p. 282-283, August 1853, p. 293, (NAC, MG 28, I 388, vol. 6, Dossier 21).

21 MONTREAL PROTESTANT ORPHAN ASYLUM, *Annual Report*, 1884, (NAC, MG 28, I 388, vol. 10, Dossier 12).

22 MONTREAL PROTESTANT ORPHAN ASYLUM, *Annual Report, 1897*, NAC MG 28, I 3888, vol. 11, Dossier 1; *Registers, 1880-1900*, (NAC MG 28, I 3888, vol. 25).

On ne retrouve pas de modification de politiques aussi radicales au LBS, où tous les enfants avaient des parents vivants et où un grand nombre d'entre eux résidaient dans l'institution pour de courtes périodes, avant de retourner vivre dans leur famille. Comme au POA, les directrices de LBS ont haussé l'âge de sortie ainsi que les frais annuels pour les enfants placés comme apprentis. Elles ont aussi voulu garder les filles dans l'institution afin de mieux les former, mais les limites d'espace ont empêché la mise en œuvre de cette pratique avant les années 1880 et 1890 et ce, seulement pour un nombre limité de filles[23].

Toutefois, elles ont modifié leurs pratiques, sinon leurs politiques, pour être en mesure de mieux aider les familles dans le besoin. Malgré le fait que le LBS fut créé pour accueillir des enfants de familles monoparentales et que leurs statuts et règlements précisaient une période de séjour d'au moins une année, les directrices se montrèrent de plus en plus ouvertes, au cours du siècle, à adapter leurs services aux demandes d'aide temporaire et ce, même pour les familles ayant deux parents. En outre, en réponse à une hausse de demandes des parents travailleurs, elles accueillirent de plus en plus d'enfants comme pensionnaires, en dépit de la règle qui favorisait les enfants des familles démunies. Nous retrouvons aussi des signes d'un engagement plus important de la part des parents vers la fin du siècle. Par exemple, dès les années 1870, un bon nombre d'enfants passaient quelques semaines de vacances avec leur famille durant l'été. De plus, les directrices commençèrent à accorder aux parents un droit de veto sur les choix de placement de leurs enfants.

Ces deux institutions (le POA et le LBS) adoptèrent ces politiques malgré l'opposition de certains hommes de l'élite philantropique qui contestaient leurs décisions, soulignant, entre autres, les avantages de placer les enfants (même les enfants avec des parents vivants, comme celles et ceux du LBS), dans des familles d'accueil et la supériorité intrinsèque de "nouvelles" méthodes. Les directrices défendirent leurs politiques et expliquèrent leur appréhension face aux familles d'accueil en se fondant sur leur expérience, sur les besoins des enfants en matière d'éducation et de formation et, dans le cas du LBS, sur les droits des parents. Leur détermination et

---

23 MONTREAL LADIES BENEVOLENT SOCIETY, *Annual Reports, 1887*, (NAC, MG 28, I 3888, vol. 4, Dossier 4); *Minutes of the Monthly Meetings*, June 1873, vol. 8, p. 52, May 1876, vol. 9, p. 2; (NAC, MG 28, I 388, vol. 1, Dossier 8).

l'importance de leur fonds de fondation leur fournirent suffisamment d'autonomie pour y parvenir avec succès.

Il est possible d'identifier quelques autres facteurs qui influencèrent les politiques de ces comités. La plus importante est la culture propre aux femmes, laquelle était influencée par l'idéologie victorienne sur la place des femmes dans la société et qui privilégiait des secteurs d'activités distincts pour les hommes et les femmes.

Les historiennes féministes ont souvent souligné le fait que la culture des femmes était reliée aux activités domestiques et aux relations interpersonnelles. Ce "*personalism*", pour utiliser le terme employé par les historiennes américaines, imprégnait leurs relations sociales et leurs activités[24]. On retrouve de nombreux exemples de cette approche personnelle au sein des comités des institutions de charité montréalaises. Par exemple, dans les procès-verbaux, elles parlent constamment des enfants et on peut suivre, à travers leurs commentaires, le cheminement de plusieurs de celles-ci et ceux-ci à partir de leur entrée. En outre, il était normal pour les femmes de donner des gâteries et des fruits aux enfants et aux vieilles femmes, particulièrement quand elles ou ils étaient malades.

Ce "*personalism*" se vérifie aussi dans l'organisation même de ces comités fondés sur les liens de parenté et d'amitié. Les femmes des comités de direction des organisations de charité formaient un groupe sensiblement homogène. Plusieurs y siégeaient avec leur mère ou leur soeur ou encore, avec leurs voisines des quartiers riches comme le célèbre *Golden Square Mile*. Pour plusieurs de ces femmes, assumer des responsabilités autres que domestiques était un fait nouveau et parfois difficile. Ainsi, la plupart d'entre elles prenaient la charge d'un poste au comité de direction avec beaucoup d'insécurité et d'angoisse. Le devoir religieux aidait certaines à surmonter cette insécurité; d'autres étaient inspirées par l'appui des femmes

---

24 Linda KERBER, «Separate Spheres, Female Worlds, Woman's Place: The Rhetoric of Women's History», *The Journal of American History*, 75, 1er juin 1988, p. 9-39; Marilyn FERRIS MOTZ, *The Free Woman of Petersburg*; Nancy COTT, *The Bonds of Womanhood Woman's Sphere in New England, 1780-1835*, New Haven, Yale University, Press, 1975; Martha VICINUS, *Independant Women and Community for Siongle Women, 1850-1920*, London, Virago Press, 1985.

des comités. Nous retrouvons ici un bel exemple du "female world of love and ritual", tel qu'expliqué par l'historienne Caroll Smith-Rosenberg[25].

La culture féminine et le travail commun qui tissèrent des liens entre ces directrices, étaient renforcés par l'espace physique de l'institution elle-même[26]. En effet, elles créèrent ce lieu original qui leur appartenait et où, d'ailleurs, ne travaillaient et ne circulaient que des femmes. C'était un monde quasi familial, protégé, isolé et organisé en fonction d'une charité marquée par le *personalism*, l'amitié et l'esprit religieux. Leur réflexe défensif envers la survie de leurs institutions s'explique facilement. Celles-ci étaient le symbole de leur travail et de leur implication sociale ainsi que le lieu de leur expression et de leur affirmation en tant que femmes hors du foyer.

Une étude, faite dans le cadre de ma thèse de doctorat, sur le Conseil d'administration du *Montreal Boys' Home*, dirigé par un comité d'hommes, indique que les hommes ne se comportaient pas de cette façon. Ils avaient des valeurs et un style de gestion différent. Les hommes du *Boys' Home* avaient mis sur pied un comité plus petit, mais plus stable; l'établissement fut installé dans un bâtiment non hypothéqué et n'eut jamais besoin de financement gouvernemental. En fait, ils refusaient de se considérer comme une organisation de charité. Ils administraient leurs réunions et leur institution davantage comme une entreprise plutôt que comme une organisation de charité ou un foyer d'accueil et leurs discours ne mentionnaient que rarement des détails sur les garçons dans l'institution. Et, contrairement aux comités de femmes, les hommes encourageaient les garçons à la débrouillardise et à la mobilité sociale[27].

Ces observations correspondent à plusieurs des différences identifiées selon le sexe par des psychologues féministes comme Carol Gilligan qui affirme que les femmes pensent et réagissent en terme de relation avec les autres

---

25 Carol SMITH-ROSENBERG, «The Female World of Love and Ritual: Relations Between Women in Nineteenth-century America», *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, I, automne 1975, p. 1-29.

26 Estelle FREEDMAN, «Separatism as Strategy: Female Institution Building and American Feminism, 1870-1930», *Feminist Studies*, 5, 3, Automne 1979, p. 512-529.

27 Les archives, incluant les rapports annuels, les procès-verbaux des réunions mensuelles, les registres, les correspondances, etc., du *Montreal Boys'Home* (fondé en 1970) sont déposées aux Archives Nationales à Ottawa, NAC Weredale, MG 28 I 405.

alors que les hommes ont une vision du monde fondée sur les droits individuels et le sens de la propriété[28].

Un autre facteur qui a influencé l'approche de ces comités, leur idéologie. De façon générale, les femmes acceptaient la hiérarchisation des classes de la société conservatrice traditionnelle. Elles désiraient que les filles dont elles s'occupaient reçoivent une meilleure formation. Mais, comme elles les formaient surtout comme domestique, elles n'espéraient pas pour celles-ci beaucoup de mobilité sociale. Elles préféraient aussi placer les garçons chez des fermiers plutôt que dans des familles de travailleurs spécialisés en ville. Dans le même ordre d'idée, elles acceptaient la charité comme le devoir des riches, mais refusaient de la considérer comme un droit des pauvres et insistaient pour que les pauvres démontrent leur gratitude. Le manque de gratitude et d'humilité était d'ailleurs l'une des seules raisons qui empêchaient les femmes de donner de l'aide à une famille pour une deuxième fois.

C'est le mélange de cette idéologie conservatrice et l'approche axée sur "la personne" et les relations inter-personnelles qui ont créé une vision à la fois plus humanitaire et plus pratique de la charité chez ces femmes protestantes. Ces femmes voyaient les besoins des familles pauvres comme critère de base pour toute forme d'aide. À l'encontre de ceux qui défendaient le principe de la charité scientifique, elles ne craignaient nullement de rendre dépendantes de la charité des familles qui avaient besoin d'aide à cause du chômage ou de la maladie. À partir de ce point de vue, elles étaient prêtes à composer avec les stratégies habituelles de survie de ces familles et de les aider quand elles en faisaient la demande et ce, pour le temps jugé nécessaire. Ainsi, grâce à leur désir de sauver des enfants des "mauvaises influences" (incluant parfois leurs parents) et aussi de les convertir, elles ont accepté d'aider, même pour un temps limité, beaucoup de familles qui auraient été considérées "indésirables" selon les critères utilisés par les partisans de la charité scientifique.

En conclusion, malgré leur défense du statu quo et de l'idéologie conservatrice, les directrices des associations privées de charité ont

---

28 Carol GILLIGAN, *In a Different Voice. Psychological Theory and Women's Development*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1982. Voir aussi Hiliary M. LIPS, *Women, Men and the Psychology of Power*, Englewood Cliffs, N.J. Prentice-Hall, 1981 et son *Sex & Gender*, Moutain View, Cal., Mayfield Pub. Co., 1988.

développé des méthodes et des techniques d'aide qui peuvent être considérées comme professionnelles. Elles optèrent pour la garde des enfants en institution plutôt que le placement dans des familles d'accueil, malgré la popularité de cette dernière politique à la fin du siècle. Leurs années d'expérience dans le placement des enfants leur démontrèrent qu'elles pouvaient davantage les protéger en institution et s'assurer qu'ils reçoivent une meilleure éducation et formation. En grande partie, leur vision de la charité était inspirée par leur culture féminine. Dans l'élaboration de leurs politiques, elles privilégièrent une approche personnelle basée sur leur expérience dans le domaine de la charité auprès des enfants, sur l'évaluation des besoins des familles pauvres et sur l'étude du "cas par cas", plutôt que sur l'idéologie comme telle (soit les notions de "pauvres méritants", de la supériorité des placements dans les familles et de la peur de créer la dépendance). En conséquence, elles étaient prêtes à aider les familles quand elles en faisaient la demande. Elles reconnurent également les risques d'abus sur les enfants placés dans les familles d'accueil et, à cet effet, elles ont essayé de mettre en place des politiques d'intervention pour les éliminer. De cette façon, elles proposèrent des pistes pour l'avenir. Par leur travail au XIXe siècle, les bourgeoises protestantes montréalaises mirent en place les fondements du réseau actuel de service social.

L'animation de la paroisse montréalaise: un aspect méconnu du travail des femmes dans la ville. Les années 1950

Agathe Lafortune*

Pour les fins d'une recherche portant sur la participation des femmes à la vie ecclésiale, une enquête récente[1] a été menée dans deux paroisses de Montréal. Les sources utilisées pour cette recherche provenaient de deux catégories de documents: archives de paroisses et témoignages oraux recueillis auprès d'une trentaine de personnes activement impliquées dans les deux milieux étudiés. Ainsi a pu être esquissée une histoire, étalée sur quatre décennies (1945-1985), de l'implication bénévole des femmes dans les paroisses Marthe et Marie de Montréal[2]. À partir de ces mêmes sources, mais dans une perspective qui s'éloigne des aspects strictement religieux, je tenterai de faire ressortir la contribution des femmes à la vie culturelle et sociale de ces deux communautés paroissiales montréalaises aux passés et aux profils sociologiques bien distincts.

Le bref aperçu que je propose de l'apport de ces femmes à la société montréalaise concerne particulièrement les années 1950[3]. Il prend place

* Agathe Lafortune est chercheure autonome.

1 Cette enquête a fait l'objet d'une recherche subventionnée par le F.C.A.R. et a donné lieu à la publication d'un ouvrage: *Femmes et pouvoir dans l'Église*, Collectif sous la direction d'Anita CARON, Montréal, VLB éditeur, 1991. On peut également trouver dans la thèse de doctorat de Marie-Andrée ROY déposée à l'UQAM en mai 1992, *Les femmes et le pouvoir dans l'Église catholique au Québec de 1970 à nos jours*, un point de vue bien documenté sur la place des femmes dans l'Église du Québec.

2 Afin de préserver l'anonymat des personnes interviewées, le nom des paroisses a dû faire place à des appellations fictives.

3 Quelques ouvrages de référence sur cette période peuvent être consultées: P.-A. LINTEAU, R. DUROCHER, J.-C. ROBERT et F. RICHARD, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986; *L'Église de Montréal 1936-1986, Aperçu d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, Fides, 1986; Robert RUMILLY,

dans le contexte de l'après-guerre, époque qui est marquée par une transformation majeure du cadre de vie en milieu urbain. Montréal est une ville en plein essor qui s'agrandit et requiert des services nouveaux. Les enfants du "baby boom" sont alors au centre des préoccupations pour le loisir qui se manifestent un peu partout au Québec. Et, dans ce mouvement en faveur du loisir conçu comme oeuvre sociale, le rôle que jouent le clergé et l'Action catholique est très important. C'est ce que disent les auteurs de *L'Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930.* Or, tout en reconnaissant la préoccupation de l'Église pour l'aspect communautaire du loisir, il faudrait souligner le rôle important joué par les femmes dans la réalisation concrète de cette mission. Ce sont souvent elles, en effet, qui sont les instigatrices et les animatrices d'activités qui s'adressent aux jeunes et aux moins jeunes. Grâce au réseau d'associations qu'elles tissent et qui font se rassembler les membres des différentes classes d'âge du voisinage, elles font que "les paroisses restent des lieux importants de la socialité urbaine"[4].

Il faut dire que les paroisses sont pour les femmes des lieux privilégiés d'insertion sociale, des endroits où elles peuvent mettre à profit leur goût de l'action, et cela d'autant plus qu'elles n'ont pas véritablement de place dans les clubs sociaux de l'heure[5]. Le clergé de Montréal qui, dans les années 1950, s'emploie à rechristianiser la société, peut donc compter sur la disponibilité d'un bénévolat féminin. Déclarées gardiennes de la foi et des bonnes moeurs, influencées aussi par l'idéologie de la mystique féminine qui circule, les femmes sont surtout incitées à se consacrer à leurs enfants et à leur mari. C'est pourtant à cette époque qu'elles s'engagent publiquement de plus en plus et en nombre croissant[6].

Un milieu bourgeois: la paroisse Marthe

À une époque où le religieux et le social sont imbrigués l'un dans l'autre, les associations paroissiales féminines, qu'il s'agisse par exemple des

---

Histoire de Montréal, tome 5, Montréal, Fides, 1974; LE COLLECTIF CLIO, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1992; Marie LAVIGNE, Yolande PINARD, *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1983.

4 P.-A. LINTEAU et al, *op. cit.*, p. 301.

5 *Idem*, p. 301.

6 LE COLLECTIF CLIO, *op. cit.*, p. 438.

Dames-de-Ste-Anne ou des Enfants-de-Marie, sont d'abord des lieux de socialisation. Leur mission officielle est d'ordre religieux mais, si on en croit les personnes que nous avons interviewées, c'est le plaisir des réunions entre amies qui compte. Après le Concile, déclare une de nos informatrices, nos mouvements ont disparu: "Nous avons eu de la peine, nous le déplorions car on ne se rencontrait plus aussi souvent qu'avant"[7].

Mais pourquoi se réunir sinon, après avoir échangé des nouvelles et s'être recueillies, pour faire des projets et créer des services pour la communauté? C'est ce souci qui semble avoir mobilisé plusieurs femmes désireuses de "s'unir pour servir" ainsi que le veut la devise des caisses populaires Desjardins. Ce mot d'ordre inspira tout particulièrement une de nos répondantes qui fut la première femme au Québec à faire partie d'un Conseil d'administration de caisse populaire. Nous sommes en 1946 et l'institution, née l'année précédente, occupe un local dans un édifice appartenant à la fabrique. Afin "d'attirer les femmes", déclare la répondante, je décide d'organiser des thés-causeries en après-midi. Je voulais donner aux femmes le goût de venir à la caisse et de s'intéresser au mouvement. Ainsi, des conférencières défilent, pendant quelques années devant un auditoire féminin qui comporte chaque fois plus de 300 personnes. Bilan de cette opération en 1959: la caisse compte 62% des femmes parmi ses membres. C'est un succès, non seulement parce que dans la plupart des autres caisses les sociétaires féminins sont encore plutôt rares, mais aussi parce que notre administratrice a pu prouver qu'en comptant avec les femmes - un certain nombre d'entre elles était veuves et fortunées - il était possible de fonder une caisse populaire dans un milieu bourgeois.

Cette femme avait été recrutée comme gestionnaire parce qu'elle était bien connue pour son dynamisme et son efficacité. Elle avait fondé une chorale paroissiale et surtout, elle était, dans les années 1950, l'organisatrice de conférences-concerts (1942-1956) qui réunissaient des auditoires de 300 à 700 personnes. La journaliste Germaine Bernier, du *Devoir*, assistait régulièrement à ces activités culturelles et en faisait un compte rendu dans son journal. Parmi les conférenciers invités, on remarque Roger Duhamel et certains des prédicateurs du carême de l'église Notre-Dame. "Les

---

7 Entrevue II.4, p. 4, paroisse Marthe. Document conservé au Centre de documentation en sciences humaines - section Études sur les femmes de l'UQAM. Notez que tous les textes des entrevues auxquels il est fait référence dans les notes qui suivent sont aussi déposés au Centre de documentation.

sermons de Notre-Dame", précise l'informatrice, "c'était couru, plus même que le théâtre"[8]. La force d'attraction exercée par ces conférences est certaine. L'oeuvre est irréprochable. Elle alimente notamment une caisse où puise l'organisatrice pour proposer des voyages aux jeunes filles membres de la chorale des Enfants-de-Marie. Ainsi, en 1951, le groupe, auquel se sont jointes quelques autres personnes, part en croisière sur un paquebot de luxe des lignes italiennes à destination de New York. L'aventure dure quatre jours et coûte, prix des repas inclus, 33$.

Les années 1950 sont, à la paroisse Marthe, les années d'or des cours de préparation au mariage. Entrepris en 1949 dans le cadre de l'Action catholique, ils touchent chaque année, et cela jusqu'en 1964, entre quarante et cent couples. C'est toujours la même informatrice qui est au coeur de cette activité qui revêt, grâce aux soins qu'elle y met, le caractère mondain qui plaît à la clientèle. À la fin des cours, raconte-t-elle, on simulait un mariage avec échange de voeux, cortège nuptial et goûter fin. Le photographe, bien entendu, était de la partie.

Une autre des nos informatrices s'est impliquée dans l'organisation du carnaval. Cette fête donne lieu annuellement à l'élection d'une reine et de sa cour de duchesses. L'événement avait assez de panache pour que sa réputation traversât les limites du quartier. Le journal *La Presse* en publie des photos dans sa section "Vie sociale". Les mêmes jeunes filles, qui avaient été les vedettes de ces festivités hivernales, pouvaient se retrouver mannequins à l'occasion des défilés de mode bi-annuels qui se tenaient à la paroisse et où "c'était toujours rempli de monde"[9]. Succès d'élégance, mais aussi succès financier, pouvait dire le père-curé ébahi des résultats des défilés de mode organisés à l'ombre de son clocher. En 1958, 650 personnes ont assisté à la présentation de la mode printanière et estivale[10]. Des rumeurs courent à l'effet que d'autres scènes réclament la présence de l'animatrice de ces opérations et de bien d'autres. Faire le saut en politique? Non, réplique la dame dont la réputation dépasse pourtant le palier local[11].

---

8 Entrevue II.5, p. 1, paroisse Marthe.
9 Entrevue II.8, p. 7, paroisse Marthe.
10 Archives de la paroisse Marthe, *Feuillet paroissial* et *Journal du Centre culturel*, 1958.
11 Entrevue II.8, p. 14, paroisse Marthe.

Le loisir culturel est à l'honneur à la paroisse Marthe et ce sont, pour une large part, les femmes qui en font les frais depuis sa programmation jusqu'à son financement qui est mené à coup de campagnes de souscriptions annuelles, de quêtes, de collectes, de bazars et de tirages. Dans la constellation d'activités éducatives qui sont offertes au Centre culturel, dont la bibliothèque est le coeur, la place qu'occupent les femmes est capitale. Mille personnes par semaine fréquentent ce foyer de divertissement et de culture. L'oeuvre de la bibliothèque, comme on l'appelle dans les années 1950, est une oeuvre destinée en théorie à prolonger la mission de la famille, de l'école et de l'Église. Dans les faits, elle est le résultat du travail de nombreuses bénévoles[12] et d'une bibliothécaire, surtout, elle-même bénévole, qui y consacra toute sa vie. Une plaque portant le nom de cette dame et rappelant ses trente-cinq années de service auprès des gens de son quartier fut dévoilée, en 1966, lors d'une cérémonie officielle en présence du Général Allard. La plaque-souvenir était destinée à être affichée à l'entrée d'une bibliothèque qui devait porter le nom de la bibliothécaire. Or, aujourd'hui, elle n'est pas à un endroit en vue ... et la bibliothèque est sans nom.

Si tout le monde de la paroisse Marthe connaît la bibliothèque et ses oeuvres[13], tout Montréal connaît par ailleurs l'exposition annuelle de livres qui s'y tient en collaboration avec le Centre éducatif et culturel. L'exposition dure huit jours et accueille un nombre considérable de visiteurs venus des quatre coins de la ville.

Assez typiques de l'esprit d'entraide qui caractérise l'engagement des femmes à l'aube de la révolution tranquille, mentionnons, entre autres, les projets de garderie. À la paroisse Marthe, un service de garderie est offert, chaque mercredi, grâce aux efforts déployés par une équipe de trente bénévoles. Leur but est de permettre aux jeunes mères de prendre congé et de refaire leurs réserves de patience dont elles auraient besoin. Que de travail et, en même temps, que de défis! Il faut préparer le local et l'entretenir, voir aussi à son équipement. La cueillette de jouets usagers et l'achat de matériel éducatif requièrent la mise en place d'une organisation

---

12 Leur travail a pour nom: zèle, dévouement, action charitable, apostolat, sacrifice, oeuvre de bienfaisance, etc. Manière péjorative de désigner le labeur féminin? Ou intention de le distinguer du travail marchand?

13 On appele oeuvre des pique-niques une organisation, dépendant de la bibliothèque qui, au tournant des années 1950, consiste à voyager les écoliers en vacances vers une plage du Lac Deux-Montagnes tous les mardis de beau temps.

qui, bien sûr, comporte un volet financement. La garderie paroissiale répond à un besoin réel dans le quartier; une clientèle de 85 à 90 petits la fréquente. Bien gérée, elle accueille même des stagiaires d'une école de pédagogie. Le projet fait l'objet de reportages dans les journaux et à la télévision, mais il doit être abandonné, aucune des travailleuses bénévoles n'ayant la formation professionnelle exigée par les autorités de la ville. "Nous donnions pourtant aux enfants la sécurité dont ils avaient besoin"[14], dit une des personnes qui travailla à cette entreprise, qui est un bel exemple des services d'aide à la famille, services aujourd'hui manquants, et que l'on tente de reconstituer à coup de subventions à des organismes communautaires.

À ce service s'ajouta bientôt celui de la garde des enfants en milieu scolaire à l'heure du lunch. C'est là une autre initiative qu'il faut attribuer à des femmes et qui témoigne de leur effort pour adapter les institutions à leur réalité.

La paroisse Marie et les familles ouvrières

À la paroisse Marie, la contribution des femmes à l'édification d'un sentiment d'appartenance à la communauté est d'autant plus évidente, dans les années 1950, que la paroisse vient alors d'être fondée. Cette paroisse est née, en 1949, des initiatives de la Ligue ouvrière catholique visant à apporter une solution au problème de pénurie de logements à Montréal. Le rôle que jouent les femmes dans ce quartier nouveau et mal pourvu en services publics, tels école, parc-école, bibliothèque et loisirs pour les jeunes, est de tout premier plan.

La construction de l'église n'est pas encore terminée (elle ne le sera qu'en 1953), et les lieux de réunion sont des endroits de fortune, qu'un noyau de jeunes femmes se constituent en association sous la bannière de l'Action catholique. Une section de la Ligue ouvrière catholique féminine (LOCF) est ainsi formée, section qui sera, pendant deux décennies, une des plus dynamiques du diocèse de Montréal. Dans les premiers temps de leur vie associative, les femmes membres de la LOCF se livrent à des activités à caractère plutôt intime: "Il fallait d'abord prendre de l'assurance avant de se lancer dans la grande aventure", écrit la première présidente du

14 Entrevue II.8, p. 12, paroisse Marthe.

mouvement[15]. Aussi, après la première messe qui réunit les quelque 20 à 30 membres, leurs familles et leurs amis, le 27 juin 1951, les locistes allaient-elles s'employer à préparer la tenue d'un forum sur le thème "famille-école". De cette consultation il ressort que l'absence d'établissement scolaire de niveau primaire dans la paroisse est un sujet de grave souci pour les parents. Les femmes vont donc presser la Commission scolaire de Montréal de hâter la construction de l'école. De même, elles vont faire des requêtes auprès de la ville en vue de l'aménagement d'un parc-école.

Les locistes s'engagent aussi en faveur des camps familiaux et du loisir familial. La tradition des pique-niques en famille va d'ailleurs se perpétuer dans ce milieu. Après la disparition de la LOCF, en 1965, c'est un autre organisme à caractère familial (L'union de familles) qui va prendre la relève et s'occuper de planifier des activités communautaires accordées au cycle des saisons: cueillettes de pommes, carnavals et parties de sucre. Fait à noter, des membres ayant appartenu à cette Union de familles vont travailler, dans les années 70, à la mise sur pied d'un Centre de femmes dans le secteur. C'est là un exemple de l'évolution de l'engagement des femmes face aux problèmes sociaux.

Chaque année, les membres de la LOCF organisent une fête de la famille et des soirées paroissiales dites récréatives et instructives dont les profits vont, il va sans dire, à la fabrique. Un artiste connu - il habite d'ailleurs le quartier - fait, avec sa troupe, les frais de ces belles soirées. En 1953, et ce malgré les inconvénients d'une salle en construction, une soirée tenue au sous-sol de l'église attire plus de cinq cents personnes. La présidente de la LOCF s'en dit satisfaite. Les paroissiens, écrit-elle, auront sans doute pu découvrir, sous la présentation plutôt gaie du sketch de la troupe d'Ovila Légaré, la leçon d'éducation qui s'en dégageait[16].

Tandis que les locistes font leurs armes à l'école de l'engagement social, d'autres femmes s'adonnent à des activités davantage axées sur la bienfaisance. Toutes, cependant, agissent sur leur milieu et s'emploient, dans une certaine mesure, à le transformer. Par-delà les activités à caractère religieux auxquelles les clercs les convient, elles mettent en place

---

15 Archives de la paroisse Marie, Album-souvenir de la bénédiction de l'église, 7 février 1952, p. 52.

16 *Idem*, p. 52.

des services et des ressources; elles façonnent la vie communautaire. Là où elles sont, elles font naître des foyers de solidarité et de convivialité qui donnent forme et couleur à la vie urbaine.

Sans l'apport humble de ces femmes et de milliers d'autres à l'édification des paroisses et des quartiers, la ville de Montréal ne serait pas aujourd'hui ce qu'elle est. Beaucoup de travail reste à faire, cependant, pour découvrir les traces laissées par ces héroines du quotidien, encore invisibles dans la production historiographique[17].

17 Une histoire des femmes à Montréal serait à écrire en dépit des difficultés qui se posent: dispersion de la documentation, mauvais état des archives des associations ou organismes féminins d'envergure locale, obligation de recourir à des sources orales, à des récits de vie, etc.

Journaliste au masculin: Éva Circé-Côté (1871-1949)

Andrée Lévesque*

Pendant vingt ans Julien Saint-Michel signe des chroniques dans le journal des syndicats internationaux, *Le Monde ouvrier*. Dès le deuxième numéro, le 25 mars 1916, on trouve en première page son article intitulé "Un beau jour naît pour les femmes". Or, quel lecteur, quelle lectrice savait que sous ce pseudonyme se dissimulait une femme de lettres déjà connue dans les milieux littéraires pour sa poésie, ses idées avancées et son rôle dans la fondation de la bibliothèque municipale de Montréal?

Quand Éva Circé-Côté entre au *Monde ouvrier*, elle a déjà une longue expérience du journalisme ayant publié dans *Les Débats*, *L'Avenir du Nord*, *Le Pays*, *Le monde Illustré*, *L'Avenir* et *L'Etincelle*. Pendant vingt-deux ans, elle collaborera à l'hebdomadaire du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, présentant jusqu'à cinquante articles par années, laissant toujours sous-entendre qu'un homme, Julien Saint-Michel, porte-parole d'une opinion masculine éclairée, parlait au nom de la classe ouvrière. Identifié au journalisme syndical, le "nous" des chroniques ne laissera pas deviner l'identité de la poète. L'auteur s'affirme masculin: "...nous, les hommes"[1]. Et ouvrier: "la vie de l'artisan est remplie de menues pénitences que nous avons bien du mérite à endurer"[2]. "Nous, qu'on nomme le peuple"[3]; "Si nous avions des députés ouvriers ... ce qui manque en Chambre ce sont les nôtres"[4].

---

* Andrée Lévesque est professeure au département d'histoire de l'Université McGill.

1 6.IV.18.
2 2.IV.27.
3 14.V.27.
4 20.VIII.27.

Avec un tirage de 3 000 à 5 000 exemplaires, selon les années, *Le Monde ouvrier*, dirigé par le syndicaliste Gustave Francq, pénètre surtout dans les foyers des travailleurs de métiers. Lancé pendant la Grande Guerre, il fournira à Circé-Côté l'occasion de commenter les transformations économiques et les bouleversements sociaux qui se déroulent sous ses yeux. Le présent article se propose de dégager les principaux thèmes abordés par la journaliste entre 1916 et 1938: la modernité, l'éducation, la démocratie et le féminisme[5].

Dans un Québec longtemps représenté comme traditionnel, attaché aux valeurs rurales et religieuses, Circé-Côté s'impose comme figure de proue de la modernité. Témoin de son époque, elle présentera un point de vue essentiellement urbain. Ses descriptions inoubliables des rues de Montréal, des odeurs, des trottoirs, des marchands ambulants, des policiers, de la mode, s'apparentent plus à Émile Zola ou à Eugène Sue qu'à Lionel Groulx et Félix-Antoine Savard. Ainsi, contrairement aux écrits nationalistes et nostalgiques de l'époque, on ne retrouve aucun commentaire romantique sur la supériorité de la vie rurale et la soi-disant vocation agricole des Canadiens-français.

On remarque plutôt la fréquence des mots moderne, démocratie, émancipation, liberté. À l'encontre des élites nationalistes et religieuses, elle affiche des sympathies socialistes et des opinions anticléricales, elle réclame l'intervention de l'État dans les services sociaux, elle défend le cinéma et cite Rousseau, Voltaire, Hugo et Zola, tous à l'Index de l'Église catholique. Enfin, elle fait l'éloge de l'industrie et du progrès[6].

Qui dit modernité dit ouverture aux changements. Pendant la guerre, l'idée du bouleversement revient comme un leitmotiv. Changements dans les moeurs, plus particulièrement dans les rôles de sexe; changements dans la vie des travailleurs. Loin de déplorer les innovations, elle les accueille avec enthousiasme, pourvu qu'elles ne se fondent pas sur l'exploitation des travailleurs et qu'elles contribuent à l'émancipation des femmes.

---

5 Notre corpus est constitué comme suit: 1916-1917, 45 chroniques; 1918, 20; 1920, 2; 1921, 3; 1925, 1; 1927, 49; 1928, 1; 1931, 3; 1932, 8; 1934, 2; 1937-1938, 18, soit un total de 152 articles.

6 Ainsi, fascinée devant les machines exhibées à l'exposition de l'École technique en 1916, elle invite les ouvriers, les mécaniciens et les électriciens à aller les admirer (1.VII.16).

Autrement, elle les dénonce quand "le peuple est toujours sacrifié"[7]. À l'heure où bien des femmes ont aussi un travail rémunéré même s'il s'agit alors surtout de célibataires elle conteste la notion de "chef de famille"[8]. Elle proteste contre l'exploitation de la main-d'oeuvre dans les usines de munitions et réclame, pour les femmes, un salaire égal à celui des hommes[9]. L'exploitation, pour elle, est liée tant à l'avidité des patrons qu'à l'ignorance des travailleurs et des travailleuses peu préparés à faire valoir leurs droits.

L'éducation demeurera une de ses causes indéfectibles. Voie d'ascension sociale, elle est plus importante que la fortune[10]. Elle devra être obligatoire, gratuite et adaptée aux besoins d'une société industrielle[11]. La journaliste se fait ainsi l'écho des syndicats qui, depuis longtemps, réclament des manuels gratuits et uniformes pour les enfants de la classe ouvrière, incapables de débourser pour de nouveaux livres à chaque changement d'école. Accessible à tous, l'éducation sera pratique: femmes et hommes obtiendront une formation professionnelle dans une école technique. Pendant la guerre, elle écrit plusieurs fois sur l'après-guerre et le besoin de former des compétences pour la période de retour à la vie normale[12]. Les femmes auraient avantage à se préparer à une "carrière industrielle" dans les écoles professionnelles et acquérir là, plutôt que par l'apprentissage, une spécialisation adaptée à leur époque[13]. Une éducation adéquate aux besoins de la femme moderne sera une éducation professionnelle, un enseignement industriel[14]. Faisant fi des traditions pédagogiques, elle s'en prend à l'étude du latin, inutile à son avis. Cette critique fait écho à celle des franc-maçons du milieu qu'elle fréquente, apôtres depuis longtemps d'une éducation moderne, obligatoire, gratuite et laïque[15].

---

7 18.VIII.17.
8 15.IV.15.
9 10.III.17.
10 15.VI.18.
11 22.VII.16; 24.VI.17; 28.IV.18.
12 7.X.16.
13 27.I.17.
14 22.IV.16.
15 Son mari, le docteur Pierre-Salomon Côté, décéda en 1909, peu de temps avant son initiation à la Grande Loge de Montréal. Ils étaient mariés depuis 1905. Voir Roger LE MOINE, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, Ottawa, Presses de

Si l'éducation offre la clef de la perfectibilité du genre humain, l'ignorance engendre tous les abus. Elle concluera plusieurs chroniques en imputant au manque d'instruction la corruption des élus, les injustices, la léthargie du peuple, ou la passivité des femmes, pour conclure en proposant l'instruction obligatoire comme panacée.

La démocratie et la justice forment un fil conducteur dans tous ses articles. Inlassablement, elle dénonce la corruption et la patronage. Elle y va allégrement dans ses critiques des édiles municipaux, par exemple, en fustigeant le patronage et réclamant l'embauche de fonctionnaires compétents. Ciblant les privilèges des pouvoirs en place, elle n'épargnera pas le clergé. Ainsi, parmi les réformes municipales, elle demande l'imposition des propriétés des communautés religieuses, ce qui aiderait le déficit de la ville[16].

L'expression des autres ethniques, des immigrants et des races conquises, ne la laisse pas indifférente. La "pureté de la race" n'est qu'illusoire, les immigrants s'assimileront et le mélange des peuples n'en sera que plus heureux[17]. Le message n'est toutefois pas univoque: sans partager le nationalisme de Henri Bourassa, elle s'inquiète de l'avenir, de la population francophone et voit dans la survivance de la langue française, la force qui rend "capable de résister aux envahissements périodiques de l'immigration"[18]. Le temps n'émoussera pas ses convictions et, en 1927, elle affirme qu'il ne faut pas endiguer l'immigration, mais la diriger vers les régions, tout en empêchant qu'on attire les étrangers sous de fausses représentations[19].

Montrés sous un jour favorable, les Amérindiens, victimes des conquérants, sont tenus comme modèles pour la place des femmes dans leur société. Pourtant, comme les esprits avancés de son époque, elle se fait l'apôtre de l'assimilation et se moque des soi-disant superstitions iroquoises[20]. Elle dénonce l'antisémitisme et la discrimination contre les commerces juifs et

---

l'Université d'Ottawa, 1991, p. 61; Gustave Franc, le directeur du *Monde ouvrier*, était aussi franc-maçon.

16 5.V.17; 9.VI.17.

17 15.XII.17

18 25.XI.16.

19 19.III.27.

20 15.X.27.

profite de la Fête nationale des Canadiens-français pour écrire: "...notre patron, Saint Jean-Baptiste qui est juif ..."[21].

La démocratie signifie enfin les droits égaux pour les deux sexes. Les écrits de Circé-Côté sur la condition féminine illustrent la complexité des arguments invoqués par les féministes dans leurs luttes pour leurs droits politiques et économiques. Il n'y a pas de féministes maternalistes ni de féministes égalitaires à l'état pur et si l'égalitarisme domine chez la chroniqueuse, on ne manque de relever aussi quelques appels aux qualités maternelles spécifiques au sexe féminin. Dans sa réfutation des écrits de Henri Bourassa contre le vote des femmes, on peut parler d'idéologie égalitaire, démocratique, sur fond maternaliste[22]. Il eut été difficile d'en être autrement quand l'égalitarisme et le maternalisme prétendaient être tous deux l'expression d'un progressisme éclairé. L'idéologie égalitaire issue des Lumières, de la Révolution, fit sa voie dans le libéralisme et le socialisme et, plus près du *Monde ouvrier*, dans la franc-maçonnerie. Le maternalisme se réclamait aussi des sciences des Lumières, de la médecine et des écrits sur la nature féminine. Le débat était depuis longtemps ouvert sur l'importance relative de l'essence féminine et de l'environnement.

La spécificité féminine ne servira jamais d'excuse à Circé-Côté pour cantonner les femmes dans des tâches traditionnelles ou les priver de leurs droits. Elle expose ses positions dans ses écrits sur le travail des femmes, leur éducation, leur rôle politique et le suffrage féminin, la propriété des femmes mariées, les réformes sociales. Pour toutes ces questions, le potentiel des deux sexes est le même, mais l'éducation, les traditions, l'ignorance, maintiennent l'inégalité: "La question de supériorité de l'un ou l'autre sexe n'est pas en jeu"[23]. Et d'invoquer la science qui "a démontré que les apports de chaque sexe étaient équivalents"[24].

Le travail des femmes en temps de guerre lui donne l'occasion de se prononcer sur les qualités propres à chaque sexe. Pour elle, il n'y a aucun doute que les femmes savent s'adapter aux emplois non traditionnels: "La femme est entrée naturellement dans les souliers de son mari"[25]. Apte au

21 25.VI.27.
22 6.IV.18.
23 8.X.27.
24 5.II.27.
25 25.III.16.

travail de guerre, même si sa "santé [est] plus frêle que celle des hommes"[26], elle ne doit pas s'épuiser à la tâche et exige des conditions hygiéniques au travail: "Nous réclamons les droits de la femme dans toute leur intégrité, sauf celui d'être traitée plus mal que la brute"[27]. Malgré son appui à l'effort de guerre et à l'accès des femmes aux travaux jusqu'alors masculins, elle met en garde contre l'exploitation des deux sexes au nom des impératifs du moment.

La présence des femmes dans l'industrie ne constitue pas seulement une exceptionnelle contribution à l'économie de guerre. En 1934, elle défend le droit au travail, même en temps de dépression économique, en vantant les qualités des travailleuses: "plus ponctuelles, plus sobres, plus méthodiques, plus déférentes, plus empressées", les hommes n'ont qu'eux à blâmer si les patrons préfèrent engager des femmes[28]. Si différence il y a, loin d'inhiber l'égalité des sexes, elle peut jouer en faveur des femmes.

Circé-Côté ne doute pas de l'attribution de qualités, innés ou acquises, propres au sexe féminin: "Il y a dans leur âme une sorte de lumière intérieure, comme des lueurs d'aurore qui jettent sur les choses des clartés anticipées. Cette vision directe ... provient de leur merveilleuse sensibilité"[29]. Un homme comme Julien Saint-Michel envie aux femmes ces qualités: "L'instinct des femmes est plus près que nous de la nature, est plus raisonnable que notre jugeote boîteuse"[30]. Son éloge de l'intuition, qualité féminine s'il en est, ne devrait pas porter à des conclusions hâtives sur son essentialisme, car cette "grâce superficielle qui suffisait à la femme d'autrefois"[31] doit maintenant être complétée par une instruction solide, parce que la femme doit gagner sa vie.

L'instinct maternel était alors une croyance presque incontestée. Lorsqu'elle plaide pour des pensions aux mères nécessiteuses, la chroniqueuse, elle-même mère d'une fillette, affirme que nul ne peut

---

26 3.VIII.18.

27 3.VIII.18.

28 17.II.34 et 12.V.34. Ceci alors qu'à l'Assemblée législative, le député Francoeur s'efforce de pousser un projet de loi qui interdirait le travail des femmes mariées, à moins qu'elles ne soient "vraiment dans l'obligation de travailler", *Le Devoir*, 2 février 1933.

29 22.IV.16

30 6.IV.18.

31 22.IV.16.

remplacer les mères auprès des enfants[32]. Donner de l'argent aux veuves et aux femmes dont le mari souffre d'incapacité est préférable aux crèches ou à la dispersion des enfants qui "fait taire l'instinct sacré qui parle en la bête elle-même"[33]. "La mère seule est capable d'exercer cette délicate fonction auprès de l'enfance, de varier ses méthodes, ses procédés suivant le caractère, la santé, l'intelligence de l'enfant. Ce n'est pas un mythe que la voix du sang parle à travers la chair comme l'océan dans une conque marine"[34].

Cette voix n'assourdira toutefois pas les aspirations situées en dehors de la maternité. Elle interpelle ainsi un prédicateur de Carême: "M. le chanoine Coubé serait bien aimable de nous faire connaître la destination d'une femme qui, créée pour l'amour, n'a cependant trouvé ni amoureux ni mari, et faite pour la maternité, n'a pas eu d'enfant"[35]. Un maternaliste n'aurait peut-être pas posé la question puisqu'elle eut considéré que cette célibataire était destinées soit à la vie religieuse, soit aux oeuvres philanthropiques et sociales.

L'instinct maternel n'infirme pas non plus l'intelligence féminine, au moins égale à celle de l'homme. Elle demande au chanoine Coubé: "Si elle a été créée en vue de la maternité seulement, pourquoi dépasse-t-elle son compagnon de chaîne quand elle vient en lutte avec lui, soit à l'école ou à l'université?"[36]. Privée de la concurrence de ses frères, l'étudiante est défavorisée par une éducation inférieure, centrée sur les belles-lettres. Ironique, Circé-Côté constatera: "Il faut qu'elles soient bien douées pour qu'après des siècles d'oppression, de tyrannie, systématiquement tenues sous la dépendance de l'homme qui s'en servait pour son plaisir, leurs facultés faute d'usage ne se soient pas atrophiées"[37].

Par son âme et son intelligence, la femme est l'égale de l'homme, et égale aussi devant la loi. Dans une chronique sur "L'incapacité intellectuelle et

---

32 29.IV.15.
33 29.IV.16.
34 29.IV.16.
35 4.IV.25.
36 4.IV.25.
37 8.VIII.31.

morale de la femme mariée", elle plaide pour les "droits égaux aux conjoints" et s'érige contre l'obligation d'obéissance au mariage[38].

Si les attributs liés à la maternité étaient depuis longtemps utilisés pour confiner les femmes dans des rôles définis comme féminins, les féministes s'en sont parfois servi comme stratégie pour obtenir l'égalité de leurs droits politiques et économiques. Comme les réformatrices sociales de son époque, lors des campagnes électorales, la journaliste revient sur la "mission régénératrice" des femmes[39]. Les femmes contribuent à l'épuration de la politique, mais le vote demeure une question de démocratie[40]. Chaque année, Circé-Côté consacre des chroniques à la lutte pour le suffrage féminin. Citant John Stuart Mill, elle y voit une question de démocratie. Sous sa plume, le mot "féminisme" n'évoque rien de péjoratif[41] et elle se prend à regretter l'indifférence de bien des femmes du Québec pour le suffrage provincial[42]. Les droits des citoyennes comportent leurs devoirs, au premier chef celui de l'éducation; le suffrage universel s'avèrera dangereux s'il n'est pas accompagné de l'instruction obligatoire. Les démagogues manipulent alors les électeurs qui choisissent, comme c'est le cas à Montréal, des représentants indignes et incompétents: "Le droit de vote devrait être le privilège exclusif des citoyens intègres, travailleurs et éclairées"[43].

En 1930, son plaidoyer en faveur du droit de vote, alors qu'un projet de loi dans ce sens fut défait à la législature provinciale, est si outré, que la rédaction a cru bon d'ajouter une note à son article:

> Que la femme en retour ne gaspille pas sa cause par le zèle intempestif de quelques unes d'entre elles qui dépassent également la mesure. Ce n'est pas avec du vignaire qu'on attrape des mouches. Elles devraient le savoir, alors pourquoi répondre à l'injure par la menace? C'est retarder une juste cause au lieu de la pousser de l'avant[44].

---

38 15.IV.15; 3.1.20.
39 1.IV.16; 2.IX.16. Il s'agit, en 1916, des élections municipales de Montréal.
40 1.IV.16.
41 10.III.18.
42 5.II.27.
43 14.V.27.
44 30.I.32.

Gustave Francq, directeur du journal, ne répudiait pas Julien Saint-Michel, mais ces femmes immodérées et menaçantes auxquelles on peut facilement associer Circé-Côté.

L'argument égalitaire sera invoqué lorsque surgit la question de l'éligibilité des femmes au Sénat canadien. Les femmes méritent de siéger à la Chambre haute, puisqu'elles sont des "personnes" à droits égaux[45]. Mais elles sont mères et c'est une raison de plus pour leur accorder la représentation. Celle qui donne son fils à la guerre doit être en position de défendre "la chair de sa chair". Pour Circé-Côté, le sacrifice maternel offre une garantie de paix: "Les femmes se sont toujours associées aux ligues pour la paix"[46]. Savait-elle que la majorité des Canadiennes membres du Conseil des Femmes du Canada s'étaient prononcées en faveur de la conscription?

Plus tard, elle reprend un postulat cher aux féministes de l'entre-deux-guerres: "La femme moderne devra racheter l'humanité qui agonise sous un joug de fer. Le sort de l'univers est entre ses mains"[47]. Dans la même veine, elle rapporte et approuve une conférence de Lucien Romier où "il n'y a pas été par quatre chemins pour démontrer la supériorité des filles d'Ève"[48].

Pas plus que dans le travail, les qualités féminines ne devront limiter les femmes dans leur participation à la politique. Élues, elles ne s'intéresseront pas seulement aux questions d'éducation, de moralité et d'hygiène, mais seront aussi compétentes "quant aux travaux publics et aux finances"[49].

Optimiste sans défaillance, la journaliste ne doute jamais de la victoire prochaine du suffrage féminin. À soixante-dix ans, elle pourra célébrer l'aboutissement d'une longue lutte pour l'égalité politique. Ses nombreux plaidoyers au nom de la justice et de la démocratie auront depuis longtemps préparer l'événement.

---

45 5.XI.27. En octobre 1929, le Comité judiciaire du Conseil Privé, à Londres, jugea que les Canadiennes étaient aptes à siéger au Sénat.

46 11.V.18; 30.XI.18; 14.VII.17.

47 27.II.32.

48 22.VIII.32.

49 5.II.27.

Alors qu'elle gagnait sa vie comme bibliothécaire adjointe de la Bibliothèque municipale de Montréal, Éva Circé-Côté signait des pièces de théâtre et une biographie de Louis-Joseph Papineau[50]. Julien Saint-Michel lui permettait d'exprimer ses opinions politiques, offrant sans doute plus de crédibilité à ses jugements et plus de poids à ses revendications. À la fois reflets du progressisme urbain et balises de l'opinion publique, ses écrits demeurent une précieuse source pour qui désire reprendre contact avec Montréal, de l'époque de la Grande Guerre à la dépression économique.

La montréalaise Éva Circé-Côté s'impose comme "bâtisseuse de la cité" non seulement par le journalisme, mais aussi par son rôle dans la fondation de la Bibliothèque municipale, par ses critiques de l'administration municipale et par son intérêt face aux problèmes urbains, sociaux, économiques et politiques, sa défense des travailleurs et travailleuses d'usine et des employés-es de magasins, des unions internationales, de la ville multiethnique, de ses enfants. Ses écrits, qui traduisent ses préoccupations sociales et politiques, ont contribué à bâtir l'opinion publique montréalaise.

---

50 Éva CIRCÉ-CÔTÉ, *Papineau, son influence sur la pensée canadienne, essai de psychologie historique*, Montréal, Regnault, 1924, 252 p.

La fin d'un univers féminin: l'Enquête Caron et la prostitution, 1945-1965

Danielle Lacasse*

Dans ce texte j'examinerai comment l'Enquête sur le jeu et le vice commercialisé (1950-1954) a conduit à une redéfinition du milieu de la prostitution montréalais. Plus précisément, j'aborderai deux aspects. D'une part, je verrai comment la réorganisation du *Red Light* entraîne une masculinisation des structures de la prostitution. D'autre part, j'examinerai comment cette main-mise des hommes sur la pratique de la prostitution provoque une détérioration des conditions de travail des prostituées.

Le Red Light de l'après-guerre: un univers féminin

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le bordel est au coeur des activités du *Red Light*. À cette époque, un grand nombre des maisons de débauche appartiennent à trois grandes tenancières ou "bourgeoises". Il s'agit de Madame Émile Beauchamp, née Anna Labelle, d'Ida Katz, alias Liliane-la-Juive, et de Lucie Delicato Bizante. D'anciennes prostituées qu'elles étaient, elles sont devenues gérantes, puis tenancières. Protégées par la police, leurs entreprises prospèrent rapidement. Par exemple, Madame Beauchamp achète son premier bordel en 1933; six ans plus tard, elle en possède huit[1]. Pendant la guerre, elle a toujours au moins une dizaine de maisons qui fonctionnent simultanément[2]. En 1945, Ida Katz est propriétaire de quatre bordels sur la rue De Bullion et de trois sur la rue Dumarais[3]. Conscientes d'avoir réussi financièrement à une époque où le monde des affaires est réservé aux hommes, ces trois "Reines de la prostitution" se plaisent à afficher leur succès. Parée de diamants et de

* Danielle Lacasse est chercheure aux Archives nationales du Canada.

1 P. PLANTE, *Montréal sous le règne de la pègre*, 1950, pp. 52-53.

2 *Jugement Caron*, octobre 1954, p. 67.

3 P. PLANTE, *Montréal sous le règne de la pègre*, 1950, p. 50.

visons, Madame Beauchamp se ballade dans une Cadillac conduite par un chauffeur en uniforme. Certains diront d'elle qu'elle était très "distinguée" et qu'elle avait l'air de l'épouse d'un juge[4]. Pour sa part, Lucie Delicato Bizante demeure dans une magnifique résidence sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine, dans Outremont et se paie des vacances annuelles en Floride.

Outre ces trois bourgeoises influentes, le *Red Light* compte également des tenancières moins fortunées qui dirigent des établissements de moindre importance, mais qui sont quand même propriétaires de leur commerce. Bien qu'il existe quelques tenanciers, ceux-ci s'occupent rarement des affaires internes de la maison. La "business", c'est l'affaire des femmes.

Du point de vue occupationnel, le rôle de la tenancière est un poste de responsabilités qui offre des opportunités qui sont généralement refusées aux femmes sur le marché du travail. En effet, la tenancière est une véritable administratrice. C'est elle qui s'occupe du personnel, c'est-à-dire des prostituées. Elle recrute, congédie et détermine le prix de leurs services. De même, la tenancière fournit la caution à la cour et paie les amendes pour "ses" filles[5]. Blanche Allard, propriétaire d'une maison de débauche située au 1243-1245 Saint-Dominique, déclare à l'enquête Caron que lors d'une descente, elle amène toujours jusqu'à 200$ à la cour pour payer les amendes pour toute la maison, ainsi que les frais de l'avocat[6].

Certaines "bourgeoises" prospères délèguent la marche quotidienne des affaires à une gérante ou "housekeeper". Quelques grandes maisons, comme celles de Madame Beauchamp, maintiennent deux gérantes qui se relayent aux douze heures. La gérante est une personne en qui la tenancière a entièrement confiance. Plus vieille et de stature physique plus imposante que les prostituées, elle incarne à la fois le rôle de la mère - "c'est celle qui a soin de nous autres", disent les prostituées au Juge Caron[7] - et de la patronne. En effet, ses tâches sont nombreuses. Elle accueille les clients et ramasse l'argent. Elle réunit les filles non occupées dans le salon et les

---

4 Alain STANKÉ et Jean-Louis MORGAN, «Pax: Lutte à finir avec la pègre», Montréal, Éditions *La Presse*, 1972, p. 133.

5 Dans le milieu de la prostitution, les prostituées sont souvent identifiées à la "bourgeoise". On les désigne comme suit: "Ca c'est une Beauchamp, ça c'est une Lucie."

6 Enquête Caron, Témoignage de Blanche Allard, 6 octobre 1950.

7 Enquête Caron, Témoignage de Greta L., 16 octobre 1950.

présente aux clients afin qu'ils puissent faire leur choix. Elle surveille la durée des rencontres et frappe aux portes des chambres quand le client s'attarde. Elle poinçonne la "carte de travail" (généralement un simple morceau de carton ou un paquet de cigarettes) des filles à chaque client reçu. Elle s'occupe souvent d'embaucher les filles et d'aller les recueillir à la cour. Bref, la gérante s'occupe du bon fonctionnement du bordel.

Dans les bordels mieux cotés, la "housekeeper" est aidée dans ses fonctions par le "bouncer"[8]. Ce fort-à-bras s'occupe surtout de maintenir l'ordre à l'intérieur du lupanar: protection des prostituées, expulsion de clients ivres, intervention lors de querelles... Jouant plutôt le rôle de policier, le "bouncer" est rarement impliqué dans les affaires de la maison.

Bref, dans l'immédiat après-guerre, ce sont les femmes qui contrôlent la pratique de la prostitution. En plus d'être propriétaires des bordels, elles gèrent les établissements et le personnel. En fait, la prostitution relève d'un "entrepreneurship" presque entièrement féminin. Toutefois, l'Enquête Caron va changer l'ordre des choses.

L'enquête Caron et la prostitution

Dans la foulée des campagnes de moralité de l'après-guerre, la question du "vice commercialisé", c'est-à-dire de la protection des activités de la pègre par la police, soulève beaucoup d'émoi[9]. En effet, la crainte que la corruption du Service de police de Montréal ne soit en train de transformer la métropole en une ville "ouverte" aux magnats du jeu, du pari et de la prostitution, envahit de plus en plus la population. Indignés par la détérioration morale de leur ville, les Montréalais réclament qu'un nettoyage se fasse au sein de la police municipale. Nommé président de l'Enquête sur le jeu et le vice commercialisé (1950-1954), le juge François Caron sera chargé de faire la lumière sur les pratiques douteuses des membres du Service de police de Montréal et sur son inefficacité à fermer les maisons de prostitution et de jeu.

---

8 P. PLANTE, *op cit.*, p. 47.

9 L'expression "vice commercialisé", ou "vice organisé", était également employée pour désigner l'ensemble des activités relatives à la prostitution.

Rendu public le 8 octobre 1954, le Rapport Caron révèle que les maisons de prostitution du *Red Light* ont pu opérer à "ciel ouvert" grâce à l'existence d'un système de tolérance policière bien rodé. Preuves à l'appui, le juge Caron démontre que les propriétaires de bordels étaient prévenus des descentes à l'avance; que la police posait des cadenas sur des portes fictives; qu'elle n'arrêtait jamais que des tenanciers ou des tenancières de paille. De plus, le juge Caron dénonce les principaux coupables et bénéficiaires de ce système de tolérance - dont deux Directeurs de la police municipale de Montréal - et expose au grand jour les noms des propriétaires de bordel. Bref, l'Enquête Caron sonne le glas de la tolérance policière.

Privées de la protection de la police, les tenancières doivent se résoudre à fermer boutique. Par contre, si le bordel disparaît, la prostitution, elle, demeure. En effet, loin d'avoir débarrassé la métropole de ce "chancre moral", la tenue de l'Enquête Caron conduit plutôt à une restructuration des milieux de la prostitution . Évacuées des bordels, les prostituées se sont progressivement retrouvées dans les cabarets et dans les rues, à la merci de nouveaux profiteurs, désormais des hommes. Pour leur part, les tenancières et les "housekeepers" ont dû se trouver un autre travail. Ainsi, en "mettant la hache dans les bordels"[10], l'Enquête a entraîné un bouleversement du *Red Light*, provoquant ainsi l'écroulement d'un univers féminin.

L'après-Caron: un milieu de la prostitution redéfini

Avec le déplacement des prostituées vers les cabarets, les garçons de table sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important sur la scène de la prostitution. Étant donné la nature illicite de son métier, la prostituée peut difficilement opérer à l'intérieur d'un café ou d'un cabaret sans la complicité des serveurs. Le rôle de ces derniers varie selon les établissements. Au Café du Palais (42 Notre-Dame est), et au Café Down Beat (1422 rue Peel), leur collaboration se limite à réserver des tables régulières pour les prostituées. Par contre, au Club St-Michel, ils agissent comme entremetteurs:

---

10 Je reprends ici une expression de madame Perras, travailleuse sociale à la Cour municipale de Montréal. Entrevue, Montréal, le 15 mars 1989.

> (...)les garçons de table font aussi la sollicitation pour ces filles vous demandant "Do you want a girl friend?" et si la réponse est oui, ils se dirigent vers le côté gauche de la salle en entrant où il y a trois ou quatre tables où les prostituées seules se placent; le garçon revient alors avec l'une d'elles et la place à la table du client (...)[11].

Pour leurs services, les garçons de table réclament habituellement un quart du prix de la passe. Parfois, les serveurs passent directement le contrat avec le client; dans ce cas, c'est ce dernier qui doit leur payer un supplément. Par exemple, en 1952, au Café Montmartre sur la rue St-Laurent, les garçons de table chargent 5$ pour la fille et 3$ pour leurs services d'entremetteur[12].

De par leurs nombreux contacts, les chauffeurs de taxi agissent également à titre d'intermédiaires. Travaillant de concert avec les garçons de table, ils se chargent de recruter les clients et assurent le va-et-vient entre le cabaret et la maison de chambres. En 1946, dans une lettre adressée à Me Dufresne, Directeur du Service de police de la ville de Montréal, le docteur C.-A. Bourdon, chef du Service de santé de la ville, décrit comment les chauffeurs de taxi sont impliqués dans le réseau de la prostitution:

> Nous sommes informés de source sûre, qu'un petit jeu de proxénètes se pratique régulièrement à l'American Spaghetti House. Des clients de la ville ou des touristes qui se présentent après minuit, se trouvent comme par hasard attablés avec un chauffeur de taxi. La conversation est d'abord indifférente, mais ce dernier en vient graduellement à attirer l'attention sur certaines femmes de la salle. Ils font la marchandise et mentionne (sic) les tarifs en désignant une telle ou une telle à telle table. Lorsque cela marche, le chauffeur de taxi va parler à celle qu'on a choisie. Elle vient alors s'asseoir avec le "gentlemen" et le marché se bâcle. Un taxi attend à la porte et on file vers une maison de chambres[13].

Obligées d'utiliser les taxis désignés par l'établissement où elles opèrent, les prostituées voient leurs allées et venues constamment surveillées. En effet, les chauffeurs de taxi les amènent au "tourist room", les attendent en bas,

---

11 Enquête des Ligues du Sacré-Coeur, 9 décembre 1946, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, boîte 6, Centre de recherche Lionel-Groulx.

12 Enquête du Service de tempérance de Montréal, 19 avril 1952, *Fonds J.Z. Léon Patenaude*, boîte 4, Centre de recherche Lionel-Groulx.

13 Lettre du 16 septembre 1946, Archives municipales de la ville de Montréal.

puis les ramènent ensuite au cabaret. Réclamant eux aussi un quart du prix de la passe, ils s'assurent de ce fait qu'elles ne ramassent pas de clients à leur insu.

Accueillant un flot continu de clientèle en provenance des cabarets ou des cafés avoisinants, les propriétaires des maisons de touristes profitent également de la prostitution. Certains ont même une entente exclusive avec un bar particulier. Par exemple, les filles du Café Nite-Cap, sis au 1455 de la rue Stanley, sont obligées d'amener leurs clients à une maison de chambres située au 2051 de la même rue. Sinon, elles subissent des sanctions:

> Si elles vont ailleurs, elles risquent d'être "suspendues" pour une semaine ou quinze jours. Cela signifie qu'elles n'ont plus le droit de mettre les pieds au Nite-Cap pour la période de suspension et qu'elles sont laissées à elles-mêmes pour le recrutement[14].

Le prix de la chambre est généralement couvert par le client. Toutefois, la plupart des propriétaires de "tourist rooms" exigent un supplément de la part de la prostituée. Après tout, il faut bien que le risque - la possibilité d'une descente policière - en vaille la peine.

Ainsi, les garçons de table, les chauffeurs de taxi et les propriétaires de "tourist rooms" placent les prostituées de cabaret dans un système de dépendance totale. Puisque l'argent qu'elles leur versent constitue une sorte de licence d'opération, elles doivent se soumettre aux règles du jeu établies par ces profiteurs. Celles qui refusent se retrouvent dans la rue et là, les conditions de travail sont plus difficiles encore.

Parce qu'elles sont plus visibles, les prostituées de rue constituent, en effet, des proies idéales pour les proxénètes. Si le proxénète était déjà présent sur la scène de la prostitution montréalaise pendant l'entre-deux-guerres[15], ce

---

14 *Le Devoir*, jeudi 19 janvier 1950, p. 1.

15 Andrée LÉVESQUE, *La norme et les déviantes*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1989, pp. 154-155. Comme il n'y a pas d'études sur la prostitution montréalaise pour le siècle dernier, il est difficile de préciser à quand remonte l'apparition des proxénètes. Toutefois, les lois relatives au proxénétisme adoptées par le gouvernement fédéral à la fin du siècle dernier laissent croire que les souteneurs constituaient déjà un problème dans la plupart des villes canadiennes. Voir Constance BACKHOUSE, «Nineteeth Century Canadian Prostitution Law: Reflection of a

n'est qu'au lendemain de l'Enquête Caron qu'il se met à jouer un rôle central. À la suite de la fermeture des bordels, les souteneurs succèdent progressivement aux tenancières traditionnelles. Plusieurs d'entre elles ont donc dû réorienter leur "carrière". Les plus prospères, comme mesdames Bizante et Katz, ont sans doute pris leur retraite. Grâce à leur expérience d'administratrice, certaines, comme Mary O'Brien, 40 ans, sont, quant à elles, devenues propriétaires de maisons de chambres. Pour leur part, quelques "madames" moins fortunées ont décroché un emploi de gérante de "tourist rooms". Travaillant désormais pour le compte d'autrui, souvent un homme, celles-ci ont perdu l'autonomie dont elles jouissaient alors qu'elles dirigeaient leur propre établissement. Par ailleurs, certaines tenancières se sont impliquées dans les réseaux de "call-girls". Enfin, compte tenu des opportunités limitées offertes aux femmes, quelques-unes se sont tournées vers des rôles plus "traditionnels". Ainsi, Blanche Allard, 45 ans, propriétaire d'une maison de débauche depuis l'âge de 24 ans, est devenue ménagère au lendemain de l'Enquête Caron[16].

Le transfert de pouvoir des mains des tenancières aux mains des proxénètes aura des répercussions néfastes sur les prostituées. Même si, en principe, le proxénète offre à la prostituée les mêmes services que lui procurait autrefois la tenancière - protection contre les clients et la police, assistance légale, support affectif - la relation proxénète/prostituée est bien différente de la relation tenancière/pensionnaire puisqu'elle repose sur les rapports de domination et de pouvoir fondés sur le sexe. Ces rapports se reflètent soit dans les méthodes utilisées par le proxénète pour recruter les filles, soit dans la façon d'exercer son contrôle sur ces dernières.

Une précision s'impose. L'image populaire du puissant proxénète à la tête d'une immense "écurie" ne semble pas correspondre à la réalité montréalaise de l'après-guerre. En effet, sur les dix-huit proxénètes comparus devant la Cour des Sessions de la paix entre 1945 et 1961, treize sont accusés d'avoir prostitué une seule femme, généralement une amie ou une concubine.

Les stratégies utilisées par les proxénètes pour amener les filles à se prostituer vont de la ruse à la violence, en passant par le chantage affectif,

---

Discriminatory Society», *Histoire sociale/Social History*, XVIII, 36, November 1985, p. 387-423.

16 Enquête Caron, Témoignages de Mary O'Brien, 27 octobre 1950 et de Blanche Allard, 6 octobre 1950.

le miroitement des bijoux et des fourrures et les menaces. Ainsi, Jacques D., 20 ans, employé de bureau, appréhendé en 1961, utilise la force physique pour obliger Francine N., 18 ans, à se prostituer. Dans son témoignage à l'enquête préliminaire, Francine décrit les circonstances de sa rencontre avec Jacques:

> Je l'ai rencontré au restaurant Grain de Sel sur la rue Notre-Dame, un après-midi. [...] Il m'a demandé de faire des clients. J'ai demandé qu'est-ce que c'était, il me l'a expliqué. Il m'a dit: "Tu couches avec des hommes pour faire de l'argent". Ça faisait la première fois que j'entendais parler...Quand il a vu que j'ai répondu non, il a dit: "Tu vas le faire quand même", il m'a fessé[17].

Rouée de coups, Francine a dû se résigner "à faire des clients". Deux semaines plus tard, elle sera hospitalisée à l'Hôpital de la Miséricorde parce qu'une blessure que Jacques lui avait infligée à l'oeil ne guérissait pas.

D'autres proxénètes, plus fins manipulateurs, ont recours à des menaces plus subtiles, mais toutes aussi efficaces. En 1955, James C., oblige sa maîtresse, Monique R., 17 ans, à se prostituer en lui disant qu'il va être évincé de son appartement s'il ne met pas rapidement la main sur une somme importante d'argent. Devant la réticence de Monique, il lui fait savoir que ce n'est qu'une situation temporaire: "Quand je travaillerai, t'auras pas besoin de sortir avec d'autres"[18]. Pour sortir son ami du pétrin, Monique acceptera de recevoir des clients.

Une fois tombée sous le joug du souteneur, la prostituée peut difficilement se libérer puisque les termes du "contrat" fixés par le proxénète la maintiennent dans un système de dépendance totale. Afin de s'assurer que Thérèse N., 21 ans, lui remette tout l'argent qu'elle gagne, le souteneur Lucien G., 28 ans, fait affaire lui-même avec le client: il fixe le prix et ramasse l'argent[19]. Pour mieux surveiller ses intérêts, Lucien talonne constamment Thérèse. L'itinéraire qu'ils effectuent le soir du 25 novembre 1955 est typique. Ils entrent au Café St-John,

---

17 La Reine vs Jacques D., Cour des Sessions de la paix, Enquête préliminaire, le 9 août 1961, no 9782.

18 La Reine vs James C., Cour des Sessions de la paix, Enquête préliminaire, 19 octobre 1955, no 12020.

19 Le Roi vs Lucien G., Cour des Sessions de la paix, 1950, no 8292.

> et s'assoient à deux tables différentes. Thérèse N. a appelé un homme à sa table par un signe de tête. Un peu plus tard, cet homme est sorti pour aller au 902, rue St-Dominique "chambres à louer pour touristes". [...] Un peu plus tard, Thérèse N. et Lucien G. sont sortis du Café St-John pour se rendre au 902, rue St-Dominique et sont entrés tous les deux dans le passage de "chambres à louer pour touristes", là deux à trois minutes après, Lucien G. est sorti à l'extérieur, il s'est promené sur le trottoir du sud au nord et du nord au sud. Quelques minutes après, Thérèse N. est sortie seule. Thérèse N. et Lucien G. sont ensuite retournés au Café St-John[20].

De même, lorsque Thérèse amène des clients à son appartement, un petit trois pièces, Lucien attend dans la cuisine.

Selon madame Perras, travailleuse sociale à la Cour municipale, le cas de Lucien G. n'est pas exceptionnel:

> Les pimps ne laissaient même pas d'argent aux filles; j'ai vu des filles qui n'avaient même pas un sou dans leur sacoche. Ils ne voulaient par leur en laisser parce qu'ils avaient peur que les filles se sauvent. Elles restaient souvent dans une maison de touristes et les pimps leur allouaient des montants fixes pour les repas"[21].

Dépouillée de son argent et constamment surveillée, la prostituée peut difficilement se soustraire à l'emprise du proxénète. Par ailleurs, si la violence est souvent à l'origine de l'entrée en prostitution, c'est aussi la violence qui oblige les femmes à y rester. Craignant des représailles, elles refusent habituellement de témoigner contre leur proxénète. Comme l'affirme une ancienne travailleuse sociale, "les filles ne voulaient pas témoigner parce que le "pimp" leur aurait faite (sic) les jambes après"[22]. En 1958, au procès du souteneur Gordon Hanna, 28 ans, Kay, une de "ses" prostituées, déclare qu'il avait menacé de la tuer si elle le dévoilait à la police[23]. Connaissant le caractère violent de Hanna - lorsque Kay ne rapportait pas assez d'argent, il la battait "avec tout ce qui lui tombait sous la main", la jeune femme était donc complètement paralysée par ses

---

20 La Reine vs Thérèse N., Cour municipale de Montréal, Transcription du jugement du Juge Monty, 20 janvier 1956, no 4136.

21 Entrevue à Montréal, le 15 mars 1989.

22 Entrevue avec Madame Deshaies, le 15 mars 1989.

23 *La Presse*, 4 septembre 1958, pp. 3 et 58.

menaces. De plus, on se rappellera que le proxénète joue souvent le rôle de l'amant. Celui-ci peut alors exercer un contrôle d'ordre affectif. Habile manipulateur, le proxénète/amant déploie des marques d'amour et d'affection pour rendre la prostituée dépendante sur le plan psychologique.

Bref, au fur et à mesure que les hommes assurent un contrôle sur les structures de la prostitution, la violence devient un fait courant des expériences quotidiennes des prostituées. Que que ce soit pour forcer la fille à se prostituer, pour lui dérober son argent, ou simplement pour lui rappeler qui est le maître, le proxénète n'hésite pas à poser des gestes violents, qu'ils soient physiques ou de nature verbale.

L'évolution qu'ont connue les structures de la prostitution au lendemain de l'Enquête Caron a eu un impact important sur la vie des prostituées. En effet, la fermeture des bordels, dans les années 1950, a provoqué une détérioration de leurs conditions de travail. Même si elles étaient exploitées et constamment surveillées, les pensionnaires de bordel travaillaient généralement dans un environnement qui leur fournissait un certain soutien et quelque protection. Obligées de poursuivre leur métier dans les cabarets ou dans la rue, les anciennes filles de bordel sont progressivement privées des liens qu'elles avaient tissés avec la tenancière, la "housekeeper" ou avec d'autres prostituées. Désormais plus visibles, elles deviennent des proies faciles pour de nouveaux profiteurs. Ce sont maintenant les garçons de table, les chauffeurs de taxi, les propriétaires de "tourist rooms" et les proxénètes qui fixent les règles du jeu. Après la fermeture des bordels, on assiste donc à une masculinisation des mécanismes de contrôle du milieu de la prostitution. Cette main-mise des hommes sur les structures de la prostitution impliquent de nouveaux rapports de force et de pouvoir fondés, ceux-là, sur le sexe, et souvent générateurs de violence.

Les infirmières de la Métropolitaine au service des Montréalaises[1]

Denyse Baillargeon*

Au début du siècle, la compagnie d'assurance-vie La Métropolitaine (MET) était parvenue à s'imposer comme un véritable leader dans son domaine, tant aux États-Unis, d'où elle était originaire, qu'au Canada et au Québec. La clef de son succès résidait dans l'émission de polices dites "industrielles", qui étaient taillées sur mesure pour attirer la clientèle des familles ouvrières[2]. Seule ombre au tableau, le taux de mortalité de ces assurés était de 40 % plus élevé que chez les détenteurs de polices d'autres catégories. Pour tenter de remédier à cette situation, la compagnie annonçait en 1909 que ses assurés industriels pourraient désormais bénéficier gratuitement de soins à domicile dispensés par des infirmières visiteuses. Au départ, seuls les assurés victimes de maladies aiguës ou ayant subi un accident ou une chirurgie, étaient éligibles au service; à partir de 1914, et jusqu'à l'interruption du service en 1953, la compagnie décidait de fournir également des soins pré et post nataux à ses assurées enceintes.

* Denyse Baillargeon est professeure au département d'histoire au Cégep de Maisonneuve.

1 Cette recherche a été entreprise grâce à une bourse postdoctorale du CRSHC et s'inscrit dans le cadre d'un projet portant sur l'encadrement de la maternité au Québec dans l'entre-deux-guerres.

2 Ces polices étaient émises sans examen médical préalable, coûtaient environ 0.25$ par semaine pour une couverture de 500$ et les primes étaient perçues au domicile des assurés par des agents de la compagnie. Pour un historique de la compagnie et des polices industrielles, voir Louis I. DUBLIN, *A Family of Thirty Million. The Story of the Metropolitan Life Insurance Company*, New.York, MLIC Press, 1943; James MARQUIS, *The Metropolitan Life*, New York, Viking Press, 1947, et MLIC, *Industrial Life Insurance. The Service it Renders and its Cost*, New York, MLIC Press, 1938.

Contrairement à ses attentes, les "cas de maternité" ont très vite représenté une large proportion de la charge de travail des infirmières, particulièrement au Québec et plus encore, dans la région de Montréal. Ce succès atteste que les femmes étaient loin d'être réfractaires à toute forme d'interventions médicales lors d'une grossesse, quoique les moments qu'elles choisissaient pour recourir aux infirmières de la MET démontrent également que leurs priorités, en matière de soins maternels, différaient de celles de la compagnie. Il s'agira ici d'expliquer le pourquoi de ces deux phénomènes, mais pour commencer, voyons d'abord comment fonctionnait le service dans la région de Montréal et quel était son rayonnement.

Le service des infirmières visiteuses de la MET à Montréal

L'importance de la clientèle montréalaise de la compagnie, mais aussi les taux élevés de tuberculose et de mortalité infantile qui prévalaient à l'époque, expliquent que Montréal fut l'une des premières villes canadiennes à bénéficier du service. Dès 1910, en effet, la compagnie passait une entente avec la section montréalaise des infirmières de l'Ordre de Victoria (VON) qui s'engageaient, pour 0.45 $ par visite, à prendre en charge sa clientèle anglophone[3]. Afin de desservir la clientèle francophone, la compagnie s'est d'abord adressée aux Soeurs de l'Espérance[4] puis, devant l'insuffisance de leurs effectifs, aux VON qui se révélèrent toutefois incapable de dépêcher des infirmières bilingues auprès de tous ces patients. Finalement, au début des années vingt, la compagnie commença à engager directement des infirmières pour assurer le service à cette portion de sa clientèle et, pour pallier à ses difficultés de recrutement, décidait de s'impliquer dans la formation d'infirmières hygiénistes francophones en contribuant, financièrement, à la création de l'École d'hygiène sociale appliquée qui devint son principal réservoir de main-d'oeuvre[5].

---

3 DUBLIN, *op. cit.*, p. 425.

4 À propos du travail des Soeurs de l'Espérance, voir Yolande COHEN et Michèle GÉLINAS, «Les infirmières hygiénistes de la ville de Montréal: du service privé au service clinique», *Histoire sociale/ Social History*, vol XXII, no 44, novembre 1989, p. 219-246.

5 En 1938, elle avait embauché 55 des 177 infirmières formées depuis 1927. Voir Dominique GAUCHER, «La formation des Hygiénistes à l'Université de Montréal, 1910-1975: de la santé publique à la médecine préventive», *Recherches Sociographiques*, vol XX, no 1, Janvier-avril 1979, p. 65; *Metropolitan Life Insurance*

Les archives de la Métropolitaine auxquelles j'ai eu accès ne permettent pas d'établir avec exactitude le nombre d'infirmières francophones employées par la compagnie pour chacune des années d'existence du service. Des informations glanées dans la revue *La Garde-malade canadienne-française* permettent toutefois d'arriver à quelques estimations. Ainsi, en 1928, selon une liste apparemment complète publiée par cette revue, 37 infirmières francophones, dont 4 superviseures, travaillaient pour la Métropolitaine à Montréal[6]. Une recension, effectuée à partir de communiqués émis par la MET et reproduits dans la même revue, démontre par ailleurs que pas moins de 126 infirmières ont travaillé pour la compagnie entre 1929 et 1947, dont 85 furent affectées à un moment ou un autre aux différents bureaux de Montréal[7]. Pour la seule année 1935, soit au moment où le service atteignait son apogée, les infirmières francophones avaient traité 15 427 patients francophones dans les limites de la ville. Si on leur ajoute les 4 000 assurés anglophones soignés par les VON, on arrive à un total de près de 20 000 montréalais qui, cette année-là, ont reçu des soins de ce service d'infirmières visiteuses[8].

Pour bénéficier des soins à domicile d'une infirmière, les assurés devaient être suffisamment malades pour que leur état nécessite l'intervention d'un médecin. L'objectif de la compagnie étant de réduire la mortalité parmi ses assurés, il ne pouvait évidemment être question de dépêcher une infirmière auprès d'une personne souffrant d'une blessure mineure ou d'une légère indisposition. Par ailleurs, dans les cas de maladies plus sérieuses, les infirmières ne pouvaient assumer seules la responsabilité du traitement des assurés. En raison des limites que le corps médical imposait à leur profession, il leur était en effet interdit de poser un diagnostic ou de

---

Company Nursing Service in Canada, Health and Welfare File, Archives de la compagnie d'assurance La Métropolitaine (ci-après:ACALM), Ottawa, p. 7.

6 *La Garde-malade Canadienne-française* (ci-après: *GMCF),* vol I, no 3, janvier 1928, p. 95

7 Ces communiqués signalaient les engagements, les départs, les promotions et les transferts des infirmières francophones de la MET pour tous ses bureaux québécois. Voir *GMCF*, vols. II à XX, 1929-1947.

8 Les données sur le nombre de patients francophones traités en 1935 ont été publiés dans la revue *Les Échos*, vol. 2, no 2, avril 1936, p. 19-20, éditée par la compagnie à l'intention des infirmières francophones. Pour le nombre de patients anglophones, voir Archives VON, Section du Grand Montréal, Rapport pour l'année 1935.

prescrire des médicaments. Les manuels de nursing publiés par la compagnie leur défendait d'ailleurs formellement de s'aventurer dans cette chasse-gardée du corps médical et déterminaient très clairement la marche à suivre pour les infirmières. Lors d'une première visite, si aucun médecin n'avait été appelé, l'infirmière devait se contenter de prendre le pouls, la température et la respiration du patient, lui donner un bain, et lui recommander de contacter son médecin de famille le plus tôt possible. En l'absence d'instructions de la part d'un praticien, l'infirmière se voyait dans l'obligation de fermer le dossier au moment de la deuxième visite. Dans les cas de maternité toutefois, certains médecins acceptèrent de signer des mandats généraux qui permettaient aux infirmières de prendre soin des nouvelles accouchées, même sans recommandation spécifique du médecin traitant[9].

Les cas de maternité

Lorsque le service fut mis sur pied, en 1909, il s'adressait exclusivement aux assurés victimes de maladies aiguës. L'intérêt de plus en plus marqué des autorités publiques face au phénomène de la mortalité infantile, tant aux États-Unis qu'au Canada, devait toutefois convaincre la compagnie de libéraliser ses politiques. En 1914, elle décidait d'allouer huit visites postnatales à toutes les mères qui en feraient la demande, pourvu qu'elles détiennent une police d'assurance depuis un an. Puis, à partir de janvier 1916, les femmes enceintes purent aussi bénéficier de deux visites prénatales, nombre qui fut porté à quatre à partir de 1920, à la condition que la grossesse soit rapportée avant le sixième mois. Finalement, en 1922, le nombre des visites prénatales fut à nouveau augmenté; désormais les futures mères pouvaient bénéficier d'un maximum de 11 visites prénatales, soit une par mois entre le premier et le septième mois et deux par mois, durant les huitième et neuvième mois de la grossesse, et de huit visites

9 Lee FRANKEL, *The Visiting Nurse Service Conducted by the MLI for the Benefit of its Industrial Policy-holders*, Speech to International Congress on Hygiene and Demography, 1912, Health Education Files, ACALM New York, p.6; MLIC, *Nursing Manual*, édition de 1933, Welfare Division Files, ACALM New York, p. 5 et Marguerite TASCHEREAU, «Le service de l'infirmière de la Métropolitaine», *GMCF*, vol. XIV, no 11, novembre 1941, p. 500.

postnatales au cours desquelles l'infirmière prenait également soin du nouveau-né[10].

La libéralisation des politiques de la compagnie a fait en sorte que les "cas de maternité" ont très vite représenté une proportion importante du total des cas traités par les infirmières; en 1924 par exemple, pour l'ensemble de la compagnie, ils correspondaient à 27 % du total. Jusqu'à la date d'abolition du service, survenue en 1953, ils ont toujours représenté plus de 25 % de l'ensemble des cas, à l'exception de la période de la guerre. En outre, plus de 30 % des visites effectuées par les infirmières étaient rendues à des femmes enceintes et de nouvelles accouchées et ces dernières recevaient en moyenne deux visites de plus que les autres patients[11].

Les cas de maternité ont donc accaparé une part non négligeable du travail des infirmières visiteuses de la Métropolitaine. Cette popularité n'avait pas été prévue par la compagnie et s'est très vite avérée une source de préoccupations. Dès 1924, soit deux ans à peine après avoir porté le nombre des visites prénatales à onze, le Dr. Frankel, alors responsable du service, s'inquiétait de l'emphase mis sur les soins maternels par certaines associations d'infirmières visiteuses. À ses yeux, l'attention accordée à ce type de soins avait trop souvent comme corollaire un désintérêt par rapport aux personnes souffrant de maladies aiguës pour lesquelles le service avait été créé initialement. Lorsque la grossesse se déroulait sans complications et que des cliniques de consultation publiques dispensaient gratuitement des conférences prénatales, Frankel était d'avis que les infirmières devaient interrompre leurs visites à domicile et inciter les mères à se rendre à ces conférences. Le Dr. Armstrong, qui succéda à Frankel lors de son décès au début des années trente, tenta lui aussi de corriger le tir en insistant auprès des infirmières sur la nécessité de restreindre le nombre des visites aux futures mères et de traiter davantage de cas de maladies aiguës

10 *Developments in nursing service since 1909*, Health and Welfare Files, ACALM Ottawa; Diane HAMILTON, *The Metropolitan Life Insurance company Visiting Nursing Service (1909-1953)*, thèse de Ph.D. (Nursing) University of Virginia, 1987, p. 85-86.

11 Haley FISKE and Raymond V. CARPENTER, *An Epoch in Life Insurance. A Third of a Century of Achievement*, New York, MLIC Press, 1924, p. 217; voir aussi la compilation annuelle des cas traités 1925-1950, Health and Welfare Division Files, ACALM New York.

susceptibles d'entraîner des mortalités prématurées et donc, coûteuses pour la compagnie[12].

Au Québec, et plus encore dans la région de Montréal, la proportion des cas de maternité était très élevée. Une enquête spéciale menée en 1935 auprès des différents centres de nursing de la province révélait que sur l'ensemble du territoire québécois, la proportion des cas de maternité s'élevait à 41,7 %; en excluant Montréal, cette proportion baissait à 38,9 % mais à Montréal même, elle atteignait 44,5 %. Dans le district Mont-Royal, le pourcentage des cas de maternité dépassait même les 50 %. La même année, pour l'ensemble de la compagnie, ce pourcentage était d'environ 26 %, tandis que la direction du nursing fixait à 20 % le ratio idéal[13]. Afin d'atteindre cet objectif, les différents responsables canadiens du nursing ont donc entrepris de convaincre les infirmières et les agents oeuvrant au Québec de la nécessité de traiter davantage d'assurés souffrant de maladies aiguës. Toujours en 1935, lors du congrès annuel des infirmières de la MET, Alice Ahern, surintendante des infirmières pour le Canada, leur demandait de mieux faire comprendre aux agents les objectifs du service:

> Mlle Ahern gave an account of the campaign which was carried on in the Province of Québec to increase the cases of acute illnesses reported for nursing care, by making the Managers and Agency Staffs conscious of the fact that the MNS [Metropolitan Nursing Service] was not established for the sole purpose of looking after mothers, babies and young children, that the NS was an acute illness service, that care to maternity cases was *an after-thought* and service to newborn babies, *a second after-thought*[14].

Il semble que de telles mises en garde n'étaient pas nouvelles puisque tout en rappelant ces directives, Ahern félicitait les infirmières pour les progrès accomplis relativement aux cas de maladies aiguës. Progrès toutefois insuffisants puisque, cinq ans plus tard, on leur recommandait à nouveau de

---

12 Dr. Lee FRANKEL, «An Appraisal of Insurance Visiting Nurse Work», 1924, Welfare Division Files, ACALM New York, p. 20-21 et 26; Dr. B. ARMSTRONG, «Policyholders' Health and Welfare—Past and Future», address delivered at the Annual Convention of Managers of the Company at the Home Office, New York, 27 avril 1932, *Health and Welfare Activities of the MLIC,* ACALM Ottawa, p. 14.

13 *Les Échos,* vol. 2, no 2, avril 1936, p. 19-20.

14 *Les Échos*, vol. 1, no 4, décembre, 1935, p. 17 (nous soulignons).

mieux contrôler cet aspect de leur travail en réduisant, par exemple, le nombre de visites prénatales aux multipares et en "[faisant] connaître que tous les membres de la famille ont besoin de soins quand ils sont malades, pas seulement les femmes et les petits enfants"[15].

Les statistiques de la compagnie concernant les cas de maternité et les réactions des différents responsables du nursing amènent donc à conclure que la Métropolitaine a été en quelque sorte victime de son propre succès auprès de sa clientèle féminine. Cette popularité peut être imputée à plusieurs facteurs. En tout premier lieu, on doit se rappeler que la mortalité infantile était considérée comme un des problèmes de santé publique les plus importants au début du siècle et que la lutte contre ce fléau faisait l'objet de campagnes intensives d'informations et de prévention. Le suivi médical des mères et leur éducation étaient des thèmes à l'honneur parmi les hygiénistes et il n'est donc pas surprenant que les infirmières travaillant pour la Métropolitaine aient accordé une grande importance à cet aspect de leur travail. En raison des efforts consentis par les autorités publiques dans ce domaine (entre autres, création des cliniques de consultations comme les Gouttes de Lait), les femmes étaient elles-mêmes sensibilisées à cette question. Loin d'être un service isolé, les soins maternels offerts par la MET venaient s'ajouter à d'autres ressources mises à la disposition des femmes, ce qui ne faisait que confirmer l'importance du suivi médical au moment d'une maternité et incitait les femmes à s'en prévaloir.

L'obligation de faire appel à un médecin avant de pouvoir bénéficier de la visite des infirmières représente un autre facteur qui peut expliquer la forte proportion des cas de maternité relativement aux autres cas. Il ne faut pas oublier en effet que la clientèle de la Métropolitaine se recrutait parmi les segments les plus pauvres de la population et que ces familles n'avaient pas nécessairement les moyens financiers de défrayer les coûts d'une consultation médicale au moindre symptôme. Dans le cas d'une grossesse, les femmes avaient déjà pris l'habitude de consulter le médecin qui pratiquerait l'accouchement; le problème ne se posait donc pas, du moins, comme on le verra plus loin, de la même façon.

15 *Les Échos*, vol. 6, no 1, janvier 1940, p. 15.

La réticence des médecins à recommander les infirmières de la Métropolitaine à leur patient entre aussi en ligne de compte. Même si le mode de fonctionnement du service respectait les prérogatives des praticiens et protégeait pleinement leur pratique privée, ceux-ci se sont en effet montrés plutôt méfiants face à l'initiative de la compagnie, si bien qu'une faible proportion seulement des assurés traités par les infirmières étaient initialement référés par des médecins. En 1924, par exemple, soit quinze ans après la création du service, les statistiques compilées pour l'ensemble de la compagnie montrent que les agents rapportaient toujours 63 % des cas, les patients ou leur famille 22 %, et les médecins 4,4 % seulement[16].

Comme on l'a vu plus haut, la compagnie considérait que les agents étaient pour une bonne part responsables de cette "sur-utilisation" du service par les assurées enceintes. Ce sont effectivement les agents qui avaient la tâche d'informer les nouveaux assurés de l'existence du service et de leur rappeler, à l'occasion de leur visite hebdomadaire, qu'une infirmière de la compagnie était disponible au besoin. La Métropolitaine leur interdisait formellement de faire référence au service pour attirer la clientèle, mais pour les agents dont le salaire dépendait du nombre de polices qu'ils parvenaient à vendre et surtout, à maintenir en vigueur, nul doute que la tentation de vanter les mérites des infirmières pour convaincre et conserver leurs clients devait être forte[17]. Au Québec, où le taux de natalité était élevé, il semble bien - si on en croit les commentaires des responsables canadiens du nursing - qu'ils insistaient tout particulièrement sur l'existence des soins pré et post nataux. Cet argument devait s'avérer particulièrement utile pour persuader les couples d'assurer non seulement la vie du principal pourvoyeur mais aussi celle de la mère de famille.

Ces différents facteurs expliquent pourquoi la proportion des cas de maternité était relativement élevée mais pour comprendre les raisons qui amenaient les assurées à se prévaloir du service, de même que les divergences de vues qui opposaient les femmes et la compagnie en matière

16 L. FRANKEL, «An Appraisal...», p. 8.

17 «This service is not part of the contract and is subject to modification or discontinuance at the Company's discretion. [...] This is a special service not to be used as an inducement for the sale of insurance», MLIC, *Metropolitan Nursing Service Handbook for Field-Men*, 1947, ACALM Ottawa, p. 1.

de soins maternels, c'est vers l'examen du travail des infirmières auprès des femmes enceintes qu'il faut se tourner.

Prendre soin des mères

Comme on l'a déjà mentionné, à partir du début des années vingt, les assurées enceintes pouvaient bénéficier d'un maximum de onze visites prénatales et de huit visites postnatales. Au cours des visites avant l'accouchement, le travail de l'infirmière consistait à renseigner les femmes sur l'hygiène de la grossesse, l'importance d'une saine alimentation, du repos, etc. Elle leur inculquait des rudiments de puériculture, insistait sur l'allaitement maternel et s'efforçait également d'encourager la future mère à visiter régulièrement son médecin et à se soumettre à des analyses d'urine afin d'éviter les problèmes d'albuminurie et d'éclampsie au moment de la naissance.

Vers la fin de la grossesse, l'infirmière devait également montrer aux femmes comment préparer le matériel nécessaire à l'accouchement (qui avait lieu à domicile), afin qu'il se déroule dans un environnement le plus hygiénique possible. Elle leur conseillait alors de confectionner des piqués faits de vieux draps et de papiers journaux stérilisés au four qui pourraient être jetés après usage, de préparer des serviettes hygiéniques à partir de tissu de coton bourré d'ouate, et de tenir prêt un cabaret contenant des bocaux d'ouate, d'huile et d'eau stérile pour les soins postpartum de la mère et de l'enfant. L'infirmière n'assistait pas à l'accouchement, car la compagnie jugeait que cela aurait grugé une trop large part de leur temps, mais elle effectuait au moins huit visites après la naissance. À chacune de ses visites, elle donnait un bain à la mère et au bébé, vérifiait l'état des seins, soignait la zone du périnée, nettoyait et pansait le cordon ombilical du nourrisson et dispensait tout autre soin prescrit par le médecin, en plus de poursuivre son travail d'éducation[18].

Les responsables du nursing de la MET considéraient que les visites prénatales représentaient l'aspect le plus important de ce programme de soins maternels. Les conclusions de plusieurs recherches médicales entreprises à partir de la Première Guerre mondiale démontraient en effet

18 TASCHEREAU, «Le service de l'infirmière...», p. 501; voir aussi Adeste MARTIN, «Contribution de l"infirmière de la Métropolitaine dans le domaine de l'hygiène», *GMCF*, vol VIII, no 7, juillet 1935, p. 430.

que la santé de l'enfant était indissociable de celle de la mère et que seuls des soins prénataux adéquats permettaient de réduire la mortalité foetale et néo-natale, principal objectif visé par la compagnie en instaurant ces visites. Pour qu'il soit efficace, il était entendu que le suivi prénatal devait débuter dès le début de la gestation. Les brochures que la MET a publiées à l'intention de ses assurés pour expliquer le fonctionnement de son service insistaient d'ailleurs sur la nécessité de recourir aux soins de l'infirmière le plus tôt possible en cas de grossesse[19].

Selon les documents et les différentes statistiques compilées par la compagnie, les femmes, pour leur part, appréciaient tout particulièrement les visites postnatales, pour lesquelles elles ne manquaient presque jamais de faire venir l'infirmière, mais elles n'accordaient pas autant d'importance aux soins prénataux, négligeant de se prévaloir de l'ensemble des visites auxquelles elles avaient droit. En 1916, par exemple, alors que la compagnie allouait pour la première année deux visites prénatales, elle constatait qu'en moyenne, les femmes ne recevaient qu'une seule visite de l'infirmière durant leur grossesse, contre plus de sept après l'accouchement. Cinq ans plus tard, la moyenne des visites prénatales était de deux, sur les quatre alors permises, tandis qu'en 1936, les assurées voyaient l'infirmière 4,4 fois au cours de la période prénatale sur une possibilité de 11. Au Canada, vers la même époque, cette moyenne s'établissait à 3,5[20].

Selon les responsables du nursing de la MET, les femmes ne comprenaient pas l'importance de ces visites et leur accordait donc peu de valeur. Ignorance et négligence représentaient à leurs yeux les raisons principales de cette sous-utilisation. De fait, les femmes avaient tendance à ne consulter leur médecin que vers le sixième ou septième mois de leur grossesse, ce qui repoussait d'autant la première visite de l'infirmière. Des contraintes économiques pouvaient faire en sorte qu'elles retardent le plus possible cette première visite chez le praticien, mais des entrevues réalisées

19 *The Metropolitan Life Nursing Service*, 1933, Welfare Division, Nursing Service 1930-1939, ACALM New York

20 Lee FRANKEL et Louis DUBLIN, *Visiting Nursing and Life Insurance. A Statistical Summary of Results of Eight Years*, 1918, Papers and Speaches Files, ACALM New York, p. 37; Louis I. DUBLIN, «Mortality Rates and Other Health Achievements in 1936», *The Quaterly Bulletin*, vol. 1, no 2, Avril 1937, p. 2; *Les Échos*, vol 1, décembre 1935, p. 5.

auprès de femmes qui ont utilisé les services de la Métropolitaine ont également démontré que très souvent, elles n'en voyaient tout simplement pas la nécessité[21]. D'ailleurs, les cliniques de consultations prénatales de la Goutte de Lait qui offraient tout à fait gratuitement des conférences et des soins préventifs (analyse d'urine et pression artérielle), n'ont pas remporté un plus grand succès auprès des mères, le nombre des inscriptions annuelles se limitant à environ 200 au cours des années trente alors qu'à cette époque, on enregistrait entre 17 000 et 20 000 naissances par année[22]. À moins que des symptômes inhabituels n'apparaissaient, les femmes considéraient la grossesse comme un phénomène normal qui n'exigeait aucune surveillance médicale particulière. Elles ont donc généralement ignoré les recommandations de la compagnie à ce chapitre, sans concevoir la moindre crainte pour l'enfant à venir.

Par contre, elles n'hésitaient pas à se prévaloir des visites des infirmières vers la fin de la grossesse et durant les jours suivant la naissance. Les témoignages recueillis à ce propos montrent qu'elles appréciaient tout particulièrement l'aide que les infirmières pouvaient leur apporter au niveau de la préparation matérielle en vue de l'accouchement et elles se soumettaient volontiers à toutes leurs directives concernant la confection des piqués, serviettes hygiéniques, etc. L'importance qu'elles accordaient aux conseils des infirmières à ce chapitre tenait au fait qu'ils représentaient des mesures d'hygiène propres à diminuer les risques de contamination et de fièvres puerpérales, mais aussi qu'ils faisaient en sorte de minimiser les inconvénients liés à un accouchement à domicile et de réduire la somme de travail ménager qui pouvait en résulter, telle que la lessive des draps souillés et des linges de coton normalement utilisés en guise de serviettes hygiéniques. De même, la présence de l'infirmière dans les jours suivants l'accouchement était hautement prisée parce que ses visites étaient centrées sur les soins de la mère et de l'enfant et qu'elles permettaient de prévenir les malaises ou les complications plus sérieuses qui pouvaient survenir. En zone urbaine, où les solidarités familiales s'exerçaient parfois difficilement, l'infirmière pouvait ainsi se substituer aux femmes de la parenté dans le rôle de releveuse. Même lorsque cette aide ne faisait pas défaut, l'infirmière avait encore l'avantage de s'occuper uniquement de la nouvelle accouchée et de son nourrisson, alors que les femmes de la famille

21 Denyse BAILLARGEON, *Ménagères au temps de la crise,* Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1991, pp. 99-129.

22 Données pour Montréal, Montréal, *Bulletin d'hygiène*, vol. 18 à 26, 1932- 1940.

consacraient généralement une partie de leurs visites aux tâches ménagères laissées en suspend.

Conclusion

Plusieurs historiennes qui ont étudié le mouvement de lutte contre la mortalité infantile du début du siècle n'ont pas manqué de souligner que l'emphase mis sur la responsabilité individuelle des mères a surtout contribué à renforcer l'identification des femmes à leur rôle maternel, tout en favorisant l'intervention des médecins et des hygiénistes dans un champ de compétence qui leur était jusque-là réservé[23]. D'autres, comme Jane Lewis, ont toutefois souligné que les femmes n'ont pas été que les victimes passives d'un corps médical bien organisé. Les prescriptions médicales, nous dit cette dernière, n'ont pas été simplement imposées aux femmes mais ont plutôt été négociées[24]. Son étude sur les politiques maternelles et infantiles en Angleterre au début du siècle démontre en effet que les femmes ont exercé des choix parmi les services qu'on leur offrait, qu'elles ont résisté à certaines interventions, mais qu'elles ont aussi formulé leurs propres revendications, réclamant entre autres la gratuité des soins médicaux[25]. Cette analyse correspond bien à ce qui a été observé dans le cas des services maternels offerts par la Métropolitaine.

L'utilisation que les femmes ont fait du service d'infirmières visiteuses de cette compagnie témoigne en effet de leur résistance face au suivi prénatal

---

23 Voir par exemple Anna DAVIN, «Imperialism and Motherhood», *History Workshop*, 5, printemps 1978, p. 9-65; Jane LEWIS, *The Politics of Motherhood. Child and Maternal Welfare in England, 1900-1939*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1980; Veronica STRONG-BOAG, «Intruders in the Nursery: Childcare Professionals Reshape the Years One to Five, 1920-1940», dans Joy Parr, *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 160-177; Suzanne BUCKLEY, «Ladies or Midwifes? Efforts to Reduce Infant and Maternal Mortality» dans L. KEALY, éd., *A Not Unreasonable Claim: Women and Reform in Canada, 1880-1920*, Toronto, Women's Press, 1979, p. 131-149.

24 Jane LEWIS, «'Motherhood Issues' in the Late Nineteenth and Twentieth Centuries» dans Katherine ARNUP, Andrée LÉVESQUE et Ruth Roach PIERSON, éd, *Delivering Motherhood. Maternal Ideologies and Practices in the 19th and 20th Centuries*, Londres, Routhledge, 1990, p. 2.

25 LEWIS, *The Politics of Motherhood*; voir également Judith W. LEAVITT, «Birth and Anaesthesia: The Debate over Twilight Sleep», *Signs*, 6, 1, automne 1980, p. 147-164.

mais aussi de leur intérêt vis-à-vis des conseils pratiques et des soins postnataux dispensés par les infirmières. Leur attitude démontre qu'elles n'étaient pas réfractaires à toute forme de prise en charge de la maternité, mais aussi qu'elles avaient une conception bien précise de leurs besoins qui ne correspondait pas aux objectifs que s'était fixé la compagnie. Alors que cette dernière désirait surtout contrer la mortalité infantile, les femmes, de leur côté, envisageaient les services offerts en fonction des bénéfices qu'elles pouvaient en tirer non seulement pour l'enfant à venir, mais aussi pour elles-mêmes. Dans cette optique, les conseils que pouvaient dispenser l'infirmière durant les premiers mois de la grossesse n'avaient guère de valeur. Comme l'a souligné Jane Lewis, la majorité des femmes de la classe ouvrière avait des attentes très minimales en matière de santé[26] et pour reconnaître l'importance de ces visites purement éducatives (alimentation, repos, etc), elles auraient dû d'abord admettre que leur condition physique était déficiente. Même dans ce cas, elles n'auraient probablement eu ni le temps, ni les moyens financiers de se conformer à la plupart des conseils qu'on désirait leur prodiguer.

Par contre, les femmes n'ont pas hésité à avoir recours aux infirmières au cours des semaines précédant immédiatement la naissance et durant les jours suivant l'accouchement. Si elles avaient de la difficulté à concevoir la grossesse comme un état nécessitant un suivi médical strict, l'accouchement en soi comportait des risques qu'elles n'ignoraient pas et suscitait de nombreuses craintes qui faisaient en sorte qu'elles désiraient s'entourer de toutes les garanties possibles pour s'assurer d'un maximum de sécurité. C'est d'ailleurs sur la base de tels arguments que les médecins étaient parvenus à déclasser les sages-femmes, du moins en zone urbaine, au début du XXe siècle[27]. Le travail des infirmières se situait dans le prolongement de ce mouvement de médicalisation et il n'est donc pas étonnant que les femmes aient réclamé leur présence en si grand nombre dans les jours suivants l'accouchement. On a vu également que des considérations très pragmatiques amenaient les femmes à faire venir l'infirmière peu avant la naissance.

---

26 J. LEWIS, *The Politics of Motherhood*, p. 46.

27 Hélène LAFORCE, *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. Edmond-De-Nevers, no 4, 1985.

En somme, lorsque les femmes étaient convaincues de l'utilité des interventions médicales, elle n'hésitaient pas à faire appel aux professionnels de la santé. Bien sûr, on peut objecter qu'elles ne faisaient que réclamer ce qu'on leur conseillait, mais force est de constater qu'elles ont effectué des choix parmi les services qu'on leur offrait, dédaignant presque complètement l'aspect éducatif du suivi prénatal et faisant appel aux infirmières au moment et pour les motifs qu'elles jugeaient valables.

II

L'ÉDUCATION ET SES BÂTISSEUSES

Participantes

Andrée DUFOUR
Marie-Paule MALOUIN
Thérèse HAMEL

Présentation

Lucie PICHÉ

PRÉSENTATION

Lucie Piché

La contribution des femmes au développement du réseau scolaire du Québec continue de susciter maintes recherches. Et pour cause! De nouvelles pistes de recherche, alimentées par des sources originales et par des problématiques qui ne cessent de s'affiner, s'ouvrent continuellement à l'horizon des chercheures.

L'étude d'Andrée Dufour, centrée sur le premier tiers du XIXe siècle, démontre ainsi le rôle important qu'ont joué les institutrices laïques oeuvrant dans les écoles indépendantes de Montréal, dans la scolarisation de la jeunesse citadine. Son étude pose, de ce fait, de nouvelles bornes chronologiques en ce qui a trait au processus de féminisation de la profession, puisque dès 1825, le taux de féminité est déjà très élevé au sein du corps enseignant laïc montréalais.

Les congrégations religieuses féminines vont néanmoins continuer d'assumer leur part dans l'édification du réseau scolaire québécois. Elles le feront notamment, au XXe siècle, par la mise en place d'écoles normales destinées à la formation des futures enseignantes. Les congrégations, démontre Marie-Paule Malouin, devront cependant développer des stratégies particulières pour implanter ces écoles à Montréal, l'épiscopat destinant en effet les écoles normales aux zones rurales. L'examen des stratégies développées par certaines congrégations témoignent de leur tenacité à offrir ce type d'enseignement aux jeunes montréalaises et ce, en dépit de l'opposition de l'évêché.

La réforme de l'éducation sonne cependant le glas des écoles normales. L'étude de Thérèse Hamel démontre que tout en cherchant à préserver leur autonomie, de même que certaines particularités du réseau qu'elles avaient édifié, les religieuses enseignantes étaient également disposées à suivre le cours de la Révolution tranquille. Les propositions, souvent très novatrices, qu'elles formulent en ce qui a trait à la formation des maîtres

n'ont cependant pas trouvé preneur auprès des réformateurs pour qui, nous dit l'auteure, l'avenir de l'éducation passait désormais par la laïcisation du système d'enseignement public.

Les maîtresses d'écoles indépendantes: une contribution essentielle à l'éducation de la jeunesse montréalaise du premier tiers du XIXe siècle[1]

Andrée Dufour*

Les rares études qui concernent la question de l'enseignement à Montréal pendant le premier tiers du XIXe siècle, ont surtout mis en évidence le rôle joué par les Sulpiciens, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en particulier et les sociétés d'éducation ou de bienfaisance[2]. Les archives consultées par leurs auteurs, les écrits des Sulpiciens et des évêques pour l'essentiel, ne prêtaient guère, il est vrai, à une autre interprétation. Le présent article se propose de revoir, à l'aide de sources nouvelles, cette image traditionnelle d'un enseignement reposant dans les seules mains de l'Église et de la bourgeoisie montréalaise et de montrer l'importante contribution des maîtresses d'écoles indépendantes à l'éducation de la jeunesse montréalaise. À cette fin, nous examinerons d'entrée de jeu la place qu'occupent ces enseignantes au sein des diverses maisons d'enseignement et parmi le corps enseignant de Montréal. Nous nous interrogerons par la suite sur les raisons de leur présence dans le champ éducatif, sur l'importance et les caractéristiques de leur clientèle ainsi que sur la nature et le coût de la formation donnée dans leurs écoles. Il convient toutefois de faire d'abord état des principales sources sur lesquelles repose notre analyse.

---

* Andrée Dufour est chargée de cours au département d'histoire à l'Université du Québec à Montréal.

1 Cet article s'inscrit dans le cadre plus vaste de mes recherches postdoctorales consacrées au processus de féminisation de la profession enseignante au Bas-Canada.

2 Olivier MAURAULT, «L'histoire de l'enseignement primaire à Montréal de la fondation à nos jours», *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, série 3, t. 33, 1939, section 1, pp. 1-18; Y. MAJERUS, *L'éducation dans le diocèse de Montréal d'après la correspondance des deux premiers évêques, Mgr J.-J. Lartigue et Mgr I. Bourget, de 1820 à 1867*, Thèse de doctorat, Université McGill, 1971, 278 p.

Ces sources sont constituées de deux relevés scolaires effectués en 1825 et en 1835 par Jacques Viger[3], le premier maire de Montréal. Le relevé de 1825 a été fait lors du recensement du Bas-Canada et était vraisemblablement destiné à la Chambre d'Assemblée; celui de 1835 a été réalisé lorsque Viger était maire de Montréal. Ces relevés constituent des documents tout à fait exceptionnels tant par la nature, la quantité, la constance et la précision des informations qu'ils contiennent. On y trouve, notamment, le nom, l'adresse et l'année de fondation des écoles, le nombre de garçons et de filles qui les fréquentent, leur origine ethnique et leur lieu de résidence, le nombre et le sexe des maîtres, la langue d'enseignement de l'école, l'instruction qui est fournie et le prix qui est demandé.

Quelques précisions également sur le Montréal du premier tiers du XIXe siècle, qui constitue notre terrain d'étude. Montréal est alors une petite ville qui compte 22 540 habitants en 1825. Trois zones concentriques composent la cité dont les limites furent établies en 1791 et qui demeureront pratiquement inchangées jusqu'en 1883. Au coeur de la cité, se trouve la vieille ville qui en constitue le berceau et le centre du commerce import-export. Tel qu'il apparaît sur une carte schématisée des quartiers de Montréal en 1825, la vieille ville est entourée de sept faubourgs (faubourgs Saint-Louis, Saint-Laurent, Pointe-à-Callière, etc.), qui sont déjà trois fois plus peuplés qu'elle. Aux extrémités des faubourgs s'étend une frange agricole, très peu peuplée et en constante régression. Montréal reçoit dans la première demie du XIXe siècle, de 1825 à 1835 en particulier, une importante immigration britannique formée en majorité d'Irlandais. Cette immigration entraîne une modification de la composition ethnique et linguistique de la cité. En 1825, les Canadiens français n'y constituent plus que 54 % de la population; en 1832, les anglophones y deviennent majoritaires[4].

---

3 Jacques VIGER, *Enseignement public dans le Comté de Montréal*, Partie I, *en 1825* et Partie II, *en 1835*. Nous nous sommes également appuyée sur les journaux montréalais du temps, notamment *La Minerve*, dépouillée de 1824 à 1835, sur les Annuaires Doige de 1819 et de 1820 et sur le *Montréal Almanach* de 1828 à 1831.

4 Jean-Claude ROBERT, *Montréal 1821-1871. Aspects de l'urbanisation*, Thèse de doctorat, Paris, École des Hautes études commerciales, 1977, pp. 146-147 et p. 188 surtout; Paul-André LINTEAU et Jean-Claude ROBERT, «Les divisions territoriales à Montréal au 19e siècle», *Rapport 1972-1973*, Montréal, GRSM, 1973, p. 6; Jean-Paul BERNARD et al., «La croissance démographique et spatiale de Montréal dans le 1er quart du 19e siècle», *Rapports et travaux, 1973-1975*, Montréal, GRSM, 1975, pp. 1-14.

Quelle place, dans ce contexte, occupent les maîtresses d'écoles indépendantes dans l'enseignement à Montréal? Précisons ici que par maîtresses d'écoles indépendantes, nous entendons les femmes qui enseignent dans des écoles laïques privées, indépendantes des Églises, de l'État ou d'un organisme subventionnaire. Quant au terme école, il recouvre, comme au cours de la première demie du XIXe siècle, non seulement une maison, un établissement mais aussi une pièce, un lieu où était dispensé un certain enseignement.

Comme le montre le tableau 1 (en annexe), Montréal compte, en 1825, 41 écoles qu'on peut répartir en cinq catégories: on observe d'abord une école, une seule, sous l'autorité de l'Institution royale, c'est la prestigieuse Royal Grammar School[5]; on note ensuite 12 écoles sous la gouverne de l'Église catholique: il s'agit des écoles des faubourgs et du Collège de Montréal que tiennent les Sulpiciens, des petites écoles et du grand pensionnat Notre-Dame dirigés par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame ainsi que de l'École Saint-Jacques soutenue par l'évêque Jean-Jacques Lartigue. Montréal compte aussi, en 1825, une école presbytérienne. Enfin, les sociétés d'éducation, formées de membres de la bourgeoisie montréalaise, subventionnent trois grands établissements destinés aux enfants des classes dites "laborieuses". Mais, comme on peut le voir, les écoles laïques privées s'avèrent toutefois les plus nombreuses. À elles seules, elles constituent, en 1825, près de 60 % et même un peu plus de 60 %, en 1835, des écoles de Montréal. Les tentatives de l'État bas-canadien de s'imposer dans l'enseignement primaire au début du XIXe siècle, notamment par la loi scolaire de 1829[6], n'ont guère affecté les écoles indépendantes. Six ans après l'adoption de cette loi, aucune école publique de syndics n'est en effet recensée sur le territoire montréalais[7]. Les écoles indépendantes sont néanmoins concurrencées, en 1835, par l'agrandissement de l'école Saint-Jacques, par l'établissement, dans les faubourgs, de petites écoles gratuites confiées par les Sulpiciens à la Congrégation de Notre-Dame, et par les

---

5 Au coeur du premier système scolaire public bas-canadien, l'Institution royale fut créée par la loi Geo. III, chap. 17 du 8 avril 1801. Au plus fort de son expansion, elle chapeautait un réseau de quelques 80 écoles primaires (common schools) et secondaires (grammar schools).

6 Loi Geo. IV, chap. 46 du 14 mars 1829, dite aussi loi des écoles d'Assemblée ou de syndics. Par cette loi qui prévoyait des subventions relativement généreuses aux écoles, l'État entendait scolariser l'ensemble de la jeune population bas-canadienne.

7 Il est vrai que ces écoles ont été prévues au départ pour les paroisses rurales et les townships.

nouveaux établissements des sociétés d'éducation; en somme, par les efforts croissants des autorités religieuses et de la bourgeoisie montréalaise d'instruire une jeunesse francophone et anglophone dont elles sentent, croyons-nous, les valeurs menacées notamment par l'immigration et la criminalité qui caractérisent ces décennies[8].

L'importance des maîtres et des maîtresses d'écoles laïques privées parmi le personnel enseignant est toutefois relativement moindre comme le montre le tableau 2 (en annexe). En effet, les maîtres indépendants ne comptent que pour 45 % du total des enseignants montréalais en 1825. La proportion est toutefois inversée en 1835: plus de 55 % des enseignants montréalais oeuvrent désormais dans les écoles laïques privées.

On le constate au tableau 3 (en annexe), les femmes apparaissent nettement plus nombreuses que les hommes puisqu'au milieu des deux décennies étudiées, elles constituent quelque 70 % du personnel enseignant des écoles laïques. La présence d'une nette majorité de femmes n'est cependant pas particulière aux écoles laïques privées. Comme on peut le voir au tableau 4 (en annexe), les femmes se retrouvent aussi en plus grand nombre que les hommes au sein des écoles sous la juridiction de l'Église catholique et à l'intérieur des écoles subventionnées par les sociétés d'éducation. Seules la Royal Grammar School et les écoles presbytériennes emploient un personnel uniquement masculin.

La féminité du corps enseignant montréalais est donc acquise en 1825 et elle s'affirme nettement en 1835. Pour le premier tiers du XIXe siècle, on ne peut dès lors parler de féminisation de la profession enseignante montréalaise[9] mais plutôt d'une accentuation d'une féminisation, qui remonte sans doute au XVIIIe siècle. Les sources disponibles ne nous permettent pas encore de l'affirmer, mais nous avançons l'hypothèse que l'enseignement a peut-être toujours été une profession féminine à Montréal, comme dans l'ensemble du Bas-Canada.

Mais pour quelles raisons tant de femmes ont-elles choisi de tenir école? On peut certes répondre à l'instar de maints historiens et historiennes que la

---

8 Jean-Claude ROBERT, *op. cit.*, pp. 313-315.

9 Comme le soutient notamment André LABARRÈRE-PAULÉ dans son étude sur *Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1890*, Québec, PUL, 1965, 471 p. Cet historien présente d'ailleurs la féminisation de l'enseignement comme une catastrophe pour la profession enseignante au Québec.

profession d'institutrice est pratiquement la seule qui offre alors aux femmes un tant soit peu instruites, la possibilité d'assurer leur propre subsistance ou celle de leur famille[10], notamment durant les épisodes de chômage qui surviennent de façon récurrente à Montréal au cours de la première demie du XIXe siècle[11].

Ces femmes peuvent être d'anciennes élèves du Pensionnat Notre-Dame de la Congréation de Notre-Dame puisqu'il n'y a pas encore d'école normale. La distribution des écoles privées selon la langue d'enseignement, une distribution que l'on peut observer au tableau 5 (en annexe), nous révèle toutefois la très nette prédominance des écoles anglaises. Cette prédominance et le mince programme d'études que certaines maîtresses déclarent au recenseur, lecture et broderie par exemple, nous amènent à penser que la profession de plusieurs maîtresses, comme d'ailleurs de plusieurs maîtres, est improvisée. Ces enseignantes sont vraisemblablement, en ces décennies de forte immigration britannique, des immigrantes récentes, irlandaises sans doute, qui cherchent dans l'enseignement un revenu d'appoint ou temporaire leur permettant de s'établir à Montréal ou de partir vers le Haut-Canada ou vers les États-Unis. De là, le caractère souvent instable, provisoire que l'on peut également observer chez bon nombre de ces écoles[12]. L'origine ethnique des maîtresses d'écoles anglophones nous aurait sans doute aussi éclairés sur ce point. Nous n'avons encore pu l'établir cependant. L'examen des patronymes laisse toutefois présager la présence de plusieurs maîtresses d'école d'origine irlandaise.

Plusieurs enseignantes indépendantes de la ville font néanmoins de leur profession une carrière. Citons quelques exemples: en 1819, les soeurs Nichols fondent une académie que Viger recense en 1825 et encore en 1835. L'académie de Miss Forrence, qu'il rencontre aussi sur son passage compte, elle, 15 ans d'existence. Le cas de Mrs Ann Cuthbert Rae est particulièrement intéressant. Née en Écosse, Mrs Rae, alors l'épouse de James Knight, ouvre une école en 1815 et la maintient après la mort de son mari survenue un an après. L'école semble disparaître en 1820, peut-être en raison du remariage d'Ann Cuthbert avec James Fleming. En 1835, elle ouvre à nouveau un établissement sur la rue Saint-Jacques, dans la vieille

10 Voir, entre autres, LE COLLECTIF CLIO, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, 2e édition, Montréal, Le Jour, éditeur, 1992, pp. 222-225.

11 Jean-Claude ROBERT, *op. cit.*, pp. 307-312.

12 Ainsi, des 29 écoles indépendantes recensées en 1825, il n'en reste plus que 6 en 1835.

ville, qu'elle semble tenir jusqu'en 1845[13]. Les rares Canadiennes françaises que l'on retrouve à la tête d'écoles indépendantes à Montréal font aussi carrière. Ainsi, l'académie de Madame Trudeau que recense Jacques Viger, en 1825 et en 1835, existe depuis 1817.

On ne peut déterminer avec exactitude la contribution des maîtresses d'écoles indépendantes à l'éducation des jeunes Montréalais et Montréalaises au cours du premier tiers du XIXe siècle sans connaître le nombre et la proportion d'élèves fréquentant les écoles laïques privées par rapport aux autres établissements scolaires. On constate, d'après le tableau 6, qu'environ 30 % des élèves sont instruits dans les écoles laïques privées. Ce pourcentage est certes moins élevé que celui des écoles elles-mêmes. La raison en est que les écoles laïques sont généralement petites: elles reçoivent en moyenne une trentaine d'élèves. Si la prestigieuse académie de Miss Eaton réunit 80 élèves, plusieurs établissements indépendants en déclarent moins de 10. Miss Turner n'a, par exemple, que trois élèves en 1835. Il reste que ces écoles instruisent un nombre considérable d'enfants. À elles seules, les maîtresses d'écoles laïques privées rejoignent plus de 16 %, en 1825, et quelque 19 %, en 1835, des écoliers montréalais.

Il s'agit d'une clientèle féminine surtout puisque les filles comptent pour respectivement 70 % et 84 % de leurs élèves, en 1825 et en 1835. La nette prédominance de filles n'étonne guère. De nombreux parents, tout comme les autorités religieuses bas-canadiennes, répugnaient alors à la mixité des écoles et doutaient de la capacité des femmes d'instruire des adolescents. Les quelques dizaines de garçons que l'on retrouvait dans les écoles de dames ne devaient être que de jeunes enfants.

Quelle est la formation dispensée par ces enseignantes? De fait, cette formation dépend largement du niveau de leur établissement. À l'exception des quelques écoles des sociétés d'éducation où l'on enseigne, selon le mode mutuel, à des groupes d'élèves formés d'après leur âge et les connaissances qu'ils ont acquises, il n'existait pas, durant la première demie du XIXe siècle, de véritable classification des élèves selon le degré atteint dans leurs études. Viger a cependant classé toutes les écoles recensées selon trois niveaux: le niveau trois, qu'il attribue aux écoles primaires; le niveau deux,

---

13 Jacques VIGER, *Enseignement public dans le Comté de Montréal*, Partie I, *en 1825* et Partie II, *en 1835*; Susan MANN TROFIMENKOFF, «Rae, Ann Cuthbert», *DBC*, vol. VIII, Québec, PUL, 1985, pp. 814-815.

décerné aux écoles élémentaires avancées et le niveau un, que méritent celles qu'il nomme également "grandes écoles" et que nous qualifierions aujourd'hui d'écoles secondaires et de collèges privés.

Le tableau 7 (en annexe), qui répartit les écoles laïques privées dirigées par des femmes selon ces niveaux, nous fait voir que les maîtresses d'écoles indépendantes tiennent, en 1825, une majorité d'écoles élémentaires où sont d'ailleurs regroupés plus de la moitié des élèves inscrits dans leurs écoles. On constate aussi que la situation a considérablement changé en 1835 puisque, cette fois, en raison sans doute de l'ouverture de petites écoles élémentaires gratuites dirigées par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et de nouveaux établissements de troisième et de deuxième niveaux soutenus par des sociétés de bienfaisance, ce sont les "grandes écoles" qui sont les plus nombreuses et les plus fréquentées. Mais ce changement montre aussi que la majorité, sinon la plupart des maîtresses ne sont déjà plus des enseignantes improvisées. Elles possèdent apparemment des connaissances étendues, acquises sans doute dans des établissements britanniques de haut niveau[14].

Le programme généralement offert dans les écoles primaires, de troisième niveau, est relativement simple. On y donne généralement un enseignement de base similaire à celui dispensé dans les écoles publiques, en fait ce que les anglophones appelaient les "3R", c'est-à-dire la lecture, l'écriture et le calcul qui se limitait aux quatre opérations mathématiques de base. Quelques maîtresses ajoutent la grammaire et/ou la géographie. D'autres offrent la couture et le tricot. Ce qui ne surprend guère puisqu'elles enseignent surtout à des filles. Dans les faubourgs, où la population est souvent d'origine plus modeste, composée notamment de journaliers et d'immigrants récents, et où exercent davantage les maîtresses improvisées, l'arithmétique cède le pas à la couture, au tricot et à la dentelle. Une maîtresse, Mrs Anna Holmes, n'enseigne d'ailleurs que la lecture, parce que, avait noté le recenseur, elle "ne sait pas écrire". À une époque où l'analphabétisme est largement répandu en 1838-1839, à peine le quart de la population bas-canadienne sait lire et écrire et où l'apprentissage de la

14 Des enseignantes britanniques hautement qualifiées qui oeuvraient à l'intérieur d'académies privées pour jeunes filles ont émigré vers l'Australie durant la première moitié du XIXe siècle et, assûrément, vers le Canada. Voir, entre autres à ce sujet, Marjorie R. THEOBALD, «Mere Accomplishments? Melbourne's Early Ladies' Schools Reconsidered» dans Alison PRENTICE et Marjorie R.THEOBALD, eds, *Women Who Taught: Perspectives on the History of Women and Teaching*, Toronto, UTP, 1991, pp. 71-91.

lecture et de l'écriture constitue deux processus différemment perçus, la minceur de certains programmes d'études n'est guère étonnante. Le prix demandé aux parents est relativement bas, variant, selon les matières enseignées de 25¢ à 1$ par mois (dollars de l'époque). Car les parents peuvent, dans les écoles laïques, établir à la carte presque le programme d'études de leurs enfants et paient un prix établi en fonction du nombre, de la nature et de la complexité des matières enseignées. Dans les écoles primaires, ce prix est en moyenne légèrement supérieur à celui demandé aux élèves dits "payants" inscrits dans les écoles de syndics.

Les quelques écoles élémentaires avancées, de deuxième niveau, offrent un programme plus riche. L'histoire, la géographie et la grammaire et parfois des éléments de mathématiques, s'ajoutent aux matières de base. Comme ces écoles accueillent vraisemblablement une clientèle plus fortunée, formée d'enfants d'artisans et de petits commerçants peut-être, les travaux à l'aiguille, le dessin et la musique sont offerts. Le coût de fréquentation de ces établissements est conséquemment plus élevé: de 1,25$ à 3$ par mois.

En plus des matières déjà évoquées, les écoles de premier niveau dispensent toujours l'enseignement de l'"usage des globes". Certaines maîtresses offrent des matières académiques plus poussées telles la chronologie, l'astronomie et la mythologie. D'autres, des cours de danse ou de peinture et même de harpe. Elles procurent, en somme, aux jeunes filles de bonnes familles une formation variée, préparatoire à leur rôle futur au sein de la bourgeoisie. Cette formation a un prix souvent élevé qui varie habituellement de 2,50$ à 5,50$ par mois. Miss Felton, qui tient une académie située rue Saint-Antoine, demande même 12$ à ses élèves.

Conclusion

Appuyée sur des archives nouvelles, notre étude a permis de constater en premier lieu l'existence, aux côtés de maisons d'enseignement traditionnellement décrites dans l'historiographie, de nombreuses petites écoles laïques privées dans le Montréal du premier tiers du XIXe siècle. À elles seules, ces écoles comprennent 45 %, en 1825, et 55 % en 1835, du personnel enseignant oeuvrant dans les écoles de la ville. Les femmes y sont majoritaires comme, d'ailleurs, dans l'ensemble des institutions éducatives montréalaises. La féminisation du corps enseignant québécois peut donc avoir débuté dès le XVIIIe siècle comme nous l'avons avancé plus haut. À

l'instar de leurs collègues masculins, le besoin immédiat, ou à plus long terme, de gagner leur vie ou celle de leur famille explique la présence de tant de femmes dans l'enseignement. Mais pour plusieurs maîtresses, l'enseignement constitue également une carrière, l'occasion de mettre avantageusement à profit des connaissances relativement étendues acquises en Grande-Bretagne ou dans les couvents bas-canadiens. Elles instruisent ainsi une proportion importante de la clientèle étudiante montréalaise, une clientèle féminine et anglophone surtout, issue de différents milieux sociaux.

À Montréal, elles ne semblent guère touchées par les tentatives de l'État de contrôler le champ éducatif. Au cours des années 1830, les efforts des autorités religieuses et de la bourgeoisie montréalaise d'instruire gratuitement les enfants de la classe ouvrière contribuent toutefois à leur concentration dans les écoles les plus prestigieuses destinées aux enfants des milieux les plus aisés.

Leur succès, incontestable, s'explique en bonne partie, selon nous, par la diversité de leurs programmes d'études, par la possibilité pour les parents de choisir les matières enseignées, par un plus faible ratio maître-élèves et, on peut le supposer, par des horaires plus souples. En somme, par un enseignement plus individualisé et surtout plus adapté que celui des écoles publiques, religieuses ou de bienfaisance, aux besoins, aux attentes ou aux valeurs des familles. Dès lors, une question se pose: ces femmes ont-elles à leur tour influencé les valeurs des élèves qu'on leur confiait? Et, si oui, en quel sens? Cette brève analyse ne saurait y répondre mais elle révèle que les maîtresses d'écoles indépendantes ont apporté une contribution essentielle à la transmission du savoir auprès de la jeunesse montréalaise du premier tiers du XIXe siècle.

TABLEAU 1

Répartition des écoles de Montréal selon la catégorie

	1825		1835	
Catégorie	Nombre	%	Nombre	%
Institution royale	1	2,4	1	1,5
Église catholique	12	29,3	16	24,3
Autres Églises	1	2,4	2	3,0
Sociétés d'Éducation	3	7,3	7	10,6
Laïques privées	24	58,6	40	60,6
TOTAL	41	100%	66	100%

Sources: J.VIGER, Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1825 et Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1935. Fonds Verreau, ASQ.

TABLEAU 2

Répartition du personnel enseignant montréalais en 1825 et 1835

Année	dans les écoles laïques privées		dans les autres écoles	
1825	35	(45 %)	86	(57 %)
1835	42	(55 %)	65	(43 %)

Sources: J.VIGER, Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1825 et Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1835. Fonds Verreau, ASQ.

TABLEAU 3

Répartition du personnel enseignant des écoles laïques privées, selon le sexe

Année	Hommes		Femmes	
1825	10	(29 %)	25	(71 %)
1835	26	(30 %)	60	(70 %)

Sources: J.VIGER, Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1825 et Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1835. Fonds Verreau, ASQ.

TABLEAU 4

Répartition du personnel enseignant montréalais selon le sexe et la catégorie d'écoles

		1825		1835	
Catégorie d'écoles		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Institution royale		3	0	1	0
Église catholique		15	20	20	34
Autres Églises		4	0	5	0
Sociétés d'éducation		2	3	5	6
Laïques privées		10	25	26	60
TOTAL	Nombre	34	48	57	100
	%	41	52	36	64

Sources: J. VIGER, Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1825 et Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1835. Fonds Verreau, ASQ.

TABLEAU 5

Répartition des écoles laïques privées dirigées par des femmes selon la langue d'enseignement

Année	françaises	anglaises	bilingues
1825	1	12	4
1835	1	23	4

Sources J. VIGER, Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1825 et Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1835. Fonds Verreau, ASQ.

TABLEAU 6

Répartition des élèves inscrits dans les écoles laïques privées et dans les autres écoles de Montréal selon le sexe

	1825			1835		
	total	dirigées par des hommes	dirigées par des femmes	total	dirigées par des hommes	dirigées par des femmes
Écoles laïques privées	770	326	444	1 301	547	754
Autres écoles	1 993			2 620		

Source: J. VIGER, Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1825 et Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1835. Fonds Verreau, ASQ.

TABLEAU 7

Répartition, selon le niveau, des élèves et des écoles laïques privées dirigées par des femmes

Niveau		1825	1835
Primaire (3)	écoles	11	11
	élèves	255	222
Élémentaire avancé (2)	écoles	1	3
	élèves	60	72
"Secondaire" (1)	écoles	4	14
	élèves	129	460

Source: J.VIGER, Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1825 et Enseignement public dans le Comté de Montréal, en 1835. Fonds Verreau, ASQ.

Carte montrant les limites de la Cité de Montréal et de ses faubourgs, en 1825

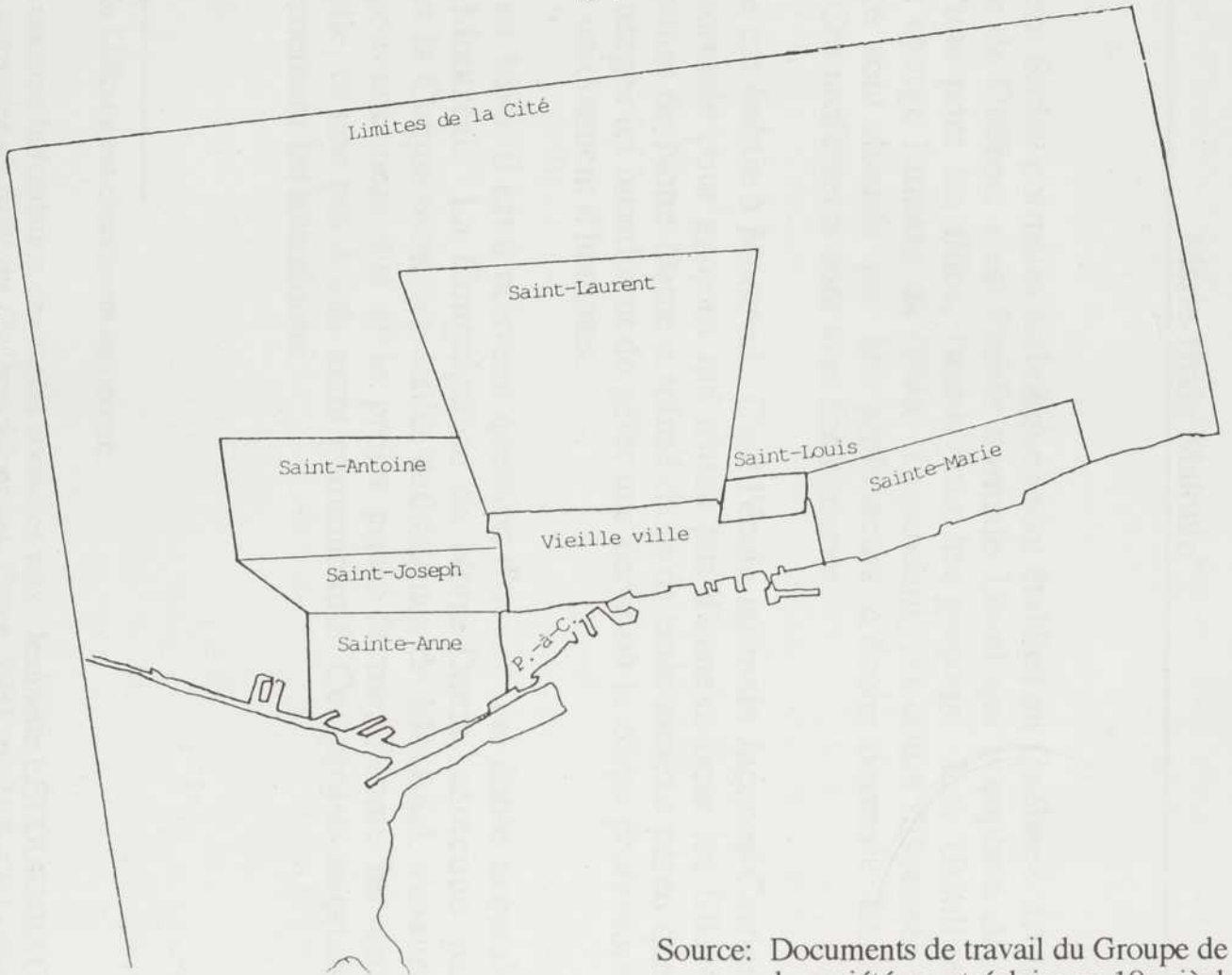

Source: Documents de travail du Groupe de recherche sur la société montréalaise au 19e siècle (GRSM)

Les congrégations féminines et la fondation des écoles normales de filles à Montréal

Marie-Paule Malouin*

En 1856, deux écoles normales catholiques sont établies au Québec[1]. L'une dans la ville de Québec, c'est l'école normale Laval qui comporte deux sections: l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. Les Ursulines prennent en charge l'annexe de filles. Cependant, les cours dispensés à cette annexe sont donnés par les professeurs d'école normale Laval masculine. Ces professeurs sont tous des hommes.

L'autre école est établie à Montréal. C'est l'école normale Jacques-Cartier. Une école normale pour garçons qui n'aura pas d'annexe pour les filles[2]. La Congrégation de Notre-Dame a refusé d'ouvrir cette annexe parce que, dit-elle, ses usages lui interdisent de gérer une école où le corps professoral est constitué uniquement d'hommes.

En 1882 et en 1896, il est à nouveau question d'ouvrir une école normale de filles à Montréal. La Congrégation de Notre-Dame, soutenue par l'épiscopat et la Commission des écoles catholiques de Montréal, s'assure auprès du gouvernement que si le projet prend forme, l'école lui sera octroyée à elle, et non pas à une autre communauté. Ces projets avortent car le gouvernement les abandonne.

---

* Marie-Paule Malouin est chercheure autonome.

1 En ce qui concerne la fondation des écoles normales voir: Jeannette LÉTOURNEAU, *Les écoles normales de filles au Québec*, Montréal, Fides, 1981, p. 21 à 42; Louis-Philippe AUDET, *Histoire de l'enseignement au Québec*, Montréal et Toronto, Holt, Rinehart et Winston, 1971, tome 2, p. 310-311; Paulé LABARRÈRE, *Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900*, Québec, P.U.L., 1965, p. 49 à 81.

2 Ce qui suit a été tiré des archives de la Congrégation de Notre-Dame (A.C.D.N.), *Annales de l'école normale Jacques-Cartier (filles)*, vol. 1, p. 21 à 34. À l'avenir: *Annales ...*

En 1897, le parti libéral de Marchand accède au pouvoir. Durant la campagne électorale, il a promis d'ouvrir non pas une mais des écoles normales de filles[3]. Bientôt, la Congrégation de Notre-Dame apprend que le gouvernement pense à établir des écoles de pédagogie pour filles, où le corps enseignant serait formé par des professeures laïques, des femmes, que le gouvernement ferait venir de France, de Fontenay-aux-Roses. La direction de ces écoles serait confiée à des communautés féminines québécoises[4].

L'épiscopat et la Congrégation de Notre-Dame entrent alors en action. Il faut savoir que, depuis toujours, le gouvernement québécois prétendait qu'il fallait que ce soit des hommes qui enseignent aux filles des écoles normales[5]. L'argument alors invoqué, c'est que ces futures institutrices auraient à enseigner à des garçons, des matières aussi "ardues" que les mathématiques, par exemple. Seuls des hommes pourraient préparer des femmes à enseigner des matières viriles à des garçons!

Or, dans son projet de 1898, le gouvernement renie ses positions antérieures. C'est à des femmes, mais à des femmes laïques, que le gouvernement veut confier la formation des futures institutrices. La Congrégation de Notre-Dame et l'épiscopat font alors valoir que si des femmes peuvent enseigner à l'école normale de filles, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame sont tout à fait aptes à remplir cette fonction. La Congrégation de Notre-Dame obtiendra "son" école normale en 1899. Le corps professoral sera majoritairement féminin. Mais les femmes le constituant seront des religieuses.

Pour donner satisfaction à ceux qui prétendent que la formation de jeunes filles, destinées à enseigner à des garçons, doit être assumée par des hommes, la Congrégation de Notre-Dame et l'épiscopat ont accepté un compromis[6]. Il y aura toujours, dans le corps professoral de l'école normale Jacques-Cartier (filles), deux hommes laïcs.

---

3 Ruby HEAP, *L'Église, l'État et l'enseignement primaire public catholique au Québec, 1897-1920*, Thèse de Ph.D. (histoire), Université de Montréal, 1986, p. 372, 382 à 387.

4 A.C.D.N., *Annales* ..., p. 21.

5 *Ibid.*, p. 23.

6 *Ibid.*, p. 57.

Montréal a donc sa première école normale féminine. Il faudra, par la suite, attendre un demi-siècle pour que d'autres écoles normales s'ouvrent dans cette ville. Pour expliquer cela, il faut rappeler l'histoire du Bureau central des examinateurs catholiques.

À l'époque dont nous parlons, les filles et les garçons qui voulaient enseigner ne devaient pas obligatoirement fréquenter une école normale. Ils pouvaient étudier dans n'importe quelle école privée ou publique et se présenter à un examen, tenu annuellement, par un organisme appelé Bureau central des examinateurs catholiques. S'ils réussissaient l'examen, les jeunes filles et jeunes gens se voyaient décernés un brevet d'enseignement. Sur le marché du travail, les brevets du Bureau central étaient considérés comme équivalents à un diplôme d'école normale. Durant toute son existence, le Bureau central décernera beaucoup plus de brevets d'enseignement que les écoles normales. Ces brevets, se sont majoritairement des filles qui les obtiendront[7].

Dans ce contexte, on saisit mieux pourquoi Montréal ne fut pas dotée de plusieurs écoles normales féminines. En effet, il y avait à Montréal plusieurs communautés de femmes enseignantes. Chacune de ces communautés enseignait aux filles du secteur public et possédait un réseau d'écoles privées. Même si ces communautés ne possédaient pas, comme la Congrégation de Notre-Dame, une école normale sur le territoire montréalais, l'existence du Bureau central leur permettait de former bien des institutrices, à l'intérieur de leurs pensionnats et des écoles publiques qu'elles dirigeaient[8]. Elles ne perdaient donc pas de clientèle étudiante et elles étaient en mesure de recruter des membres pour leur communauté aussi facilement que si elles avaient possédé une école de pédagogie.

La situation se modifie considérablement quand le Bureau central est aboli, en 1939. Dorénavant, les filles, comme les garçons, doivent fréquenter une école normale pour obtenir un diplôme pédagogique. Les communautés

---

7 Le Bureau central décernera, par exemple, 7 738 brevets entre 1899 et 1905. Durant la même période, les écoles normales catholiques octroyent 968 brevets. Entre 1906 et 1923, le Bureau central remettra 30 667 brevets. Plus de 90 % de ces brevets sont octroyés à des filles. Voir à ce sujet: J. LÉTOURNEAU, *op. cit.*, p. 211, 212, 224; Ruby HEAP, *op. cit.*, p. 466; *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique (R.S.I.P.)*, 1907-08, p. 372.

8 Ruby HEAP a montré le lien existant entre le Bureau central et les pensionnats de filles. Voir Ruby HEAP, *op. cit.*, p. 483.

montréalaises demandent alors, à l'archevêque de Montréal, d'ouvrir des écoles normales féminines. L'archevêque refuse.

Ce refus est fondé, en partie, sur le fait que l'épiscopat a décrété, depuis assez longtemps (en fait depuis la période 1906-1913), que les écoles normales féminines devaient être des établissements ruraux[9]. Bien sûr, des écoles de pédagogie seront établies, avant la décennie cinquante, dans des villes en plein essor. Mais, même dans ce cas, elles ont comme mandat de fournir des institutrices pour les milieux ruraux. Étant donné cette orientation de l'épiscopat, les demandes des congrégations d'ouvrir des écoles normales de filles à Montréal seront refusées par l'archevêque. Les religieuses font valoir qu'elles perdent des étudiantes pour leurs écoles et des sujets pour leur communauté, rien n'y fait. Les congrégations de femmes adoptent alors des stratégies pour garder dans leur réseau respectif leurs étudiantes et leurs sujets potentiels.

À cette époque, pour obtenir un brevet d'enseignement[10], il faut fréquenter une école normale pendant au moins deux ans, à titre de pensionnaire. Les brevets décernés sont: le brevet élémentaire, le moins avancé et qui comporte deux années d'études; le brevet complémentaire, exigeant une année d'études de plus que le brevet élémentaire; le brevet supérieur, le plus prestigieux comme son nom l'indique, impliquant une année d'études de plus que le brevet complémentaire.

Pour enseigner à Montréal, selon M. Thivierge, les institutrices doivent détenir un brevet supérieur[11]. Les filles de Montréal doivent donc, lorsqu'elles fréquentent une école secondaire dirigée par une congrégation (telles les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les Soeurs de

---

9 Voir à ce sujet: Marie-Paule MALOUIN, *Les rapports entre hommes et femmes et le processus de laïcisation dans la formation des maîtres au Québec entre 1939 et 1969*, Thèse de Ph.D. (sociologie), Université de Montréal, 1990, p. 145 à 147, 170 à 173, 278 à 287. À l'avenir: *Les rapports entre ...*

10 Pour mieux connaître les divers brevets et les exigences de leur obtention, on consultera: Bernard LEFEBVRE, *L'école sous la mitre*, Montréal, Ed. Paulines, 1980; Marîse THIVIERGE, *Les institutrices laïques à l'école primaire catholique au Québec, de 1900 à 1964*, Thèse de Ph.D. (histoire), Université Laval, 1981; Marie-Paule MALOUIN, Micheline DUMONT, «L'évolution des programmes d'études (1850-1960)» in M. DUMONT, N. FAHMY-EID, *Les couventines*, Montréal, Boréal Express, 1986, p. 83 à 113; M'Hammed MELLOUKI, *Savoir enseignant et idéologie réformiste*, Québec, I.Q.R.C., 1989.

11 Marîse THIVIERGE, *op. cit.*, p. 164.

Sainte-Anne, les Soeurs de Sainte-Croix) et qu'elles veulent continuer leurs études pédagogiques avec cette congrégation, s'inscrire à une école normale, située parfois loin de Montréal. Elles doivent fréquenter cette école en tant que pensionnaires puisque leurs parents demeurent loin de cette école. Elles doivent y demeurer quatre années pour obtenir un brevet supérieur et être ainsi en mesure de revenir à Montréal, pour y enseigner. Quatre années de grand pensionnat, cela ne devait guère sourire à plusieurs. Surtout dans un pensionnat éloigné de Montréal où les visites des parents seraient bien rares. Pour bien des parents, payer quatre années de pension à leurs filles devait être un fardeau difficile à assumer.

Dans ce contexte, voici la stratégie que vont élaborer les congrégations montréalaises[12]. Elles feront étudier leurs filles dans leurs écoles, privées ou publiques, de Montréal aussi longtemps que possible, de telle sorte que les filles soient admises dans l'école normale rurale de la communauté, au cours du brevet complémentaire. Après deux années d'études, les Montréalaises quitteront ces écoles normales avec, en mains, un brevet supérieur.

Cette stratégie ne sera pas la seule qu'emploieront les congrégations de femmes. Comme l'archevêque de Montréal refuse l'ouverture d'écoles normales de filles sur le territoire de son diocèse, les communautés vont se livrer à un véritable encerclement du diocèse. Elles vont demander, à des évêques de diocèses voisins, la permission d'établir des écoles de pédagogie dans leur diocèse. C'est ainsi que les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie installent leur école normale à Saint-Lambert, en banlieue de Montréal, mais dans le diocèse de Saint-Jean. Les Soeurs de Sainte-Anne auront également leur école normale près de Montréal, à Rigaud, dans le diocèse de Valleyfield.

Dans cette manoeuvre d'encerclement du diocèse de Montréal, une importante communauté enseignante montréalaise, les soeurs de Sainte-Croix, est fort mal lotie. En effet, son école de pédagogie la plus près de Montréal se trouve... à Mont-Laurier. En 1949, les Soeurs de Sainte-Croix ouvrent, dans l'une de leurs écoles de Montréal, une 10ème année "pédagogique". Or, il n'existe aucun programme de 10ème année

12 Cette stratégie est plus longuement exposée in Marie-Paule MALOUIN, *op. cit.*, p. 298 et 299.

"pédagogique", ni dans les écoles publiques ni dans les écoles normales. Que s'est-il donc passé?

Ce qui va suivre est jusqu'à un certain point hypothétique car, malgré mes recherches dans les archives des Soeurs de Sainte-Croix, malgré des entrevues auprès d'administratrices religieuses de cette époque, je n'ai pu confirmer la rumeur qui circule dans les communautés religieuses autres que les Soeurs de Sainte-Croix. Chez ces dernières, on se montre très discrètes à propos de l'introduction d'une 10ème année pédagogique, introduction qui aboutira à l'ouverture de la deuxième école normale de filles de Montréal, l'école normale Ignace-Bourget, en 1952.

Jeannette Létourneau rapporte que la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix aurait eu la permission, en 1949, d'établir une 10ème année pédagogique[13]. La permission de qui? Sûrement pas de Mgr Charbonneau qui a refusé la demande des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie d'établir une école normale féminine à Montréal, trois ans auparavant, soit en 1946[14]. Dans les procès-verbaux du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique on ne retrouve aucune mention d'une telle permission. Dans les archives des Soeurs de Sainte-Croix, c'est la même chose: aucun document ne se rapporte à une permission qu'aurait accordée l'archevêque de Montréal concernant cette 10ème année pédagogique.

Il y a plus étrange encore. En consultant les archives des Soeurs de Sainte-Croix, on constate que les filles qui suivent les cours de cette 10ème année pédagogique, dans une école de Montréal, ne sont pas inscrites à cette école. Entre 1949 et 1952, elles sont inscrites à l'école normale du Christ-Roi[15]. Or, l'école normale du Christ-Roi, c'est l'école normale des Soeurs de Sainte-Croix ... qui est située à Mont-Laurier ...

Le procédé est astucieux: il n'y a pas eu ouverture d'une école normale à Montréal. Non, puisque les filles qui étudient à Montréal sont inscrites à Mont-Laurier. Pas d'école normale à Montréal, pas de permission à demander à l'archevêque! Mais de qui donc est venue la permission

---

13 Jeannette LÉTOURNEAU, *op. cit.*, p. 155.

14 Archives des Soeurs des Noms de Jésus et de Marie, *Mémoire des S.N.J.M. à Mgr Charbonneau*, texte dactylographié, 1946.

15 Archives des Soeurs de Sainte-Croix, *Rapports des études*, 1948-1954.

d'ouvrir cette 10ème année pédagogique, si ce n'est pas de l'archevêque de Montréal? Cherchons ailleurs...

À l'époque, à la fin des années 1940, l'inspecteur général des écoles normales, J.-P. Labarre (qui sera également Surintendant du Département de l'Instruction publique par intérim) a deux de ses filles qui sont Soeurs de Sainte-Croix. Tout porte à croire que c'est de Labarre et du Département de l'Instruction publique qu'est venue "la" permission. C'est, du moins, ce que dit la rumeur. Cette rumeur qui court dans toutes les congrégations féminines, sauf chez les Soeurs de Sainte-Croix, où on est bien discrètes....

Par ailleurs, dans les archives des Soeurs de Sainte-Croix, non seulement on ne trouve aucun document relatif à cette 10ème année pédagogique mais de plus, il existe peu, très peu de choses concernant l'ouverture de l'école normale Ignace-Bourget. Il n'y a que deux lettres à ce propos. Dans la première, la Supérieure générale demande l'autorisation, au Cardinal Léger, d'ouvrir une école de pédagogie. Dans la seconde lettre, elle l'informe que le conseil général a accepté le nom proposé par le Cardinal pour la nouvelle école normale, celui d'Ignace-Bourget. Or, ces deux lettres sont toutes deux datées du même jour: 18 février 1952. Depuis treize ans, soit depuis l'abolition du Bureau central, les congrégations montréalaises ont demandé et se sont vu refuser l'établissement d'écoles normales à Montréal. En un jour, la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix aurait demandé l'autorisation et l'aurait obtenue ... Cela nous laisse sceptique.

Des tractations ont certes eu lieu. L'ouverture en catimini d'une première année d'école normale, sans l'approbation de l'évêque, a dû provoquer des réactions. Les seuls indices dont nous disposons sont les termes employés par la Supérieure générale dans ces deux lettres. Les protestations d'humilité, de soumission, de sentiments filiaux et paternel, y reviennent constamment. Il y a peut-être aussi le nom même de l'école normale. C'est le Cardinal qui l'aurait choisi. Ignace-Bourget, c'est l'évêque qui, au XIXe siècle, recruta tant de communautés en France pour son diocèse de Montréal. Parmi ces communautés, les Soeurs de Sainte-Croix. Ce nom, donné par le Cardinal à leur établissement, n'était-il pas propre à rappeler à cette congrégation la soumission qu'elle devait au successeur de celui qui l'avait implantée au Québec? Dans la même veine, on peut se demander si c'est par hasard que la troisième école normale féminine de Montréal, celle

des Soeurs de Sainte-Anne, qui n'ont montré aucune insubordination face à leur évêque, sera nommée Cardinal-Léger?

Ces supputations nous mènent peut-être trop loin. Ce qu'il faut retenir c'est que, après la fondation d'Ignace-Bourget, plusieurs congrégations obtiendront les écoles normale à Montréal. Si bien que cette ville, qui n'avait qu'une seule école normale féminine en 1950, en compte 10 une décennie plus tard. Les religieuses furent les bâtisseuses des écoles normales destinées aux filles de Montréal et cela, malgré l'opposition de l'épiscopat.

Pour compléter ce tableau, il faudrait sans doute s'interroger sur la formation dispensée dans les écoles normales et tenter de cerner le rôle joué par les soeurs dans la constitution et la diffusion de cette formation. On pourrait alors discerner à quel point les religieuses ont été des bâtisseuses du savoir enseignant. Cela, cependant, nous entraînerait dans un débat fort long où nous ne pouvons, ici, nous engager.

Les religieuses enseignantes auraient-elles fait la Révolution tranquille si on leur en avait laissé le temps?

Thérèse Hamel*

La révolution tranquille est souvent considérée comme un mouvement de laïcisation et de modernisation de notre système scolaire. Les artisans de la Révolution tranquille, ceux qui l'ont "faite", ont la certitude d'avoir accompli une grande oeuvre, d'avoir sorti le Québec de l'obscurantisme, de la grande noirceur, expression dorénavant consacrée. Gérard Filion ne dit-il pas, sur la jaquette de l'ouvrage *Combats d'un révolutionnaire tranquille. Propos et confidences*, écrit par Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation du temps de la Révolution tranquille:

> La réforme la plus importante de <l'équipe du tonnerre>, beaucoup plus fructueuse à long terme que l'étatisation de l'électricité, c'est celle de l'éducation. (...) On s'émerveille depuis quelques années de la prolifération d'entreprises de toutes natures dans tous les milieux: commerces, industries, services financiers, musique, théâtre, etc. Le talent était là, il y a vingt-cinq ou cinquante ans. Ce sont les institutions d'enseignement lancées dans la foulée du Rapport Parent qui ont permis cette merveilleuse éclosion. L'homme qui a été à l'origine de tout cela, dont on parle peu aujourd'hui, c'est Gérin-Lajoie[1].

Ces artisans de la réforme donnent parfois l'impression d'avoir tout accompli, à la limite d'avoir tout repris à zéro. Le titre même de l'ouvrage de Paul Gérin-Lajoie est à cet égard significatif. Nous nous trouvons actuellement dans une période de réinterprétation de la

* Thérèse Hamel est professeure au département d'administration et politique scolaires de l'Université Laval.

1 Gérard FILION, *Le Devoir*, 20 novembre 1987 cité dans Paul GÉRIN-LAJOIE, «Combats d'un révolutionnaire tranquille. Propos et confidences», Montréal, *CEC dans éducatif et commercial*, 1989, 378 pages. (Le souligné est de nous).

Révolution tranquille. Des travaux, comme ceux de P.W Bélanger[2] et de Paul-André Turcotte[3], sont en train de dévoiler le rôle innovateur des frères éducateurs dans la réforme des institutions scolaires, particulièrement au niveau secondaire. Du côté de l'histoire des femmes, les travaux de l'équipe de Micheline Dumont et Nadia Fahmy, de même que le Collectif Clio, qui vient d'être réédité dans une version revue, corrigée et augmentée, ont pu montrer, entre autres, le rôle extrêmement important qu'ont joué les religieuses enseignantes dans la scolarisation des filles.

Dans la première édition de leur ouvrage intitulé *l'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, les auteures du collectif Clio avaient émis l'hypothèse que la Révolution tranquille s'était faite en partie sur le dos des femmes[4]. Notre propos ici se situe dans la continuité de ces travaux, en y apportant une touche particulière. Dans cet article au titre provoquant, nous nous interrogerons sur certains effets éventuellement pervers de la Révolution tranquille. Se serait-elle faite sur le dos des femmes, et dans le cas qui nous occupe ici, sur le dos des religieuses enseignantes? Aurait-elle été différente si les religieuses enseignantes avaient été sollicitées de façon plus active au milieu des années soixante et même avant? Telle est la question à laquelle nous aimerions répondre dans les pages qui suivent.

Quelques effets pervers de la Révolution tranquille

Quelques données permettent rapidement de situer la place qui fut réservée aux religieuses enseignantes dans le système d'enseignement et dans les postes de direction suite à l'application de la réforme. "En 1965, on compte au Québec, 43 265 religieuses en service actif dans les diverses

---

2 Pierre W.BÉLANGER, «Educational Reforms in Quebec», dans Lorne TEPPERMAN et James CURTIS, *Readings in Sociology an Introduction,* Toronto, McGraw-Hill Ryerson limited, 1988, p. 554 à 565 . Voir aussi le texte complet de la communication de Pierre W.BÉLANGER ayant le même titre, présentée à la 1st International Conference on Education in the '90s: *Equality, Equity and Excellence in Education, School of Education*, Tel Aviv University, Israël, December 16-20, 1984, 62 pages.

3 Voir en particulier Paul-André TURCOTTE, *L'enseignement secondaire public des Frères éducateurs (1920-1970). Utopie et modernité*, Montréal, Bellarmin, 1988, 220 pages; et du même auteur *L'éclatement d'un monde. Les Clercs de St-Viateur et la Révolution tranquille,* Montréal, Bellarmin, 1981, 366 pages.

4 LE COLLECTIF CLIO, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles,* Montréal, Quinze, 1982, p. 442.

institutions. Elles assurent presque exclusivement l'enseignement secondaire et collégial destiné aux filles"[5].

Ces religieuses ont des fonctions multiples, mais elles occupent une place non négligeable dans les postes de gestion et d'intendance. Les travaux de Claudine Baudoux, sur l'évolution des postes de direction dans les écoles, montrent que l'étatisation du système scolaire ainsi que la mixité des écoles ont chassé les femmes, et particulièrement les religieuses enseignantes, des postes de direction. Quoique les laïques aient aussi souffert de cette situation et que les femmes laïques aient particulièrement peu profité de la nouvelle conjoncture, les religieuses enseignantes n'ont pas pour autant été épargnées. Baudoux montre en effet qu' (...) "effectivement, (...) la proportion de religieuses a baissé de 38 % en 14 ans. Alors qu'elles constituaient à elles seules la majorité du personnel de direction en 1958-59, elles ne formaient plus que 1 % des effectifs en 1971-72"[6]. En conclusion, elle explique que "ce sont les directrices religieuses qui ont le plus perdu de la laïcisation du domaine de l'éducation"[7]. Entre 1967-68 et 1977-78, "le secteur privé a semblé plus accueillant au personnel de direction féminin, aussi bien pour les ordres collégial, primaire et secondaire"[8]. La présence des collèges privés de filles les aurait simplement retardées dans le processus d'éviction des postes de direction. *Le désir d'éliminer les religieuses du système scolaire aura eu pour conséquence non seulement d'éliminer les "cornettes", mais aussi les femmes.*

Ces données relativisent quelque peu le regard que l'on peut avoir, avec le recul, sur la Révolution tranquille. Elles montrent à l'évidence les effets "pervers" de la réforme scolaire des années soixante. Mais une question demeure : "ceux (et le masculin est voulu ici) qui ont fait" la Révolution tranquille sont-ils partis du néant ou se sont-ils "appropriés" des réformes en cours que les religieux et religieuses avaient déjà amorcées? Ont-ils délibérément voulu éliminer une façon de penser, de gérer les institutions

---

5 *Ibid.*, p. 433.

6 Claudine BAUDOUX, «Effets de laïcisation et de mixité sur le nombre de femmes responsables d'établissements scolaires du Québec de 1958 à 1985», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XVII, no 1, 1991, p. 12-13. Ces données valent pour l'enseignement public et privé, catholique et protestant de niveau pré-scolaire, primaire et secondaire.

7 *Ibid.*,p. 21.

8 *Ibid.*,p. 22.

scolaires tenues majoritairement par les communautés enseignantes de religieuses et religieux? Il n'est nullement dans nos projets de dresser des procès d'intention mais à la lumière de l'exemple des écoles normales, nous tenterons simplement d'éclairer ce que l'on pourrait appeler une face cachée de notre histoire scolaire.

La disparition des religieuses: l'exemple des écoles normales

Les religieuses ont été pendant plusieurs décennies les *principales* responsables de la formation des maîtres au Québec. En fait, hormis les deux premières écoles normales d'État fondées en 1857 à Québec et à Montréal[9] et qui s'adressaient à leur début à une clientèle masculine, ce seront les communautés enseignantes qui fonderont, jusqu'en 1962, près d'une centaine d'institutions essentiellement vouées à la formation des maîtres[10]. Les autorités scolaires leur confièrent aussi les deux sections féminines des écoles normales d'État, sections fondées respectivement en 1857 à Québec et en 1899 à Montréal[11]. Il faudra attendre 1955, soit un siècle plus tard, pour que l'État poursuive le processus de création d'écoles normales d'État entamé en 1857 avec l'ajout de neuf institutions en moins de 10 ans. Les 11 écoles normales d'État (en comptant les deux premières) étaient distribuées dans les principales régions de la province: Montréal (1857, 1955, 1960); Québec, (1857, 1961); Sherbrooke (1955); Trois-Rivières (1959); Hull;(1961); Amos (1958); Rimouski (1958); et Arvida (1961). Il n'est pas innocent de constater que les institutions qui ont servi à créer les constituantes de l'Université du Québec à la fin les années soixante aient été les écoles normales d'État fondées depuis 1955.

À la suite de la publication du Rapport Parent et des décisions officielles relatives au transfert, à l'université, de la formation des enseignants et enseignantes, les écoles normales de filles sont éliminées. Simple effet du hasard? Il faut se demander si les religieuses enseignantes ont été les vrais perdantes de la Révolution tranquille? Ces quelques faits semblent étayer cette thèse. Comment en est-on arrivé là?

---

9 Dans le secteur francophone.

10 Soit 69 écoles normales de filles et 23 scolasticats, écoles normales de religieuses fondés entre 1936 et 1939.

11 Les raisons du retard de la prise en charge par la Congrégation de Notre-Dame de la section féminine de l'École normale Jacques-Cartier ne sont encore que partiellement expliquées. Il serait intéressant de fouiller plus avant cette question.

Les écoles normales de filles au pilori : le Rapport Parent

La publication du Rapport Parent revêt une très grande importance dans l'histoire de la formation des enseignants et enseignantes au Québec, donnant finalement le coup d'envoi à l'intégration de la formation des maîtres dans le cadre des universités. En effet, à partir d'une analyse des problèmes éducatifs de l'époque et d'une étude des tendances mondiales en formation des maîtres, les commissaires préconisent d'entrée de jeu que celle-ci relève désormais d'un niveau universitaire. Leur argumentation repose sur une critique sévère des institutions existantes. Quoiqu'aucun des types d'institutions ne soit épargné, les remarques sur le système de formation s'adressent principalement aux écoles normales de filles qui sont durement prises à partie[12]. On leur reproche *leur dispersion sur le territoire* de *la province, leur trop petite taille* et *leur clientèle trop restreinte pour pouvoir offrir un enseignement de qualité.* L'analyse et l'argumentation du Rapport Parent repose sur une logique de concentration des effectifs, de rationalisation de la formation qui doit être entendue comme la limitation du nombre d'institutions aux seules considérées comme étant essentielles. On vise, enfin, l'élévation de la formation au niveau universitaire.

De l'autre côté du mur à l'ombre: les religieuses enseignantes ripostent

Il ne faut pas penser que les religieuses enseignantes restèrent sourdes et passives devant cet amoncellement de critiques formulées par le Rapport Parent; au contraire, elles développent leur propre réflexion sur l'avenir de la formation des maîtres. Celles qui détenaient et géraient le plus grand nombre d'écoles normales au Québec défendirent leurs institutions de plusieurs façons et entre autres, au moyen d'un mémoire présenté par l'Association des religieuses enseignantes du Québec (AREQ)[13]. En tant

---

12 Nous n'aborderons pas ici les critiques formulées à l'endroit des autres institutions voir à cet égard Thérèse HAMEL, *Le déracinement des écoles normales: Le transfert de la formation des maîtres à l'université*, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1991, 231 pages.

13 Ce n'est qu'en 1958 que l'Association des religieuses enseignantes du Québec (AREQ) sera fondée pour défendre le point de vue et les intérêts des religieuses impliquées dans toutes les sphères de l'éducation. Elle regroupait 46 communautés et était le porte-parole de 12 186 membres travaillant dans l'enseignement.

qu'association regroupant les religieuses enseignantes, l'AREQ cherchait à adapter son discours selon l'évolution de la société de l'époque. Sans se retrancher dans le statu quo, elles entendaient néanmoins préserver certaines écoles normales. *L'argumentaire défendu tient compte, selon cette association, de la spécificité du rôle des religieuses enseignantes, soit la formation des institutrices*. Au chapitre des améliorations souhaitables, elles écrivaient:

> La plupart de ceux qui ont oeuvré, depuis un demi-siècle, pour le maintien et le progrès des écoles de pédagogie au Canada français, sont unanimes à reconnaître que ce n'est pas en chambardant la formule actuelle des Écoles Normales ni en réduisant plus ou moins arbitrairement leur nombre qu'on améliorera ces institutions. Nous croyons que plusieurs Écoles Normales régionales, pourvues d'un personnel suffisant et bien adaptées au milieu, sont au moins aussi utiles pour la diffusion de l'instruction et de la culture dans notre province, que quelques grandes écoles qui compteraient des professeurs de haute valeur, des installations ultra-modernes et des inscriptions par milliers. Ce n'est pas au moment où l'on songe à décentraliser nombre de services, pour plus d'efficacité, qu'il faut décider de centraliser les écoles de pédagogie[14].

Elles étaient donc très sensibles à l'accessibilité de la formation des maîtres en région éloignée, d'autant plus qu'elles ne s'adressaient qu'à une clientèle féminine. Selon l'AREQ, le regroupement proposé devait nécessairement respecter les régions même très éloignées des grands centres. Elles justifiaient leur position au moyen de critères à la fois sociologiques, géographiques et financiers. La nécessité de former des "institutrices du pays" pour les régions éloignées, la crainte de l'exode rural, conséquence inévitable de l'hyper-centralisation de la formation, les coûts reliés aux dépenses engendrées par une formation acquise loin du milieu familial et les rigueurs du climat étaient invoqués *pour justifier la préservation du modèle d'implantation des petites écoles normales de filles et de certains scolasticats.*

Leur point de vue sur l'abolition des écoles normales est très clair:

---

14 *Mémoire de l'Association des religieuses enseignantes du Québec à la commission royale d'enquête sur l'enseignement*, juin 1962, p.110.

> De Hull et de Rouyn aux Iles-de-la-Madeleine, il existe 70 Écoles Normales. Sont-elles toutes utiles? Certainement. Sont-elles toutes nécessaires? Quelques-unes, sans doute, ne le sont plus autant aujourd'hui qu'elles l'étaient lors de leur fondation. Le remplacement de la formule du pensionnat par celle de l'externat, la facilité des transports, le déplacement des populations, autant de raisons qui pourraient amener à fusionner quelques écoles qui desservaient une même région. Mais il faudrait, avant de décider de fermer une École Normale, procéder à une enquête aussi sérieuse que celle qui en a motivé la fondation, une enquête dirigée par des personnes aussi bien disposées et aussi désintéressées que celles qui en ont conseillé l'ouverture[15].

Leur idéal visant la préservation de la spécificité de la formation des institutrices impliquait une régionalisation plus "fine" que ne le proposait le Rapport Parent. Mais ceci n'impliquait nullement, pour l'Association des religieuses enseignantes du Québec, la stricte préservation du statu quo. Favorables à un regroupement des écoles normales et des scolasticats, tout comme les Frères enseignants d'ailleurs, dans une logique de rationalisation et d'efficacité maintenant acceptée par pratiquement tous, elles entendaient préserver néanmoins le caractère régional d'implantation des institutions. Dans leur esprit, on ne pouvait abonder dans le sens d'une hyper-centralisation, comme le voulait le Rapport Parent.

En ce qui a trait à la programmation des savoirs, les religieuses enseignantes défendront aussi des positions distinctes qui réflètent le mandat dont elles étaient investies, soit la formation des institutrices qui privilégiaient, comme on le sait, les diplômes les moins élevés. Ainsi, contrairement à l'ensemble des autres intervenants, elles proposeront la préservation du Brevet "B" un certain temps, justifiant leur position par le besoin pressant de maîtres diplômés. Craignant une pénurie d'enseignants suite à une élévation trop rapide des conditions d'admission ou de la durée de la formation, elles optaient pour une politique réaliste selon elles, jusqu'à ce que le nombre de détenteurs et détentrices de Brevet "A" soit suffisant pour répondre à la demande d'enseignants qualifiés.

> Car mieux vaut, dans une classe élémentaire, une institutrice pourvue d'un brevet d'un degré quelque peu inférieur lui

15 *Ibid.*, p. 107.

> assurant des connaissances académiques et pédagogiques suffisantes, qu'une institutrice non diplômée. Dans certains cas, d'ailleurs, une détentrice du Brevet "B" obtiendra de meilleurs résultats qu'une institutrice pourvue de grades académiques plus élevés mais qui ne sait pas communiquer ses connaissances. La pédagogie seule ne suffit pas, c'est vrai, car il faut très bien posséder la matière que l'on doit enseigner. Mais, inversement, la science seule, même très vaste ne garantit pas le succès d'une classe. Des exemples le prouvent tous les jours[16].

Ce n'est donc pas à ce niveau que les religieuses enseignantes entendaient apporter de profonds bouleversements. Il nous reste à souligner l'importance accordée par les religieuses à la formation du personnel destiné au niveau pré-scolaire et élémentaire (principalement les trois premières années). Dans ce domaine, les religieuses enseignantes possédaient déjà la longue expertise de l'Institut pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame (CND) qui développait ce secteur depuis longtemps, avec sa section de pédagogie spécialisée sous le leadership de Mère Marie Anne-Marie.

Participation à la Fédération des écoles normales

Le choc provoqué par les discussions autour du Rapport Parent incitera les écoles normales à se regrouper au sein de la Fédération des écoles normales (FEN) en juin 1964 pour mettre en commun leurs ressources, modifier leur programme, mais surtout pour tenter d'empêcher, ou du moins retarder, l'échéance de leur disparition du champ de la formation des maîtres dans une stratégie ultime de survie. Créée officiellement le 8 juin 1964, la Fédération des écoles normales (FEN), résulte dans un premier temps, de la réunion des principaux d'écoles normales d'hommes qui se rencontraient depuis le mois d'octobre 1962. Ils décideront finalement d'intégrer à leur association les religieux et religieuses responsables des écoles normales de filles et des scolasticats.

> On annonce bientôt, dans une circulaire datée du 2 février 1964, que les principaux des écoles normales d'hommes se réunissent régulièrement depuis deux ans, pour discuter de problèmes communs. Leurs rencontres ont été fructueuses au point qu'au moment de se former officiellement en

16 *Ibid.*, p. 111.

> association, ils songent à faire profiter des avantages d'un tel rapprochement les écoles normales de filles et les scolasticats écoles normales en groupant en une seule fédération les institutions où l'on prépare les élèves à un brevet d'enseignement. On reçut 70 réponses, toutes favorables au projet. C'est ce qui permit, le 23 mars 1964, à l'occasion d'un congrès des écoles normales, de siéger en constituante et d'élire un conseil provisoire de dix membres[17].

Il nous apparaît toutefois significatif qu'elles n'aient pas été invitées aux premières délibérations. On peut éventuellement expliquer cette absence du fait qu'elles n'occupaient pas le poste de principale au sein des écoles normales dont elles avaient la responsabilité, poste réservé à un clerc masculin. Suite à leur invitation "tardive", les religieuses participent directement aux travaux de la FEN. Elles disposent même, en son sein, d'un comité traitant des problèmes spécifiques aux écoles normales de filles.

Au sein de la Fédération des écoles normales (FEN), les religieuses se demandaient si elles devaient ou non abandonner le secteur de la formation des maîtres. Pour leur part, les membres de la FEN estimaient que les religieuses enseignantes devaient regrouper leurs établissements à la manière des scolasticats de religieux, afin de pouvoir mettre leur expertise au service des nouvelles institutions de formation de maîtres.

Créée, entre autres, pour défendre la position des institutions existantes face au transfert éventuel à l'université, la Fédération des écoles normales participera activement à l'élaboration de réformes qui caractériseront la période de la Révolution tranquille. À son actif, signalons l'appui aux consortiums, soit la mise en commun des ressources humaines de plusieurs écoles normales, les travaux menant à la spécialisation de 27 crédits à l'intérieur des programmes de formation des maîtres, la promotion par matière et l'instauration des cours à option. À certains égards, les travaux de la FEN ont représenté un excellent laboratoire permettant d'expérimenter des mesures qui seront ensuite mises en application de façon officielle dans la foulée des expériences attribuées à la Révolution tranquille.

---

17 Gilles JANSON, *Répertoire numérique détaillé du fonds de la Fédération des écoles normales*, Service des archives, Université du Québec à Montréal, 1982, p. 4.

Les stratégies des religieuses enseignantes

Suite à leur prise de conscience et à leur implication au niveau de l'AREQ et de la FEN, les religieuses enseignantes ont opté pour plusieurs stratégies, devant ce que certains des témoins de l'époque ont appelé le rouleau compresseur du Rapport Parent. Elles n'auraient peut-être pas fait la Révolution tranquille, mais c'est plutôt une autre révolution qu'elles auraient envisagée. Un éclairage original peut aujourd'hui être donné à cette réforme grâce à des récits-autobiographiques que nous avons suscités[18]. Interrogées individuellement, les religieuses enseignantes nous dévoilent leur façon d'envisager la réforme des écoles normales.

. Une école adaptée à la situation des institutrices rurales de l'époque

Une fraction des religieuses favorisait une stratégie spécifique au milieu rural:

> Mon opinion en ce temps-là était qu'en centralisant l'enseignement, on le dépersonnaliserait. Je me souviens aussi avoir craint que les milieux ruraux soient défavorisés quant à la profession d'enseignant. Cette crainte était surtout due au fait que j'enseignais dans des Écoles Normales rurales[19].

En particulier, les religieuses enseignantes avançaient la possibilité de dissoc totalement la formation des maîtres du primaire, qui devait rester entre mains des écoles normales, de celle des maîtres du secondaire qui auraient être confiée à l'université. Face à l'éventualité d'un transfert unilatéral de to la formation des maîtres hors des écoles normales, l'une d'elle nous dit:

> Pour l'élémentaire, non, car les communautés religieuses avaient le souci de former adéquatement les maîtresses qui se dévouaient dans les colonies. Elles assuraient un corps professoral difficile à recruter pour les écoles de rang, même si l'intégration des écoles de rang à l'école de village

---

18 Sur 152 récits-autobiographiques reçus, 112 proviennent de religieuses enseignantes impliquées en formation des maîtres au moment de la réforme. Les résultats de cette recherche ont été publiés dans l'ouvrage de Thérèse HAMEL, 1991, *op. cit.*

19 Q2 (116). Ce code permet d'identifier les récits tout en protégeant la confidentialité de nos répondantes.

s'amorçait[20].

La réalité ne verra pas la réalisation de ce projet. En fait, les écoles normales rurales seront rapidement décimées dans le vaste processus de rationalisation des institutions de formation de maîtres. Au moment même des travaux du Rapport Parent, plusieurs écoles normales s'exclueront d'elles-même du champ de la formation des maîtres. Entre 1963 et 1965, treize écoles normales de filles touchant pratiquement chacune des régions de la province fermeront leur porte[21]. D'ailleurs en 1964, au moment même de la création de la Fédération des écoles normales (FEN), plusieurs institutions expliqueront aux organisateurs leur non participation à l'association en voie de création étant donné leur disparition prochaine du champ de la formation des maîtres. Finalement, quelques années plus tard, lors des travaux de la Mission de coordination des institutions de formation de maîtres dans le cadre des universités et des cégeps qui avait pour tâche d'opérationaliser le transfert l'université, plusieurs écoles normales rurales feront part aux membres de la Mission venus les consulter, de leur décision de fermer leur établissement, le plus souvent pour se consacrer à l'enseignement privé de niveau primaire, secondaire ou même collégial. Ce repli stratégique, nous le qualifierons de processus d'auto-élimination du champ de la formation des maîtres.

. Le regroupement autour de quelques écoles normales

Certaines religieuses favorisaient un regroupement de leurs institutions.

> Lors d'une rencontre avec le Ministre de l'Éducation de l'époque, Monsieur Paul Gérin-Lajoie, les Supérieures majeures des Congrégations enseignantes m'avaient demandé d'exposer mes vues sur la question. Malgré les difficultés de sélection à prévoir, il me semblait qu'on devait conserver les Écoles normales des Grands centres, surtout celles qui avaient progressé. Pour cela, pourquoi les Congrégations religieuses féminines ne regrouperaient-elles pas leurs forces pour continuer la formation des enseignants (au niveau préscolaire et élémentaire) selon une philosophie

---

20 Q2 (180).

21 Ce sont les écoles normales de Fort-Coulonge en 1963, de Saint-Léonard en 1964, d'Amqui, Mont-Joli, Alma, Coaticook, Lac-Mégantic, Victoriaville, Rigaud, Mont-Laurier, Dorval, Senneterre, Ville-Marie en 1965. Voir à cet égard Jeannette LÉTOURNEAU, *Les écoles normales de filles au Québec,* Montréal, Fides, 1981, Tableau IX p. 227-230.

> chrétienne de l'éducation renouvelée et plus conforme à une saine démocratisation de l'enseignement?[22]

On mesure combien la dynamique des relations Église-État, qui a toujours soulevé des passions au Québec, est alors à une étape charnière. Loin des prérogatives exigées naguère par les ultramontains, on s'oriente vers une collaboration entre le privé et le public, l'Église et l'État, le religieux et le laïc, collaboration devenue nécessaire à la survie même des institutions religieuses. L'AREQ ne disait-elle pas dans son mémoire au Rapport Parent:

> Ce rôle d'éducatrices des femmes de chez nous, les religieuses ont été presque seules à l'assumer, pendant des générations. (...) Cette oeuvre d'initiative purement indépendante doit aujourd'hui se coordonner à l'entreprise publique d'éducation et les responsabilités ne sont plus de l'unique ressort des religieuses enseignantes. Depuis plusieurs années déjà, elles travaillent d'ailleurs avec un souci de loyale et entière collaboration avec les professeurs laïques[23] .

Si plusieurs écoles normales décident de s'auto-éliminer, d'autres optent pour une stratégie de regroupement de leurs effectifs en unités plus grandes, permettant ainsi de répondre aux besoins créés par une spécialisation accrue des programmes. Brisant avec les anciens cloisonnements selon l'appartenance sexuelle et le statut privé ou public des institutions, on assiste ainsi, à partir du début des années soixante, à l'organisation des "consortiums", aussi appelés "marché commun". Plusieurs écoles normales mirent ainsi leurs clientèles et leurs corps professoral en commun dans le but d'offrir une formation répondant aux critères de spécialisation et d'élévation du niveau de formation.

Sans opérer les grands regroupements qu'ont fait les frères éducateurs, les religieuses participent aux consortiums, collaborant avec d'autres institutions parmi lesquelles on retrouve les écoles normales d'État. Ce mouvement aura pour conséquence immédiate la mixité des clientèles, normaliens et normaliennes fréquentant dorénavant les mêmes cours[24]. La

---

22 Q2 (207).

23 *Mémoire de l'Association ..., op. cit.,* p. 23.

24 En 1966-1967, 24 écoles normales de filles reçoivent 743 normaliens alors que 7 écoles normales masculines recevront 588 normaliennes. L'année suivante, les 11 écoles normales de garçons accueilleront 2 577 étudiantes-maîtres ARCHIVES DE LA

stratégie du regroupement aura des impacts autant individuels que collectifs, participant à un mouvement de défense d'une institution au moment du "lobby" qu'exercera, entre autres, la Fédération des écoles normales auprès des gestionnaires de la réforme.

. De grandes écoles professionnelles

Dans la même perspective, un projet était particulièrement chéri par les religieuses enseignantes: celui *de grandes écoles professionnelles de niveau universitaire*. Cette solution, que l'on peut qualifier de mitoyenne, n'a pas été retenue par les réformateurs. Elle illustre bien que les religieuses enseignantes responsables de la formation des maîtres avant la réforme des années soixante, auraient privilégié une toute autre réforme. Le désir de créer de grandes écoles professionnelles revient d'ailleurs à plusieurs reprises. Les termes employés varient, que l'on emploie l'appellation "grandes écoles professionnelles" ou encore, "centre pédagogique", *mais l'idée centrale exprimée visait à regrouper la formation des maîtres dans quelques grandes écoles régionales à la limite de niveau universitaire mais relativement autonomes.*

> J'étais d'accord avec un regroupement important des écoles normales en 5 ou 6 grands centres de formation de maîtres affiliés aux universités existantes. Autrement dit, je favorisais la création de grandes écoles professionnelles dont la seule préoccupation aurait été la formation des maîtres[25].

N'oublions pas que la Congrégation de Notre-Dame avait fondé l'Institut pédagogique qui représente ce que nous avons appelé les écoles de "type universitaire"[26]. Le cas de l'Institut Pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame, à lui seul, représenterait un sujet d'étude approfondi et il mérite d'être cité ici à titre d'exemple. Limitons-nous ici à signaler que

---

FÉDÉRATION DES ÉCOLES NORMALES, Service des Archives, Université du Québec à Montréal, 8P1/40 et 8P1/41. Même les institutions religieuses accepteront peu à peu une clientèle laïque, les écoles normales d'État ne pouvant à elles seules suffire à la tâche. En 1966, 43 % des effectifs fréquentant les scolasticats sont des laïcs. FÉDÉRATION DES ÉCOLES NORMALES, *Mémoire sur le statut des écoles normales et des scolasticats* , Mémoire présenté à la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1962, p. 3.

25 Q2 (212).

26 Par écoles de "type universitaire" nous entendons des institutions aux statuts les plus divers qui décernaient des licences et des baccalauréats en pédagogie. Plusieurs viendront même à offrir des diplômes de maîtrise et de doctorat.

cette institution optera temporairement pour une stratégie autonomiste, refusant à la fois de se saborder et de s'intégrer à l'université à laquelle elle était liée depuis sa création: l'Université de Montréal. L'expertise que cette institution avait développée dans le domaine de la formation pré-scolaire et élémentaire justifiait, selon elle, la poursuite des travaux commencés. Le rapport de la Mission de coordination lui reconnaîtra le statut d'école supérieure de formation des maîtres, entendant par cette mesure réserver à certaines institutions une relative autonomie, tel que l'autorisait la loi créant l'Université du Québec[27]. Elle tentera de s'associer à l'UQAM, mais cette expérience sera de courte durée.

L'Institut pédagogique se trouvait dans la même situation que quelques autres institutions qui résistaient à l'éventualité de leur disparition imminente et refusaient d'abandonner un champ qu'elles occupaient pour la plupart depuis plusieurs décennies. Toujours au moment des travaux de la Mission de coordination, plusieurs écoles normales manifestent ainsi le désir de poursuivre leur travail de formation, comme les écoles normales de Pont-Rouge et de Saint-Damien, dans la région de Québec ou encore, l'école normale Pie X, à Shawinigan, qui refusaient d'abolir le Brevet "B" et de se saborder, considérant que leur présence était encore utile pour desservir leur région.

Le désir de poursuivre l'oeuvre de formation des maîtres commencée était donc défendu pour des motifs différents que l'on peut regrouper en deux grandes tendances: la préservation de la spécificité de la formation des maîtres dispensée en milieu rural, stratégie défendue par de petites écoles normales ou, au contraire, le désir de transformer ou de faire reconnaître en institution de niveau supérieur une formation des maîtres déjà existante[28]. Leur résistance sera de courte durée.

Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. Mais on peut penser que la stratégie adoptée par les défenseurs des écoles normales et notamment la FEN, ont pu influencer le cours des choses. Ainsi, la tactique de la FEN, où la logique de défense globale des écoles normales a primé sur la spécificité et

---

27 Ces données sont tirées du *Rapport de la Mission de coordination des institutions de formation des maîtres dans le cadre des universités et des cégeps,* Ministère de l'Éducation, 1969, Pagination multiple, Annexes des diverses régions.

28 Une analyse plus fine permettrait éventuellement de cerner des tactiques différentielles selon les communautés enseignantes et éventuellement à l'intérieur d'une communauté, selon l'implantation géographique de l'institution.

sur la différenciation de certaines institutions a pu joué à l'encontre de la préservation *de certaines écoles normales de haut niveau.* De plus, on peut se demander comment le discours spécifique des religieuses enseignantes sur les besoins des petites écoles normales était entendu à l'intérieur de la FEN.

Les expériences novatrices tentées, ou seulement projetées, arrivent-elles trop tard ou inversement, certains projets étaient-ils présentés trop tôt, au moment où l'ensemble des intervenants n'étaient pas prêts à les entendre? Des réflexions actuelles sur l'avenir de la formation des maîtres semblent le laisser présager. Mais d'autres facteurs importants semblent aussi avoir joué dans l'extinction des écoles normales des religieuses enseignantes. Les contraintes matérielles expliquent en partie, selon nous, pourquoi les religieuses enseignantes n'ont pu mener à terme les réformes qu'elles étaient en train d'opérer.

La détérioration des conditions

Au moment où la réforme des écoles normales est discutée publiquement et s'amorce, les conditions concrètes obligeront les religieuses enseignantes à s'adapter fort rapidement, et ce malgré leur désir de continuer à participer à la formation des institutrices. À cette époque, les communautés religieuses enseignantes, comme les communautés masculines d'ailleurs, sont aux prises avec d'importants problèmes de financement de leurs institutions[29]. Mais d'autres facteurs doivent aussi être intégrés à l'analyse. La diminution des vocations et l'abandon de l'habit religieux qui s'est opéré de façon intense entre 1968 et 1978, étranglaient les communautés enseignantes. Ces problèmes financiers, ainsi que le déclin du recrutement étaient d'ailleurs intimement liés, les communautés religieuses ayant de plus en plus de difficultés à maintenir le nombre absolu et l'importance relative de leurs institutions dans le cadre d'un réseau scolaire en expansion. La baisse relative du personnel enseignant religieux par rapport au personnel laïque, la concurrence de plus en plus grande des écoles normales d'État qui, à partir de 1955, accroîtront leur part de la formation des futurs maîtres pour atteindre plus de 50 % des effectifs en 1967-68[30], tous ces éléments obligeaient les communautés religieuses à

29 *Mémoire de l'Association ..., op. cit.*, p. 116.

30 ARCHIVES DE LA FÉDÉRATION DES ÉCOLES NORMALES, Service des

réviser leurs stratégies et à redéfinir leur conception de la formation des futurs maîtres.

Dans beaucoup de cas, le manque de financement et de personnel qualifié aura raison des communautés enseignantes, les obligeant à se saborder d'elles-mêmes. L'organisation communautaire dont les religieuses enseignantes s'étaient dotées et qui compensaient pour les maigres salaires qui leur étaient payés, ne peut plus suffire pour répondre aux besoins grandissants d'un appareil scolaire en pleine explosion. L'augmentation des bourses et des secours financiers organisés depuis le début des années 1960 par le Ministère de la jeunesse pour les écoles normales devient une condition essentielle de la survie des institutions congréganistes de formation des enseignants.

La stratégie employée par les réformateurs aurait été, selon certains témoignages, de laisser mourir les institutions d'elles-mêmes afin de ne pas avoir l'odieux de les éliminer directement[31].

> Selon moi, l'idée des décideurs politiques, qui semblaient vouloir confier la formation des maîtres à l'université, était de faire disparaître la plupart des écoles normales privées dirigées par des religieux et religieuses. C'était la véritable révolution qui s'annonçait sous le gouvernement de M. Jean Lesage. C'était la sécularisation.
>
> Un fait: J'ai entendu de mes propres oreilles dans une réunion à Québec lorsqu'un intervenant disait à un membre dirigeant: "Pourquoi ne fermez-vous pas les petites écoles normales; faites une loi". Et il répondit: "Il faut plutôt les mettre dans des situations intenables et ainsi elles fermeront leurs portes d'elles-mêmes." Mais les Écoles normales à leur tour ont cédé le pas à l'université[32].
>
> Déjà les exigences pour entrer à l'école normale s'étaient accrues, la formation s'était allongée et les cours s'étaient enrichis. (...)La stratégie du Ministère était sans doute de rendre petit à petit, même les grandes Écoles normales, à capituler devant des normes sans cesse croissantes[33].

Archives, Université du Québec à Montréal, 8P1/41 pour l'année 1967-68.

31 Cette impression sera corroborée par un réformateur de l'époque.

32 Q2 (109).

33 Q2 (205).

Les conditions concrètes et le manque de financement les obligent donc à fermer les écoles. Les a-t-on étranglées, certaines religieuses le pensent! Mais d'autres facteurs doivent aussi être pris en compte. En plus de leurs difficultés invoquées plus haut, les religieuses enseignantes devaient tenir compte de l'évolution rapide que vivait le Québec à cette époque. Elles étaient d'ailleurs en train d'opérer de l'intérieur des réformes au sein des institutions qu'elles dirigeaient. Ces réformes intérieures ont-elles été prises en compte?

Finalement, on n'aurait peu tenu compte de certains points de vue émanant de gens d'expérience, particulièrement dans le cas des religieuses qui ont souvent eu le sentiment de ne pas être écoutées, entendues, respectées. La Révolution tranquille, pour ces religieuses, serait-elle un grave imposture? Tout se passe comme si aucune discussion, aucune prise de position, aucune transformation de l'intérieur ne pouvait empêcher le train de l'abolition des écoles normales de poursuivre sa marche dévastatrice, en ne leur donnant pas le temps d'expérimenter jusqu'au bout certaines réformes importantes à leurs yeux.

Comme nous avons pu le constater, les religieuses enseignantes avaient été sensibilisées à la situation économique, démographique et scolaire, bien avant que le verdict ne tombe sur leurs institutions. Elles étaient conscientes que des changements importants s'imposaient, que l'évolution de la société et la demande accrue en formation scolaire ne pouvaient laisser intact le système de formation des maîtres, même si celui-ci existait depuis un siècle. Dans la mesure de leur possibilité et à partir de la place particulière qu'elles occupaient dans l'appareil scolaire, elles amenèrent des solutions qui visaient certes le maintien de leur influence et de leurs institutions, mais aussi qui répondaient en partie aux exigences d'élévation du niveau de formation. Elles réclamaient une présence encore marquée en milieu rural et une compétence particulière en formation de niveau élémentaire.

Leur réaction collective à travers l'AREQ, ou encore de la FEN, permet de saisir l'ampleur des changements qu'elles auraient pu initier si le temps et les idées dominantes avaient été plus permissives à leur endroit. Elles auraient certes tenté de conserver une partie du modèle antérieur mais une nouvelle configuration de la formation des maîtres aurait vu le jour, s'appuyant sur des institutions mixtes, plus grandes que les écoles normales rurales, et où le niveau de formation auraient graduellement été haussé vers

le niveau universitaire. Ces institutions affiliées à l'université auraient aussi gardé une autonomie supérieure et elles auraient surtout formées des institutions cohérentes et structurées où "l'esprit des écoles normales" serait demeuré. Voilà qui était probablement trop pour les réformateurs du système québécois d'éducation qui, de toute façon, n'avaient prévu aucune place, aucun espace à la fois pour les écoles normales, mêmes réformées, et pour les communautés enseignantes de femmes.

III

ARCHITECTURE ET URBANISME ET CRÉATION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

ARCHITECTURE ET URBANISME

Participantes

Katia TREMBLAY
Céline CLOUTIER
Éva VESCEI

Présentation

Évelyne TARDY

PRÉSENTATION

Évelyne Tardy

En matière d'aménagement et d'architecture, les femmes, le plus souvent, ont été exclues ou reléguées dans des activités connexes les moins prestigieuses comme va nous le rappeler Katia Tremblay dans un texte portant sur *L'accession des femmes à l'enseignement supérieur et la politique architecturale féminine.* L'intérêt majeur de ce texte c'est d'avoir débordé le cadre du Québec pour porter le regard sur la réalité canadienne et américaine dans ce domaine. L'auteure cherche à retracer "l'évolution des revendications féministes en regard du système éducatif supérieur et voir comment se sont concrétisées leurs aspirations". Elle aborde ensuite les problèmes de reconnaissance professionnelle vécus par les femmes architectes aux prises avec "une idéologie sexiste" pour terminer en nous présentant un portrait des premières carrières professionnelles féminines en architecture. Celui-ci semble révéler que ces femmes "ont préféré s'abstenir d'affirmer une audace réservée aux hommes, en adoptant des styles architecturaux qui tendent davantage vers un consensus social".

Quant à Céline Cloutier, elle nous présente des «bâtisseuses» à l'oeuvre aujourd'hui. Elle rappelle que depuis 1986, avec l'arrivée au pouvoir du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) la Ville de Montréal a entrepris de consulter la population sur l'aménagement des quartiers centraux. "Profitant de cette ouverture conjoncturelle, des femmes, préoccupées par les questions urbaines, se font entendre, individuellement ou en groupe, dans ces différents lieux de participation institutionnels". C'est justement de l'intervention de deux groupes, le *Collectif Femmes et Ville* et le *Groupe d'Information Ressources Femmes et Logement*, dont elle nous entretient. Le premier réclame des logements à prix abordable dans le centre-ville et un environnement sécuritaire, tandis que le second se penche plus spécifiquement sur les problèmes de logement que rencontrent les femmes locataires.

Enfin Éva Vescei nous apporte un témoignage concret d'une femme architecte qui a vécu "des moments inoubliables" dans sa profession mais aussi "des heures insupportables". À travers ce témoignage, nous réalisons clairement qu'elle a pratiqué l'architecture d'une façon très particulière donnant au toit, "la cinquième façade" comme elle l'appelle, sa place et son importance dans l'architecture urbaine. Je doute qu'elle ait fait de "l'architecture virile" comme on l'a souvent complimentée mais de toute évidence, Éva Vescei est une de nos grandes bâtisseuses de Montréal.

Accession des femmes à l'enseignement supérieur et origines d'une pratique architecturale féminine

Katia Tremblay*

Afin de mieux saisir comment les femmes se sont insérées dans la profession architecturale au Québec un parallèle est fait avec l'insertion des femmes dans la profession architecturale aux États-Unis. Trois grandes problématiques sont abordées. Nous tenterons dans un premier temps de cerner l'évolution des revendications féministes en regard du système éducatif supérieur et de voir comment se sont concrétisées leurs aspirations.

Il est important de différencier les rapports existants entre revendications féministes en faveur de l'éducation supérieure et celles qui visent à la reconnaissance professionnelle des femmes graduées dans le monde du travail. En effet, c'est à partir de la fin du XIX^{e} siècle aux États-Unis, qu'un premier mouvement tente de faire accepter les femmes dans les établissements d'enseignement supérieur quels qu'ils soient, mais le vrai cheval de bataille des femmes va être, dans un deuxième temps, de faire accepter leur compétence professionnelle par leurs confrères. En architecture, la présence de femmes architectes graduées diplômées et expérimentées n'implique pas, comme on pourrait le penser, une reconnaissance immédiate par les associations d'architectes. Ces dernières vont avoir tendance à nier leurs compétences professionnelles.

Dans la deuxième partie de ce texte, nous nous attardons à définir les problèmes de reconnaissance professionnelle vécus par les femmes architectes face à une idéologie corporative sexiste. Enfin, nous dressons à l'aide de quelques exemples de femmes architectes en Amérique du Nord,

* Katia Tremblay est professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval.

un portrait de ces premières carrières professionnelles féminines et de leurs orientations particulières. Étant donné que, depuis les années 1970, les études concernant les femmes architectes se sont multipliées aux États-Unis, nous disposons de nombreuses sources bibliographiques récentes pour traiter du sujet. *Architecture. A Place for Women*[1], publié en 1988 par Ellen P. Berkeley est un ouvrage synthèse sur les femmes en architecture aux États-Unis qui nous a grandement servi. L'ouvrage a été publié pour souligner le 100e anniversaire de la première femme admise par l'AIA (American Institute of Architects) en 1888. Le contenu couvre le sujet à partir de l'entrée des femmes dans la pratique jusqu'aux problèmes de reconnaissance professionnelle qu'elles connaissent encore aujourd'hui. En ce qui a trait aux pionnières canadiennes en architecture, le seul écrit, par Blanche Van Ginkel, *Slowly and Surely (and Somewhat Painfully): More and Less the History of Architecture in Canada*, publié dans Bulletin de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada en 1991, nous a servi de source. À notre connaissance, aucun autre ouvrage n'aborde le sujet. Et, concernant le Québec, les données mentionnées sont principalement tirées des recherches effectuées dans les différents registres d'écoles et d'universités québécoises offrant la formation en architecture, ainsi que ceux de l'Association professionnelle des architectes du Québec.

Évolution de l'éducation supérieure: les premières revendications féministes

La fin du XIXe siècle est marquée par une première prise de position des femmes face à l'ostracisme professionnel qui règne alors. Il est vrai, qu'auparavant, le cadre socio-culturel occidental n'envisageait pas que les femmes puissent oeuvrer dans un milieu professionnel, que ce soit en architecture, ou dans un autre domaine. D'une part, l'accession à l'éducation supérieure et, par ce biais à la pratique professionnelle, sous-entendait une valeur mercantile qui n'était pas, à l'époque, associée aux activités féminines. Le monde du travail et de l'argent était réservé aux hommes, une femme ne pouvant avoir de la fortune que par naissance et non par gains. D'autre part, un lieu commun répandu dans les institutions supérieures jugeait les femmes "intellectuellement et physiquement inadaptées aux études et au travail". Cette affirmation pour le moins

---

1 Ellen P. BERKELEY (ed), *Architecture: A Place for Women*, Washington, Smithsonian Institution Press, p. 1989. p. 8.

sexiste était couramment employée pour justifier le refus d'une candidate notamment dans les écoles d'architecture nord-américaines[2]. Aux États-Unis, le débat sur l'éducation professionnelle des femmes est mené à la fin du XIX^{e} siècle par *The Women's Education and Industrial Union*. Au Canada, les organisations féministes ont aussi joué un rôle fondamental dans la lutte pour la promotion des droits de la femme relativement à l'égalité professionnelle. À Montréal, vers 1875 lorsque Anne Molson, présidente et fondatrice de la Montreal Ladies Educational Association, entreprend ses premières revendications en faveur d'une meilleure formation professionnelle pour les femmes, elle trouve un écho assez favorable dans l'opinion publique. On doit ce succès, en grande partie, au vocable *educational* qui sous-entendait l'accession à l'enseignement et à la connaissance, bien plus qu'à la pratique professionnelle.

En réponse à ces revendications, une dizaine d'années plus tard, en 1884, la faculté des arts de l'Université McGill accepte quelques femmes. Conséquemment, en 1889, le Royal Victoria College, est créé grâce au mécénat du baron Strathcona, un des propriétaires du Canadien Pacifique. L'institution, affiliée à l'Université McGill, est vouée à l'enseignement supérieur féminin et regroupe un centre académique administratif et social pour les étudiantes résidentes ou non. On y trouve des salles de conférence, une bibliothèque, et des salles publiques. Néanmoins, les règles de l'institution stipulent que l'enseignement féminin doit être séparé de celui des étudiants masculins de McGill, même si les programmes d'études sont identiques[3].

Dans le milieu francophone, de semblables revendications sont faites avec quelques années de retard. Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, membre du premier mouvement féministe francophone, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, fondé en 1907, proteste auprès des communautés religieuses contre la lacune au Québec d'un enseignement supérieur adapté aux femmes. Les seuls établissements accessibles aux femmes au Québec étaient anglophones, ce qui les obligeaient à partir à l'étranger pour acquérir leur formation.

---

2 Blanche LEMCO VAN GINKEL, «Slowly and Surely (and Somewhat Painfully): More of Less the History of Women in Architecture in Canada», dans *Bulletin de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 17, no 1, mars 1991, p. 8.

3 LE COLLECTIF CLIO, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992, p. 336.

L'évolution concrète de ces revendications féministes, tant du côté anglophone que francophone, annonce les bouleversements de l'éducation féminine qui auront lieu, avec beaucoup de retard par rapport aux États-Unis, dans les années 1940-1950. L'avènement d'une éducation supérieure accessible aux femmes est clairement prônée; les femmes manifestent leur volonté d'accéder à un nouveau statut social et de s'initier à des champs disciplinaires jusqu' alors réservés aux hommes.

Cependant, l'accession à l'enseignement supérieur pour les femmes s'est avéré plus facile dans les domaines relevant des arts, qui correspondaient plus à l'image qu'on se faisait de la créativité et de la sensibilité artistique particulière des femmes. Les femmes en Europe et en Amérique du Nord vont être obligées, pour réaliser leurs études de s'engager dans un créneau particulier des *ars liberae*.

Par ailleurs dans le système d'éducation européen, mis à part les célèbres écoles "d'art ménager", on voit apparaître l'enseignement supérieur des Beaux-Arts, des Lettres, et dans une moindre mesure, de l'architecture qui permettaient aux femmes de quelque éducation, de libérer leur créativité dans l'étude du dessin, de la sculpture, de la peinture. Au Québec, on retrouve le même cadre d'enseignement féminin avec la création entre la fin du XIX^{e} siècle et 1930, de plus de 160 écoles ménagères. Bien que cette nouvelle forme d'enseignement incite les femmes à parfaire leur éducation, ce sera plutôt dans les domaines des métiers domestiques et artisanaux plutôt que dans les domaines artistiques[4].

Néanmoins, à la différence des autres arts libéraux, notamment la peinture et la sculpture, l'architecture occupe un statut ambiguë qui, depuis la Renaissance italienne, oscille entre *ars liberae* et *ars mechanicae* apparenté à l'ingénierie. Or si le pas semble plus aisé à franchir entre art ménager et carrière artistique, l'accession des femmes à l'architecture va être plus difficile, compte tenu de la connotation masculine et physique de la profession. C'est principalement en invoquant cette raison que les écoles d'architecture et les bureaux d'architectes vont intervenir pour restreindre, au sein de la cléricature et de la pratique, les contributions professionnelles des femmes.

---

4 *Ibid*, p. 334.

Un enseignement «orienté»

Le débat ouvert par les femmes pour faire valoir leurs droits à l'enseignement se double, dans les professions libérales, d'une lutte plus sourde qui touche les programmes d'études. Au sein même des institutions d'enseignement, les femmes vont être orientées différemment de leurs confrères.

Bien que les revendications féministes aient été amorcées et, en partie comprises et acceptées, c'est à l'entrée des institutions d'études supérieures que les femmes vont être découragées de poursuivre leurs études par le biais de règlements drastiques. L'engagement féministe s'est fréquemment heurté aux réticences des différentes facultés et écoles à accepter les femmes dans leurs programmes. Ainsi, que ce soit aux États-Unis ou au Canada, les femmes ont dû contrer des règlements très stricts et pour le moins misogynes, pour pouvoir être enfin acceptées dans les écoles d'architecture.

En effet, sous le couvert de propos évolutionnistes, on ne fait que confiner les femmes dans un type d'étude qui se rapproche soi-disant de leurs compétences «féminines». Un texte paru dans la revue *American Architect and Builder* représente bien l'état d'esprit sexiste qui règne alors.

> The work of superintending would probably be found (for women) too laborious and inconvenient, and would certainly involve a change in fashion of raiment; and the preparation of large workings drawings would be almost equally awkard[5].

Certaines femmes semblent même parfois donner raison à ces allégations: l'architecte Mariana Van Renssellaer affirme, en 1880, dans un ouvrage de synthèse sur le paysagiste Frederick Law Olmstead que "women and gardening as opposed to women and building, were naturally connected"[6]. Jusque dans les années 60, il semble que les écoles d'architecture aient influencé les étudiantes à s'orienter dans des domaines spécifiques. Le témoignage de Leslie Kahn Weisman, en 1960, est révélateur: "in

---

5 Ellen P. BERKELEY (ed), *op. cit.*, p. 31.

6 *Ibid*, p. 49.

undergraduate school, I was advised to study the suitably female subject of fine arts and interior design"[7].

Par ailleurs l'étude de Margaret Gillet *We walked very warily: A history of women at McGill*[8], décrit bien les stéréotypes masculins concernant l'attribution du travail pour les femmes en architecture: "Because women were thought to have a special flair for detailed work and a particular interest in domestic things, it was expected that the school would attract a greater number of women than others". De la même façon, les femmes qui persistaient à vouloir exercer la profession d'architecte étaient orientées tout naturellement vers l'étude de la décoration intérieure, du *housekeeping design* et de l'aménagement des jardins, au détriment du dessin technique et des cours d'économie relatifs au marché du travail.

Dans un même ordre d'idée, Blanche Lemco van Ginkel retrace les difficultés rencontrées par les femmes pour accéder aux écoles d'architecture au Canada. Pour refuser les femmes, les dirigeants d'instituts supérieurs comme ceux du Département d'architecture de l'Université McGill en 1930, évoquent des raisons fermes d'apparence non pas idéologiques mais plutôt d'ordre pratique et économique et, de ce fait, difficilement contournables[9].

La "section architecture" de l'Université McGill est fondée en 1896, six ans après la création de l'Association des architectes de la province de Québec en 1890. Le règlement stipulé par Ramsay Traquair, directeur de l'École à l'époque, donne un excellent aperçu de ces raisons et justifie bien le refus des quelques femmes qui ont fait des demandes d'admission avant 1939.

- Les femmes ne sont pas admises à la faculté des sciences appliquées et à l'école d'architecture en tant que membres à part entière.

- Il n'y a pas d'équipements dans l'édifice d'ingénierie adapté à recevoir des membres féminins, et ce serait une dépense supplémentaire de s'en procurer.

---

7 *Ibid*, p. 126.

8 Margaret GILLETT, *We Walked Very Warily. A History of Women at McGill*, Montréal, Eden Press Women's Publications, 1981, p. 322.

9 Blanche LEMCO VAN GINKEL, *op. cit.*, p. 8.

- Actuellement l'école d'architecture compte quarante élèves et il n'y a pas d'équipements supplémentaires pour en recevoir plus.
- La plupart des dessins d'architecture se réalisent la nuit, la salle de dessin principal étant ouverte jusqu'à dix heures. Le maintien de la discipline se fait par les élèves eux-mêmes. Si des membres féminins étaient acceptés, il serait nécessaire d'installer un personnel de surveillance pour les soirées de dessin ce qui créerait des dépenses supplémentaires alors que l'école ne possède pas de fonds[10].

Le cas de l'École d'architecture de McGill n'est pas une exception. La première école d'architecture au Canada, ouverte à Toronto en 1890, six ans avant celle de McGill, n'accepte pas les femmes dans son programme. Il faut attendre 1916 pour que deux femmes soient acceptées simultanément dans deux écoles d'architecture canadiennes: Mary-Anne Kentner à Toronto et Marjorie Hill en Alberta (voir tableau en annexe).

De son côté, l'École polytechnique de Montréal forme des ingénieurs depuis 1873. Très tôt, l'institution a créé une section vouée à l'architecture dans laquelle sont dispensés des cours de construction civile, de dessin linéaire et ornementale. Aucune femme ne sera admise dans cette section jusqu'à sa mutation au Département d'architecture de l'École des Beaux-Arts de Montréal en 1922 (voir tableau en annexe).

Les statistiques sur l'admission des femmes dans les écoles d'architecture montrent que la réticence à l'accès des femmes à la formation en architecture est plus grande au Québec que partout ailleurs. L'École des Beaux-Arts de Québec, fondée en 1922, fera toutefois exception en acceptant, en 1936, Pauline Roy comme première étudiante québécoise en architecture.

Selon le tableau sur l'admission des femmes architectes graduées dans les institutions d'enseignement en architecture au Québec (voir tableau en annexe), toutes les premières étudiantes à l'exception de Pauline Roy Rouillard ont gradué à l'Université McGill. Il est aussi révélateur que des cinquante femmes diplômées entre 1936 et 1970 au Québec, seulement la moitié sont devenues membres de l'Association professionnelle des architectes. En 1970, l'Ordre des architectes dénombre 25 femmes dont 11

10 *Ibid*, p. 8.

sont des étrangères venu pratiquer au Québec. Seulement 14 femmes architectes sont, en 1970, des Québécoises d'origine. Avant 1950, sur 16 femmes graduées au Québec, seulement deux sont devenues membres de l'association professionnelle.

Il est donc difficile de savoir si l'ensemble des femmes diplômées en architecture avant 1970 ont exercé leur métier au Québec. Il est probable que plusieurs femmes découragées par un milieu fermé ont abandonné leurs visées professionnelles.

En général, il semble que la position des femmes était plus difficile au Canada qu'aux États-Unis. Julia Morgan par exemple, première femme ingénieure diplômée de l'Université de Berkeley en Californie, poursuit sa formation universitaire en architecture à l'École des Beaux-Arts de Paris, d'où elle revient en 1902 pour s'établir en Californie. L'Américaine Sophia Hayden est diplômée dès 1890 alors qu'il faut attendre 1920 pour que la Canadienne Marjorie Hill soit diplômée à Toronto.

Notons qu'aux États-Unis, le Département de Landscape Architecture de Harvard fut également interdit aux femmes jusque dans les années 1930. Pour pallier à cette lacune, Henry Atherton Frost, un jeune diplômé en architecture, fonde en 1915 la Cambridge School of Architecture réservée aux femmes jusqu'à sa fermeture en 1942. Certaines femmes diplômées de la Cambridge School ont une carrière remarquable. Par exemple, Sarah Pillsbury Harkness, vice-présidente de The Architects Collaborative in Cambridge, Mass. compte parmi ses principales réalisations, le siège social de Tennessee Valley Authority, Chattanooga, the Bates College Library, Maine et, l'agrandissement pour *Art School of the Worcester Art Museum, Mass.* Victorine du Pont Homsey a conçu et réalisé plusieurs projets dont le Lecture Hall of the Winterthur Museum ainsi que l'Ambassade américain à Téhéran. Elle a de même été responsable, pour l'AIA, de la restauration de l'Octogon House à Washington D.C. Il ne s'agit là que de quelques exemples qui démontrent bien la crédibilité de la formation offerte par la Cambridge School.

D'autres pionnières américaines en architecture ont réussi à contrer l'ostracisme des institutions d'enseignement. Ainsi, Louise Blanchard Bethune, après avoir suivi deux années d'études préparatoires afin d'être admise au programme d'architecture de l'Université Cornell, décide

d'accéder directement à la profession par cléricature dans des bureaux d'architectes, sans passer par une école d'architecture.

Si l'on fait exception des quelques cas isolés comme Marie-Anne Kentner et Marjorie Hill, ce n'est que dans les années 1940 qu'au Canada les femmes vont commencer à être acceptées dans les écoles, non pas en vertu d'une évolution idéologique mais plutôt à la faveur de la crise économique qui fait chuter dangereusement le taux des effectifs scolaires. L'école d'architecture de McGill, ayant en 1937 perdu la moitié de ses effectifs se résout à accepter les candidatures féminines[11]. Aux États-Unis, on retrouve la même évolution au *Massachusets Institute of Technology* qui double ses effectifs féminins entre 1927 et 1930. Toutefois, même si la crise économique semble avoir été favorable à l'accession des femmes à l'enseignement supérieur, dans le milieu professionnel de l'architecture, les rares femmes architectes vont être défavorisées dans le milieu du travail.

Les barrières idéologiques et institutionnelles à l'insertion des femmes dans la profession

Les différents regroupements et organisations d'architectes en Amérique du Nord, comme l'*American Institute of Architects* pour les États-Unis ou l'Association des architectes de la Province de Québec au Canada, ont longtemps été fermés à l'admission des femmes. La principale raison de cet ostracisme relève peut-être en partie d'un esprit anglo-saxon. Les associations professionnelles élisent leurs membres en fonction de critères précis afin de pouvoir se réunir et former des clubs privés où les hommes professionnels peuvent rencontrer leurs semblables et parler en toute liberté. Ces clubs d'esprit britannique se retrouvent dans toutes les catégories professionnelles et jouissent généralement d'un hôtel privé ou de salles de réunion dans lesquelles ils tiennent leurs assemblées[12]. Les femmes ne sont pas acceptées dans ces Clubs et ne le seront pas, dans de nombreux cas, jusque dans les années 1960. À Québec, le Club de la

---

11 M. John Bland, directeur de l'École d'architecture de McGill de l'époque, nous a confirmé que c'est à partir de la réforme du programme d'enseignement instaurée en 1939 que les femmes ont été admises à l'École d'architecture.

12 Charles BOURGET, «Les clubs privés», *Continuité*, no 52, hiver 1992, pp.21-22. Le témoignage de Pauline Roy-Rouillard confirme aussi que ce fait est une entrave à la carrière des femmes puisqu'il réduit la possibilité d'établir une clientèle.

garnison n'a accepté les femmes que dans les années 1970. Cette formule corporative cherche à regrouper les membres de mêmes affinités sociales et culturelles et à promouvoir une homogénéité professionnelle. À l'intérieur de cette idéologie du début du siècle, les femmes sont considérées comme des mères au foyer et non pas comme des partenaires de travail.

Les critères d'admission de l'*American Institute of Architects* sont clairement définis et paraissent, dès la première ligne, éminemment défavorables à l'admission des femmes. En effet, le premier règlement décrit, en 1906, l'architecte comme un *gentleman*. La suite du rapport du comité d'admission n'est pas moins sexiste:

> An architect we defined as one ranking in the class of men of culture, learning and refinement, differentiated (...) solely by his function as a creator of pure beauty, (...) as an organizer and director of manifold and varied industries and activities[13].

La plupart des journaux du début du siècle qui mentionnent des projets d'architecture de quelque intérêt, faits par des femmes prennent le soin de préciser "femme-architecte" ou "girl-architect", adjectif qui laisse sous-entendre que le cas est assez rare pour être noté[14].

Dans le même ordre d'idée, l'article paru en 1954 dans un journal québécois, "Three Charming Architects Prove There's Scope for Women in that Field" suggère d'une façon très explicite que l'architecture est un domaine approprié aux femmes (par opposition à d'autres qui ne le sont pas). Mais l'adjectif *charming* peut laisser sous-entendre que leur présence est acceptable autant grâce à leurs attraits physiques qu'à leurs compétences professionnelles[15]. Par ailleurs, Suzette Bernier prend soin de souligner dans un court article paru au lendemain de l'acceptation de Pauline Roy Rouillard dans l'association professionnelle des architectes du Québec, cet exemple de ténacité féminine pour l'honneur du sexe féminin[16].

---

13 Ellen P. BERKELEY (ed), *op. cit.*, p. 31.

14 Blanche LEMCO VAN GINKEL, *op. cit.*, p. 9.

15 «Three Charming Architects Prove There's Scope for Women in that Field», *Architecture Bâtiment Construction*, février 1955, p. 43.

16 Suzette BERNIER, «Pauline Roy architecte», *Le Carabin*, 25 octobre 1942.

Dans le cadre nord-américain au XIXe siècle, la reconnaissance du praticien dépend essentiellement de cette formation pratique qu'il acquiert au sein d'un atelier bien plus que d'une formation universitaire. Ainsi, la première femme à avoir été acceptée par l'*American Institute of Architects*, aux États-Unis, Louise Blanchard Bethune a accompli directement sa cléricature dans un bureau d'architecte. L'apprentissage en atelier domine jusqu'au milieu du XXe siècle. C'est l'apprentissage du stagiaire-architecte dans un bureau reconnu et ses progrès qui déterminent sa crédibilité professionnelle. L'A*merican Institute of Architects*, reconnaît d'ailleurs que la possession d'un grade universitaire en architecture n'est pas suffisante pour définir le statut d'architecte, mais que c'est autant l'expérience pertinente acquise dans le domaine et les réalisations concrètes qui définissent les critères d'acceptation. De plus, l'*American Institute of Architects*, affirme également que "An academic degree might produce the same level of skill for men and women, but it could not carry the same signification of proper character"[17]. Cette déclaration révèle les problèmes d'admission encourus par les femmes.

De nombreux architectes dilettantes se sont affirmés au cours du XIXe et de la première moitié du XXe siècle. Si les candidats n'ont pas de diplômes en architecture, un jury se charge de juger leur niveau sur la base de leur activité professionnelle. Or, les quelques femmes architectes confinées dans des attributions restreintes dues à leur éducation orientée dans des domaines spécifiques n'ont pu facilement prétendre à un titre d'architecte puisque leur niveau d'étude ne suffisait pas et que leur cursus professionnel était limité à des tâches mineures.

La pratique architecturale féminine

Quelques exemples concrets permettent de définir le profil professionnel des premières femmes et les raisons de leur admission ou refus par les organismes professionnels en architecture. Il n'est pas ici question de traiter du niveau académique des femmes architectes mais de leur

17 Ellen P. BERKELEY (ed), *op. cit.*, p. 30.

reconnaissance professionnelle et des difficultés qu'elles ont rencontrées pour avoir accès aux différentes organisations d'architectes[18].

En 1881, Louise Blanchard Bethune décide, à l'âge de 25 ans, d'ouvrir sa propre agence d'architecte pour éviter d'être employée toute sa vie à réaliser des travaux mineurs sans pouvoir prendre part à des projets d'envergure[19]. C'est la même motivation qui pousse trois femmes architectes graduées de MIT, Lilley Howe, Eleanor Manning et Mary Almy, à fonder à Boston, en 1913, un des premiers bureaux d'architectes tenu seulement par des femmes et ce, afin de ne pas subir les problèmes d'attribution du travail propre aux agences mixtes[20].

En 1913, aux États-Unis, il existait quatre bureaux d'architectes tenus par des femmes. Celui de Howe-Manning-Almy à Boston, une deuxième agence tenue par Julia Morgan en Californie, une agence au Massachussetts créée par deux autres élèves de MIT, Florence Luscombe et Ida Ryan, et une à New York tenue par Anna Schenck et Marcia Mead. Cet échappatoire n'était pas le plus aisé. Ce parti pris impose la création d'une clientèle neuve dans un contexte social et idéologique assez réfractaire aux femmes professionnelles. Le bureau d'architecte Howe-Manning-Almy doit surtout son succès à la position sociale de ses membres qui comptent pour parents les personnages les plus influents de la Nouvelle-Angleterre. Le père de Manning est un entrepreneur connu. De plus, la plus âgée des associées, Lilley Howe, avait auparavant travaillé et exécuté des projets pour des amis et des relations. Une pré-clientèle existait donc lors de la formation de leur bureau. Enfin, en se spécialisant durant la première partie de leur carrière dans l'architecture résidentielle, les trois architectes ne dérogeaient pas aux règles du bon goût établi d'une architecture de femmes pour les femmes.

Le cas de Louise Blanchard Bethune est assez similaire, sa cléricature dans l'agence de R.A. Waite lui a permis de connaître le milieu professionnel de Buffalo, et la conjoncture économique prospère d'expansion de l'Ouest a créé une demande importante dans le domaine de la construction.

---

18 On entend par associations d'architectes des organismes tant nationaux, comme l'AIA aux États-Unis, que les différentes associations provinciales, telles l'Association des architectes du Québec et celles des autres provinces canadiennes.

19 Ellen P. BERKELEY (ed), *op. cit.*, p. 21.

20 Doris COLE et Karen CORD TAYLOR, *The Lady Architects: Lois Lilley Howe, Eleanor Manning and Mary Almy*, 1893-1937, New York, Midmarch Arts Press, 1990.

Au Canada, Marjorie Hill a été la première femme diplômée en 1920. Durant les premières années de sa carrière elle a été employée, comme il se doit selon les critères de l'époque, par le département de décoration intérieure de Eaton à Toronto. Lorsqu'elle demande une première fois son admission à l'Association des Architectes d'Alberta (AAA) elle voit sa demande refusée. Elle relate dans sa correspondance que l'un des membres du jury était un professeur de l'Université d'Alberta qui "n'approuvait pas la présence de femmes en architecture"[21]. Il semble que rien d'autre ne pouvait justifier ce refus puisqu'elle possédait les deux compétences demandées: un niveau universitaire pertinent et une année d'expérience dans son domaine. Néanmoins, elle part travailler à Edmonton, puis de là aux États-Unis pour finalement être acceptée cinq années plus tard par la même association (Association des architectes d'Alberta). Elle s'établit subséquemment aux États-Unis où le climat professionnel semble plus encourageant pour la pratique féminine. Ce succès est probablement dû au climat intellectuel plus souple des États-Unis.

Au Québec, la première femme acceptée par l'Ordre des architectes du Québec, Pauline Roy Rouillard, ne le sera qu'en 1942, soit 60 ans après les États-Unis. Les statistiques pour la période sont révélatrices de l'ostracisme que subissent les femmes : 19 femmes sont diplômées d'écoles d'architecture canadienne en 1940, mais seulement trois sont reconnues par des associations d'architectes. En 1960, sur les 2 400 architectes reconnus au Canada, seulement 30 sont des femmes. Comme les vraies raisons du refus d'une femme architecte n'ont jamais été exprimées, il serait facile d'alléguer que les candidates ne répondent pas aux critères et manquaient d'expériences concrètes, d'autant plus que toute une facette du métier d'architecte leur était refusée.

La première agence d'architectes tenue par une femme ne voit le jour qu'en 1952, au moment où madame Henriette Barrot Chênevert, décide de travailler seule suite au décès de son mari. Elle travaillait, en effet, depuis plus de 25 ans, avec son mari en tant que collaboratrice du bureau et les charges d'architecte en chef lui ont incombé tout naturellement lorsque la maladie de son mari l'a empêchée de poursuivre son travail. D'ailleurs, même après la mort de son mari, elle signe ses plans Madame Raoul Chênevert pour affirmer la tradition et la continuité de son bureau.

---

21 Blanche LEMCO VAN GINKEL, *op. cit*, p. 8.

Bref, la patience et la ténacité restent les seules armes des femmes contre une majorité masculine peu encline à leur acceptation. Cette vision masculine de la profession est clairement exprimée dans le règlement de l'Exposition Universelle de Chicago en 1891 qui offre 10 000$ aux hommes pour la conception des bâtiments majeurs et 1 000$ aux femmes qui fournissent des dessins d'intérieurs et de décoration[22]. Plusieurs femmes architectes se sont insurgées contre l'orientation professionnelle imposée par les firmes d'architectes.

Par ailleurs, parce qu'on leur offre une formation particulière, les cheminements professionnels des femmes architectes vont être, à la base, différents de ceux des hommes. Les attributions féminines semblent avoir été définies en fonction de plusieurs catégories arbitraires qui correspondaient, soi-disant, au caractère "féminin-sensible" ou "masculin-fort" de l'architecture. Leurs rôles se limitaient généralement aux domaines touchant la décoration, l'aménagement paysager et, fort heureusement, l'architecture domestique - la femme architecte au service de la femme au foyer - qui leur permettait l'élaboration complète de projets. Les femmes architectes étaient donc souvent reléguées aux rangs d'assistantes et de dessinatrices. Lorsqu'elles avaient la chance de faire partie d'un bureau accueillant, elles pouvaient participer à l'élaboration de projets et faire valoir leur talent, généralement dans l'architecture domestique.

Une production à définir

La division du travail et le fonctionnement des premiers bureaux d'architectes tenus par des femmes ne se différencient pas de ceux tenus par des hommes. Dans le bureau Howe-Manning-Almy, par exemple, les trois architectes ont dessiné à tour de rôle leurs projets. Néanmoins, leur succès vient, en partie, d'une excellente distribution des tâches. Mary Almy s'est occupée plus particulièrement des comptes et de l'administration du bureau. Eleonor Manning était chargée des aspects relationnels et sociaux de l'agence et des contacts avec les clients. Lilley Howe, la plus intuitive, qui avait travaillé, avant d'être intégrée dans l'agence, comme dessinatrice et libraire, va s'occuper plus particulièrement du dessin et des facettes conceptuelles des projets. Julia Morgan représente, quant à elle, un cas

22 Ellen P. BERKELEY (ed), *op. cit*, p. 20-21.

plus particulier puisque c'est la première femme aux États-Unis à diriger seule une agence d'architecte sans avoir adopté le principe du partenariat. Le fonctionnement de son atelier reprend le principe français axé autour du "maître d'atelier", que son professeur Chaussemiche lui avait enseigné. Tous les dessinateurs travaillaient strictement sous son égide. Julia Morgan voyait seule ses clients, sans laisser aucun de ses assistants prendre de l'importance dans l'atelier. Complétant son activité conceptuelle personnelle, le travail des dessinateurs portait plus particulièrement sur les dessins à échelle de tous les détails des édifices, dont ils trouvaient les sources dans la large bibliothèque de l'agence. Ce principe de fonctionnement permettait à Julia Morgan de rester totalement maîtresse de ses idées.

Dans ces cas exceptionnels de femmes architectes responsables de leurs travaux, il est possible de dresser les grandes caractéristiques de leur production, alors que le cheminement de leurs consoeurs employées dans des bureaux où leur exercice est noyé dans une production globale, ne permet pas vraiment de dégager leur apport.

Il semble que dans le cas des femmes architectes oeuvrant à partir de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 1960, leur préoccupation majeure était de ne pas différencier leur production de celle des hommes. Henriette Barrot Chênevert affirme n'avoir jamais envisagé, de toute sa carrière, revendiquer ses droits de femme-architecte mais seulement d'architecte. Dans le même ordre d'idée, Louise Blanchard Bethune affirme lors d'une conférence donnée en 1891 devant *The women's Educational and Industrial Union* que

> There is no need whatever of a woman architect. No one wants her, no one yearns for her and there is no special line in architecture to which she is better adapted than a man (...). The woman architect has exactly the same work to do as a man. When a woman enters the profession she will be met kindly and will be welcome but not as a woman, only as an architect[23].

On peut, sans aucun doute, nuancer le ton optimiste de l'architecte. En effet, les premières femmes architectes, du fait de leur éducation professionnelle, ont été principalement productives en architecture

---

23 *Ibid*, p. 22.2.

domestique. Aux États-Unis, la première femme reconnue dans le domaine de l'architecture va l'être par le biais de ses écrits et non par ses oeuvres bâties. Le célèbre traité de Louisa Tuthill prônant un style vernaculaire américain en architecture, *History of architecture from the earliest times (...)*, pose une réflexion de premier ordre sur la pratique professionnelle dans l'idéologie du XIX^{e} siècle[24]. Aux États-Unis, l'agence Howe-Manning-Almy construit et rénove plus de 200 maisons particulières entre 1913 et 1937.

Au Québec, un premier constat permet de noter que la pratique architecturale féminine ne s'est manifestée, de façon significative, qu'à partir des années 1970 (voir tableau en annexe). Néanmoins les femmes architectes ne dérogent pas à cette règle: Pauline Roy Rouillard a principalement oeuvré dans le domaine de l'architecture domestique et l'inventaire de sa production révèle la réalisation d'environ 75 résidences.

Au sein de ce cadre limité, quelques constantes peuvent être dégagées. Par exemple, les travaux de l'agence Howe-Manning-Almy sont caractérisés par leur fonctionnalité et leur sobriété. Dorothy Wormser Coblentz, assistante de Julia Morgan, note, de la même façon l'aspect fonctionnel de son architecture : "Julia Morgan didn't build in a style, she build fonctionnally, the plan came first"[25]. Au Québec, on retrouve la même préoccupation chez Pauline Roy Rouillard qui adopte pour son architecture domestique un style traditionnel sobrement défini. Par ailleurs, ses propos sont étonnement semblables à ceux de l'assistante de Julia Morgan puisqu'elle définit elle-même son architecture comme fonctionnelle et reconnaît une prédilection pour la sobriété tant des façades que des espaces intérieurs. De ces similitudes entre différentes architectures construites par des femmes, il semble difficile de dire que ce sont des caractéristiques typiquement féminines. On peut plutôt émettre l'hypothèse que les femmes, dans des positions sociale et professionnelle difficiles, ont préféré s'abstenir d'affirmer une audace réservée aux hommes en adoptant des styles architecturaux qui tendent davantage vers un consensus social.

---

24 Ellen P. BERKELEY (ed), *Architecture: A Place for Women*, Washington, Smithsonian Institution Press, 1989, p.8.

25 Sara HOLMES BOUTELLE, *Julia Morgan, architect*, New York, Abbeville Press Publishers, 1988, p. 44.

Tableau sur l'admission des femmes graduées dans les institutions d'enseignements québécoises en architecture et à l'Association professionnelle des architectes du Québec

M. de l'ass. prof.	Nom	Lieu de formation	Dipl.archi.
1942	Pauline Roy Rouillard	Ec.des B-Arts de Qué.et de Mtl.	1941
1946	Hélène Bradbury Bunker Ross	MIT	1940
1949	Janet Shaw Mactavish	McGill	1947
1952	Henriette Barrot Chênevert	Cons. des Arts et Métiers, Paris	1925
1952	Blanche Lemco Van Ginkel	McGill	1945
1956	Doris Constance Brown Walford	Université du Manitoba	1950
1956	Eva Ronmbouildon Caragiani	McGill	1951
1959	Malca Tobman Feldman	MIT	1958
1962	Élisabeth Compton Ross	McGill	1953
1962	Tiin Tammist O'Brien	McGill	1958
1963	Doris Irene Droste Steffen	McGill	1960
1963	Christine Outerbridge	McGill	1957
1964	Anne-Marie Balazs Pollowy	McGill	1960
1964	Eva Hollo Vecsei	Budapest	1964
1968	Sarina Altman Katz	McGill	1960
1969	Gertrude Marie Russo	Belgrade	1936
1970	Maria Prus	Polish School of Arch., London	1950
1970	Margaret Stovel Surridge	McGill	1967
1971	Hélène Galitzine Navarre	Éc.nat.sup.des B-Arts de Paris	1945
1972	Cristina Kedzierska	Bucarest, Roumanie	1957
1972	Molly Yin Lei	McGill	1969
1972	Susan Doubitet	McGill	1969
1973	Maria Laura Osser	Université du Brésil	1947
1970-71?	Phillys Bronfmann Lambert	IIT	1963
1970	Lada Patricia Falta	McGill	1964
	Catherine CHard Wisnicki	McGill	1943
	Arlene Scott Holland	McGill	1944
	Sylvia Chapler Graham	McGill	1945
	Barbara Ferguson	McGill	1945
	Sheila Baillie Hatel	McGill	1946
	Ina Hyde Gillis	McGill	1946
	Ala Marja Mendelsohn Damaz	McGill	1946
	Barbara Jones Harrison	McGill	1947
	Barbara Milne Lambert	McGill	1947
	Patricia Langridge Yorke Slater	McGill	1947
	Marilyn Robertson Lemieux	McGill	1948
	Ann Luke	McGill	1948
	Ann Rosten Renehan	McGill	1948
	Nora Johnsone	McGill	1950
	Barbara Griffeth Clark	McGill	1952
	Diendre Wade Topazian	McGill	1952
	Adele Oxley Dibben	McGill	1954
	Barbara Robertson Reeves	McGill	1957
	Katherine Tevyashova Sidorenko	McGill	1958
	Gail Turner Lamb	McGill	1959
	Clara Bolm Van	McGill	1959
	Verma Panton	McGill	1964
	Margaret Stovel	McGill	1964

N.B. premières graduées à l'école d'architecture de l'Université de Montréal en 1966: Michèle Bertrand et Louise Joubert; première garduée à l'école d'architecture de l'Université Laval: Christine Vallée.

Tableaux comparatifs entre les États-Unis, le Canada et le Québec, sur l'insertion des premières femmes dans les institutions d'enseignement en architecture et dans la pratique architecturale

États-Unis	
Première institution à dispenser un cours en architecture	Fin des années 1870: MIT
Fondation de la première corporation professionnelle	1857: AIA
Première femme à joindre la pratique architecturale	1881:Louise Blanchard Bethune
Première femme admise et diplômée dans une institution d'enseignement	1890: Sophia Hayden / MIT
Première membre féminin inscrit au tableau de l'Asso. prof. des architectes	1888:LouiseBlanchard Bethune AIA
Première agence féminine en architecture	1881:Louise BlanchardBethune

Canada	
Première institution à dispenser un cours en architecture	1890: Université de Toronto
Fondation de la première corporation professionnelle	1889: Ontario Association of Architects
Première femme à joindre la pratique architecturale	1920: Marjorie Hill
Première femme admise et diplômée dans une institution d'enseignement	1916: Mary-Anne Kentner/ Université de Toronto; Marjorie Hill/ Université d'Alberta
Première membre féminin inscrit au tableau de l'Ass. prof. des architectes	1925: Marjorie Hill/Alberta, Association of Architects
Première agence féminine en architecture	?

Québec

Première institution à dispenser un cours en architecture	1896: Université McGill
Fondation de la première corporation professionnelle	1890: Association des architectes de la province de Québec
Première femme à joindre la pratique architecturale	1925: Henriette Barrot-Chênevert
Première femme admise et diplômée dans une institution d'enseignement	1936: Pauline Roy-Rouillard/ École des Beaux-Arts de Québec
Première membre féminin inscrit au tableau de l'Ass. prof. des architectes	1941: Pauline Roy-Rouillard, Ass. prof. des arch. du Québec
Première agence féminine en architecture	1952: Mme Raoul Chênevert, architecte

La consultation publique à Montréal: une affaire de femmes?

Céline Cloutier*

Même si dans le contexte québécois, la notion de consultation publique est introduite en 1979 par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme - laquelle définit un nouveau cadre législatif, exige de la plupart des municipalités du Québec qu'elles se dotent d'un plan et d'une réglementation d'urbanisme et rend obligatoire la consultation de la population - Montréal ne sera pas touchée par cette législation. Ce n'est qu'après l'arrivée au pouvoir du Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal (RCM) en 1986 que la municipalité fera de la participation et de la consultation ses mots d'ordre. La consultation du publique repose sur trois instruments: le Bureau de consultation de Montréal (BCM), les Comités conseil d'arrondissement (CCA) et les Commissions permanentes. Chacun intervient à un niveau précis: le BCM lorsque l'objet de la consultation est de portée régionale, par exemple dans le cas du ré-aménagement du parc du Mont-Royal, pour leur part les CCA s'intéressent aux dossiers de portée locale, c'est le cas des plans d'urbanisme des arrondissements tandis que les Commissions permanentes sont mises à profit pour consulter la population à l'égard des questions thématiques comme, par exemple, la politique d'habitation. Dans certains cas spécifiques, la municipalité pourra aussi choisir de faire appel à des comités ad hoc, ce fut le cas lors de la première consultation sur l'aménagement des quartiers centraux. Profitant de cette ouverture conjoncturelle, des femmes, préoccupées par les questions urbaines, se font entendre, individuellement ou en groupe, dans ces différents lieux de participation institutionnels.

Mon objectif est d'examiner les interventions de deux groupes de femmes sur cette nouvelle scène urbaine, il s'agit du Collectif Femmes et Ville et

* Céline Cloutier est chargée de recherche, Conférence des recteurs et des principaux des Universités du Québec.

d'Information-Ressources Femmes et logement. Comment qualifier les interventions de ces groupes de femmes? Quels ont été les effets de leurs interventions? Comment les interpréter? C'est à ces questions que je souhaite apporter des éléments de réponse, mais d'abord, je rappelle, très brièvement, certaines mutations socio-économiques à la lumière desquelles l'introduction de préoccupations pour un urbanisme féministe sur la scène locale montréalaise prend tout son sens.

Des mutations socio-économiques: un rappel

À travers l'expérience urbaine des femmes, c'est toute la condition féminine qui apparaît et avec elle des dimensions importantes de la restructuration économique et des enjeux sociaux-démographiques actuels. Il s'agit principalement du partage encore inégal des responsabilités familiales et domestiques, de la monoparentalité croissante, de la paupérisation des femmes chefs de ménages et aussi de la féminisation et de la bipolarisation de la force de travail.

Les femmes en emploi sont de plus en plus nombreuses. Les femmes ayant des enfants d'âge pré-scolaire font partie du groupe qui connaît l'une des plus forte croissance à ce niveau. Cependant, les ghettos d'emploi féminins - services et vente -avec leurs bas salaires ne sont pas disparus pour autant. Et la double journée est la réalité de l'immense majorité des femmes en emploi car elles assument toujours la responsabilité des tâches domestiques et des soins aux enfants. Le manque de services de garde, la dépendance envers le transport en commun ne font que rendre plus difficile la conciliation de ces multiples rôles. Cette double journée apparaît avec plus d'acuité pour les femmes chefs de famille dont le nombre ne cesse de croître depuis les années 70.

La féminisation de la pauvreté constitue une tendance encore loin d'être résorbée, c'est particulièrement vrai pour les femmes âgées et les mères chefs de famille. Plus pauvres, les femmes sont plus fréquemment locataires et elles ont donc moins de contrôle sur leur milieu de vie et leur loyer représente souvent une part excessive de leurs revenus ou convient mal à leurs besoins. De plus, elles sont fréquemment aux prises avec des problèmes de discrimination, de harcèlement et d'isolement. Les femmes sont aussi touchées par le problème de la sécurité en milieu urbain.

Ces grands constats sont à la base des interventions sur la scène municipale des groupes de femmes que j'examine. Pour ces groupes, il s'agit d'abord de rappeler l'existence du groupe social que sont les femmes, mais il importe aussi de montrer l'importance d'un niveau particulier d'examen, celui de la vie quotidienne où les femmes ne sont pas les seules en cause et de faire en sorte que les politiques et leurs mesures ainsi que les aménagements répondent mieux à leurs besoins. Dans les prochaines pages, je rappelle leur analyse et leurs propositions.

Aménager le coeur de la vie quotidienne

En 1988, l'administration municipale propose à la consultation publique l'*Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement centre*[1]. Elle invite la population montréalaise à "faire sa ville", à donner son opinion sur l'aménagement des quartiers centraux. Le mandat d'entendre les commentaires des citoyens et des citoyennes est confié à une Commission ad hoc: la Commission Saumier. Le Collectif Femmes et Ville se réunit pour l'occasion. Il se compose de chercheures ou d'intervenantes communautaires. Elles partagent une expérience quotidienne du centre de Montréal, des connaissances et une réflexion sur les besoins des femmes en matière d'aménagement. Le groupe fonctionne sur une base collective et son financement est assuré par ses membres[2].

Pour le Collectif Femmes et Ville, aménager les quartiers centraux de Montréal, c'est non seulement aménager le coeur de la ville mais c'est aussi aménager le coeur de la vie quotidienne. C'est réclamer un centre-ville où les femmes auront accès à des logements abordables, à un environnement sécuritaire, à proximité des emplois et des services de base, et ceci dans le respect de la diversité des modes de vie.

---

1 VILLE DE MONTRÉAL, Service de l'habitation et du développement urbain, *Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement centre*, Montréal, 1988.

2 COLLECTIF FEMMES ET VILLE, «Entre le fleuve et la montagne: la place de la vie quotidienne, *Trames*, 1,1, 1988a, p. 21-24.
Pour une ville où il fera bon vivre aussi au féminin!, Mémoire présenté aux consultations publiques de la Ville de Montréal sur l'Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement centre, Montréal, 1988b.
«Pour une pratique renouvelée de l'aménagement: les femmes et l'arrondissement centre de Montréal», *Plan Canada*, 30, 1, 1990, p. 43-46.

Au chapitre du logement, la présence de nombreuses résidantes à faibles revenus appelle des mesures concrètes pour protéger le stock de logements à prix abordable. Par ailleurs, il apparaît nécessaire de revoir les normes qui régissent l'organisation des espaces privés et semi-privés, de réfléchir plus particulièrement sur l'aménagement des espaces privés pour leur assurer une plus grande polyvalence. Actuellement, les projets domiciliaires sont soumis à toute une panoplie de normes, par exemple pour le stationnement, mais elles sont muettes sur la nécessité de fournir des salles de lavage communes, des espaces d'entreposage pour les poussettes, les bicyclettes et les autres accessoires.

Les services et les commerces doivent, bien entendu, répondre aux besoins des résidant-e-s, mais ils doivent aussi être pensés en fonction des besoins des travailleuses ou des travailleurs qui veulent minimiser le temps ardu à se déplacer du - bureau - à l'épicerie - à la garderie - et enfin - à la maison. Du point de vue du Collectif, les services comme les garderies, les laveries automatiques, les restaurants, les refuges et les centres communautaires devraient être considérés comme des équipements collectifs. Cette position rend inacceptable la conclusion du document municipal selon lequel, le centre de Montréal est bien pourvu en équipements collectifs. Cette conclusion - basée essentiellement sur l'observation d'une concentration d'équipements culturels, d'enseignements, de santé et de services sociaux et de rassemblement (i.e. Centre des Congrès) - justifie l'absence de mesures pour orienter la localisation des équipements d'usage quotidien. Pour reconsidérer la problématique des équipements collectifs, il est nécessaire de reconnaître la validité de l'expérience quotidienne des personnes et de les interroger directement[3]. De plus, il apparaît de plus en plus évident que la distinction entre l'usage collectif et l'usage commercial des équipements est inadéquate.

Le Collectif a aussi considéré la question des services de garde. Il est capital d'offrir des possibilités de choix, actuellement, il est tout simplement difficile de trouver ces services et la question de leur localisation ne se pose même pas. Le processus d'approbation de construction ou de rénovation de grands projets publics ou privés pourrait être assortie de l'obligation d'offrir des espaces pour de tels services. Ils pourraient prendre des formes diversifiées: halte-garderies dans les centres

---

3 WOMEN PLAN TORONTO, *Women Plan Toronto - Shared Experiences and Dreams*, Toronto, 1987.

commerciaux, garderies en milieu de travail ou dans les gares intermodales. D'ailleurs la Ville pourrait donner l'exemple en intégrant des services de garde dans ses propres projets et en offrant de tels services lors des consultations publiques.

Le Collectif estime que le sentiment de sécurité des femmes dans le centre de Montréal devrait faire partie des nouveaux critères à intégrer aux normes municipales de construction. Actuellement, le sentiment de bien-être que peut procurer un environnement urbain est largement dû au hasard. L'organisation des espaces urbains, des services de transport, des utilisations du sol, des normes de densité sont des facteurs qui créent la vie d'une rue. Ils peuvent transmettre un sentiment de sécurité ou de peur. Cette peur, du vol et des assauts physiques ou sexuels, restreint sévèrement les déplacements des femmes, surtout le soir. Le Collectif suggère d'examiner la situation de Montréal avec attention et d'utiliser l'expertise des groupes de femmes sur ces questions.

En réclamant un aménagement urbain prenant au sérieux le problème de la sécurité, en tenant compte de la réalité vécue quotidiennement par les femmes dans une grande agglomération et de ses implications concrètes pour l'aménagement, en mettant l'accent sur la nécessité d'intégrer les équipements de proximité au plan d'urbanisme tout en développant une mixité des fonctions, en insistant aussi sur l'adoption de mesures concrètes, face aux pressions découlant du développement urbain, pour aider à maintenir sur place la population résidente, le Collectif présente un ensemble de revendications pragmatiques. Son intervention porte une dimension pro-active et elle va plus loin que l'illustration d'une ville au féminin.

C'est un accueil plutôt tiède que la Commission Saumier a réservé à l'analyse proposée par le Collectif Femmes et Ville. Toutefois, la Commission de l'aménagement de l'Habitation et des Travaux publics invita le Collectif à lui présenter son dossier. À la suite de cette rencontre, la Commission se donne comme mandat de faire avancer le dossier femmes et ville dans ses travaux à venir, notamment dans l'énoncé de politique d'habitation. Un sous-comité de la Commission travaille à identifier les avenues possibles pour faire avancer ce dossier. Il dépose un rapport au conseil municipal qui, met sur pied un Comité inter-service "Femmes et ville". Il doit élaborer un plan d'action sur la question et travailler à l'élaboration de critères d'urbanisme pour le ré-aménagement de deux des

grands parcs montréalais - le Mont-Royal et l'Ile Ste-Hélène - et pour les plans d'aménagement des arrondissements.

Dans les faits, le Comité commande une étude pilote dont l'objectif est de cartographier le sentiment d'insécurité et de sécurité ressenti par les femmes en milieu urbain. Cette enquête montre, notamment, que 46 % des femmes habitant le centre-ville avaient peur d'être victimes de violence dans un lieu public et que 56 % avaient déjà subi une forme quelconque de violence à un moment ou à un autre de leur vie. De plus, elle permet d'identifier que les rues sombres, désertes ou mal entretenues ainsi que les lieux où se retrouvent des groupes d'individus perçus comme menaçants sont à la base du sentiment d'insécurité. Un meilleur éclairage et une surveillance policière accrue sont parmi les éléments identifiés comme améliorant le sentiment de sécurité. Il ne semble pas que l'on ait réussi à traduire ces informations en préoccupations urbaines.

En outre, le Comité a surtout travaillé à sensibiliser les fonctionnaires au dossier en organisant notamment un colloque interne et une marche sur le Mont-Royal. En fait, à l'heure actuelle, tout se passe comme si le dossier s'était égarée dans les dédales de l'appareil municipal puisqu'aucun résultat concret n'a vu le jour. Si une série de problèmes internes peuvent être évoqués pour expliquer cette absence de résultats - financement lacunaire, difficultés dans les rapports entre les services tant sur le plan de la concertation, de l'identification des priorités que du leadership et de la résistance idéologique face au dossier - il faut aussi évoquer des difficultés d'un autre ordre, notamment celle de la définition du niveau d'intervention municipal dans un tel dossier et celle de la traduction des préoccupations des femmes en terme urbanistique.

Les oubliées ... de la politique d'habitation

En parallèle, un autre groupe Information-Ressources Femmes et logement tente de faire valoir le point de vue des femmes. En 1989, *Habiter Montréal*[4], est rendu publique et la Commission permanente de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics procède à une consultation publique à laquelle le groupe participe. Le groupe

4 VILLE DE MONTRÉAL, Service de l'habitation et du développement urbain, *Habiter Montréal*, Montréal, 1989.

Information-Ressources Femmes et logement existe depuis septembre 1986, son principal mandat est de susciter une prise de conscience publique autour du dossier femmes et logement et de trouver des pistes de solution aux problèmes rencontrés par les femmes locataires. Un conseil d'administration, des permanentes et différentes subventions permettent au groupe de réaliser son mandat et de se pencher sur des dossiers précis. Ce groupe est un intervenant important dans le dossier de l'habitation à l'échelle québécoise.

Malgré le fait que la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics ait fait état du "...silence relatif des planificateurs urbains sur la question des femmes"[5] et admettait la nécessité de corriger ces lacunes, l'énoncé de politique d'habitation de la Ville de Montréal reste muet à l'égard de cette problématique. C'est donc avec une certaine surprise qu'*Habiter Montréal*[6] a été reçu par les groupes de femmes préoccupés par ces questions. Dans son mémoire, Information Ressources Femmes et logement, avec l'appui du Collectif des femmes immigrantes du Québec, de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec et du Regroupement des centres de femmes du Québec, montre que l'énoncé de politique préparé par les fonctionnaires et les 36 mesures qu'il proposées ne permet pas de répondre aux besoins des femmes chefs de ménages[7]. Le groupe Information-Ressources Femmes et logement ne retrouve pas cette volonté explicite de traiter les clientèles de femmes en rapport avec leurs besoins et en tenant compte du recul marqué qu'elles accusent sur les autres clientèles. Il conclut qu'en "n'incluant pas spécifiquement les femmes (...), en n'isolant pas leurs besoins et en ne proposant pas de solutions spécifiques pour elles", (...) l'énoncé perpétue "l'invisibilité des femmes et leur exclusion en masse", et qu'il perpétue "un système qui, depuis toujours, exerce une discrimination systémique" à l'égard des femmes[8].

---

5 VILLE DE MONTRÉAL, Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics, *Femmes et Ville: Rapport de la commission sur la problématique des femmes en milieu urbain*, Montréal, 1989,

6 VILLE DE MONTRÉAL, Service de l'habitation et du développement urbain, *Habiter Montréal*, Montréal, 1989.

7 INFORMATION-RESSOURCES ET LOGEMENT, *Habiter Montréal ... et y vivre!* , Mémoire déposé lors des consultations publiques concernant l'énoncé de politique d'habitation de la ville de Montréal, Montréal, 1989.

8 *Ibid*, p. 20.

Les revendications de ce groupe seront intégrées dans le rapport synthèse des consultations publiques sur la politique d'habitation[9]. Ce document traite les femmes comme les grandes oubliées de la politique proposée par le service de l'habitation. Quant au rapport final de la Commission, il recommande que la Ville identifie les femmes chefs de ménage comme une clientèle particulière et qu'elle propose des solutions adaptées à leurs besoins[10]. La Ville propose aussi de développer des mesures de discrimination positive à l'égard des femmes, si de telles mesures s'avéraient nécessaires. Pour sa part, le rapport du comité exécutif annonce la création d'une table de concertation sur l'accès universel et indique sa volonté de poursuivre ses études sur la discrimination envers les femmes et les communautés culturelles[11].

En associant les femmes aux communautés culturelles et aux personnes handicapées, l'administration municipale prétend que les problématiques soulevées par ces groupes sont similaires, de ce fait elle ne permet nullement de modifier de manière fondamentale l'invisibilité des femmes et d'en faire une clientèle cible des politiques et des mesures mises de l'avant.

Des stratégies différenciées, un objectif commun

Si le Collectif Femmes et Ville a choisi de se placer sur le même terrain que les fonctionnaires municipaux et d'identifier les problèmes sans toutefois proposer de solutions précises, estimant que ce travail revient aux fonctionnaires, le Groupe Information-Ressources Femmes et logement a pour sa part préférer logé son intervention sur un mode plus philosophique et ainsi placer l'administration municipale face à ses contradictions. L'enjeu étant de faire en sorte que les femmes soient identifiées comme clientèle cible dans les politiques et les mesures mises de l'avant. Dissemblables sur le plan stratégique, ces nouvelles actrices partagent toutefois le même objectif: sensibiliser les planificateurs urbains aux

---

9 VILLE DE MONTRÉAL, *Rapport d'étape sur la politique d'habitation*, Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics, Montréal, 1989.

10 VILLE DE MONTRÉAL, *Rapport final sur l'énoncé de politique d'habitation*, Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics, Montréal, 1989.

11 VILLE DE MONTRÉAL - Comité exécutif, *Énoncé de politique en matière d'habitation*, Rapport préliminaire du comité exécutif au conseil de Ville de Montréal à la suite des rapports de la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics déposés le 19 juin 1989 et le 18 septembre 1989.

réalités vécues par les femmes et les amener à prendre en compte leurs besoins spécifiques. Pour ce faire, elles ont formulé leurs revendications sur le mode de la négociation et du pragmatisme. Elles ne débouchent pas sur une confrontation directe ou sur l'exposition d'antagonismes irréconciliables. Par ailleurs, qualifier ces interventions de pragmatiques ne signifie pas qu'elles n'ont pas véhiculé des revendications plus fondamentales, rattachées à la transformation des rapports sociaux de sexe. Implicitement, ces interventions viennent nous rappeler que l'espace urbain est une des forces qui contribue à situer socialement les femmes et qu'inversement, la structuration et la transformation des rapports sociaux de sexe passe par la mise en forme et la transformation des environnements urbains tout en spécifiant que les rapports entre les femmes et les hommes sont socialement et géographiquement construits. Accepter l'idée qu'ils sont construits, c'est aussi accepter la perspective qu'ils sont modifiables.

Si les interventions du Collectif Femmes et Ville et du Groupe d'Information-Ressources Femmes et logement ont permis une plus grande diffusion des préoccupations des femmes à l'égard des enjeux urbains et si elles enrichissent le discours des politiciens municipaux, elles ont toutefois eu peu d'effet direct sur la pratique des technocrates. Le mandat ici était ambitieux: insuffler un esprit nouveau à une pratique disciplinaire fortement marquée par l'andocentrisme et faire appel à la conviction, à la sensibilité et à la créativité. Comme les effets concrets se font encore attendre, cela laisse une impression de "parler pour parler". Cependant, le nouvel espace démocratique ouvert par la consultation publique doit être occupé par les groupes de femmes pour qu'à Montréal et ailleurs, la vie quotidienne devienne un enjeu politique, pour les femmes et pour les autres.

Projets et pratiques de femmes architectes

Éva Vescei*

Nous sommes arrivés à Montréal en 1957, réfugiés de la révolution en Hongrie. Les trente dernières années représentent un grand changement dans ma vie: l'attitude de la société vis-à-vis des femmes de carrière et la position des femmes dans la profession d'architecte. Je ne voudrais pas m'appesantir sur le premier point car cela déborde le cadre de notre discussion d'aujourd'hui.

Je viens d'une famille où le principe d'égalité était la norme. Après ma graduation, j'ai été nommée professeur-assistant à l'École d'architecture de l'Université des sciences polytechniques de Budapest. En arrivant à Montréal, j'ai été choquée par l'animosité que j'ai rencontrée en cherchant du travail: "Vous êtes une femme mariée, vous avez un enfant et vous voulez travailler?!". Finalement, je trouvais une place chez ARCOP, une des firmes d'architecture les plus progressives de cette époque, où les patrons recherchaient seulement des architectes de talent sans tenir compte de leur couleur, de leur religion ou de leur sexe. Au sujet de mes débuts dans la profession, je peux seulement dire: "Cherchez l'homme", car derrière chaque mère de famille professionnelle qui réussit il y a un mari pour l'encourager.

Au sujet de l'architecture, j'étais designer puis associée chez ARCOP où je suis restée pendant quatorze ans et avait la responsabilité de quelques-uns des projets qui ont remporté la médaille Massey. De toutes les expériences de ma vie d'architecte à cette époque, la plus grande a certainement été de 1963 à 1966 le projet clé-en-main de la Place Bonaventure. La nouveauté du concept, la complexité, l'invention, l'expérimentation des nouveaux matériaux constituaient une expérience professionnelle merveilleuse dans une vie, à cette époque. Le résultat en fut la création d'espaces intérieurs qui n'avaient rien à voir avec les "décorations" actuelles de granit et

* Éva Vescei est architecte chez Vescei Architectes.

d'arborite. Deux éléments de ce projet m'ont plus particulièrement concernée: le grand hall et l'hôtel sur des jardins en terrasses.

La conception du grand hall de quatre acres de surfaces d'exposition avec des colonnes de 40 pieds de haut sur une trame de 25 x 75 pieds, représentait un problème architectural et structural très complexe. Cette trame de 25 pieds représente celle des quais du chemin de fer du CN qui sont en-dessous du hall d'exposition. Pour supporter les huit étages supérieurs, les colonnes se ramifient pour donner une trame plus serrée de 25 x 25 pieds rappelant des mats-totems indiens dont la forme est encore accentuée par la texture du béton. Tout ceci a été conçu dans l'esprit du premier style constructiviste de l'histoire de l'architecture: le gothique, où l'expression structurale devient l'essence même du concept architectural. Ironiquement, le plus grand compliment qu'on me fit fut: "Vous avez fait là de l'architecture très virile!"

Les jardins et l'hôtel assis sur quatre acres de toit étaient un nouveau concept en 1963. Créer un oasis de verdure au centre-ville de Montréal avec la moitié des chambres de l'hôtel donnant sur un jardin avec cascades, fleurs, rocailles, arbres, piscine quatre-saisons, étaient une innovation dans les années soixante. Cela fut le départ d'une nouvelle façon de penser la "cinquième façade", le toit, sa place et son importance dans l'architecture urbaine. J'ai trouvé qu'il y avait là une surface méconnue et sous-utilisée et dans beaucoup de nos projets j'ai continué à explorer la relation entre la rareté des espaces libres dans les milieux urbains et l'utilisation rationnelle des surfaces de toit.

Lorsque je débutais le projet de La Cité, je savais que je pourrais me servir de l'expérience acquise pendant l'exécution de Place Bonaventure, en particulier l'organisation et le fonctionnement d'un projet à vocation mixte. Bien sûr, La Cité était plus complexe à cause de 70 % de contexte résidentiel qui impliquait des règlements municipaux différents de ceux des édifices purement commerciaux.

En commençant le projet, la démolition était déjà terminée. L'énorme terrain vacant accentuait les caractéristiques architecturales des constructions avoisinantes: les hauteurs réduites des bâtiments résidentiels de quatre à six étages. Le vrai défi était d'intégrer le développement en hauteur à cet environnement urbain. À cette fin, je créais les trois tours résidentielles en forme d'escalier de géant, chaque "contre-marche" ayant

six étages de façon à ce que la première "marche" soit à la même hauteur que les bâtiments existants. Les "marches" suivantes réduisaient graduellement le volume de chaque tour tout en les amincissant et minimisaient ainsi leur impact sur la rue et leur ombre sur les espaces dégagés de leur base. Ce parti architectural permit d'augmenter les surfaces de toits-terrasses et de créer des loggias protégées, en continuité des espaces intérieurs. Les balcons en porte-à-faux inutilisables qui donnent le vertige se trouvaient remplacés par des zones accueillantes. Les toitures habituelles étaient réduites à leur minimum, seulement aux endroits réservés aux équipements de mécanique et aux tours de refroidissement. Ces espaces ainsi récupérés étaient de première importance dans cet environnement urbain très dense. Les vues à partir des fenêtres, la riche mosaïque des terrasses et des espaces verts constituent un changement fort agréable sur les toitures sales et nues en gravier et asphalte. La terrasse la plus populaire est celle qui contient la piscine intérieure-extérieure, la pataugeuse et la cascade dont le bruit de fond couvre celui des baigneurs qui ne dérangent pas les résidents des appartements adjacents.

L'autre idée que nous avons continué à développer lors de nos projets résidentiels est de créer la possibilité d'appartements de différents types au sein du même ensemble. Nous avons décidé de supprimer le corridor central sans fenêtre flanqué de part et d'autres d'appartements plus ou moins identiques avec la même entrée sur ce corridor, les mêmes fenêtres, la même orientation et la même vue. Cette idée a été appliquée aussi dans l'un de nos autres projets: Les Hautières, où des maisons en rangées conçues individuellement sont superposées autour d'une cour centrale aménagée. Le corridor central a été complètement éliminé et les entrées aux logements se font à partir de vestibules privés avec ascenseur. Il n'y pas deux logements pareils dans tout le projet. La conception individuelle de chaque appartement, exprimée dans chaque façade, représente l'aboutissement de l'idée d'avoir des séries de résidences privées au lieu d'une série d'appartements.

Un autre de nos projets des années quatre-vingt est la nouvelle école primaire avec gymnase du Collège Marie-de-France. Nous disposions, pour répondre au programme, d'un terrain extrêmement étroit. Nous ne voulions pas gaspiller les précieux espaces libres destinés aux aires de jeux en les utilisant pour un énorme gymnase aux murs aveugles, aussi avons-nous placé celui-ci en sous-sol et son toit devient un prolongement des aires

de jeux extérieurs de toute l'école. Ainsi, le gymnase devient-il un "non building", où l'on se sert de nouveau d'un toit comme d'un espace utile.

Notre plus récent projet réalisé est la bibliothèque municipale de Dollard-des-Ormeaux. Il illustre une autre facette de notre pratique: les projets institutionnels. Ici, le parti accentue le caractère polyvalent du programme: la bibliothèque du niveau supérieur est séparée d'une série de salles de réunion, de studios "récréart" et de halls d'exposition du niveau inférieur. Le concept architectural fut de briser le grand volume de la bibliothèque en une série de sous-volumes plus petits, plus à l'échelle de l'architecture des banlieues, et plus en relation avec la lecture . L'espace intérieur de 24 000 pieds carrés fut subdivisé par des rues intérieures avec lanterneaux, séparant les salles de lecture, les salles de rayonnage, la bibliothèque de référence, etc., en une série d'espaces intérieurs différents, distinctifs et à plus petite échelle.

Si je devais faire une évaluation et une réflexion sur ces trente années passées comme architecte, je dirais que l'architecture est une des professions les plus difficiles, les moins reconnues et les plus mal payées. L'architecture est certainement un art, le plus important des arts, celui qui nous entoure, qui crée notre environnement, qui influence nos humeurs et notre façon de vivre. Cependant, tous les architectes ne sont pas des artistes, loin de là; de même que tous les clients sont loin d'être des mécènes! D'être architecte m'a laissé des moments merveilleux mais encore plus de frustrations. Si je devais résumer mon expérience de femme architecte émigrée qui a eu assez d'audace pour établir sa propre agence, je paraphraserais Rossini qui, lorsqu'on lui parlait de la musique de Wagner répondit: "Nous avons eu ensemble des moments inoubliables et des heures insupportables".

1962-1966: PLACE BONAVENTURE - ARCOP, Architectes
Éva Vecsei associée, chargée du design

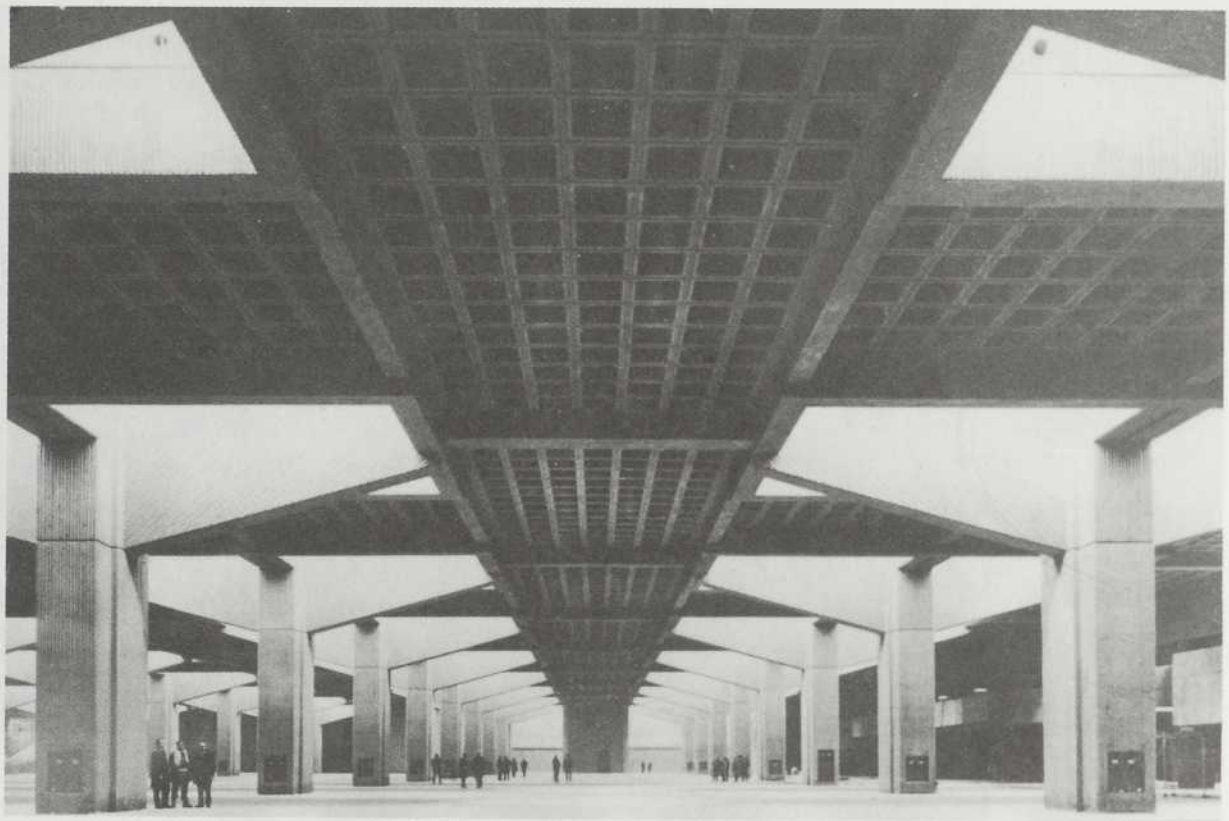

1973-1977: LA CITÉ
Éva Vecsei, Architecte

1984: LES HAUTIÈRES, VESCEI Architectes,
associé-e-s: André Vescei, Éva Vescei

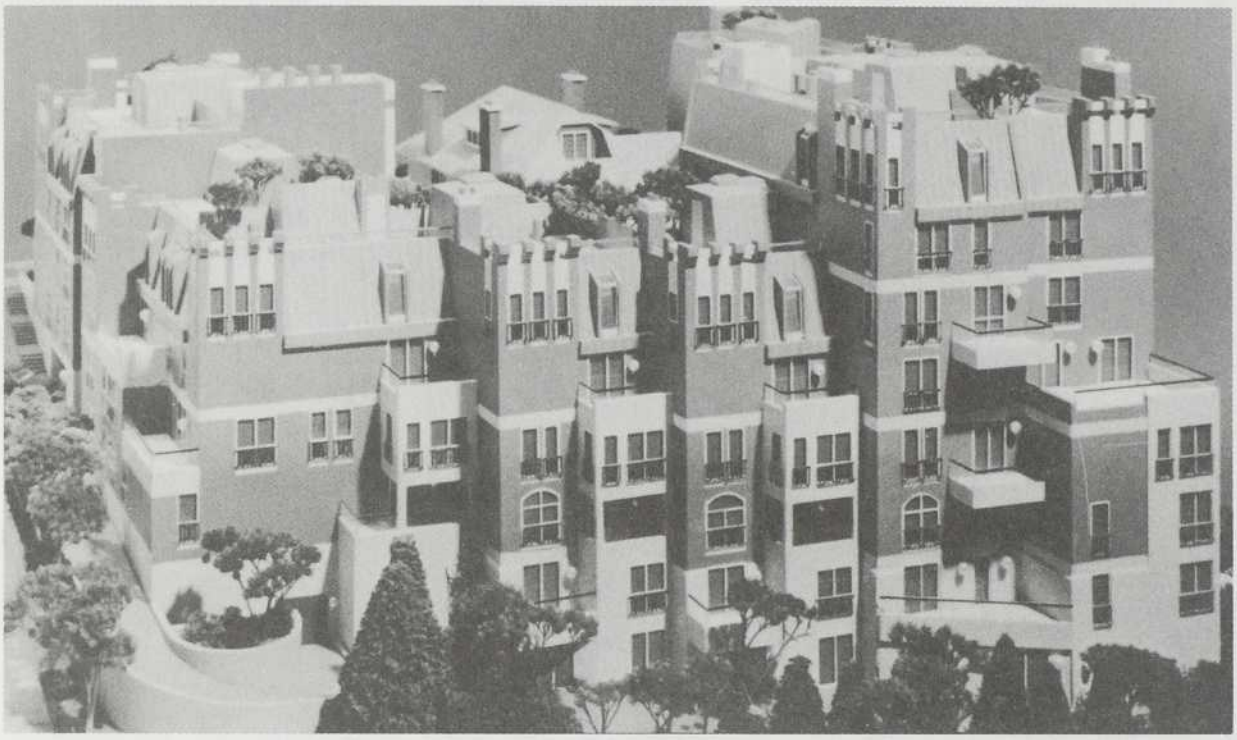

1984: COLLÈGE MARIE-DE-FRANCE. École primaire et gymnase
VESCEI Architectes, Associé-e-s: André Vescei, Éva Vescei

VESCEI, Architectes, associé-e-s: André Vescei, Éva Vecsei

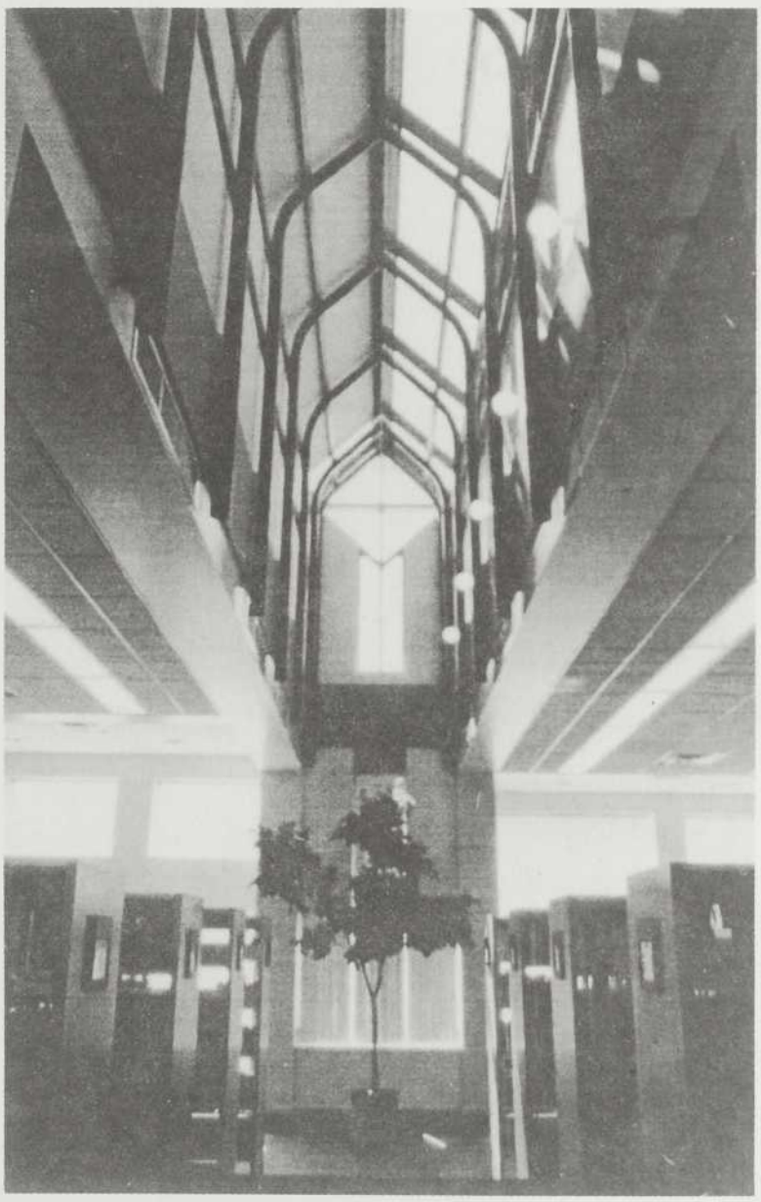

CRÉATION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Présentation

Lyne KURTZMAN

PRÉSENTATION

Lyne Kurtzman*

«Être désappropriée de l'histoire, c'est peut-être finalement
l'histoire la plus importante et la plus ordinaire
qui arrive quotidiennement aux femmes».

Ce propos exprime bien par le jeu du paradoxe les fondements qui ont vu naître et se construire la recherche et la pensée féministes depuis une vingtaine d'années. Il est d'Arlette Farge citée par les historiennes Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, toutes deux responsables de l'excellent numéro de *Recherches féministes*[1] consacré au temps et à la mémoire collective des femmes. Le colloque *Les Bâtisseuses de la Cité* s'inscrivait dans la perspective d'exercer la mémoire collective des femmes en documentant l'histoire et la vie montréalaise au-delà des représentations androcentriques traditionnelles. Ainsi que le commande un thème comme celui de la ville, une place importante est accordée aux travaux qui touchent la problématique de la création artistique et littéraire des femmes, conférant par l'occasion un intérêt neuf à la section *Études féministes* car ces dimensions s'y insèrent pour la première fois depuis sa création. Au total seize présentations réparties entre trois thèmes ont alimenté cette problématique de la création artistique et littéraire : **Création et vie musicales**; **Arts visuels et ville** et **Écritures de la ville**.

Sous la forme classique des communications scientifiques, ou sous celle de la réflexion personnelle ou du témoignage, la plupart des onze textes réunis ici donnent un aperçu de la perception masculine des femmes artistes et ont comme fil conducteur de montrer l'apport, le talent et l'imaginaire

---

* Lyne Kurtzman est agente de développement au Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal et responsable du protocole UQAM/Relais-femmes.

1 Micheline DUMONT et Nadia FAHMY-EID (dirs.), «Temps et mémoire des femmes», *Recherches féministes*, GREMF, Université Laval, volume 6, no. 1, 1993, p. 3.

particuliers des femmes dans différents domaines culturels comme la composition musicale, le théâtre lyrique, la vie musicale, la peinture, la murale, le roman, l'essai poétique, etc.

Création et vie musicales

Cinq textes composent la thématique *Création et vie musicales*. En premier lieu, Hélène Paul effectue un premier tour d'horizon de la place occupée par les femmes dans la vie musicale à Montréal dans la période de l'Entre-deux-guerres. Durant cette période où de nombreux efforts sont tentés pour doter Montréal d'infrastructures artistiques et la propulser au rang d'une métropole digne de ce nom, de nombreuses femmes s'engageront profondément dans la cause musicale. Plusieurs composantes du champ musical évolueront grâce à leur talent, à leur dynamisme et à leur esprit d'initiative: le théâtre lyrique, la musique instrumentale, l'enseignement et l'animation. Sans des musiciennes reconnues internationalement comme les Béatrice La Palme, Sarah Fischer, Jeanne Maubourg, Ethel Stark ou Yvonne Hubert, sans des religieuses convaincues qui ont fondé des écoles de musique ou d'art lyrique, le visage culturel et musical de Montréal aurait été tout autre. C'est ce que montre Hélène Paul.

Au cours de cette période, si les femmes interprètes et pédagogues ont pu voir durant cette période leur talent reconnu par la critique musicale, il en fut autrement pour celles qui choisissaient de composer de la musique de concert. La pratique des compositrices, observe Marie-Thérèse Lefebvre, ne commence à obtenir une certaine légitimité professionnelle qu'au début des années 60. À partir de cet angle particulier de la création musicale, Marie-Thérèse Lefebvre se demande s'il existe une musique dite féministe et propose trois critères permettant d'introduire la question. Ce qui l'amène à repérer quelques oeuvres se rapprochant de l'univers imaginaire des femmes dont *Transit* de Micheline Coulombe Saint-Marcoux (thème de la mère) et *Sakalava* de Sylvaine Martin (thème de l'érotisme latent). Mais, dans un premier temps, Madame Lefebvre trace à grands traits l'histoire de leur participation dans ce domaine où les préjugés masculins imposés par le milieu ont longtemps placer les femmes dans l'impossibilité de pratiquer le métier de compositrice de façon officielle.

Preuves vivantes que le champ de la création est aujourd'hui plus ouvert aux femmes, deux textes rédigés par de jeunes compositrices font suite à

ceux des chercheures Paul et Lefebvre. Isabelle Panneton et Sylvaine Martin-Kostajnsek partagent ici leur réflexion personnelle dans des écrits intitulés *Y a-t-il une musique virile?* et *La musique composée au féminin.* Enfin, comme dernière contribution sur ce thème, vous lirez un témoignage d'une grande pédagogue qui depuis 1956, à la radio et à la télévision, n'a de cesse de communiquer au public montréalais sa science et sa passion pour la musique: Maryvonne Kendergi. Son témoignage constitue un riche itinéraire dans le temps où elle nous présente des événements heureux et évoque la contribution particulière des réalisatrices d'émissions musicales avec qui elle a travaillé ou dont elle a suivi de près les travaux.

Arts visuels et ville

Dans le cadre de l'atelier *Arts visuels et ville*, la communication de Esther Trépanier traite de la façon dont les femmes artistes de Montréal ont abordé la ville dans leur production picturale. *Les femmes peintres de la cité* montre que l'intérêt pour la représentation urbaine est étroitement lié aux débuts de la modernité artistique dans le Québec de l'Entre-deux-guerres. Les points de vue de ces femmes sont divers observe l'auteure "témoignant aussi bien d'un rapport plus intimiste au sujet peint que d'une réflexion sur l'engagement social de l'art ou d'une exploration novatrice des procédés formels".

Francine Couture s'intéresse principalement à une oeuvre monumentale indissociable du paysage montréalais: *Le verre-écran intégré à la station de métro Champ de Mars de Marcelle Ferron.* Elle s'attarde surtout au contexte politique des années 1960 dans lequel Ferron a produit sa verrière, contexte où un débat sur l'art public opposant les figuratifs aux abstraits prit la forme d'une joyeuse querelle entre les "anciens" et les "modernes".

Suivant Ferron, une autre pionnière de l'art public dans la Cité: Rita Letendre. Dotée d'une puissance créatrice "qui n'est certes pas sexuée", elle a connu une évolution picturale vertigineuse, note Marie Carani dans *Le formalisme au féminin. Rita Letendre, peintre et muraliste.* Moins commentée et connue que celle des peintres masculins anti-conformistes des années 1940 à 1960, la démarche créatrice de Letendre n'en est pas moins rigoureuse, originale, exemplaire. Carani nous en fait la démonstration

solide et nous situe dans le continuum d'une démarche influencée à l'origine par une forme d'automatisme, mais qui définitivement optera pour le formalisme géométrique pour en arriver à revendiquer un art public monumental dans la Cité comme moyen de réfléchir sur le rôle social de l'artiste abstrait.

Écritures de la ville

Marie Morin: première religieuse, première écrivaine et historienne de la Nouvelle-France. Qui le sait? Chantal Théry ouvre le thème *Écritures de la ville* avec un point de vue fort intéressant sur Marie Morin qui, de 1697 à 1725, a rédigé les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal. "Marie Morin s'impose comme historienne de l'Histoire des femmes et de l'histoire dite *sans qualité*, valorise la petite histoire de la vie quotidienne, s'attache aux attributs qualitatifs plutôt que fonctionnels". Si les annales de la religieuse hospitalière ont été déconsidérées par les historiens traditionnels, elles sont réhabilitées ici à travers l'analyse de Théry intitulée *Marie Morin: vivante mémoire des amazones de Ville-Marie*. Couvrant plus de 60 ans d'histoire, ces annales écrites dans un langage coloré et sensible contiennent des récits et des remarques d'une sagacité merveilleuse sur les faits et gestes des pionnières de Ville-Marie. Les extraits choisis dans le texte nous en donnent un aperçu savoureux.

Elles dans la ville, un texte de Lori Saint-Martin nous invite à une promenade en compagnie de quelques écrivaines québécoises qui ont représenté Montréal dans leur fiction. Il y est question des liens qui se tissent entre Montréal, la ville, les femmes et l'écriture. Surgit aussitôt le nom de Gabrielle Roy dont le *Bonheur d'occasion* "est le premier grand roman de la ville" où la condition féminine s'éprouve dans une immense pauvreté urbaine. Puis celui de Nicole Brossard qui place Montréal au centre de son écriture, elle-même se confondant aux mouvements subversifs de la ville et ses personnages à sa géographie. L'écrivaine Francine Noël s'inspire de la ville comme un lieu familier devenue hostile à travers la prostitution et la violence faite aux femmes. Enfin, Madeleine Ouellette-Michalska dans *La maison Tresler* oblige à une réflexion sur les rapports entre colonialisme, patriarcat, féminisme, nationalisme et création littéraire.

Les voix migrantes se font de plus en plus entendre parmi les écrivaines. Comment s'y joue l'identité féminine? Comment les écrivaines venues d'ailleurs se disent-elles et comment disent-elles le Québec, Montréal en particulier, où elles sont venues se forger un nouvel avenir? Lucie Lequin abordent ces questions dans un dernier texte, très beau, intitulé *Elles disent leur dépaysement et bâtissent leur repaysement.* Son étude porte sur les écrivaines migrantes Anne-Marie Alonzo, Mona Latif Ghattas, Bianca Zagolin et Nadine Ltaif. À travers leur parole, elle explore la problématique de l'exil dans toutes ses dimensions et complexités, l'exil physique lié à l'immigration, mais aussi l'exil intérieur, intime ou spirituel.

CRÉATION ET VIE MUSICALES

Participantes

Hélène PAUL
Marie-Thérèse LEFEBVRE
Isabelle PANNETON
Sylvaine MARTIN-KOSTAJNSEK
Maryvonne KENDERGI

L'importance des femmes dans la vie musicale montréalaise entre les deux guerres: mythe ou réalité?

Hélène Paul*

En 1918, dans un article polémique intitulé "La légende de l'art musical et les musiciens de Montréal" - Léo-Pol Morin écrivait:

> ... des musiciens sérieux acceptent sans trop broncher que quelques "dames d'art" propagatrices averties du plus mauvais goût et imprégnées du moins serviable snobisme, dirigent (...) l'opinion et l'immobilisent dans un crétinisme déconcertant. Ces dames, groupées sous divers titres, organisées en salons ou en sociétés de bienfaisants tricotages, (...) exercent leur décourageante influence avec toute l'ampleur qui sied à leur condition et situation sociale. Les empoisonneuses!... Il convient de réagir brutalement et sans tarder contre l'envahissement systématique de ces femmes d'art surefféminées, expansives et pullulantes. Elles procréent ici les plus vigoureux germes de crétinisation[1].

Il faut dire, à la décharge de Morin, que sa plume n'a épargné aucun groupe de la société montréalaise, entre autres, ces "étonnants mystères d'inculture" que sont "certaines catégories d'hommes musiciens, (...), nés vides, avec un crâne complètement fermé à la musique"[2].

En revanche, l'éditeur du *Canada Musical*, Charles-Onésime Lamontagne, souligne, à chaque fois que l'occasion se présente, le talent et la

* Hélène Paul est professeure au département de musique de l'Université du Québec à Montréal.

1 *Le Nigog*, Montréal, janvier 1918, p. 16. En bas de page de son texte, Morin donne sa propre définition des dames d'art: "dames qui ont fait de l'art la distraction de leur désoeuvrement, qui en parlent à tort et à travers, le régentent arbitrairement et lui font beaucoup de mal".

2 *Ibid*, p. 16.

détermination des interprètes féminines et incite les plus douées à persévérer dans la carrière musicale.

Qu'en est-il vingt ans plus tard? Rappelant, dans ses *Mémoires*, la qualité du travail effectué par le Comité de propagande de la Société des concerts symphoniques, Wilfrid Pelletier précise avec humour qu'on avait eu sans doute d'excellentes raisons pour que ce Comité fût exclusivement féminin...[3]. Et, en 1941, au lendemain d'un concert de la Symphonie féminine[4] le critique musical du *Devoir* exprime son appui à Ethel Stark, la fondatrice de cet orchestre entièrement composé de femmes qu'il souhaite entendre plus souvent[5].

Si ces opinions nous donnent un aperçu de la perception masculine des femmes musiciennes, elles constituent également des éléments de réflexion sur l'apport de celles-ci dans la mise en place de la vie musicale montréalaise, à une époque marquante de son évolution. Dans quelles sphères ont-elles joué un rôle et celui-ci a-t-il été significatif? Quelle place ont-elles occupé dans le domaine de l'enseignement? Ont-elles été des ambassadrices valables à l'étranger? Les mentalités et les structures sociales ont-elles évolué sous leur action? Les faits parlent d'eux-mêmes et apportent une réponse non équivoque.

La vie musicale montréalaise entre les deux guerres: la recherche d'assises institutionnelles

Afin de mieux dégager l'apport des femmes durant cette époque décisive de la vie musicale montréalaise, il est utile de se rappeler les grandes lignes de notre histoire entre 1920 et 1940. D'emblée ressortent les efforts multiples pour doter Montréal des assises institutionnelles et artistiques indispensables à la vie culturelle d'une métropole. Trois domaines sont particulièrement visés: le théâtre lyrique, la musique symphonique et l'enseignement.

---

3 Wilfrid PELLETIER, *Une symphonie inachevée...*, Montréal, Leméac, 1972, p. 184.

4 La Symphonie féminine a été fondée en 1940 et dirigée par sa fondatrice pendant plus de vingt ans.

5 Frédéric PELLETIER, «L'orchestre féminin: un remarquable instrument et un fort intéressant concert», *Le Devoir*, vol. XXXII, no 264, 14 novembre 1941.

En 1913, la disparition de la prestigieuse Montreal Opera Company entraîne un vide long et difficile à combler. Une renaissance s'opère en 1917, grâce au coup d'envoi donné par madame Damien Masson (Marie Le Roy), une excellente pianiste qui bénévolement organise des spectacles d'opéra avec le concours de jeunes amateurs. Jusqu'en 1921, les musiciens tentent désespérément de mettre sur pied une troupe d'opéra permanente. Après sept tentatives infructueuses, la Société canadienne d'opérette Inc. voit le jour et, grâce au dynamisme d'Honoré Vaillancourt, connaît un succès retentissant tout au long de ses douze années d'existence. En 1936, les Variétés lyriques prennent la relève pour la plus grande joie des Montréalais comblés, pendant dix-neuf ans, par la magnificence des spectacles présentés au Monument national.

Dans le domaine de la musique instrumentale, on ressent de plus en plus la nécessité d'un orchestre symphonique permanent. Aux tentatives de Guillaume Couture (1894-1896), de Joseph-Jean Goulet (1898-1919) et d'Henri Delcellier (1920) s'ajoute, en 1927, celle du directeur de la Garde des Grenadiers, Jean-Josaphat Gagnier. Trois ans plus tard, Douglas Clarke fonde le Montreal Orchestra. C'est le pas décisif qui ouvre la voie à Wilfrid Pelletier. En 1934, le réputé chef d'orchestre du Metropolitan Opera fonde la Société des concerts symphoniques de Montréal qui devient en 1953, l'Orchestre symphonique de Montréal que nous connaissons aujourd'hui.

Les concerts s'organisent autour de ces deux pôles. Honoré Vaillancourt, Joseph Saucier, Lionel Daunais, José Delaquerrière, chantent fréquemment sur la scène montréalaise. Paul Dufault se fait entendre régulièrement à l'étranger et Rodolphe Plamondon, établi à Paris, a l'honneur d'être le premier Canadien à chanter régulièrement à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. Chez les pianistes, apparaissent de grands noms[6]: Alfred Laliberté, Stanley Gardner, Rodolphe Mathieu, Jean Dansereau, Léo-Pol Morin et Auguste Descarries qui tous doivent, pour survivre, compléter leur carrière de soliste par l'enseignement.

Bien que choyés par la qualité des orgues Casavant déjà installées dans plusieurs églises de Montréal, les organistes sont peu nombreux à se faire entendre en concert. Exception faite d'Arthur Letondal, d'Eugène Lapierre et de Benoît Poirier, rares sont ceux qui osent affronter

6 Les énumérations ont été établies en suivant l'ordre chronologique.

régulièrement le public en dehors des offices religieux. Quant au secteur de la musique de chambre, il est le parent pauvre de la vie musicale. Les Montréalais ne manifestent pas un enthousiasme délirant envers ce répertoire jugé difficile de sorte que les six concerts annuels du Quatuor Dubois n'attirent qu'un auditoire restreint. Les critiques musicaux, imprésarios et organisateurs de concert ont fort à faire pour élever le goût du public, plus friand d'accrobaties musicales que de véritable musique.

Autre préoccupation majeure: l'enseignement. Depuis la fin du XIXe siècle, tous les musiciens proclament la nécessité d'une institution d'enseignement supérieur. Fondé en 1904, le Conservatoire McGill devient, en 1920, une faculté de musique intégrée à part entière à l'Université McGill, mais il faudra attendre encore plus de vingt ans avant que ne se réalise le projet d'un Conservatoire entièrement subventionné par l'État. En 1942, le Conservatoire de Montréal voit enfin le jour. L'enseignement musical de niveau professionnel est désormais accessible à toutes les classes de la société.

C'est dans ce contexte de structuration que se situe la présence des femmes. Mais d'abord qui sont-elles?

La réponse à une "nécessité intérieure"

L'étude biographique des nombreuses femmes ayant joué un rôle significatif dans le domaine musical permet de mettre en lumière la convergence de certains aspects de leur carrière ou de leur personnalité.

Récipiendaires de bourses d'études confirmant leur talent, elles bravent les interdits familiaux ou sociaux et partent très jeunes étudier en France ou en Angleterre. L'exemple de Béatrice La Palme est significatif à cet égard. À 16 ans, la jeune violoniste[7] obtient la Bourse Strathcona qui permet au lauréat de poursuivre pendant au moins trois ans ses études au Royal College of Music de Londres. Il revient à cette jeune artiste, femme et canadienne-française, l'honneur d'être la première à obtenir cette prestigieuse récompense, l'année même de son institution, en 1895. Pauline

7 Encouragée par Emma Albani, Béatrice La Palme optera plus tard pour la carrière de chanteuse.

Donalda (1902), Sarah Fischer (1917) et Rose Goldblatt (1930) ont suivi ses traces par la suite.

En 1911, l'année de l'institution du Prix d'Europe par l'Académie de Musique de Québec, c'est encore à une femme, la pianiste Clotilde Coulombe, que revient le mérite de s'être classée première aux épreuves de cet exigeant concours. Jusqu'en 1940, dix jeunes étudiantes obtiennent cette bourse d'études et partent étudier en Europe[8]. Parmi elles, Gilberte Martin sera la première femme canadienne admise comme élève régulière au Conservatoire de Paris.

Si une conviction profonde liée à une compétence sans équivoque ont poussé ces femmes très jeunes à surmonter toutes les difficultés pour compléter leur formation à l'étranger, cette même passion les a conduites à s'impliquer dans des activités multiples. Artistes de concert, pédagogues, administratrices, animatrices de la vie musicale, compositrices, elles cumulent très souvent plusieurs de ces fonctions et jouent un rôle de premier plan dans plus d'une composante du champ musical. À titre d'exemple, mentionnons Pauline Donalda, fondatrice de l'Opera Guild of Montreal (1941), Jeanne Maubourg, metteure en scène et fondatrice de l'École d'art lyrique, Ethel Stark, violoniste et chef d'orchestre.

Femmes de défi et d'envergure, plusieurs de ces artistes feront connaître Montréal dans les capitales européennes, Béatrice La Palme, Pauline Donalda, Sarah Fischer, par exemple, tandis que d'autres joueront leur rôle d'ambassadrice dans la ville même où elles ont choisi de vivre. L'avancement de la cause musicale montréalaise sera pour toutes un impératif auquel elles ne pourront se soustraire.

---

8 Prix d'Europe attribué à des femmes entre 1911 et 1940; 1911: Clotilde Coulombe, piano; 1916: Graziella Dumaine, chant; 1917: Germaine Malépart, piano; 1919: Lucille Dompierre, piano; 1920: Ruth Pryce, violon; 1922: Anne-Marie Messénie, piano; 1927: Rita Savard, piano; 1930: Gilberte Martin, piano; 1935: Georgette Tremblay, orgue; 1939: Paule-Aimée Bailly, piano; 1940: Suzette Forgues, violoncelle.

... au service de causes multiples

Le Théâtre lyrique

Étant donné la nature du théâtre lyrique, les femmes y occupent un rôle de premier plan que personne ne songe à contester. De la Société nationale d'Opéra-Comique (1917) jusqu'aux Variétés lyriques, se profile l'évolution de nombreuses artistes qui ont fait leur début peu après la première guerre mondiale. Les programmes de la Société canadienne d'opérette et des Variétés lyriques témoignent de la diversité des rôles tenus par Jeanne Maubourg, Cédia Brault, Fabiola Poirier, Camille Bernard et Caro Lamoureux. Vedettes chères au coeur du public, elles ont contribué, par la qualité de leurs performances, à valoriser le répertoire léger de bonne qualité et à hausser le goût musical de nombreux spectateurs, préparant ainsi la voie au théâtre lyrique dramatique. Il convient de rappeler, à ce chapitre, l'apport de Marie-Thérèse Paquin, pianiste, accompagnatrice et répétitrice qui, dans le secret des coulisses, travailla sans relâche à la cause de l'opéra.

La musique instrumentale

La musique instrumentale, le piano en particulier, a attiré plusieurs femmes mais peu d'entre elles ont opté pour la difficile carrière de concertiste. Quelques-unes ont cependant émergé sur la scène locale: Germaine Malépart, entendue à diverses reprises en récital a été soliste invitée durant la première saison des Concerts symphoniques de Montréal et Yvonne Hubert, après son installation définitive à Montréal en 1926, a continué ici sa carrière comme chambriste avec son frère, le violoncelliste Marcel Hubert. Si la pianiste et compositrice Violet Archer se révéla fort originale en mettant ses talents de percussionniste au service de la Symphonie féminine, la pianiste et organiste Victoria Cartier compte parmi les premières femmes, sinon la première, à être titulaire d'orgues aussi prestigieuses que celles de l'Immaculée-Conception. Jusqu'en 1950, l'orgue est un fief réservé aux hommes ainsi que l'atteste la liste des organistes des églises de la métropole.

Chez les instrumentistes à cordes, au nom d'Ethel Stark déjà mentionné, s'ajoutent ceux de la violoncelliste Yvette Lamontagne et de la violoniste Jeanne Labrecque qui avec Albertine Morin-Labrecque ont fondé le Trio

de Montréal (1922), et celui d'Annettte Lasalle-Leduc dont la triple carrière de concertiste, de chambriste et de musicienne d'orchestre s'est prolongée dans la critique musicale.

Imprégnées des meilleures traditions européennes, certaines ont manifesté un esprit d'avant-garde, en particulier dans le choix des oeuvres inscrites à leur programme de concert. Ainsi, lors du Festival de musique canadienne donné à la salle Windsor, le 19 mars 1929, Annette Lasalle et Cédia Brault, toutes deux convaincues de la nécessité de faire connaître les oeuvres des compositeurs canadiens, se sont jointes au pionnier de la musique moderne au Canada, Léo-Pol Morin, et ont interprété des oeuvres de Tanguay, Mathieu, Champagne, Callihou, etc. La critique remarqua le caractère exceptionnel de cette soirée.

Dans l'ensemble, les journalistes musicaux n'ont manifesté aucune concession ou condescendance, aucune discrimination envers les femmes. En tant qu'interprètes, elles reçoivent des critiques d'une teneure équivalente à celles de leurs confrères masculins. La technique, l'interprétation, le choix du programme, la tenue, sont passées au crible selon la mentalité, les normes et le vocabulaire de l'époque.

L'enseignement

S'il est un secteur où les femmes et particulièrement les religieuses ont manifesté un dynamisme et un esprit d'initiative remarquables, c'est bien celui de l'enseignement. Convaincues de l'importance des arts dans la formation de la jeunesse, les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie intègrent la musique dans leurs institutions. Nommée directrice des études musicales en 1920, soeur Marie-Stéphane fonde, douze ans plus tard, en 1932, l'École supérieure de musique d'Outremont, devenue en 1951, l'École Vincent d'Indy. La réputation d'excellence de cette institution est telle qu'il est superflu de répéter tout ce qui en a déjà été dit. Il faut cependant insister sur le rôle de précurseur de sa fondatrice, dont la force de caractère exceptionnelle a su vaincre toutes les résistances que son statut de femme et de religieuse pouvait susciter. Formée à l'école française, elle sut transmettre ici le meilleur de cette grande tradition tout en établissant les programmes d'études à partir de divers modèles recueillis à Londres, Vienne et Bruxelles. Particulièrement renommée pour ses classes de piano de chant, l'École de musique d'Outremont a, dès les débuts, fait appel aux

meilleurs professeurs: Alfred Laliberté, Claude Champagne, Rodolphe Plamondon, Léo-Pol Morin, Jean Dansereau et Yvonne Hubert, pour ne rappeler que les principaux[9]. Quel a été l'impact de cette école et de sa fondatrice? Wilfrid Pelletier apporte un précieux témoignage:

> Cette grande éducatrice a été une inspiration pour le jeune Conservatoire. Il en est résulté, entre les deux institutions, une concurrence de bon aloi. Nous ne pouvions faire mieux que ce qui se faisait à l'École Vincent d'Indy, Soeur Marie-Stéphane est un autre grand nom à retenir dans notre histoire musicale[10].

Même recherche de qualité et d'excellence chez les Dames de la Congrégation de Notre-Dame qui, en 1926, jettent les bases de l'École normale de Musique. Là aussi, on fait appel au support des pédagogues les plus compétents et dès la fin de la première année d'activités, la qualité de l'enseignement est sanctionnée par un jury de musiciens professionnels dont Victoria Cartier.

D'autres communautés ont eu un impact considérable sur la qualité de la vie musicale. À l'une d'elles, les Soeurs de Sainte-Anne, l'on doit le *Dictionnaire biographique des musiciens canadiens*. Publié en 1935, cet ouvrage constitue un élément important de notre mémoire musicale.

Cette implication des religieuses dans l'enseignement et la musique a coloré de façon déterminante la vie musicale montréalaise. Bien avant les hommes, les femmes ont eu accès à des études musicales de qualité. La conception de la musique comme art et divertissement est probablement responsable de cette situation. Quoiqu'il en soit, en dehors des fanfares ou des leçons privées, les jeunes garçons n'ont guère eu la possibilité de s'ouvrir à la musique. Le résultat a été longtemps visible: jusqu'à récemment, la majorité des élèves des facultés de musique était féminine.

Plusieurs autres écoles sont nées sous l'impulsion des femmes. Fondée en 1918 par Jeanne Maubourg et Albert Roberval, l'École d'art lyrique et dramatique se spécialisa dans l'enseignement de toutes les disciplines reliées à l'opéra: pose de voix, mise en scène et maintien, interprétation des rôles lyriques, etc. Fabiola Poirier, Fleurette Beauchamp, Caro Lamoureux et Pierrette Alarie ont été ainsi solidement imprégnées de tous les aspects de

---

9 L'énumération est établie d'après l'ordre d'entrée des professeurs à l'Institution.

10 Wilfrid PELLETIER, *op. cit.*, p. 222.

la tradition lyrique française. Dans la même foulée, le studio fondé par Béatrice La Palme et Salvator Issaurel devient rapidement l'un des centres culturels de la métropole, comme celui de Céline Marier admirable pédagogue qui, après de nombreux succès en Europe, se consacra à l'enseignement privé et à l'organisation de spectacles d'opéra, sans support financier d'aucune sorte. Cédia Brault, Caro Lamoureux et Lionel Daunais ressortent de l'importante liste d'artistes façonnés eux aussi sur le moule du modèle lyrique français[11].

La formation des jeunes enfants a préoccupé Camille Bernard. Peu de temps après son retour d'Europe, cette artiste polyvalente, connue comme chanteuse, comédienne et diseuse, fonde, en 1929, une école de diction et de musique, le Théâtre des Petits, appellation qui désignera par la suite, une populaire émission radiophonique diffusée sur les ondes de CKAC.

La situation est tout aussi dynamique dans l'enseignement du piano. Victoria Cartier, fonda l'École de piano Paris-Montréal (vers 1898-1923), Caroline Racicot, le Conservatoire du même nom (1910-1918) et plus tard, avec l'aide de quelques collègues dont la chanteuse Rose MacMillan, l'École de musique de Montréal (1921), Yvonne Hubert, l'École Alfred Cortot destinée à propager en Amérique l'enseignement de son maître. En dépit de la courte existence de celle-ci, Yvonne Hubert, l'une des grandes pédagogues du piano, a formé dans les nombreuses institutions où elle a dispensé son enseignement, un nombre incalculable de musiciens qui oeuvrent aujourd'hui dans tous les secteurs de la vie musicale.

Durant sa carrière de pianiste, compositrice et pédagogue, Albertine Morin-Labrecque a accordé une large part de son temps aux questions reliées à l'enseignement. Faisant une synthèse de ses expériences, elle a mis ses talents de compositrice au service de la pédagogie. Plusieurs ouvrages dont *L'Art d'étudier le piano* (1922) et une *Méthode de piano* en deux volumes ont été, pendant de nombreuses années, un outil fort utilisé par les pianistes en herbe.

Et puis, il y a toutes celles dont le nom est passé à l'oubli et qui, dans l'ombre de leur maison privée, ont contribué à faire du piano l'instrument de musique par excellence. Ces humbles enseignantes ont permis à la musique de devenir partie intégrante de la vie quotidienne de plusieurs

11 Céline Marier a étudié à Liège et à Paris, avec Romain Bussine.

foyers montréalais, ravis de découvrir, la musique de salon du *Passe-Temps*[12].

L'animation

Artistes, les femmes n'ont pas négligé pour autant les aspects organisationnels de la mise en place de la vie musicale. Il serait impardonnable de ne pas souligner en tout premier lieu, le centenaire de la fondation du Ladie's Morning Musical Club. Fondé en 1892 par Mary Bell, le Ladie's Morning triomphe de toutes les difficultés et, en dépit de la crise de 1929, continua ses activités selon les critères d'excellence qui ont fait sa réputation. Plusieurs artistes internationaux ont été entendus pour la première fois à Montréal, (Gieseking en 1928 et Horowitz en 1930) grâce à cette institution qui, pendant ces années, a été fortement marquée par la personnalité de madame Arthur Léger[13]. Avec un flair incroyable, Cécile Hone Léger savait détecter les jeunes artistes prometteurs ou user de son don de persuasion pour faire venir à Montréal un artiste célèbre. En plus de la série de concerts par abonnements, le Ladie's Morning institua un système de bourses destiné à aider les jeunes en début de carrière.

Peu connue et valorisée à Montréal, au début du siècle, la profession d'imprésario était semée d'embûches de sorte qu'il fallait beaucoup de témérité pour ouvrir une agence musicale. Évelyne Boyce ne recula devant rien et en tant qu'organisatrice de concerts fit venir plusieurs vedettes internationales à la salle Windsor et au His Majesty's.

Dans cette même veine, madame Athanase David a joué un rôle capital dans la fondation de la Société des concerts symphoniques de Montréal et la création des Festivals de Montréal, en 1935. Jean C. Lallemand a loué la finesse, la culture et le dynamisme de madame David[14] née Antonia Nantel, dont la solide formation musicale en chant et piano avait été perfectionnée à Paris, avec Marmontel. Selon Wilfrid Pelletier:

---

12 Périodique consacré à la musique, à la littérature et au théâtre, ainsi qu'à la mode et aux sports, il a paru de 1895 à 1949 avec une interruption de 10 ans, entre 1935 et 1945.

13 Fille du musicien Jules Hone, Cécile Léger a été à trois reprises, présidente du Ladie's Morning Musical Club 1915-1918, 1921-1924, 1929-1932.

14 Bertrand YAC, *Jean C. Lallemand raconte*, Montréal, Louise Courteau éditrice, 1987, p. 122-125.

> elle avait ce coup d'oeil sûr qui embrasse à la fois un projet et ses implications, (...) elle était une volontaire chez qui les obstacles avaient le don de décupler les énergies (...) Une vraie Walkyrie, prête à toutes les chevauchées fantastiques[15].

Cette Walkyrie travaille d'arrache-pied avec Pelletier pour l'établissement des Matinées symphoniques et se dévoua avec ardeur à la cause qui lui tenait le plus à coeur, celle des Festivals de Montréal. C'est grâce à cette organisation qu'en 1940, le public montréalais a pu voir et entendre la version intégrale de *Pelléas et Mélisande*[16].

Mythe ou réalité?

Les faits rapportés dans ce rapide tour d'horizon sont suffisamment éloquents pour donner la réponse au questionnement de départ. Sans l'apport substantiel des femmes pendant cette période décisive de notre histoire musicale, le visage culturel et musical de Montréal, aujourd'hui, serait tout autre. Mythe ou réalité? La question ne pourra jamais plus se poser.

---

15 Wilfrid PELLETIER, *op. cit.*, p. 189 et 198.

16 Il importe de rappeler l'immense apport de toutes les femmes qui, dans l'ombre, ont soutenu et secondé leur mari, permettant à ces musiciens de persévérer dans la voie difficile qu'ils avaient choisie. Cette réflexion a été faite par la fille d'Auguste Descarries, madame Francine Descarries, professeure au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, lors de la période de questions.

Existe-t-il une musique dite féministe?

Marie-Thérèse Lefebvre*

Cette interrogation découle d'un premier travail de recherche sur la présence des femmes dans la création musicale au Québec[1] et nous la formulons de façon plus précise aujourd'hui: dans le cadre de la musique de concert[2], peut-on parler de musique féministe au même titre que nous parlons de musique classique ou moderne, de musique québécoise ou américaine, de musique afro-américaine et amérindienne, de musique des jeunes ou des aînés, c'est-à-dire de musiques représentant des courants esthétiques, des lieux géographiques, des groupes culturels ou sociaux. Peut-on également classifier la musique par genre (gender music)?

Pour répondre à cette question, je propose dans un premier temps de présenter les grandes lignes de cette histoire de la participation des femmes à la création musicale au Québec et de proposer, en second lieu, quelques critères nous permettant d'étudier les particularités féministes de cette production.

Histoire

Les objectifs poursuivis lors de notre première recherche furent les suivants:

* Marie-Thérèse Lefebvre est musicologue et professeure à la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

1 Publié aux Éditions du Remue-ménage en 1991.

2 Par musique dite de concert, on entend la musique occidentale écrite depuis le Moyen-Âge jusqu'au XXe siècle, incluant la musique moderne, contemporaine, actuelle, électroacoustique. Nous excluons de cette définition et pour les fins de cette recherche la musique folklorique, ethnique, populaire et le jazz.

. à la lumière d'un inventaire, constater l'existence et le dynamisme de ces compositrices et souhaiter que ce volet de notre histoire musicale trouve place dans l'histoire culturelle du Québec;

. démystifier l'aspect très "masculin" de ce métier; nous avons d'ailleurs utilisé le terme "compositrice" pour s'éloigner de l'ambiguïté contenue dans les termes rencontrés dans la littérature tels "compositeures" (préséance du masculin), "femmes-compositeurs" (anglicisme), "femmes-compositrices" (redondant) et "cette compositeur" (terme invariable qui démontre l'unisexisme du métier);

. mieux appréhender cette prise en charge par les femmes du langage musical pour exprimer leur sensibilité et leur façon de saisir le monde.

Nous proposons donc un panorama historique divisé ainsi:

. les préalables	La Nouvelle-France	1642-1760
	Le Régime anglais	1760-1867
	La Confédération	1867-1918
. les acquis	Les religieuses	1918-1939
	Les pionnières laïques	1939-1959
	Les revendicatrices	1960-1980
	La jeune génération	1980-

L'historien Marcel Trudel nous apprend que les fondateurs de Montréal, Paul Chomedey de Maisonneuve et Madame de la Peltrie, jouaient l'un le luth et l'autre la viole[3]. Elizabeth Gallat-Morin et Jean-Pierre Pinson, musicologues spécialistes de cette période, rapportent:

> qu'il y eut quantité de Demoiselles de la Ville à qui on apprenoit des cantiques spirituels et des Motets et qui les chantoient soit au sermon soit au salut.[4]

---

3 Marcel TRUDEL, *Initiation à la Nouvelle-France*, Toronto, Holt, Rinehart & Winston, 1968, p. 287.

4 Elisabeth GALLAT-MORIN, «Un manuscrit de Cantiques à Montréal au 18e siècle», *Revue de musique des universités canadiennes*, vol. 11/2, 1991, p. 68.

et que les Ursulines, dans cette lointaine et difficile Nouvelle-France, de façon discrète mais avec ténacité

> s'efforcèrent de choisir, conserver et entretenir ce qui leur semblait être les meilleurs moyens alors possibles (et permis) de chanter leur passion[5].

Pour entendre cette musique, je vous réfère aux excellents enregistrements de l'Ensemble Nouvelle-France dirigé par Louise Courville.

Le Régime anglais voit naître les premières écoles privées dans l'enseignement de la musique où on y enseigne surtout le piano et un critique de l'époque écrit:

> La flexibilité et la douceur de leur organe, la vivacité de leurs sentiments sont des avantages trop connus pour s'y arrêter. Si leur faiblesse leur interdit quelques instruments trop pénibles, la souplesse et la délicatesse de leurs doigts les invitent à s'en dédommager par beaucoup d'autres[6].

Paraît également à cette période quelques essais de copistes: *Les Carnets* de Rachel Frobisher de 1793 et *Les Cahiers* de Cécilia Lagueux de 1817 sont parmi les premiers manuscrits de musique profane écrits par les femmes.

À partir de 1840, la parution de partitions insérées dans des journaux comme *La Minerve*, *Le Ménestrel* et éventuellement l'édition si importante de la musique en feuille contribuent à rendre la musique plus accessible aux femmes qui ne reçoivent de la formation musicale que l'apprentissage d'un instrument mais non celui de l'écriture et de la théorie.

Les débuts de l'industrialisation et de l'urbanisation caractérisent les premières décennies qui suivent la Confédération. Ces années sont également témoins des premières discussions autour des mouvements féministes et de l'apparition, dans les journaux, d'un discours critique sur le rapport des femmes à la musique (et des clichés qui perdurent encore aujourd'hui sur les raisons biologiques et/ou psychologiques de

---

5 Jean-Pierre PINSON, «Quel plain-chant pour la Nouvelle France? L'exemple des Ursulines», *Revue de musique des universités canadiennes*, vol. 11/2, 1991, p. 21.

6 J.R.D., «Le courrier de Québec», 28 janvier 1807, in J.BOURASSA-TRÉPANIER et L. POIRIER, *Répertoire des données musicales de la presse québécoise*, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 54.

l'incapacité? de la femme à composer la musique. On assiste alors à l'institutionnalisation de l'enseignement musical dans les couvents (et en particulier l'enseignement de la composition) et au développement de la musique de salon, cette musique d'agrément qui met en valeur, par ses textes et par le décorum qui entoure la pratique de cette musique, l'amour, la famille et les valeurs morales véhiculées par l'Église. On peut se référer en particulier à la revue *Passe-Temps* (1894-1949).

Une figure d'exception se détache de cette période: celle d'Albertine Morin-Labrecque (1886-1957) qui, à son retour d'études en Europe, devient compositrice, historienne et pédagogue.

Après 1918, les premières oeuvres apparaissent d'abord chez les religieuses qui composent surtout pour les besoins fonctionnels de la communauté. Elles ont laissé peu d'oeuvres à caractère profane; mentionnons cet *Andante pour Quatuor à cordes* composé en 1935 par soeur Marie-Stéphane, fondatrice de l'École de musique Vincent d'Indy et *Le jeu de ma subconscience*, oeuvre vocale écrite en 1948 par soeur Reine Décarie, de la même communauté des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Elles ont, par ailleurs, mis en place un réseau d'écoles de musique pouvant offrir un programme de composition et surent recruter les meilleurs professeurs de l'époque qui, autour de 1929, réintégraient le Québec après plusieurs années d'études en Europe dont Rodolphe Mathieu, Léo-Pol Morin, Auguste Descarries, Claude Champagne.

À partir des années 1950, devant l'impossibilité de pratiquer ce métier de façon officielle, quelques femmes qui auront étudié la composition au Québec avec Claude Champagne (Isabelle Delorme, Jeanine Vanier, Jeanne Landry) et à Paris auprès d'Olivier Messiaaen (Françoise Aubut, Jocelyne Binet), poursuivront leur carrière dans l'enseignement des techniques d'écriture et deviendront les premières professeures de la génération marquante de cette décennie, Serge Garant, François Morel, Gilles Tremblay, Clermont Pépin.

Au début des années 1960, ce métier sera progressivement reconnu de façon professionnelle chez les femmes et ce, malgré plusieurs embûches

que notre regrettée Catherine Lord souleva en 1975 dans son article "Pourquoi la création est-elle si difficile pour les femmes?"[7].

Retenons quelques noms parmi ces revendicatrices: Micheline Coulombe Saint-Marcoux (1938-1985) qui a écrit plusieurs oeuvres dont *Alchera* (1973) sur un texte de Nicole Brossard et *Transit* (1985) en collaboration avec l'écrivaine France Théorêt. En 1983, Gisèle Ricard présente à Québec *Pass'Ange* alors que Marcelle Deschênes crée *Operaaaaah*, deux oeuvres sur la genèse de la création. Cette dernière commente ainsi la composition:

> Comme dans la musique sorcière sans doute impure, je veux d'abord promouvoir les valeurs non officielles que les détours culturels et politiques nous ont contraints à abandonner et ainsi revenir à l'écoute de nos gestes, nos regards, nos mains, nos ventres, nos lèvres, nos odeurs, nos passions, nos sons, nos paroles, nos rires, nos cris, notre imagination pour retrouver la dimension perdue...[8]

Anne Lauber ainsi que Maya Badian et Rachel Laurin développent de leur côté une écriture presque purement instrumentale et plus traditionnelle.

Enfin, parmi le groupe de la jeune génération qui témoigne, par sa production dans les années 1980 d'une orientation de plus en plus marquée vers le multimédia, mentionnons: Michelle Boudreau, directrice de la compagnie "Musiques itinérantes" dont l'une des oeuvres *Raz de Marées*, (1978) prolonge un texte de Nicole Brossard.

Ginette Bertrand propose, pour souligner le 8 mars 1992, une installation sonore intitulée *Le Pélerin*, oeuvre multimédia produite en collaboration avec Yolande Brouillard, peintre, Céline Deguise, poète et Nicole Morel, photographe.

Nicole Carignan signe *L'Abandon* (1984), musique instrumentale s'inspirant d'une célèbre sculpture de Camille Claudel.

Roxane Turcotte écrit *T'exit pas* et *Amore* en 1987.

---

7 Catherine LORD, «Pourquoi la création est-elle si difficile pour les femmes?», *Châtelaine*, 6 juin 1975.

8 Marcelle DESCHENES, *Notes du programme de la Société de musique contemporaine du Québec*, 143e concert, 1982/1983.

Marie Pelletier écrit presque uniquement de la musique vocale, telle *Vox Libidis* (1989), une satire sur le rôle et les comportements masculin/féminin dans l'opéra traditionnel.

Linda Bouchard, installée à Montréal après un long séjour aux États-Unis où elle s'est fait connaître comme compositrice et chef d'orchestre, a plus d'une cinquantaine d'oeuvres à son répertoire.

Diane Chouinard a écrit en 1991 *In Memorian* sur un texte de Diane Ischa-Ross pour souligner le douloureux anniversaire de la tragédie de Polytechnique.

Enfin, deux anciennes élèves de Micheline Coulombe Saint-Marcoux, (qui participent à cette conférence: Sylvaine Martin qui a poursuivi des études à Paris et à Vienne durant six ans et qui a fondé le groupe "Paris-Montréal" avec la pianiste Louise Bessette et le compositeur Serge Provost. Elle a écrit *Sakalava* (1985) sur un texte de Thérèse Renaud et *Massareno* (1986) oeuvre pour deux pianos en hommage à la chorégraphe allemande Pina Bauch.

Isabelle Panneton enseigne à l'Université Concordia depuis son retour d'Europe en 1987 où elle a étudié avec Philippe Boesmans. Parmi ses oeuvres, retenons *Chants d'aoûst* (1991) écrit pour la flûtiste Lise Daoust et la pianiste Louise Bessette et *Écho* (1991) sur un texte de Daniel Guénette.

Musique féministe

Parmi les nombreuses oeuvres de ces compositrices, nous avons choisi de mentionner celles qui mettent en évidence des liens avec des poétesses, sculpteures, chorégraphes, ou qui s'inspirent de propos sur les femmes ou encore qui répondent à des commandes d'interprètes féminines. Ceci pour nous permettre d'introduire maintenant la question de l'existence d'une musique féministe.

Pour y répondre, faisons d'abord la distinction entre deux niveaux: le discours intrinsèque de l'oeuvre musicale et le discours sur (ou autour de) l'oeuvre musicale.

Le langage musical d'une oeuvre ne peut se substituer à un discours verbal. La musique, tout comme les anges, n'a pas de sexe. Par contre, un ou une artiste, peut, pour démontrer une forme d'engagement, situer son geste créateur dans un contexte donné, soit en ajoutant un commentaire approprié (par exemple, la citation de Marcelle Deschênes citée plus haut), en s'appuyant sur un texte poétique féministe (les choix de textes de Nicole Brossard, France Théorêt ...), en présentant la pièce sous forme d'hommages (Pina Bauch, Camille Claudel ...) ou en écrivant pour une interprète en particulier (Lise Daoust, Louise Bessette ...).

On pourrait donc établir trois critères nous permettant de définir l'engagement féministe d'une oeuvre musicale:

. la musique vient appuyer des intentions avouées dans des notes de programme ou dans des textes plus élaborés (*L'Abandon* de Nicole Carignan, *Massareno* de Sylvaine Martin, *Chant d'aoûst* d'Isabelle Panneton;

. la musique fait appel à d'autres médias (poésie, peinture, sculpture, danse...) permettant ainsi des associations qui veulent témoigner de cette volonté de l'artiste de prendre possession de la voix, du geste et de l'image pour exprimer un monde imaginaire au féminin;

. la production musicale devient suffisamment importante et sur un laps de temps suffisamment long pour qu'une tradition s'installe et qu'un groupe dit "les compositrices" soit reconnu comme tel par la collectivité (comme on reconnaît aujourd'hui en peinture ce groupe dit "les femmeuses").

Quelques oeuvres répondent aux deux premiers critères et le contenu de cette production exprime de plus en plus l'imaginaire féminin (le corps, le cri, la genèse, la fuite du temps...). Pensons à l'attente interminable de la mère dans *Transit* de Micheline Coulombe Saint-Marcoux, aux visions sorcières de l'univers des émotions de Marcelle Deschênes, aux chorégraphies qui accompagnent la musique de Ginette Bertrand, au temps immuable que représente le nomosphase, instrument conçu à partir de plusieurs métronomes et inventé par Michelle Boudreau, au monde dérisoire que décrit la musique de Marie Pelletier, à l'érotisme latent de

Sakalava de Sylvaine Martin, et on se rapproche de l'univers imaginaire de la femme.

Mais il faudra un peu plus de temps et de changements culturels dans notre société pour que le troisième critère trouve sa place, c'est-à-dire qu'une tradition de musique féministe émerge de la production musicale actuelle et que l'on puisse parler d'une "femmeuse musique québécoise".

Y a-t-il une musique virile?

Isabelle Panneton*

À la question: "Écrivez-vous de la musique virile?" je répondrais par une autre question: "Y a-t-il une musique virile, une musique qui soit uniquement virile?"

Les oeuvres d'art, qu'elles aient été accomplies par des hommes ou par des femmes, sont toujours empreintes de la dualité homme-femme; par là même, l'art échappe au discours sexiste qui refuse à la femme l'accès à la création. En fait, de tout temps, les oeuvres ont témoigné de l'importance de la féminité dans le processus même de la création, ne serait-ce qu'à travers la notion de gestation qui lui est si intimement liée.

Les femmes d'aujourd'hui souffrent-elles de n'avoir pas ou peu de modèles féminins auxquels se référer? La question ne se pose pas: le modèle, c'est l'oeuvre, avec ses ambiguïtés, ses contradictions, ses ombres et ses lumières. Bref, des lieux et des espaces qu'hommes et femmes peuvent à loisir appréhender, apprécier, utiliser comme base de réflexion pour leur propre recherche.

En musique, les compositrices dont on a retenu les noms au fil des siècles sont peu nombreuses; il convient de rappeler que celles qui démontraient du talent et qui manifestaient le désir de composer (et elles sont nombreuses) étaient confinées à écrire de la musique de salon, c'est-à-dire une musique qui était destinée à être jouée et entendue dans des lieux réservés aux femmes. Il était hors de question pour elles de poursuivre des études plus poussées dans le domaine de la composition, ou même d'écrire pour des formations plus importantes; par conséquent, impossibilité "technique" de se développer à laquelle s'ajoutait le poids d'un inconscient collectif qui condamnait toute tentative de s'épanouir en dehors du champ

* Isabelle Panneton est compositrice pianistique.

qui leur était "naturellement" assigné. La situation, aujourd'hui, est évidemment très différente: les femmes ont conquis de nouveaux champs d'action dont celui de la création où elles peuvent s'épanouir au même titre que les hommes.

Il ne se trouve personne d'assez fou, en 1992, pour courir le risque d'affirmer qu'une femme ne peut composer de la musique. Cependant, lorsqu'il s'agit de porter un regard critique sur les oeuvres, il est surprenant de constater à quel point les propos demeurent, à maints égards, sexistes.

Voici deux exemples éloquents:

- un compositeur à propos de l'oeuvre d'un collègue: "ça manque de couilles";
- un compositeur à une compositrice: "votre oeuvre est magnifique, c'est viril, très masculin et très réussi!

D'une part, on constate que la notion de réussite, même entre hommes, est directement associée au caractère de virilité d'une oeuvre. Mon premier réflexe a toujours été de m'amuser de ce genre de propos et de passer outre. Tout simplement parce que pour moi, la question de savoir si les femmes, n'ayant pas de "couilles", ont les moyens de composer, ne s'est jamais posée: je ne me sens donc nullement menacée par de tels commentaires. À la limite, jouant le jeu, il m'arrive de trouver que certaines oeuvres de compositeurs mâles "manquent de rondeurs"... Cependant, le deuxième exemple ci-dessus oblige à une certaine réflexion: affirmer que l'oeuvre d'une femme est réussie parce qu'elle est supposémment virile, c'est à nouveau maintenir la femme hors du domaine de la création. C'est affirmer qu'elle ne peut pas avoir réussi une oeuvre en tant que femme. Le principe est en soi dérangeant, mais davantage encore le fait que l'on prive ainsi la femme d'un commentaire de fond, d'un discours critique qui utiliserait une terminologie propre au langage musical.

La femme comme l'homme est aux prises avec des problèmes de conception, de forme, d'idées et de technique. L'un des aspects les plus exigeants du travail du créateur consiste justement à développer un regard critique sur sa propre évolution. Le discours sexiste, qu'il s'adresse aux

hommes ou aux femmes, en plus d'être réducteur, constitue une entrave à une meilleure appréhension de la complexité du phénomène musical.

Il ne s'agit pas d'asexuer ou de neutraliser le commentaire critique sur la musique: il y a certainement quelque chose de l'ordre de la sexualité qui se joue constamment à l'intérieur de la création. Mais il faut souhaiter que certaines personnes cessent d'afficher leur problème face à la sexualité en associant la réussite à la performance virile et - faut-il en déduire - l'échec à la performance féminine.

Je terminerais en m'adressant à ceux qui prétendent que les femmes n'ont encore rien "bouleversé" dans le domaine de la composition. Un petit calcul s'impose ici: en près de huit cents ans de libre accès à l'univers de la création musicale, le nombre de compositeurs vraiment géniaux est somme toute restreint. D'un siècle à l'autre, on les compte sur les doigts d'une main! Donnez nous donc encore quelques décennies....

La musique composée au féminin

Sylvaine Martin-Kostajnsek*

Peut-on parler d'une musique typiquement féminine et peut-on parler d'une musique féministe dans le domaine de la musique dite "grande musique" ou musique sérieuse? D'abord on doit poser la deuxième question car on trouve encore de nos jours, dans le grand public comme dans le public spécialisé, des doutes quant à l'originalité et au génie des femmes dans ce domaine de la création artistique. Par conséquent, l'expression "musique de femme" ou "musique féministe" est toujours d'actualité. Elle est d'autant plus nécessaire qu'elle exprime la volonté de valoriser le travail des femmes dans ce domaine et de le distinguer de celui des hommes et qu'une discrimination plus ou moins avouée demeure.

On peut maintenant aborder la première question et parler de musique "féminine", celle qui est désormais libérée du préjugé. La question est très pertinente, irremplaçable, parce qu'ainsi on prend en considération les valeurs que cette musique véhicule en rapport avec celles de sa compositrice et qu'on s'interroge sur ce qui la différencie avec celle qui est depuis toujours représentée, la musique dite "masculine". Autrement dit, ce que la musique dite "féminine" exprime de différent dans l'expérience de la vie, dans l'émotion qu'elle suggère et ce qu'elle a d'original dans sa contribution au monde de la musique.

Mon témoignage de compositrice sera ma façon de répondre à ces deux questions. En me référant à mon expérience personnelle, en me rappelant mon apprentissage et ce qui a été mon terrain d'évolution vers une écriture de la musique, à partir de l'enfance.

Je me souviens qu'à l'origine de mon désir d'écrire de la musique se trouvait tout simplement l'**admiration** et le **goût** pour les grandes oeuvres

* Sylvaine Martin-Kostajnsek est compositrice pianistique.

musicales auxquelles j'ai pu avoir accès sur disques dès l'âge de sept ans. C'étaient des 78 tours qui réunissaient des mouvements favoris du grand public. On passait alors de la *3e Symphonie* de Beethoven, par le ballet *Le Casse-Noisette* de Tchaïkowski, à *L'Inachevée* de Schubert, dernière plage. C'était, pour une enfant de mon âge, un mélange de bonheur et de très forte impression d'où est venue la décision de vouloir "faire pareil". Entreprise audacieuse et périlleuse à venir...

Puis, par l'intermédiaire de cours de piano, j'ai pu développé des petits morceaux écrits à tâtons, mais demeurait la question de savoir quand j'aurais des professeurs de composition. À cet âge déjà, j'ai rencontré une première difficulté: personne ne pensait à enseigner la composition aux enfants au même titre qu'un autre instrument de musique et la requête faisait même sourire les gens. Pendant des années une attente fade menait souvent à la ruine les premiers élans de confiance. Plus tard, quand, enfin à l'université on trouvait l'enseignement de cette matière, on risquait de rencontrer un nouveau problème, une sorte d'incrédulité tenace, face au fait qu'une femme puisse écrire de la musique elle aussi *comme un homme*. Peut-être y avait-il là également un refus d'admettre que des femmes puissent exercer un art réputé **abstrait**, refus qui rappelle étrangement celui des médecins du XVe siècle (formés à l'université) vis-à-vis des guérisseuses (de formation artisanale mais reconnue efficace) qui, dans les plus tristes des cas, furent considérées comme des sorcières.

Mais les femmes avaient déjà démontré leur ténacité; elles n'allaient pas quitter le ring de sitôt; et peut-être qu'à ce moment-là une "rage d'écrire" est installée: j'ai éprouvé des moments de suffocation et un besoin d'écrire qui tenaient et qui tiennent encore de l'obsession. Cela ressemblait probablement à l'urgence décrite à propos des grands compositeurs classiques, mais de nouveaux éléments décuplaient cette nécessité: celle de faire reconnaître un travail de femme dans un domaine depuis toujours réservé aux hommes. Ici, il y a un parallèle à faire avec des marginaux de notre société, *marginalité* étant entendu dans le sens d'une *partie de la population qui vit à part et qui revendique des droits spécifiques qui leur sont interdits jusqu'alors*, je nomme les homosexuels. Pourtant, étant toujours des hommes, on considérera avec plus de clémence, leur marginalité dite "artistique"; tandis que notre marginalité à nous, les compositrices, était définie non pas comme une *partie* de la société des hommes, comme chez les homosexuels, mais d'être issue de la totalité de la société féminine. La marginalité, une nouveauté en fait, était d'être les

toutes dernières arrivées dans le domaine, un phénomène historique qui n'a pas de précédent connu.

Cette situation originale nous nuira comme elle pourra nous rendre intéressantes, dépendant de la plus ou moins bonne foi de chacun. Une chose est certaine: cela a commencé dans une indifférence grossière, à peine déguisée, de la plupart des hommes, même de génie quelques fois; cela s'est souvent passé au milieu de commentaires désobligeants, nous confinant même parfois au "ghetto". Ce dernier aspect, le ghetto du concert de musiques composées exclusivement par des femmes est probablement le plus facile à admettre parce qu'il aura servi de véritable passage pour faire accepter *comme naturelle*, normale, une nouvelle réalité, celle des femmes-compositeurs, et parce qu'il relève bravement le défi de *forcer l'admission* de ces dernières: grâce aux manifestations du féminisme dans le cadre de concerts on aura obligé la société à jeter un regard précis sur la question. Il faudra cependant réintégrer bientôt les rangs des concerts "normaux" pour ne pas justifier une isolation permanente. Décrites de cette manière on dirait que les deux étapes se succèdent *dans le temps*, mais dans les faits, elles se reproduisent alternativement parce qu'il faut garder la main à la barre dans les temps actuels pour ne pas retourner à d'anciens préjugés.

À propos des "préjugés", ma collègue, la compositrice Isabelle Panneton, a fait état, du vocabulaire fortement sexué qui sert à qualifier le travail de composition: un thème *masculin* vs un thème *féminin* dans une oeuvre, une oeuvre *virile*, etc. Sa remarque m'a frappée dans ce sens: c'est une terminologie qu'on retrouve dans les livres de musique de la fin du XIXe siècle, comme ceux du compositeur et pédagogue Vincent d'Indy, à une époque où continuait de régner la fascination pour la science et le goût très appuyé pour les catégories de toutes sortes: les races supérieures et les races inférieures, le comportement masculin et le comportement féminin, etc. Avant ces livres, il n'y a pas de textes en musique qui soient aussi spécifiques et qui s'attardent autant sur le *genre*, masculin ou féminin, qui se manifeste dans le contenu émotif et structurel des oeuvres musicales. Cela m'avertissait de quelque chose, de la possibilité d'un "avant" de ce vocabulaire qui aurait été moins sexiste. Une affirmation, entendue récemment à la télévision - je n'en connais malheureusement pas l'auteure - venait renforcer mon intuition: il semble que les femmes ont occupé beaucoup plus de place et ont eu plus de liberté d'action dans les milieux artistiques **avant** la Révolution Française. (On parle ici des femmes de

milieu riche évidemment; les femmes comme les hommes de milieu pauvre n'avaient aucun accès aux beaux-arts à moins d'avoir un talent remarquable). Par la suite, la morale et les principes de cette nouvelle société, d'après la Révolution, dite "libre, fraternitaire et égalitaire", auraient paradoxalement figé le rôle des femmes dans trois types: la femme idéale et asexuée, la femme-mère et, finalement, la putain, rôles qui ne laissaient remarquablement aucune place à une quelconque initiative. Ce qui surprend, c'est que dans une époque comme la nôtre chargée d'expériences futures et qui se montre prête aux émancipations de toutes sortes, on retrouve des hommes jeunes, extrêmement habiles à manipuler le "fourbi" technologique actuel, qui se laissent prendre à utiliser et à défendre des expressions nées d'une époque scientifique révolue, vidées de leurs sens, désuettes et sans rapport avec les moyens techniques dont ils disposent pour qualifier une oeuvre musicale. C'est ainsi qu'on entend fuser dans les halls des concerts d'oeuvres contemporaines "c'est une oeuvre forte et virile", "qui a des couilles", expressions qui ne font ni sourciller, ni sourire l'assistance. Bref, on est en pleine confusion et seules ces expressions, comme des signes légers, épars, nous renseignent sur le degré d'amodernité dans ce milieu de la musique contemporaine qui se veut pourtant précurseur de toutes les modes en musique.

Il est aussi un fait notable. Le terme de compositrice qu'on retrouve dans les définitions des dictionnaires comme *Le Petit Robert* ("compositeur-trice: personne qui compose des oeuvres musicales") existe depuis **1450.** C'est donc dire que, dans ce temps-là, le phénomène était suffisamment accepté pour qu'il soit devenu courant dans le langage au point d'être répertorié dans un dictionnaire par la suite. Que s'est-il passé? Quelle formidable rupture y-a-t-il eu dans l'histoire pour qu'on abandonne, entre autres, l'usage de ce terme et qu'il faille le réactualiser au XXe siècle? Parce que de nos jours on se demande, sérieusement, si on doit dire femmes-compositeurs, compositeures, ou compositrices, comme s'il s'agissait d'une pure et nouvelle invention. Il y a dû avoir un fameux bouleversement des moeurs pour qu'on remette en question des acquis aussi solides qui sont identifiés parfaitement par les linguistes, et une toute aussi extraordinaire amnésie a dû en découler puisqu'on retrouve dans les journaux de l'époque de Victor Hugo des journalistes qui crient à l'hérésie, au ridicule éhonté, dès qu'une dame veut présenter une oeuvre symphonique, ou de moindre envergure, à sa façon. Si la disparition de l'usage du terme "compositrice" dans le vocabulaire n'est pas une

constatation réjouissante, elle a au moins l'intérêt objectif de renseigner sur les avatars de l'histoire et de remettre en place certaines choses.

À propos du contenu émotif de mes oeuvres, le contenu structurel étant inspiré des mêmes écoles que celles de mes collègues masculins, elles rendent régulièrement hommage à l'oeuvre de femmes et d'hommes, en littérature, peinture ou en sciences, et aux femmes et hommes de la rue. Je me rapporte à ma condition féminine quand cela me permet de rappeler l'injustice trop souvent faite au travail féminin en général, pourtant le même à **tous les titres** que celui masculin (et on le sait). Cette injustice est insolemment mise en évidence par l'inégalité des salaires. En ce qui a trait aux expériences spécifiquement féminines, - l'enfantement, la maternité, le combat pour la justice faite aux femmes, - je les évoque avec joie et plaisir mais surtout avec un **très grand sérieux** car la question féminine m'apparaît être devenue un pivot de la refonte morale et philosophique du XXe siècle. Cela est vrai dans toutes sortes de domaines et pour donner un exemple en littérature, voyons ce que dit Amin Aaman, libanais né à Beyrouth d'une famille grecque catholique, qui, dans son dernier roman *Le premier siècle après Béatrice,* manifeste cette inquiétude du sort qui attend les femmes au XXIe siècle. L'idée à la base de son roman est simple:

> Puisque la science permet désormais de prévoir avant sa naissance le sexe d'un enfant, comment ne pas envisager qu'un jour, le machisme et la tradition aidant, on risque de se retrouver dans un monde peu à peu privé de femmes? De même il y a des signes qui ne mentent pas comme "la découverte il y a 3 mois au Soudan d'un curieux rassemblement de milliers d'enfants. Tous des garçons". Où sont passées les filles?[1]

Je me ressource abondamment par cette question de **la survie des femmes dans les sociétés actuelles et futures,** car cette question montre des ambivalences extrêmes et entraîne des réflexions et des discussions émotives intenses, chez les hommes comme chez les femmes, et j'ai le privilège de pouvoir rendre cette émotion en musique. En effet, c'est une question qui transpire, à mon avis, à tous les niveaux du vécu humain - amour, travail, société - et qui est maintenant incontournable comme toutes les autres questions vitales de cette fin de siècle.

---

1 Josette ALIA, «Amin Maalouf, conteur du troisième millénaire. L'homme qui aimait les femmes», *Le Nouvel Observateur*, no 1433.

Et ainsi, si on me demande s'il existe un sujet **particulier** qui me touche suffisamment pour penser à le choisir spé-ci-fi-que-ment et en faire l'objet d'une oeuvre, je peux nommer celui des vies extrêmement difficiles faites aux femmes dans le monde musulman. En effet, je suis toujours anéantie par ce qu'on lit de nouvelles quotidiennes là-dessus; je peux dire pour ma part avoir des réactions vraiment émotives à ce sujet et que j'aimerais traduire et sublimer en musique. Dans cette situation précise, écrire de la musique devient pour moi la scène d'un véritable combat politique, qui me concerne directement, et auquel je veux pouvoir prendre part spontanément sans qu'"on" m'oppose les frontières culturelles, car je considère que, comme femme, j'ai un lien direct avec les autres femmes, un terrain de connivences qui frappe par son évidence.

La communication musicale à travers des femmes que j'ai connues

Maryvonne Kendergi*

C'est un honneur, une responsabilité; c'est aussi une joie de participer à cet événement. Au risque de vous décevoir, cependant, je ne vais pas être ici "porte-parole de la musique contemporaine au Québec", pour la bonne raison que cela s'est fait maintes fois et cela se fera encore. Ce titre, j'en laisse la définition à celles qui vont prendre la parole après moi, notamment d'eux d'entre elles Marie-Thérèse Lefebvre et Mireille Gagné mes anciennes élèves de mes cours d'*Histoire de la musique au Canada* et de *Musicographie* à la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

La communication: Je m'arrêterai à sa double définition. D'abord, celle qui s'applique à ce que nous faisons ici même: un texte livré à un colloque ou un congrès. Mais, c'est la deuxième définition que je retiendrai: la communication, lieu de transmission de connaissances et donc de relation, de liens. Et s'il est un instrument de communication c'est bien la musique. Non seulement pour la musicienne qui vous parle, mais pour TOUS et TOUTES, sans barrières de langue ou de frontières.

Cela, je l'avais vécu dès 1933 comme pianiste de concert. J'avais 18 ans et j'étais bien décidée à oeuvrer dans le domaine du concert commenté, surtout dans les milieux universitaires de Paris et d'ailleurs. Mais, 25 ans plus tard, avec l'interruption de la guerre et autres circonstances étrangères à notre sujet, le piano a fait place à la parole médiatrice. En effet, de passage à Montréal à l'été 1956, je suis engagée presque involontairement par Marc Thibault, alors directeur des programmes radio du réseau français de Radio-Canada, me donnant à présenter des enregistrements des Festivals d'Europe. Pour commenter les oeuvres /souvent en première audition/ je décide, pour ma deuxième saison, d'aller sur les lieux

* Maryvonne Kendergi est professeure émérite à l'Université de Montréal et porte-parole de la musique contemporaine au Québec.

interroger les créateurs, créatrices et interprètes et de diffuser leurs propos aux auditeurs. Ces entretiens, "confidences à tue-tête" /je cite Jean Cocteau me parlant au Festival de Menton en 1957/ je les ai utilisés dans mes cours de la Faculté de musique de l'Université de Montréal lorsque j'y ai été engagée en 1966. C'est la raison pour laquelle j'ai accepté que mes propos portent sur: *Les femmes et la musique à Radio-Canada.*

Je parlerai surtout de celles que je connais pour avoir travaillé avec elles, ou pour avoir suivi de près leurs travaux, et vous verrez que c'est déjà très substantiel.

Les femmes et la musique à la télévision

En saluant en premier **Rachel Moride**, qui a été l'assistante de notre regretté Pierre Mercure dans toutes les émissions inoubliables et irremplaçables de *L'heure du concert.* (Pierre Mercure a été réalisateur d'émissions musicales à la télévision de 1952 à 1965; il venait d'achever *TOI/Loving* de Murray Schafer lorsqu'il mourut en France dans un accident de la route, le 29 janvier 1966. Il avait 39 ans). Notons ici le rôle essentiel, en télévision particulièrement de l'assistante qui est la mémoire du plan et du regard du réalisateur. C'est avec Rachel Moride et Pierre Mercure que j'ai eu mon baptême de collaboratrice à la caméra, lorsqu'ils m'ont emmenée à New York, en mars 1962, interroger Varèse sur Debussy, pour une émission spéciale du centenaire de ce dernier. Il y a eu aussi, en 1964, une émission avec *Refrain für drei Spiele* de Stockhausen, où j'avais à faire s'exprimer en quelques secondes (sic) sur leur rôle, Serge Garant au piano, Gilles Tremblay au célesta, et Guy Lachapelle aux percussions. Expérience inoubliable du direct à la caméra. Il faut espérer que Radio-Canada aura conservé, dans ses archives, cette émission-mémoire de deux disparus.

Deux réalisatrices de télévision s'imposent à notre attention par la qualité de leurs travaux, dont je peux témoigner sans y avoir pour autant collaboré. D'abord, **Yolande Catrice** qui, s'étant spécialisée dans les entretiens avec des compositeurs et des interprètes, a signé plusieurs "rencontres" qui sont devenues des documents d'archives. Elle a quitté Radio-Canada il y a deux ans. Mais **Évelyne Robidas**, sur qui je voudrais m'arrêter, est encore là. Spécialiste du grand spectacle, elle est "le contre-poids le plus lourd" à ses collègues "mâles" de la télévision, les

Pierre Morin, James Dormeyer. Après avoir été assistante de Jean-Yves Landry, Évelyne Robidas est devenue réalisatrice à part entière depuis 1977. C'est donc sa 16e année de production de programmes majeurs. Il n'est donc pas question que je vous les cite tous. Sa première réalisation, en septembre 1977, fut le concert du 75e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Québec, accompagné d'un entretien enregistré à New York avec Wilfrid Pelletier qui avait été le directeur artistique de l'Orchestre de 1951 à 1966. En 1984 /vous allez trouver qu'Évelyne Robidas est une spécialiste des anniversaires!/ elle produit le concert de clôture du cinquantième anniversaire de l'Orchestre symphonique de Montréal. Pour y avoir assisté, /je puis vous assurer que c'est une gageure. Le lieu d'abord: au Forum de Montréal /oui le temple du hockey/ et l'oeuvre: *la Huitième de Mahler*, dite "*Symphonie des Mille*" à cause, vous le savez, du nombre d'exécutants. Quand on sait ce que cela représente déjà d'en faire un enregistrement en studio et qu'il faille le prendre à l'image, en public et dans un lieu aussi inadéquat d'acoustique... on imagine l'exploit que ce fut. Ce concert du Forum a été suivi d'une tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal aux États-Unis (San Francisco, Chicago, New York) et en Europe (Londres, Paris, Genève, Berlin) ainsi qu'à Québec, Toronto, Vancouver. Tournée, dont Évelyne Robidas a assuré la couverture, comme on dit dans le jargon du métier, et la diffusion à l'automne 1985. En 1989, c'est l'Orchestre mondial dont elle fait la retransmission, en direct, par satellite, depuis la salle Wilfrid-Pelletier de Montréal: dans la *Neuvième Symphonie* de Beethoven, sous la direction de Françoise Legrand - la soeur de Michel Legrand - les chorales de San Francisco, Genève, Moscou et Montréal, sont en simultané. Si bien, qu'à un moment donné, elle doit coordonner la participation des gens de Moscou s'en allant travailler, alors que ceux de San Francisco commencent à peine la soirée! Enfin, j'achève avec le projet le plus immédiat d'Évelyne Robidas: elle présente en mai 1992, à la Basilique Notre-Dame, le *Te Deum* de Berlioz par l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Charles Dutoit, en ouverture aux "Célébrations-Montréal 1642-1992". Vous conviendrez avec moi qu'Évelyne Robidas devra passer à l'histoire de la télévision de Radio-Canada où elle aura aussi ses "trésors d'archives". Passons maintenant aux autres femmes qui devraient passer à l'histoire.

Les femmes et la musique à la radio FM de Radio-Canada

Ce sont de véritables abeilles. Je dois vous dire ici que même si je ne veux pas être musicologue puriste, j'ai fait mon travail de recherche: à la réalisation, elles sont 14 sur 25 /elles étaient même 15 avant le départ récent à sa retraite d'Huguette Paré/. Elles sont 8 sur 12 à l'animation, elles sont 16 sur 19 à l'assistance aux programmes, et 7 sur 8 à la direction des programmes; avec à leur tête, **Louise Champeau** qui persiste à se dire chef intérimaire pendant le congé de maladie du titulaire du poste Denis Regnaud. De celui-ci, un ancien de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, je peux vous dire qu'il est exceptionnel. Donc, je dois reconnaître qu'il y a des hommes "très bien" et que je suis la première à aimer travailler avec eux - certains tout au moins!

Revenant à nos "dames de la radio", je vais m'arrêter sur celles avec qui j'ai eu la joie profonde de travailler et je les citerai par ordre alphabétique. **Lorraine Chalifoux**, réalisatrice des *Musiques en mémoire*, avec l'assistance de Loretha Boileau, a comme animatrice Élisabeth Gagnon. Pour la septième année, c'est la même équipe: on a le sens de la fidélité dans le travail! Par ailleurs, Lorraine Chalifoux assure, en alternance avec Guylaine Picard, *Les feux de la rampe*, dont l'animatrice est Janine Paquet. C'est, vous le savez peut-être, tous les après-midis de semaine à Radio-Canada.

Johanne Goyette, avec Évangéline Pelletier comme assistante et Colette Mersy comme animatrice, elle diffuse *La chronique du disque*, deux heures en direct le samedi matin; mais elle avait eu auparavant la série hebdomadaire *Suite canadienne* pendant quatre saisons de 39 émissions, véritable source de connaissance d'oeuvres souvent inédites et qui ont été enregistrées en grand nombre en concert. En projet immédiat, la même équipe produira cet été une émission d'une heure, le dimanche matin, *Montréal, au fil des notes*, donnant avec des éléments d'archives, commentaires et oeuvres, la musique à Montréal des deux cents dernières années.

Une dame avec qui j'ai eu beaucoup de joie à travailler à plusieurs reprises, c'est **Huguette Paré** qui a produit *La chronique du disque*, en direct, pendant une vingtaine d'années et *Musiciens par eux-mêmes*, également au-delà de vingt saisons. Huguette Paré est maintenant à sa retraite et je veux lui rendre ici un hommage spécial d'affection et de respect pour son

travail. Sa série de compositeurs et d'interprètes d'Europe et d'ici est un trésor inestimable dont j'espère que Radio-Canada assure la conservation.

Pauline Paré, soeur cadette d'Huguette, est entrée en 1970 à Radio-Canada. Elle diffuse, entre autres, les concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal en direct, depuis 1979. Elle a également diffusé plusieurs des concerts de la CRPLF (Communauté des radios publiques de langue française) en simultané aux deux réseaux de Radio-Canada et avec la Belgique, la France, la Suisse, les trois pays européens de cette communauté radiophonique.

Je terminerai avec Hélène Prévost et Michèle Vaudry.

Le nom d'**Hélène Prévost** est attaché à la musique réputée difficile, parce que hors du répertoire, et qu'elle diffuse depuis 1985, en 39 émissions hebdomadaires par année, avec Nataly Laguë comme assistante et les animatrices Janine Paquet puis, jusqu'à l'automne dernier, Colette Mersy. Cette émission de *Musique actuelle* est vraiment une émission de "pointe". Il y a plus de quatre ans que je ne suis pas retournée en Europe, mais je me demande s'il y a quelque chose d'analogue en France? Et je réponds tout de suite que j'ai bien l'impression que non: un bloc de 120 minutes par semaine, à l'affût de tout ce qui émerge, sans exclure des oeuvres moins dérangeantes, et par ailleurs, soulignant des anniversaires ou des événements... À ce propos, je veux noter avec émotion le travail extraordinaire qui a été fait par Hélène Prévost et son équipe pour rendre hommage à la mémoire d'Olivier Messiaen, le dimanche 3 mai dernier. Je sais qu'ils ont passé plus de trente heures, soit à colliger des éléments d'archives qu'ils sont allés écouter à travers tous les enregistrements qu'on avait à Radio-Canada pour y repérer les voix de Messiaen et d'autres, soit à essayer de recueillir des témoignages immédiats. Le résultat, là encore, devient un document. Fait intéressant à noter: à *Musique actuelle*, Hélène Prévost a régulièrement à coordonner trois ou quatre hommes co-animateurs et ils sont, tout comme elle, compositeurs. Mais c'est avec deux jeunes femmes - Marie-Claude Sénécal et Sylvie Lécuyer - qu'elle a produit de janvier à mars 1987, sept émissions, sept "matches" de *JIM/Jeu d'improvisation musicale*, l'analogue en musique de la *LNI/Ligue nationale d'improvisation*. Le tout en direct du Spectrum de Montréal. Pour y avoir été invitée, je puis vous assurer que c'est vraiment "emballant"! On en parle encore... J'achève avec Hélène Prévost, en disant qu'avant *Musique actuelle* elle a assuré en AM, de 1978 à 1985, sept saisons

d'émissions quotidiennes, en direct, avec des titres qui en disent long *Culbutes, Bouchées doubles, C'est du Jolis, L'oreille musclée.* Hélène Prévost est de toute évidence une véritable "grande dame" de la musique vivante à la radio de Radio-Canada.

Je ne peux passer sous silence **Michèle Vaudry** réalisatrice avec laquelle j'ai travaillé. C'est avec elle que j'ai eu la joie de faire la première série de mes *Trésors d'archives*, en 1986. Par la suite, j'ai essayé de suivre ses travaux car, depuis 1989, elle réalise *L'Écran sonore*, que vous écoutez peut-être - en tout cas il faudrait l'écouter - tous les dimanches à midi: 120 minutes à raison de 39 émissions par année. Ce titre définit, d'une part, un magazine, et d'autre part, un élément de concert qu'on y ajoute toujours, provenant des régions du Québec et de l'Ontario. Le magazine va parfois au-delà de l'actualité, avec des sujets thèmes: la gratuité des concerts dans les Maisons de la culture de Montréal, l'environnement sonore, la musique et les autres arts, et tout récemment, la viole de gambe à propos du film *Tous les matins du monde*. Merveilleux travail d'équipe auquel se joignent son assistante Thérèse Lauzon et ses animatrices Francine Moreau et Catherine Perrin.

Il me reste à mentionner parmi ces "Femmes et la musique à Radio-Canada", la réalisatrice **Francine Laurendeau**, même si son émission hebdomadaire *À l'écran*, est consacrée au cinéma. Elle y traite souvent de la place de la musique dans le film; lors du récent FIFA (Festival international du film sur l'art), j'ai d'ailleurs eu le plaisir d'y parler de films consacrés à Bela Bartok, Arvo Pärt, Xenakis, etc.

Je conclus en vous disant simplement que j'espère avoir ouvert la porte et la voie à des recherches dans un domaine qui devrait intéresser toute notre société, vu les nombreux moyens dont nous disposons maintenant pour la "communication".

ARTS VISUELS ET VILLE

Participantes

Esther TRÉPANIER
Francine COUTURE
Marie CARANI

Les femmes «peintres de la cité»

Esther Trépanier*

Si l'on en croit les critiques, l'art moderne a un sexe. C'est en tout cas ce qui ressort de la lecture des textes qui, dans la presse francophone montréalaise de la période de l'Entre-deux-guerres, en appellent à un art certes encore figuratif mais non académique, non nationaliste, novateur et personnel. Cet art donc a un sexe: il est masculin et les qualificatifs de "viril" et de "mâle" lui sont régulièrement accolés sous la plume de Henri Girard au *Canada*, de Reynald à *La Presse* et aussi de Gérard Morisset, de Maurice Gagnon et de quelques autres. À l'opposé, l'art académique est traité par Girard, dans ses critiques du Salon du Printemps de l'Art Association ou des expositions de l'Académie royale des arts du Canada, de "cuisine artistique", "d'amusement délicat de mondain", de "babillage très gentil" ou, pire encore, de "féminin" de "sucré" et de "joli". Il dénonce alors "Ces mains féminines [...] qui sans être toujours féminines" ont, dans "l'excès de tendresse et de sentimentalité", "dans la mélasse" et le "jus de réglisse" "torturé des tubes et des tubes de couleurs" pour "copier de gentilles petites fleurs, des arbres mignons, des gazons suaves", à l'encontre bien sûr, du "sentiment du beau, qui ne va pas sans virilité"[1].

Or, au sein de la "phalange de ces jeunes modernes" — pour reprendre l'expression de Reynald — on trouve bon nombre de femmes dont plusieurs compteront, en 1939, parmi les membres fondateurs de la Société

* Esther Trépanier est professeure au département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal.

1 Voir, entre autres, dans sa chronique «La vie artistique», Henri GIRARD, «Le Salon du Printemps», *Le Canada*, le 27 mars 1931, p. 1; «Le Salon d'Automne», *Le Canada*, 11 décembre 1931, p. 1; «Le Salon du Printemps», *Le Canada*, 13 avril 1933, p. 2-3, etc.

d'art contemporain[2]. Leur travail retient d'ailleurs l'attention des critiques tout autant que celui de leurs collègues masculins. Sans entrer dans une analyse des textes de ces critiques, analyse qu'il serait du reste fort amusant d'effectuer, il convient de souligner que les louanges que ces messieurs adressent à ces femmes utilisent un vocabulaire qui connote ce qui pour eux représente la quintessence d'une production artistique digne de ce nom: la virilité. Ainsi, dans les années 1920, Albert Laberge dans *La Presse*, parlant des œuvres de Mabel May (1877-1971) qu'il compte "au premier rang de nos peintres", souligne son "robuste talent", sa "forte originalité", son "vigoureux et solide métier"[3]. Son successeur à *La Presse*, Reynald, déclare quant à lui, à propos des œuvres de Jori Smith (n. 1907): "[...] quelle virilité chez une femme peintre que l'on sent en voie de transformer son réalisme en synthèse"[4]. À propos d'une exposition de la Women's Art Society, où dit-il, on trouve "des femmes douées (qui) peuvent se consacrer à la peinture en amatrice sans être obligées de tout sacrifier au genre sucre-à-la-crème", il regrette néanmoins "l'absence, cette année d'œuvres plus viriles, plus solides qui eussent rehaussé comme jadis l'atmosphère commune"[5]. Quant à Girard, alors que dans ses critiques au journal *Le Canada* ou à la *Revue moderne* il souligne, à l'occasion, le caractère féminin, la grâce de "l'éternelle Ève" à propos d'expositions d'artistes femmes dont la production lui apparaît plus conventionnelle, il s'enthousiasme plus résolument pour des femmes qui, telle Sarah Robertson (1891-1948), sort "hors les sentiers battus", dont l'art est "violent", "viril", "sincère", à la "recherche d'autre chose"[6] et fait preuve de "hardiesse" de crânerie, de tempérament; qui, telle Marguerite Paquette,

---

2 À sa fondation en 1939, la Société d'art contemporain de Montréal compte 26 artistes membres dont 7 sont des femmes. À sa dissolution en 1948, elle comptait 46 artistes membres dont 15 femmes. Voir les listes fournies par C. VARLEY dans, *The Contemporary Art Society/La Société d'art contemporain, Montréal 1939-1948*, Edmonton, The Edmonton Art Gallery, 1980, p. 40.

3 Voir Albert LABERGE, «Des artistes qui affirment des beaux dons», *La Presse*, 21 janvier 1922, p. 2 et «Causerie en marge du Salon du Printemps», *La Presse*, 3 avril 1923, p. 10.

4 Dans la chronique «L'activité artistique» REYNALD (pseudonyme de Ephrem-Réginald Bertrand) «Nos aspirants au modernisme résolu», *La Presse*, 23 décembre 1939, p. 45.

5 REYNALD, «Émile Brunet, un des nôtres», *La Presse*, 12 décembre 1936, p. 31.

6 Voir Henri GIRARD, «La vie artistique», *La Revue moderne*, t. 10, no 9, juillet 1929, p. 13 et à la chronique «Le mois artistique», «Expositions de peinture féminine chez Eaton», *Le Canada*, 1er mars 1933, p. 1.

"ne peint pas pour les âmes débiles"[7]; qui, telle Prudence Heward (1896-1947), s'exprime "carrément, crûment, sans emphase et sans littérature"[8]; qui enfin, telle Jori Smith présente un "art plus audacieux, plus mâle oserais-je dire"[9].

Avant la Seconde guerre mondiale l'art moderne reste essentiellement, sauf de rares exceptions, un art figuratif. Les artistes revendiquent alors la liberté de sortir non seulement des poncifs de l'académisme mais aussi d'un art national qui, bien que timidement audacieux, n'en contraignait pas moins les peintres, francophones comme anglophones, à l'illustration du terroir ou du paysage. Les modernes veulent au contraire s'ouvrir aux tendances internationales, s'inspirer de Cézanne, des post-impressionnistes ou encore de leurs collègues américains réalistes, précisionnistes ou autres. On délaisse le territoire national pour se consacrer, au niveau des sujets peints, à la figure humaine et aussi à la représentation urbaine. La ville, dans ce contexte particulier, apparaît à la fois comme un espace moderne, plus représentatif de la vie contemporaine dont la représentation permet aux artistes non seulement d'expérimenter de nouveaux procédés mais aussi "d'être de leur temps", soucis qui, durant la période de la Crise économique, s'articule chez certains et certaines à un désir de produire un art plus impliqué socialement.

Or, parmi les femmes peintres professionnelles certaines consacreront une partie, parfois mineure, parfois majeure, de leur production à la représentation de Montréal. Elles le font sous divers modes qui traduisent assez bien les premières manifestations sur la scène montréalaise d'un art qui se voulait "moderne".

Abandonnant la grandiloquence des paysages du Groupe torontois des Sept, les femmes peintres qui composent majoritairement le Beaver Hall Hill Group vont surtout s'intéresser à la figure humaine. Portraits d'amies, d'artistes, de femmes, d'enfants, etc. Ceux-ci ne cèdent toutefois pas à la mièvrerie qui avait caractérisé le genre, en particulier en ce qui concerne les portraits d'enfants. Par ailleurs, certaines d'entre elles peindront également la ville, mais une ville avec laquelle elles entretiennent un

---

7 Henri GIRARD, «Exposition Paquette - Fainmell», *La Revue moderne*, t. 12, no 8, juin 1931, p. 9.

8 Henri GIRARD, «Exposition de peinture», *Le Canada*, 19 mai 1934, p. 2.

9 Henri, GIRARD, «Le mois artistique», *op. cit.*

rapport que je qualifierais d'intimiste. Réalisées parfois depuis la fenêtre de leurs ateliers, leurs œuvres illustrent les rues paisibles des quartiers bourgeois de Montréal ou encore du Vieux-Montréal. Leurs scènes urbaines sont souvent hivernales ce qui s'explique sans doute par le fait que ces artistes, appartenant à la bourgeoisie anglo-montréalaise, passaient la période estivale en divers lieux de villégiature qui alimentaient une autre partie de leur production picturale. C'est le cas par exemple de Kathleen M. Morris (1893-1986) qui est connue pour ses nombreuses scènes de rues auxquelles elle ajoute régulièrement des chevaux avec leur traîneau, témoins d'un mode de transport qui était pourtant en voie d'être supplanté définitivement par le tramway et l'automobile. Si ses tableaux évitent en partie le pittoresque qui menace ce type de représentation c'est grâce au synthétisme de ses procédés.

Ce synthétisme des formes qui élimine le détail anecdotique pour ne présenter des objets que leurs masses construites par des touches larges et hardies caractérise la production de plusieurs des femmes du Beaver Hall Hill Group. On le remarque dans ce petit tableau de Mabel I. Lockerby (1882-1976), *After a Snowstorm*, (1935) où les taches orangées des moufles et des foulards viennent raviver les tonalités bleutées de cette scène si typique de la vie montréalaise en hiver. Le travail de Lockerby change quelque peu dans ses œuvres plus tardives comme en témoigne Marching qui emprunte au dessin d'enfant et à l'art naïf sa construction par étagement. Sur le thème du défilé, le tableau le plus intéressant du genre est sans doute celui de Sarah M. Robertson (1891-1948), *Couronnement* qui étonne par sa composition audacieuse, avec ses drapeaux tronqués, sa perspective en plongée et le rabattement de sa partie supérieure. Sarah Robertson, dont Girard louait la sincérité et la hardiesse, fait également preuve d'une grande maîtrise de ce synthétisme hérité du post-impressionnisme français, dans *Fort of The Sulpician Seminary* et dans *In The Nuns' Garden* qui, ici encore, nous dépeignent une ville plutôt paisible, provinciale et bourgeoise.

Cette vision de Montréal est bien différente de celle que présentait à la même époque Adrien Hébert. Celui-ci, qui fréquentait à l'occasion les artistes du Beaver Hall Hill Group, consacrait en effet la majeure partie de sa production à la magnification des architectures portuaires et à la représentation des activités du centre-ville de Montréal, autant d'aspects de la ville qui semblent avoir peu retenu l'attention des peintres du Beaver Hall Hill Group. Une exception toutefois, celle de H. Mabel May — dont

on connaît encore assez mal la production — mais qui semble s'être inspirée à l'occasion de l'architecture des élévateurs à grain du port de Montréal, comme en témoigne Harbour Scene et Castles of Industry. Le travail des générations suivantes indique une transformation importante du rapport à l'espace urbain. La plupart des femmes — et des hommes d'ailleurs — qui choisissent alors la ville comme sujet pictural le font d'un point de vue bien différent. En effet, ces générations sont au cœur d'une conjoncture particulière où crise artistique et crise économique s'entremêlent sans qu'on puisse toujours distinguer clairement ce qui appartient à l'une et à l'autre. Ces artistes qui ont vécu leur jeunesse dans le cadre de la dépression et de la montée du fascisme sont, plus souvent que leurs aînées, sympathiques aux idéaux de la gauche et préoccupés par la question de la reconnaissance de la fonction sociale de l'art. Ils sont plus portés à s'intéresser, comme le disait la peintre torontoise Paraskeva Clark (1898-1986) aux luttes de "leurs frères humains"[10]. Par contre, ces artistes qui, d'un point de vue individuel, n'hésitent pas à s'impliquer dans diverses causes anti-fascistes, — pensons par exemple aux actions de Marian D. Scott (n. 1906), de Pegi Nicol (1904-1949) et de Paraskeva Clark, toutes trois amies du Dr. Norman Bethune, en faveur de la République espagnole[11] — n'en sont pas moins réticents à soumettre leur art aux impératifs politiques. En lutte contre les contraintes — somme toute politiques elles aussi — du nationalisme en art, ces femmes font, comme leurs collègues masculins, de la liberté artistique un symbole de la liberté démocratique. L'art doit répondre à des nécessités autres que celles du politique. Marian D. Scott s'est très clairement exprimée à ce sujet quand elle déclarait:

> The inner necessity to paint was there, in spite of the times, in spite of the misery, the growing fear of fascism and war. I found that I could not (or should not) "use" my painting directly, but I could use some of myself, some of my time[12].

---

10 Voir Paraskeva CLARKE (sic), «Come Out From Behind the Pre-Cambrian Shield», *New Frontier*, t.1, no 12, avril 1937, p. 16-17.

11 Voir W. MAC LOED, S. RYERSON, L. PARK, *Bethune: The Montreal years, An Informal Portrait*, Toronto, James Loremier, 1978 et aussi le texte que j'ai écrit, «Entre socialisme et modernisme: les peintres progressistes québécois (1930-1945)» pour *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB Éditeur, 1989, pp. 134-161.

12 Marian D. SCOTT dans *Norman Bethune, His Time and His Legacy*, D.A.C. SHEPHARD et A. LÉVESQUE (réd.), Ottawa, Canadian Public Health Association, 1982, p. 114-128.

C'est donc dans leurs actions individuelles plus que dans leur œuvres qu'il faut chercher les traces de leur engagement politique. Toutefois, il faut mentionner que l'intérêt de ces artistes pour l'environnement urbain — et aussi pour l'humanité qui l'habite — n'est pas que strictement formel. Comme nous le confirmait Marian D. Scott, choisir de peindre la ville c'était affirmer qu'ils voulaient peindre leur temps, leur époque. C'était, dans une certaine mesure répondre — et cela, ajouterais-je, sans trop sacrifier leur propre démarche picturale — aux sollicitations directes et indirectes quant à la réalisation d'un art plus social.

Par contre, on remarque bien quelques représentations picturales qui s'apparentent à un certain réalisme social. On trouve chez les très jeunes femmes de la communauté juive, surtout au moment de la Deuxième guerre mondiale, les œuvres les plus "engagées" et, comme c'était le cas chez leurs corelégionnaires masculins, un plus grand nombre d'illustrations de la misère urbaine[13]. On pense aussi bien à ces *Poor people* de Sylvia Ary (n. 1923) qu'à *Displaced Persons* de Rita Briansky (n. 1925), en insistant plus particulièrement sur les très expressionnistes scènes de rue, portraits de prostitués, de grévistes ou scènes de destruction militaire de Ghitta Caiserman (n. 1923) *(Street Drama, Mlle Coutu, Strike)*, etc. On connaît l'implication de la communauté juive dans les mouvements de gauche au Canada et particulièrement dans la lutte anti-fasciste, et il n'est guère étonnant que les artistes de cette communauté qui n'avaient pas vingt ans au début de la guerre se soient sentis particulièrement interpellé(e)s par un art plus engagé.

Toutefois les œuvres des femmes de la génération qui les précède immédiatement sont moins ouvertement "sociales". Elles témoignent d'abord et avant tout des recherches formelles propres à chacune. Ainsi, Pegi Nicol, qui a étudié en même temps que que son amie Marian D. Scott à l'École des beaux-arts de Montréal, a bien produit quelques vues de Montréal. Elle quitte toutefois assez tôt cette ville et les tableaux qu'elle réalise à Fredericton, à New York ou dans d'autres villes, tel *People around fountain (Fredericton)*, *Group of people on Street* et *Ferris Wheel*, nous permettent d'apprécier la liberté du geste pictural et l'audacieuse remise en question de la perspective tridimensionnelle dont témoignent ses

13 Sur les artistes de la communauté juive on pourra se référer à mon catalogue, *Peintres juifs et modernité/Jewish Painters and Modernity, Montréal 1930-1945*, Montréal, Centre Saidye-Bronfman, 1987.

diverses représentations urbaines. Elles nous font regretter qu'elle n'ait pas multiplié les tableaux sur Montréal.

Enfin c'est chez Marian D. Scott que l'on retrouve sans doute l'interprétation la plus moderniste de l'environnement montréalais. Scott, à l'instar des précisionnistes américains dont la figure féminine la plus connue est Georgia O'Keefe, travaille à partir de la structure géométrique sous-jacente aux objets et architectures. Les exemples les plus connus des tableaux réalisés à cette époque sont *Fire Escape* c. 1938, *Harbour* (1939) et *Cement n° 1* (1938-39) dont Robert Ayre salue, dans le *Standard*, le rythme, la dynamique relation entres les formes, etc.[14]

Incidemment, il convient peut-être, après avoir accablé au début de cette présentation leurs collègues francophones, de dire quelques mots des réactions des critiques anglophones à l'égard des femmes peintres. Robert Ayre quant à lui ne souligne ni le sexe ni les caractéristiques soi-disant sexuelles du travail des artistes qu'il commente. En fait, il insiste surtout sur le caractère "montréalais" (the "montrealer") de ces artistes modernes — hommes comme femmes — qu'il distinguait des peintres torontois et de la tradition du Groupe des Sept. Par contre, son collègue torontois, Graham C. Mc Innes, tout aussi favorable aux modernes, produit dans le cadre de sa série sur les artistes contemporains ("Contemporary Canadian Artists") publiée dans *Canadian Forum* un texte sur Marian D. Scott qui, même en 1937, lui vaudra de cinglantes réponses[15]. Dans son article, Mc Innes déclare en effet, après avoir rappelé que pour des raisons biologiques, sociales et environnementales les femmes ont rarement pu, comme les hommes, triompher des grands problèmes de la créativité, que Marian D. Scott, comme au demeurant Georgia O'Keefe, ont délaissé les "charmes décoratifs d'une peinture féminine" pour adopter un "style impersonnel", "masquant leur féminité", qui toutefois leur permet d'accéder à une approche picturale individuelle riche et intense! Et Mc Innes de saluer, au milieu de cette génération de paysagistes, cette artiste qui s'intéresse à la ville et à son ordre interne. Comme quoi les francophones n'avaient pas le monopole du sexisme!

---

14 Robert AYRE, dans la chronique «Art News and Reviews», «Canadian Group of Painters' Exhibition is Small But Good», *The Standard*, 14 mars 1942, p. 29.

15 Graham Campbell MC INNES, «Contemporary Canadian Artists, no 10 - Marian Scott», *The Canadian Forum*, vol XVII, no 202, novembre 1937, pp. 274-275, et, à la rubrique «Correspondance» la réponse de Harriet R. FORSEY «Womankind», *The Canadian Forum*, vol XVII, no 204, janvier 1938, p. 366.

L'intérêt de Marian D. Scott pour le thème urbain s'étend aussi, à l'occasion, à ses habitants. Scott traite alors du rapport, relativement anonyme, de l'homme à son environnement. La figure humaine schématisée, réduite elle aussi à ses masses géométriques se retrouve dans ses tableaux imbriquée dans le strict réseau linéaire de l'architecture urbaine. La série des *Escalators* ou les *Tenants* offrent de beaux exemples de ces interrelations formelles, mais sans doute aussi psychologiques, entre la ville et ses habitants.

Je ne sais pas s'il faut voir une critique sociale implicite dans ces œuvres. Mais il est certain que Scott ne partage aucunement l'enthousiasme et l'émerveillement de certains artistes précisionnistes américains tels Charles Sheeler devant les beautés architecturales et industrielles du capitalisme. En fait, à la même période, Scott, que tout cet univers de ciment et de béton qu'elle peignait déprimait quelque peu, travaillait aussi à la représentation de plantes et de fleurs dont la force vitale pouvait, dit-elle encore aujourd'hui, fendre le ciment![16]

Mais, au-delà de la critique, certains diraient écologique, que l'on peut voir dans cet autre aspect de son travail, Scott répondait d'abord à ce qu'elle qualifiait de "nécessité intérieure de peindre", nécessité dont les impératifs s'expriment dans une recherche sur les relations entre les formes et les couleurs. Dans ce contexte on comprendra aisément que Scott ait par la suite abandonné graduellement la peinture figurative pour l'abstraction qui, encore aujourd'hui, demeure pour elle au cœur d'une radicale démarche picturale.

Avec le retour de Pellan en 1940, avec les premières gouaches abstraites de Borduas en 1942 et la constitution du groupe automatiste, la définition de la modernité dans l'art québécois allait se transformer radicalement. La représentation de la ville, comme tout autre sujet figuratif, allait perdre son statut de "modernité" et les œuvres des femmes — comme d'ailleurs des hommes — de cette période de l'Entre-deux-guerres, allaient connaître un oubli relatif.

Une rupture s'était effectuée sur la scène de l'art québécois qui allait cependant voir s'accroître la participation de d'autres femmes à l'élaboration des nouvelles propositions artistiques.

---

16 Marian D. Scott, lors d'une rencontre le 16 mars 1992.

Le verre-écran de Marcelle Ferron, station de métro de Champ de Mars: la querelle des anciens et des modernes

Francine Couture*

Les années 60: la réconciliation des modernités politique, technique et artistique

L'historien Paul Veyne écrit que l'histoire aborde les événements en construisant des intrigues, en découpant "dans les témoignages et les documents l'événement tel (qu'elle) a choisi de le faire"[1]. Or, à propos du verre-écran de la station de métro du Champ de Mars, qui a été réalisé par Marcelle Ferron et inauguré le 6 juillet 1968, j'ai facilement construit une intrigue qui prend la forme d'une querelle des anciens et des modernes, opposant deux camps dans lesquels on retrouve les acteurs suivants: du côté des anciens, le maire Drapeau et son conseiller artistique, le caricaturiste Robert Lapalme, responsable du programme de décoration du métro; du côté des modernes, les artistes, les critiques d'art engagés dans la défense du modernisme artistique et le gouvernement du Québec. On se retrouve donc en pleine bataille opposant la figuration contre l'abstraction. Et le verre-écran de Marcelle Ferron est du côté des modernes!

Dans ce texte, j'essaierai de comprendre la signification de cette oeuvre de Ferron en considérant ce contexte polémique de production et de réception de l'oeuvre où interviennent à la fois des membres des communautés politique et artistique. Cette présence d'acteurs du monde politique dans la production d'une oeuvre moderne est surtout propre à l'art public, appellation qui caractérise les oeuvres d'art qui ont été commandées par un pouvoir public et installées dans un lieu public.

---

* Francine Couture est professeure au département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal.

1 Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil, Points, 1978, p. 40.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est utile de rappeler que, sur le plan socio-politique, le contexte de production et de réception du verre-écran de Ferron est celui de la Révolution tranquille qui s'achève, mais dont la construction du métro est, avec l'Expo 67, une figure emblématique. Les historiens l'ont répété souvent: la classe dirigeante qui a pris le pouvoir au début des années 60 a voulu mettre le Québec à l'heure de la modernité et du progrès: modernités politique, technique et économique. Dans ce contexte, le paysage de Montréal s'est modifié, entre autre par la construction d'autoroutes et de voies rapides mais aussi d'édifices servant à loger les nouveaux emplois du secteur tertiaire. Ce qui a été favorable à la commande, par le pouvoir public, d'oeuvres d'art devant être intégrées à l'architecture de ces édifices, signes de la modernité des années 60. Par exemple, l'installation de la murale du peintre Jean-Paul Mousseau dans le hall d'entrée du nouvel édifice d'Hydro-Québec, sur la rue Dorchester en 1961, témoigne de la reconnaissance de l'automatisme par le pouvoir public qui considère cette tendance comme un élément constitutif de la culture du Québec moderne. Je rappelle que le peintre Mousseau, comme Marcelle Ferron, avait signé le *Refus Global*. Et jusqu'à la Révolution tranquille les valeurs de l'automatisme, qui mettent l'accent sur l'expression de la subjectivité de l'individu, étaient considérées par la classe politique comme menaçantes pour le consensus social. Mais durant les années 60, les choses ont changé. La murale de Mousseau peut être interprétée comme une oeuvre de réconciliation des modernités artistique, politique et technique[2].

Est-ce qu'on peut en dire autant du verre-écran de la station de métro du Champ de Mars de Marcelle Ferron?

Le programme de décoration du métro

Les conditions de la commande ont été différentes. Et comme je le disais précédemment, cette oeuvre est au coeur d'une querelle opposant la vision de l'art public du maire Drapeau et de son conseiller artistique à celle des artistes et des critiques, défenseurs des valeurs modernistes.

Le maire de Montréal, par son programme de décoration du métro, avait commandé aux artistes la réalisation d'oeuvres devant raconter l'histoire de

---

2 Francine COUTURE, «Les années 60: art contemporain identité nationale», *Etc Montréal*, no 17, Hiver 1992, p. 14-17.

Montréal. La ville de Montréal ne parlait pas d'art public mais plutôt de "galerie d'art souterraine"; elle concevait le métro comme une sorte de musée de tableaux d'histoire commémorant les grands événements de l'histoire de Montréal. Elle adhérait donc à une conception de l'art public qui mettait l'accent sur sa fonction narrative et commémorative, fonction que la tradition avait attribuée au monument dont la raison d'être est de rappeler le souvenir d'un événement avec plus ou moins de solennité[3].

Or, la lecture d'un texte de Robert Lapalme, responsable de ce programme de décoration du métro, publié dans *La Presse* en 1966, peut être utile pour comprendre cette prise de position à l'égard de l'art public[4]. Toutefois, dans ce texte, Robert Lapalme n'énonce pas sa conception de l'art public, mais prend surtout position contre l'art abstrait et préconise un retour à l'art figuratif; et c'est en tant que directeur artistique de l'Exposition universelle de 1967 qu'il prenait une telle position. Il énonce des arguments qui sont propres à un discours téléologique de l'histoire de l'art dont la conception de la succession des courants artistiques s'est énoncé en terme de progrès ou de mouvement se dirigeant vers la conquête de la perfection ou de l'expression d'un idéal de Beauté fondée sur une maîtrise technique du métier. Or, Robert Lapalme considère que cette perfection a été atteinte par la peinture figurative de Renoir. "Quel progrès l'art du peintre peut-il apporter après le chef-d'oeuvre de Renoir. *Le Bal au Moulin de la Galette*, 1875, où la perspective, l'anatomie, la lumière en sont rendues avec une science que l'on aime croire définitive. Que veut-on de plus?" Il rend Kandinsky, que l'histoire de l'art dit à l'origine de l'abstraction, responsable de l'abandon de la recherche de cette maîtrise et d'avoir remplacé les valeurs du métier et de la beauté par celles du n'importe quoi, du nouveau et du décoratif. "L'art non-figuratif est arrivé à une impasse" écrit-il. Une telle prise de position à l'égard de l'art figuratif peut nous faire comprendre que Robert Lapalme, par le programme de décoration du métro, a voulu réintroduire dans la communauté de l'art actuel des valeurs de la tradition artistique qui avaient été rejetées par les peintres abstraits, telles celles du métier étroitement liées à l'idée d'art comme représentation de la nature. Toutefois, il ne semble pas considérer que les peintres figuratifs modernes aient complètement abandonné ces principes artistiques puisque parmi les

3 Rosaline KRAUSS, «Sculpture in the expanded field», *October*, no 8, 1979.

4 Robert LAPALME, «L'art moderne, Robert Lapalme prend parti», *Magazine La Presse*, 29-1-66.

peintres modernes qu'ils jugent encore dignes de son admiration, il nomme Pellan. Ce qui indique que, dans la querelle québécoise sur la modernité artistique qui opposait, depuis les années 40, les "figuratifs" et les "abstraits", Robert Lapalme est plus du côté de Pellan que celui de Borduas!

La réplique des modernes

Robert Lapalme se fit donner la réplique par Laurent Lamy, critique d'art au *Devoir* et défenseur de l'automatisme; celui-ci se scandalisa, bien entendu, de la prise de décision du directeur artistique de l'Exposition universelle contre l'art abstrait. Mais, c'est lors de la réalisation du programme de décoration du métro que se multiplièrent les interventions d'artistes et de critiques d'art contre la conception de l'art au fondement de ce programme. Et ainsi s'engagea un débat sur l'art public opposant les figuratifs aux abstraits qui prit la forme d'une querelle des anciens et des modernes.

Du côté des abstraits, on trouve la Société des artistes professionnels du Québec, la critique d'art moderniste et le gouvernement du Québec.

En 1968, la Société des artistes professionnels du Québec envoie un mémoire à la ville de Montréal, signé par les membres de l'exécutif, alors très actifs sur la scène de l'art actuel: Mario Merola, Guido Molinari, Claude Goulet, Réal Arsenault et Marcelle Ferron. Ils tiennent l'argument suivant: à la modernité du métro, (qu'on dit même le plus moderne du monde!), doit correspondre un art moderne. De cette modernité du métro les artistes ne retiennent pas son aspect technique, mais surtout le type d'expérience sensorielle qu'il suscite, soit celle de la vitesse et du mouvement. "C'est un lieu de passage ... extrêmement rapide" écrivent-ils[5]. "L'ensemble du métro est une vaste image cinétique: un spectacle audio-visuel à haute fréquence qui ne laisse à personne ni le temps, ni le goût de déchiffrer des messages prosaiques destinés à l'édifier ou à l'instruire en racontant la petite histoire". L'usager du métro, qui est aussi le destinataire virtuel des oeuvres du métro, est présenté comme étant toujours en marche et même à la course; les auteurs, auteures de ce

5 Yves ROBILLARD, «La SAPQ recommande la création d'une commission pour la décoration du métro», *La Presse*, 3-2-68.

mémoire semblent avoir oublié que celui-ci connaît aussi l'attente et l'immobilité sur le quai! Ils défendent plutôt une conception de l'art, qui doit être intégré à l'architecture des stations de métro et qui doit tenir compte de la mobilité constante des récepteurs et des réceptrices des oeuvres. Et, selon eux, il n'y a que l'art abstrait qui soit adapté à cette condition moderne du public urbain, qui peut retenir son attention, c'est-à-dire, "des oeuvres d'une haute intensité visuelle", écrivent-ils, ... un art "épuré, simple, direct", "qui émet de vives sensations de couleur, de forme, de texture et de rythme à débit rapide et concentré". "Tout art qui demande au spectateur un temps d'arrêt pour percevoir obstruerait les circulations et de ce fait deviendrait antifonctionnel et antisocial" déclarent-ils. Ce dernier commentaire met en question le programme de décoration du maire Drapeau "qui, proclament les artistes, n'a rien à voir avec la sensibilité d'aujourd'hui!" Ces derniers mettent donc radicalement en question la fonction commémorative de l'art public, au nom du modernisme, au nom de l'autonomie de l'art public dont la seule fonction sociale, soutiennent-ils est de susciter, avec ses moyens spécifiques des expériences sensorielles comparables à celles provoquées par la cité moderne.

Cette condamnation du programme de décoration du métro est reprise en 1969 par Normand Thériault, alors jeune critique d'art de *La Presse*, qui lui reproche surtout son caractère didactique et sa conception traditionnelle du destinataire des oeuvres, perçu comme élève appliqué qui réussira à identifier les personnages des murales. Ayant recours à des appellations propres à la polémique menée par les modernistes, il oppose les oeuvres abstraites de Ferron (station Champ de Mars) et de Mousseau (station Peel) aux oeuvres figuratives des stations Place des Arts, Crémazie, Papineau et Berri qu'il qualifie "d'art pompier" et "d'images de calendrier"[6].

C'est le temps de dire que le gouvernement du Québec a donné son aide financière pour la réalisation du verre-écran de la station Champ de Mars. Ce qui était conforme à la procédure prévue par le programme de décoration, la réalisation des oeuvres de chacune des stations de métro devant être financée par un mécène autre que l'administration municipale. Le gouvernement du Québec réussit, par contre, à déjouer l'autorité du responsable du programme et à imposer son choix de l'artiste. Marcelle

6 Normand THÉRIAULT, «Le plus beau de tous les métros du monde», *La Presse*, 12-4-69.

Ferron, à son tour, contourna le programme de décoration et réalisa une oeuvre abstraite. C'est ainsi que le gouvernement du Québec se retrouva dans le camp des modernes.

Or, le choix de Marcelle Ferron, par le gouvernement du Québec, n'étonne pas car il avait déjà démontré son ouverture à l'égard du modernisme. Ce qui indique que son rapport à l'art était celui d'un État moderne qui avait reconnu à la pratique artiste son caractère autonome comme en témoignent la commande au peintre Mousseau de la murale d'Hydro-Québec, mais aussi la création du programme d'aide à la création et la fondation du Musée d'art contemporain au cours des années 60. Dans ce sens, cette relation à l'art était à l'opposé de celle de l'administration Drapeau qui, en soumettant l'oeuvre d'art à la célébration des événements historiques, imposait aux artistes des conditions de production propres à une époque où l'art ne s'était pas émancipé de l'autorité des mécènes.

On peut, par ailleurs, s'étonner que le gouvernement du Québec ait commandé à une femme artiste la réalisation d'oeuvre monumentale destinée à la place publique et qui exigeait la collaboration de l'architecte et de l'industrie, car les femmes artistes, au Québec, n'avaient pas encore pris leur place dans le domaine de la commande publique[7]. Par contre, les travaux de Rose-Marie Arbour, ont démontré qu'entre 1955 et 1965 l'abstraction gestuelle, courant dont Marcelle Ferron était une figure marquante, était caractérisée par la présence majoritaire des femmes peintres[8]. Ce qui avait modifié pour un temps l'image de l'artiste moderne et l'image de la femme artiste qui, entre 1955 et 1965, était reconnue, par la critique d'art, comme un leader de l'art vivant. 1965 annonce, toutefois, un changement de conjoncture artistique, le rejet de l'abstraction gestuelle comme élément du paradigme de l'art actuel, et, conséquemment, écrit

---

7 Rose-Marie Arbour ne mentionne que la fresque de Marian Scott commandée par le docteur Hans Selye pour décorer la salle d'étude du département d'histologie de l'Université McGill au début des années 40. «Intégration de l'art à l'architecture», in *Les arts visuels au Québec: les années 60*, collectif sous la direction de Francine COUTURE, à paraître, éd. VLB, automne 1992.

8 Rose-Marie ARBOUR, «L'apport des femmes peintres au courant du post-automatisme: une représentation critique (1955-1965)», *op. cit.*

Rose-Marie Arbour, la marginalisation des femmes artistes qui n'avaient été identifiées qu'à ce courant artistique![9]

Parce qu'elle avait orienté sa pratique vers l'intégration de l'art à l'architecture, Marcelle Ferron fit exception. Préoccupée de rendre ses oeuvres abstraites accessibles à un public élargi, elle avait exploré, en collaboration de l'industrie, les possibilités techniques du médium du verre afin de réaliser des oeuvres de grands formats pouvant être insérées dans l'espace urbain. La compagnie Superseal de St-Hyacinthe, fabricant de fenêtres, mis au point un procédé technique que Marcelle Ferron avait déjà expérimenté en France, avant son retour d'exil en 1965. Tout en adaptant aux conditions climatiques locales cette technique du verre, inspirée de la tradition du vitrail, Superseal l'a soumise au projet artistique de Ferron qui voulait travailler avec de larges morceaux de verre et rompre ainsi avec l'espace morcelé du vitrail traditionnel.

Dès leur réception immédiate les verrières de Ferron ont produit un effet de consensus auprès des critiques de diverses tendances et de diverses générations. Ceux qui étaient proches des peintres automatistes, se sont surtout appliqués à construire la continuité dans l'oeuvre de Ferron en soulignant que l'artiste avait traduit dans les termes d'un nouveau médium les traits de l'espace pictural propres à ses oeuvres automatistes[10]. Ce sont surtout ces traits qu'ils ont reconnus dans le verre-écran de la station Champ de Mars, tels la présence de larges mouvements tracés par une écriture gestuelle souple, l'agencement des formes qu'ils ont perçu comme une application du principe organisateur de l'espace pictural des tableaux, construit par les contrastes des "fonds blancs" et des "facettes colorées".

D'autres critiques, par ailleurs, ont surtout valorisé le caractère social et communautaire des verrières de Ferron. Ceux-ci étaient en rupture avec l'abstraction gestuelle, qu'ils qualifiaient d'un romantisme dépassé et inapte à traduire la sensibilité moderne de la société québécoise, définie par les valeurs de la technologie et des communications de masse. Ils étaient

---

9 Rose-Marie ARBOUR, «La fabrication de la figure de l'artiste en tant que femme», *Les arts et les années 60*, sous la direction de Francine COUTURE, Montréal, Triptyque, 1991, p. 79-88.

10 L. LAMY, *Le Devoir*, p. 10-12-66; L. LAMY, «L'art du vitrail: Marcelle Ferron», *Marcelle Ferron de 1945 à 1970*, Musée d'art contemporain, 8 avril au 31 mai 1970; Gilles HÉNAULT, *ibid*; J. SARRAZIN, «Marcelle Ferron ou la quête joyeuse de la lumière», *Vie des arts*, no 61, hivers 1970-71.

surtout intéressés par des oeuvres qu'ils pouvaient relier aux courants abstraits du Bauhaus et du Stijl qui, au début du siècle, avaient aboli les frontières entre la peinture, l'architecture, le design, intégré l'art aux cadres de la production industrielle et de la cité moderne, et rapprocher ainsi l'art et la vie quotidienne[11]. Or, les verrières de Ferron répondaient à cette attente. Ils en ont surtout évalué la signification sociologique en traçant un portrait de Marcelle Ferron qui la présente comme un «nouvel artiste», l'intègre aux chercheurs visuels, qui ont quitté l'intimité de leur atelier et travaillé dans une équipe réunissant architecte, technicien et industriel[12]. Ou comme une artiste engagée qui, guidée par sa conscience sociale, veut participer à la modernité des années 60 "agir en relation étroite avec les milieux de commande dont dépend l'oeuvre d'art: industrie, pouvoir public"[13]. Qui veut aussi renouveler la relation entre l'art et le public en plaçant ses verrières "au coeur de la cité moderne" et qui propose ainsi une alternative au système des musées et des galeries et rend l'art accessible à tous.

Marcelle Ferron avait sans doute soufflé aux critiques cette interprétation sociologique de son travail. Dans plusieurs interviews elle avait justifié ainsi le changement d'orientation de sa pratique qui l'avait fait quitter la peinture de chevalet. "J'ai rompu avec le chevalet pour me sentir plus libre. Pour me sortir de l'isolement de mon atelier, pour me sortir du système des galeries et des musées. Je travaille maintenant pour l'architecture"[14]. Et en 1968, elle avait fondé, avec d'autres artistes, le Groupe Création qui se voulait un centre de recherche regroupant artistes, industriels, sociologues, etc. Et un des objectifs de ce centre déclarait-elle était de "déboucher sur une culture populaire véritable, pour en finir avec l'artiste-idole, pour que l'art soit effectivement dans la rue et que la rue soit belle pour mieux vivre..."[15].

---

11 Yves ROBILLARD, «Marcelle Ferron et l'intensité du verre coloré», *La Presse*, 10-12-66.

12 Claude JASMIN, «Muralistes et Leduc à la galerie Soixante», *La Presse*, 9-10-65.

13 Jean SARRAZIN, «Marcelle Ferron ou la quête joyeuse de la lumière», *Vie des arts*, no 61, hivers 1970-71.

14 Christian ALLÈGRE, «Interview», *Le Devoir*, 11-4-70.

15 Bernard LÉVY, «Création, opération pourquoi pas?», *Vie des arts*, no 62, printemps 1971.Cité par Rose-Marie ARBOUR, «Intégration de l'art à l'architecture», *op. cit.*

Femme et espace public

L'analyse de la réception immédiate des verrières de Ferron nous apprend qu'elles ont produit un effet de consensus, que la fixation de leur valeur artistique et sociale s'est faite tant par la critique qui les ont perçues comme des "oeuvres gestuelles" que par la critique, en rupture avec cette tendance, qui les ont considérées comme instaurant les nouveaux paramètres de la pratique artistique. L'examen des conditions de la commande du verre-écran de la station Champ de Mars nous apprend, par ailleurs qu'a joué un rôle déterminant dans sa réalisation la reconnaissance publique du modernisme et du caractère autonome de l'art par le gouvernement du Québec.

Au nom de Marcelle Ferron, il faut toutefois ajouter ceux d'autres femmes artistes dont les oeuvres monumentales, au cours des années 60, prirent place dans la cité ou à l'intérieur d'édifices publics, telles Laure Major, Micheline Beauchemin, Mariette Rousseau-Vermette et Rita Letendre. Le corpus de ces oeuvres a été récemment constitué par Rose-Marie Arbour[16] qui a souligné que, tout en participant activement à la modernité technique et culturelle, à l'idéal démocratique qui anima les années 60, ces femmes avaient aussi renouvelé l'image de la femme artiste.

16 *Ibid.*

Le formalisme au féminin. Rita Letendre. Peintre et muraliste

Marie Carani*

Les femmes artistes et les arts contemporains

Le plasticisme québécois se développe pendant les années 1950 et 1960 en marge ou en périphérie de son pendant américain, le formalisme greenbergien, mais semble s'élaborer, comme ce dernier, dans le creuset du fameux slogan émis au milieu des années 1950 par l'essayiste newyorkais Norman Mailer, "You've got to have balls to be an artist". Quand il tient ce type de discours machiste, Mailer se fait le porte-parole des préjugés socio-culturels de l'après-guerre, lesquels sont des signes évidents de rejet, même d'exclusion, de l'expérience féminine dans la société en général et dans les arts. On prône alors un retour à l'ordre. Ce retour se traduit par une réintégration domestique des femmes qui avaient participé activement à l'effort de guerre par leur travail salarié en usine.

Dans le même sens, Mailer suggérait sans beaucoup de nuances que le type idéal du créateur contemporain est une figure uniquement masculine. Sa métaphore sexuellement explicite se veut une justification de l'orientation exclusive des femmes artistes sur les apriorismes esthétiques et les valeurs stylistiques des principaux représentants de l'art masculin. Ce slogan qui devait connaître ses heures de gloire en Amérique du Nord vers 1955-1960, entendait imposer aux femmes qui avaient la prétention de vouloir exercer le métier d'artiste des rôles établis et des fonctions traditionnelles de muses, d'épouses ou de mères.

À New York, parmi les artistes qui s'imposeront finalement dans le milieu formaliste, on reconnaîtra peu de femmes: essentiellement Helen Frankenthaler et plus tard Agnès Martin, tandis qu'au Québec -après un

* Marie Carani est professeure au département d'histoire de l'art de l'Université Laval.

long détour américain cependant- on consacrera uniquement à la fin des années 1960 et durant les années 1970 les travaux de Rita Letendre. C'est dire le peu de visibilité publique et, semble-t-il, du point de vue de la critique d'art tant locale qu'étrangère, le peu de légitimité ou de reconnaissance du formalisme au féminin. Pourtant au coeur de la génération précédente, la situation n'avait pas toujours été aussi similaire des deux côtés de la frontière.

L'expressionnisme abstrait américain n'avait accepté que quelques femmes dans son entourage, notamment Lee Krasner et Louise Bourgeois, auxquelles on peut ajouter Joan Mitchell de ce qu'on a l'habitude d'appeler en histoire de l'art contemporain la seconde génération des peintres de New York. Par contre, le mouvement automatiste québécois qui vient à maturité pendant la seconde moitié des années 1940 et qui se termine avec la manifestation de "La Matière chante" en avril 1954, avait réservé une part importante aux créations féminines. On peut rappeler, pour mémoire, que la moitié des signataires du *Refus Global* étaient des femmes[1]. Si celles-ci ne sont pas toutes des artistes visuelles, certaines le sont ou le deviendront par après[2]. Elles sont en tout cas des créateures engagées dans des recherches innovatrices dans différents domaines artistiques (arts visuels, écriture, danse, design, mode) sur une base de libération spontanéiste du geste artistique et d'irruption des énergies libidinales.

De même, ce qui lui succède esthétiquement à Montréal, le post-automatisme, tendance picturale qui s'affirme une première fois lors de l'événement «Espace 55» et qui se continue jusqu'au début des années 1960, devait consacrer lui aussi la part déterminante des jeunes femmes artistes québécoises, comme l'a souligné récemment Rose-Marie Arbour[3]. Un moment du moins chez Marcelle Ferron, Marcella Maltais, Lise Gervais et Rita Letendre, on met de l'avant l'importance, voire la prédominance plastique de l'abstraction gestuelle et plus construite dans la sensibilité artistique féminine. Maintenant le hasard et l'accident sont en retrait

---

1 Ces femmes signataires du *Refus Global* sont au nombre de 7 sur 15. Ce sont Magdeleine Arbour, Muriel Guilbault, Marcelle Ferron-Hamelin, Thérèse Leduc, Louise Renaud, Françoise Riopelle et Françoise Sullivan.

2 Je pense surtout à Françoise Sullivan qui passera plus tard de la danse automatiste à la peinture.

3 Rose-Marie ARBOUR, «La fabrication de la figure de l'artiste en tant que femme dans les années 60 au Québec», dans Francine COUTURE édit., *Les arts et les années 60*, Montréal, Triptyque, 1991, p. 79-88.

devant la nécessité d'organiser davantage la forme de la tache dans le contexte d'un mouvement toujours lyrique. Ce que reconnaît à Montréal, dès 1955, dans le quotidien *La Presse*, un critique d'art aussi éclairé et averti que Rodolphe de Repentigny, qui prend déjà à témoin les «femmes artistes» d'ici comme catégorie spécifique[4] et qui réserve des commentaires chaleureux aux oeuvres de Letendre qui seraient empreintes d'une "nécessité intérieure", "où rien n'est superflu" à la surface des tableaux[5].

Tout en saluant l'évolution dynamique de l'artiste vers une structuration plus prononcée et géométrique, cet encouragement du critique soulignait encore un fait important: nulle part ailleurs au Canada n'accueille-t-on avec autant de ferveur pendant les années 50 dans le milieu culturel les femmes artistes pour ce qu'elles sont, sans distinctions de sexe entre les artistes pratiquant le métier[6]. On comptera même vers la fin de la décade plusieurs expositions de groupe réservées aux femmes artistes seulement où on retrouvera régulièrement Rita Letendre.

Mais ce nouvel espace de créativité auquel participaient de façon importante les femmes artistes québécoises dans le creuset des Borduas, Leduc et Riopelle, ne devait pas avoir de lendemain. Car elles vont être complètement écartées de l'avant-scène artistique au début et au milieu des années 1960 quand le plasticisme géométrique prend la relève des intentions intuitionnistes et constructives du post-automatisme et s'installe définitivement comme l'art qui se fait. Parallèlement à ce qui se passe au même moment aux États-Unis, le formalisme québécois au féminin va demeurer ici aussi une donne extrêmement rare. Dans sa seule manifestation d'importance en peinture, celle de Rita Letendre, il va étonner, surprendre et confondre à tel point que le statut épistémologique même de cette femme artiste va générer beaucoup de discussions philosophiques et esthétiques de la part de la critique sur son caractère de

---

4 Rodolphe DE REPENTIGNY, «Les Plasticiens et deux femmes-peintres», *La Presse*, 9 novembre 1954.

5 Rodolphe DE REPENTIGNY, «Vitalité de l'art: la Matière chante», *La Presse*, 24 avril 1954. Pour en savoir plus sur le rôle clé joué par Rodolphe de Repentigny, voir Marie CARANI, *L'oeil de la critique. Rodolphe de Repentigny, écrits sur l'art et théorie esthétique, 1952-1959*, Éd. du Septentrion/CÉLAT, 1990, 285 p.

6 Outre Repentigny, Noël Lajoie, le critique du *Devoir*, est très sympathique à Letendre et voit en elle la jeune artiste la plus prometteuse d'Espace 55. Voir à ce sujet, *Rita Letendre: The Montreal Years*, catalogue de l'exposition de Sandra Païkowsky, Montréal, Galerie d'art de l'Université Concordia, 1989, 39 p.

femme, sur la nature féminine ou masculine (voire quasi virile) de sa production, sur le genre sexuel du travail artistique, sur les caractéristiques générales de la virilité en arts visuels, etc...

D'où, comme premier horizon d'interprétation du phénomène, l'intérêt de dresser aujourd'hui, dans le contexte d'une relecture générale de l'abstraction géométrique nord-américaine, l'itinéraire plastique d'une femme artiste comme Rita Letendre qui, exposant ses premiers travaux abstraits il y a plus de 35 ans, a transformé ses préoccupations automatistes et post-automatistes initiales dans le sens du formalisme géométrique appliqué à l'art muraliste. Letendre va oeuvrer, après 1965, dans l'optique d'un art géométrique hard-edge qu'elle projettera à l'échelle monumentale quelques années plus tard. Cet art est gouverné alors par une certaine manière de conjuguer la surface et le matériau, notamment par des effets de formes et de couleurs dans un espace non mimétique, par des surfaces rigoureusement simplifiées, épurées ou dépouillées et par une certaine conception de la symétrie. Ce faisant, elle aura brutalement tourné le dos à son ancien métier surrationnel ou à ses tentatives subséquentes d'ordination de la tache. Et à fortiori, elle aura confondu ce que la critique d'art du temps (celle proposée par les René Chicoine, Guy Robert, Claude Beaulieu, Guy Viau, Jean Basile, pour ne nommer qu'eux) aura déjà identifié dans son discours comme l'incarnation et le stéréotype par excellence des valeurs plastiques féminines, c'est-à-dire l'abstraction lyrique et gestuelle qui permettrait "naturellement" aux femmes artistes, d'ici et d'ailleurs, l'expression et la communication privilégiées des passions comme des sentiments[7].

Car, quand Letendre adhère définitivement à l'abstraction géométrique durant la seconde moitié des années 1960, fini, selon cette critique québécoise, la force, la forme et la violence mythique de sa peinture gestuelle. Fini ces valeurs et ces pratiques qui l'avaient fait identifier depuis les années 40 jusqu'aux années 60, à une "flagellatrice" à cause de ses dégoulinures, à une "femme forte" par suite de la "vulgarité" de sa

---

7 Guy ROBERT, «Rita Letendre, à la galerie Denyse Delrue», *Le Devoir*, 7 octobre 1961; Claude BEAULIEU, sans titre, *Vie des Arts*, 25, hiver 1961-62, p. 54; René CHICOINE, «À l'ombre des tableaux de jeunes femmes en fleur», *Le Devoir*, 18 février 1959; Jean BASILE, «Rita Letendre: "J'enseignerai la vie"», *Le Devoir*, 11 octobre 1966; Guy VIAU, *La peinture moderne au Canada français*, Québec, Ministère des affaires culturelles, 1964.

touche et de ses couleurs[8] ou de l'"acidité un vulgaire" de sa palette[9]. On ne voit plus en elle comme avant, l'illustration d'une surprenante "virilité féminine", parfois quelque peu menaçante, mais toujours séduisante en tout cas, car "forte, percutante comme une nature vierge d'hommes"[10], lisait-on dans *Le Devoir*. Vers la fin des années 1960, la lecture de ses oeuvres nouvellement géométriques se mute plutôt subitement et brutalement en une stricte association au style pictural masculin des formalistes nord-américains. On la traite dans le même langage que celui utilisé pour les peintres abstraits géométriques masculins, sans tenir compte désormais de son mode personnel d'expression ou de son dynamisme particulier. On la secondarise presque. On la greffe localement à l'art géométrique des Plasticiens, devenu le seul symbole de l'individualisme créateur. On la considère dès lors dans le giron de ces modèles incontournables de référence que sont les Plasticiens (les Premiers et Seconds confondus), et on la discute désormais en conséquence dans la littérature comme la fille de ces pères (alors qu'on avait vu en elle dix ans auparavant la mère nourricière).

Autrement dit, tout semble se passer comme si on réduisait dorénavant son image de femme artiste radicale en l'émasculant presque complètement, en effaçant son originalité créatrice qu'aurait soustendue la force initiale de ses envolées gestuelles. Après en avoir fait une virago de la jeune peinture québécoise, caractérisation qui avait permis et soutenu sa percée québécoise et canadienne pendant les années 1950, on en serait venu au tournant des années 1970 à en faire une nature contrôlée ou encadrée culturellement et artistiquement, ce qui semblerait sécuriser, rassurer et mieux situer ou expliquer peut-être dans la culture son passage de frontière stylistique de l'abstraction lyrique au géométrisme abstrait.

Mais qu'en est-il effectivement? Comment expliquer ce revirement significatif? Étant donné les avatars du discours théorique de l'histoire de l'art (comme de la critique d'art) par rapport au statut des femmes artistes dans la discipline, il faut encore discuter de la tradition picturale masculine vers les femmes artistes quand on veut restituer une peintre comme Rita Letendre dans son contexte esthétique, quand on veut la positionner dans les grands débats picturaux. Au moins, une nouvelle histoire de l'art tient

8 Russel J. HARPER, cité dans Rose-Marie ARBOUR, *op. cit.*, p. 82.

9 Ce mot est de René CHICOINE dans *Le Devoir*, le 9 mars 1957.

10 Cette citation est de Jean BASILE, *op. cit.*

maintenant compte de et affirme sa présence. Quand même, l'ombre du masculin continue de recouvrir presque complètement la scène. On ne peut l'éviter comme cadre général de discussion.

Du formalisme québécois (vs américain) revisité

Quelques rappels théoriques et historiques s'imposent maintenant pour nous permettre d'aller plus loin. Ils sont indispensables pour quiconque entend contextualiser la recherche particulière de Rita Letendre qui se développe dans l'optique des différentes approches d'analyse formelle de l'objet peinture qui sont mises en oeuvre entre 1955 et 1965 au Québec et aux États-Unis.

Dès les premières années de l'art abstrait, les théoriciens peintres auront avancé que les formes géométriques équivalent à des valeurs universelles ou à des idées. On aura voulu aussi intensifier les pouvoirs expressifs des éléments formels - surtout la couleur -, les tableaux offrant une charge d'énergie imprégnée d'une capacité et d'une simplification symboliques. Dans le même sens, l'art des années 1950 et 1960 au Québec est traversé au premier chef par des problèmes de forme, de structure et de couleur, dont les enjeux "formalistes" se révèlent dans la priorité accordée au médium, au rôle du support et à l'application de la matière en surface. L'abstraction géométrique en est le principal révélateur[11].

L'émergence même du formalisme québécois date du milieu des années 1950. Elle est générée par la théorie de l'art du critique artiste Rodolphe de Repentigny, l'animateur du groupe des Premiers Plasticiens. Ses positions sont fondées sur les relations des éléments plastiques d'un tableau objet autonome et conduisent à l'élaboration d'un monde formel en équilibre. Elles s'inscrivent dans la foulée des thèses néo-plasticistes de Piet Mondrian formulées initialement au sein du mouvement parisien Cercle et carré pendant les années 1930, puis véhiculées à Paris dans l'après-guerre par le Groupe Espace rassemblé autour de la revue française *L'Art d'Aujourd'hui*. À Montréal, après 1955, chez Molinari et Tousignant, ce plasticisme puise plutôt du côté des pionniers de

11 Pour en savoir plus sur les théories du formalisme géométrique, voir Marie CARANI, *L'oeil de la critique. Rodolphe, écrits sur l'art et théorie esthétique 1952-1959, op. cit.*; «Positions du formalisme québécois», dans Francine COUTURE édit., *Les arts visuels au Québec. Les années 1960*, tome 1, Montréal, éd. VLB, 1992, 40 p.

l'abstraction comme Malévitch ou Van Doesburg et prend en charge le Mondrian de l'époque newyorkaise des boogie-woogies durant laquelle Mondrian réclamait le passage nécessaire au plan dynamique. Pour les Seconds Plasticiens, cette mutation se réalise dans le contexte d'un plan couleur énergétique qui anime de bord à bord la surface du tableau, ce qu'on nomme aussi le *all-over*.

Si les Premiers Plasticiens n'ont qu'une existence historique éphémère de quelques années ponctuée par la publication du Manifeste de 1955, les Seconds Plasticiens imposeront progressivement leurs préoccupations esthétiques et deviendront durant les années 60 le pôle d'attraction de la jeune peinture abstraite géométrique québécoise. Deux mouvements distincts de plasticiens québécois que connaît bien Rita Letendre qui ne devait quitter Montréal qu'à la toute fin des années 1950, se succèdent ainsi dans la Métropole sur des bases esthétiques et plastiques assez différentes cependant de ce qui se passe à la même époque aux États-Unis.

Au sud de la frontière, la peinture "color field" et encore la "post-painterly abstraction" nommée par le critique Clement Greenberg, quand elles instaurent des modes d'organisation plus réguliers ou géométriques de la surface par rapport à la gestualité exacerbée de l'*action painting*, conservent néanmoins une prédilection avouée pour la portée monumentale et sublime des matériaux utilisés. Préférant l'impact immédiat d'une image globale qui absorbe les spectateurs dans sa configuration et sa structure jusqu'à ce qu'ils perdent toute notion de temps, ces peintres (dont Rothko, Still, Newman, Olitsky, ainsi que Noland, Kelly ou Reinhardt) proposent à la fin des années 1950 et pendant les années 1960 des tableaux qui mettent en valeur l'activité perceptivo-visuelle qui amène l'effet couleur, minimisant en soi les rapports plastiques structuraux. Ils offrent des champs de couleur modulés qui attirent l'attention sur les propriétés des éléments de la surface - notamment sur la couleur per se - pour insister sur la tendance de cette peinture à l'auto-critique, à l'auto-référentialité moderniste au détriment de l'acte de peindre. Les peintres de l'abstraction post-picturale manifestent ainsi une volonté d'examiner les éléments formels constitutifs de la peinture; ils produisent des tableaux qui continuent à montrer les matériaux de sa réalisation, leur ancrage dans la matière colorante, et non dans une démarche structuraliste.

À Montréal, la situation est différente. Les Premiers Plasticiens Jauran (alias Rodolphe de Repentigny), Jérôme, Belzile et Toupin expriment leur

suspicion contre le geste de peindre, contre l'exubérance et la supposée liberté rattachées au travail du matériau et de la surface, dans une peinture d'ordre et de composition relationnelle qui se veut objective (vs le subjectivisme des automatistes et post-automatistes). Les Seconds Plasticiens -Molinari, Tousignant, Juneau et Goguen- affirment la notion de plan-surface dynamique, d'un espace-plein énergisé en tous points et optent, on l'a dit, pour une abstraction construite en plans géométriques, hard-edge, à partir d'une utilisation inédite de la couleur structurante.

Dit autrement, avec les Seconds Plasticiens, l'intérêt ne réside plus dans les problèmes de composition post-cubiste ou d'un équilibre relationnel comme chez Jauran. Il se trouve dans une recherche de structure, d'une nouvelle structure imagiste ayant évacué toute référence au monde naturel, ainsi que dans une expérimentation active du langage de la couleur pure et des relations de masse, de forme, de tonalités ou de divisions internes. Molinari et Tousignant, en particulier, choisissent de travailler par le biais de la série, de la rythmique structurelle complexe et vibratoire, en exacerbant les relations chromatiques de larges champs colorés qui s'emparent de toute la surface du tableau. Cette exploration de la structure plastique aboutit en l'affirmation d'un nouvel espace pictural, où les capacités structuralistes de la couleur ont pour résultat de reconstruire les modes de représentation de l'expérience humaine, hommes et femmes confondus.

Pourtant, hormis quelques post-automatistes attardées comme Marcelle Ferron qui poursuivent leur recherche d'organisation du matériau jusqu'au milieu des années 1960, aucune femme artiste, sauf Rita Letendre, ne participe à cette évolution "plasticienne" qui engage et oriente l'histoire de l'art québécois (voire canadien) sur plus de 15 ans. Qui plus est, cette seule participation féminine au mouvement plasticien semblera longtemps se dérouler principalement dans les limites ou les parages de ce plasticisme québécois. Car cette participation sera généralement considérée comme un développement artistique qui serait coupé des forces vives du milieu local, puisant comme Letendre le fera à la source des expériences formalistes américaines pour changer radicalement son approche automatiste.

Rita Letendre ne vient en effet au formalisme esthétique qu'après un long séjour en Californie pendant la seconde moitié des années 1960. Ce séjour de près de 5 ans lui révèle alors l'idée proprement dite du sublime et du monumental qui traverse intensément l'art de la côte Ouest. Cela

engendrera chez elle la volonté créatrice d'en véhiculer les capacités expressives à travers un art muraliste qui enrégimente l'ambiance. Cette façon de faire avait aussi été, dix ans auparavant, l'objectif mis de l'avant dans leur Manifeste de 1955 par Jauran et les Premiers Plasticiens qui s'inspiraient notamment de l'article de Mondrian intitulé "Le Home-La rue-La Cité" rédigé par le peintre au début des années 20 pendant son époque néo-plasticienne[12].

C'est dire la complexité de ces inter-influences, inter-connections ou inter-dépendances formalistes de chaque côté de la frontière. C'est dire la place toujours ambiguë et à conquérir d'une femme artiste comme Rita Letendre dans cette histoire, ainsi que notre besoin d'en éclairer davantage l'itinéraire singulier à travers ses continuités comme ses discontinuités stylistiques. Cette démarche exploratoire qui est actuellement la nôtre peut ajouter encore à l'histoire qui est toujours en train de s'écrire sur les liens qu'aura effectivement entretenu le Québec des années 1950-1970 avec l'Amérique du Nord.

Rita Letendre

Entre 1950 et 1970, l'évolution picturale de Rita Letendre est vertigineuse, et raconte à elle seule la transformation importante que connaît la jeune peinture montréalaise tiraillée entre les deux mouvements majeurs de l'art abstrait québécois. Letendre passe d'un automatisme instinctif lié à l'art de Borduas et de Riopelle, à un post-automatisme chargé d'épaisses matières, qui est placé sous le signe de l'accident, puis du contrôle de plus en plus géométrique de la tache durant la seconde moitié des années 1950 et le début des années 1960. Elle constate ensuite la qualité énergétique de l'aplat chromatique et de la géométrie linéaire, ce qui l'amène à adopter définitivement la démarche du formalisme géométrique rigoureux et ordonné.

Letendre a 19 ans et étudie encore aux Beaux-Arts quand elle expose pour la première fois lors de la manifestation des Rebelles, en 1950, aux côtés des amis de Borduas, contre les politiques conservatrices du Salon du Printemps. Ses travaux de jeunesse sont des oeuvres gestuelles, déjà vigoureuses bien qu'elles soient librement construites, réalisées dans des

12 Marie CARANI, *op. cit*, p. 126-129.

tonalités plutôt sombres, texturées, dont l'espace est d'entrée proto-surréaliste et onirique. Par leur qualité atmosphérique, ces toiles se rapprochent surtout de la période classique de l'automatisme surrationnel, malgré un travail du geste bien particulier qui distingue déjà Letendre des autres disciples de Borduas. En 1954, elle participe aussi à La Matière chante qui sera la dernière exposition automatiste. Elle y expose des toiles produites depuis un séjour en Gaspésie, en 1952, au cours duquel elle a expérimenté la profondeur cosmique de l'image peinte à la manière de Borduas. Le recours à des formes flottant dans un espace indéfini, y affirme les accidents locaux, les épanchements de la matière. La problématique de l'accident laisse ainsi apparaître une ouverture à la matérialité dans les lourdes pâtes de ses tableaux.

Ce lyrisme cosmique toujours attaché aux éléments du monde naturel lui permet d'exprimer une affectivité romantique dans un espace qui demeure imaginaire. Mais la formule ne satisfait pas. L'importance accordée au romantisme, à l'émouvant de la condition humaine, sera rapidement en retrait , voire même éliminée, au profit de la surface matérielle et ses effets émotifs comme seul justificateur des éléments plastiques. Au moment de l'événement Espace 55, Letendre s'ouvre à la nécessité d'organiser autrement ses masses de pâtes pour affirmer une tension plus matériologique qu'anecdotique. Elle joue maintenant avec des préoccupations proprement plastiques de rigueur, d'unité, de structure et de couleurs, qui se dégagent de formes et de matières très chargées. On note une suppression de l'espace illusionniste traditionnel. Une nouvelle affirmation de la surface bidimensionnelle dans son travail, dimensionnalité qui ne tend plus à l'évocation des distances lointaines dans le réel mais qui met en scène des distances moyennes ou rapprochées, et un attachement remarqué pour la lumière qui troue l'espace du tableau, concourent à renouveler l'analyse de l'objet pictural dans le sens d'une organisation structurale.

Pourtant, cette aventure post-automatiste, qui est un moyen d'éliminer l'objet focal privilégié par l'automatisme en réclamant un meilleur contrôle de la tache projetée, tout en évoluant vers un objectivisme pictural (opposé au subjectivisme spontanéiste et gestuel), demeure tout de même dans le cadre assez restrictif de la perspective naturaliste, du volume et du plan hérités de l'étude cubiste de l'objet. Dans ce contexte, Letendre se rapproche alors davantage du géométrisme abstrait de Jauran et de Fernand Leduc que d'une reformulation peu authentique, et périmée, des

découvertes automatistes. Au milieu des années 1950, sans faire sienne le plasticisme raisonné des Premiers Plasticiens ou l'analyse structuraliste du plan-couleur des Seconds, Letendre architecture déjà ses oeuvres au moyen de matières énergétiques, vibratoires, qui bouillonnent sous et dans l'image, qui respirent, qui s'entrouvent quasiment pour faire place en surface à des formes et des amas à résonances affectives. Si le maintien d'autant d'éléments expressifs offre encore certaines affinités électives avec l'écriture automatiste, c'est parce que Letendre pose là avec beaucoup de perspicacité la question du contenu symbolique de la peinture non figurative. Cette question, elle l'adresse en utilisant des schèmes plastiques résolument dynamiques qui permettent au spectateur de se projeter émotivement dans l'image peinte.

De 1955 à 1965, Letendre met progressivement en place une structure plus régulière et géométrique, tout en conservant l'épaisseur de sa couche picturale. Dans les toiles de cette période de production, tout se passe comme si l'expression de la tension affective, par l'artiste, et le jeu des projections émotives des regardeurs s'affrontent sur le plan de la symbolisation, comme l'aura explicité en psychologie l'épreuve de Rorschach. Ce sont alors des surfaces provoquantes, tourmentées, stridentes et primales, en mouvance, où triomphe la mise en abîme, où les contradictions des mondes plastiques et naturels ne semblent trouver de résolution ou de synthèse que dans un cri angoissé communiqué par la structure spatiale elle-même. Le choc provoqué par ces images insolites, qui font voyager des profondeurs vers la surface et vice versa, ne laisse pas indifférent. Construites avec précision et emphase, elles sont une réponse originale et inusitée à l'impasse post-automatiste. Vers 1961-64 surtout, une énergie primitive et cosmique en expansion se révèle dans des images de grandes dimensions, aux masses formelles puissantes et tumultueuses. Cette peinture coïncide avec un important voyage en Europe qui comprendra la France, l'Italie et Israël. Le retour à Montréal, à l'automne 1963, est suivi par un départ pour Toronto. Quelques tableaux annoncent alors déjà la planéité hard-edge qui accompagnera peu après l'épisode américain.

Après 1965, l'intense énergie qui agresse l'oeil dans les tableaux sera plutôt traitée comme couleur-lumière et plan dynamique. C'est au moment de l'exécution d'une murale extérieure pour le State College de Long Beach en Californie, qu'elle intitulera éloquemment *Sunforce* (1965), que Letendre réalise que l'intensité de la lumière naturelle sur la surface aplatit l'effet

creusé, tridimensionnel, de la structure. Letendre délaissera désormais les matières denses et complexes pour l'aplat chromatique, l'énergie viendra de la couleur même, puis de la simplification de la forme, et non de la texture ou du geste. Dès lors, Letendre adopte un formalisme géométrique, linéaire et discipliné, c'est-à-dire une structure géométrique abstraite caractérisée par des bandes ou stries de différentes couleurs, de tonalités très vives et délirantes, qui sont organisées et ordonnées en faisceaux lumineux et qui éclatent nerveusement sur une diagonale directrice, de bas en haut (ou de haut en bas comme dans *Sonar* de 1973), de gauche à droite (ou de droite à gauche). Le recours à cette matrice hard-edge très simplifiée, qui émane de la pointe d'une forme élancée pour se poursuivre jusqu'aux bords de la toile, comme les ondes de choc d'une force primale traversant un champ en expansion, suggère le dynamisme d'une oeuvre ouverte aux constantes variations et combinaisons de couleurs, aux mouvements irrépressibles, ainsi qu'aux changements de dimensions et d'échelle.

Maintenant développée en série, cette recherche formaliste sur le potentiel de la couleur structurante devient un moyen de célébrer les tensions dynamiques de l'espace. D'ailleurs Letendre ne se contente plus d'envahir les murs, elle habite dorénavant l'espace ambiant, l'environnement intérieur et extérieur, même l'architecture du cadre bâti. Le quadrilatère conventionnel du tableau est brisé. À partir du début des années 1970, l'artiste peint stratégiquement ses surfaces stridentes sur d'immenses murs en Californie, à Toronto (édifice Neill-Wycik du Ryerson Polytechnical Institute) ou à Montréal (Université Concordia) Ces préoccupations environnementales renforcent l'intérêt de Letendre pour les interactions des formes et des couleurs, mais dans une dimensionnalité éclatée, et annoncent la poursuite en peinture et dans d'autres medias (comme la sérigraphie, par exemple) d'un métier plein de fougue qui est un hymne incessant à la lumière-énergie.

Conclusion

Somme toute, la démarche de Letendre aura suivi le pattern suivant: on trouve à l'origine une forme d'automatisme, puis une texture peinte assez libre, expressionniste, et épaisse, que l'artiste développe ensuite dans l'optique formaliste en une surface plate, géométrique et rigoureusement abstraite. Elle en arrive finalement à revendiquer un art public et

monumental moderniste dans la Cité comme moyen de réfléchir sur le rôle social de l'artiste abstrait, sur la fonction même de l'art, sur sa valeur d'innovation et de changement, dans le contexte d'une société qui se cherche une identité imagière, imagiste, collective.

Alors que le formalisme nord-américain aura célébré généralement l'homme héros, la pratique artistique de Letendre qui culmine en une volonté irrépressible d'intégration de l'art à l'architecture et à l'environnement urbain aura démontré à travers ses mutations stylistiques sur 30 ans, la persistance d'une démarche rigoureuse d'exploratrice, de défricheuse, qui pourrait tout autant servir de référence ou de modèle en art contemporain québécois à l'individualisme créateur que tous les modèles masculins des années 40-50-60 qui ont été cités et commentés ad nauseam en histoire de l'art québécois et canadien.

Si on avait célébré les oeuvres gestuelles, automatistes, de Letendre comme le fait d'une force peu commune de la nature, en réalité, ce sont ses surfaces géométriques développées dans l'environnement urbain qui sont hic et nunc l'expression privilégiée d'une puissance créatrice qui n'est certes pas sexuée.

ÉCRITURES DE LA VILLE

Participantes

Chantal THÉRY
Lori SAINT-MARTIN
Lucie LEQUIN

Marie Morin: vivante mémoire des amazones de Ville-Marie[1]

Chantal Théry*

Dans ses Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal qui racontent entre 1659 et 1725 "les advantures et les actions memorables" des pionnières du Canada, Marie Morin, n'a plus, comme Marie de l'Incarnation ou les premières hospitalières de Québec, à "prendre pays". Elle est, comme le soulignera plus tard la Montréalaise Élisabeth Bégon, d'ici. Un ici bien précaire, qu'il faut bâtir contre l'adversité, de maisons et de mots, entre désespoir et résistance infinie, humeur et humour. "Bâtisseuses" et "amazones", les mots sont bien dans le texte de la première historienne canadienne, qui n'aura de cesse de bâtir et d'écrire dans un même souffle, sa vie et sa ville, d'héroïser des femmes, religieuses et laïques[2].

Marie Morin, née à Québec le 19 mars 1649, est pensionnaire chez les Ursulines de Québec quand, en 1659, elle est impressionnée par le retour de Jeanne Mance (arrivée en 1642) enfin accompagnée des trois premières hospitalières de Montréal. Elle sera, à l'âge de treize ans, la première religieuse canadienne à entrer chez elles. Tour à tour maîtresse des novices,

* Chantal Théry est professeure au département des littératures de l'Université Laval.

1 Ce texte est la version en partie remaniée de la communication « Histoire de (se) dire des femmes en Nouvelle-France» (Séminaire international «Entre l'histoire et le roman: la littérature personnelle», Université libre de Bruxelles, mai 1991). Actes à paraître sous la direction de Madeleine Frédéric et de Jeanne Demers.

2 Notre corpus: - *Histoire simple et véritable de Marie Morin, Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1659-1725*, édition critique par Ghislaine LEGENDRE, Presses de l'Université de Montréal, 1979. Abrégé sous *AHDM*.
- *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716*, de Jeanne-Françoise JUCHEREAU de Saint-Ignace et Marie-Andrée REGNARD DUPLESSIS de Sainte-Hélène, éditées et annotées par Dom Albert JAMET, Québec, Hôtel-Dieu de Québec, 1939. Abrégé sous *AHDQ*.
- Élisabeth BÉGON, *Lettres au cher fils (1748-1753)*, préfacées par Nicole DESCHAMPS, Montréal, Hurtubise, HMH, 1972.

économe et supérieure de la Communauté, elle accepte en 1697, à l'âge de quarante-huit ans, de prendre la plume et de rédiger -28 années durant- les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elle le fit à la demande des soeurs hospitalières de Saint-Joseph en France -"Plusieurs de nos soeurs de nos couvents de France m'en ont pressée fortement" (*AHDM*, Préface, p.8) - désireuses de connaître la vie et l'oeuvre de leurs compagnes parties pour la Nouvelle-France.

Le coeur de la Canadienne-française Marie Morin, première religieuse, première écrivaine et historienne de la Nouvelle-France, penche incontestablement vers ses soeurs d'ici. Dans ses annales, Marie Morin assume en fait le rôle de l'aînée canadienne-française et se présente comme la première d'une lignée de religieuses canadiennes cloîtrées aux voeux solennels[3], lignée qui peut enfin exister, se raconter, et doit se poursuivre par "celles qui viendrons apres nous" (*Ibid.*, p. 254). Ce qu'on peut aussi lire en filigrane dans les Annales, c'est la petite histoire d'une rivalité entre la France et la Nouvelle-France:

> J'ay cru qu'il estoit a propos, mes tres cheres soeurs, de vous dire quelque chose de ces neuf premieres professe du peys afin que quand j'an parleré, vous les connessiés et compreniés mieux ce que j'an diré a la suitte, Ec. (*Ibid.*, p. 13).

écrit Marie Morin dès la préface, précisant fièrement que "D'aillieurs, les filles du peys commancent a bien faire" et que "Plusieurs sont des premieres familles du Canada". Celles qui se sont installées ici bénéficient des vertus propres au pays comme en témoigne par exemple cette louange de l'apothicairesse, la soeur de Brésoles qui composait sur place ses remèdes: "Elle en fesèt de mesme pour toutes sortes de maladie, qui fesois un effet tout autre que ceux qu'on aportèt de France. Aussy disèt on que ces medecines estois miraculeuses". (*Ibid.*, p. 175).

Dans ces Annales destinées à faire connaître "les advantures et les actions memorables de [celles] quy nous ont precedé" (p. 7), le souci d'édification

---

3 Lorsque Mgr de Laval lui donna enfin l'autorisation de prononcer ses voeux, «La pauvre soeur Morin en fut la plus joyeuse, comme y estant plus interessee», convaincue que son cas crée un précédent, que «cette reception [...] donnèt asurance de leur etablissement a Ville Marie, qui leur etoit disputé jusqu'a lors avec aparance de fondement et bonnes reisons. Mais aussy apres, on ne leur en parla plus de cette maniere» (p. 130).

prime et les portraits hagiographiques foisonnent. Chaque religieuse, chaque laïque héroïsée peut cependant être considérée comme un sujet transindividuel: l'éloge de quelqu'une constitue un prétexte pour se dire à travers elle, s'héroïser par personne interposée, répondre à un principe d'identification élémentaire (je te raconte, tu me racontes, on se raconte); l'autobiographie se déguise en biographie autorisée. Marie Morin s'identifie aussi à l'Hôtel-Dieu de Montréal et le "nous" omniprésent signe son appartenance très étroite à la communauté: leur histoire est un peu la sienne et les années brossées par les Annales recoupent en grande partie celles que Marie Morin a passées au monastère, quelques soixante-trois années, entre 1662 et 1725... Les Annales font à ce point partie de sa vie qu'elle précise qu'elles ne seront lues qu'après sa mort: "Je vous asures, mes cheres soeurs qui liré secy apres ma mort" (p. 7).

Le genre des Annales ne figure pas d'habitude au registre des écrits qui fondent la littérature personnelle mais Marie Morin nous offre en filigrane de précieux renseignements sur elle-même qu'elle n'aurait pas osé avouer explicitement: dans ce genre plus proche de l'Histoire se glisse aussi une personnalité, des témoignages autobiographiques, des micro-récits fictifs, un style d'écriture. Comme Ghislaine Legendre le mentionne dans son introduction, le texte de Marie Morin ne peut guère être rattaché à un seul genre spécifique: elle y voit certes des annales, plus libres que celles de l'Hôtel-Dieu de Québec par exemple, mais aussi "Une épopée, le premier texte d'une littérature", des "mémoires", "une ferveur et une passion pour que les choses durent et soient ce qu'on en dit. La perspective historique est d'autant modifiée. Une autre histoire, par touches, impressionniste et personnalisée, prend forme au fur et à mesure que le récit progresse, aussi vrai que tout est vrai suivant la lecture qu'on veut en faire".

On s'interrogera d'abord sur le statut d'écrivaine de notre annaliste. Elle nous présente son projet d'écriture comme une commande, un geste de confiance de la part des membres de sa communauté plutôt que comme l'expression d'une volonté, d'un désir personnel. L'astucieuse Marie Morin justifie son rôle d'annaliste et d'écrivaine -dont elle est implicitement très fière- par cette explication inusitée: elle avoue qu'étant moins parfaite et moins vertueuse que les autres elle a dû se contenter d'aider ses soeurs pleines de capacité et de talents... Dans la suite des annales, rédigées par la

soeur Véronique le Cuillerier[4] pour les années 1725 à 1747, Marie Morin est pourtant présentée comme un "phénix de la vertu"! On peut certes voir dans cette Marie Morin qui se dénigre un exemple d'humilité chrétienne, la faire-valoir de ses compagnes, mais aussi une sorte d'anti-héroïne, un contre-exemple, ce qui lui permet, plus ou moins implicitement, de critiquer les règles trop rigoureuses de sa communauté:

> Elle etoit bien plus advancee que moy dans les vertus religieuses, d'ou vient que tous les jours on me la donnèt pour modelle [...]. Je n'estois pas for contante que sa vertu servit a me faire des corrections comme peu humble et baucoup superbe et m'an suis plaint plusieurs fois, ce qui m'atirèt de nouvelles mortifications. [...] il n'an etoit pas ainsy de moy. Sepandant le Seigneur ne m'a point rejettee de son service [...] (*ADHM*, p. 123).

> Elles ce confessois et communiès dans un cabinet de planches for mal propre et petit, qui estoit soubs ce jubé [...] Je vous die, mes soeurs, que c'etoit une grande penitance d'estre huit jours de suitte enfermees dans ce trou sans air et sans jour. Quand je voulu les ymiter et y faire ma retreite, je ne pu soutenir cette mortification que pandant 4 jours et demeuré malade.(*Ibid.*, p. 101).

En fait, Marie Morin se dédouble, mettant tantôt l'accent sur son existence individuelle, sa dissidence, tantôt sur sa fonction de supérieure pointilleuse et son rôle de porte-parole autorisée. L'ambivalente Marie Morin, qui rêvait pourtant de devenir martyre des Iroquois à Montréal et louait la pratique de "la mort a soy mesme par la mortification des sans" sait cependant apprécier les plaisirs de la vie comme en témoignent par exemple ses inaptitudes / réticences face aux privations, mortifications et autres macérations ou la part importante des Annales consacrée à la peur des Iroquois, au froid, à la faim, à la nourriture...

> On ne savèt ce que c'etoit de manger du beuf qui vallèt dix sous la livre. [...] C'etoit de grans festins que ces repas et quand on servèt des oeufs ou de la bouillie. Je peux vous asurer, mes soeurs, que j'ay esté au moins dix ans dans cette meison sans y avoir veu servir aucun fruit au refectoir que des prunes sauvages [...] jusquasse que nous eussions de ces fruitiers, et mechantes qu'on ne voudrèt pas les ramasser

4 *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal par Véronique Cuillerier, 1725-1747*, éd. Ghislaine LEGENDRE, Écrits du Canada français, Montréal, no 42, 1979, p. 148-192.

> de terre aujourd'huy. Jamais de fraisse, franboisse, meure, qui sont devenue sy communes depuis et qui pour lors etois tres rares a cause [...] qu'on ne pouvèt les cullir sans risquer sa vie.(*Ibid.*, p. 139).

Son plaisir le plus manifeste transparaît bien, comme nous le verrons, dans la pratique même de son écriture, dans le souci de son but et de ses effets: "Ne creyé pas, mes soeurs, que j'exagere, mais persuadé vous comme il est vray que ce n'est pas la moindre partie et que c'est pour vostre récreation que je prans pleisir à ecrire secy" (p. 7). Dans ses Annales, Marie Morin assume un triple rôle: celui de narratrice-écrivaine, d'historienne et de personnage. Comme écrivaine, elle est particulièrement sensible aux conditions de production, aux circonstances de l'écriture afin, dans un premier temps, de s'excuser de sa "petite capacité" et de devancer les critiques, mais aussi, dans un second temps, de décrire son expérience particulière, la petite histoire, les coulisses de l'écriture, les difficultés comme la dimension symbolique de l'entreprise. Elle se plaît à commencer ses annales au jour et au mois anniversaire du départ de France des premières religieuses et les achève sur ces mots: "J'ecris ceci le 16 7bre 1725". "J'ay atandu jusqu'aujourd'huy a y travailler pour deux reisons, dit-elle: la premiere, mon incapacité, la segonde, mon peu de loisir, qui sont deux grans optacles a surmonter tout a la fois [...]." (p. 8). Marie Morin est en effet responsable des travaux de reconstruction du monastère détruit par le feu en 1695:

> cela me distrait de mon sujet, dit-elle, et me fait faire des repetitions mal a propos et couper trop cour un discours commancé. Ce qui me servira d'excuse aupres de vous, mes cheres soeurs, je vous en prie, pour plusieurs fautes telles que je viens de marquer que vous remarqueré aisement.(p. 8).

Ces nombreuses digressions sont si expressément soulignées à maintes reprises dans le texte[5], que les Annales, cette histoire longue de soixante-six années, écrite de bouts et de rajouts, finit vraiment par faire penser aux vêtements des religieuses (p.140) décrits -rétrospectivement avec humour- par Marie Morin: ces vêtements, ancêtres du patchwork, à ce point rapiécés et reprisés que l'on ne parvenait plus à reconnaître le tissu d'origine,

---

5 «Je me suis trop divertie de mon sujet. Je reviens aussy trouver mes soeurs» (p. 242); «Je reviens sur mes pas pour dire quelque chose de» (p. 182); «J'ay oublié de parler si devant de» (p. 241), etc.

symbolisent à la fois le dénuement des religieuses et les prouesses accomplies pour qu'un vêtement / une histoire tiennent... contre le temps et l'Histoire. Marie Morin n'écrit pas mal l'Histoire: ses morceaux d'anecdote qui finissent par l'emporter sur l'Événement, l'histoire du quotidien et des émotions, le bâti-brouillon apparent (mentions explicites sur les conditions d'écriture, précautions oratoires, etc.) font des Annales un récit extrêmement vivant et attachant.

Marie Morin s'est essayée à l'écriture de l'Histoire, consciente que sa sélection et son interprétation des événements, sa vision, son mode d'appréhension de la réalité, ses techniques narratives pouvaient d'abord déconcerter ses lectrices mais, plus encore, choquer ses homologues masculins prompts à juger ou à se gausser: "et si je ne savois pas vous faire pleisir en ecrivant sesy, je ne l'orois jamais commancé, ne voulant pas m'exposer a la sansure des sages qui possible se mocquerois de mon antreprise"(p. 8). Marie Morin, après s'être excusée d'être "une si chétive historienne", avoir bien modestement qualifié son texte de "petit recueil", "petit détail" "petit ouvrage" ou "petit narré", ose cependant se présenter comme auteure à part entière: "Et comme tout cela est vray, je le signe de nom: Soeur Morin Religieuse hospitaliere de Saint Joseph" (p. 271). Marie Morin assume donc ses choix, sa sélection des données, sa manière de raconter, consciente de la valeur de son travail, de l'originalité de ses annales. Son titre, *Histoire simple et véritable de l'Hôtel-Dieu de Montréal [...]* est en soi instructif: Histoire simple certes, mais véritable... Les historiographes ont longtemps reproché à Marie Morin d'être une pseudo-historienne, trop naïve, trop subjective, friande d'anecdotes. Ce qui pouvait relever, aux yeux des historiens traditionnels, de l'accessoire -la chronique "domestique", l'anecdote tragique ou drôle, le détail apparemment inutile- sont aujourd'hui pour nous autant d'éléments révélateurs de l'essentiel: Marie Morin s'impose comme historienne de l'Histoire des femmes et de l'histoire dite "sans qualité", valorise la petite histoire de la vie quotidienne, s'attache aux attributs qualitatifs plutôt que fonctionnels.

Marie Morin oscille sans cesse entre le souci d'objectivité et la tentation de la subjectivité. En tant qu'historienne, elle s'efforce d'assurer sa crédibilité, de souligner son objectivité et son impartialité, de convaincre lectrices et lecteurs de la véracité de ses dires: "Je peux vous assurer, mes soeurs, que", "Ne creyé pas, mes soeurs, que j'exagere", "Je ne dois pas obmettre que", "Je l'avances d'autant plus asurement que j'ay veu et lu les lettres". Notre historienne en herbe est aussi désireuse d'affirmer ses dires que d'avouer

en toute humilité son ignorance; elle fait de cet aveu - que les historiens patentés préfèrent passer sous silence- un gage de franchise, d'authenticité: "pour des raisons que je n'é jamais sçu assé bien pour en faire part aux autres, ce qui fait que je n'antreprans pas de l'ecrire" p. 50); "Je ne me souviens pas" (p. 168-171) "je l'é oublié" (p. 173); "Je n'é pu savoir au vray l'annee et le jour [...]" (p. 77) ; "Je n'é point su présisement ce qu'on fit alors, c'est pour quoy j'an demeure la" (p. 83); ou, dans le cas du naufrage de l'Ile-aux-Oeufs en 1711: "Je ne parleré que de ce qui se fit a Montreal, ou je suis, pour n'estre pas assés informee de ce que firent les autres" (p. 267). Cela lui donne la possibilité de relativiser, de laisser à ses lectrices et à ses lecteurs l'occasion de se faire leur propre idée: "Quand a moy, je n'an say rien d'asuré et lesse la liberté a chacun d'an croire ce qu'il voudra" (p. 85); "Je ne vous donne pas se songe pour une revelation, chacun en jugera comme il luy pleira, *Ec* " (p. 279). Sa naïveté, parfois feinte, est plus souvent une manière de préciser qu'elle esquisse rapidement, résume sans prétention - "Voisy, mes cheres soeurs, une description naïve" (p. 98) -, raconte vite ou à demi-mot -"à petit bruit" (p. 149) - pour ne pas froisser...

Son souci d'objectivité et son sens de la relativité ne l'empêchent pas, par ailleurs, d'exprimer son opinion personnelle, de faire allusion aux différends et aux jeux de coulisses politico-religieux, de signaler son incompréhension, son désaccord et ses griefs à l'égard, par exemple, de la conduite répréhensible des Montréalais lors de l'un des incendies du monastère ou de celle de ses supérieurs[6], Monseigneur de Laval ou l'Abbé de Queylus:

> Or cet abbé estoit un homme de grande calité, fort consideré dans le monde, en outre seigneur du Montréal. Tout cela, ramassé et consideré a part, luy donnoit le pouvoir de nuire a nos soeurs, comme il fit premierement.(p. 5)

6 La Mère de Ronceray sera rappelée en France, «contre toute apparence et raison», à son grand dam et malgré les résistances et l'appui de sa Communauté, parce que, avance entre autres hypothèses Marie Morin, «cette bonne mere n'etoit pas tout a fait goustee par nos superieurs à cause de ce qu'elle soutenèt un peu trop [...] contre les leur [...] certeines pratiques qui regardeis le Canada». Les Religieuses eurent beau dire, tactiquement, que la mère de Ronceray mourrait de peur sur la mer, leurs supérieurs leur repondirent tout aussi tactiquement «que la volonté de Dieu etoit assé connue et qu'on ne la devèt pas retenir malgré eux» (p.151).

Lorsqu'on relève systématiquement les passages où elle se sous-estime en tant que spécialiste, on note que ses compétences «académiques» ne sont guère en cause, mais qu'il s'agit de restrictions liées à l'expression d'émotions si intenses qu'il n'y a pas de mots assez forts pour les exprimer[7]:

> - [...] il faudrèt une meillieure plume que la mienne pour vous faire comprandre quelque partie de la perfection et ferveur [...] (p. 57)
> - Il faudrèt un historien plus habille que moy pour dire isi et vous faire connestre, mes tres cheres soeurs, la douleur [...] (p. 184)
> - [...] dans une paix et une tranquillité qui ne se peut exprimer par une sy chetive historienne, Ec.(p. 17)
> - La joie que nos coeurs resantirent resiproquement a cette arrivee ne se peut ecrire ni exprimer. Je vous la lesse a mediter, mes cheres soeur, qui liré cesy a l'advenir [...] (p. 224)

Elle fonde en grande partie son *Histoire simple et véritable* sur les sentiments, les émotions, la conviction intime, l'expérience et le témoignage personnels. Marie Morin -qui se conçoit comme vivante mémoire de la communauté- est une annaliste toute désignée, une témoin privilégiée:

> - Et comme j'ay plus de connessance de ces choses que baucoup d'autres, j'an parles hardiment, estant la premiere Fille qu'elles resurent [...] (Préface, p. 7)
> - J'ay eu le bonheur d'estre temoin oculeire de presque tout ce qu'elles ont fait et soufert, et ne creyé pas, mes soeurs, que j'exagere [...] (p. 7)
> - [...] ce qui m'a randu temoin oculeire et oriculere de ce qu'a fait et dit ma soeur de Bresoles pandant plusieurs annee que j'ay eu l'honneur de l'eider.(p. 177)
> - Je peux en parler seurement puisque j'ay eu l'advantage d'estre sa compagne plusieurs annee.) (p. 198)

Notre «temoin oriculere», qui valorise ses sources orales, développera l'art du dialogue, le style du vu / entendu sur le vif:

> - Il me semble luy avoir ouy dire[...] (p. 83); [...] elle me l'a dit elle mesme bien des fois [...] (p. 39)
> - Ce que j'orais peine a croire sy une autre que la soeur Bourgeoys me l'avoit dit [...] (p. 70)

---

7 Elle n'hésite donc pas à recourir à l'hyperbole: «après neuf mois d'exil qui leur avait duré un siècle entier» (p. 261)...

> - [...] laquelle m'a raconté ce que je vas ecrire.(p. 81)
> - [...] je viens m'antretenir un peu avec ma tres honoree soeur Le Jumeau.(p. 224)

On suppose que Marie Morin, témoin et confidente privilégiée certes, lit d'autant mieux dans l'âme de ses consoeurs qu'elle a dû éprouver les mêmes sentiments. Son regard omniscient tient à la fois à son expérience personnelle et à son rôle de supérieure à qui rien ne doit échapper: "Je le die sans crainte de mansonges, etant temoin des santimens de leur coeur sur cela" (p. 140); "J'ay ouy dire a notre directeur que cette fille portoit des estats interieurs des plus penibles et affligeant, Ec., bien eloigné de la voie de sa soeur qui n'etoit que sucre et miel" (p. 19).

Lorsqu'il s'agit d'elle, Marie Morin emploie tour à tour pour se désigner la première ou la troisième personne, insistant sur son rôle de narratrice autodiégètique ou d'annaliste homodiégètique:

> - [...] je vingt me joindre a elle[s], ce qui leur fit pleisir a la verité, mais leur fut un tres petit secours a cause de ma grande jeunesse et peu de capacité et de talans. (p. 176)
> - Dans le mois d'aoust, en 1662, elle reçourent la 1e professe de cette maison, apellee Marie Morin. C'etoit une jeune fille aagee seulement de 13 ans et demy [...] qui n'avèt ni dot ni pansion. Elles [...] luy marquerent autant de joie de l'avoir que sy elle leur ut aporté un million d'or. [...] elle ut deux grandes maladie qui la menerent aux portes de la mort [...] (p. 127-128).

On mesure, au ton et au nombre des passages qui évoquent ses premières années passées dans la communauté naissante, à quel point les premiers souvenirs de Marie Morin sont restés aussi présents que douloureusement sensibles à sa mémoire! Son combat, livré pendant deux ans et demi, lui a permis de surmonter les "repugnances" qui l'incitaient à "recullèt en ariere", sortir du cloître: "la tendresse qu'elle avait pour ses parents" d'abord, le sentiment de son imperfection ensuite (p. 129)], et surtout, la solitude:

> - J'ay esté seule novice pandant 4 ans et je m'an n-annuyé assé, n'ayant point d'autre compagnie que nos trois premieres meres qui estois for serieuse et advansee en aage.(p. 10)
> - [...] sans presque d'esperance d'avoir des compagnes dans son estat que de lonstamps, ce qui l'affligeoit et luy donnoit bien des peines d'esprit.(p. 128)

> - [...] ma soeur Morin qu'on disèt devoir mourir bien tost, estant impossible, ce leur samblèt, q'une jeune fille peut vivre contante avec 3 vielles.(p. 132)

Ces hésitations et souffrances que toute psychologie élémentaire légitime, Marie Morin les attribue... au Démon. En 1666 heureusement, "Ma soeur Morin ut une consolation particuliere", celle de pouvoir enfin accueillir Catherine Denis: "elles se connesseis un peu estant du mesme lieu et d'un aage et humeur revenant au sien. Cela leur servit a toutes deux a atandre en paix et patiance" (p. 133) les soeurs à venir.

Le principe de distanciation est plus manifeste encore lorsqu'il s'applique au personnage de Marie Morin pris dans ses rôles administratifs, au point qu'il est nécessaire de vérifier les dates de ses fonctions comme dépositaire ou supérieure afin de se convaincre qu'il s'agit en effet d'elle, comme dans le cas de l'incendie de 1695:

> Vous pouvés [...] juger en quelle disposition interieure nous estions toutes, particulierement celles qui sont les plus chargee de la maison comme la superieure et premieres officieres, de nous voir a un momand pres de tout perdre [...]. O que ces momans furent douloureux. Il faut l'avoir resanty pour le creire (p. 239) La superieure fit son possible (p. 242).

Ce malheureux événement, qui fait l'objet d'un long récit détaillé à part, a été personnellement et dramatiquement vécu par la supérieure Marie Morin qui voyait brûler -en quelques heures et trois mois seulement après leur construction- les bâtiments que les religieuses avaient attendus...trente-six ans! Le recours à des tournures impersonnelles peut servir ici à mettre en sourdine la peur (cela "m'efraya beaucoup"), la déception et la détresse de Marie Morin; le rôle de la supérieure responsable, comme celui d'une capitainesse de navire, exigeant d'agir rapidement pour le mieux, de veiller à tout, de surmonter ses propres défaillances, d'encourager ses soeurs et de mettre religieusement et thérapeutiquement en pratique l'art de se résigner...

> Dieu les voulèt faire passer par le feu toutes. Et se jettant a genoux elle luy fit le sacrifice de ce cher monastere, qui luy avoit cousté tant de peines et de soins a le bastir et qui n'etoit achevé que depuis quatre mois, pour la construction duquel elles avois fait plusieurs deptes qui n'etois pas aquitee, et que cet accidant les reduisoit dans un estat a ne le pouvoir

> faire de bien des annee et peut estre point du tout, ce qui la touchèt vivement, mais enfin elle s'abandonna a toutes les peines qu'il voudrèt leur envoi[e]r [...] (p. 242).

Après l'incendie de 1721, le courage de Marie Morin (qui mourra en 1730) faiblit quelque peu et s'inscrit, quelques lignes avant la fin des Annales, dans cette oxymore étonnante: "notre batisseuse [...] avec une confiance desesperee de la prudance humaine" (p. 293). Il est très significatif que la rédaction des Annales ait commencé pendant la difficile reconstruction de l'hôpital: Marie Morin devenue économe ["la supérieure fut mise depositeire" (p. 263)] mesure bien les pertes matérielles, papiers et livres de comptes entre autres, faites par la communauté: "Nous alions toutes tour a tour chercher et foullier les sandres" (p. 251) . En rédigeant les Annales, Marie Morin s'efforce de mettre sa mémoire / la mémoire de la communauté en lieu sûr, de lui donner des assises historiques. Ce travail de mise en mots et en pages de l'histoire de l'Hôtel-Dieu exorcise en quelque sorte les pertes qui viennent d'être faites, la menace d'extinction qui pèse sur l'Hôtel-Dieu, les souffrances et le dénuement des religieuses.

> "'ay lu par le passé, nous dit Marie Morin, les fondations de ste Therese avec assé d'application par le pleisir que j'y trouvois, mais il y en a peu qui ais raport a celles sy pour les contracdictions et oppositions [...] et la pauvreté qu'on y a soufert. (Préface, p. 7)

qu'elle y a souffert: elle écrit en chair et en mots leur expérience et leur incroyable résistance: "je vous asure, mes soeurs, que nul ne le sçait que ceux qui y ont passé. Pour moi, je croy que la mort aurèt esté plus douce de baucoup q'une vie melangee et traversee de tant d'alarmes" (p. 134);

> "je vous asures, mes cheres soeurs qui liré secy apres ma mort, que tout ce que vous soufré aujourdhy dans cette maison est doux aupres de ce qu'elles y ont soufert dans son commansement. Vous cuillé des roses et elles ont eu les espines.(p. 7)

Le recul temporel qui lui fait raconter rétrospectivement les événements joue le rôle de catharsis, lui permet de sourire, rire des situations de dénuement extrême, des événements graves: l'humour, antidote certes, est l'une des grandes qualités de Marie Morin. Anecdotes savoureuses[8] et

8 Lors de l'incendie de 1695, la pharmacie est transportée dans la rue: «plusieurs frians, croyant boire des sirops et de bon vin, prires des medecines et vomitifs qui les

descriptions étonnantes, l'attention accordée à la peinture de la vie quotidienne[9] font qu'on lit ses annales avec plaisir et intérêt, comme un roman historique parfois. L'épisode de la soeur de Brésoles qu'un Iroquois soigné à l'hôpital "tacha d'etouffer [...] entre une porte et une armoire ou elle etoit sy pressee qu'elle en perdit la respiration" ne manque pas de piquant: alertés par Marie Morin -témoin "par hazard, car c'etoit un lieu assé segret"!-, des patients viennent à sa rescousse:

> Ils batirent Monsieur l'Irocois et luy en donnerent en riant [...]. Luy, de sa part, adret et rusé, dit pour excuse qu'il ne pancèt pas a faire de mal a celle qui luy fesèt mil biens[...] prenant aussy en riants les coups qu'on luy avèt donné disant qu'il voulèt seulement luy faire peur de l'Irocois mais qu'il connessèt avoir tort (p. 136).

L'humour est aussi l'antidote à une Histoire qui se prend au sérieux, gomme "l'accessoire" et occulte trop souvent les femmes. Marie Morin contribue à l'héroïsation des femmes de la Nouvelle-France, religieuses, amérindiennes ou laïques: "Ma soeur Bourgeoys est une personne capable de toutes choses", "tout le caractere de la famme forte de l'evangille" (p. 65); lors des attaques iroquoises "Les fammes mesme, comme des amasonnes, y courois armees commes les hommes. Je l'é veu plusieurs fois (p. 135)[10]; Jeanne Mance, cette "amasonne crestienne" parlait "bien mieux que plusieurs docteurs ne sorois faire" (p. 47) et la soeur de Brésoles[11]

---

purgerent a l'exes, les ayant pris sans mesure. D'autres mangerent divers electueires pour des confitures, qui firent le mesme effet, ce qui apresta a rire a ceux qui le surent.» (p. 240).

9 Comme la description incroyable «du froit qu'elles ont soufert» (p. 104-105), de leur menu à table (p. 139) ou du retour dans leurs murs après l'incendie de 1721, le 11 novembre 1724: «toutes les autres suiveis a pied, dans la crotte par dessus les souliers, et la pluye tombèt toujours, et malgré ces contretamps nous arivames a l'eglise, bien crottee.» (p. 291).

10 Les annalistes de Québec précisent elles aussi «qu'icy les femmes mêmes montroient du courage et qu'elles êtoient des amazones» (*AHDQ*, 1711, p. 364).

11 Nommée par les Sauvages «le soleil qui luit» a cause [...] qu'elle redonnèt la vie aux malades par ces soins et ces medecines comme le soleil la donnes aux plantes de la terre, Ec. Et quand ils voulois me flater, ils me disois «tu resembleras un jour a ta mere» (*AHDM*, p. 137). «On la mit aussy tost a l'apotiquererie ou elle travailla extrordinerement, a cause que les soeurs avec qui elle etoit en office antreprirent d'aprandre d'un habile chimique le secret de tirer les esprits, les essances et autres choses les plus dificiles de la pharmatie, a quoy notre chere novice ce porta avec un zelle incomparable. [...] Elle etudia si bien son maistre et sçut si bien le gagner pour ne luy rien cacher qu'elle a passé depuis pour des plus habille en cet art et dans la pharmatie, qu'elle a exercé avec tant de succes que j'ay connu quelques personnes

> fit de ces mains la plus grande partie de ces ustancilles [...] Elle estoit medecin [...]. On avoit plus de confiance a ces remedes, quoy qu'invantionnés pour la plus grans partie et composé d'herbes sauvages, qu'a ceux d'un habille chirurgien qui estoit estably dans Ville Marie. [...] Sa reputation de bonne infirmiere et medecine s'etablit si bien qu'on la preferèt a tout ce qu'il y avèt en Canada de cet art.(p. 100)

Implicitement, Marie Morin se sent, se sait de la trempe de ces amazones chrétiennes dont elle raconte l'histoire, à travers des récits quasi picaresques, comme l'épopée de la soeur Judith Moreau de Brésoles, "leur chère fugitive", qui voulait, contre la volonté de ses parents, être hospitalière: elle dérobe les clefs, enfile plusieurs vêtements les uns par-dessus les autres, s'enfuit de nuit à cheval, se réfugie incognito dans la communauté des Hospitalières de La Flèche, fait le voyage du Canada, devient la meilleure apothicairesse du pays et résiste, lors de son mandat de supérieure, comme une "Judith en courage et en fidélité", à Mgr de Laval qui voulait les unir aux Hospitalières de Québec ou les obliger à repartir en France! L'on ne s'étonne plus d'apprendre par le Père Ragueneau, l'un des biographes de Catherine de Saint-Augustin, que cette autre amazone chrétienne lisait avec beaucoup d'intérêt des romans de chevalerie!

La vie s'inspire parfois des romans... ou se transpose sur la pellicule du souvenir comme une image de film. Lorsque les deux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec -envoyées à Montréal pour superviser et évincer les Hospitalières de Saint-Joseph et profiter du départ de Jeanne Mance- sont finalement rappelées à Québec et croisent sur le Saint-Laurent, Jeanne Mance revenue de France avec ses trois religieuses, Marie Morin écrit ceci:

> Elles rancontrerent la barque qui portèt les 2 religieuses dont j'ay parlé et ce firent baucoup de caresse, sans s'aprocher plus pres de dix ou 15 pas, qui avoit le vant en poupe et marchèt for viste, ce qui fut cause que les complimens furent cours. (p. 94)

Sensée rapporter ici les paroles de la Soeur Macé, notre moqueuse Marie Morin semble savourer une douce revanche: elle ne manque pas de laisser affleurer dans ce passage -digne d'un scénario de cinéma muet- bien de

---

savantes en ces sciances qui ont cru et dit plusieurs fois que ce qu'elle fesèt en cette matiere de ces mains etoit miraculeux. Et si mon santiment pouvèt autoriser les leur, je produirois des examples que j'ay veu qui les confirmerèt aisement [...].» (p. 171).

l'ironie de son cru! Elle décrit souvent les événements parce qu'elle les a vus ou comme si elle y avait assisté et ses excellentes descriptions font souvent penser à un reportage pris sur le vif. L'oeil et l'oreille de la soeur Marie Morin sont partout! le monde semble venir à elle, l'élire comme vivante mémoire, lui donner le don d'omniscience, d'ommiprésence: "Moy qui saveis le lieu de leur retreite"; "un lieu assé segret"; "J'esuiyé une partie de l'orage m'ettant trouvee la par hasarz"; du clocher pris comme observatoire elle note que "c'etoit un plaisir d'estre la montees voir tout le monde courir au secours de leurs freres et exposer leur vie [...]" (p. 134); et si quelque obstacle la gêne, à témoin très informée rien ne doit être impossible: elle n'hésite donc pas -sans aucune mauvaise conscience- à jouer les voyeuses:

> Vous seré peut estre estonnee, mes cheres soeurs, que je puisse savoir ces particularitee, mais vous ne le seré plus, je m'asure, quand vous sçauré qu'il n'i avèt q'une simple planche entre sa chambre et la mienne dans laquelle j'avois fait un petit trou pour la voir et l'antandre a mon aise, a son insçu, et que j'ey esté sa voisine environ 15 ou 16 ans de suitte et encore a plusieurs reprise, par mois et semeines [...] (p. 179)

Marie Morin est non seulement écrivaine et historienne, mais une précurseure du cinéma-vérité, de la caméra tous azimuts, une vidéaste avant la lettre. Cette volonté d'information et de transparence qui la cheville au corps, cette omniscience qui la caractérise, son désir et plaisir de raconter font d'elle l'une des toutes premières bâtisseuses, en gestes, en mots et en images, de Montréal. Pourtant, Marie Morin ne se sentait pas à l'abri de l'enfer et du purgatoire, elle qui adresse cette prière aux lectrices auxquelles elle lègue ses Annales: "Souvené vous aussy de prier Dieu pour celle qui a ecrit cesy pour votre recreation, qui cera peut estre en purgatoire si Dieu luy fait misericorde, quand vous le liré" (p. 11). Les Annales de Marie Morin tiennent du testament (à lire après sa mort...) et du passeport, porte-bonheur en quelque sorte pour l'au-delà et les temps à venir.

Et l'on se surprend alors à songer que ses intercesseures, ses juges-narrataires à venir, c'est peut-être nous: "Je vous la lesse a mediter, mes cheres soeur, qui liré cesy a l'advenir"; "Vous pouvés, mes tres cheres soeurs qui lisé cesy ou qui l'ecouteré lire, juger" et sauver -sa mémoire du moins-, Marie Morin...

Elles disent leur dépaysement et bâtissent leur repaysement

Lucie Lequin*

> Elle découvrit encore une fois que la douleur ne meurt jamais. Qu'elle vit centenaire et peut-être millénaire. Que l'oubli n'existe pas. Que seule une étreinte accueillant à la fois le même et l'autrui parvient miraculeusement à cautériser le mal vivant.
> *Le double conte de l'exil*

Le temps dérape dans notre ville, la ville, où les douleurs, les exils juxtaposés ne se rencontrent pas. Ces exils multiples sont pour plusieurs, intérieurs surtout. C'est le cas des personnages anonymes, solitaires, à la dérive de *L'hiver de pluie* par Lise Tremblay qui, ballotés par la vie, gisent inertes, hors de la vie, encore vivants pourtant. L'exil, dans toute sa complexité, participe aussi du positionnement à la périphérie; il s'agit alors d'un exil métaphorique: économique pour les pauvres, exil sexuel pour d'autres, exil culturel sous la dominance d'une culture canonique, plus centrale (c'est le cas des cultures amérindiennes repoussées vers les marges). Il comporte nécessairement une dimension spirituelle, intime et abstraite, plus ou moins marquée, mais avec laquelle l'exilé-e doit composer. Dans l'écriture migrante, la problématique de l'exil, dans tous ses sous-entendus complexes, se pose à la fois de façon similaire à celle de toutes les écritures préoccupées par les aliénations et les altérités et différemment puisque les voix venues d'ailleurs interrogent non seulement l'exil intérieur, intime ou spirituel, mais aussi l'exil physique qu'entraînent l'immigration et le dépaysement. Cet exil physique, cette fissure, se double de la problématique métaphysique de l'appartenance et de la quête de l'identité au carrefour de la pluralité, de la discontinuité, de la privation, dans la peur de l'unicité, sous le signe d'une certaine mélancolie, mais dans

* Lucie Lequin est professeure au département d'études françaises, Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia.

l'espoir du repaysement. C'est le temps de l'entre, ainsi que l'explique la narratrice de *La Québécoite* de Régine Robin:

> Désormais le temps d'ailleurs, de l'entre-trois langues, de l'entre-deux alphabets, de l'entre-deux mers, de l'entre-deux mondes, l'entre-deux logiques, l'entre-deux nostalgies[1].

Aujourd'hui, nous parlerons brièvement de quatre voix migrantes, quatre voix de femmes qui se racontent avant d'être racontées par d'autres, qui racontent pour ne pas mourir: Mona Latif Ghattas, Anne-Marie Alonzo, Nadine Ltaif et Bianca Zagolin. Différentes et semblables, chacune écrit son exil, les exils, pour comprendre et avancer. Elles s'interrogent sur l'interaction souvent ambiguë et parfois paradoxale entre l'identité et l'appartenance à un territoire géographique et culturel qui s'éprouvent dans la confrontation et l'accueil de la différence. Elles assument les ramifications et les greffes qui ont modifié leur bagage initial, qu'il soit familial ou culturel. Elles nous convient à la réflexion, à l'accueil, "dans ce pays [où ...] chacun se [sent] en quelque sorte forcé d'y affirmer son appartenance"[2].

Étudier la littérature migrante permet de faire entendre l'autre en direct et contribue à dé-ranger le centre et à faire circuler la pluralité. C'est aussi appréhender la quête d'une patrie réelle, d'une place réelle dans cette patrie, sentiment qu'aucune des narratrices ou des héroïnes n'atteint facilement malgré le désir, malgré la "naturalité"[3] quand il s'agit d'Amérindien-ne[4] ou malgré l'appartenance du coeur; simultanément, c'est le refus d'appartenir au détriment de la négation des différences. C'est rendre audible un message autre, c'est reconnaître la porosité des cultures et des peuples.

---

1 Régine ROBIN, *La Québécoite*, Montréal, Québec/Amérique, 1983, p. 67.

2 Yvette NAUBERT, *Les Pierrefendre. Concerto pour un décor et quelques personnages*, tome II, Montréal, le Cercle du livre de France, 1975, p. 198.

3 Éléonore SIOUI, *Andatha*, Val d'Or, Éditions Hyperborée, 1985, 76 p. (Bribes d'univers).

4 Mona LATIF GHATTAS, *Le double conte de l'exil*, Montréal, Boréal, 1990, 171 p.

Elles se font archéologues de la rupture

Mona Latif Ghattas explique ce cheminement incertain, inattendu et ouvert à l'interprétation par le travail de l'archéologue qu'elle accomplit pour "déposer le Nil dans [le] pays. Des érables et des neiges"[5]:

> J'entaille
> Des objets friables
> Statuettes et potiches.
> Je fais une légère incision.
> J'extrais le message.
> Je le mets sous ma loupe.
> Je cherche la langue.
> Hiéroglyphe Hiératique Arabe Qensi.
> Cela n'a aucune d'importance pour l'intelligence de l'oeuvre.
> D'ailleurs je ne traduis pas.
> J'interprète les signes.
> Et les signes parlent pour toutes les langues.
> [...]
> Je décode les fragments de Nour.
> Ils n'ont pas de titre.
> C'est moi qui les invente quelquefois pour m'éclairer.
> Vous pouvez les changer, votre parole vaut la mienne.[6]

Anne-Marie Alonzo pense également à l'archéologie, mais pour renouer avec le pays quitté et rêvé, pour lui réitérer son appartenance fragilisée. Dans *Esmaï*, en quête des sources anciennes et de l'interprétation archéologique rassurante et réconfortante, la narratrice et son amante-archéologue répètent dans le silence du désert: "Nous sommes d'ici toi et moi!"[7]. C'est donc hésitante que la narratrice s'affirme Égyptienne, malgré sa certitude intérieure d'être "égyptienne de conscience absolument"[8].

Nadine Ltaif, pour penser son exil et son identité, a plutôt recours au fond mythologique et littéraire. Elle retrouve les bribes de sa mémoire lointaine

---

5 Mona LATIF GHATTAS, *Nicolas le fils du Nil*, Égypte, Elias Modern Publishing House & Co., 1985, 158 p.

6 Mona LATIF GHATTAS, *Quarante voiles pour un exil: récits et fragments poétiques*, Laval, Éditions Trois, 1986, p. 54.

7 Anne-Marie ALONZO, *Esmaï*, avec une traduction en hiéroglyphes de Nihal Mazloum, Montréal, Nouvelle Barre du Jour, 1987, p. 15.

8 Anne-Marie ALONZO, *Droite et de profil*, Montréal, Lèvres urbaines, no 7, 1984, p. 3.

dans la fusion des *Contes des mille et une nuits* et ceux de la *Mère l'Oie*[9]. Elle se fait Isthar, Simûrgh, elle côtoie Hécate, Morgana, Hathor et bien d'autres pour réciter la douleur de la rupture. Chez ces trois auteures, le "je" autobiographique et le "je" de la narration s'entremêlent, leurs récits ressortant à la fois de l'autobiographie et de la fiction.

Chez Bianca Zagolin, le récit se distancie de l'auteure par l'écran de la troisième personne de la narration. *Une femme à la fenêtre* de Zagolin dit surtout l'exil intérieur d'Aurore, une femme, née dans le Nord de l'Italie, ne connaissant qu'une vie agonique. Le possible de cette âme en exil est symbolisé par la vision d'une petite danseuse qui traverse, de façon fugitive, ce roman de l'attente. La douleur y est quasi recherchée, car pour se sentir vivante, pour sentir "la densité de sa chair"[10]. Aurore doit subir une blessure physique, un malaise. L'exil physique d'Aurore, son émigration, s'inscrit également dans la rupture non pas du pays, mais plutôt du déracinement primordial, celui d'être étrangère à elle-même. Chaque auteure dit une rupture et évite de dire la RUPTURE.

Elle se font chantres de l'exil

C'est dans l'exil que Mona Latif Ghattas a appréhendé l'univers de l'écriture. À partir de son exil, elle écrit. D'une oeuvre à l'autre, l'exil se précise, se transforme. Dans son premier roman, *Nicolas le fils du Nil*, elle raconte l'exil généalogique de sa famille, l'exil de son père dans son propre pays, l'Égypte, à cause de son nom, celui du grand-père, un étranger exilé en Égypte.

C'est aussi l'exil particulier des femmes qui appartiennent par la tradition à une histoire autre que celle des hommes. Une seule famille, mais deux généalogies, l'une au masculin, l'autre au féminin; les filles de Baba, le grand-père, n'existeront que dans l'ombre généalogique, jamais "sur mais sous la branche"[11] où le grand-père fait peindre une feuille pour chaque fils né. Dans un va-et-vient du singulier au pluriel, l'exil s'élargit; Mona Latif

---

9 Nadine LTAIF, *Les métamorphoses d'Ishtar*, Montréal, Guernica, 1987, 70 p. (Voix).
10 Bianca ZAGOLIN, *Une femme à la fenêtre*, Paris, Robert Laffont, 1988, p. 16.
11 Mona LATIF GHATTAS, *Nicolas le fils du Nil, op. cit.*, p. 34.

Ghattas pense aussi à tous les exilés que les guerres tuent, déplacent, mutilent[12].

L'exil est deuil à consommer, voile à porter, mais l'aptitude à la vie doit pousser à écarter le voile afin de voir la «voile [qui] perce au loin»[13]. Dans son dernier roman *Le double conte de l'exil*, elle confronte deux exils, deux déracinements. L'un issu de la guerre, celui de Fêve, un sans-papier venu d'un désert d'Anatolie; l'autre, celui de Manitakawa/Madeleine, une Amérindienne marginalisée par la culture dominante, qui se cache dans une vie neutre, sans passion, pour ne plus souffrir. Dans le désert qu'est Montréal, Fêve et Manitakawa s'installent dans l'aire du conte et échangent leurs blessures et les codes de leur savoir. À travers eux, des voix, de femmes surtout, trament d'autres contes de l'exil soulignant l'impossibilité de l'histoire unique et du conteur unique. Tous deux décodeurs de contes, ils reprennent le fil de leur histoire interrompue, se remettent à vibrer, à aimer. Fêve, qui commence à prendre racine, sera pourtant déporté. Madeleine redevenue Manitakawa ne saura plus vivre avec les Blancs et retournera dans son village raconter les multiples contes de l'exil, évitant une fin unique et fermée: "Choisissez... c'est ainsi que finissent les contes désertiques"[14]. Scribe de l'exil, Mona Latif Ghattas doit écrire afin de continuer à vivre, "en repos de mémoire", de pouvoir avancer et faire "remonter les morts vers la lumière"[15]. Comme Pénélope et Shérézade, elle trouve ainsi "la clé des chants"[16].

L'écriture d'exil d'Anne-Marie Alonzo s'apparente aux autres voix de l'exil, mais elle s'en éloigne aussi profondément, car l'éloignement de la terre natale s'accompagne de l'éloignement du corps, ou devrais-je dire, de l'impossibilité d'oublier un corps immobile, douloureux, d'un corps pris dans la paralysie depuis plus de vingt ans. Cette immobilité tisse des liens particuliers entre l'histoire et le corps, la mémoire et le présent éclaté. C'est très tôt que "Je", la narratrice et l'écrivaine Alonzo, se découvre corps étranger. Ce "je", pourtant née en Égypte, est peu Égyptienne étant

---

12 Mona LATIF GHATTAS, *Les chants du Karawane*, Égypte, Elias Modern Publishing House & Co., 1985, 95 p.

13 Mona LATIF GHATTAS, *Quarante voiles pour un exil: récits et fragments poétiques*, *op. cit.*

14 Mona LATIF GHATTAS, *Le double conte de l'exil*, *op. cit.*, p. 171.

15 Mona LATIF GHATTAS, *Quarante voiles pour un exil: récits et fragments poétiques*, *op. cit.*, p. 103.

16 *Ibid*, p. 104.

donné sa généalogie "si peu arabe"[17], plusieurs fois métissée, depuis bien des générations: "toujours étrangère marquée là-bas comme ici"[18]. Au sein même de sa famille, enfant, elle est "seule-à-parler-comme-à-lire" en langue bavaroise, seule à aller à l'école allemande alors que "ni père-et-mère ni frère" ne comprennent l'allemand; à l'école coranique, l'on se moque de son accent lorsqu'elle parle arabe: "tu as l'accent de france parisienne"[19]. Le pays perdu, profondément imaginaire d'Alonzo est "histoire lointaine [créée] petite histoire de vivre"[20], puisque la narratrice, sans point d'appui ferme, doit rêver les souvenirs: "Au fond en vérité de pays aucun"[21]. L'exil d'Alonzo est aussi absence de traces tant dans la mémoire que dans la neige, cette "neige cloître fait des rues sa tombe"[22]:

> Ici pas ne laissent plus de traces sultane chaises roulent ne sont plus portées ne portent plus de corps enlacés n'ont rideaux de soie ou satin ici sultane se motorisent les sièges axes et roues de cuir imité qu'ai-je à perdre ou me plaindre qui suis de toutes (trans) portée[23].

Shérézade aussi, elle raconte pour survivre, pour dire l'angoisse refoulée de l'enfant lors de la naissance du frère, lors du départ, lors du silence des parents. Elle écrit pour lever le voile de son propre silence: "Muette! jamais prononcé le mal jamais dit mais depuis et des années de rancoeur"[24].

Pour Nadine Ltaif, l'exil découle du pays dérobé par la guerre et de l'absence d'identité toujours refusée, toujours éloignée:

> À peine suis-je née
> que je n'existe déjà plus
> car la guerre empêche la vie de naître
> empêche les fleurs de mûrir
> empêche le soleil
> et rompt le rythme des choses

17 Anne-Marie ALONZO, *Droite et de profil*, *op. cit.*, p. 5.
18 *Ibid*, p. 5.
19 Anne-Marie ALONZO, *Écoute, Sultane*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1987, p. 25.
20 Anne-Marie ALONZO, *Bleus de mine*, Saint-Lambert, Éditions du Noroît, 1985, p. 28, ill.
21 *Ibid*, p. 33.
22 Anne-Marie ALONZO, *Écoute, Sultane*, *op. cit.*, p. 109.
23 *Ibid*, p. 113.
24 *Ibid*, p. 59.

> comment retrouver le rythme, un rythme autre
> que celui d'une lamentation[25].

Auteure de deux recueils de poésie narrative, *La métamorphose d'Ishtar* et *Entre les fleuves*, Nadine Ltaif écrit dans l'exil, à partir de l'exil et d'une mémoire ancienne, quasi universelle, des origines lointaines: "Je retrouve les ténèbres de la Jarre. Phénicienne alors, ou fille de Carthage. Ma mémoire se déroule d'elle-même et sans résistance aucune jusqu'à ne plus se rompre"[26] pour raconter non seulement la guerre et le dépaysement forcé, mais aussi la folie de l'homme patriarcal responsable des guerres, de la pauvreté et de l'exil particulier des femmes, des pauvres, des sans-pouvoir. La narratrice se met à l'écoute du chameau pour raconter ces autres exils générés par les fils d'Adam:

> Le Chameau décrit les torts de l'Homme,
> Les douleurs et les marques qu'il a laissées sur lui.
> Le Chameau hystérise à l'approche de l'Homme,
> il babille et il vomit[27].

Solidaire des femmes infériorisées, elle dénonce encore le regard de l'homme qui empêche la femme de s'approprier l'espace, un espace à soi: "C'est pour fuir la haine de ces regards que j'ai quitté mon pays. Ne plus jamais devoir défier le mépris dans leurs yeux, car il faut avoir senti l'humiliation. Savoir que nous représentions la menace d'une souillure"[28].

L'exil chez Bianca Zagolin provient moins de l'émigration que du déracinement profond du moi intérieur. Cet exil premier remonte à la naissance d'Aurore. On l'a toujours casée sans la consulter, on lui a toujours refusé le droit à l'initiative, à la découverte, au risque, au dépaysement. Devenue veuve à trente-deux ans avec trois filles à élever, elle vit sous la tutelle lointaine de son frère, établi au Québec. Elle soupçonne à peine que sa vie pourrait être autre: "Tout au plus s'offr[e]-t-elle le luxe de quelques conditionnels"[29]. Elle ne touche la vie que par les autres; ainsi, les lettres de ses aînées parties rejoindre leur oncle en

---

25 Nadine LTAIF, *Les métamorphoses d'Ishtar*, *op. cit.*, p. 10.
26 Nadine LTAIF, *Entre les fleuves*, Montréal, Guernica, 1991, p. 51, (Voix).
27 Nadine LTAIF, *Les métamorphoses d'Ishtar*, *op. cit.*, p. 27.
28 Nadine LTAIF, *Entre les fleuves*, *op. cit.*, p. 44.
29 Bianca ZAGOLIN, *Une femme à la fenêtre*, *op. cit.*, p. 13.

Amérique, viennent la chercher "au creux de son absence"[30], la font vibrer. Cependant, l'appropriation d'elle-même pour elle-même, cette appartenance primordiale, n'a jamais pris forme puisque depuis sa naissance, Aurore s'est laissée glisser dans la soumission, cet exil intérieur de plus en plus étouffant:

> Son père, son mari, son frère. Les hommes lui avaient offert leur bras pour qu'elle s'y appuie, un toit pour l'abriter, des enfants pour l'occuper et un nom pour mieux la définir. En échange, elle avait renoncé à sa force et à sa voix; pour se faire aimer, elle avait accepté de s'isoler et d'avoir peur dans un monde où personne ne s'attendait qu'elle fît quelque chose d'important[31].

Les causes et l'origine de l'exil qu'il soit généalogique, politique, culturel, familial ou intime s'entremêlent, chez chacune des auteures dont nous parlons aujourd'hui, à la condition des femmes toujours perçue comme facteur actif et incontournable dans l'expérience de l'exil et dans la formation ou l'absence de formation d'un identitaire singulier.

Elles bâtissent le repaysement de leur espace

Pour l'héroïne de Zagolin, l'exil physique, l'émigration, devient une deuxième naissance, l'occasion de se connaître enfin. À son arrivée au Québec, elle est ravie de découvrir: "un pays où l'on ne craignait point l'excès"[32]. Le dépaysement est pour elle tout de suite un défi stimulant, son entrée dans l'inattendu et dans le mouvement. Elle peut vivre les conditionnels qu'elle osait à peine rêver. L'espace, la vastitude, les forêts et la langue l'initient au nouveau pays et la rapprochent de la vie:

> [...] enfermée dans l'étrange demeure de sa pensée, Aurore cultivait cependant le plaisir délicat d'un langage nouveau dont les sons amortis franchissaient parfois les murs de sa maison. La froidure de son premier hiver au pays s'embauma de ces offrandes que lui rapportait l'enfant comme des branches fleuries, elle qui allait cueillir avidement sa vie. Aurore avait peu d'interlocuteurs, mais dans le silence même la parole déployait ses merveilles, devenant univers[33].

---

30 *Ibid*, p. 33.
31 *Ibid*, p. 90.
32 *Ibid*, p. 47.
33 *Ibid*, p. 57.

Aladie, la cadette de ses filles, lui apporte la langue, "une parole de vainqueur"[34]; la vastitude et la fascination de la forêt émanent de sa passion pour Sébastien, un Québécois dont elle devient follement amoureuse. En apprivoisant l'espace physique et langagier, elle apprivoise sa chair, elle s'apprivoise. C'est que dans le nouveau pays, Aurore peut enfin porter son nom; elle peut "respirer, connaître, grandir sans peur"[35]. Grâce à cette double médiation, elle trouve la parole et se range peu à peu du côté des insoumises. Le nouveau pays, de chaleur et de froid, devient "son pays de merveilles"[36]. Cependant, après la mort accidentelle de Sébastien, Aurore rentre dans le silence et se place à la fenêtre, dans l'attente. Incapable de poursuivre son appropriation d'elle-même, d'instaurer la continuité de la passion, elle s'enfonce dans la folie, l'exil intérieur suprême:

> Aurore n'avait plus sa place nulle part; elle redevenait étrangère, et sa vie, terre d'exil. Et cela lui ne lui laissait qu'une farouche liberté d'apatride, à goûter comme une boisson amère mais vivifiante contre les alanguissements du regret, de ces boissons qui exaltent jusqu'à la frénésie[37].

Devant la première neige et la venue du froid/mort, elle se suicide, l'exil intérieur destructeur l'emportant sur l'exil physique libérateur. En épilogue, l'auteure relance un récit d'exil libérateur, celui d'Adalie, la plus jeune, sensible à la beauté du monde. Élevée hors des normes séculaires réglant la vie des femmes de la famille et du vieux pays, saura-t-elle durer? Le dépassement de l'exil, pour Zagolin, appartient à la deuxième génération.

Pour Mona Latif Ghatttas, Anne-Marie Alonzo et Nadine Ltaif, l'exil physique devient source de création et l'écriture, leur nouvelle patrie. C'est cet accès à la création écrite qui leur permet de vivre et de transposer la rupture et l'exil, empêchant ainsi le temps perdu.

Par l'écriture, Mona Latif Ghattas arrive à comprendre, en partie du moins, l'Orient blessé et le désarroi du monde. Cependant, elle n'a pas tout

---

34 *Ibid*, p. 104.
35 *Ibid*, p. 80.
36 *Ibid*, p. 93.
37 *Ibid*, p. 154.

dit, car après vingt ans d'exil, elle n'a pas encore fini de déballer[38]. Dans l'espace blanc que la vie lui a donné, elle peut continuer d'écouter les mélopées orientales de son enfance et à partir de la mémoire des objets déballés et des odeurs passées, elle peut écrire l'avenir que le passé annonce. Son oeuvre creuse une entaille poétique dans le bloc du même et laisse circuler la différence/les différences. C'est dans l'exploration et l'acceptation du métissage culturel, élément fibrant la généalogie familiale avant même la naissance de son père, que Mona Latif Ghattas forge au jour le jour son identité de femme et d'écrivaine, refusant l'étroitesse d'une identité unique, sans mouvement.

Anne-Marie Alonzo, elle, comprend dès son arrivée que: "Pour qu'autre pays s'installe"[39], elle doit affronter le dépaysement, la coupure, mais de coeur comme de langue, elle demeure étrangère, sentiment que l'immobilité accroîtra. Comment vivre dans la perte du pays et dans l'immobilité, comment se forger une identité, développer un sentiment d'appartenance? Pour la narratrice d'Alonzo, l'écriture devient mouvement, patrie, mémoire, amour, vie et brisure. Les oeuvres narrées dans un mode brisé, où la syntaxe dé-rangée, le rythme discontinu, la chronologie rompue disent la blessure, la lutte contre la peur et la mort, chantent aussi l'amour de la femme aimée, souvent une sultane, et des autres, les femmes surtout. Cette rencontre étroite entre la brisure stylistique et la brisure physique (exil et immobilité) racontée, décriée, recrée la mobilité et la continuité perdues. Malgré l'univers clos qu'elle habite, l'immobilité qui l'étouffe, l'écrivaine se fabrique donc une contrée d'amour qui permet de vivre et de capter le mouvement. D'ailleurs, pour Anne-Marie Alonzo, la création, comme la critique d'oeuvre, se découvre dans la relation amoureuse de la créatrice ou du créateur à la création, dans le regard amoureux de la critique à l'oeuvre regardée, lue...[40].

Nadine Ltaif reconstruit son espace et provoque le repaysement en plaçant ses narratrices dans un espace de schizophrénie[41], ce territoire entre deux histoires:

---

38 Mona LATIF GHATTAS, *Quarante voiles pour un exil: récits et fragments poétiques*, *op. cit.*, p. 36.

39 Anne-Marie ALONZO, *Bleus de mine*, *op. cit.*, p. 31.

40 Anne-Marie ALONZO, *La vitesse du regard, Autour de quatre tableaux de Louise Robert*, Laval, Trois, 1990, 39 p.

41 Nadine LTAIF, *Entre les fleuves*, *op. cit.*, p. 48.

> Qui pose la question de l'origine
> Qui ne trouve pas de réponse.
> Qui le sait d'avance par intuition.
> Qui ne fait plus la différence.
> [...]
> Qui pose la question de l'indifférence
> ou de cette différence d'éthique[42].

Leur exil est donc "celui qui prend racine aux racines du déracinement profond qui se trouve [...] en dedans de nous"[43]. Elles tentent de se maintenir sans choisir à la frontière[44] entre deux fleuves, deux mondes, deux codes, deux langues, deux rythmes, deux histoires. Dans son deuxième recueil, Melaina Kole, "Mi-oiseau. Mi-sirène"[45] rejoint l'ambivalence douloureuse de la narratrice des *Métamorphoses d'Ishtar*, consciente des jeux de ses mémoires dans son présent qu'elle souhaite mieux défini: "Cette ville à laquelle je n'appartiens pas ou pas encore ou presque et c'est pire"[46].

Cependant, Melaina ne voudrait ni se percevoir comme le produit d'une seule histoire ni éprouver une appartenance culturelle et historique fixe qui la perdrait. Malgré elle, placée au carrefour de l'entre, à côté d'Hécate, elle découvre sa propre puissance, celle de former sa propre Histoire et sa propre fiction: "Je décidais qu'Elle [Hécate] allait naître de moi aussi"[47]. L'exil subi et recherché devient lieu de mouvement et de création pour les narratrices de Ltaif, leur seul véritable espace:

> Mais rompre enfin et libre reprendre mes ailes, l'envol, reprendre l'exil, le souffle interrompu, et la traversée renouvelée de l'éternelle histoire[48].

Pour ces auteures migrantes, la question du repaysement se pose en relation avec le mouvement permettant d'inscrire simultanément le singulier et le pluriel, de faire cohabiter la différence et le même. Ce repaysement ambivalent, souvent douloureux, suppose la capacité de sortir de son deuil

---

42 *Ibid*, p. 28.
43 *Ibid*, p. 28.
44 Nadine LTAIF, *Les métamorphoses d'Ishtar*, *op. cit.*, p. 46.
45 Nadine LTAIF, *Entre les fleuves*, *op. cit.*, p. 50.
46 Nadine LTAIF, *Les métamorphoses d'Ishtar*, *op. cit.*, p. 49.
47 Nadie LTAIF, *op. cit.*, 1991, p. 7.
48 *Ibid*, p. 51.

qu'il soit du pays, d'un amour ou de la sécurité de l'uniculturel; seul un deuil accompli permet de se bâtir une nouvelle identité, en mouvement, refusant l'unicité et un centre fixe. Avec lucidité, en tant que femmes, elles s'interrogent aussi sur la place et le rôle des femmes au sein de la société de départ et de la société d'accueil, rôle et place qui, comme la formation de l'identitaire, ressort du mouvement et de la capacité de circonscrire un espace particulier, mais toujours ouvert à la gestation de nouvelles images d'elles et de nous.

Elles, dans la ville

Lori Saint-Martin*

Le sujet de notre table ronde, ce beau mais trop vaste sujet des liens entre les femmes, la fiction et la cité, en l'occurrence la ville de Montréal, m'inspire, à la fin, une douce insoumission. Pas envie du langage blanc de la théorie, pas envie de poser sur le sujet une grille qui le figerait, le viderait de son suc. Ce qui comptera aujourd'hui sera le parcours, la singularité des voix. C'est à une promenade que je vous invite, en compagnie de quelques femmes que Montréal a marquées, qui ont marqué leur fiction au sceau de Montréal. Les voix que j'ai retenues sont celles de Québécoises de souche. Les voix migrantes qui se font de plus en plus entendre, d'autres que moi auront charge de vous en parler. Chemin faisant, nous verrons se profiler un regard au féminin sur Montréal; chose certaine, les délices et les craintes urbaines des femmes ne sont pas celles des hommes.

Impossible de parler des femmes urbaines sans que surgisse le nom de Gabrielle Roy. Elle nous a, la première, donné un Montréal concret et vivant, nous a offert, dans *Bonheur d'occasion*, les rues et les bruits et les odeurs, le petit peuple observé d'un regard à la fois tendre et précis. Ce qui la distingue d'un Roger Viau[1] qui traite, quelques années plus tard, d'un sujet et d'un milieu fort semblables, ce qui la démarque aussi d'un Roger Lemelin[2] qui met en scène, au milieu des années quarante, les quartiers populaires de Québec, c'est la tendresse, la compassion pour ses personnages, qui la tiennent loin de toute ironie comme de toute froideur.

---

* Lori Saint-Martin est professeure au département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal.

1 Roger VIAU, *Au milieu, la montagne*, Montréal, coll. «Typo», 1987 (édition originale 1951).

2 Roger LEMELIN, *Au pied de la pente douce*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1967 (édition originale 1944).

Pour ma part j'y vois un regard féminin, une tendresse toute maternelle. J'y vois aussi une incarnation de la "distance passionnée" dont parle France Théoret[3].

Le premier grand roman de la ville, au Québec, est donc un roman signé de la main d'une femme. Voilà qui ne doit pas s'oublier. D'autant plus que *Bonheur d'occasion* est un véritable roman au féminin, un roman sur la condition humaine mais aussi sur la condition féminine, un roman sur les maternités douloureuses et le terrible besoin de se trouver un mari afin d'échapper à la pauvreté.

Bonheur d'occasion nous rappelle aussi, à propos des femmes, que pour une très large part, la cité s'est bâtie sans elles. Florentine sent bien que sans un homme à ses côtés, elle ne peut posséder sa ville : "La ville était pour le couple, non pour quatre ou cinq jeunes filles se tenant stupidement par la taille, et qui remontaient la rue Sainte-Catherine en s'arrêtant à chaque vitrine pour admirer des choses que jamais elles ne posséderaient"[4].

Le difficile passage de la campagne à la ville, maintes fois décrit au masculin, nous est présenté ici par le biais d'un personnage féminin : Rose-Anna, qui rêve encore d'aller aux sucres, et de retrouver les tendresses de sa mère pourtant froide et sèche. C'est par l'entremise de Rose-Anna que nous vivons les misères d'un quartier où toutes les maisons se vident au printemps, où tout le monde déménage, faute de pouvoir payer le loyer, et se retrouve dans plus petit, plus crasseux, plus bruyant. Le défilé des femmes qui cherchent une maison situe d'emblée la question dans une perspective collective.

C'est Rose-Anna aussi qui devine, de façon fugitive, la misère des femmes comme elle, femmes du monde entier, détruites par la pauvreté et la guerre:

> Elle les connaissait bien, soudain, toutes ces femmes des pays lointains, qu'elles fussent polonaises, norvégiennes ou tchèques ou slovaques. C'étaient des femmes comme elle. Des femmes du peuple. Des besogneuses. De celles qui, depuis des siècles, voyaient partir leurs maris et leurs enfants. Une époque passait, une autre venait; et c'était toujours la même chose : les femmes de

3 France THÉORET, *Entre raison et déraison*, Montréal, les Herbes rouges, 1987, p. 26.

4 Gabrielle ROY, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Stanké, 1977 (édition originale 1945), p. 22.

> tous les temps agitaient la main ou pleuraient dans leur fichu, et les hommes défilaient. Il lui sembla qu'elle marchait par cette claire fin d'après-midi, non pas seule, mais dans les rangs, parmi des milliers de femmes, et que leurs soupirs frappaient son oreille, que les soupirs las des besogneuses, des femmes du peuple, du fond des siècles montaient jusqu'à elle[5].

Ces femmes sont "ses soeurs", selon l'expression même de l'auteure. Trop démunie, Rose-Anna est incapable de soutenir longtemps cette vision internationale; cependant, elle a entrevu l'impuissance globale des femmes et les liens profonds qui les unissent, par-delà la spécificité nationale. Dès ses débuts, donc, le roman de Montréal au féminin est aussi un roman ouvert aux femmes du monde entier, un roman où perce, avant le temps, l'amorce d'une solidarité internationale qu'il faudra par la suite construire. Construction que nous verrons à l'oeuvre dans les écrits de Francine Noël, héritière comme bien d'autres de Gabrielle Roy.

Gabrielle Roy nous fait découvrir aussi le trajet des femmes dans la ville. Ses personnages féminins se promènent dans Montréal, y découvrent leur pauvreté navrante et leur terrible solitude. Rose-Anna quitte un jour Saint-Henri pour aller voir sur la montagne son enfant mourant, et le trajet lui rappelle son impuissance, sa misère. "Jamais elle ne s'était sentie si pauvre"[6] qu'en quittant son fils Daniel, qui pourtant "n'avait jamais été si heureux" qu'à l'hôpital. Après avoir cherché en vain à retrouver Jean, Florentine enceinte se promène dans Saint-Henri, aveuglée par la douleur, lourde d'une immense terreur dont elle tente de se délivrer. Elle aperçoit un bateau qui prend le large, tout comme son amant. Car, ici, les hommes sont libres; les femmes, à cause de la maternité, ne peuvent l'être. Azarius part à la guerre, Jean quitte Saint-Henri dans l'espoir de faire fortune ailleurs; Rose-Anna reste, Florentine aussi. *Bonheur d'occasion*, c'est donc aussi le roman de la responsabilité, de l'esclavage de la femme dans la ville où ne l'attendent que misère et solitude. À l'oppression dont souffrent les hommes de sa classe sociale, s'en ajoute donc une autre, bien à elle.

Un cliché répandu voudrait que l'écriture des femmes relève de l'intimiste et du personnel et celle des hommes, du politique. Les écrits des femmes sur Montréal montrent qu'il n'en est rien. Les auteures aussi soulèvent, à leur façon--qui n'est pas celle des hommes--, les questions politiques:

---

5 *Ibid*, p. 233.
6 *Ibid*, p. 231.

nationalisme, immigration, choc des langues et des cultures. Mis à part le célèbre "Speak White" de Michèle Lalonde, on pense encore ici à Gabrielle Roy, qui met en scène les divergences linguistiques dans une ville qui "pense et souffre en deux langues"[7]. Il faudrait d'ailleurs aujourd'hui dire cent langues, deux cents langues. Dans deux recueils de nouvelles, *Les Montréalais* et *Nouvelles montréalaises*, publiées en 1963 et 1966, Andrée Maillet trace une série de portraits, dont celui de la femme de ménage courageuse, de la jeune veuve démunie qui doit "remplir ces quelques vingt ans qui séparaient sa misère de la pension de vieillesse"[8], de la mère et de la fille que divise l'amour de cette dernière pour un homme indigne d'elle. Dès 1934, dans un recueil de nouvelles intitulé *Visages de Montréal*, Marie Le Franc évoque la misère des expatriés, surtout celle des jeunes Françaises qui donnent des cours de langue aux enfants d'anglophones bien nantis.

Dans les années 1970, on le sait, émerge une nouvelle textualité, une nouvelle image des femmes dans la ville. *French Kiss*, de Nicole Brossard, placera Montréal au centre de la nouvelle écriture. Le fil conducteur du livre, c'est Marielle, dont le surnom est "Elle", qui traverse la ville d'Est en Ouest, rue Sherbrooke, dans sa voiture mauve. L'écriture se fait nerveuse, saccadée, surprend par ses accélérations soudaines, ses coups de freins brusques, à l'image de cette traversée vertigineuse de la ville. Montréal, le corps et l'écriture se superposent sans cesse : "On y confond avec les mots le corps et la cité, une géographie"[9]. Dans cette ville dont les rues sont autant de veines et d'artères, "la circulation transgresse ses propres lois"[10], tout comme le fait la syntaxe. Et on chevauche la ville, chevauche les corps, chevauche la grammaire. Le texte se fait "croisière et croisement des sens et des sexes"[11]. Ville et texte se confondent, car "Marielle traversera ce livre comme elle le fera de la rue Sherbrooke"[12]. Se croisent, dans le texte, la langue comme instrument de communication et la langue de plaisir qu'on enfonce dans la bouche de l'autre. Se déploient des vagues de désir et des vagues de circulation, toutes les figures de la jouissance au féminin : les sorcières impénitentes comme la Corriveau

---

7 Gabrielle ROY, *Alexandre Chenevert*, Montréal, Beauchemin, 1973 (édition originale 1954), p. 307.

8 Andrée MAILLET, *Les Montréalais*, Montréal, coll. «Typo», 1987, p. 193.

9 Nicole BROSSARD, *French Kiss*, Montréal, Le Jour, 1974, p. 13.

10 *Ibid*, p. 37.

11 *Ibid*, p. 64.

12 *Ibid*, p. 76.

"sans cage en nage dans le gris des cumulus"[13], les "femmes de chasse" qui se donnaient aux hommes à la sortie des bois[14], la "Vénus rouge" du Jardin botanique[15], la "louve de fiction" qu'est Camomille et la "voyante au coeur du texte"[16], Lucy Savage, arrière petite-fille de la féministe Lucy Stone. Toutes ensemble, elles forment une "chaîne saphique/sémantique"[17] qui donne forme et sens au texte.

La ville au féminin, c'est donc l'énergie, le désir, l'écriture. Ville à la fois utopique et précise, bonheur qu'on prend "à connaître et parcourir toutes les artères de la ville en nous"[18]. Pourtant, on sent déjà dans ce texte que, comme le dira ailleurs l'auteure, "la réalité des femmes n'est pas la réalité des hommes"[19]. Dans ce texte à la modernité affirmée, surgissent des rappels historiques dont la présence étonne. Surgit en même temps une violence dont la femme en tant qu'être sexué est l'objet de choix. Ainsi, il est question d'une cabaretière de Montréal, Anne Lamarque Folleville[20], qui a de nombreux amants et subit un long procès durant lequel on l'accuse d'être une sorcière, une avortée, une prostituée[21]. Il est question également d'un femme violée et tuée en 1689[22]. Même dans ce livre de la passion et de l'exubérance, l'ombre de la violence plane sur les femmes.

La figure de la prostituée parcourt *Sold-out*, de la même auteure. Le roux et la rousse -- une prostituée qui s'appelle "Cherry la rousse" -- traversent tout le texte et signalent une insoumission, une circulation des énergies dans le Montréal des années quarante et des années soixante-dix. Guerre, ville, usine, production, politique, convergent en surimpression sur un corps de femme "lèvres et jambes ouvertes dans la chambre verte et grise de la rue Ontario"[23]. Dans ce texte, le roux est le signe triomphal des

---

13 *Ibid*, p. 92.
14 *Ibid*, p. 29.
15 *Ibid*, p. 52.
16 *Ibid*, p. 121.
17 *Ibid*, p. 98.
18 *Ibid*, p. 115.
19 Nicole BROSSARD, *La Lettre aérienne*, Montréal, Remue-ménage, 1985, p. 143.
20 Personnage dont le nom hautement suggestif évoque à la fois le délire, l'urbanité (Folleville) et les traces (Lamarque).
21 *Ibid*, p. 30.
22 *Ibid*, p. 32.
23 Nicole BROSSARD, *Sold-out, étreinte-illustration*, Montréal, Éd. du jour, 1973, p. 37.

métamorphoses de sens, de "l'interprétation multiple"[24] et de l'inscription du désir dans le langage. La prostituée ouvre la porte à la production du corps-texte; l'attrait qu'elle exerce est fonction de son énergie, de son corps parlant, de ses rythmes urbains. La prostituée s'inscrit résolument dans l'axe ville-femme-corps-texte-langage. Il va sans dire qu'on se trouve ici en plein fantasme utopique.

Dans les écrits de Francine Noël également, la ville s'apprivoise avec exubérance, dans la prolifération. Qu'on pense aux dizaines de noms de restaurants ou de garderies qui défilent à qui mieux mieux. La ville, c'est Marie-Lyre Flouée qui chevauche sa bicyclette turquoise pour faire un tour au parc Lafontaine; c'est trois vieilles amies que lient les années et la complicité. C'est la connivence, l'appartenance. "Je suis sédentaire, urbaine, montréalaise et orthophoniste", explique Fatima Gagné, la protagoniste de *Babel, prise deux*[25]. Sur quatre adjectifs qui la décrivent, deux ont rapport à la ville.

Mais la ville, c'est aussi la violence faite aux femmes, et la peur. Dans *Myriam première*, cette violence passe surtout par la figure de la prostituée. Francine Noël y traite des problèmes concrets de la prostituée, et de ses rapports avec les autres femmes. En sortant du théâtre où on répète sa pièce féministe, Maryse voit un homme battre une prostituée :

> Maryse [...] reste là, accroupie au-dessus de sa serviette ouverte contenant le bouquin rose dont elle relit machinalement le titre : *L'Histoire des femmes au Québec*. Le livre, qui propose une vision féministe de la société québécoise, et sa serviette qui représente toutes ses années d'études, sont inutiles en l'instance; impuissante, elle assiste au tabassage de la fille Barbara[26].

Malgré ses convictions féministes, malgré son savoir universitaire, Maryse ne peut rien pour cette femme, à qui elle se sent déjà liée pourtant. Après avoir vu battre Barbara, Maryse trouve sa ville laide pour la première fois. Elle apprendra plus tard que Barbara est en réalité Norma O'Sullivan, sa cousine, que son père battait et violait autrefois. S'ensuivent des rencontres qui permettront à Maryse de corriger l'image stéréotypée qu'elle se faisait de la prostituée.

---

24 *Ibid*, p. 101.
25 Francine NOËL, *Babel, prise deux*, Montréal, VLB, 1990, p. 200.
26 Maryse NOËL, *Myriam première*, Montréal, VLB, 1987, p. 74.

Image ironique de la ville, Norma est "parfaite bilingue"[27], c'est-à-dire alingue ou presque. Elle adore sa fille mais ne peut pas l'élever elle-même; Maryse, qui se croit stérile, admire le courage de Norma, mais décèle aussi chez elle "une sorte de désespoir latent", à moins que ce ne soit "une projection d'intellectuelle incapable de comprendre une réalité autre que la sienne"[28]. Ce n'est pas le moindre mérite du roman que de montrer et de critiquer les préjugés et les incompréhensions de Maryse. De montrer aussi combien ténue est la distance entre la prostituée et l'universitaire: les autres prostituées croient que Maryse est une nouvelle; quand elle rentre chez elle à pied, après avoir vu Norma, des hommes l'interpellent de leur voiture et lui proposent de l'emmener. À deux pas d'un "autre Montréal, celui de l'université"[29], la professeure-dramaturge mesure sa propre fragilité de femme. Elle n'arrive plus à oublier ce "Montréal parallèle, [où] Barbara est debout sur son coin de trottoir, lamentablement crue, obsédante, contemporaine et cheap"[30]. Le traitement réservé aux femmes, c'est en quelque sorte la vie souterraine de la grande ville.

Autre volet de la ville au féminin, l'histoire des femmes, surtout à travers la maternité : les prostituées qui ne peuvent garder leur enfant, les mères célibataires qui accouchent de façon anonyme chez les religieuses sans pitié. Toutes ces histoires font partie de l'archéologie d'une ville au féminin qui reste à découvrir. Tout comme, dans *Babel, prise deux*, sont liées les questions d'histoire, de langue, d'amour, d'écriture au féminin et d'assimilation des immigrantes et immigrants.

Que fera Maryse pour aider Norma? En véritable universitaire, dramaturge à ses heures, elle se mettra à écrire : elle prépare "Le roman de Barbara" et une pièce qui mettra l'accent sur "le côté noir de la prostitution"[31], soit la peur, la solitude, la coupure d'avec les autres femmes. L'action de la pièce se déroulera à Montréal et dans un quartier pauvre de Managua; il y sera question de deux prostituées, chacune avec une petite fille, qui s'échangent des lettres. Leurs écrits "formeront un

---

27 *Ibid*, p. 132.
28 *Ibid*, p. 132.
29 *Ibid*, p. 138.
30 *Ibid*, p. 139.
31 *Ibid*, p. 500.

pont au-dessus de l'Amérique de Reagan"[32], c'est-à-dire qu'il s'agira de solidarité internationale et de nouveaux liens entre les femmes. Sans compter que la parole sera donnée aux prostituées elles-mêmes, du moins en partie. Toutefois, la littérature est impuissante: à la fin du roman, Maryse, établie au Nicaragua, reçoit un entrefilet qui fait état du meurtre de Norma O'Sullivan[33]. Il est encore impossible de concilier la vie intellectuelle et l'action concrète. Mais la prostituée a enfin pris visage humain, et modifié l'image qu'on se fait de la ville.

À la fin du roman, Maryse partira donc avec Laurent pour le Nicaragua. À croire que, avant de posséder vraiment Montréal, il lui faudra découvrir les femmes du Tiers-Monde, approfondir l'illumination fugitive qu'a vécue Rose-Anna en pensant aux autres femmes et à la guerre.

La cité s'est bâtie sans les femmes, oui. Leur trajectoire dans la ville est entravée par la peur de la violence. Reste que, dans leurs textes, les écrivaines s'approprient l'espace urbain, l'espace imaginaire, la langue et l'histoire des femmes.

Me voici donc arrivée au terme de ma promenade dans le Montréal des écrivaines. J'aurais pu vous entretenir aussi de *La Maison Trestler*, roman dans lequel Madeleine Ouellette-Michalska tisse des liens entre maternité, création littéraire, nationalisme et histoire du Québec[34]. J'aurais pu évoquer les amoureux du Jardin botanique que met en scène Nicole Houde dans *les Inconnus du jardin*[35], ou l'intégration parfois douloureuse du personnage de Flora Balzano, qui se désole en disant : "je ne serai jamais québécoise"[36]. J'aurais pu évoquer encore les exercices urbains de Lise Harou, chez qui les tulipes d'un jardin ou le linge qui sèche sur une corde sont des signes infiniment parlants[37]. Mais je préfère laisser maintenant aux auteures le soin de nous parler de leur Montréal.

---

32 *Ibid*, p. 500.

33 *Ibid*, p. 525.

34 Madeleine OUELLETTE-MICHALSKA, *La Maison Trestler ou le 8e jour d'Amérique*, Montréal, Québec/Amérique, 1984.

35 Nicole HOUDE, *Les Inconnus du jardin*, Montréal, Pleine lune, 1991.

36 Flora BALZANO, *Soigne ta chute*, Montréal, XYZ, 1991, p. 33.

37 Lise HAROU, *Exercices au-dessus du vide*, Montréal, les Herbes rouges, 1991.

IV

350 ANS PLUS TARD: LA CRITIQUE FÉMINISTE DES CONNAISSANCES

Participantes

Marie-Andrée BERTRAND
Olivette GENEST
Louise MARCIL-LACOSTE

Présentation

Francine DESCARRIES

PRÉSENTATION

Francine Descarries

Les défis de la production de nouveaux savoirs

Lorsque nous avons choisi les thèmes pour les ateliers du colloque "Les Bâtisseuses de la Cité", nous étions unanimes à reconnaître l'importance d'inclure dans le volet *L'intervention des femmes DANS la ville* un atelier sur la critique féministe des connaissances en tant que contribution distinctive et irremplaçable à l'édification et au développement d'une société et à l'enrichissement de sa vie intellectuelle et sociale.

Au cours des dernières décennies, faut-il le rappeler, les penseures féministes ont en effet patiemment travaillé à bâtir un nouveau savoir pour offrir une alternative critique à la perspective androcentriste des "sciences de l'homme" et contribuer ainsi à la transformation des rapports sociaux de sexe. Elles ont cherché à provoquer des ruptures avec les paradigmes traditionnels des différentes disciplines pour intégrer l'expérience concrète des femmes dans les problématiques du social ainsi que pour *désexiser* les conditions de transmission des connaissances.

Certes les théoriciennes féministes actuelles ont une dette de reconnaissance à l'égard des pionnières qui se sont révoltées contre l'exclusion des femmes des champs du savoir et des professions. Ici même à Montréal au début du siècle, en dépit des innombrables barrières qu'elles avaient à défoncer et de l'ampleur incroyable des préjugés, les Carries Derick, Helen Reid, Marie Lacoste Gérin-Lajoie et Mère Sainte-Anne-Marie ont lutté pour l'accession des femmes à la formation post-secondaire et leur éventuelle participation à l'univers professionnel.

Mais, si l'action de ces pionnières a été le levier qui a rendu possible l'entrée progressive des femmes dans le monde universitaire et dans les différents domaines du savoir, il faudra attendre la prise de conscience féministe dans les années 1960-1970 pour réunir les conditions socio-politiques nécessaires à un engagement continu et diversifié dans la cause

des femmes sous forme d'investissement dans la recherche et la création. De ce point de vue, on peut en quelque sorte concevoir le travail théorique entrepris par les féministes pour renouveler les connaissances et les catégories mêmes de la pensée, à travers lesquelles se pense la dimension sexuée des processus sociaux, comme l'aboutissement d'une interaction dynamique entre militance et recherche.

Et si les questionnements disciplinaires qui s'ensuivent portent la marque de la diversité des éclairages des champs de leur production, les trois prochains textes illustrent néanmoins de façon éloquente comment la critique féministe traverse chacun de ces champs et agir sur leur développement. À partir des trois univers disciplinaires considérés, ils rappellent à quel point les questions soulevées par les analyses féministes contemporaines ont progressivement favorisé l'élaboration d'une critique épistémologique de mieux en mieux étayée et une reconstruction interdisciplinaire des connaissances.

Ainsi, à partir de l'analyse de l'évolution des paradigmes en criminologie, Marie-Andrée Bertrand constate que les théoriciennes féministes ont d'abord voulu dénoncer le silence des disciplines à propos des femmes, puis, au fur et à mesure de leur propre avancée théorique, contribuer à la critique épistémologique des modèles théoriques et méthodologiques déjà existants pour couvrir et rendre visibles les multiples expériences, perceptions et réalités de femmes.

Inséparable des revendications mises de l'avant par le mouvement des femmes, Olivette Genest, pour sa part, s'interroge sur les effets qui ont accompagné l'entrée des femmes en théologie et sur la manière dont s'est traduit leur refus de plus en plus affirmé de se laisser enfermer, voire exclure par des représentations divines trop étroites et androcentristes. C'est en revoyant "pas à pas" l'influence de la démarche féministe dans sa discipline qu'elle fait la preuve que la présence de femmes "théologiquement lettrées" après vingt siècles d'exclusion entraîne la théologie vers un changement radical de paradigme; ces dernières tentant de redéfinir l'expérience religieuse, la transcendance et, à la limite écrit-elle, "Dieu lui-même".

Enfin, Louise Marcil-Lacoste nous convie à une relecture des rapports entre le rationnel et le féminin dans les écrits féministes. Elle s'attache elle aussi à manifester l'apport paradigmatique de l'analyse féministe. À

travers un développement qui s'appuie sur trois arguments principaux, elle indique comment la critique féministe de la raison philosophique est susceptible de générer une nouvelle grille de lecture des formes contemporaines de la rationalité puisqu'elle remet en cause "la suprématie de la pensée critique comme modèle-étalon de la rationalité".

Au terme de cette courte présentation, je serais donc tentée de répondre à la question posée par Marie-Andrée Bertrand en début d'exposé en affirmant que c'est, entre autres, parce qu'elles cherchent à mieux comprendre la réalité des femmes et à favoriser l'émergence d'une pratique non sexiste des rapports sociaux et parce qu'elles ont réussi à imposer comme légitime et digne de durer leur contribution au monde du savoir, que les chercheures féministes contemporaines ont mérité une place au sein des "Bâtisseuses de la Cité".

La critique féministe de la raison criminologique

Marie-Andrée Bertrand*

Dans leur rapport à la connaissance, les femmes de Ville-Marie et de Montréal ont été longtemps celles à qui on enseignait, les auditrices attentives et dociles des hommes de science et de morale; certes, elles pouvaient enseigner, mais aux tout-petits, aux enfants, aux jeunes. Souvent plus instruites que «leurs hommes» dans la sphère privée, elles étaient néanmoins vouées dans la sphère publique à assimiler, répéter, diffuser un savoir appris des hommes (d'Église, notamment), à véhiculer la représentation que ceux-ci se faisaient du monde et de l'ordre social. Et même au milieu de ce siècle-ci, quand elles étaient devenues savantes, elles devaient comme ces universitaires britanniques que décrit Virginia Woolf[1], céder la place aux clercs le moment venu de transmettre aux collégiennes les connaissances royales de la philosophie et des vraies sciences.

Trois cent-cinquante ans plus tard, pour certaines femmes dans cette même ville, il est possible non seulement de tout apprendre et d'être savantes dans les vraies sciences, mais de tout enseigner aux hommes et aux femmes adultes; il est même possible d'entrer dans la science, pour en questionner la validité et agir sur son développement.

C'est ce que le titre commun donné à nos trois communications, celles de Louise Marcil-Lacoste, d'Olivette Genest et la mienne, voulait annoncer: «**350 ans plus tard**», les femmes engagées dans le travail théorique peuvent désormais entreprendre «**la critique des connaissances**»; il leur est maintenant possible de construire des théories scientifiques et même de le faire dans une perspective féministe, car elles peuvent

* Marie-Andrée Bertrand est professeure au département de criminologie, Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal.

1 Virginia WOOLF, *Trois guinées*, précédé de l'Autre Corps. Traduit de l'anglais par V. Forrestier, Paris, Éditions des Femmes, 1958 (1938 pour la version originale en anglais).

s'appuyer sur les travaux de nombreuses collègues, philosophes, sociologues, psycho-sociologues, anthropologues et historiennes de plusieurs pays qui les ont devancées dans cette entreprise ou qui les accompagnent. Tout cela leur permet désormais de faire avancer les théories dans leurs champs respectifs jusqu'à un niveau enviable bien que toujours provisoire.

Le colloque dans lequel s'inscrit notre contribution traite des femmes bâtisseuses de Montréal.

Peut-on dire que les femmes universitaires qui travaillent à faire la critique féministe des connaissances dans leur champ disciplinaire contribuent de ce fait à "bâtir Montréal?"

Dans le domaine des connaissances, on exige, par tradition, que le savant soit ouvert aux apports de tous horizons et qu'il voit à diffuser ses productions à l'échelle planétaire afin d'obtenir la confirmation ou la contre-preuve de ses avancées. La ville, le pays même, ne sauraient être la destination finale des produits intellectuels pas plus qu'ils n'en sont la source unique.

Pourtant, dans toute la mesure où nous reconnaissons que nous sommes d'ici et l'impact du lieu depuis lequel nous pensons et travaillons, des langues dans lesquelles nous écrivons et parlons, des traditions intellectuelles de notre milieu sur ce que nous faisons, de la matérialité de nos conditions de vie et de celles infiniment variées et inégales, des femmes d'ici; dans la mesure, enfin, où nous faisons notre travail en lien avec des étudiants et surtout des étudiantes qui réagissent à nos propos, - nous pouvons prétendre que notre travail contribue à l'édification de la ville et à l'enrichissement de sa vie intellectuelle. Par exemple, c'est ici, à Montréal, à l'Université de Montréal, que depuis quatre ans nous avons mené ensemble une reconstruction interdisciplinaire des connaissances dans nos champs respectifs, en utilisant pour ce faire les armes de la plupart des perspectives féministes de toute origine mais dans un contact constant avec des étudiantes et des étudiants d'ici qui nous obligeaient à contextualiser notre propos. Par ailleurs, des témoins externes, par exemple, les professeures invitées à notre séminaire et venant de plusieurs pays différents, nous assurent que la vie de notre groupe et son travail ont des retombées importantes hors de notre milieu.

Concernant l'objet précis de mon propos d'aujourd'hui, la critique féministe des théories du contrôle social, il me faut, pour vous en parler de façon à me faire bien comprendre, rappeler brièvement ce à quoi s'attaque et se confronte encore, en maints endroits, la critique féministe dans ce champ de savoir: les paradigmes de la criminologie traditionnelle et son positivisme tenace.

Les sources majeures de résistance à toute critique en criminologie

La criminologie a résisté et continue de résister aux entreprises critiques quelle qu'en soit la provenance pour plusieurs raisons dont voici les principales:

1. la criminologie est une discipline appliquée;
2. la criminologie est une discipline normative; certains de ses courants adoptent à l'endroit de la norme une position intellectuelle qui n'est pas si éloignée des attitudes qu'on retrouve dans certaines branches de la théologie et de la philosophie, à savoir la conviction qu'existe en quelque part au-dessus des être humains une ontologie du bien et du mal, laquelle a donné son contenu aux règles du droit et tout spécialement du droit pénal;
3. les objets de la criminologie: le crime, le criminel et la criminalité ont été et sont encore abordés par plusieurs comme des faits de nature.

Le premier objet, le crime, a longtemps été étudié dans la perspective d'un certain réalisme juridique qui confond la norme, construite, avec une «réalité» (métaphysique) du bien et qui confère à cette norme et au système pénal le pouvoir de décréter les impératifs moraux et le devoir de le faire de façon efficace.

Le second objet, le criminel, a été et est encore conçu, par un fort contingent des criminologues de la branche «clinique» comme doué d'une personnalité pathologique, laquelle explique ses agirs anti-sociaux. Les données des sciences du comportement et de l'hérédité: psychologie,

psychiatrie, psychanalyse, neurophysiologie, endocrinologie, génétique, sociobiologie sont tour à tour mises à contribution pour "expliquer" le passage à l'acte d'un criminel, la conduite délinquante.

Le troisième objet, la criminalité, dans la tradition d'Auguste Comte et de Durkheim, est approché non comme un construit mais comme un fait, une régularité sociale à étudier comme on aborde les phénomènes naturels et avec les mêmes méthodes, et dont seules varient l'intensité et les formes selon les époques, l'économie des sociétés et l'anomie des groupes sociaux, dirait Durkheim.

Pendant les vingt premières années de sa vie universitaires, de 1950 à 1970 environ, la criminologie a abordé ses objets, tant en Europe qu'au Japon et en Amérique, dans une perspective dominée par le positivisme.

Il serait trop facile de dire et surtout inexact de prétendre que cette tradition est maintenant dépassée et que les féministes elles-mêmes savent toujours s'en démarquer. Tel n'est pas le cas.

Les premières critiques féministes

Les attaques des féministes "égalitaires"

Dans les années soixante, lorsque quelques femmes pro-féministes (féministes avant la lettre ou la conscience de l'être) sont entrées en criminologie, elles se sont attaquées aux silences de la criminologie sur une anomalie notoire pourtant mise en relief par les statistiques criminelles de tous les pays du monde: l'absence des femmes de la scène criminelle. Elles ont démontré que les théories sur le phénomène et ses variations, sur l'individu criminalisé et son hypothétique personnalité criminelle, s'avéraient inutiles ou fausses le moment venu de rendre compte de la criminalité des femmes, les formes de celle-ci étant bien différente de la criminalité des hommes et l'insignifiance de la criminalité des femmes, inexpliquée par la criminologie «générale». La discipline "ordinaire", c'est-à-dire masculine et peu critique dans son ensemble, n'en a pas moins continué de prétendre que ses théories rendaient compte de toute la criminalité, du crime, des criminels, alors qu'elle ne parlait du phénomène qu'au masculin et bien souvent ne savait que présenter le phénomène officialisé par le système pénal tout en prétendant expliquer la criminalité

réelle. En plusieurs milieux et dans de nombreux «Criminal Justice Centres» aux États-Unis, on continue de penser que l'étude des hommes criminalisés tient lieu d'analyse de la criminalité réelle. L'impossibilité de prétendre à une théorie générale ne trouble nullement des théoriciens respectés qui se prétendent par ailleurs des méthodologues sérieux.

Tout en se réjouissant de ce que les contrôles pénaux aux effets pervers bien connus s'appliquaient peu aux femmes, ces pro-féministes ont débusqué trois faits dont était complice le silence de la criminologie à propos des femmes:

1. l'existence de provisions juridiques sexuellement différenciées, c'est-à-dire de crimes que seules les femmes pouvaient commettre, par exemple l'infanticide et la prostitution, ou, à l'inverse, dont seules les femmes pouvaient être les victimes, par exemple, le viol; et elles ont travaillé à la neutralisation du langage des codes criminels dans une perspective féministe égalitaire. C'était, on s'en souviendra, l'une des premières perspectives du mouvement féministe, en fait un angle de combat plus qu'une perspective théorique;

2. la qualité «sexuelle» de ces crimes «genrées», laquelle vient renforcer le contrôle des femmes, sur leur corps et sur leur vie sexuelle, par les hommes et par l'État; les féministes ont alors réclamé soit la suppression de ces crimes genrés (en France, par exemple, l'abrogation du crime d'avortement, remplacé par le contrôle médical de l'IVG, l'Interruption volontaire de grossesse), soit la neutralisation comme dans le cas précédent de certaines de ces infractions qui désormais sont applicables aux deux sexes, comme par exemple la prostitution;

3. elles se sont aussi attaquées à l'application discriminatoire des sentences; il est vrai que la détermination des peines joue parfois en faveur des femmes et surtout des mères, les tribunaux hésitant davantage à leur imposer de longues peines de prison, mais elle joue aussi à leur désavantage à l'occasion, juges et jurys étant parfois moins cléments, par exemple, à l'endroit des épouses (que des époux) auteures du meurtre de

leur conjoint, et se montrant nettement plus sévères à l'endroit des mères que de pères coupables d'abandon d'enfant.

Munies de leur analyse des provisions juridiques et pratiques pénales discriminatoires, des féministes ont commencé dans les années soixante-dix à prendre parti non plus seulement **le silence** mais **les biais** des théories criminologiques elles-mêmes, tantôt à partir d'une analyse marxiste, tantôt avec les théories du conflit social, additionnées de féminisme.

Ainsi, Dorie Klein écrit, en 1973, dans une veine marxiste et féministe, s'attaquant aux principales affirmations endossées par la criminologie sur les femmes criminelles et leur «personnalité»: «A good deal of the writing on women and crime being done at the present time is squarely in the tradition of the writers that have been discussed» (Lombroso, W.I. Thomas, Davis, Freud, Pollak). «The(ir) basic assumptions and technocratic concerns have produced works that is sexist, racist and classist; assumptions that have served to maintain a repressive ideology with its extensive repressive apparatus of control»[2].

Vers cette époque apparaissent enfin en criminologie les effets des critiques originant du marxisme, puis de la théorie des conflits, qui mettent en lumière la fracture du pseudo consensus dans nos démocraties libérales à propos des valeurs et des normes et l'inexistence d'un droit «neutre» reflétant les aspirations de toutes les classes et groupes sociaux. Les auteurs s'attachent ici à démontrer la présence de deux ou trois «vitesses» morales ou normatives correspondant souvent aux deux ou trois «vitesses économiques» générées par les sociétés libérales capitalistes; ils rappelent, en somme, qu'à l'inégalité des groupes sociaux devant la fortune et l'éducation correspondent des obligations morales et sociales inversement proportionnelles à leur aisance matérielle. Les auteures féministes qui s'inspirent de la théorie des conflits démontrent que les normes ont été conçues par un seul des deux "genres", le masculin, qui s'assure ainsi le contrôle efficace de l'autre; d'autres règles, apparemment neutres, ne sont imposées qu'à l'un des deux genres; enfin, les normes sont appliquées très inégalement aux diverses classes sociales et groupes ethniques et ce sont encore et souvent les femmes dans ces groupes minoritaires qui écopent des contrôles les plus tracassiers dans ces groupes dominés car elles sont

---

2 Dorie KLEIN, «The etiology of female crime: a review of the literature», *Issues in Criminology*, 8, 2, p. 28.

surreprésentées parmi les pauvres et les assistés de l'État et surtout parmi les chefs de famille monoparentales. C'est toute leur vie qui devient objet de surveillance et de contrôle: les habitudes alimentaires, les fréquentations, les soins de santé, les grossesses, les modalités de l'accouchement, le choix de leur logement, - un contrôle que l'État et ses agents sociaux et médicaux justifient par le fait qu'elles (les femmes) donneront naissance à des enfants ou qu'elles en ont déjà, des légitimations qui, étrangement, ne trouvent jamais à s'exprimer à propos des pères.

C'est ce qu'expose, par exemple, Meda Chesney Lind, en 1973, dans un article intitulé: «Judicial enforcement of the female sex role»[3] où elle analyse la nature sexuelle des accusations portées contre les jeunes filles (et non contre les garçons auteurs des mêmes comportements) qui justifie leur prise en charge par l'État.

Dans une veine semblable, je publiais en 1977 un article sur le caractère inique et discriminatoire du traitement fait aux adolescentes délinquantes et «protégées» amenées devant le tribunal des mineurs au Canada de 1960 à 1975[4].

En sortant des limites du pénal pour analyser le sort des cas de protection, je marquais, comme d'autres à la même époque, la nécessité de faire porter l'analyse en amont du droit criminel. En fait, ce que découvraient les féministes engagées en criminologie à la fin des années soixante-dix, c'est qu'il fallait faire éclater les frontières de la criminologie et déborder les limites du pénal pour comprendre le rapport des femmes aux contrôles sociaux; il fallait analyser, en-deçà du pénal, l'action des institutions sociales qui maintiennent efficacement les femmes dans la conformité laquelle leur évite, précisément, de tomber dans les fourches du système criminel.

Ainsi, le travail sur les théories criminologiques elles-mêmes, la constatation du sexisme de leurs auteurs, l'analyse des processus particuliers de stigmatisation morale des filles par le système pénal - tout cela débouchait sur la reconnaissance du caractère construit et sexué des normes juridico-morales et des connaissances qui en avaient épousé les principes sans en faire la critique.

---

3 Dans *Issues in Criminology*, 6, 2, 51-71, 1973.

4 Dans *Déviance et Société*, 1, 2, 187-202, 1977.

La rupture épistémologique et méthodologique[5]

Mais un peu plus tôt, déjà à la fin des années soixante, la criminologie avait subi les assauts d'une pensée critique originale inspirée de la phénoménologie, qui a bouleversé son paradigme explicatif et sa méthode et rendu possible les attaques successives des marxistes, des théoriciens du conflit et de ceux de la réaction sociale.

Des sociologues de l'École de Chicago se sont saisis de l'objet de la criminologie et ont décidé d'y opposer un objet propre à la sociologie: la déviance aux normes. Non seulement redéfinisssent-ils l'objet de la criminologie mais plusieurs d'entre eux proposent de le faire selon une nouvelle méthode et au fond une nouvelle philosophie de la connaissance, celle de l'interactionnisme symbolique que propose Herbert Blumer s'inspirant lui-même de George Mead, de Max Weber et de Alfred Schutz.

Ces chercheurs proposent le retour du et au sujet, une position épistémologique qui postule

1. qu'il est aussi important d'étudier le définisseur que celui qui est défini par le système pénal;

2. que dans l'étude de celui qui est défini, importe par dessus tout sa définition de la situation, pour le chercheur qui veut vraiment comprendre non pas seulement pourquoi mais comment on s'engage dans une conduite déviante.

Cette proposition subversive connut un grand succès y compris chez les pro-féministes de l'époque qui s'intéressent de plus en plus à l'expérience de vie, à la socio-biographie des femmes déviantes elles-mêmes.

---

5 Cette section et la suivante sur les épistémologies du sujet reprennent quelques-uns de mes propos à la *International Conference on Women, Law and Social Control* de juillet 1991. Voir note 15, ci-après concernant la publication des actes de cette Conférence. Le lecteur intéressé aux productions féministes sur la question du contrôle social, au Canada, et aux épistémologies dont elles s'inspirent en trouvera une analyse détaillée dans une présentation ultérieure à la présente, faite dans le cadre du *Congrès de l'Association des études canadiennes*, Saint-Jovite, septembre 1992, sur l'"État de la théorie dans la communauté intellectuelle canadienne". Ma communication s'intitule: «Le pouvoir des théories féministes dans la transformation de la criminologie et plus généralement dans la reconsidération radicale des théories du contrôle social». À paraître dans les actes du Congrès, en 1993.

Ainsi, progressivement, d'une criminologie prenant le crime comme une donnée positive, le criminel pour un cas pathologique doué d'une personnalité délinquante, la criminalité comme un fait statistique lié comme une fatalité au sexe des personnes, à des cycles socio-économiques, on passe à des sociologies de la déviance et du droit pénal; d'une criminologie du passage à l'acte, on va vers une sociologie de la norme pénale.

Dans la foulée notamment des théories du contrôle social et de la réaction sociale, on résiste moins à l'idée que les lois criminelles sont des constructions, qu'elles sont le produit de l'activité de législateurs à des moments précis de l'histoire de sociétés particulières, qu'elles n'ont rien de nécessaire et de naturel. On répète de plus en plus souvent que les appareils pénaux sont des inventions humaines récentes; on pourrait s'en passer, on s'en est déjà passé, et même à l'époque contemporaine certaines sociétés les utilisent minimalement. Le crime lui-même n'est pas une donnée naturelle et nécessaire posée là, c'est une construction sociale analysable, éphémère, c'est le produit de la définition historiquement déterminée d'un comportement comme susceptible de nuire au groupe social, par un groupe de législateurs appartenant majoritairement à un groupe de genre et à une classe socio-économique et eux-mêmes influencés par des groupes d'intérêt non représentatifs du groupe social dans son ensemble.

Ces réorientations théoriques étaient, on le devine, particulièrement utiles à une critique féministe.

Mais les féministes n'en ont pas que tiré parti: elles les ont accélérées et enrichi le mouvement de reconsidération radicale de l'objet et des méthodes à partir de leurs analyses sur les rapports de genre.

Les approches constructivistes[6]

Les propos qui précèdent ont déjà rendu transparentes mes préférences épistémologiques et parlent déjà de constructivisme et d'épistémologie du sujet en opposition au paradigme positiviste.

Mais sans doute n'est-il pas superflu que j'aborde le constructivisme de façon plus systématique tel qu'il me semble que la critique féministe l'a pratiqué avec succès ou devrait le faire dans l'analyse du contrôle socio-pénal des femmes. D'autre part, je voudrais dire un mot de la théorie et de la méthodologie post-modernes qui prennent une place de plus en plus importante dans la critique féministe des normes.

En effet, dans les travaux des féministes occupées à faire la critique du droit pénal et du système correctionnel, on voit à l'oeuvre deux grandes orientations: une reconstruction qui m'apparaît procéder des méthodes et des principes du constructivisme et de la critique historique; récemment on assiste aussi à une déconstruction qui a davantage à voir avec les sciences du langage et de la communication et la perspective post-moderne. Les entreprises de reconstruction ont elles-mêmes deux grandes cibles: d'une part, comme on l'a vu plus haut, l'histoire des lois, des normes socio-pénales; d'autre part l'histoire des trajectoires pénales; ces dernières permettent d'illustrer l'effet différencié des contrôles sociaux sur les femmes et sur les hommes, les enfants et les adultes, les pauvres et les riches, etc.

Le constructivisme est «pratiqué» comme épistémologie et comme méthode par des philosophes, des sociologues, des psychologues et des anthropologues.

---

6 Je tiens à remercier ici plusieurs collègues et amis qui m'ont offert des commentaires écrits sur une version antérieure de cette section sur le constructivisme laquelle constituait une partie importante de ma présentation au Congrès de l'American Society of Criminology, à San Francisco, en novembre 1991. Ma communication s'intitulait: *Advances in feminist epistemology: On the uses of constructivism.* Je voudrais remercier en particulier Pierre Landreville, Jean Poupart, David Cohen, Guy M. Bertrand, Denis Szabo, Ricardo Zuniga, J.W. Mohr, Fritz Sack et Andrée B. Fagnan. Leurs questions et leurs remarques m'ont inspiré de nombreuses retouches et des corrections de fond. Les réactions des étudiants des séminaires de doctorat et de maîtrise à qui j'ai eu l'occasion de présenter quelques-unes de ces idées m'ont aussi permis de clarifier mon propos.

Je m'inspirerai d'abord de la conception qu'en ont des philosophes et psycho-sociologues.

Chez les premiers, je rappelerai brièvement la position de Von Glaserfeld dans «Introduction à un constructivisme radical»[7]. Watzlawick, dans le même recueil, voudrait qu'on s'éloigne du terme "constructivisme" (fort laid, dit-il, en allemand en tout cas) pour parler plutôt de l'invention de la réalité. En effet, écrit-il, "nos concepts inventent, créent la réalité".

Au fond, Von Glaserfeld et Watzlawick reprennent ici les fils d'une conception de la connaissance déjà bien annoncée (comme le note Watzlawick lui-même dans la préface de ce recueil) chez Kant, Hume, Dilthey, Husserl, Wittgenstein, les membres du Cercle de Vienne, Piaget, Morin, Henri Atlan, plusieurs cybernéticiens et quelques scientifiques aussi incontournables que Heisenberg et Schrodinger. Pour ces auteurs:

1. l'être humain et lui seul doit être tenu responsable de ce qu'il comprend à propos de l'ordre social, de ce qu'il connaît, de ce qu'il fait avec ce qu'il sait, une position en opposition flagrante avec celle des sociobiologistes et des behavioristes. Mais bien plus:

2. non seulement nous construisons le monde en ce sens que nous créons des concepts qui nous permettent d'approcher la réalité (nos concepts ne sont jamais en correspondance réelle avec la réalité, ce sont seulement des clés pour la comprendre) mais nous le faisons inconsciemment. D'où la nécessité de re-construire (faire l'histoire des concepts et des théories) et de déconstruire (les propositions, les énoncés, les concepts).

C'est là une position épistémologique et méthodologique qui ressemble étrangement à celle d'une féministe, Mary E. Hawkesworth, lorsqu'elle propose aux femmes de se poser vis-à-vis la connaissance et avec toute leur expérience de femmes comme «knowers, knowing and known», par exemple[8].

---

7 Dans *L'invention de la réalité: comment savons-nous ce que nous croyons savoir*?, sous la direction de Paul WATZLAWICK, Paris, Seuil, 1988 pour l'édition en langue française. Le chapitre sur le constructivisme radical, pp. 19-43.

8 M.E. HAWKESWORTH, «Knowers, knowing and known; feminist theory and claims of truth». *Signs*, 14, 3, 1989, 533-557.

Un deuxième groupe de constructivistes est composé de sociologues s'intéressant aux problèmes sociaux, publiant dans une revue du même nom et souvent désigné, pour ces raisons, du nom suivant: social problem theorists. Plusieurs d'entre eux revendiquent la position constructiviste dans le titre même de leurs oeuvres ou dans la méthode de leur démonstration. On pense ici, par exemple et typiquement à deux d'entre eux, Spector et Kitsuse, qui intitulent leur livre: Constructing Social Problems[9]. On pense aussi à Blumer qui écrit: «Les problèmes sociaux sont le produit de définitions collectives plutôt que de conditions objectives et d'arrangements sociaux particuliers[10].

Les féministes ont travaillé dans cette veine; on trouve chez elles une série d'oeuvres fascinantes analysant les processus par lequel on a médicalisé la grossesse, les menstruations, l'accouchement, la ménopause. Ces auteures reconstruisent l'histoire de la pathologisation de ces conditions naturelles, identifient les groupes qui avaient intérêt à médicaliser le corps des femmes. S'inspirant des mêmes prémisses épistémologiques, on trouve aussi une abondante production féministe sur la criminalisation de la prostitution, de l'avortement, sur la «délinquance sexuelle des filles»: des historiennes, des juristes, des politologues, des sociologues ont retracé l'histoire des lois pénales visant à contrôler une classe de genre et un groupe d'âge, à travers des provisions légales discriminatoires. Plus récemment, les féministes ont analysé la dramatisation par les médias des dangers sociaux que représentent les mères héroïnomanes ou consommatrices de crack; les auteures montrent bien comment cette représentation médiatique très souvent sans fondement (elles procèdent par analyses de cas en profondeur auprès des mères elles-mêmes et par observation de leurs comportements auprès de leurs enfants) provoque la mise en place de pratiques eugénistes aux États-Unis[11].

---

9 M. SPECTOR et KITSUSE, *Constructing Social Problems*, Menlo Park, Cal., Cummings, 1971.

10 Herbert BLUMER, «Social problems as collective behaviours», *Social Problems*, 18, 298-306, 1969.

11 Voir à ce sujet le dernier numéro, double, de la revue *Women and Criminal Justice*, 3, 2, partie 1 et partie 2. 1992, spécialement: J.C. CALLAHAN et J.W. KNIGHT, «Prenatal harm and Child Abuse?», part 2, p. 5 à 34. Également, Lisa MAHER, «Punishment and welfare: crack cocaïne and the regulation of mothering», *ibid*, pages 35 à 80. Aussi: Delila AMIR et Orly BINIAMIN, «Abortion approval as a ritual of symbolic control», *ibid*, part i, pages 5 à 26. Sarah SLAVIN, «Unwanted pregnancy, due process of law and justice white», *ibid*, part 1, pages 41 à 54, etc.

Bref, nombre de féministes intéressées à faire la critique des théories du contrôle social ont profité avec bonheur

1. du retour du sujet dans l'épistémologie et la méthodologie des sciences humaines et sociales
2. et de la perspective constructiviste en sociologie de la déviance.

Elles se sont servi de l'un et de l'autre pour comprendre l'origine des processus de marginalisation et de domination des femmes par l'appareil pénal et les appareils socio-sanitaires et les professions.

Le standpointisme

Chez les féministes, les théoriciennes s'inspirant de l'épistémologie "standpoint" participent de cette conception de la connaissance. S'inspirant de Hegel, de Marx et Engels, de Gramsci et de Lukacs, elles affirment que le point de vue (standpoint) des femmes sur leur réalité, et même sur toute la condition humaine, procédant de leur position de dominées en contact avec les conditions de vie de la majorité, a davantage de chances d'être "vrai" ou plutôt a toutes les chances d'être moins faux et moins partial que celui originant du (des) groupe(s) dominant(s).

Certaines féministes ont tiré un grand parti de cette approche dans le domaine qui nous occupe, notamment Catharine MacKinnon[12] et de façon différente, les auteures ayant contribué à une critique féministe des normes dans le recueil édité par Seyla Benhabib et Drucilla Cornell[13].

L'approche postmoderne

Enfin récemment on a vu la perspective postmoderne inspirer les travaux de quelques théoriciennes féministes du droit et de la sociologie des

---

12 Catharine MACKINNON, *Towards a Feminist Theory of the State*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1989. Voir aussi quelques-unes des critiques que l'on peut adresser à ses thèses dans la recension que j'ai publiée dans *Social Justice*, 17, 3, 1990, 91-98, M.A. BERTRAND, «Feminism and sexuality».

13 Seyla BENHABID et Drucilla CORNELL, directrices d'édition, *Feminism as Critique*, Minneapolis, Minneapolis University Press, 1988. Voir spécialement les critiques adressées à Foucault, dans ce recueil de texte, par BALBUS.

normes. C'est le cas notamment de Beyond Accomodation de Drucilla Cornell[14]. Des travaux ouvrant largement sur la théorie du féminin et de la sexualité, écrits dans la même veine, sont aussi fort utiles pour déconstruire la norme pénale, par exemple ceux de Derrida et Irigaray sur la différence sexuelle.

Les féministes ne sont pas toutes d'accord loin de là avec l'utilisation de la perspective postmoderne dans l'effort critique de déconstruction du sexisme de la science, des normes et du contrôle social. La perspective postmoderne, comme on sait, est tout à fait relativiste et ne reconnaît ni vérité ni progrès; les féministes accueillent avec bonheur la critique des dogmes et de "la" vérité que favorise cette perspective, mais notent que le postmodernisme fonde une attitude radicalement sceptique à l'égard des projets de changement social. Plusieurs féministes voient là la source possible d'un dangereux désengagement politique chez les militantes.

Le débat est important entre une Catharine MacKinnon et une Drucilla Cornell sur cette question précisément. Selon qu'on opte pour un standpointisme militant qui ne reconnaît jamais comme juste d'autre point de vue que celui des femmes et qu'on favorise alors un "feminism unmodified" (MacKinnon) - ou qu'on se soucie davantage d'altérité et qu'on croit que le féminisme doit être "always modified" (op. cit.) on choisira, par exemple sur la question de la prostitution, de l'avortement, des technologies de reproduction, d'utiliser le pénal "au profit" (au détriment?) des femmes contre leurs agresseurs et contre elles-mêmes (MacKinnon), ou renoncera à ce type de contrôle de l'autre et des femmes en vertu d'une nouvelle éthique féminine mais aussi en reconnaissant que ce recours situe les femmes dans un rapport présumé de domination par lequel elles imitent leurs agresseurs.

Le "parti pris féministe" de certaines standpointistes m'apparaît s'opposer à un travail de déconstruction radicale des normes pénales et donc renvoyer les femmes dans le camp des dominants.

---

14 Voir spécialement son livre le plus récent: *Beyond Accomodation: ethical feminism, deconstruction and the law*, New York and London, Routledge, 1991. L'auteure y aborde avec profondeur la question de l'éthique féministe dans la perspective d'Irigaray et en faisant la critique de MacKinnon, de Foucault et de Lacan.

Je donnerai deux exemples de ce que je considère comme des erreurs théoriques et stratégiques originant, il me semble, de position étroitement standpointistes, l'un portant sur la prostitution et l'autre sur l'avortement[15]:

Prostitutes

> For instance, we, women, feminist, keep studying prostitutes as prostitutes, thus accepting the male and State view that there is something special about them. What is special? If it is sex for money that is the object of our scientific interest, why not study also married people and co-habitants of all genders and sexual orientation who consider of capital importance the economic advantages derived from their sexual relations? What is specific about prostitution? The economic condition of the workers? Their gender? The transitory character of their professional activity? Surely, there are other occupations that share these characteristics.

(...)

Abortion

> Let me take another example: while English speaking societies refer to abortion - which means killing the unborn - to designate the process by which a woman decides to put a stop to the development of a foetus in her own body and while the States of these counries consequently vacillate in their policies about that «crime», France has adopted and interesting way of designating the same behaviour; it has called it: "l'IVG", that is "l'interruption volontaire de grossesse" - the voluntary interruption of one's own pregnancy.
>
> Some interesting questions, here, for feminists working within the perspectives of constructivism, critical theory, deconstruction and postmodernism would be: How and when was abortion constructed as the killing of the unborn? How did the French succeed at deconstructing it, take it away from the men and the State and name it in a way that gives back to the

15 Ces passages sont tirés du propos que j'ai tenu lors de la *International Conference on Women, Law and Social Control*, Mont Gabriel, juillet 1991. Cette conférence a réuni 60 femmes et quelques hommes, universitaires, chercheuses et professionnelles, engagées dans le champ des études du contrôle social des femmes, de 22 pays différents. Les actes de la conférence seront disponibles au début de l'année 1993, au Centre international pour la réforme du droit de l'Université de Colombie-Britannique. Ma communication s'intitulait «The deconstruction of truth epistemologies».

> subjects, the women, the possession of their own body? Who started the deconstructing process? How did that group or those groups succeed in having the State adopt their view? - In our own writings, don't we keep using the English common law ways of designating that behaviour hence consolidating its legal construction?

Conclusion

Comme on le voit, le travail de critique féministe s'attaquait à un monument difficile à entamer et les féministes ne sont pas les seules critiques qui se soient heurtés à des obstacles épistémologiques majeurs, en criminologie. Le chemin était long, semé d'embûches.

Les féministes ont souvent su tirer parti des ouvertures qu'offraient les ruptures paradigmatiques successives qu'a connues la discipline. Pas toujours, cependant. Par ailleurs, elles ont plus que personne secoué la criminologie dans sa prétention à la généralisabilité.

Pour les féministes d'allégeance constructiviste (théoriciennes de la branche "social problem", standpointistes, postmodernistes ou autres), il n'existe que des comportements dont la stigmatisation (la criminalisation) n'a pas une histoire retraçable. Cette histoire elle-même s'est construite à partir d'une vision particulière, "genrée", de l'ordre social, d'un discours qui assure la transmission de cette conception de l'ordre.

En procédant à la reconstruction de la norme, à la déconstruction des essentialismes induits par la criminologie traditionnelle, les féministes font un travail de libération non seulement des femmes mais de tous les sujets humains et de la discipline à laquelle elles ont beaucoup plus apporté qu'elles n'en ont reçu d'appui.

La critique féministe de la raison théologique

Olivette Genest*

Trois cent cinquante ans après l'épopée religieuse féminine des Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Jeanne LeBer et, à Québec, des Marie de l'Incarnation et Catherine de Saint-Augustin, dans la petite île de Montréal des femmes jouissent d'une liberté que ne connurent pas ces grandes spirituelles, qui en étaient plus que dignes. Des femmes ont accès à la théologie, littéralement à la science sur Dieu, des femmes sont théologiquement lettrées. Après vingt siècles d'exclusion et trente courtes années de présence, comment se solde leur entrée dans ce champ du savoir?

Pour répondre à cette question, il faut élargir l'horizon et considérer l'activité des quelques théologiennes répandues de par le monde. Je poserai l'affirmation directe: «les nouvelles venues sont à entraîner la théologie vers un changement radical de paradigme» et je tenterai de la justifier. Je ne suis pas la première à émettre ce jugement, mais celles qui le partagent ne situent pas toutes au même point le départ du nouveau paradigme. Par une série de propositions courtes, qui ont constitué ma réponse à la théologienne britannique Ursula King, aux Macmartin Lectures, à l'Université d'Ottawa, en avril 1992[1], j'essaierai de cerner au plus près ce point tournant. L'image du seuil reviendra souvent: elle participe à la fois du dedans et du dehors, de l'avant et de l'après.

L'exercice visera surtout à développer la notion de paradigme omniprésente dans la discussion académique actuelle, à préciser les contours de ce stade de la réflexion et, en germe, le profil des pas suivants qui s'imposent.

---

* Olivette Genest est professeure à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

1 Voir «L'impact de la critique féministe sur l'étude de la théologie: "petits travaux féminins"?», *SR* 21 (1993) numéro spécial. À paraître.

1ère proposition: L'arrivée des femmes en théologie chrétienne, après vingt siècles d'absence, ne constitue pas en soi l'ouverture d'un nouveau paradigme.

Ni non plus, malgré sa prodigieuse nouveauté, leur visibilité croissante, leur nombre en expansion continue, leur activité débordante, leurs publications et leurs revues; ni, à l'inverse, ce qui leur est consacré dans les revues masculines comme numéros thématiques.

2e proposition: Les nouvelles données qu'elles ont découvertes en remontant l'histoire à la recherche des femmes occultées ne constituent pas non plus l'ouverture d'un nouveau paradigme.

De nouvelles données injectent un apport nouveau, oui, mais elles peuvent être traitées à l'intérieur des méthodologies en place.

3e proposition: Le fait que la réalité féminine ait été promue au rang de matière intéressante, incontournable sous peine d'effacer la moitié de l'espèce humaine, n'ouvre pas non plus de nouveau paradigme.

Une attention théologique à la condition sociale des femmes à la lumière des fondements du christianisme, était et reste possible à l'intérieur de la théologie traditionnelle et sans la modifier. N'en ont pas tenu lieu, est-il nécessaire de le rappeler, une mariologie où la Vierge-Mère a été extraite de la condition féminine générale, et des considérations, aussi nobles furent-elles, sur l'épouse et la mère où les femmes étaient réduites à leur rôle biologique.

4e proposition: Non plus le fait, celui-là encore plus insolite, inouï, que les femmes sont devenues elles-mêmes sujets théologisants et non plus seulement objets possibles de théologie.

Jusqu'ici, plutôt qu'à l'éclosion d'un paradigme nouveau, nous assistons à l'apparition du paramètre féminin, absent de l'activité théologique tant du côté de l'objet d'étude que du sujet théologisant.

5e proposition: Une théologienne, toute femme qu'elle est, peut se consacrer à transmettre la théologie classique. C'est ce que font la plupart

des théologiens masculins, ce qui est considéré pour eux et par eux comme une oeuvre sérieuse, proprement théologique.

6e proposition: Une femme théologienne peut faire de la théologie, dans la veine de la théologie classique adaptée à notre temps, incluant même le matériau féminin, et cela sans changer de paradigme.

Certains théologiens, moins nombreux mathématiquement parlant, font de la théologie. Qu'une théologienne fasse de la théologie témoigne de sa vitalité et de sa créativité intellectuelles, mais ne la range pas automatiquement dans la critique féministe. Même au courant des travaux féministes, une théologienne peut continuer à se servir des instruments de ce qui a été pour elle, selon l'expression de Kuhn, la «normal science» de sa formation théologique première. C'est le cas de la majorité des praticiens d'une science en migration de paradigme.

7e proposition: Une théologienne féministe se distingue en ce qu'elle enracine sa pratique théologique dans la relation à Dieu.

Cette attitude n'est ni proprement féministe ni vraiment innovatrice. Ce n'est que la correction d'une longue erreur qui a scindé la théologie de la spiritualité depuis au moins Guillaume d'Occam au XIVe siècle.

8e proposition: Une femme théologienne peut faire de la théologie féministe, c'est-à-dire à partir de sa conscience féministe.

Sa théologie devra-t-elle, en ce cas, ne jaillir que de son expérience féminine, puisque la théologie féministe a comme caractéristique d'inclure l'expérience? Une réponse positive absolue pourrait bien réduire cette théologie dite féministe à une théologie féminine ou réflexion théologique sur la féminité. Que dirions-nous d'une théologie qui ne partirait que de l'expérience masculine? Pour ma part, je ne voudrais pas que le reproche légitime d'abstraction désincarnée adressé à la théologie classique me prive, en tant que femme, théologienne, exégète, herméneute, de l'usage de l'abstraction, de l'exercice du rationnel qui est garantie de rigueur, et même du plaisir ludique de l'esprit, y compris sur matériau féministe.

Pour plusieurs, le changement de paradigme se produit au niveau de cette 8e proposition. La définition de Kuhn admet cette position:

> ...the term "paradigm" is used in two different senses. On the one hand, it stands for the entire constellation of beliefs, values, techniques, and so on shared by the members of a given community. On the other, it denotes one sort of element in that constellation, the concrete puzzle-solutions which, employed as models or examples, can replace explicit rules as a basis for the solution of the remaining puzzles of normal science[2].

Je préfère, pour le moment, le repousser plus loin et garder à paradigme son sens fort de révolution scientifique, sans préjuger de l'ampleur de la révolution. Je préfère parler ici d'un premier seuil, de l'ordre de la saisie de l'absence de la composante féminine dans nos sciences.

9e proposition: La théologie féministe a procédé à une «révélation» d'un nouveau type: elle a montré le caractère masculin, androcentrique, voire sexiste de la théologie, de ses sources, de son langage, de sa pensée, de ses symboles.

Cette déconstruction d'une pseudo-neutralité constitue-t-elle cette fois le nouveau paradigme? Elle n'en est encore, à mon avis, qu'un deuxième seuil, que la porte d'accès, même si on a raison d'admirer la grandeur de ce portail sans retour. Une fois qu'on a vu ce qu'il révèle, on ne peut plus ne plus voir.

Il a nom catégorie du genre, catégorie heuristique plutôt que paradigme. Elle ne correspond pas à la définition de Kuhn rappelée plus haut. Elle n'exprime pas la constellation de postulats, de valeurs et de techniques partagés par les membres d'un groupe donné; elle ne représente pas le modèle qui servira à susciter et à traiter le contenu théologique. Elle ne résume pas non plus toute la phase de déconstruction pratiquée par la critique féministe des connaissances, ici de l'épistémè théologique, y compris la critique des féminismes eux-mêmes.

10e proposition: La théologie féministe est en phase de reconstruction de la théologie.

---

2 Thomas S. KUHN, *The Structure of Scientific Revolutions*, International Encyclopedia of Unified Science, vol. 2, number 2, Second edition, enlarged, Chicago, The University of Chicago Press, 1970, p. 175.

Commence ici, à mon avis, le déploiement d'un paradigme nouveau, présent sans avoir encore de nom. S'amorce également la recherche des théories et des méthodes qui en relèvent.
Nous approchons du changement de paradigme quand les concepts de base du paradigme en place sont ébranlés, devenus inefficaces, et qu'une phase de créativité procède à leur redéfinition. Or, c'est ce qui pointe en exégèse, par exemple. Si et quand on tire les conclusions (ce qui cependant n'est pas souvent fait de façon systématique) du caractère patriarcal, androcentrique incontournable de la Bible, de son «phallogocentrisme»[3], que deviennent les notions fondamentales avec lesquelles on raisonne en théologie, celles de révélation, d'inspiration scripturaire, de canon des écritures où les femmes ont été oubliées et mises de côté?

Plus que tout autre, l'éclairage par le féminisme a mis en évidence dans la théologie «the paradigm-embodied experience of the race, the culture, and, finally, the profession»[4]. Le paradigme antérieur n'arrive plus à répondre aux questions de la théologie féministe. Son insuffisance même le fait apparaître comme paradigme et non plus comme un ensemble de certitudes définitives, soustraites à tout danger d'erreur et d'errance. Son abandon ne signifie pas la faillite et la ruine. Pour se développer, toute science a besoin d'allégeance à un paradigme, qui contient en lui-même l'élan qui le conduira à excéder ses propres frontières[5]. Elle grandit par le passage d'un paradigme à un autre.

Le rajustement nécessaire à l'évolution de l'expérience, de la culture et de la théologie comme science irait-il jusqu'à l'élaboration d'autres concepts de base, d'autres théologoumènes, d'un autre paradigme donc? La théologie féministe a déjà répondu. Grâce à ses théologiennes, un nouveau paradigme a germé d'abord dans ses travaux en spiritualité, entendue comme discours sur l'expérience chrétienne, incluant mystique, recherche de la sagesse et théologie. Ou, à l'inverse, dans ses travaux en théologie, mais une théologie englobant l'expérience chrétienne, du baptême à la mystérique dans son sens le meilleur. Elle n'innove pas complètement là, nous l'avons vu, pas plus qu'en devenant un cas d'application de la

---

3 Expression analytiquement plus opératoire de Drucilla Cornell dans son étude magistrale *Beyond Accommodation -- Ethical Feminism, Deconstruction and the Law*, New York and London, Routledge, 1991.

4 KUHN, *ibid.*, p. 129.

5 KUHN, *ibid*, p. 101.

théologie de la libération à l'oppression des femmes, mais sa réponse excède surtout la seule fondation d'un paradigme féministe parallèle à celui de la théologie en place.

Quand elles s'attaquent, audacieusement et modestement à la fois, à la notion de transcendance en réponse aux nouvelles questions sur lesquelles débouche leur relecture de la foi chrétienne à la lumière du féminisme, elles portent la discussion au fondement même de la théologie. Il ne peut y avoir geste plus théologique et geste plus radical. À titre d'exemple, je me réfère aux travaux, pris sur le vif, de trois chercheuses canadiennes: Pamela Dickey Young, Winnifred Tomm et Geraldine Finn, dans leurs interventions à un colloque sur «Féminisme, psychanalyse et religion», tenu à l'Université d'Ottawa en mars 1991.

Toutes les trois vont tenter de redéfinir la transcendance, non plus comme un extérieur au monde même si elle le compénètre, mais par rapport au soi. Tout en maintenant un Dieu personnel, englobant et intime, Pamela Dickey Young de l'Université Queen's la place dans le lieu et le temps par rapport au «je», dans le groupe par rapport à l'individu, dans le choeur par rapport à la voix singulière, dans le but utopique et la vision morale vers lesquels on se hausse comme individu et comme humanité. Winnifred Tomm de l'Université de l'Alberta remplace transcendance/immanence, haut/bas par inter-action et perméabilité entre l'énergie spirituelle individuelle et communautaire, enrichies par l'inhabitation d'une énergie universelle, transformante qui, pour elle, est la Déesse-mère. Elle propose une re-mythologisation qui conduirait à une révision métaphysique en vue de l'élaboration de nouveaux sens sociaux.

Geraldine Finn de l'Université Carleton loge la transcendance dans notre expérience matérielle du monde matériel qui dans sa contingence et sa temporalité excède toutes et chacune de nos prises de conscience de lui, toutes les structures explicatives que nous lui appliquons. Comme nous excédons toutes les catégories qu'on nous applique: citoyenne, blanche, noire, juive, hétérosexuelle, lesbienne, mère... Pour elle, le mot transcendance s'applique aux expériences d'être au-delà des catégories définitoires, expériences de l'excès, de ce qui excède, de l'entre-deux, de désirs plus grands que soi qui tirent ailleurs et plus loin, du plaisir et des intérêts intellectuels. Le langage de la transcendance que nous connaissons, qu'elle nomme «fausses spiritualités», ramène ces expériences à des catégories, finalement harmonisées à l'état de nos sociétés et politiquement

commodes. Le lien «lu» entre spiritualité, intérêts intellectuels, plaisir et politique est d'une rafraîchissante originalité. Son approche par le biais de l'excès et de l'excédent rejoint une remarque du sémioticien Yvan Almeida: «Toute expérience religieuse est une expérience d'excès (...) où le sens déborde le réel, où le monde paraît toucher à ses propres limites et les faire éclater de l'intérieur, comme un fruit mûr, ne touchant qu'ainsi sa «définition» de monde»[6].

Ces résumés trop rapides ne rendent pas justice aux travaux des trois intervenantes: leur publication jouera ce rôle. Les citations ci-haut visaient plutôt à rendre un événement. Trois chercheuses féministes, sans consultation préalable, s'appliquaient à re-définir expérience religieuse, transcendance et, à la limite, Dieu lui-même. La *Somme théologique* de Thomas d'Aquin s'ouvrait sur la question «De Deo: An Deus sit».

Si la théologie féministe y est venue par l'examen de la catégorie du genre et la réclamation de la position de sujet pour les femmes dans la relation sujet/objet, elle touche ici la base même de la science qui l'occupe. On ne peut qu'admirer avec quelle rapidité le point de vue féministe l'a amenée, en deux décennies ('70 et '80), à re-poser les questions fondamentales, à lancer les questions nouvelles, qui tardaient à venir dans le paradigme antérieur.

Mais s'agit-il bien de changement de paradigme, pour une théologie normative qui ne semble pas encore s'en douter, qui, chez la plupart de ses praticiens, ne s'est pas encore vue comme théologie mutante. De fluctuations et de perplexités internes et externes à son Olympe, il y en a tellement eu à travers les siècles de son histoire vénérable! Hypothèse stratégique, l'affirmation directe du point de départ de notre réflexion peut-elle être maintenue?

Conclusion: un changement de paradigme?

Dans le travail inter-disciplinaire, beaucoup des questions trans-frontières concernent l'acception spécifique de termes d'usage commun. Il est plus que probable, c'est-à-dire il est à peu près certain, que nous ne donnions

---

6 Yvan ALMEIDA, «La symbolique de Dieu: sémiotique et discours religieux», *Recherches de Sciences Religieuses* , 67 (1979) 495-516, p. 495.

pas toutes le même contenu sémantique à «paradigme» et à «modèle». L'étymologie ne nous aide pas: paradeigma veut aussi dire modèle, mais au sens d'exemple.

Pour éviter la confusion, il peut être utile de revenir au sens grammatical de paradigme: une racine et la déclinaison de ses cas grammaticaux dans les langues à déclinaisons. On en revient toujours au «nom de la rose»: ros/a, ae, a, am ... Par comparaison, un paradigme scientifique peut prendre «racine» dans un principe, une aporie, une question, une énigme, une vision, dont on «décline» les conséquences, qui se développe en un réseau de principes-questions affiliés, de théories et de méthodes appropriées et dont l'ensemble délimite un plan de cohérence.

De la notion de modèle, quand on en a décanté l'acception d'exemplarité, reste celle de représentation, celle qui nous intéresse. En sémiotique, un modèle est d'abord une représentation tirée d'un paradigme, représentation systématique dans le cadre d'un langage méta-linguistique. On peut le définir: un ensemble d'éléments abstraits organisés en une structure et visant à représenter la systématicité, postulée, du phénomène décrit. Dans un deuxième temps, ce modèle, vérifié par la méthode, est reprojeté sur le paradigme pour l'éclairer. On le met au travail comme instrument de compréhension et d'intelligibilité. Dans beaucoup d'études scientifiques, le modèle est importé d'autres disciplines et appliqué à la façon mécanique d'une grille, ce qui réduit son opérativité et escamote la critique de ses conditions de pertinence.

De ces deux acceptions de paradigme et de modèle, on déduira aisément que le passage d'un modèle à un autre ne constitue pas un changement de paradigme et que nous avons avantage à nous en tenir à celle de paradigme. La définition de Kuhn rapportée plus haut répertorie deux sens. Selon le premier, paradigme désigne «la constellation entière de croyances, valeurs, techniques, etc., partagées par les membres d'une communauté donnée». En ce qui concerne notre propos, malgré la non-reconnaissance, voire l'ignorance complète de la théologie classique vis-à-vis de la théologie féministe, cette communauté de consensus existe chez les adeptes de cette théologie, sans forcément engager l'unanimité sur chacune de leurs conclusions ou hypothèses, comme dans aucun des secteurs scientifiques d'ailleurs.

Selon le deuxième sens énoncé, un modèle est passé au niveau de règle, de base de solution pour les problèmes apparentés. De règle technique en méthode, en théorie, le deuxième sens rejoindra le premier.

Nos théologiennes et spécialistes des sciences et de la philosophie de la religion inscrivent bien leur action sur le fond de scène de ces définitions. Via l'expérience religieuse et leurs perplexités sur la notion de transcendance, elles s'attaquent au Dieu objectif, extérieur, placé au-dessus, dans l'ailleurs y compris dans cette immanence qui n'est qu'une transcendance inversée. Sous toute réserve d'une vérification des conditions de possibilité du passage de la notion de transcendance à celle de Dieu, et de la possibilité (historique et/ou conceptuelle, de parler de l'une sans l'autre), elles s'attachent à re-nommer Dieu.

Il y a là plus que la réclamation de la féminisation du Nom par l'ajout d'un «e» muet, de la prise en compte des images féminines de Dieu dans la Bible, de la ré-instauration de la Déesse-Mère et de ses avatars, du droit de cité d'une théa-logie. Toutes ces entreprises sont légitimes et nécessaires; elles brisent la sclérose de représentations divines trop étroites. Le mouvement actuel, encore diffus à ma connaissance, au stade d'indices et en quête de sa propre rigueur, va cependant plus loin. Un nouveau signifié investit peu à peu le signifiant divin traditionnel, doté, comme le premier, d'une force opérante, puisque ces théologiennes jugent bon de souligner qu'elles se disent croyantes, d'une croyance avec effets sur leur vie. De nouveaux signifiants pointent également à l'horizon, gestation encore bien fragile de concepts nouveaux au profil encore mal assuré, conception accompagnée de méfiance envers l'enfermement dans l'abstraction logique. L'inter-relationnalité se laisse moins bien cerner que les deux pôles de la relation.

Sans prétention à la révolution copernicienne, mais plus que d'un paradigme féministe s'ajoutant à l'univers de la théologie générale, il s'agit de «re-visiter» ses fondements, de ré-examiner le plancher de départ en-deçà duquel il n'y a plus ou pas encore de réflexion théologique. Re-lire les formes de la rationalité théologique, re-définir ses critères de pertinence marque une rupture épistémique. Elle entraîne de soi l'invention de catégories heuristiques adaptées à la nouveauté: pratiques, méthodes, théories, ce à quoi s'affairent les théologiennes féministes. Ne sommes-nous pas ici devant les conditions réunies d'un changement de paradigme?

Reste à ce point de départ à s'étaler dans la continuité d'oeuvres rigoureuses. À la façon de l'acception minimale de paradigme, celle du paradigme grammatical, celle de l'étalement d'un «principe» dont on «décline» les conséquences, dont on déploie la constellation des principes affiliés, jusqu'à ce qu'apparaisse, sous ses traits propres, un nouveau plan de cohérence. Et si l'étalement peut le révéler, c'est qu'il est déjà là, en attente de reconnaissance.

C'est qu'une théologie nouvelle pointe déjà sous les tâtonnements de la théologie féministe, ne demandant qu'à apparaître et à être reconnue comme tâche scientifique.

La critique féministe de la raison philosophique

Louise Marcil Lacoste*

À première vue, s'il semble aller de soi qu'une interrogation sur les formes contemporaines de la rationalité doive inclure une réflexion sur le féminisme, ne serait-ce qu'en vertu du développement récent des recherches sur la condition féminine, il n'est pas évident que cette inclusion puisse être justifiée par le fait que le féminisme aurait donné naissance à une nouvelle forme de rationalité[1]. Pour beaucoup en tous cas, la profusion même des écrits féministes donne l'impression d'une "immense machine à redites", impression sur laquelle j'ai cru important de réfléchir en essayant de cerner la nature des rapports entre le rationnel et le féminin dans les écrits féministes[2].

Cette étude m'a conduite à l'hypothèse qu'il faut voir ces écrits comme des sources relevant d'un phénomène de post-rationalité et j'essayerai de dire ici pourquoi et en quel sens. J'essayerai également d'indiquer comment cette

* Louise Marcil-Lacoste est professeure au département de philosophie de l'Université de Montréal.

1 Il suffit de vérifier le contenu de la section «féminisme» des librairies contemporaines pour constater l'abondance et la diversité des écrits féministes. On y trouve aussi bien des almanachs et guides pratiques que des écrits théoriques recouvrant le champ de la plupart des disciplines académiques et des catégories bibliothéconomiques, pour ne pas parler des romans, des biographies, ou des essais. L'augmentation du nombre d'études critiques consacrées à la question de la femme est le phénomène le plus marquant des dernières années; il s'agit effectivement d'un «new scholarship». Remarquons qu'en philosophie, ces études sont loin d'avoir une place comparable à celle qu'elles occupent dans les autres disciplines des sciences humaines. En un sens, mon analyse vise à expliquer ce retard.

2 Par rationnel, j'entendrai ici ce qui est présent comme base d'argumentation dans les écrits féministes ainsi que l'ensemble des arguments par lesquels on essaie de montrer la validité d'une conclusion. Les limites de cette communication rendent impossible l'articulation de cette définition avec les diverses doctrines rationalistes et irrationalistes ou avec les diverses théories sur les rapports entre la raison et la foi, l'autorité, l'intuition, le cœur, le sentiment, l'expérience, l'irrationnel, etc.

hypothèse me paraît susceptible de suggérer une nouvelle grille de lecture des formes contemporaines de la rationalité. Dans ce qui suit, je me référerai surtout à des écrits féministes critiques, c'est-à-dire à des écrits où l'on fait intervenir diverses disciplines comme sources susceptibles de fournir des paramètres d'analyse, d'explication et de lutte[3].

Dans la mesure où les écrits féministes offrent des analyses qui procèdent de théories, de principes, de critères, de méthodes relevant des règles de rigueur de diverses disciplines elles-mêmes en évolution, il est facile de reconnaître que le rationnel y est présent de diverses manières, et notamment sous une forme qui dépasse la simple exposition des règles de rigueur. Ainsi, on n'appellera pas "féministe" un écrit discutant de la méthode expérimentale en général, fût-il écrit par une femme. De même, on n'appellera pas "féministe" un écrit qui se limiterait à superposer à une théorie un ensemble de remarques ou d'illustrations tirées de la situation féminine, comme si le féminin n'était qu'un motif ponctuel susceptible d'être imprimé sur une toile de fond que serait le rationnel.

Au contraire, dans les écrits féministes, le rationnel est toujours mis en scène et on y trouve une conscience toujours explicite du fait qu'il y a quelque chose à gagner ou à perdre en faisant les choix qui président à l'organisation

---

3 Pour avoir une idée synthétique de ces écrits, on pourra consulter la revue *Signs, Journal of women in culture and society*, en particulier vol. 1, no 1, automne 1975 (pp. 119-185) qui aborde «The new scholarship» dans les sciences psychologiques, économiques, anthropologiques, politiques; vol. 1, no 2, hiver 1975 (pp. 435-527) la critique littéraire , l'histoire américaine, la philosophie et les théories politiques comparées (pp. 749-757); vol. 1, no 3 (pp. 685-735) la sociologie, la démographie, sciences naturelles, les biographies, ainsi que les numéros subséquents de *Signs*, continuant la mise à jour de ces chroniques. Sur la philosophie, voir Christine PIERCE «Review Essay: Philosophy», *Signs*, vol. 1, no 2, hiver 1975 (pp. 487-503); C. Pierce fait dater de 1971 le début des recherches concertées en philosophie sur le sexisme et le féminisme. Voir aussi Janice MOULTON, «Review Essay: Philosophy», *Signs*, vol. 2, no 2, hiver 1976 (pp. 422-433); voir aussi les commentaires de Joseph AGASSI et la réplique de C. PIERCE, *Signs*, vol. 2, no 2, hiver 1976 (pp. 512-514). La Society for Women in Philosophy (Harvard University) dispose d'une bibliographie préparée par Janice Moulton sur les études philosophiques consacrées à la femme. Ici je laisse de côté les écrits qui tentent de formuler une nouvelle écriture, au sens radical du terme, ainsi que les mouvements qui pensent que l'urgence est le "cri", celui que justement récuse la grammaire sexiste du sens. J'avais deux raisons pour ce faire: la première est leur caractère marginal par rapport à l'ensemble des écrits féministes; la seconde, leur imbrication possible dans un mouvement plus général que le mouvement féministe, mouvement qui préconiserait une nouvelle "métaphysique d'artiste", pour employer l'expression de Nietzsche — mouvement sur lequel n'a pas porté mon analyse.

de l'analyse[4]. Néanmoins, rares sont les écrits qui se situent au niveau de la rationalité elle-même pour aborder la question de la femme; rares sont aussi les écrits qui traitant de la femme abordent la question de la rationalité dans sa généralité comme cible[5]. Il faut donc remarquer que d'une manière générale, les écrits féministes sont des sources dans lesquelles le rationnel est un enjeu important, plutôt que des sources qui mettraient en cause directement et explicitement la rationalité dans sa généralité. Je parle ici de l'absence d'alternative théorique à une rationalité dont on dit qu'elle est neutre et mâle. Je ne nie donc pas la présence d'arguments dirigés contre "la logique masculine". J'entends souligner le fait que ces arguments sont généralement dissociés de cette neutralité: la cible est alors la pseudo-neutralité. Dans les écrits refusant ce genre de critique, on trouve une même dissociation, sauf que la pseudo-neutralité est tenue pour accidentelle au nom d'une neutralité "embrassant l'homme et la femme"[6].

---

4 Une partie essentielle des débats entre les féministes et entre les féministes et leurs critiques est justement un débat sur les cadres théoriques à partir desquels les thèses sont proposées. Sur la sophistication de ces débats, voir la plupart des analyses de *Signs*. Pour un débat entre les féministes à ce sujet, voir la critique du modèle sartrien utilisé par Simone de Beauvoir dans l'écrit de Firestone (cité note 14). Comme exemple de débat sur le caractère inadéquat des critiques féministes de Freud compte tenu du cadre théorique du freudisme, voir Juliet MITCHELL, *Psychanalyse et féminisme*, Paris, Éditions des femmes, 1975. Sur le même sujet, voir aussi Moustapha SAFOUAN, *La sexualité féminine dans la doctrine freudienne*, Paris, Seuil, 1975, et *La jouissance et la loi* , Paris, 10/18, no 1105, 1976. Comme exemple des débats entre les féministes quant aux critères de choix pour l'organisation de l'action, compte tenu des positions théoriques différentes, voir le débat entre S. DE BEAUVOIR et B. FRIEDAN (ouvrages cités notes 12 et 13).

5 L'ouvrage de Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité*, vol. I, *La volonté de savoir*, Paris, NRF Gallimard, 1976, me paraît être un ouvrage du premier type. Ceux de Luce IRIGARAY, *Spéculum de l'autre femme*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, et *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, me paraissent du second type.

6 Dans cette perspective, il faut remarquer la fréquence des remarques à l'effet que le «new scholarship» doit découvrir de nouveaux paradigmes, ou se munir d'analyse quant à leurs fondements philosophiques, voir PIERCE, *op.cit.*, hiver 1975, p. 501 ou même se munir d'un «system of ideas», voir Miriam SCHNEIR, *Feminism - The Essential Historical Writings*, New York, A Vintage Book, 1972, p. xxi. À ce sujet, le débat entre Mary Parlee et Martha T. Shuch Mednick à propos de la psychologie (on ou bien of women) est révélateur, puisqu'aussi bien y va-t-il de la crédibilité même des analyses dans leur degré d'intégration au sein de règles établies. Pour la première, voir *Signs*, vol. 1, no. 1, automne 1975, pp. 119-139 et pour la seconde, *Signs*, vol. 1, no 3, Part 1, pp. 763-770.

On peut expliquer ce phénomène en analysant de plus près le rapport du rationnel et du féminin dans les écrits féministes. À ce niveau, on constate que le rationnel et le féminin ne sont pas situés sur un même plan épistémologique et que leur rapport est généralement celui d'une application d'une des formes de la rationalité à un cas spécifique, celui de la femme. Le paradigme de ce rapport peut être brièvement illustré à partir des débats classiques sur la distinction entre la raison et le sentiment ou entre la raison et l'intuition tels qu'on les définit dans diverses théories philosophiques et notamment dans des théories dites "rationalistes". D'un point de vue féministe, il s'agira de montrer soit qu'il est faux de définir la raison de la femme par le sentiment ou l'intuition; soit qu'il est faux d'attribuer au sentiment ou à l'intuition attribués à la femme le statut épistémologique inférieur qu'ils recèlent dans certaines théories rationalistes; soit encore qu'il faut rejeter la distinction elle-même comme non-valide[7].

Le premier argument est celui d'un contre-exemple; le second, celui d'une nouvelle articulation des critères ou de leur importance relative; le troisième argument est celui d'une non-applicabilité générale. Dans les trois cas, et en dépit du fait que l'analyse se rapproche de plus en plus du niveau critériologique, l'enjeu rationnel est défini à partir d'une rationalité, elle-même définie sans égard à la féminité. Pour employer une métaphore, je dirai ici que le féminin est alors situé en aval d'une forme donnée de rationalité dont il s'agit de développer les présuppositions et les implications en prenant la condition féminine comme enjeu de l'analyse, mais qu'il ne se présente pas comme une source d'où serait instaurée une nouvelle forme de rationalité[8].

---

7 En partie révolu, puisqu'aujourd'hui on s'intéresse davantage à la mise en relation des théories socio-politiques avec la question de la femme, l'exemple ici choisi est néanmoins paradigmatique d'un type d'argumentation. On pourrait en articuler les niveaux par exemple avec les trois niveaux d'analyse des "women studies" en psychologie, tels que définis par Mary BROWN PARLEE, *Signs*, vol. 1, no 1, automne 1975, pp. 132-138), c'est-à-dire: 1) découverte de nouveaux phénomènes; 2) ré-interprétation des notions traditionnelles; 3) démonstration de la pertinence des théories traditionnelles pour expliquer les nouveaux phénomènes). Une définition similaire est donnée par Kay BOALS, concernant les «Political Science», *Signs*, vol. 1, no 1, automne 1975, pp. 161-174. Je pense qu'en philosophie — où la vérification ou la découverte de nouvelles données ne joue pas le rôle qu'on lui accorde dans les sciences, le premier niveau d'application du rapport est surtout étudié en tant que contre-exemple.

8 Je ne nie pas l'élément novateur inclus dans les conclusions et les méthodes d'analyse, comme par exemple l'aspect résolument interdisciplinaire des "women studies". Voir à ce sujet le «Review Essay: Modern European History», *Signs*, vol. 2, no 3, printemps,

Il y a tout lieu de croire que ce type de rapport du rationnel et du féminin caractérise les écrits féministes du dix-huitième et du dix-neuvième siècles[9], de même que les écrits philosophiques récents consacrés à l'analyse de divers aspects de la question féminine[10]. Le caractère systématique de ce mode de rapport peut être confirmé si on analyse les diverses formes de rationalité que l'on trouve appliquées à la question de la femme dans les écrits des "grandes théoriciennes" du féminisme[11]. Ainsi, on peut dire que le féminin

---

1977, pp. 628-650. Voire aussi C. CARISSE et J. DUMAZEDIER, *Les femmes innovatrices. Problèmes post-industriels d'une Amérique francophone: Le Québec*, collection sociologie, Ed. du Seuil, Paris, 1975. À ce niveau-ci de mon argumentation, j'entends souligner qu'il est plus adéquat de décrire les écrits féministes comme des applications (souvent originales) de thèses déjà connues que comme des écrits instaurant une nouvelle forme de rationalité au sens où l'ont fait par exemple Descartes et Marx. Le rapport de continuité-discontinuité en regard des modèles de rationalité retenus par les écrits féministes n'est pas caractérisé par la discontinuité. Je reviens sur cette question en conclusion de cette étude.

9 Dans *The Feminist Papers: From Adams to de Beauvoir*, New York, Columbia University Press, 1973; Alice C. Rossi suggère que les écrits féministes du 18e et du 19e siècle s'inspiraient soit des modèles fournis par les idéaux démocratiques et/ou rationalistes (voir première partie, Analysis vs. action), soit du renouveau des mouvements religieux protestants (voir Part 3, Bread comes first). L'époque contemporaine est celle du respect de la complexité (voir Part 4, Sex is a Many-Sided Thing). On peut noter que l'ouvrage célèbre de J.S. MILL, *The subjection of women*, opère lui aussi à l'intérieur du cadre épistémologique dont je parle. À ce sujet, voir aussi Miriam WILLIFORD, «Bentham on the Rights of Women» in *Journal of the History of Ideas*, 36, 1975, pp. 167-176. Voir aussi l'article de C. LOUGEE, «Review Essay: Modern European History», *Signs*, vol. 2, no 3, printemps, 1977, p. 643. Selon Miriam SCHNEIR, *op. cit.*, note 6, p. 20, il faut voir les thèses de Mill et de Engels comme "an almost incidental extension of social philosophies which were derived from the world of men".

10 L'étude des problèmes éthiques y domine, en particulier sur les thèmes de l'avortement et de l'embauche préférentielle. Ce type d'analyse peut être aisément situé en aval du renouveau d'intérêt pour l'éthique et la politique, ou encore en aval de la tradition analytique pour les écrits qui mettent l'accent sur l'analyse des arguments; sans parler ici des débats interdisciplinaires concernant le degré de validité des thèses marxistes, en particulier celles de Engels, concernant le problème de la femme. Sur les analyses marxistes, voir les grandes théoriciennes citées plus loin et, par exemple, Claude ALZON, *La femme potiche et la femme bonniche - Pouvoir bourgeois et pouvoir mâle* , Paris, FM Petite collection Maspero, 1977, en particulier la bibliographie utilisée dans les copieuses notes. Quant aux études de caractère historique, sur Platon, Aristote, Kant, Hume, Marx, Nietzsche, Kierkegaard, etc., elles illustrent assez bien la mise en aval de la féminité par rapport à la rationalité: il s'agit en général de montrer comment les philosophes à l'étude en sont venus à leurs conclusions sexistes respectives. Le plus souvent, on montrera qu'ils ont versé dans l'irrationnel étalon du «deux poids, deux mesures». Sur ces analyses, voir PIERCE et MOULTON, déjà citées.

11 Sur cette question générale, voir Yvette RONDY, «La seconde révolution des Américaines», *L'ARC*, no 61, pp. 68-75. J'ajoute ici les ouvrages de Luce Irigaray.

est situé en aval de l'ontologie existentialiste (dans *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir[12]), en aval de la gestalttheorie (dans *The Feminine Mystique* de Betty Friedan[13]), en aval de la vision politique de Marx conjuguée à l'univers psychique de Freud (dans *The Dialectic of Sex* de Shulamith Firestone[14]), ou encore en aval du modèle webérien du "herrschaft" (dans *Sexual Politics* de Kate Millet[15]).

---

12 Voir *Le deuxième sexe*, Paris, NRF Gallimard, Collection "Idées", 1949, en deux volumes. Voir en particulier l'introduction générale, la troisième partie du premier tome (Mythes) et la troisième du second (Vers la libération). Simone de Beauvoir montre comment la distinction ontologique entre l'être pour soi et l'être pour autrui, ainsi que les conséquences éthiques qui en découlent concernant la transcendance et l'immanence d'un être en situation, peuvent expliquer l'inauthenticité des situations féminines et permettre d'en dépasser les limites. Sur le sexisme de Sartre, un thème qui pourrait permettre de régler son sort au psychologisme par lequel on tente de réduire la thèse de Simone de Beauvoir, voir Margery L. COLLINS and Christine PIERCE, «Holes and Slime: Sexism in Sartre's Psychoanalysis» in *Philosophical Forum*, 5, no. 1-2, Fall 1973, Winter 1974, p. 117 etc. Voir aussi C. PIERCE, «Review: Philosophy», *Signs*, vol, 1, no 2, hiver 1975, pp. 495-497 et le numéro 61 de *L'ARC* intitulé «Simone de Beauvoir et la lutte des femmes». Voir aussi l'ouvrage de Robert D. COTTRELL sur Simone de Beauvoir, 1975; et la critique de Jane OPPER GRACE in *Signs*, vol. 1, no 4, été 1976, pp. 977-979.

13 Voir *The Feminine Mystique* , New York, Norton & Company Inc., 1963. Voir aussi *Ma vie a changé*, traduction de *It changed my life*, Paris, Fayard, 1977; en particulier pp. 14, 43, 47, 98-99. Le fait que B. Friedan dise recourir au «compteur Geiger de ma vérité personnelle» en racontant beaucoup d'anecdotes ne doit pas tromper quant à la mise en aval de la féminité par rapport à une rationalité de type néo-libérale, prenant les «américains de la révolution» comme modèles. Friedan applique à son analyse du «malaise qui n'a pas de nom» les distinctions critiques entre abstrait et concret, valeur et quotidienneté, responsabilité et contexte, lesquelles permettent de montrer la schizophrénie d'une mystique de l'être dissocié et exclus du faire. Elle invoque un ensemble assez éclectique de thèses et Alice C. Rossi a raison de noter l'influence des travaux de Margaret Mead sur la critique faite par Friedan du fonctionnalisme et de la psychanalyse. Ceci rejoint l'importance de la gestalttheorie. Voir A.C. ROSSI, «The Feminist Papers: From Adams to de Beauvoir», *op.cit.*, p. 621.

14 Voir *The Dialectic of Sex - The case for feminist revolution*, New York, Bantam Book, 1970. Firestone se propose de corriger le marxisme et le freudisme (lui-même revu à la Reich) à la lumière d'une analyse du pouvoir mâle et des promesses de la cybernétique. Elle déclare son programme radicalement révolutionnaire, car il fonde une conception matérialiste de l'histoire sur la lutte des sexes. Il s'agit de définir une «spéculation utopique» qui éliminerait les «repères négatifs» du passé dans une définition d'une société post-révolutionnaire.

15 J'utilise ici la version française *La politique du mâle*, Paris, Stock, 1971. Sur l'emprunt à Weber, voir pp. 37-38. Voir en particulier le second chapitre. Millet applique le modèle webérien à son étude des rapports de force et de subordination inhérents au système patriarcal, ce qui lui permet d'articuler les thèmes de race, de caste et de classe au thème fondamental du sexe. Elle applique cette thèse à son étude des écrits de Lawrence, Miller, Mailer et Genest. Parce que sa démarche emprunte à la

Remarquons que les divers modèles rationnels varient de même que le mode d'argumentation par lequel on s'y attache[16]. Cependant, en dépit de ces différences significatives, il est important de remarquer l'homogénéité du rapport entre le rationnel et le féminin, le second étant un cas auquel on applique le premier, application jugée possible et souhaitable, fut-ce pour montrer la non-applicabilité du modèle. Un exemple récent de cette dernière démarche se trouve dans les écrits de Luce Irigaray, laquelle se propose de re-traverser le discours philosophique afin de re-marquer où et comment la femme se trouve exclue de l'économie phallocentrique du sens[17].

De ces considérations on peut conclure que dans la mesure où le féminin est situé en aval d'une forme donnée de rationalité, les inversions ponctuelles ou spécifiques qui seront effectuées en cours d'analyse en regard du cadre de référence ne sauraient permettre de qualifier les écrits féministes comme des thèses anti-rationnelles ou comme des thèses radicalement nouvelles. En dépit des dénonciations aussi nombreuses qu'incisives du pouvoir-savoir mâle, il est tout à fait légitime de considérer les écrits féministes comme autant de correctifs normalement apportés à une théorie, dès lors qu'elle fait l'objet d'une application spécifiée[18]. Ceci, dans la mesure où ces écrits

---

critique littéraire et à la critique culturelle, Millet la décrit comme un «espèce d'anomalie» (Préface). Notons aussi que contrairement à Firestone, Millet rejette comme point de référence «ce qui ne correspond nullement à ce que nous connaissons» (e.g. une politique idéale où la vie humaine serait aménagée sur des bases rationnelles et agréables, bannissant toute idée de pouvoir sur autrui).

16 Par exemple, les dimensions négatives affectant la condition féminine sont intégrées de diverses manières dans l'analyse et l'argumentation. Simone de Beauvoir inscrit la négativité du machisme au sein même des thèses ontologiques, ce qui lui permet d'expliquer cette cohérence dans l'inauthenticité qui caractérise les situations de femme. Friedan essaie de montrer les obstacles (la mystique féminine) qui expliquent que les idéaux libéraux n'aient pas été appliqués à la femme. Firestone veut formuler une «spéculation utopique» dans laquelle le marxisme et le freudisme pourraient être appliqués sans sexisme. Millet veut montrer que le pouvoir mâle est bel et bien appliqué d'une façon non-accidentelle, y inclus dans les écrits qui sembleraient n'être que créations imaginaires. Irigaray entend montrer que le phallocentrisme est d'ores et déjà appliqué de façon cohérente dans le discours philosophique (voir note suivante).

17 Les ouvrages d'Irigaray (voir note 5) se donnent comme re-lecture interprétante du «continent noir» de la psychanalyse freudienne et lacanienne. Au plan philosophique, Irigaray propose une interprétation de Platon, Aristote, Plotin, Descartes, Maître Eckhart, Kant et Hegel (dans Spéculum ...) et de Marx (dans Ce sexe...). Les deux ouvrages tentent de laisser entendre là une femme sous un mode qui ne serait pas que la pure inversion du logos phallocentrique.

18 En conclusion, j'essayerai de répondre à la question de savoir dans quelle mesure il ne s'agit que de correctifs normalement apportés à une théorie appliquée à un nouveau cas. Ici il est important de noter qu'il s'agit bien et surtout de correctifs, ce qui permet

situent le féminin en aval des diverses formes de rationalité d'ores et déjà données et présupposées. En outre, si la mise en aval du féminin par rapport à diverses formes de rationalité explique la fécondité et la qualité des écrits féministes, il explique en même temps le sentiment que l'on peut avoir d'une "machine à redites". Non que la mise à jour de l'univers copieux des exemples de discrimination grossière ou subtile soit sans intérêt; ni du reste que l'énoncé des raisons pour et par lesquelles ces discriminations perdurent soit sans importance. Mais plutôt du fait qu'il semble d'autant moins nécessaire de parcourir la multiplicité des exemples pour y chercher matière à débat philosophique que la rationalité mise en jeu, à jour et en cause dans ces écrits est d'ores et déjà donnée, connue et présupposée.

Ce mode de rapport du rationnel et du féminin est la raison principale pour laquelle je pense qu'il faut considérer les écrits féministes comme des sources relevant d'un phénomène de post-rationalité, plutôt que d'un phénomène d'a-rationalité, de pré-rationalité ou d'anti-rationalité[19]. Dans cette expression de "post-rationalité", il y a une clause temporelle évidente, bien que le rationnel dont il est question ne saurait être évalué à partir d'une chronologie simpliste, comme celle qui relèguerait à l'insignifiance toute théorie précédant l'avènement d'une "découverte" tenue pour révolutionnaire[20]. Au contraire, l'argument de désuétude ou de modernité, un argument fatalement

---

d'expliquer certains malentendus, comme le fait que l'on puisse donner les thèses féministes radicales elles-mêmes comme des banalités, et ainsi réduire le débat à des excès de rhétorique. Pour ce genre de réduction, voir Suzanne LILAR, *Le malentendu du deuxième sexe* , Paris, PUF, 1970; N. MAILER, *The Prisoner of Sex*, Boston, Little, Brown, 1971; ou Benjamin R. BARBER, *Liberating Feminism*, New York, A Delta Book, 1976).

19 Je ne veux certes pas fournir ici une étiquette recouvrant l'ensemble des écrits féministes. J'entends offrir une hypothèse qui permet de comprendre leur diversité à partir du modèle de rapport entre le rationnel et le féminin dans ces écrits. Mon hypothèse n'essaie donc pas de qualifier le contenu de ce qui est en amont (je n'appelle pas post-rationnelles les thèses de l'ontologie existentialiste ou la gestalttheorie, ou les thèses de Marx, Freud, etc.); ni le degré de fidélité dans le recours au modèle (on pourrait appeler pré-rationnelle une étude faisant un emprunt jugé non rigoureux à un modèle); ni le caractère plus ou moins novateur des conclusions par rapport au modèle de référence (par exemple, S. de Beauvoir, S. Firestone et L. Irigaray arrivent à des positions théoriques novatrices, tandis que B. Friedan et Kate Millet proposent de nouvelles illustrations d'un modèle peu modifié).

20 Une des raisons pour lesquelles on trouve peu de valorisation des «révolutions coperniciennes successives» pourrait résulter d'un soupçon généralement présent dans tous les écrits féministes: quelles que soient les formes de la rationalité et leurs articulations avec un irrationnel, elles ont toutes servi d'une manière ou d'une autre à occulter, justifier, maintenir ou «ne pas déranger» un pouvoir-savoir mâle.

mis en scène dans les débats entourant les écrits féministes, renvoie toujours explicitement à des questions de pertinence[21]. Dans cette expression de post-rationalité, il y a cependant une autre clause, la clause épistémologique dont j'ai surtout parlé. Cette clause indique que le féminin est mis en aval d'un rationnel donné et présupposé en tant que cas d'application possible. L'analyse consiste alors à parcourir d'amont en aval et d'aval en amont les divers problèmes qui se posent en prenant la condition féminine comme enjeu, problèmes que j'ai ici résumés en parlant de contre-exemple, de nouvelle articulation critériologique et de démonstration de non-applicabilité d'un modèle.

En considérant les écrits féministes comme des écrits relevant d'un phénomène de post-rationalité, il n'est pas difficile de concevoir l'importance et la variété des dilemmes qui en résultent. D'abord, ce rapport du rationnel et du féminin comme mise en aval du second par rapport au premier laisse entendre que la rationalité n'a pas à être définie ou justifiée sur le terrain même de son rapport au sexe, une thèse que récusent les écrits féministes qui dénoncent la pseudo-neutralité du rationnel phallocentrique, fût-il mis en scène par une femme et dans le but explicite de prendre cause pour les femmes[22]. De plus, ce rapport laisse entendre que l'on soit en train de reproduire, au plan épistémologique cette fois, la prolétarisation de la femme ou encore son statut d'objet. Les moyens de production des nouvelles formes de rationalité seraient en quelque sorte l'affaire des mâles neutres et resterait à la femme la possibilité d'en mimer les paramètres pour les appliquer à son cas qui serait celui d'un objet, en l'occurrence un objet d'application[23].

---

21 Sur la façon dont les modifications théoriques concernant la périodisation, les catégories d'analyse et les théories du changement s'inscrivent dans une redéfinition des critères de pertinence, voir Joan KELLY-GADOL, «The Social Relation of the Sexes : Methodological Implications of Women.s History», dans *Signs*, vol. 1, no 4, été 1976, pp. 809-823. Voir aussi Elizabeth JANEWAY, «On the Power of the Weak», *Signs*, vol, 1, no 1, automne 1975, pp. 103-109 sur la re-définition de la pertinence à partir du critère d'insuffisance théorique. Dans son «Review Essay: Modern European History», *Signs*, vol. 2, no 3, printemps 1977, pp. 628-650; C.C. Longee soutient que c'est en offrant un "test of universality of categories of sociologists, anthropologists, and psychologists" que les écrits féministes de type historique offrent plus que des simples emprunts.

22 Voir les études de L. Irigaray.

23 Voir à ce sujet l'analyse du problème des "insiders/outsiders" en sociologie de la connaissance, dans E.-M. ALMQUIST, «Women in the Labor Force», *Signs*, vol. 3, no 2, été 1977, pp. 843-855 et p. 871.

Bien que ces dilemmes soient tout à fait réels, je crois que les écrits féministes les abordent sous un angle qui nécessairement dépasse la crainte ou la fatalité de la "mise en boîte". Sous un autre angle, en effet, on peut soutenir que la mise en aval du féminin par rapport au rationnel situe du même coup le féminin au sein des formes de la rationalité et cette fois, en tant que juge et partie. Ceci cependant crée de nouveaux problèmes car même ainsi conçus, les écrits féministes prêtent le flanc à la critique interne et externe de façon inéluctable[24]. Il suffit en effet de jouer les formes de rationalité les unes contre les autres ou encore, pour chaque forme de rationalité, de reprendre en pour ou contre le scénario déjà décrit à propos de la distinction entre la raison et le sentiment. On peut penser que naît ainsi une immense guérilla dont on pourra dire, avec Foucault, que son importance réside dans son caractère minuscule et polymorphe[25]. Il ne saurait s'agir ici de victoire ou de défaite au niveau de la rationalité prise dans son sens le plus général puisque ces reprises incessantes des formes données de la rationalité dans leurs rapports avec la question de la femme illustreraient tout au plus ce que nul ne peut présenter comme une nouvelle depuis les grands sceptiques, à savoir que la raison se contredit elle-même.

Pourtant, la pérennité de cette vérité du scepticisme ne semble guère produire d'ataraxie chez les féministes pour un ensemble de raisons dont j'essayerai de montrer qu'elles découlent du caractère post-rationnel de leurs écrits. Je présenterai brièvement trois de ces raisons sous la forme d'un "épistémodrame", avant d'en dégager la portée plus générale en conclusion[26]. Pour comprendre cet épistémodrame, on doit avoir à l'esprit que les "jeux de

---

24 Voir par exemple le numéro 61 de *L'ARC* pour un débat "interne" sur la spécialisation vs la culture de "mosaïque", pp. 40, 46,29, 64; ou sur le rapport du particulier et du général, pp. 23, 10, 17; sur le rapport au passé, présent et avenir, pp. 14, 27, 34.

25 Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité*, I; *La volonté de savoir*, Paris, NRF Gallimard, 1976, pp. 74 et 47. Foucault parle ici des dispositifs par lesquels le sexe (soi-disant réprimé) a fait l'objet d'une incitation au discours, sous la forme de l'aveu. Foucault nie que l'on ait à repérer dans l'histoire de la scientia sexualis par rapport à l'ars erotica "le seuil d'une rationalité nouvelle", p. 76, et une "dénivellation des formes de rationalité", p.74. Il serait intéressant de comparer sa critique de l'hypothèse répressive, pp. 23-50, et la méthode qu'il propose, pp. 121-136, avec les critiques féministes de la même hypothèse, par exemple A.J. STEWART & D.G. WINER, «The Nature ans Causes of Female Suppression», pp. 531-553, ainsi que le «Review Essays in the Social Sciences: Anthropology», par Louise LAMPHERE, pp. 612-628, tous deux dans *Signs*, vol, 2, no 3, printemps 1977.

26 Je suggère ce néologisme en empruntant aux notions de psychodrame et de sociodrame l'idée d'une dramatisation en fonction des jeux de rôle.

rôle" opposent ici des personnes qui prennent le féminin comme enjeu de l'analyse et d'autres qui ne le font pas.

Mon premier exemple s'inspire des débats entourant les écrits féministes faisant l'analyse de divers concepts de nature humaine dans leurs rapports avec le féminin. De telles études s'attirent facilement la critique ou l'indifférence de ceux qui considèrent le concept de nature humaine comme un "paradigme perdu". Mais en étudiant l'histoire des idées d'un point de vue féministe, force est de reconnaître qu'il y a bien peu de "paradigmes perdus" et moins que tout autre en tous cas serait celui de la nature humaine. Pour nous en convaincre, il suffirait de prendre connaissance des travaux récents en sociobiologie ou encore des débats entourant à peu près chaque théorie féministe[27]. On voudra bien admettre que ces débats paraissent anachroniques du point de vue critique qui déclare perdu, au plan rationnel, des paradigmes comme celui de la nature humaine. Mais on trouvera certes bizarre de déclarer perdu un paradigme dont on ne cesse d'invoquer la rationalité en en développant les implications, et notamment en ce qui concerne la femme.

Cette considération conduit à une autre que j'appellerai l'insuffisance de la pensée négative. Quand la pensée critique se fait négative, elle aborde alors la totalité des relations d'un ensemble donné, afin d'en montrer la logique aussi pernicieuse que totalitaire[28]. Mais il faut bien voir que lorsque la pensée féminine essaie d'aborder ce tout, elle se fait précisément rappeler qu'elle est "pas-toute" (Lacan)[29] ou encore que "woman's movement cannot

---

27 Je paraphrase ici le titre de l'ouvrage d'Edgar Morin. Sur la sociobiologie voir les travaux de Edward WILSON, *Sociobiology: The New Synthesis*, 1975; et ceux de Conrad LORENZ, e.g. *On Aggression*; ou d'Arthur Robert ARDREY, *The Territorial Imperative* ou de Lionel TIGER & Robin FOX, *The Imperial animal*. Voir les critiques de Marshall SAHLINS, *The Use and Abuse of Biology*. Voir aussi J. RAKE & P. JOHNSON, «Review Essay on Anthropology», in *Signs*, vol. 1, no 1, automne 1975, pp. 150-153, ainsi que les références.

28 Je pense ici en particulier aux travaux d'Herbert MARCUSE, notamment *Negations, Essays in Critical Theory, Reason and Revolution, Counterrevolution and Revolt, One-Dimensional Man* et *La fin de l'utopie*. On comprendra que je ne fais pas ici une critique de la thèse marcusienne mais plutôt une mise en rapport (dramatisée) entre la pensée négative et les écrits féministes. Notons que Marcuse a bien vu l'importance des mouvements féministes pour une "nouvelle opposition" et la valeur critique du "Pouvoir intellectuel".

29 Voir *Le Séminaire Livre XX: Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 54. Voir aussi pp. 59, 71, 75. Voir aussi la critique qu'en fait Luce IRIGARY dans «Ce sexe qui n'en est pas un» *op.cit.*, pp. 85-101 "Cosi fan tutti".

play the universal healer [and must recognize] the larger puzzle of which its preoccupations are but pieces" (Barber)[30]. Mais alors, comme le demande Irigaray, l'aporie du discours, soit l'impossibilité de parler autrement qu'en sexué mâle ou en asexué, releverait-elle d'une limite de la rationalité elle-même?[31] Car quelle forme négative peut emprunter la pensée féministe, elle qui se situant en aval des formes de rationalité est renvoyée soit à la fausse neutralité du logos, soit au mimétisme d'un logos mâle?[32] De plus, dans la mesure où l'enjeu d'une pensée négative serait la négation d'un tout, comment ne pas reconnaître, selon le mot de Simone de Beauvoir, que "même en songe la femme ne peut exterminer les mâles"?[33]

Ajoutons que d'un point de vue féministe, on a quelque raison de soupçonner que la déconstruction des totalités demeure à un plan formel qui dit identiquement "non" à l'oppression du pauvre, du noir, du prolétaire, de l'étranger, du paria et de la femme. Que ces formes d'oppression ne soient pas identiques, les écrits féministes doivent l'admettre plus que tout autre. Les débats entourant le féminisme abondent en effet en thèses démontrant la nécessité d'une dissolution de l'enjeu féminin dans plus négatif, plus opprimé, plus urgent encore; et ceci, sans paraître remarquer cette bizarrerie par laquelle l'homme et la femme ne seraient semblables que dans ce qui rate[34]. De même, les écrits féministes doivent admettre que leur dénonciation des ensembles totalitaires met en cause les distinctions entre

---

30 *Op.cit.*, note 18, p. 138, R. BARBER, Liberating Feminism, New York , 1976.

31 «Ce sexe qui n'en est pas un», *op.cit.*, p. 146. Voir aussi pp. 155, 158, 163, 167.

32 Comme le remarque avec justesse Luce Irigaray, on ne connaît pas exactement le langage masculin, dans la mesure où il y a prétention à définir le tout de façon indifférente au plan sexuel. D'autre part, on peut dire qu'il n'y a pas d'autre discours que le discours masculin, p. 138. Voir aussi «The myth of the Neutral Man» par Janice MOULTON, résumé dans *Signs*, vol. 1, no 2, hiver 1975; ainsi que la critique de Jane ENGLISH de la notion de "veil of ignorance" de John Rawls, *id.*, p. 496 pour référence complète et résumé. On n'a pas suffisamment remarqué la présupposition "phallocentrique" que recèle l'argument suivant: si les femmes refusent de se taire, elles présenteront alors quelque chose (une théorie, une utopie, une critique, une alternative) qui sera fatalement l'inversion symétrique du savoir-pouvoir mâle. Comme le demande Irigaray (*Ce sexe qui n'en est pas un*, op. cit., p. 128, cf. p. 123): "est-il absolument impensable qu'il y ait de l'autre?"

33 *Le deuxième sexe*, op.cit., Introduction générale, vol. 1, p. 21.

34 Par exemple, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir pensent tous deux que les hommes et les femmes se retrouvent dans l'oppression; pour Sartre cependant "La femme, en tant qu'opprimée, est quasiment plus libre, d'une certaine manière que l'homme. Elle a moins de principes lui dictant sa conduite. Elle a plus d'irrespect". *L'ARC*, no 61 (pp. 3-12), «Simone de Beauvoir interroge Jean-Paul Sartre».

révolution et réforme[35]. Les débats entourant les écrits féministes abondent aussi en thèses invoquant l'argument du "ce n'est pas mieux"; et ce, sans paraître interroger cette limite qui semble vouer la pensée négative à une inversion reproduisant les erreurs qu'elle prétend dépasser[36]. Autant de raison de soutenir, selon l'expression d'Hélène Cixous, que "nous n'avons aucun raison de femme de faire allégeance au négatif"[37].

La troisième difficulté que doit affronter la pensée féministe post-rationnelle peut être appelée l'insuffisance de la pensée soustractive. On peut être frappé par l'importance des "sans" dans l'articulation des rapports entre l'irrationnel et le rationnel au sein de la pensée contemporaine. Tout caricature mise à part, on peut parler d'énoncés sans vérité, de langage sans signifié, sans signifiant, de philosophie sans sujet, de théorie sans objet. Dans des domaines spécifiques, on peut parler de réseaux sans pouvoir, d'imaginaire sociaux sans oppression, de sociétés sans finalités, de système sans ordre ou sans fermeture, de machines désirante sans Œdipe, de même sans autre, ou d'autre sans autre de l'autre, de vide sans angoisse, etc.[38]

Mais il faut bien remarquer que cette configuration de soustractions possibles, émergeant au moment précis où les écrits féministes tentent de

---

35 Pour une analyse pénétrante des rapports-problèmes entre révolution et réforme, voir Sandra G. HARDING, «Feminism: Reform or Revolution» dans *Philosophical Forum*, 5, nos 1-2, Fall 1973 - Winter 1974; et la revue de C. PIERCE dans *Signs*, *op. cit.*

36 "As an egalitarian, I shall faintly applaud with one hand a victory of the women's movement which consists only of a fairer distribution of the rewards of a highly defective market capitalist society", dit Robert LEKACHMAN, dans «On Economic Equality» in *Signs*, vol. 1, no 1, automne 1975, pp. 93-102, voir p. 102.

37 Voir «Le rire de la Méduse», *L'ARC*, no 61, p. 47.

38 Je pense à Michel Foucault, Cornélius Castoriadis, aux écrits de l'école de Francfort, à Perelman, Deleuze-Guattari, Lacan, J. Baudricourt, M. Clavel, P. Dollé, etc., laissant de côté les intentions critiques en cause. Remarquons que l'on trouve ce type d'argument dans les écrits féministes; par exemple, "être humain sans nier sa féminité" ou "être femme sans être aliénée". Eugénie LEMOINE-LUCCIONI, *Partage des femmes*, Paris, Seuil, 1976 soutient (d'un point de vue clinique) que la femme veut disparaître en tant que femme. D'une manière générale, l'argument paradigmatique me paraît être: "ne pas être humain comme cet humain trop humain qu'est le mâle, le sujet souverain, le père, etc." (Voir par exemple Marie CARDINAL, *Autrement dit*, Paris, Grasset, 1977. Si le masculin représente à la fois le positif et le neutre, le nominalisme paraît ici un peu court, comme le dit S. DE BEAUVOIR, *op.cit.*, p. 15. La femme apparaîtrait "entre" ces pôles (voir FIRESTONE, *op. cit.*,p . 37) plutôt que sans pôles. Sur le sens territorial-symbolique de cette expression, voir Marilyn STRATHERN, *Women in Between Females Roles in a Male World: Mount Hagen, New Guinea*, New York, Seminar Press, 1975.

cerner les formes du savoir-pouvoir mâle, suggère aussi l'image d'une rationalité qui se verrait comme l'instauration d'un ensemble d'histoires sans conséquences[39]. Les écrits féministes énoncent ici quelques raisons de soupçonner avec Blanchot que l'homme d'aujourd'hui est celui pour qui "la question du tout" le fait se rapprocher de "l'essence de se dérober et de se détourner"[40]. Ce soupçon émerge du caractère post-rationnel des écrits féministes, puisque ces derniers montrent que même l'irrationnel n'est pas sans conséquence[41].

La portée plus générale de cet épistémodrame peut être résumée en disant que les écrits féministes mettent en cause la suprématie de la pensée critique comme modèle-étalon de la rationalité, et ce de diverses manières. Comme le dit Irigaray, le parler-femme se parle, il ne se méta-parle pas[42]. Je crois

---

39 Selon Deleuze-Guattari, nous sommes ceux qui avons compris cette autre nouvelle annoncée par Nietzsche, non que Dieu est mort mais que la mort de Dieu n'a aucune conséquence. Voir *Capitalisme et schizophrénie, L'anti-Œdipe*, Paris, Éditions de Minuit, 1972, pp. 127 et 450-451. Sur la façon dont le phallocentrisme peut renvoyer à Dieu (ou à la mort de Dieu) en tant qu'hypostase de ce manque par lequel on inscrit la femme, voir les deux ouvrages de Luce Irigaray. C'est ainsi que l'on peut comprendre pourquoi certaines féministes sembleraient préférer se trouver face aux Aristote, Thomas d'Aquin, ou — pour rendre le jeu plus subtil — Kant, Rousseau et Hume, plutôt que devant la pensée soustractive. Ainsi, dans «Male Chauvinisme ; A conceptual Analysis» (voir revue dans l'article de C. PIERCE, op. cit., p. 492). Marilyn Frye distingue un sexisme doctrinaire, primitif et opérationnel, suggérant de rapporter les deux seconds au premier (lorsque cela est possible) afin de procéder à l'analyse.

40 Dans *L'entretien infini* (chapitre: La parole plurielle), p. 19 et pp. 31-32. Roland BARTHES, dans *Fragments d'un discours amoureux*, Collection "Tel Quel", Paris, Seuil, 1977, parle de la grande utopie de l'autre, de ce langage par lequel on peut surtout ne rien dire, pp. 43, 54; et de ce vouloir de la scène (246) avivé par ce langage dont l'objet est perdu (245). On trouvera un illustration saisissante du dilemme dont je parle en analysant les écrits de Lacan et ceux d'Irigaray. Lacan "sourit" devant quiconque verrait dans la psychanalyse un discours philosophique (Le Séminaire, Livre XX, Encore, op. cit., p. 32) puisque l'analyse se situe dans "la béance ouverte au centre de la dialectique du Sujet et de l'autre" (Le Séminaire, Livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Seuil, 1973, pp. 239, 205). Ceci n'empêche de devoir aborder la femme "par la voie logique" (Encore, p. 66, voir pp. 85, 94, 108; cf. Les quatre concepts..., pp. 237-238). Irigaray tente de montrer que justement "L'homme cherche la femme pour l'avoir inscrite dans son discours comme manque" (Voir Ce sexe qui n'en est pas un, p. 88, cf 155, 63).

41 On pourrait considérer comme paradigmatique l'étude faite par Christine Garside sur la façon dont l'irrationnel n'est justement pas identiquement attribué à l'homme et la femme chez Kierkegaard, dans "Can a Woman Be Good in the Same Way as a Man?", Dialogue, 10, no 3, septembre 1971, pp. 534-44.

42 *Ce sexe qui n'en est pas un*, p. 141. Certaines diraient: pas encore.

que l'on peut poser que si la pensée féministe risque effectivement la répétition et la "mise en boîte" en situant le féminin en aval d'une rationalité donnée, elle laisse aussi entrevoir pour cette même raison ce que l'on peut considérer comme l'origine épistémologique d'une rupture effective avec le formalisme et ceci à trois points de vue.

Tout d'abord, l'analyse qui situe le féminin en aval d'un rationnel donné, traitant ce dernier comme présupposition dans la mesure où il est effectivement donné, introduit l'historicité des formes de la rationalité comme catégorie épistémologique fondamentale. Ces analyses permettent alors de soutenir que si on fait des "sans" les porteurs du sens, on donne à la succession des formes de la rationalité la forme d'un vide que dément sa propre histoire. D'un autre point de vue, le problème de la femme n'est certes pas un problème que l'on peut qualifier de théorique ou d'abstrait au sens où il résiderait entièrement dans l'articulation de théories ou de concepts. Qu'on désigne ce problème comme étant pratique, concret, empirique ou pragmatique, il n'en est pas moins vrai que les écrits féministes offrent plus qu'un plaidoyer en faveur de l'introduction d'une matérialité qui permettrait de rompre avec le formalisme: ils la désignent et ils n'oublient jamais qu'elle est bien réelle. Finalement, en faisant du rationnel un enjeu de l'analyse, les écrits féministes introduisent une dimension éthique dans l'étude qui retraverse diverses formes de rationalité. Qu'on ait des difficultés inouïes à définir les modèles permettant d'introduire des objectifs et des valeurs dans une analyse qui se veut rigoureuse, et qu'on ait des divergences remarquables quant aux objectifs à poursuivre ou aux valeurs à défendre, on n'en a pas moins introduit des finalités repérables au coeur même d'une rationalité.

À ce qu'il me semble, si une nouvelle forme de rationalité devait émerger de cette triple rupture avec le formalisme — par l'introduction effective de l'historicité, d'une matérialité et de finalités — ce ne serait pas en soutenant que "défendre la raison aujourd'hui, c'est l'attaquer"[43]. Ce serait plutôt en

---

43 Paraphrase de "la dénonciation de ce qui est communément appelé raison est le plus grand service que la raison puisse rendre", dans *Éclipse de la raison* suivi de *Raison et conservation de soi,* de Max HORKHEIMER (Critique de la politique), Paris, Payot, 1947, p.193. Voir du même auteur *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Les Essais CLXXXIX, Paris, Gallimard, 1974. Voir aussi de Jürgen Hambermas, *Théorie et pratique* (Critique de la politique), Paris, Payot, 1975 (deux volumes). Si on voit les écrits féministes en aval de ces critiques de la pensée formaliste on dirait qu'ils introduisent une matérialité et une finalité dans cette mise à l'épreuve.

posant qu'il est moins urgent d'attaquer la raison que d'en médire, ne serait-ce que pour débusquer les leurres susceptibles de se cacher dans le neutre de l'anhistorique. Il s'agirait moins de concevoir la raison comme devant procéder à l'annulation des fondements sur lesquels reposent ses manifestations rationnelles et irrationnelles successives qu'à procéder à l'auto-correction d'un raison qui percevrait l'urgence des conséquences. On pourrait décrire la cible de ce projet en paraphrasant le mot de Hegel à propos de ceux qui auraient les mains pures, s'ils avaient des mains. La paraphrase parlerait de ceux qui ont les mains impures mais qui, le constatant, soutiennent qu'ils n'ont pas de mains, se faisant au besoin manchots pour le prouver.

Si mon analyse est juste, et si on accepte la valeur programmatique de mon hypothèse faisant de l'historicité des conséquences de la raison, de son rationnel et de son irrationnel, l'enjeu même que les écrits féministes permettent de définir, on peut alors soutenir que l'urgence devient celle de re-lire. Dans cette re-lecture des formes de la rationalité, on aura certainement à mettre en cause le caractère "ponctuel" que l'on attribue à un ensemble de jugements très paradoxalement convergents sinon unanimes sur cette "moitié du monde qui est une femme" et sur cette autre moitié qui est, dit-on, la nature humaine. On rendrait cet enjeu banal si on n'y voyait qu'une invitation à faire de tous des féministes. Dans les termes de cette étude, il est possible que la perception qui rapproche les écrits féministes d'une "machine à redites" repose précisément sur le refus de reconnaître l'importance des conséquences des diverses formes de rationalité. Pour employer l'excellente métaphore d'Hockheimer à propos de "l'éclipse de la raison"[44], les écrits féministes poseraient que l'éclipse n'empêche pas le mouvement des marées et qu'elle a même toutes les chances de provoquer des marées hautes. Il n'est certes pas évident que l'on ait les moyens d'éviter les erreurs et les dérobades dans ce projet d'une re-lecture des formes de la rationalité. Du moins peut-on soutenir qu'il serait prématuré d'exclure qu'il puisse y aller de la rationalité elle-même, entendue dans toute sa généralité[45].

---

44 *Op. cit.*, note 43.

45 C'est Lacan qui dit — après Nietzsche du reste — que pour l'homme , la vérité et la femme, c'est le même embarras. Voir *Encore*, p. 108 et la Préface à «*Par-delà le bien et le mal*».

V

STRATÉGIES DES FEMMES DEVANT LA PAUVRETÉ, LA VIOLENCE ET L'INSÉCURITÉ DANS LA VILLE

Participantes

Chantal MAILLÉ
Lyse PELLETIER
Caroline ANDREW
Léa COUSINEAU

Présentation

Évelyne TARDY

PRÉSENTATION

Évelyne Tardy

Même si les femmes se sont vues exclues du champ politique par des législations leur interdisant de voter et de se porter candidates, elles ont réussi à force d'obstination et de luttes épiques à forcer les portes du pouvoir politique considérant qu'elles avaient, tout comme les hommes, le droit de participer à la gestion de la Cité.

Montréal céda et trois femmes siégèrent comme conseillères de 1940 à 1942 (madame Théodule Bruneau, Elisabeth C. Monk et Miss Jessie Kathleen Fisher). De 1942 à 1960 trois autres femmes deviennent conseillères (Beryl Truax et mesdames Eustache Letellier de Saint-Just et Saul Hayes). De 1960 à 1974 alors qu'une première députée était enfin élue sur la scène provinciale, Montréal n'avait plus une seule femme sur son Conseil municipal. Il faudra attendre 1974 pour les voir réapparaître. Depuis cette date, non seulement elle ont maintenu une présence constante, mais ont réalisé une percée significative puisqu'elles représentent aujourd'hui 30 % de l'ensemble du Conseil de la ville de Montréal. Chantal Maillé s'est penchée sur cette participation des femmes à la politique municipale et montre que le contexte des grandes villes semble faciliter une plus grande représentation des femmes sur les conseils municipaux. Elle avance que la grande ville "constitue un lieu d'accueil stratégique pour l'engagement politique; c'est le cas de Montréal et de Québec, mais également d'Edmonton, de Toronto et d'Ottawa".

Lyse Pelletier quant à elle, nous parle de l'importance de la participation des femmes à la prise de décision municipale et les formes que cette participation peut prendre: se faire élire bien sûr mais également travailler dans différents comités municipaux, s'impliquer lors des élections, être présente dans des comités de citoyennes et de citoyens, participer au recrutement de candidate, etc.

Caroline Andrew nous fait part d'une expérience particulière: la création d'un organisme de la sécurité des femmes pour la région d'Ottawa-Carleton. Elle traite de trois grandes leçons, qui sont également trois défis, à tirer de cette expérience et le succès qu'a représenté la large alliance de groupes de femmes, aussi bien lieu de groupes traditionnels que de groupes de services plus radicaux. Elle constate que la sécurité et la violence sont des thèmes qui ont une grande capacité de mobilisation politique chez les femmes.

Enfin Léa Cousineau rend hommage dans son texte aux femmes qui se sont impliquées dans le dossier de la sécurité des femmes à la Ville de Montréal. Elle précise qu'il s'agit là d'un "tournant important du discours et de la pratique des groupes de femmes en milieu urbain".

La ville: un lieu d'engagement politique privilégié pour les femmes: le cas de Montréal

Chantal Maillé*

La venue des femmes en politique active constitue l'un des points marquants des années 80 dans l'actualité féministe. À quoi correspond ce virage et dans quel contexte survient-il? Comment cela s'applique-t-il à la politique municipale et plus particulièrement au cas de Montréal? La représentation politique des femmes au Québec a été jusqu'à récemment le produit des actions du mouvement des femmes. C'est ce réseau, davantage que la venue d'une première génération de femmes en politique active, qui a permis aux Québécoises de faire des gains significatifs en matière de droits. Avec l'arrivée de féministes en politique active, tout récemment, la représentation politique des intérêts des femmes est en train de se réorganiser et l'action en politique active semble en voie de devenir un créneau prioritaire pour l'action féministe, alors que les actions de pression ne semblent plus correspondre à l'analyse que l'on fait de la situation[1].

C'est avec cette toile de fond en tête que je propose ici d'explorer plus en profondeur la signification de l'engagement politique des femmes dans la ville. Où sont les femmes dans la ville et quels sont les pôles d'organisation de l'action féministe? La ville, dans toutes ses ramifications, constitue un lieu d'accueil stratégique pour l'engagement politique : au-delà de l'Hôtel de ville, la présence de nombreux groupes de pression dans la ville sert de locomotive à l'engagement politique de nombre de femmes. Au niveau de l'engagement dans les sphères formelles d'activité, les statistiques

* Chantal Maillé est professeure de science politique à l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia.

1 Pour un exposé plus complet de cette idée, voir Chantal MAILLÉ, «La problématique de la représentation politique des femmes: où en sommes-nous?» in *L'égalité: les moyens pour y arriver*, Actes du colloque, Conseil du Statut de la femme, Québec, 1991, p. 53-62.

actuellement disponibles à propos de la représentation politique des femmes aux différentes instances de la vie politique montrent que le contexte des grandes villes est particulièrement favorable à l'engagement des femmes en politique à ce niveau de pouvoir. Pourquoi est-ce ainsi et cela s'applique-t-il au cas de Montréal pour la période des dix dernières années? Je propose dans ce texte de faire un examen de la place que les femmes occupent actuellement dans les conseils municipaux des grandes villes québécoises et canadiennes en jetant un coup d'oeil particulier à la situation des femmes pour la ville de Montréal. J'analyserai également les facteurs qui semblent faciliter ou empêcher la pleine participation des femmes à la vie politique municipale.

À Montréal, la présence des femmes en politique municipale remonte à 1940 et c'est en 1974, que les premières conseillères municipales portant la bannière du RCM furent élues. Aujourd'hui, 16 conseillères (30 %) siègent à l'Hôtel de ville de Montréal.

Des données que nous avons cumulées en 1989 à propos du nombre de femmes siégeant aux Conseils municipaux des grandes villes canadiennes montraient que trois villes de ce pays avaient atteint le chiffre de 40 % de conseillères siégeant à l'hôtel de ville, et que la ville d'Edmonton, avec 53,8 % de conseillères élues lors de l'élection de 1989 et avec une femme à sa tête, Jan Reamer, constituait la ville ayant le plus fort pourcentage de femmes sur son conseil. Par ailleurs, les villes de Toronto et d'Ottawa ont aussi à leur tête une femme. À Toronto, c'est June Rowlands qui est devenue la première mairesse de Toronto, en 1991, alors que la ville d'Ottawa élisait la même année Jacquelin Holzman, une conseillère de longue date[2].Au Québec,les villes de Montréal et de Québec comptent 30 % de femmes sur leurs Conseils. Ces villes seront des exemples à suivre pour vérifier si l'atteinte d'une masse critique de femmes, que l'on situe autour du seuil de 30 %, permet à celles-ci d'introduire des changements en profondeur dans la culture organisationnelle et dans l'agenda.

Au Québec, plusieurs femmes sont maintenant à la tête de villes de moyenne importance. Andrée Boucher à Ste-Foy est probablement la plus célèbre. Notons enfin que deux femmes connues pour leurs racines dans le mouvement des femmes et leur engagement à défendre les dossiers des femmes jouent présentement des rôles-clé dans les gouvernements

2 Source: «Des mairesses à Toronto et Ottawa», *Le Devoir*, 14-11-81, p.A-6

municipaux des villes de Montréal et de Québec; il s'agit de Léa Cousineau, présidente du Comité exécutif de la ville de Montréal et de Winnie Frohn qui est vice-présidente du Comité exécutif de la ville de Québec.

Par comparaison avec les statistiques concernant la représentation des femmes aux autres instances de la vie politique, on peut tirer un ensemble de remarques:

- le pourcentage de femmes élues aux Conseils municipaux des grandes villes canadiennes est sensiblement plus élevé que les pourcentages de représentation aux autres instances. Par comparaison, le Québec compte en 1991, 13 femmes parmi les 75 membres de sa députation à Ottawa, soit 17,3 % d'élues. À l'Assemblée nationale, 23 femmes siègent présentement sur un total de 125 sièges, soit un pourcentage de 18,4 %;

- les pourcentages de femmes élues en politique municipale dans les villes de Montréal et de Québec sont beaucoup plus élevés que ceux de l'ensemble des municipalités du territoire québécois. Les statistiques du Ministère des Affaires municipales pour 1991 montraient que les femmes, avant les élections de novembre, détenaient 17,7 % des postes aux Conseils municipaux et seulement 6,6 % des postes à la mairie. Mais n'oublions pas qu'au Québec, c'est seulement depuis 1969 que les propriétaires, les locataires et leurs conjoints et conjointes ont pu obtenir le droit de se faire élire sans restriction[3].

Une tendance semble donc se dessiner: les femmes sont en train de faire leur entrée en nombre dans les Conseils des grandes villes et ceci est observable dans les villes de Montréal et de Québec depuis quelques années. Ce phénomène peut aussi être observé dans plusieurs grandes villes du Canada, comme nous l'avons mentionné plus haut, et dans d'autres régions du monde. En effet, en Europe et plus particulièrement dans les pays nordiques on remarque une forte présence des femmes aux Conseils municipaux des régions urbaines alors que dans les régions rurales leur présence est plus faible[4].

---

3 Les pourcentages de ce paragraphe de même que cette dernière information proviennent du dépliant «Élues mairesses ou conseillères pour participer à la prise de décision» publié par le Ministère des Affaires municipales en 1991

4 Voir à ce sujet Chantal MAILLÉ, *Vers un nouveau pouvoir: les femmes en politique au Canada*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa,

Cette observation nous conduit à chercher les raisons permettant d'expliquer la plus forte présence des femmes dans les Conseils municipaux des grandes villes et plus particulièrement à l'Hôtel de ville de Montréal depuis les deux dernières élections.

Qu'est-ce qui favorise l'élection de femmes dans les grandes villes? Voici quelques hypothèses à ce sujet:

La démographie des villes nous indique qu'en général, les villes comptent plus de femmes que d'hommes.

. Le phénomène des femmes occupant un emploi salarié est plus marqué dans un contexte urbain.

. Les villes comptent des taux plus élevés de femmes célibataires ou monoparentales. Souvent les femmes quittent les banlieues ou les régions éloignées suite à une séparation. Or, une étude effectuée il y a quelques années montrait que le fait d'avoir un conjoint était pour beaucoup de femmes un obstacle à l'engagement militant, et que les femmes qui militaient dans le RCM à Montréal et le RP de Québec étaient très majoritairement sans conjoint[5].

. Il y a davantage de possibilités de travail et d'éducation en ville pour les femmes, variables qui peuvent avoir une influence positive sur le fait de faire de la politique active.

La ville loge un ensemble de réseaux d'action collective et communautaire, lesquels sont une porte d'entrée importante à la politique active.

1990, section sur la politique municipale, p.13 et E. HAAVIO-MANILLA et al., *Unfinished Democracy: Women in Nordic Politics*, Toronto, Pergamon Press, 1985. Selon cet ouvrage, l'écart entre le nombre de femmes élues en région urbaine et en région rurale observé dans le contexte des pays nordiques s'expliquerait par la présence plus grande de femmes et de jeunes dans les régions urbaines, par la structure socio-économique d'ensemble d'une région: la représentation des femmes est plus forte dans les régions où prédominent les secteurs de service et d'industrie que dans les régions où prédominent l'agriculture, la pêche et la forêt. Le nombre de conseillères est également plus élevé dans les régions où le niveau de vie est plus élevé

5 Voir C. MAILLÉ et É. TARDY, *Militer dans un parti municipal*, Montréal, Centre de recherche féministe de l'UQAM, 1988 et A.-M. GINGRAS, C. MAILLÉ et É. TARDY, *Sexes et militantisme*, Montréal, CIDIHCA, 1989.

• Les niveaux de salaires payés aux élus municipaux dans les grandes villes, où cette fonction politique devient un emploi à temps plein, peuvent jouer en faveur du recrutement de femmes puisque ces salaires sont jugés nettement insuffisants pour beaucoup d'hommes qui occupent des emplois leur procurant des revenus plus substantiels, alors que peu de femmes occupent des emplois plus rémunérateurs que les salaires versés aux élus municipaux pour une ville de la taille de Montréal.

Dans le cas plus particulier de la ville de Montréal, la croissance du nombre de femmes élues est à mettre en relation directe avec la venue au pouvoir du RCM à l'Hôtel de ville. Ce parti comptait parmi ses membres avant la prise du pouvoir en 1986 des féministes militantes qui ont mis sur pied un Comité de réflexion et d'intégration des femmes à la vie politique municipale, qui se préoccupait grandement de solliciter des candidatures féminines. Si les activités de ce comité ont permis de diffuser dans l'ensemble du parti un discours favorable aux revendications féministes, il faut aussi souligner que les valeurs mises de l'avant lors de la création du parti étaient d'emblée favorables à ce type de discours et qu'il y avait en 1986 une forte parenté entre l'idéologie à la base du RCM et certains principes émanant du féminisme[6].

Un autre point fait partie des éléments qui ont entouré la venue en nombre des femmes à l'Hôtel de ville et c'est le phénomène du délaissement du niveau municipal comme lieu d'exercice du pouvoir par les élites traditionnelles.

Montréal est maintenant une ville avec d'importants problèmes de désindustrialisation, d'étalement urbain, de pauvreté et de sous-financement. La ville fait face à des responsabilités plus lourdes que jamais, depuis la réforme Ryan, sans pour autant avoir accès à une assiette fiscale permettant d'augmenter les ressources pour faire face à ces nouvelles responsabilités.

Caroline Andrew faisait à ce sujet la réflexion que la venue des femmes en politique locale se fait dans un contexte qui n'a rien de facile:

---

6 Voir C. MAILLÉ, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal, Édition St-Martin, 1990 section p. 115, «Les partis municipaux à Montréal et leur ouverture aux candidatures féminines».

> Est-ce que le palier local du gouvernement offre un terrain prometteur pour la participation politique des femmes? Cette question est d'autant plus importante que nous assistons présentement à une certaine redécouverte du local et je crois qu'il faut scruter ce phénomène de près du point de vue des femmes. (...) Il me semble que ce mouvement est socialement très ambigu- ce retour au local se fait dans un contexte de coupures budgétaires, voire de retrait de l'État providence, mais en même temps ce mouvement implique une nouvelle définition de la citoyenneté avec un rôle actif pour la société civile[7].

Selon Andrew, on peut observer une perte réelle de pouvoir des niveaux de gouvernement local. Cela semble s'appliquer très particulièrement au cas de Montréal. La perte de pouvoir du gouvernement municipal au XXe siècle est associée avec une certaine entrée des femmes - on dit que les hommes ambitieux ont délaissé la politique municipale pour se présenter à d'autres niveaux du système politique ou pour aller ailleurs, dans les grandes entreprises, par exemple. Tout comme dans l'analyse de certaines professions, la féminisation de ce secteur est associée à une marginalisation ou une diminution du pouvoir. Pour l'auteure, on peut donc penser que le lien entre femmes et politique municipale est un lien plutôt négatif- les femmes forment une présence accrue mais seulement parce que les hommes ont choisi de quitter ce secteur.

Par ailleurs, nous dit Andrew, il y a d'autres arguments qui suggèrent que le palier municipal ne serait pas un palier particulièrement accueillant pour les femmes entre autres à cause des domaines d'activité qui sont reliés à la politique municipale. Traditionnellement, le gouvernement municipal au Québec s'occupe des activités liées au développement économique ou à la mise en place des infrastructures "dures" telles les routes, les égouts, le zonage et la construction, domaines où les femmes ont encore bien peu d'expertise et qui peuvent sembler rébarbatifs à plus d'une. Notons également que les réseaux traditionnels d'implication des femmes ont souvent peu à voir avec les secteurs d'activité propres à la politique municipale. Ces facteurs ont possiblement une incidence plus forte en région rurale, où la vie du Conseil municipal tourne davantage autour des dossiers d'infrastructure, alors que dans une grande ville comme Montréal la multiplicité des dossiers permet aux femmes de s'insérer plus facilement.

---

7 Caroline ANDREW, «Le pouvoir local: stratégie de pouvoir ou nouvelle impasse pour les femmes?» in *L'égalité: les moyens pour y arriver*, Actes du Colloque, Conseil du Statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1991, p.65-66

Malgré cette note pessimiste, on peut néanmoins suggérer que la ville constitue un lieu d'accueil stratégique pour l'engagement politique des femmes, mais que l'Hôtel de ville n'est pas le seul ni le premier lieu de cet engagement; en effet, la présence de nombreux groupes de pression et d'action à l'oeuvre dans une ville comme Montréal favorise d'autres formes d'activités politiques pour les femmes. Militantisme syndical, engagement dans les différentes composantes du mouvement bénévole, manifestations de tout genre ont été tout au long du XXe siècle des tribunes permettant aux femmes de témoigner des formes multiples de leur implication politique.

Je donne à cet effet deux exemples récents montrant des traces des formes multiples de cet engagement des femmes dans la ville:

- la manifestation de juillet 1989 en faveur de l'avortement libre et gratuit où, en plein mois de juillet, 10 000 femmes se retrouvent au parc Jeanne-Mance, alors que la ville est désertée pour les vacances, pour protester contre l'interdiction faite à Chantal Daigle de se faire avorter.

- l'action en novembre 1992 des "grand-mères en colère" à la porte des grands magasins de Montréal pour demander aux parents de ne pas acheter de jouets violents à leurs enfants pour Noël.

On pourrait multiplier ces exemples à l'infini. Chacun témoigne d'une facette de l'engagement politique des femmes. Montréal en ce sens est un carrefour important, un lieu de ralliement et d'échange pour toutes celles qui sont engagées à leur façon dans un projet s'inscrivant dans une perspective d'amélioration de nos conditions de vie.

Les femmes et la prise de décision au niveau municipal

Lyse Pelletier*

Dans le cadre de ce livre qui traite de l'intervention des femmes dans la ville et sur la ville ainsi que des préoccupations des femmes qui vivent la ville au quotidien, nous montrerons l'importance de la participation des femmes à la prise de décision municipale et, surtout, comment elles peuvent y participer.

L'importance de la participation des femmes à la prise de décision municipale

Il est important que les femmes participent à la prise de décision municipale, et ce pour plusieurs raisons. Les municipalités sont, aujourd'hui, beaucoup plus que de simples entités géographiques et administratives. Les champs de compétence du palier municipal dépassent la simple gestion de l'installation et de l'entretien de l'aqueduc et des égouts. En effet, plusieurs décisions et de nombreux engagements s'y prennent en matière d'environnement, d'aménagement du territoire, de transport, d'habitation et de développement socio-économique et communautaire.

Les municipalités sont également le lieu de véritables enjeux stratégiques et les élues et élus municipaux sont appelés à jouer un rôle de plus en plus grand dans le développement local et régional.

Le palier municipal, de par ses champs de compétence, en particulier en matière d'urbanisme, est aussi l'instance politique qui influence le plus la qualité de vie et le quotidien des citoyennes et des citoyens. Les femmes

* Lyse Pelletier est répondante à la condition féminine au Ministère des Affaires municipales.

étant les principales utilisatrices des services offerts dans une municipalité, de par leurs responsabilités familiales, doivent souvent s'adapter, malgré elles, aux décisions qui y sont prises, notamment en matière d'aménagement de l'espace.

Les femmes ne représentent actuellement, depuis les dernières élections municipales de novembre 1991, que 7,5 % des postes à la mairie et 18,3 % des autres postes électifs, c'est-à-dire des postes de conseillères. Cela représente une lente évolution de 1 % environ par année pour les postes de mairesses. À ce rythme, cela va prendre 43 ans encore avant d'atteindre une représentation égale à celle des hommes et proportionnelle au nombre de citoyennes.

Le fait d'avoir aussi peu de femmes élues au niveau municipal a pour conséquence que maintes municipalités ont un faible intérêt à l'égard des besoins des citoyennes, et aussi des citoyens, étant beaucoup plus préoccupées par la rentabilité économique que par l'amélioration de la qualité du cadre de vie. Et, comme les femmes utilisent différemment l'environnement urbain parce que leurs conditions socio-économiques sont différentes de celles des hommes, elles sont souvent les premières pénalisées par une planification urbaine qui oublie leurs réalités. Les analyses et les recommandations énoncées par des comités de femmes et des commissions consultatives de certaines villes, et qui s'adressaient aux élus municipaux, soulignent effectivement que la planification de l'aménagement urbain reste encore remarquablement "sexuée" et peu préoccupée de son incidence sur la qualité de vie quotidienne des femmes et des familles. Elles indiquent également que le silence relatif des planificateurs et des élus sur la question de la qualité de vie recouvre un certain nombre de situations déplorables pour les femmes, notamment au plan de la sécurité, de l'accès aux services et au logement. Ces comités et commissions constatent que la planification et l'aménagement urbain actuels reproduisent, par le fait même, des situations qui maintiennent ou aggravent des inégalités et qui n'assurent pas ainsi aux femmes une participation égalitaire à la vie urbaine. Pour garantir une meilleure participation des femmes à la vie urbaine, les revendications répétées de ces comités ont trait aux besoins en garderie, à l'accessibilité des écoles et des commerces de voisinage, à la sécurité des lieux ainsi qu'à l'aménagement et à la proximité des moyens de transport en commun. À titre d'exemple, le Groupe Femmes et ville présentait aux audiences publiques (1987) sur le Plan directeur d'aménagement de la Ville de Québec, un mémoire dont l'approche allait

s'inscrire en rupture avec la vision traditionnelle de l'administration municipale de l'époque. Ce mémoire recommandait, entre autres, une recentralisation des services et des commerces au niveau des quartiers afin d'assurer aux femmes un meilleur accès à ces derniers. Le rapport de la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics de la Ville de Montréal (1989), quant à lui, souligne les responsabilités spécifiquement municipales face aux besoins des femmes et que, de ce fait, Montréal, devrait mettre à jour sa philosophie d'intervention en matière d'aménagement et de planification urbaine. D'autre part, les pressions des groupes de femmes de Toronto, à la suite d'une série d'agressions survenues, en 1982, dans les parcs et le métro obligeaient les autorités de la Ville à mettre sur pied un comité de travail dont certaines analyses avaient pour but de cerner le lien existant entre les lieux d'agressions et l'aménagement urbain. D'emblée les vides de la trame urbaine, c'est-à-dire les lots vacants, les stationnements, les espaces résiduels entre les édifices ainsi que les aires de circulation liées à l'utilisation du transport en commun, se révélaient être des endroits particulièrement à risque en ce qui concerne la sécurité des lieux. Plus près de nous, un colloque qui s'est tenu dernièrement à Montréal sur la sécurité urbaine des femmes identifiait les espaces à risques et les contraintes en termes de mobilité spatiale et démontrait le peu de préoccupations que les intervenants municipaux avaient en matière d'aménagement d'espaces publics plus sécuritaires.

Les formes de participation des femmes à la vie politique municipale

Comme le soulignait le rapport de la commission consultative de la ville de Québec sur la condition des femmes en ville (novembre 1990) "une longue exclusion des femmes du pouvoir municipal les a tenues éloignées de la chose urbaine et le moins que les femmes puissent faire aujourd'hui, c'est de tenter d'inscrire la vision des femmes et leurs préoccupations dans l'ensemble des dossiers municipaux". À cet égard, les femmes ont une responsabilité particulière qui est celle de traduire et, de faire traduire concrètement dans des politiques et des mesures réalisables, leurs préoccupations en matière de qualité de vie.

Pour atteindre ce but, les femmes doivent notamment investir les différents lieux de l'intervention municipale pour que les décisions à ce niveau politique soient plus en accord avec leurs besoins et leurs intérêts et aussi

pour qu'elles puissent contribuer à élargir le débat politique et social autour des champs de compétence inhérents au domaine municipal.

Mais comment les femmes peuvent-elles participer à la vie politique municipale?

Se faire élire mairesse ou conseillère

Bien sûr, la meilleure façon d'influencer directement la gestion locale du développement et de l'aménagement est de se faire élire mairesse ou conseillère parce que les femmes engagées en politique municipale ont souvent une perspective nouvelle de la gestion locale, par les questions qu'elles posent, les revendications qu'elles énoncent et les actions qu'elles entreprennent.

Même si les femmes ne sont pas toutes disposées et disponibles pour assumer ces fonctions qui, somme toute, sont quand même assez exigeantes, elles peuvent également prendre leur place et faire reconnaître leurs intérêts et leurs besoins en matière de gestion locale de plusieurs autres façons.

Travailler dans les différents comités municipaux

Les femmes peuvent s'impliquer dans les différents comités municipaux tels les comités de loisirs et particulièrement les comités d'urbanisme, en raison des décisions qui s'y prennent et des incidences que la planification et l'aménagement du territoire ont sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, comme je l'ai déjà mentionné. Les comités de loisirs ont aussi un certain intérêt dans le sens de développer des programmes d'activités mieux adaptés aux besoins des femmes.

S'informer pour mieux revendiquer

Les femmes ont intérêt également à se tenir bien informées des actions et des décisions de leur Conseil municipal en participant aux assemblées du Conseil afin de pouvoir être consultées le temps venu et d'informer leur

Conseil des intérêts et des préoccupations qu'elles ont par rapport aux domaines de l'activité municipale.

Se prévaloir de son droit de vote

Les femmes doivent aussi se prévaloir de leur droit de vote. En ce sens, elles pourront influencer les programmes des partis politiques, des équipes ou des représentants de leur quartier et ainsi amener ces derniers à prendre position sur certains dossiers qui préoccupent les femmes. Afin de démontrer le pouvoir que le nombre de votes peut avoir sur les orientations ou les positions des partis, des équipes ou des représentants, des groupes de femmes d'une municipalité ont signifié à l'équipe sortante que si elle n'incluait pas dans son programme un engagement formel à implanter un programme d'accès à l'égalité dans l'administration municipale les femmes ne l'appuierait tout simplement pas. L'équipe sortante a été réélue et le programme est actuellement en implantation. Depuis, des femmes assistent régulièrement aux assemblées du Conseil pour évaluer l'état d'avancement du programme à la municipalité.

Plus il y aura de femmes qui voteront lors des élections municipales plus il y aura de chances d'élire les représentantes et les représentants qu'elles veulent et plus il y a aura de possibilités que leurs intérêts soient pris en considération dans les orientations et les actions des conseils municipaux.

Être présentes dans les comités de citoyens et de citoyennes

Une autre forme de participation des femmes à la vie politique municipale est leur engagement au sein des comités de citoyens et de citoyennes parce que ces comités sont souvent très revendicateurs et très visibles. Ils ont ainsi une influence certaine sur les décisions que prennent les personnes dans la municipalité.

Être conscientes des champs de compétences des municipalités

Les femmes doivent également savoir que certaines de leurs revendications ou préoccupations peuvent être traitées directement au niveau municipal notamment en matière d'aménagement d'espaces plus sécuritaires,

d'aménagement de garderies, d'aménagement de services communautaires. Plusieurs démarches ont déjà été entreprises par les femmes auprès de l'instance municipale pour faire adopter certains de leur point de vue sur la gestion locale ou leur vision de l'aménagement urbain. Des exemples ont déjà été cités lorsque j'ai abordé les recommandations émises par les comités ou les commissions sur la problématique des femmes dans les villes. Je pourrais également souligner les actions de groupes de femmes qui ont fait des pressions au niveau de leur conseil municipal pour faire adopter des règlements concernant l'affichage et la commercialisation érotique. À tire d'exemple, Louise Gagnon-Lessard de la Collective de Cowansville expliquait dans un article paru dans la *Gazette des femmes* (1991) que ce sont les groupes de femmes de la ville qui ont fait pression sur leur conseil municipal pour qu'il adopte un règlement contre l'exploitation publique du sexe. Je cite les propos de madame Gagnon-Lessard: "À force de voir l'Hôtel de Ville rempli lors des assemblées, les élus ont compris qu'ils devraient se servir de leur pouvoir pour réglementer ce secteur commercial. On se disait que 50 % de la population ne pourrait échouer dans sa tentative de faire voter un règlement si simple alors que n'importe quel citoyen peut facilement faire changer un règlement de zonage".

Des pressions de ce type de la part des groupes de femmes se sont également manifestées dans plusieurs autres villes, notamment à Granby et dans une municipalité de Charlevoix.

Recruter des femmes candidates et des représentantes dans les comités municipaux et les comités de citoyens et de citoyennes

Pour contrer la sous-représentation des femmes élues, certains partis politiques municipaux se sont dotés de mécanismes internes visant l'accroissement du nombre de candidates aux élections, et ce, souvent grâce aux demandes répétées des femmes élues à l'intérieur de ces partis.

Cependant, cela n'exclut pas que les groupes de femmes fassent aussi des pressions auprès des partis politiques ou des équipes de leur municipalité pour qu'ils recrutent des femmes candidates.

Dans le même sens, les groupes de femmes peuvent inciter leurs propres membres à se porter candidates lors d'élections et par la suite les soutenir dans leur démarche et leur campagne électorale.

Finalement, plus il y aura de candidates, plus il y aura de chances qu'un plus grand nombre d'entre elles soient élues et représentent les intérêts des femmes dans la prise de décision au niveau municipal.

Les femmes et la prise de décision au niveau régional

Dans le contexte actuel de régionalisation des pouvoirs et du développement, je ne pouvais m'en tenir ici au seul palier municipal. Il est, en fait, de plus en plus difficile de parler de l'importance du palier municipal et de l'importance d'une représentation équitable de femmes et d'hommes à ce niveau politique en passant sous silence le palier régional, tellement les deux niveaux s'imbriquent et seront de plus en plus en étroite interdépendance. Et ce, particulièrement, depuis l'adoption de la réforme du ministre Picotte en matière de restructuration et de concertation régionale et la mise en place des Conseils régionaux. Le personnel élu forme le tiers des membres de ces conseils et a obtenu pour mandat de définir les axes de développement de leur région et, par conséquent, celui de leurs municipalités. Ici, je ne parlerai pas des régies régionales en matière de santé et de services sociaux où les personnes élues auront aussi un rôle de concertation à jouer au niveau régional. Rappelons que les femmes ne représentent que 7,5 % des maires et que 18 % des conseillers municipaux. On peut donc souligner, encore une fois, toute l'importance d'une plus grande représentation des femmes au sein des administrations municipales et leur plus grande participation à l'ensemble de la vie politique municipale.

En guise de conclusion, je cite un extrait d'une allocution de madame Marie Lavigne (1992) sur la place des femmes dans le développement régional: "Le mouvement de régionalisation actuellement en cours avec ses structures de planification et de concertation pose la question du rapport des femmes au développement régional et leur participation aux diverses instances régionalisées, dont les municipalités font partie intégrante". Mais je me pose la question suivante: comment les femmes en tant que citoyennes pourront-elles prendre leur place dans ces structures et ainsi contribuer au développement de leur région, ou même faire passer leur vision de ce que

peut être le développement régional, si elles ne sont pas déjà présentes dans les instances locales, politiques et socio-économiques?

Le palier local et les enjeux des femmes: l'expérience d'Ottawa-Carleton

Caroline Andrew*

Depuis les années 1960 et la deuxième vague du féminisme moderne, le palier local est le niveau du gouvernement qui a développé le moins de politiques et programmes dans les domaines intéressant les femmes. Les grands dossiers du féminisme moderne - l'avortement, les garderies, l'égalité salariale, etc. ont visé les gouvernements provinciaux et fédéral mais peu, ou pas du tout, les gouvernements municipaux.

Cette situation change présentement. Quelles stratégies pouvons-nous proposer pour assurer une plus grande présence des femmes et des enjeux féministes au niveau des activités municipales?

Dans ce texte, je me propose de réfléchir à cette question à partir d'un exemple concret. L'exemple vient d'Ottawa-Carleton et touche la décision du gouvernement régional de financer, ou plutôt je devrais dire de donner un financement initial, pour permettre la création d'un organisme de la sécurité des femmes pour la région d'Ottawa-Carleton. Je vais regarder les deux ans d'organisation qui ont mené à la création du bureau et réfléchir aux leçons, mais également aux défis, de cette création.

Je vois trois leçons qui sont également trois défis: comment effectuer une entrée sur la scène municipale et régionale tout en ayant des liens étroits avec des groupes de femmes; comment créer une alliance large mais qui est capable de fixer des priorités; comment utiliser le thème de la sécurité urbaine sans perdre une orientation clairement féministe.

* Caroline Andrew est professeure au département de science politique de l'Université d'Ottawa et présidente de l'Institut canadien de recherches sur les femmes à Ottawa.

La première leçon est de juger l'activité en terme de percée au palier municipal et donc comme une voie vers la transformation de la vision actuelle de la politique municipale. Pour réaliser cette transformation, il faut influencer les structures et le personnel, il faut notamment trouver des stratégies pour donner du pouvoir au personnel qui a de bonnes idées mais n'ose pas agir, de changer les perceptions, de changer les structures et les programmes. Pour faire ceci, il faut être crédible aux yeux de l'administration municipale; ce qui veut dire y trouver des alliances et construire des solidarités.

À cet égard, certaines des expériences de Montréal me semblent très intéressantes. Le travail fait par le comité interne à la ville de Montréal suggère au moins les possibilités d'alliances entre les jeunes femmes professionnelles à l'emploi de la ville et le personnel politique favorable à une plus grande place aux femmes.

Jusqu'à maintenant, à Ottawa-Carleton, ce volet interne du travail n'a pas vraiment été commencé. Le travail d'organisation effectué depuis deux ans a impliqué très peu de personnes de l'intérieur de l'administration municipale. L'élaboration des stratégies pour influencer l'administration municipale est un des défis pour le Bureau de la sécurité des femmes, et je crois que ces stratégies doivent comporter un mélange de tactiques de pressions sur la bureaucratie municipale et de tactiques de solidarité avec des fonctionnaires aptes à appuyer ces initiatives.

La transformation de la politique municipale vers une inclusion plus grande des enjeux des femmes se fera par l'accroissement des liens entre les groupes de femmes et l'administration municipale. Ces liens sont essentiels pour maintenir des pressions sur l'administration municipale et pour permettre aux groupes de femmes de mieux reconnaître le potentiel du gouvernement municipal. Il faut donc que les stratégies d'action lient le volet externe au volet interne. Il faut maintenir l'intérêt des groupes de femmes, ce qui implique que l'activité de l'organisme doit aussi répondre aux préoccupations et aux priorités des groupes de femmes. Le défi est de réaliser ceci en même temps que les activités qui visent la transformation des structures internes du gouvernement local.

Dans le cas d'Ottawa-Carleton, comme je vais le décrire un peu plus loin, le volet externe a été la base de l'organisation du projet et la base de son succès politique. Les groupes de femmes sont intéressés au travail du

Bureau et, même plus, le Bureau est vue comme une création des groupes de femmes. Le défi est donc de garder cet appui et cet intérêt. Nous pouvons parler d'un premier équilibre à maintenir entre les activités qui visent la transformation des structures et des activités du gouvernement municipal et les activités qui répondent directement aux besoins des groupes de femmes.

La deuxième leçon est l'importance d'une alliance large pour réussir à entrer sur l'ordre du jour municipal. Les élus municipaux (et ici le masculin emporte vraiment sur le féminin) ne vont réagir que quand ils seront convaincus que la population est largement derrière l'initiative. Cet appui large est tout à fait nécessaire si l'on veut convaincre un conseil municipal ou régional d'entrer dans un nouveau domaine (y compris de dépenser de l'argent) qui ne correspond pas nécessairement à leur vision politique. Ceci est d'autant plus important que nous sommes dans une période de restrictions budgétaires où les gouvernements cherchent à couper plutôt que d'ajouter de nouvelles activités.

À Ottawa-Carleton, cet objectif a été réalisé avec succès. Il y avait une large alliance autour du projet, regroupant notamment des groupes traditionnels de femmes et des organismes de service de première ligne contre la violence faite aux femmes (des maisons de transition, des centres contre les agressions à caractère sexuel, des centres communautaires, etc.). D'autres secteurs ont aussi été présents, comme des universités, des commissions scolaires, mais la coalition politique principale a été entre les groupes traditionnels de femmes et les services féministes. Il y avait des inquiétudes, chez certains des organismes de service, que l'appui au projet enlève des fonds à des services existants. Mais finalement, un très grand nombre d'organismes de service ont appuyé le projet et appuyé la demande de fonds. Politiquement cette alliance a été forte.

La défi créé par cette alliance large est d'être capable de choisir des priorités et non pas éparpiller l'action du groupe. Ceci sera un défi de taille car l'étendue de l'alliance politique de la création de l'organisme implique toute une série de clientèles possibles, et toute une série d'intérêts auxquels on voudrait répondre. Ajoutons à ceci la stratégie de viser l'interne et l'externe. Le processus de priorisation des activités devient encore plus difficile.

Bien que difficile, ce processus est néanmoins extrêmement important pour cet organisme nouvellement créé. Sans une définition claire des activités prioritaires, la visibilité de l'organisme sera fort limitée et il restera peu connu auprès des groupes et de la communauté. Sans visibilité il ne gagnera pas la crédibilité nécessaire pour pouvoir être consulté et écouté. De plus, sans visibilité, la continuation de l'appui financier du gouvernement régional sera fortement remise en question. Le deuxième équilibre à garder se situe entre le maintien d'une alliance très large (notamment entre les groupes de femmes traditionnels et les organismes de service de première ligne) et la capacité de cerner des activités prioritaires.

La troisième leçon touche le thème choisi pour percer le niveau local. En retenant la question de la violence faite aux femmes et la sécurité urbaine cela représente des atouts importants mais également des défis, sinon des coûts. Le thème a été absolument central pour expliquer le succès de l'alliance large et l'appui du gouvernement régional. Le thème violence/sécurité a une résonance énorme chez les femmes et ceci à travers toutes les classes et couches de la société. D'ailleurs pour la plupart des femmes impliquées dans le projet, c'était la lutte contre la violence faite aux femmes qui était centrale et la percée au palier municipal plutôt secondaire. L'alliance très large s'est faite sur la question de la violence et la volonté des femmes de faire partie du mouvement contre cette violence.

Si le thème explique la capacité de créer une alliance large en faveur du projet, il explique aussi l'appui politique du gouvernement régional. Depuis les événements de Polytechnique la société canadienne toute entière a pris conscience de l'envergure de la violence faite aux femmes. Dans le contexte plus spécifique d'Ottawa-Carleton cette conscience s'est développée suite à certains cas de violence dans la région et par la publication, par le journal *The Citizen*, des résultats d'un sondage qui démontrait le niveau de peur des femmes dans la région et les restrictions imposées par les femmes de leurs propres activités. Pendant le temps que le projet soit acheminé au gouvernement régional avec une demande de financement, l'importance de l'enjeu était déjà admise par tous les membres. Même si certains membres du comité exécutif de la municipalité régionale ont tenté d'argumenter que cela ne relevait pas du gouvernement régional, personne n'a prétendu que la question de la violence faite aux femmes n'était ni importante, ni une responsabilité sociétale. La résolution, adoptée par le comité exécutif, acceptait même une responsabilité par rapport à la question de la sécurité des femmes.

Les thèmes de la sécurité et de la violence sont donc des thèmes ayant une grande capacité de mobilisation politique. Néanmoins, leur utilisation n'est pas sans effet ambigu et c'est ici qu'il faut parler des défis à envisager. En effet, ces thèmes définissent la réalité de façon à accorder un rôle central à la police et à soulever la possibilité d'une récupération de l'enjeu par la police. Je ne veux pas suggérer que la participation de la police n'est pas importante pour une solution à la violence faite aux femmes mais plutôt que la police a une définition particulière de cet enjeu et pas nécessairement une définition que nous voudrons accepter.

Reconnaître ce problème est déjà un pas vers la solution. Plus important encore est l'articulation clairement féministe de l'enjeu de la sécurité des femmes et l'effort de lier la théorisation féministe à la compréhension concrète des problèmes de violence vécus par les femmes dans les villes. Si la force politique de l'enjeu se trouve dans sa capacité de correspondre à l'expérience vécue des femmes, la force de transformation sociale et politique implique aussi l'importance des liens avec la théorisation féministe.

Le bureau de la sécurité des femmes d'Ottawa-Carleton vient d'être créé. Il est donc beaucoup trop tôt de parler de son impact sur le palier local, ni même de ses activités. Je suis optimiste quant à son potentiel d'accroître l'espace des femmes au niveau local. Malgré cet optimisme, comme j'ai tenté de le démontrer dans ce texte, il y a des défis considérables à surmonter. Il doit agir vis-à-vis du gouvernement régional tout en restant actif vis-à-vis les groupes de femmes. Il faut garder l'appui politique large tout en définissant des activités suffisamment ciblées pour maximiser l'impact. Il faut s'identifier au thème de la sécurité tout en s'assurant qu'une vision féministe reste claire.

Des défis de taille importants sont à relever. L'expérience d'Ottawa-Carleton m'a convaincue, non seulement de l'importance pour les femmes d'investir le palier local, mais également qu'il est possible de le faire. Il faut pour ce faire élaborer des stratégies, il faut penser en termes d'alliances, de ressources et de contraintes. Il faut que cela devienne un sujet de débat et de réflexion. Ce colloque nous a donné cette opportunité d'avancer la réflexion sur les stratégies pour aider les femmes à occuper leur place sur la scène municipale.

La sécurité des femmes dans la ville

Léa Cousineau*

Mes responsabilités dans les dossiers relatifs aux femmes au sein de l'exécutif de la Ville de Montréal et à la vice-présidence de la Commission de la sécurité publique de la CUM reflètent une reconnaissance de la part de mes collègues, élu-e-s et fonctionnaires, d'un point de vue de femmes. J'irais même plus loin en disant d'un point de vue féministe sur les questions d'aménagement urbain.

Au fil des ans, ma pratique politique m'a amenée à travailler étroitement avec des groupes de femmes et des organisations communautaires préoccupés par la question de la sécurité des femmes en milieu urbain.

De fait, il importe ici de souligner que le succès du dossier de la sécurité des femmes à la Ville de Montréal marque un tournant important du discours et de la pratique des groupes de femmes en milieu urbain.

Il y a eu d'abord, à l'occasion de la consultation sur le premier plan d'urbanisme de la Ville, des groupes de femmes qui ont porté une attention particulière aux questions d'aménagement, examinées dans la perspective de la sécurité des femmes. Cette préoccupation a été alimentée par le travail de jeunes femmes professionnelles en aménagement à l'emploi de la Ville et du milieu universitaire. Ces dernières ont misé sur leurs compétences et leurs expériences de femmes pour documenter le dossier.

Cette conjonction des préoccupations des groupes de femmes pour la sécurité urbaine, avec des ressources professionnelles prêtes à les appuyer, s'est produite à un moment où de nouvelles élues à la Ville étaient à même

* Léa Cousineau est présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal et vice-présidente de la Commission de la sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal.

d'insuffler une volonté politique propre à servir de levier au cheminement du dossier.

Les bâtisseuses

Toutes ces femmes, ce sont des bâtisseuses. Leur conviction s'arrime à une efficacité dans l'action. L'occasion qui m'est fournie aujourd'hui, c'est celle de reconnaître à ces femmes une part prépondérante dans l'initiative et dans le succès du dossier de la sécurité des femmes en milieu urbain.

Au fil des ans, armées de leur expertise particulière, elles ont développé des stratégies de concertation avec différents intervenants et différentes intervenantes des gouvernements, en particulier avec ceux et celles des services municipaux.

Elles sont des bâtisseuses dans la force du mot puisqu'elles fondent leurs actions à partir d'une conviction profonde que les femmes ont droit à un accès égal à la ville pour se développer pleinement et pour enrichir, de ce fait, le milieu dans lequel elles évoluent. Elles sont conscientes que leurs préoccupations concernant l'insécurité et la peur des femmes ont des ramifications sur le développement tant économique que personnel d'au moins la moitié de la population montréalaise. Elles connaissent mieux que quiconque le cercle vicieux de la peur et de l'inégalité.

Les bâtisseuses ont décidé de s'approprier le slogan de Montréal, *Vivre en Ville*. Il y a quatre ans, elles ont communément inscrit la sécurité des femmes en priorité à l'ordre du jour de l'administration montréalaise.

La situation canadienne de la violence faite aux femmes

Montréal n'est pas la seule ville au Canada à s'attaquer au problème de la violence publique faite aux femmes. Dès les années 1970, la violence conjugale a d'abord occupé l'avant-scène pour amener, au milieu des années 1980, la question plus globale de la sécurité des femmes en milieu urbain.

Dans une recherche commandée en 1989 par le Secrétariat d'État, la chercheure Linda McCleod révèle que la peur ressentie par les femmes

soulève toute la question de l'égalité et qu'elle constitue de ce fait un enjeu politique réel pour la société. Pour la chercheure, les sentiments de peur et de vulnérabilité forcent les femmes à restreindre leurs activités et, par conséquent, celles de leurs enfants. Le changement n'est possible qu'en accroissant le sentiment de sécurité dans nos villes puisque, comme le souligne Madame McCleod, la peur influe sur les actions et les choix quotidiens des femmes et la vulnérabilité qu'elles éprouvent détermine les peurs ressenties.

Montréal s'engage

Engager la Ville de Montréal dans des changements aussi fondamentaux et aussi cruciaux constituait toute une tâche pour ces groupes de femmes et ces organisations communautaires. Il fallait qu'elles fassent reconnaître leur expertise particulière et unique tout en travaillant avec des professionnelles, professionnels, femmes et hommes, ayant une expertise dans un champ aussi spécifique que, par exemple, l'urbanisme.

En juin 1988, le collectif montréalais **Femmes et Ville** a présenté son rapport *Pour une ville où il fera bon vivre aussi au féminin!* dans le cadre des consultations publiques de la Ville de Montréal sur l'énoncé des orientations en matière d'aménagement de l'arrondissement Centre. En bref, les membres du collectif ont fait ressortir la nécessité pour les planificateurs urbains de considérer la sécurité des femmes comme un élément fondamental dans l'aménagement de la Ville.

La Ville de Montréal a choisi, dès ce moment, de faire siennes les préoccupations des groupes de femmes. En mars 1989, le comité exécutif de la Ville déposait le document *Femmes et Ville.* Pour les membres de la commission responsable de cette question, l'urbanisme et l'aménagement, à tout le moins à Montréal, restent encore remarquablement «asexués», peu préoccupés de leur incidence sur la qualité de vie quotidienne des femmes. Et dans la mesure où, pour le grand nombre, l'organisation familiale reste sous la responsabilité maternelle, oublier les femmes, c'est aussi oublier les enfants.

Pour la commission, les sentiments de peur et d'insécurité sont monnaie courante chez les femmes et contribuent à restreindre de façon significative leur usage de la Ville. Ce qui est nettement ressorti du travail de la

commission, c'est le changement d'attitudes: la Ville s'est engagée à identifier les lieux à fréquence élevée d'agressions en cherchant à obtenir directement des Montréalaises la perception qu'elles ont de certains lieux. La problématique de la sécurité des femmes en milieu urbain devenait une préoccupation permanente de tous les services municipaux montréalais.

Le travail exécuté à l'interne par la Ville de Montréal fait tache d'huile: un partenariat est mis en place entre les différentes institutions que sont le Service de police, la Société de transport et le bureau du Président de la Communauté urbaine de Montréal. En octobre 1989, la CUM est l'hôte de la *Conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité urbaine et la prévention de la délinquance*. Neuf cents participantes et participants provenant de trente-et-un pays y proclament la Déclaration des villes plus sûres, connues sous le nom de Déclaration internationale de Montréal. Les retombées de cette conférence rejaillissent de nouveau dans les services municipaux et paramunicipaux.

Peu de temps après cette conférence, en décembre 1989, Montréal est marquée par un événement tragique, celui de la tuerie de l'École polytechnique. Si nous ne partageons pas tous et toutes la même analyse des raisons de cette violence, l'événement cristallise la réflexion et a sans doute un effet catalyseur sur l'urgence d'agir. À l'instar de nombreux organismes, l'administration municipale de Montréal cherche à agir concrètement, dans le cadre de sa juridiction, pour contrer la violence et les occasions de violence qui menacent quotidiennement les femmes.

En avril 1990, le comité interservices Femmes et Ville, mis sur pied aux lendemains du dépôt du rapport de la Commission sur la problématique des femmes en milieu urbain, tient le colloque *Femmes et espaces urbains*. C'est l'occasion pour des femmes et des groupes de femmes de rencontrer des responsables de différents services municipaux ainsi que des élu-e-s. Mon collègue John Gardiner a souligné, à cette occasion, que ce que vivent les femmes, ça touche tout le monde, en particulier les personnes âgées et les enfants. Montréal s'ouvre plus que jamais aux préoccupations quotidiennes des femmes.

Le Service de l'habitation et du développement urbain a publié, en 1992, un bilan du premier mandat du comité interservices Femmes et Ville; il s'agit, entre autres, de l'examen de la question de la sécurité selon le point de vue des femmes. La violence, note l'auteure du rapport, a un caractère social

et non personnel ou privé. Quels seraient les critères pour décréter une ville sécuritaire? Un aménagement mieux conçu n'est pas l'ultime ou l'unique solution à la violence faite aux femmes, mais il peut contribuer à diminuer les occasions de crime et à accroître le sentiment de sécurité. Plus les femmes fréquenteront les espaces publics, plus la ville sera achalandée et, de de fait, plus sécuritaire.

La violence faite aux femmes, une préoccupation partagée

Dans le dossier de la sécurité des femmes en milieu urbain, on peut dire que la Ville de Montréal, la Communauté urbaine de Montréal et la Société de transport de la CUM ont saisi une occasion en or de se joindre à la mobilisation de la communauté, dans ce cas-ci des femmes, des groupes féministes et communautaires, pour prévenir la criminalité et contrer la violence faite aux femmes.

Cette mobilisation a connu en mars dernier un momentum important: la *Conférence montréalaise Femmes et sécurité urbaine* ***J'accuse la peur***, initiée par le Secrétariat d'État en collaboration avec Tandem Montréal, les groupes communautaires et féministes ainsi que des représentants d'institutions municipales, d'instances provinciales et fédérales. Cette stratégie de concertation et de suivi des femmes vient de marquer des points déterminants.

Pour les instigatrices de la conférence, il s'agit certes de créer un front commun, mais avant tout de bien s'entendre sur le problème, d'en nommer les responsables et d'identifier les actions à mener conjointement entre tous les partenaires. L'atelier portant sur la responsabilisation des hommes, l'un des faits saillants de cette conférence, a permis d'officialiser l'alliance avec les hommes du pouvoir, toujours majoritaires dans les instances décisionnelles.

La Ville de Montréal a présenté ses engagements à l'occasion de la Conférence. Dans tout plan d'aménagement et de développement initié par Montréal, la dimension de la sécurité des femmes est désormais prise en compte et cela à partir du point de vue des femmes. Il en est ainsi tant pour les anciennes que pour les nouvelles infrastructures ainsi que pour les équipements (exemple: le tunnel Papineau/Des Carrières, le Champs de Mars, le parc des Iles, le site Berri, etc.). De plus, le concept de sentiment

d'insécurité lié à la peur d'être agressé sert d'indicateur privilégié pour un projet-pilote sur l'analyse spatiale des crimes et des agressions contre les femmes.

Du côté de la CUM, les engagements sont aussi significatifs. Après avoir participé à l'ensemble des activités de la conférence ***J'accuse la peur***, le président Michel Hamelin a fait savoir que le prochain schéma d'aménagement de la CUM prendra en compte les besoins de groupes plus vulnérables comme les femmes. La participation du service de police est assurée à tout projet visant à identifier les lieux ou les sites les plus propices aux agressions. La question de la violence faite aux femmes et de l'insécurité des femmes en milieu urbain devient une priorité du nouveau Conseil de la prévention et de la sécurité urbaine.

Cette conférence représente sans doute l'aboutissement d'un long travail de reconnaissance d'une problématique et le commencement d'une réelle concertation entre des femmes, des groupes de femmes, des intervenants et des intervenantes de différents paliers gouvernementaux. La Conférence montréalaise *Femmes et sécurité urbaine* a également donné naissance à un comité de suivi dont le travail consistera, entre autres, à veiller à l'application des divers engagements de toutes les instances réunies.

Les bâtisseuses gagnent une manche

Les bâtisseuses de la Cité peuvent se réjouir. Elles ont réussi à nous faire partager leur objectif d'enrayer les actes et les menaces d'agression contre les femmes. La tâche qu'elles nous ont assignée est immense. C'est tout un programme de changement social. Les femmes, pour arriver à être pleinement actives, doivent jouir de meilleures conditions de vie. Vivre en sécurité, c'est une condition fondamentale pour se développer.

Le dossier de la sécurité des femmes en milieu urbain doit évoluer à un rythme important. Dorénavant, ce sujet doit être à l'ordre du jour de tout programme de parti politique quelconque au plan municipal. La force de ce dossier, c'est la base qui la constitue. Une base indispensable à toute action communautaire significative, celle composée, dans ce cas particulier, des femmes et des différentes organisations concernées qui veulent que ça change. Cette base, c'est la force de la structure que sont les instances gouvernementales diverses.

Il y a quinze ans, des femmes ont eu un rêve, celui d'éliminer les actes et les menaces de violence constamment dirigés contre elles. Leurs batailles sont loin d'être achevées: la guerre reste à gagner.

Les réveilleuses de conscience n'ont pas de répit. Les veilleuses et les veilleurs, celles et ceux qui sont au phare de toutes les instances gouvernementales, doivent constamment se rappeler que toutes les Montréalaises doivent avoir un accès à la ville égal à celui des Montréalais.

Annexe 1

PROGRAMME DU COLLOQUE
LES BÂTISSEUSES DE LA CITÉ
Section d'études féministes
Congrès de l'Acfas
12, 13, 14 mai 1992

LUNDI, 11 MAI 1992

11h00 à 12h30 — OUVERTURE DU CONGRÈS DE L'Acfas

11h45 — Ensemble musical féminin dans le cadre du Colloque Les Bâtisseuses de la Cité, sous la direction de Monik Grenier, professeure, Département de musique, UQAM.

MARDI, 12 MAI 1992

9h15 — OUVERTURE DU COLLOQUE
Francine Descarries et Évelyne Tardy.

9h20 — Catherine Marand-Fouquet, historienne, Association Les femmes et la Ville, Marseille, France.
Rapport des femmes à la ville et à son histoire.

STRATÉGIES POLITIQUES DES FEMMES

10h15 — Évelyne Tardy. Présentation.

10h25 — Nathalie Picard, Département d'histoire, Université de Montréal.
Les femmes et le vote au Bas-Canada 1791-1849.

10h45 — Denise Robillard, chercheure.
Marguerite Lacorne, veuve Lennox.

11h05 — Pause.

11h15 — Lyse Pelletier, répondante à la condition féminine, Ministère des Affaires municipales.
Les femmes et la prise de décision au niveau municipal.

11h35 Marie Leclerc, conseillère municipale, Ville de Québec.
La vraie vie des "Marylin".

11h55 Chantal Maillé, Département de science politique, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia.
La ville: un lieu d'engagement politique privilégié pour les femmes, le cas de Montréal.

12h15 Commentaires et discussion.

LES FEMMES ARCHITECTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

10h00 Carole Després et Denise Piché, École d'architecture, Université Laval.
Architectures féminines, architectures féministes ou architectures? Positions des femmes bâtisseuses.

10h15 Linda Landry, Département d'études urbaines et touristiques, UQAM.
Les pratiques féminines d'autoconstruction résidentielle.

10h35 Katia Tremblay, École d'architecture, Université Laval.
Des femmes dans une profession d'hommes: les premières architectes au Québec.

10h55 Pause.

11h05 Table ronde:
Projets et pratiques de femmes architectes.
Éva Vecsei, architecte, Montréal.
Marie-Josée Paquette, architecte, Montréal.
Suzanne Bergeron, architecte, Québec.

11h45 Patricia Falta et Hélène Lipstadt, École d'architecture, Université de Montréal.
Dominique Robitaille, architecte, directrice du Service des projets d'aménagement, UQAM.
Commentaires et discussion.

RICHESSE ET VARIÉTÉ DES INTERVENTIONS DES FEMMES DANS LA VILLE

14h00 Aline Charles, Département d'histoire, UQAM.
Présentation.

14h10 Françoise Deroy-Pineau, Département de sociologie, Université de Montréal.
Madeleine de la Peltrie, modèle de Jeanne Mance.

14h30 Johanne Daigle, Département d'histoire, Université Laval.
La religieuse hospitalière dans la cité: une figure légendaire, un apport quotidien.

14h50 Janice Harvey, Département d'histoire, Collège Dawson.
Le leadership féminin dans les associations de charité privées protestantes au XIXe siècle à Montréal.

15h10 Pause.

15h30 Andrée Lévesque, Département d'histoire, Université McGill.
Une journaliste au masculin: Éva Circé-Côté.

15h50 Agathe Lafortune, Département de sciences religieuses, UQAM.
L'animation de la paroisse montréalaise (1950-1960): un aspect mal connu du travail des femmes dans la ville.

16h10 Denise Baillargeon, Université de Montréal.
Les infirmières de la Métropolitaine au service de ses assurées enceintes.

16h30 Commentaires et discussion.

350 ANS PLUS TARD: LA CRITIQUE FÉMINISTE DES CONNAISSANCES

14h00 Mireille Mathieu, Département de psychologie, Université de Montréal. Présentation.

14h10 Olivette Genest, Faculté de théologie, Université de Montréal.
Critique féministe de la raison théologique.

14h30 Louise Marcil-Lacoste, Département de philosophie, Université de Montréal.
Critique féministe de la raison philosophique.

14h50 Danielle Juteau, Département de sociologie, Université de Montréal.
Visions partielles, visions partiales "revisited".

15h10 Pause.

15h30 Marie-Andrée Bertrand, École de criminologie et Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.
La critique féministe, constructiviste et post-moderne des théories du contrôle social.

15h50 Commentaires et discussion.

17h00 COCKTAIL

17h30 SPECTACLE: CHATOUILLE DANS JEANNE MANCE (Gracieuseté des Caisses populaires Desjardins Montréal et de l'Ouest du Québec).

18h30 LANCEMENT DU PROJET: LA CHAINE HISTORIQUE DES BÂTISSEUSES DE LA CITÉ

MERCREDI, 13 MAI

AMÉNAGEMENT ET URBANISME AU FÉMININ

9h00 Josée Plessis-Bélair, Service de l'habitation et du développement urbain, Bureau du plan d'urbanisme, Ville de Montréal. Présentation.

9h10 Marie-Claire Dumas, Ville de Montréal.
Administration municipale et services de garde: l'expérience montréalaise.

9h30 Denise Roy, chercheure.
La garderie de trajet: un lieu de garde entre la résidence et le travail.

9h50 Céline Cloutier, Université de Montréal.
La consultation publique à Montréal: une affaire de femme?

10h10 Marianne Cloutier, Service de l'habitation et du développement urbain, Bureau du plan d'urbanisme, Ville de Montréal.
La ville au féminin.

10h30 Pause.

10h50 Débat:
Y a-t-il un urbanisme féministe?
Suzanne Laferrière, animatrice.
Nicole Brais, École d'aménagement, Université Laval.
Marie-Dominique Lahaise, chercheure.
Annick Germain, INRS-Urbanisation.
Dominique Masson, chercheure.
Françoise Mondor, chercheure.

11h50 Commentaires et discussion.

LA CRÉATION ET LA VIE MUSICALES

14h00 Maryvonne Kendergi, professeure émérite, Université de Montréal, porte-parole de la musique contemporaine au Québec.
Présentation.

14h15 Marie-Thérèse Lefebvre, Faculté de musique, Université de Montréal.
La création musicale des femmes au Québec.

14h35 Table-ronde:
Isabelle Panneton et Sylvaine Martin, compositrices pianistiques.

15h05 Pause.

15h25 Hélène Paul, Département de musique, UQAM.
L'importance des femmes dans la vie musicale pendant la période de l'entre-deux-guerres: mythe ou réalité?

15h45 Mireille Gagné, directrice du Centre de musique canadienne.
Des musiciennes créatrices à l'avant-garde de la vie musicale montréalaise.

16h05 Maryvonne Kendergi et Marie-Thérèse Lefebvre.
Commentaires et discussion.

L'ÉDUCATION ET SES BÂTISSEUSES

14h00 Lorraine Pagé, présidente, Centrale de l'enseignement du Québec. Présentation.

14h10 Andrée Dufour, Département d'histoire, UQAM.
Les maîtresses d'écoles indépendantes: une contribution essentielle à l'éducation de la jeunesse montréalaise du premier tiers du XIXe siècle.

14h30 Claudette Lasserre, Cegep d'Ahunstic.
Les religieuses enseignantes du cours classique de 1808 à 1868: récit de vie, récit de pratiques, un même itinéraire.

14h50 Marie-Paule Malouin, Département de sociologie, Université de Montréal.
Les congrégations féminines et la fondation des Écoles normales de filles.

15h10 Pause.

15h30 Flore Dupriez, Département de sciences religieuses, UQAM.
Femmes comme définisseuses du monde de l'éducation lors de la Révolution tranquille.

15h50 Thérèse Hamel, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.
Les religieuses enseignantes auraient-elles fait la Révolution tranquille si on leur en avait laissé le temps?

16h10 Nicole Tremblay, Département des sciences de l'éducation, UQAC.
Les enseignantes et les directrices du primaire: des bâtisseuses en éducation.

16h30 Commentaires et discussion.

18h00 MONTRÉAL AU FÉMININ. Visite guidée en autobus par le Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal. Billet en vente au prix de 10.00$ au bureau de l'Institut de recherches et d'études féministes, UQAM: 987-4724.

JEUDI, 14 MAI

LES FEMMES ARTISTES DE LA VILLE

9h00 Marcelle Ferron, vidéo réalisé par Monique Crouillère, ONF, 1989. *Programme Regard de Femmes*, 50 minutes.

10h15 Nicole Paquin, directrice, Département d'histoire de l'art, UQAM. Présentation.

10h25 Esther Trépanier, Département d'histoire de l'art, UQAM.
Les femmes peintres et la ville: une contribution particulière aux débuts de la modernité.

10h45 Francine Couture, Département d'histoire de l'art, UQAM.
Marcelle Ferron: le verre-écran de la station de métro Champ-de-Mars.

11h05 Pause.

11h25 Marie Carani, Département d'histoire, section histoire de l'art, Université Laval.
Le formalisme au féminin: Rita Letendre, peintre et muraliste.

11h45 Thérèse Saint-Gelais, UQAM, adjointe à la direction de la revue Parachute.
Débat autour de l'oeuvre de Jana Sterbak.

12h05 Commentaires et discussion.

STRATÉGIES DES FEMMES DEVANT LA PAUVRETÉ, LA VIOLENCE ET L'INSÉCURITÉ DANS LA VILLE

14h00 Francine Descarries. Présentation.

14h10 Danielle Lacasse, Archives nationales du Canada.
La fin d'un univers féminin: l'enquête Caron et la prostitution, 1945-1965.

14h30 Kathryn Harvey, Département d'histoire, Université de Montréal.
Femmes et violence: la riposte des montréalaises, 1869-1879.

14h50 Lucie Bélanger-Leboeuf, sociologue.
Louise Garnier, membre des cuisines collectives.
Les stratégies de survie des femmes en situation de pauvreté: une véritable alternative?

15h10 Pause.

15h30 Élise Lemaire, Conseil Femmes et Développement Centre-Sud.
L'expérience du réseau féministe populaire.

15h50 Débat:
Stratégies d'aujourd'hui - Stratégies de demain.
Caroline Andrew, Université d'Ottawa.
Winnie Frohm, conseillère, Hôtel de Ville de Québec.
Léa Cousineau, présidente du Comité exécutif, Ville de Montréal.

16h45 Évelyne Tardy. Mot de la fin.

ÉCRITURES DE LA VILLE

14h00 Élène Cliche, Département d'études littéraires, UQAM.
Présentation.

14h15 Chantal Théry, Département des littératures, Université Laval.
Marie Morin: vivante mémoire des amazones de Ville-Marie.

14h35 Lori Saint-Martin, Département d'études littéraires, UQAM.
Les liens entre la femme, la ville et la création littéraire.

14h55 Table ronde:
Madeleine Ouellette-Michalska, Flora Balsano, Yolande Villemaire, écrivaines.

15h30 Pause.

15h45 Lucie Lequin, Département d'études françaises, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia.
Métissage culturel: les écrivaines migrantes s'interrogent sur leur dépaysement et leur repaysement.

16h05 Commentaires et discussion.

Annexe 2

LE VENT DANS LES VOILES*

Il était un petit navire
qui naviguait sur un long fleuve tranquille,
il aborda sur une île fertile
où l'on bâtirait la plus jolie des villes.

Des filles du roi qui ont la foi,
des bâtisseuses qui n'ont pas froid.
Ville-Marie tu as grandi.

Montréal, Montréal
Montréal, Montréal!

Vas-y, vas-y voir ma ville
et t'y promener tout autour de l'île,
plages, montagne, parcs et jardins
tout y est.

Au bout de trois siècles et demi,
la ville a grandi et s'est fait des amis
qui viennent de partout, de tous les pays,
inventer ensemble une nouvelle vie.

Des femmes ont le vent dans les voiles
et vont conquérir les étoiles
l'histoire est encore à venir.

---

* Paroles écrites par France Saint-Jean, étudiante au Baccalauréat en musique, dirigée par Monik Grenier, professeure au Département de musique de l'Université du Québec à Montréal. La chanson a été présentée, mardi le 12 mai 1992, à l'Université de Montréal au 60e Congrès de l'Acfas, section des études féministes, dans le cadre du Colloque «Les Bâtisseuses de la Cité».

II

Montréal, Montréal
Montréal, Montréal!

Va vedere la mia città
tout run, run, run, tout autour de l'île
sabbah el rir, buenos diàs, yasos
Montréal

Vas-y, vas-y voir ma ville
et t'y promener tout autour de l'île,
plages, montagne, parcs et jardins
tout y est.

Va, va, va!

Achevé d'imprimer
en novembre 1993 sur les presses
des Ateliers Graphiques Marc Veilleux Inc.
Cap-Saint-Ignace (Québec).

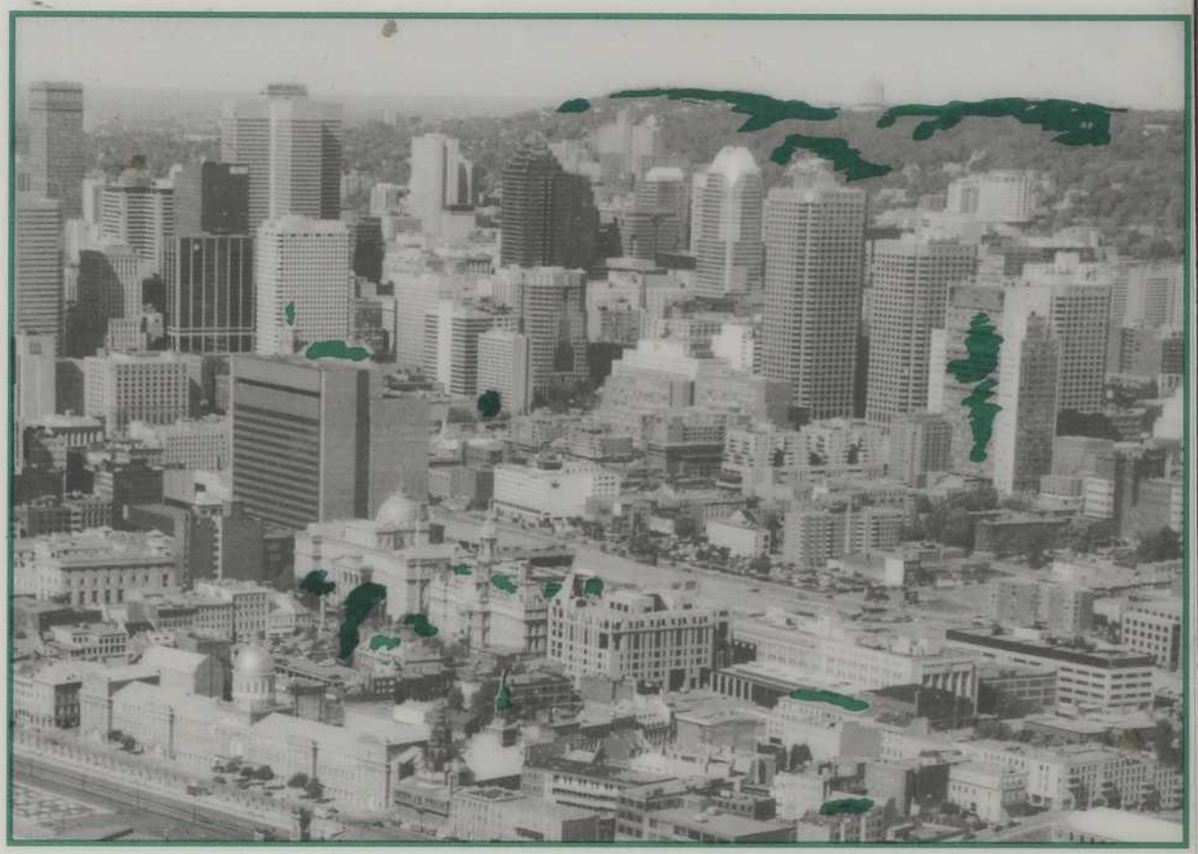

On ne peut parler de Montréal sans y associer les noms de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys, de Marie de l'Incarnation ou de Marguerite d'Youville pour ne nommer que ces pionnières qui ont bâti écoles, hôpitaux, et hospices. Mais la ville de Montréal s'est aussi développée économiquement, culturellement et socialement grâce à l'abnégation des défricheuses du début de la Colonie, à l'énergie productive des artisanes et des "femmes collaboratrices" de leur mari, au travail de toutes ces ouvrières dans les manufactures dès le milieu du XIXe siècle, au bénévolat de milliers de citadines, au talent d'artistes féminines, au dévouement de femmes à la tête d'organismes de charité et de bénévolat et à toutes les luttes menées par les militantes et les groupes de femmes au XXe siècle.

Aujourd'hui les Montréalaises sont plus que jamais associées à l'essor de leur ville. Même si elles ne sont pas toujours reconnues pour leurs véritables contributions, leur apport dans toutes les sphères de la vie économique, sociale, culturelle et politique, de même que l'originalité de leur pensée et de leur création, ne peuvent plus être ignorés. Elles en marquent le paysage et l'évolution et s'impliquent de plus en plus, sous différentes bannières, dans la défense de la qualité de vie et de l'environnement.

BNQ
000 167 612

9 782892 451153

ISBN 2-89245-115-9